

Paris. — Imprimerie de Ducessois, 55, quai des Grands-Augustins.
Près le Pont-Neuf.)

HISTOIRE

DES

CROISADES

PAR MICHAUD,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DE CELLE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

SIXIÈME ÉDITION

faite d'après les derniers travaux et les dernières intentions de l'auteur,

ET

PRECÉDÉE D'UNE VIE DE MICHAUD

PAR

M. POUJOULAT

TOME IV.



PARIS

FURNE ET Cie, ÉDITEURS,

Rue Saint-André-des-Arts, 55.

DEZOBRY, E. MAGDELEINE ET Cie, ÉDITEURS,

Rue des Maçons-Sorbonne, 1

1841



HISTOIRE DES CROISADES

LIVRE XIII

CROISADE DE FRÉDÉRIC II. — CROISADE DU ROI DE NAVARRE.

1222-1241

En commençant cet ouvrage, j'étais bien loin de connaître la tâche que je m'étais imposée; animé par l'intérêt de mon sujet, plein d'une trop grande confiance en mes forces, je croyais sans cesse toucher au terme de mon travail, semblable à ces pauvres villageois qui, partis pour la première croi-

sade, croyaient, à chaque ville qu'ils rencontraient, être arrivés à Jérusalem.

Nous avons laissé les croisés s'éloignant tristement d'une terre qu'ils avaient conquise. La sixième croisade avait été déjà signalée par de grandes victoires, par de grands revers, et le prince que le chef de l'Église désignait pour commander les saintes expéditions en Orient, n'avait point quitté l'Europe. La domination de la Sicile et de l'Italie attirait tour à tour l'attention de la cour de Rome et celle de l'empereur d'Allemagne, et la délivrance des saints lieux servait de voile aux entreprises de la politique. Les pontifes avaient, sans doute, le projet sincère de secourir les colonies chrétiennes. L'histoire contemporaine raconte leurs prédications, leurs travaux et les prodiges de leur zèle infatigable. Mais l'ambition de Frédéric II cachait d'autres desseins; l'agrandissement de son empire en Occident occupait plus ses pensées que la conquête de Jérusalem.

Avant la prise de Damiette, Frédéric avait envoyé en Égypte, comme ses lieutenants, le duc de Bavière et Mathieu, comte de la Pouille. Il leur avait ordonné de s'entendre avec le légat du pape et de ne faire la paix avec les Turcs que du consentement de l'Église romaine. Malgré cette déférence pour le saint-siége, lorsque les chrétiens vaincus dans Mansourah furent obligés d'abandonner leur conquête, des plaintes s'élevèrent de toutes parts contre l'empereur d'Allemagne, et le pape lui-même l'accusa d'avoir, par ses retards, contribué aux désastres de l'armée chrétienne. Frédéric rappela avec chaleur les services qu'il avait rendus à la croisade; comme la cour de Rome persistait à l'accuser, au lieu de protester de son innocence,

il fit éclater sa colère. Dès lors, Honoré, soit qu'il fût intimidé par les discours de Frédéric, soit qu'il obéît à la modération de son caractère, ne s'occupa plus que d'apaiser un prince qu'avaient irrité ses menaces. Pour intéresser Frédéric au projet de la croisade, il eut la pensée de lui offrir un royaume en Asie, et lui proposa d'épouser Yolande, fille et héritière du roi de Jérusalem[1]. Les grands maîtres des templiers, des hospitaliers, de l'ordre teutonique, le patriarche, le roi de Jérusalem, appelés en Italie pour délibérer sur les affaires de la croisade, applaudirent à cette union qui leur assurait le secours d'un puissant monarque. Frédéric accepta un royaume qu'il promit de défendre, et consentit à être excommunié s'il manquait à ses promesses.

[1223.] Après la conférence tenue en Campanie, le roi Jean de Brienne alla solliciter des secours pour la terre sainte dans les principaux États de l'Europe. Lorsque le roi de Jérusalem arriva en France, les Français pleuraient la mort de Philippe-Auguste. Jean de Brienne assista aux funérailles de son bienfaiteur, qui avait légué, en mourant, trois mille marcs d'argent aux défenseurs de la Palestine. Après avoir rendu les derniers devoirs à Philippe, le roi de Jérusalem passa en Angleterre et en Allemagne, où sa présence et ses discours rappelèrent aux chrétiens les malheurs de la terre sainte.

[1] Constance, fille du roi d'Aragon et première femme de Frédéric II, étant morte dans l'année 1222, le pape Honoré, par un diplôme daté de Segni, aux nones du mois d'août, leva l'empêchement que la parenté mettait au mariage de l'empereur avec la fille du roi de Jérusalem. Le même pape, dans une lettre adressée à Philippe-Auguste, roi de France, et datée de Latran, annonce ce nouveau mariage, et le présente comme une garantie du zèle que Frédéric apportera à la guerre sainte (Voyez liv. VII, des *Épîtres d'Honoré*, ép. CXLI, CLXXVI, et liv. VIII, ép. VII).

De son côté, l'empereur Frédéric faisait tous les préparatifs nécessaires pour une expédition qu'il devait diriger en personne. On construisait, par ses ordres, dans tous les ports de la Sicile, des vaisseaux pour le transport des croisés[1]. « Le ciel et la terre, » écrivait-il au pape, me sont témoins que je désire » de toute mon âme le triomphe des armes chrétiennes, » et que je ne néglige rien pour assurer le succès de » la sainte expédition[2]. » Dans toutes ses lettres, Frédéric exhortait le souverain pontife à ne rien négliger pour augmenter le nombre des soldats de Jésus-Christ. Devenu tout à coup plus zélé pour la croisade que le pape lui-même, il reprochait à la cour de Rome d'épargner les indulgences et de confier la prédication de la guerre sainte à des orateurs vulgaires; il conseillait au pape de redoubler d'efforts pour apaiser les querelles entre les princes chrétiens et faire signer la paix aux rois de France et d'Angleterre, afin que la noblesse et le peuple de ces deux royaumes pussent prendre part à la croisade. Frédéric, ne pouvant se rendre en Allemagne, y envoya le grand maître de l'ordre Teutonique, et le chargea d'exhorter le landgrave de Thuringe, le duc d'Autriche, le roi de Hongrie et les autres princes de l'Empire à faire le serment de combattre les infidèles. Il s'engageait à fournir aux croisés des vaisseaux, des vivres, des armes, et tout ce qui leur serait nécessaire pour l'expédition d'outre-mer. Enfin l'empereur déployait tant d'activité, montrait tant d'ar-

[1] Le moine Godefroy dit que la flotte que préparait Frédéric était de cinquante bâtiments de transport, et que ces bâtiments étaient si grands qu'ils pouvaient porter ensemble dix mille fantassins armés et deux mille chevaux avec leurs cavaliers (Voyez les Annales de Godefroy à l'année 1224).

[2] Annales eccl. ad ann. 1224, n. 4.

deur et de zèle, que toute l'attention des chrétiens se portait vers lui, et qu'il était regardé comme l'âme, le mobile et le chef de la sainte entreprise.

Cependant le pape, de son côté, ne négligeait point les intérêts de la croisade : il pressait le départ du duc de Brabant, et promettait quinze mille marcs d'argent au marquis de Montferrat décidé à passer les mers à la tête d'une troupe choisie. Le souverain pontife, qui avait exhorté Philippe-Auguste à se joindre à Frédéric, recommanda aussi les intérêts de Jérusalem à son successeur Louis VIII; il l'invita à se réconcilier avec le roi d'Angleterre, afin de concourir à l'expédition de terre sainte. Honoré reçut du patriarche d'Alexandrie une curieuse lettre[1] que nous devons reproduire ici, parce qu'elle nous fait connaître la situation des chrétiens d'Orient à cette époque :

« Les archevêques, les évêques, les prêtres, clercs, » et généralement tous les chrétiens qui sont en » Égypte, adressent à Votre Sainteté leurs supplica- » tions mêlées de soupirs et de larmes... Nous n'o- » sons point avoir des chevaux dans nos maisons, ni » porter nos morts à travers la ville avec la croix; si » une église chrétienne vient à tomber par quelque » accident, nous n'osons point la réédifier d'aucune » manière. Depuis quatorze ans, chaque chrétien d'É- » gypte paie le *djézièh*, que les Latins appellent *tribut*, » et qui est d'un besant d'or et de quatorze karou- » bas[2]; s'il est pauvre, on le jette en prison, et il ne » peut en sortir qu'en acquittant tout le tribut. Les » chrétiens sont en si grand nombre en Égypte, que,

[1] Raynaldi, Annales eccl. ad ann. 1223, n. IX.

[2] Nous rétablissons ici les mots arabes défigurés dans l'original publié de cette lettre.

» chaque année, il faut payer au trésor du sultan dix
» mille besants sarrasins d'or, monnaie de Babylone.
» Que vous dire de plus, lorsque les chrétiens sont
» employés aux ouvrages les plus avilissants et les plus
» bas, même à nettoyer les places de la ville, ce qui
» fait la honte de toute la chrétienté? On ne doit point
» vous rappeler dans quel état de ruine, de désolation
» et d'abandon, demeure Jérusalem, élevée au rang
» des villes. Le monde entier connaît ce qui s'est passé
» à Damiette et ce qui s'y est fait; il ne faut point
» consigner dans des lettres ce qui est honteux à
» dire.

« Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.
» Venez, et délivrez-nous, notre père spirituel. De
» même que les saints attendaient, avant la venue du
» Christ, la rédemption et la délivrance des hommes
» par le fils de Dieu, ainsi nous soupirons après l'arri-
» vée de votre fils l'empereur. On ne doit point oublier,
» mais il faut au contraire bien se rappeler la conduite
» que doit suivre l'empereur lorsqu'il viendra. Voici la
» voie à tenir pour arriver sain et sauf et sans dommage,
» avec l'agrément de Dieu. Que les galères et les vais-
» seaux (*galeæ et naves*), quels qu'ils soient, entrent par
» la branche du Nil qui débouche à Rosette, et jettent
» l'ancre près d'une ville, située dans une île du fleuve,
» nommée Foha. En agissant ainsi, on obtiendra,
» Dieu le permettant, toute la terre d'Égypte, sans
» éprouver de désastre. Le bras de Rosette est pro-
» fond et large; l'île indiquée abonde en toutes sortes
» de biens, ainsi que le porteur des présentes, homme
» fidèle et l'un de nos familiers, pourra vous le dire;
» nous vous l'avons envoyé, parce que nous connais-
» sons sa prudence et sa sagesse à cet égard. L'événe-

» ment le plus déplorable arrivé en Égypte par la
» conquête de Damiette, et qui tourne au déshonneur
» du christianisme, c'est que cent cinquante églises
» ont été détruites : par celui qui vit dans les siècles,
» je ne mens point dans ce récit. Que votre main
» triomphe des ennemis du Christ! Les Sarrasins,
» appelés *molana*, c'est-à-dire seigneurs, qui occu-
» paient l'Égypte avant Saladin, supplient et conjurent
» Votre Sainteté, par le nom de Dieu, de vous hâter
» d'envoyer celui que vous nous destinez, parce que
» la terre d'Égypte est à vous. »

[1224.] Le bruit des préparatifs de Frédéric était parvenu jusque chez les peuples de la Géorgie. La reine de cette contrée écrivait au chef de l'Église de Rome [1] que le connétable de son royaume et un grand nombre de ses sujets n'attendaient que l'arrivée de l'empereur d'Allemagne pour voler au secours de la Palestine. Les Géorgiens passaient pour un peuple belliqueux: ils étaient redoutés des musulmans; leurs pèlerins avaient le privilége d'entrer à Jérusalem sans payer le tribut imposé aux autres chrétiens [2]. Lorsque le prince de Damas fit démolir les remparts de la ville sainte, les guerriers de la Géorgie jurèrent de venger cet outrage fait à la cité de Dieu; mais l'invasion des Tartares les empêcha de sortir de leur territoire. Depuis cette époque, les hordes de la Tartarie ayant porté leurs ravages vers d'autres contrées, les croisés du Caucase et des bords de la mer Caspienne promettaient de se réunir dans les pays de la Syrie et de l'Égypte aux croisés venus des bords du Rhin et du Danube.

[1] Raynaldi, ad ann. 1224.

[2] Sanuto, liv. III, part. VIII, ch. III. Jacques de Vitri, dans son *Hist. orient.*

Cependant Frédéric ne pouvait point encore remplir ses promesses tant de fois répétées. Le royaume de Sicile et de Naples renfermait des germes de discorde et de rébellion; les républiques de Lombardie se déclaraient ouvertement contre l'empereur d'Allemagne; le saint-siége, qui voyait avec peine les projets ambitieux de Frédéric sur l'Italie, encourageait tous les ennemis d'une puissance dont il redoutait le voisinage. Ainsi la politique de la cour de Rome, les révoltés de la Sicile, les entreprises des républiques italiennes, ne permettaient point à l'empereur de conduire ses armées en Asie. Frédéric demanda au pape un délai de deux années pour accomplir son serment: il fonda sa demande sur la nécessité d'assembler ses armées, et déclara qu'il voulait attendre, pour commencer la guerre sainte, l'expiration de la trêve faite avec les musulmans, montrant ainsi pour les traités conclus avec les infidèles plus de respect qu'on n'en montrait parmi les chrétiens, plus de respect qu'il n'en avait lui-même[1]. Le pape, mécontent, ne pouvait refuser le délai que lui demandait l'empereur; il dissimula sa colère et se contenta d'exiger de nouvelles promesses, qui furent faites, comme toutes les autres, avec la plus grande solennité[2].

Les nouveaux serments de Frédéric avaient surtout pour garantie son mariage avec l'héritière du roi de Jérusalem; ce mariage fut célébré à Brindes, en 1225,

[1] Les lettres de Frédéric adressées au pape pour demander un délai de deux ans, se trouvent dans le registre d'Honoré, liv. VI, ép. VIII. Raynaldi les a copiées sous la date de 1225, n. IV.

[2] Richard de Saint-Germain, et, d'après lui, l'annaliste Raynaldi, nous ont transmis les conditions qui furent imposées à l'empereur et que les cardinaux envoyés auprès de ce prince lui firent jurer par serment de remplir. Voyez ces conditions dans notre Éclaircissement sur les démêlés de l'empereur Frédéric II avec la cour de Rome, à la fin de ce volume.

au milieu des bénédictions du clergé et des acclamations du peuple. L'année suivante, à Rome, Yolande fut couronnée impératrice et reine de Jérusalem par le pape dans l'église de Saint-Pierre. Tous les chrétiens de l'Occident en apprirent la nouvelle avec joie. Cette union leur semblait être le gage le plus assuré des victoires que les croisés remporteraient sur les infidèles. Jean de Brienne, qui avait assisté à la cérémonie du mariage, s'applaudissait d'avoir un empereur pour gendre et pour appui ; mais sa joie ne fut pas de longue durée. Bientôt l'ambition, la jalousie, tout ce qu'il y a de plus profane dans les passions humaines, vint troubler une union contractée au nom de Jésus-Christ. Frédéric, après son mariage, dédaigna sa nouvelle épouse[1], et ne vit plus dans Jean de Brienne, qui prit vivement la défense de sa fille délaissée, que le frère de ce Gauthier qui avait porté le titre de roi de Naples et de Sicile. Il le regarda comme un ennemi de sa puissance, et lui disputa la possession du royaume de Jérusalem. Le pape, charmé de voir l'ambition de Frédéric intéressée à la puissance des chrétiens en Orient, ne s'opposa que faiblement à une prétention dont il espérait tirer parti pour le succès de la croisade. L'empereur se fit reconnaître sans peine comme roi de Jérusalem ; il envoya Hugues de Montbelliard administrer en son nom les affaires de la terre sainte. Ainsi Jean de Brienne, qui s'était montré jusque-là le plus ardent apôtre de la guerre d'outre-mer, outragé comme père et comme roi, dépouillé de sa couronne et désormais étranger aux affaires de la terre sainte, fut obligé d'attendre, dans le silence et la retraite, une occasion favorable

[1] Le continuateur de Guillaume de Tyr rapporte ici des détails plus que naïfs (Voyez l'extrait de cet auteur, *Bibliothèque des Croisades*, t. I).

pour se venger de son gendre et retrouver un royaume.

[1226.] Frédéric poursuivait les préparatifs de la guerre sainte, et semblait, plus que jamais, disposé à partir pour l'Orient. Dans tous les royaumes de l'Europe on prêchait la croisade au nom du chef de l'Église. Le souverain pontife écrivit à tous les princes pour les exhorter à suspendre leurs divisions et à ne s'occuper que de la guerre d'outre-mer.

Comme les hostilités venaient de recommencer entre l'Angleterre et la France, Honoré ordonna à Louis VIII de déposer les armes, et le menaça de l'excommunication s'il ne faisait promptement la paix. Le roi de France, avant d'obéir aux ordres du pape, voulut faire la conquête du Poitou; et, tandis que les foudres de Rome grondaient sur sa tête, le peuple et le clergé remerciaient le ciel de ses victoires dans toutes les églises du royaume.

La guerre contre les Anglais n'était point le seul obstacle au départ des croisés français: on poursuivait l'expédition contre les Albigeois. Lorsque Louis VIII eut conclu une trêve avec l'Angleterre, il se décida enfin à prendre la croix, et fit le serment, non point d'aller combattre les infidèles en Asie, mais les hérétiques dans le Languedoc. Dans cette croisade, le roi de France avait le double avantage de ne point sortir de ses États et de faire des conquêtes qui devaient agrandir un jour son royaume. Les seigneurs et les barons suivirent Louis VIII dans les provinces méridionales, et ne songèrent point à délivrer Jérusalem.

Dans le même temps, les envoyés du pape et ceux de Frédéric exhortaient les peuples d'Allemagne à secourir les chrétiens de la Palestine. Leurs prédications, qui avaient d'abord obtenu un grand succès, finirent

par inspirer peu de confiance et d'enthousiasme. Comme le pape avait recommandé aux prédicateurs de la croisade de prodiguer les indulgences de l'Église, on vit avec étonnement les plus grands criminels prendre la croix et faire le serment d'expier leurs péchés par le saint pèlerinage. On se rappelle que saint Bernard avait appelé à la défense de Jésus-Christ les voleurs et les meurtriers; mais les opinions et les mœurs commençaient à changer, et ce qui avait réussi dans le siècle précédent, n'était plus qu'une source de scandale. Le moine d'Ursperg, auteur contemporain, nous apprend que la facilité accordée aux hommes les plus pervers de racheter leurs forfaits en prenant la croix et les armes, ne fit que multiplier les grands criminels et refroidir le zèle des véritables défenseurs de Jésus-Christ.

Les orateurs qui prêchaient la croisade en Angleterre recueillirent plus de fruit de leurs travaux, et durent surtout leurs succès à des phénomènes célestes dont l'apparition vint seconder les efforts de leur éloquence. Un crucifix lumineux avec les marques des cinq plaies du Sauveur, parut tout à coup dans le ciel. Cette vue miraculeuse enflamma l'enthousiasme du peuple; et, si l'on en croit Mathieu Pâris [1], plus de soixante mille Anglais firent le serment de prendre les armes pour délivrer les saints lieux.

L'Espagne était toujours le théâtre d'une guerre sanglante entre les Maures et les chrétiens. Soutenus, les uns par des guerriers venus d'Afrique, les autres par

[1] Mathieu Pâris, qui raconte ce prodige, dit qu'il eut lieu le jour de la Saint-Jean-Baptiste, et qu'il fut vu par un marchand de poissons (Voyez *Bibliothèque des Croisades*, t. II). La chronique d'Ursperg et le moine Godefroy parlent de semblables apparitions qui eurent lieu dans le même temps en Allemagne.

des chevaliers et des soldats accourus des provinces de France, ils se livraient chaque jour des combats, sans détruire réciproquement leurs moyens d'attaque ou de défense. Au milieu de ces guerres où l'on invoquait tour à tour Mahomet et Jésus-Christ, l'Espagne n'entendait point les plaintes et les gémissements de Jérusalem.

Un autre enthousiasme que celui des croisades, celui de la liberté, agitait alors les plus belles contrées de l'Italie. La plupart des villes, entraînées par la jalousie et toutes les passions des républiques, se déclaraient la guerre entre elles, combattaient tantôt pour leur territoire, tantôt pour leur indépendance. Dans chacun de ces petits États, les partis s'attaquaient, se poursuivaient avec fureur, se disputaient les armes à la main l'exercice du pouvoir. Les villes, les principautés, les seigneuries, invoquaient, les unes l'autorité des papes, les autres l'autorité des empereurs d'Allemagne; les factions des Guelfes et des Gibelins troublaient toutes les cités, divisaient toutes les familles. Ces discordes, ces guerres civiles, détournaient les peuples de la guerre d'outre-mer.

Les villes de la Lombardie avaient formé une puissante confédération qui donnait de continuelles inquiétudes à Frédéric et le retenait en Occident. Honoré employa tous les moyens en son pouvoir pour rétablir la paix et diriger tous les esprits vers la croisade. Il fit enfin promettre aux républiques lombardes de se réunir à l'empereur d'Allemagne pour la délivrance de la terre sainte.

[1227.] Quoique les peuples eussent perdu quelque chose de leur enthousiasme pour la guerre sacrée, on pouvait encore former une armée redoutable, en ras-

semblant tous les guerriers qui avaient pris la croix dans plusieurs contrées de l'Europe. Les nouveaux croisés devaient se réunir dans le port de Brindes, où l'on préparait des vaisseaux pour les transporter en Orient. A leur arrivée dans le royaume de Naples, l'empereur d'Allemagne leur fournissait des vivres et des armes. Tout était prêt pour l'expédition; le pape allait enfin voir ses vœux accomplis et recueillir le prix de ses travaux et de ses prédications, lorsque la mort l'enleva à la chrétienté.

Grégoire IX, qui lui succéda, avait les lumières, les vertus et l'ambition d'Innocent III. Dans l'exécution de ses desseins, il ne craignait ni les difficultés, ni les périls; les obstacles qu'on ne pouvait briser que par la violence n'effrayaient point son audace, et n'ébranlaient jamais sa volonté opiniâtre. A peine Grégoire fut-il monté sur le trône pontifical, que les préparatifs de la croisade fixèrent toutes ses pensées et devinrent le principal objet de son active sollicitude. Les croisés rassemblés dans la Pouille eurent beaucoup à souffrir de l'influence du climat et de la saison [1]; le souverain pontife ne négligea rien pour adoucir leurs maux et pour hâter leur départ. Il exhorta l'empereur à s'embarquer, en lui disant : « Le Seigneur vous a mis en » ce monde comme un chérubin armé d'un glaive tour- » noyant, pour montrer à ceux qui s'égarent le chemin » de l'arbre de la vie [2]. » Cependant la mort moissonnait chaque jour un grand nombre de croisés; les pèlerins avaient déjà vu les funérailles du landgrave de Thuringe et de plusieurs seigneurs allemands, lorsque Frédéric, n'osant plus résister aux volontés du saint-

[1] Richard de Saint-Germain, l'abbé d'Ursperg et Sigonius.
[2] Raynaldi, ad ann. 1227.

siége, donna enfin le signal du départ. Dans toutes les provinces de son empire on adressait au ciel des prières pour le succès de son pèlerinage ; mais il se trouvait à la tête d'une armée découragée par toutes sortes de souffrances, et lui-même paraissait peu ferme dans sa résolution. A peine la flotte était-elle sortie du port de Brindes, qu'elle fut assaillie et dispersée par une violente tempête; l'empereur tomba malade, et, redoutant les suites de son mal, les écueils de la mer, peut-être aussi les projets de ses ennemis, touché des plaintes de ceux qui l'acompagnaient, il renonça tout à coup à son entreprise lointaine, et débarqua dans le port d'Otrante.

Grégoire avait célébré le départ de Frédéric comme un triomphe de l'Église : il regarda son retour comme une véritable révolte contre le saint-siége. La petite ville d'Agnani, où le pape s'était retiré, fut témoin de sa colère, et vit naître le formidable orage qui troubla si longtemps le monde chrétien. Accompagné des cardinaux et des évêques, Grégoire se rendit dans la principale église, et, monté en chaire, il prononça devant tout le peuple assemblé un sermon qui avait pour texte : *Il est nécessaire qu'il arrive des scandales*. Après avoir cité les prophètes, parlé du triomphe de saint Michel sur le dragon, il lança contre Frédéric les anathèmes de l'Église [1].

L'empereur envoya d'abord au pape des ambassadeurs pour expliquer et justifier sa conduite. Grégoire inexorable refusa de les entendre, s'adressa à tous les

[1] Voyez sur cette fulmination l'auteur anonyme de la vie de Grégoire, cité par Raynaldi sous la date de 1227, n. 29, et les historiens Richard de Saint-Germain, le moine Godefroy, Mathieu Pâris, Conrad d'Ursperg, Henri Stéron, etc.

souverains de l'Europe[1], et leur représenta Frédéric comme un prince infidèle et parjure; il l'accusait d'avoir exposé les croisés à périr de faim, de soif et de chaleur dans les campagnes de la Pouille, d'avoir enfin, sous le vain prétexte d'une maladie, violé son serment et déserté les drapeaux de Jésus-Christ *pour retourner aux délices ordinaires de son royaume.* Frédéric irrité répondit avec amertume aux accusations de Grégoire[2]; dans son apologie, qu'il envoya à tous les princes de la chrétienté, il se plaignait des usurpations du saint-siége, et montrait sous les couleurs les plus odieuses la politique et les desseins ambitieux de la cour de Rome. « L'Église romaine, disait-il, envoie partout des légats *avec pouvoir de punir, de suspendre, d'excommunier, non dans le dessein de répandre la parole de Dieu, mais pour ramasser de l'argent et recueillir ce qu'ils n'ont pas semé.* » L'empereur rappelait dans ses lettres les violences exercées par les papes envers le comte de Toulouse, envers le roi d'Angleterre; il ajoutait que les domaines du clergé ne suffisaient plus à l'ambition du saint-siége, et que les souverains pontifes voulaient étendre leurs mains sur tous les royaumes.

Dès lors la guerre se trouva déclarée entre le pape et l'empereur: ils n'avaient ni l'un ni l'autre le caractère et l'humeur pacifiques; tous deux, jaloux de leur pouvoir jusqu'à l'excès, poursuivaient leurs desseins avec une constance que rien ne pouvait ébranler. Gré-

[1] Voyez ép. CLXXVII et CLXXVIII du Recueil des lettres de Grégoire IX, liv. I, rapportées par Raynaldi, ad ann. 1227, n. 30 et suiv., et par Mathieu Pâris, ad ann. 1228.

[2] L'abbé d'Ursperg, favorable à Frédéric II, a rapporté en entier la lettre de ce prince sous la date de 1227. Cette lettre, mentionnée par Mathieu Pâris, se trouve aussi dans le Recueil de lettres de Pierre des Vignes, secrétaire de l'empereur.

goire, quoique dans un âge très-avancé, montrait une activité infatigable, ne laissait point de repos à ses ennemis, invoquait à la fois contre eux les foudres de la religion et celles de la guerre; il ne dédaignait point les armes d'une éloquence véhémente et passionnée : les manifestes qu'il publiait rappelaient sans cesse les menaces faites par les prophètes ; ces menaces, mêlées à d'obscures allégories, donnaient à ses paroles une teinte sombre et mystérieuse qui le faisait regarder comme l'interprète du ciel irrité. Frédéric n'était pas un prince moins habile, un ennemi moins redoutable : l'art de la guerre n'avait point de secrets ni de stratagèmes qu'il ne connût, la politique point de moyens qu'il ne sût employer ; doué d'un esprit vif et pénétrant, versé dans les sciences humaines, il savait confondre ses ennemis dans une discussion, comme il savait les vaincre sur le champ de bataille ; descendant, par les femmes, de ces fameux Normands qui avaient conquis la Sicile et le royaume de Naples, il unissait comme eux le courage et la ruse, l'audace et la dissimulation ; pour plaire à la cour de Rome, il avait fait des lois barbares contre les hérétiques; devenu l'ennemi des papes, il ne craignit point d'armer les hérétiques et les musulmans contre la cour de Rome. Lorsqu'on lui offrit le royaume de Jérusalem, il ne mettait pas un grand prix à cette possession, mais il l'accepta avec joie pour augmenter sa popularité dans le monde chrétien, et pour s'armer un jour contre les souverains pontifes d'un titre qui était alors en vénération.

[1228.] Une guerre entre de pareils ennemis devait être terrible et répandre la désolation et le trouble dans toute la chrétienté. Grégoire, de retour à Rome, renouvela son excommunication dans l'église de Saint-

Pierre[1]; Frédéric, pour s'en venger, attira dans son parti la noblesse romaine[2], qui prit les armes, insulta le souverain pontife jusqu'au pied des autels, et le força d'abandonner la capitale du monde chrétien. Le pape, chassé de Rome, poursuivit son ennemi avec plus de fureur, et, déployant la formidable autorité de l'Église universelle, il délia les sujets de Frédéric du serment de fidélité, en leur rappelant qu'on ne doit point d'obéissance à ceux qui *s'opposent à Dieu et à ses saints*.

Cependant les chrétiens de la Palestine ne cessaient pas d'implorer les armes de l'Occident. Une lettre du patriarche de Jérusalem, des évêques de Césarée, de Béthléem, des grands maîtres des trois ordres militaires[3], vint apprendre au souverain pontife le désespoir dans lequel étaient tombés les fidèles d'Orient, lorsqu'on leur avait annoncé que Frédéric différait son départ. Le pape accueillit leurs plaintes, et mit d'autant plus de zèle à les faire connaître à tous les chrétiens, qu'elles lui fournissaient une nouvelle occasion d'accuser l'empereur d'Allemagne. Mais les plaintes de la Palestine et les pressantes exhortations de Grégoire ne purent émouvoir les peuples de l'Occident, occupés de leurs propres dangers et consternés à la vue des violents orages qui venaient d'éclater. Ainsi, dans cette circonstance malheureuse, les colonies chrétiennes abandonnées à elles-mêmes et livrées aux plus

[1] Voyez les lettres de Grégoire IX adressées à tous les archevêques et évêques de la Pouille, liv. I du Recueil des lettres de Grégoire, ép. CLXXX. Le renouvellement de l'excommunication eut lieu le jeudi saint. Raynaldi, ad ann. 1228, n. 1, 2 et suiv.

[2] L'abbé d'Ursperg, les actes de Grégoire, Albert de Stade, Sigonius, Mathieu Pâris.

[3] Cette lettre des évêques de la Palestine est rapportée par Mathieu Pâris, sous la date de 1227.

grands désordres auraient pu être envahies et détruites de fond en comble, si la providence n'eût suscité de nouvelles discordes parmi leurs ennemis.

Pendant le siége de Damiette, le danger avait réuni les enfants de Malek-Adhel. Après la victoire, l'ambition reprit la place de la crainte : les princes ayoubites se disputèrent les villes et les provinces que leur union avait sauvées de l'invasion des chrétiens. Coradin, prince de Damas, redoutant les entreprises de son frère Malek-Kamel, sultan d'Égypte, venait d'appeler à son secours Gelal-Eddin, souverain du vaste empire du Karisme. Le sultan du Caire craignit pour lui-même les suites de cette alliance, et tourna ses regards vers les princes de l'Occident. Depuis plusieurs années, le seul bruit des préparatifs de Frédéric jetait l'effroi parmi les puissances musulmanes. L'empereur d'Allemagne était regardé dans l'Orient comme le chef de toutes les nations de l'Europe. Le sultan d'Égypte[1] mettait le plus grand prix à désarmer un ennemi formidable; et, comme les plaintes du pape, comme le bruit des discordes qui avaient éclaté parmi les chrétiens, étaient parvenus jusqu'à lui, il conçut l'espoir de trouver dans Frédéric un allié sincère, un auxiliaire puissant.

Malek-Kamel envoya des présents et des ambassadeurs à l'empereur d'Allemagne : il invitait Frédéric à se rendre en Orient, et promettait de lui livrer Jéru-

[1] Ces détails, ignorés de tous les vieux historiens chrétiens, sont rapportés par Aboulféda et par la plupart des auteurs arabes qui racontent les événements de cette époque. Les mêmes auteurs nomment l'envoyé musulman *Fakr-Eddin;* ils défigurent le nom de l'envoyé de Frédéric, et disent que ce prince avait choisi pour cette mission celui qui dans son enfance avait été son gouverneur. Nous renvoyons à la *Bibliothèque des Croisades*, t. IV.

salem. Cette proposition causa autant de joie que de surprise à l'empereur, qui envoya à son tour en Égypte un ambassadeur chargé de connaître les intentions du sultan du Caire et de lui offrir son amitié. L'envoyé de Frédéric fut reçu à la cour du sultan avec de grands honneurs, et revint annoncer à son maître que Malek-Kamel était prêt à le seconder dans son expédition d'outre-mer.

Cette négociation, qui fut ignorée du pape et de tous les chrétiens de l'Occident[1], détermina Frédéric à poursuivre le projet de la croisade; il avait plusieurs autres motifs pour ne point renoncer à son expédition d'Orient. Il savait que Jean de Brienne était sur le point de retourner en Palestine et de se remettre en possession du royaume de Jérusalem. Le pape continuait à le représenter comme l'ennemi de Jésus-Christ et le fléau des chrétiens. Pour faire échouer le projet de Jean de Brienne et répondre au souverain pontife d'une manière victorieuse, Frédéric résolut de s'embarquer pour la terre sainte. Il voulut proclamer son dessein avec le plus grand appareil, et fit placer dans la plaine de Barlette un trône magnifique sur lequel il monta en présence d'une foule innombrable de spectateurs. Dans tout l'éclat de la magnificence impériale, il parut revêtu de la croix des pèlerins, et lui-même annonça au peuple assemblé qu'il allait partir pour la Syrie. Afin de donner plus de solennité à cette pompeuse cérémonie, et pour toucher les cœurs de la multitude, l'empereur fit lire à haute voix son testament; les barons et les seigneurs jurèrent au pied de son

[1] Le père Maimbourg dit cependant que le bruit courut que l'empereur s'était concerté avec le soudan avant que de partir; mais il n'ose le croire, parce qu'il n'en trouve aucune preuve dans l'histoire (Liv. X, p. 285). On voit que Maimbourg n'avait pas connaissance des auteurs arabes.

» qui m'as engagé à venir ici; les rois et le pape sont in-
» struits de mon voyage : si je m'en retournais sans
» avoir rien obtenu, je perdrais toute considération à
» leurs yeux. Après tout, cette Jérusalem n'est-elle
» pas le berceau de la religion chrétienne? N'est-ce pas
» vous qui l'avez renversée? elle est maintenant ré-
» duite à la dernière misère. De grâce, rends-la-moi
» dans l'état où elle est, afin qu'à mon retour je puisse
» lever la tête parmi les rois. Je renonce d'avance à
» tous les avantages que je pourrais en retirer. »

Ce fut un singulier spectacle dans cette croisade, que celui de deux grands monarques opposés par la religion, rapprochés par une tolérance réciproque, peut-être par l'indifférence, unis par les mêmes goûts et confondant leurs vœux pour la paix, tandis qu'autour d'eux tout respirait la haine, la barbarie et la guerre. Dans l'armée chrétienne, on faisait un crime à Frédéric d'avoir envoyé au sultan du Caire sa cuirasse et son épée comme un gage de ses dispositions pacifiques. Parmi les musulmans, on reprochait à Malek-Kamel de rechercher l'alliance des ennemis de l'islamisme, en envoyant au chef des Francs un éléphant, des chameaux, et les plus rares productions de l'Arabie, de l'Inde et de l'Égypte. Le mécontentement s'accrut encore dans les deux camps lorsque l'empereur reçut en présent, du sultan du Caire, une troupe de jeunes femmes élevées, selon l'usage des Orientaux, pour danser dans la salle des festins[1].

[1] Seize ans plus tard, on reprocha dans le concile de Lyon à l'empereur Frédéric, son commerce avec les femmes musulmanes. Thadée de Suesse justifia son maître, en disant que ces femmes n'étaient destinées qu'à amuser l'empereur par leurs tours d'adresse, et que, sachant qu'elles étaient devenues une occasion de reproches et de scandale, Frédéric les avait pour jamais éloignées de lui.

mes des musulmans. Il laissait en Sicile la plus grande partie de son armée; le duc de Spolète, son lieutenant, était chargé tout à la fois de négocier la paix avec le pape et de poursuivre la guerre commencée contre l'État romain.

Lorsqu'il apprit le départ de l'empereur, Grégoire se trouvait dans la petite ville d'Assise, occupé de la canonisation de saint François. Pendant plusieurs jours, il avait chanté les hymnes de l'espérance et de la joie: « *François*, disait-il, *avait paru comme l'étoile du matin, comme la lune dans son éclat*[1]. » Ce langage de paix, cet appareil de fête, fut tout à coup interrompu par les malédictions que le pape prononca contre Frédéric. Le souverain pontife se rendit au pied des autels et conjura le ciel de confondre l'orgueil des monarques impies et de faire échouer leurs entreprises sacriléges.

Cependant l'empereur était arrivé sur les côtes de Syrie : il fut reçu à Ptolémaïs par le patriarche, le clergé et les grands maîtres des ordres militaires [2]. Pendant plusieurs jours les chrétiens d'Orient virent en lui le libérateur et le roi de Jérusalem; mais il s'opéra bientôt un changement dans les esprits. Deux disciples de saint François, envoyés par le pape, vin-

[1] Dans la bulle que le pape adressa à l'Église de France pour lui annoncer la canonisation de saint François d'Assise, il s'exprimait en ces termes :

« Comme cette lumière a brillé dans le monde de manière que, grâce » à Dieu, elle a mérité d'être placée, non sous le boisseau, mais sur le » chandelier, nous vous invitons et vous exhortons, par nos lettres aposto- » liques, d'exciter la dévotion des fidèles à la vénération de cet homme » saint, et à célébrer, tous les ans, sa fête le 5 des nones d'octobre, afin que » le Seigneur, par ses prières, vous accorde sa grâce dans ce siècle pré- » sent, et sa gloire dans le siècle à venir. » (Raynaldi, ad ann. 1228, nº 36.)

[2] Mathieu paris, Sigonius, la lettre de Gérold, patriarche de Jérusalem, et Raynaldi, ad ann. 1229.

rent annoncer au patriarche, aux trois grands maîtres des ordres militaires, à tous les fidèles, qu'ils avaient reçu un prince rebelle aux volontés de l'Église [1]. Dès lors le mépris, la haine, la défiance, prirent la place du respect et de la soumission. On commença à s'apercevoir que Frédéric n'était suivi que d'un petit nombre de guerriers, et qu'il n'avait point assez de troupes pour se faire redouter des infidèles ou des chrétiens. On ne parlait dans Ptolémaïs que de l'excommunication du pape, des moyens de se soumettre à l'obéissance d'un prince hérétique : jamais on n'avait moins songé à la délivrance de Jérusalem.

Au moment où Frédéric arrivait en Syrie, Coradin, souverain de Damas, venait de mourir, laissant ses États aux mains d'un jeune prince incapable de les défendre. L'esprit de licence qu'on remarquait déjà dans les dernières guerres parmi les troupes de Syrie et de l'Égypte, faisait chaque jour de nouveaux progrès, et mettait en péril tous les trônes musulmans. Le sultan du Caire était venu, à la tête d'une armée, dans la Palestine, pour s'en emparer sur le fils de Coradin. La renommée annonçait qu'il venait pour défendre Jérusalem et pour combattre les chrétiens ; mais son véritable dessein était de profiter des événements de la guerre et des discordes qui éclataient de toutes parts, pour s'emparer de Damas et triompher des ennemis que la jalousie et l'ambition lui avaient suscités

[1] Bernard Marangone, dans sa chronique de la ville de Pise, dit que le pape écrivit au soudan lui-même pour le prévenir des desseins de Frédéric et l'engager à se venger de ce prince. Le soudan, pour augmenter les divisions qui régnaient entre le pape et l'empereur, ne crut pouvoir mieux faire que d'envoyer à celui-ci la lettre du pontife (Voyez *Bibliothèque des Croisades.*)

parmi les musulmans et les princes de sa propre famille.

L'empereur d'Allemagne sortit de Ptolémaïs avec son armée et vint camper entre Césarée et Joppé. Il avait envoyé auprès de Malek-Kamel le seigneur de Sidon et le comte Thomas de Célano, pour lui rappeler ses promesses et lui dire que, maître des plus vastes provinces de l'Occident, il ne venait point en Asie pour faire des conquêtes, qu'il n'avait d'autre projet que de visiter les saints lieux et de prendre possession du royaume de Jérusalem qui lui appartenait.

Lorsque les ambassadeurs chrétiens arrivèrent auprès de l'armée musulmane, campée dans le voisinage de la ville sainte, les circonstances qui avaient engagé Malek-Kamel [1] à solliciter le secours de Frédéric étaient changées, et le sultan se trouvait dans une position embarrassante [2]. On ne redoutait plus l'invasion des Karismiens, mais celle des guerriers de l'Occident. Naguère il avait promis de livrer Jérusalem à l'empereur des Francs; alors, pour obtenir la possession de Damas, il venait de promettre aux princes musulmans de conserver la Judée sous les lois de l'islamisme. Le sultan reçut avec distinction les députés de Frédéric, mais il ne répondit point à leurs propositions; toutefois, il envoya à l'empereur une ambassade, chargée d'exprimer son désir de la paix et son estime par-

[1] L'historien Aboulféda remarque que le sultan se repentit alors d'avoir appelé Frédéric (*Bibliothèque des Croisades*, extraits des auteurs arabes).

[2] On peut consulter ici l'historien Ibn-Alatir, qui rapporte une lettre du sultan d'Égypte à son frère le prince de Kélat, qui était venu de la Mésopotamie pour secourir son neveu le prince de Damas. Malek-Kamel parvint à mettre son frère dans ses intérêts en le menaçant de se retirer en Égypte avec son armée et de le laisser aux prises avec les Francs (*Bibliothèque des Croisades*, t. IV, auteurs orientaux).

ticulière pour le plus grand prince de la croyance d'Issa. On était alors au milieu de l'hiver, et les deux armées ennemies n'attendaient point le signal des combats. Des négociations pacifiques s'établirent, dans lesquelles l'empereur d'Allemagne et le sultan du Caire se témoignèrent une affection réciproque. Frédéric, dont le nom seul avait répandu l'effroi parmi les infidèles, excitait vivement leur attention et leur curiosité. On parlait des puissants royaumes qui formaient son empire au delà des mers. Ce prince, si on en croit les chroniques musulmanes, était roux et chauve, il avait la stature petite, la vue faible, ce qui faisait dire aux Orientaux que [1], *s'il eût été esclave, on n'en aurait pas donné deux cents drachmes*. Cependant on admirait ses vertus guerrières et sa magnificence impériale. On vantait à la cour du sultan ses lumières dans la médecine, dans la dialectique, dans la géométrie, et les musulmans de la Syrie et de l'Égypte se plaisaient d'autant plus à relever le mérite de ses connaissances, qu'ils les attribuaient aux leçons des Arabes de la Sicile.

D'un autre côté, Malek-Kamel n'était pas moins digne de fixer l'attention et d'attirer l'estime de ses ennemis. Ce prince avait souvent montré une modération qu'on aurait pu regarder, en Orient, comme un phénomène; les chrétiens n'avaient pas sans doute oublié que, dans la dernière guerre, il avait sauvé de la mort l'armée prisonnière du roi de Jérusalem. Le sultan du Caire passait aussi pour aimer les savants et pour cultiver les lettres. Il se montrait si passionné pour la poésie, comme on a pu le voir dans cette histoire, qu'il écrivait quelquefois en vers à ses lieute-

[1] La chronique d'Yafeï.

nants, à ses alliés, et que ceux-ci, pour obtenir son amitié ou sa faveur, lui répondaient dans le même langage.

L'émir Fakr-Eddin, que Malek-Kamel avait envoyé auprès de Frédéric en Sicile, et qui, à l'époque dont nous parlons, était chargé des négociations pour la paix, connaissait les lois et les mœurs de l'Occident. Fils d'un des scheiks les plus savants de l'Égypte, il avait lui-même une grande réputation de savoir et d'habileté. Aussi, dans les fréquentes conférences qui eurent lieu entre les musulmans et les chrétiens, on parla bien plus souvent de la géométrie d'Euclide, des aphorismes d'Averrhoès et de la philosophie d'Aristote, que de la religion de Jésus-Christ et de celle de Mahomet: Imitant en quelque sorte ces rois d'Orient qui, au temps de Salomon, envoyaient à leurs voisins des énigmes à deviner, Frédéric adressa plusieurs fois au sultan du Caire des problèmes de géométrie et de philosophie[1]. Le sultan, après avoir consulté les scheiks les plus savants, chargeait ses ambassadeurs de porter sa réponse à l'empereur, et lui envoyait à son tour de nouveaux problèmes à résoudre.

Quoique Jérusalem fût le principal et même l'unique objet des négociations, aucun des deux princes ne paraissait mettre un grand prix à la possession de la ville sainte. Malek-Kamel n'y voyait que *des églises et des maisons en ruine*. Frédéric écrivit au sultan pour réclamer l'accomplissement de sa promesse, et voici sa lettre qui nous a été conservée par l'historien arabe Dehebi :

« Je suis ton ami. Tu n'ignores pas combien je suis
» au-dessus de tous les princes de l'Occident. C'est toi

[1] Makrisi.

leur permît de disposer de leurs forces pour leur sûreté ou leur ambition personnelle. Une trêve fut enfin conclue le 20 février 1229, pour dix ans six mois et dix jours. Malek-Kamel abandonna à Frédéric Jérusalem, Béthléem, et tous les villages situés sur la route de Joppé et de Ptolémaïs [1]; de plus, la cité de Nazareth, le territoire de Thoron, et Sidon avec ses dépendances. Il était permis aux chrétiens de relever les châteaux de Joppé, de Césarée et de Sidon, celui de Sainte-Marie qui avait été bâti par les chevaliers de l'ordre Teutonique sur les hauteurs voisines de Saint-Jean-d'Acre. D'après les conditions du traité, les musulmans devaient conserver dans la ville sainte la mosquée d'Omar et le libre exercice de leur culte. La principauté d'Antioche et le comté de Tripoli n'étaient point compris dans la trêve. L'empereur d'Allemagne s'engageait à détourner les Francs de toute espèce d'hostilités contre les sujets et les terres du sultan.

Lorsque l'on connut les dispositions du traité, la paix fut regardée dans les deux camps comme impie et sacrilége. Les musulmans qui habitaient Jérusalem abandonnèrent en pleurant leurs demeures, et maudirent le nom de Malek-Kamel. Les poëtes déplorèrent les conquêtes des chrétiens dans des vers lugubres ou satiriques que l'histoire orientale nous a conservés. Quand la nouvelle de la trêve parvint dans la capitale de la Syrie [2], un des plus célèbres orateurs de l'isla-

[1] Ce traité est rapporté par Raynaldi avec des notes critiques de Gérold, patriarche de Jérusalem, ann. 1229, n. 16 et suiv.

[2] Les auteurs orientaux nous apprennent que Malek-Kamel fut obligé d'écrire au calife de Bagdad pour se justifier. Makrisi parle du désespoir des habitants de Jérusalem. Yafeï rapporte plusieurs pièces de vers composées dans cette circonstance. L'iman qui prononça le panégyrique de Jérusalem, était l'historien Ibn-Giouzi, qui raconte lui-même le fait.

misme prononça dans la grande mosquée le panégyrique de Jérusalem, et, rappelant en termes pathétiques la perte que venaient de faire les musulmans, il arracha des larmes à tout le peuple assemblé.

L'indignation et la douleur éclatèrent plus vivement encore parmi les chrétiens. Les prélats et les évêques déclamaient avec véhémence contre un traité qui laissait subsister des mosquées en présence du saint sépulcre et confondait en quelque sorte le culte de Mahomet avec la religion de Jésus-Christ. L'archevêque de Césarée jeta un interdit[1] sur les saints lieux recouvrés, et le patriarche de la Judée refusa aux pèlerins la permission de visiter le tombeau du Sauveur. Jérusalem n'était plus pour les fidèles la ville sainte et l'héritage du fils de Dieu.

Lorsque Frédéric y fit son entrée, un morne silence régnait sur son passage[2] : accompagné des barons allemands et des chevaliers teutoniques, revêtu de ses habits impériaux, il se rendit à l'église de la Résurrection, qui était tendue de deuil et qui semblait gardée par l'ange de la mort. Après une courte prière, il fit mettre une couronne d'or sur le grand autel. Tous les ecclésiastiques, gardiens du saint tombeau, avaient déserté le sanctuaire, où ils croyaient voir *l'abomination de la désolation* annoncée par les menaces de l'Écriture. Frédéric prit lui-même la couronne, et, la plaçant sur sa tête, il fut proclamé roi de Jérusalem sans aucune cérémonie religieuse. Les images des apôtres et des saints étaient voilées. On ne vit au pied des autels que des épées et des lances, et les voûtes sacrées ne reten-

[1] Richard de Saint-Germain, *Bibliothèque des Croisades*.
[2] Les extraits des auteurs arabes, *Bibliothèque des Croisades*, t. IV.

tirent alors que des bruyantes acclamations des guerriers.

Après son couronnement, Frédéric écrivit au pape et à tous les princes de l'Occident qu'il avait reconquis Jérusalem sans effusion de sang et comme par miracle. Il invitait les rois et les princes chrétiens à rendre de solennelles actions de grâces à Dieu, qui manifeste quelquefois sa puissance, non par l'appareil et le nombre des chevaux et des chars, mais par des moyens faibles en apparence, et qui est toujours admirable dans ses vues sur les enfants des hommes. Dans le même temps, le patriarche adressait une lettre à Grégoire[1] et à tous les fidèles de la chrétienté, pour leur montrer l'impiété et la honte du traité que venait de conclure l'empereur d'Allemagne. En apprenant le succès de Frédéric, le souverain pontife déplora la conquête de Jérusalem comme on aurait déploré sa perte, et compara le nouveau roi de la Judée à ces monarques impies que la colère de Dieu avait fait asseoir sur le trône de David.

Frédéric ne put rester longtemps dans la ville sainte, qui retentissait d'imprécations contre lui; il revint à Ptolémaïs, où il ne trouva que des sujets révoltés et des chrétiens scandalisés de ses succès[2]. Le patriar-

[1] La lettre du patriarche, dans laquelle était renfermée la copie du traité avec des notes critiques, n'est d'un bout à l'autre qu'une déclamation violente contre Frédéric. Cette lettre, rapportée par Mathieu Pâris et copiée par Raynaldi sous la même date de 1229, a été traduite dans l'extrait de Mathieu Pâris, *Bibliothèque des Croisades*. Le patriarche commence par dire que de la plante de ses pieds au sommet de sa tête on ne pourrait trouver un grain de bon sens dans ce prince. Toute la lettre tend à justifier ce jugement.

[2] Les opinions des historiens sur cette expédition de Frédéric II sont si opposées, que nous avons cru devoir en présenter ici une courte analyse :

Richard de Saint-Germain dit que, lorsque l'empereur retourna à Acre, le patriarche, les grands maîtres du Temple et des hospitaliers agirent de

che et le clergé avaient jeté un interdit sur la ville pendant le temps que l'empereur devait y rester. Tout exercice du culte était interrompu : les autels étaient dépouillés de leurs ornements, et les croix, les reliques, les images des saints, renversées par terre ; on n'entendait plus le son des cloches ni les hymnes religieux. Un silence lugubre régnait dans le sanctuaire, où les prêtres célébraient la messe à voix base et les portes fermées. Les morts étaient enterrés dans les champs, sans prières et sans cérémoniés funèbres. Tout annonçait le temps des grandes calamités et l'effroi des vengeances du ciel. Ce fut ainsi qu'on reçut à Ptolémaïs le libérateur de Jérusalem.

On était alors dans la semaine sainte ; cette époque religieuse donnait plus de crédit au clergé et plus de solennité aux menaces et aux malédictions de l'Église. Frédéric se vit obligé de négocier la paix avec les chrétiens comme il l'avait fait avec les infidèles, et, ne pouvant réussir à ramener les esprits, il les anima encore davantage par ses violences. Il fit fermer les por-

telle sorte, qu'il fut plus clair que le jour que ce furent eux qui excitèrent contre lui dans cette ville une guerre intestine.

L'auteur anonyme des *Antiquités de Goslar*, recueil de Heineccius, s'attache à justifier l'empereur et n'hésite point à condamner la cour de Rome, qu'il accuse d'avoir voulu dominer en Italie et d'avoir employé tous les moyens pour y parvenir.

Mutius, Collection de Pistorius, montre beaucoup de réserve à l'égard de Frédéric, et se contente de dire que le pape désapprouva le traité conclu avec les musulmans. En parlant ensuite des embarras qu'on avait suscités à l'empereur, il ajoute que ce prince *fit comme le chasseur qui chasse malgré les chiens.*

Jean Villani prétend que tous les chrétiens de la Palestine regardèrent la paix faite avec le soudan comme une paix fausse, honteuse et onéreuse à la chrétienté, et qu'ils prévirent qu'après le départ de Frédéric, la terre sainte et la Syrie retomberaient dans un état pire qu'auparavant.

Francois Pipin ne parle que des avantages qui résultaient de cette paix, et semble approuver la haine que l'empereur avait contre les templiers, qui lui avaient été contraires dans ses démêlés avec le pape.

tes de la ville, défendit qu'on apportât des vivres aux habitants, plaça partout des archers et des arbalétriers pour insulter les templiers et les pèlerins; enfin des frères prêcheurs furent enlevés au pied des autels, et battus de verges sur la place publique[1].

On porta de part et d'autre la haine et la vengeance jusqu'aux derniers excès. L'empereur, entouré d'ennemis, ne pouvait rester longtemps à Ptolémaïs; chaque jour, d'ailleurs, il recevait d'Italie des lettres qui le rappelaient en Europe. Le pape avait déclaré la guerre à son implacable ennemi : une armée pontificale était entrée dans le territoire de Naples. Les soldats du pontife portaient une clef sur leurs habits, pour montrer qu'ils combattaient pour les droits et l'autorité de saint Pierre[2]. Grégoire avait confié le commandement de cette armée et le soin de sa vengeance à Jean de Brienne et à deux capitaines siciliens qui avaient à se plaindre de Frédéric. L'empereur, averti de ces hostilités, se hâta de quitter la Palestine et de revenir dans ses États menacés. Lorsqu'il partit de Ptolémaïs, on chanta les hymnes de la délivrance et de la joie. Il avait accusé les templiers d'avoir voulu le livrer aux musulmans; les templiers l'accusèrent à leur

[1] Il est assez difficile de connaître la véritable cause de ces violences exercées par Frédéric; car nous n'avons à cet égard que la lettre du pape Grégoire adressée au duc d'Autriche; dans cette lettre il lui dit, d'après les rapports envoyés au pontife de Rome par le patriarche et les templiers, ennemis de l'empereur, que Frédéric, voulant s'emparer des biens des chevaliers, les avait tenus assiégés pendant cinq jours dans la ville d'Acre, et que, ne pouvant réussir dans son entreprise, il avait enlevé toutes les machines de guerre, dont il avait envoyé une partie au sultan, et gardé l'autre, qu'il emporta avec lui sur ses vaisseaux. L'empereur fit en outre briser les galères qu'on avait précédemment laissées dans le port d'Acre pour la défense du pays. La lettre de Grégoire est datée de Pérouse, le 15 des calendes du mois d'août 1229, et se lit dans Raynaldi, sous la même date, n. 22 et suiv.

[2] Richard de Saint-Germain.

tour d'avoir voulu livrer les villes chrétiennes au sultan du Caire [1]. Ces accusations et mille autres, dictées par la haine, doivent inspirer une juste défiance à l'historien. Les chrétiens pouvaient faire à Frédéric un reproche plus raisonnable : il n'avait pris aucune mesure pour conserver sa conquête; on était fondé à croire qu'il n'avait fait son entrée à Jérusalem que dans la vue de confondre le saint-siége et de dater de la cité de Dieu une réponse aux inculpations de Grégoire. Parvenu à son but, il avait trompé les fidèles, en les appelant dans une ville qu'il ne voulait ni défendre ni fortifier. Après la conclusion du traité, le sultan d'Égypte s'était emparé de Damas, et Frédéric savait combien ce voisinage formidable devait jeter d'alarmes parmi le peuple nouveau de la ville sainte. L'empereur, au reste, était peu ébloui lui-même des avantages qu'il faisait célébrer dans le monde chrétien. La plupart des vieux chroniqueurs s'accordent à dire que pendant son séjour à Jérusalem il montra peu de respect pour les lieux saints, et, si on en croit les auteurs arabes, les musulmans eux-mêmes furent quelquefois étonnés de son indifférence pour une cause qu'il était venu défendre en Asie [2].

[1] Suivant ce que nous avons vu plus haut, d'après Mathieu Pâris et les auteurs orientaux, l'accusation de Frédéric contre les templiers n'était pas sans fondement; mais celle des templiers contre Frédéric n'était peut-être fondée que sur ce que l'empereur, au rapport de François Pipin, avait laissé aux musulmans, par son traité, la maison ou temple de Salomon qui appartenait anciennement aux templiers, et qu'il avait mis une garnison d'Allemands dans la tour de David.

[2] La plupart des auteurs arabes qui parlent de Frédéric, tels qu'Ibn-Giouzi, Makrisi, Ibn-Alatir, paraissent croire que ce prince avait un secret penchant pour la religion musulmane. Ils sont d'accord sur ce point avec plusieurs chroniqueurs occidentaux, surtout avec le continuateur de Guillaume de Tyr, qui soupçonne l'empereur d'être chaud en la *mécréandise* (*Bibliothèque des Croisades*).

A son retour en Italie, il trouva une guerre plus sérieuse que celle qu'il venait de soutenir en Syrie. Non-seulement le pape avait levé des troupes pour ravager ses États, mais encore il avait excité contre lui les républiques lombardes. Jean de Brienne, dépouillé du titre de roi de Jérusalem, songeait à se faire reconnaître empereur, et ses prétentions étaient appuyées de tout ce qu'il y avait alors de plus sacré : l'autorité de l'Église et le droit de la victoire. La présence de Frédéric rendit le courage à ses sujets, dont on n'avait point encore ébranlé la fidélité ; il livra à ses ennemis plusieurs combats dans lesquels il obtint l'avantage ; l'armée de Jean de Brienne fut dispersée, les troupes pontificales quittèrent en désordre les villes et les provinces qu'elles venaient de conquérir[1].

Le pape, apprenant que la fortune abandonnait ses drapeaux, appela de nouveau à son secours les foudres de la religion, et accomplit la plus terrible de ses menaces contre Frédéric : il déclara excommuniés tous ceux qui entretiendraient quelque commerce avec l'empereur, qui s'assiéraient à sa table, assisteraient à ses conseils, célébreraient devant lui le service divin, et lui donneraient quelques marques d'attachement et de respect[2]. Frédéric fut effrayé de cette sentence pu-

[1] Jean de Brienne, aidé du cardinal Pélage, avait attaqué Gaëte. Le pape avait offert à cette ville, de même qu'à Sessa et à Sora, de grands priviléges, si elles voulaient éprouver la douceur du gouvernement ecclésiastique ; mais ces villes, n'ayant pas assez de forces, ne purent résister, et Frédéric les ramena bientôt sous son obéissance. Cependant Sora fut livrée aux flammes. Richard de Saint-Germain rapporte le distique suivant que l'empereur fit sur la ruine de cette ville :

Vi raperis, vi capta ruis, meritò peritura,
Sera ruis, tua damna luis, serò reditura.

[2] Voyez liv. III du Recueil des lettres de Grégoire, ép. XLVI, et Raynaldi, ad ann. 1229, n. 37.

bliée avec solennité dans toute l'Europe et dans ses propres États : il envoya des ambassadeurs au pape [1], qui, malgré les foudres dont il était armé, craignait les suites de la guerre et se montra disposé à recevoir la soumission d'un ennemi qu'il redoutait.

[1230.] Après une négociation qui dura plusieurs mois, on fit un traité dans lequel le pape vaincu imposa des lois à l'empereur victorieux, et parut, en recevant la paix, accorder un pardon [2]. Malgré ce traité de paix, les effets de la discorde subsistaient encore et se faisaient sentir jusque dans l'Orient, où les débats élevés au nom de l'Église avaient divisé les esprits et affaibli les courages. Les États chrétiens, pour lesquels l'Europe avait pris les armes, étaient restés sans appui et sans défense. Depuis que Frédéric avait abandonné Jérusalem sans la fortifier, les fidèles qui habitaient la ville sainte redoutaient sans cesse l'invasion des musulmans qui habitaient les montagnes de Naplouse et les rives du Jourdain ; plusieurs fois des cris d'alarme s'étaient fait entendre sur le mont Sion, et les chrétiens avaient cherché un asile, les uns dans la forteresse de David, restée debout au milieu des ruines, les autres dans les lieux déserts. Le patriarche de Jérusalem, les prélats, les barons et le peuple de la Palestine, qui n'avaient plus de chef, plus de roi, implo-

[1] Richard de Saint-Germain nomme ceux que Frédéric envoya en ambassade auprès du pape : c'étaient les archevêques de Reggio et de Bari, et le grand maître de l'ordre Teutonique. L'abbé d'Usperg dit que l'empereur ne cessa, tant qu'il fut excommunié, de demander au pape, avec tous les signes du dévouement et de l'humilité, l'absolution pontificale : mais, si l'empereur affecta de la soumission envers le saint-siége, le pape ne montra pas moins de disposition à la clémence, comme on peut le voir dans sa lettre au cardinal Pélage, datée de Pérouse, le 14 de juin 1229.

[2] Voyez sur ce traité l'auteur anonyme de la Vie de Grégoire, liv. III, cité par Raynaldi, ann. 1230, et la chronique de Richard de Saint-Germain.

raient en vain les secours des guerriers et des princes de l'Occident. Des prières et des plaintes si fréquemment répétées ne réveillaient plus dans le cœur des fidèles ni le sentiment de la pitié, ni cet enthousiasme qui, tant de fois, leur avait fait prendre la croix et les armes. On ne pouvait croire à des périls qui suivaient de si près la victoire ; on désespérait surtout de pouvoir jamais assurer la délivrance d'un pays qu'il fallait délivrer si souvent.

[1232.] Cependant le pape n'avait point oublié le projet de la croisade, et conservait encore l'espoir de ranimer par ses exhortations l'ardeur et le zèle des guerriers chrétiens. Il convoqua à Spolette une assemblée à laquelle assista Frédéric avec les patriarches de Constantinople, d'Antioche et de Jérusalem. On résolut dans cette assemblée [1] de recommencer la guerre en Palestine, malgré la trêve conclue avec le sultan du Caire. Grégoire était impatient d'accomplir ses desseins et de proclamer les lois de l'Église dans les riches contrées de l'Orient : en attendant qu'on pût y envoyer des guerriers, il ordonna à plusieurs missionnaires de traverser les mers, et d'aller, armés du glaive de la parole, convertir les infidèles de la Syrie et de l'Égypte. Le souverain pontife était si persuadé du succès de cette croisade qu'il écrivit au calife de Bagdad[2], au prince de Damas[3], aux principaux chefs des musulmans, pour les exhorter à embrasser le christianisme. Dans ses lettres, le pape s'efforce de faire comprendre aux princes infidèles que le Christ a été annoncé par les prophètes, et que de nombreux miracles ont attesté

[1] Raynaldi, ad ann. 1234, n. 28.
[2] Raynaldi, ad ann. 1233, n. 16 à 22.
[3] On le nommait Malek-Aschraf-Moussa, et il était fils de Malek-Adhel.

sa divinité; il menace le prince de Damas de la colère céleste, s'il refuse de croire en Jésus-Christ. L'histoire ne dit pas quel fut le sort des frères prêcheurs en Orient; mais le calife de Bagdad et les princes musulmans ne cessèrent point d'être les ennemis des chrétiens. Grégoire IX fut mieux inspiré et plus heureux lorsqu'il envoya dans plusieurs provinces de l'Occident des orateurs sacrés, pour apaiser les troubles et les guerres civiles, qui nuisaient au triomphe de la religion et détournaient les peuples de la grande entreprise des guerres saintes.

[1234.] Les disciples de saint Dominique et ceux de saint François d'Assise, chargés d'une mission digne de l'Évangile, parcoururent les campagnes et les cités en prêchant la paix et la concorde. Parmi les prédicateurs envoyés pour pacifier les États, frère Jean de Vicence se fit remarquer par les prodiges qu'opéraient ses paroles; il avait eu pour but principal de ramener la concorde dans les villes de Florence et de Sienne. Une chronique publiée par Muratori nous apprend que Jean de Vicence s'était arrogé le souverain pouvoir à Vérone, non dans une vue d'ambition, mais pour apaiser les troubles et réformer les lois et les mœurs. Dans tous les pays qu'il parcourait, les nobles, les paysans, les bourgeois, les guerriers, accouraient pour l'entendre, juraient d'oublier leurs injures, de terminer leurs querelles. Après avoir rétabli la paix dans plusieurs villes troublées par l'esprit de jalousie et par toutes les passions orageuses de la liberté, il annonça qu'il prêcherait dans la plaine de Peschiéra sur les bords de l'Adige. Tous les habitants des cités voisines, ayant à leur tête leur clergé et leurs magistrats, se rendirent au lieu indiqué, pour entendre l'ange de la concorde

et l'orateur de la paix publique. En présence de plus de quatre cent mille auditeurs, frère Jean monta dans une chaire élevée au milieu de la plaine de Pesquiéra; un profond silence régnait dans l'assemblée; tous les regards étaient fixés sur le saint prédicateur; ses paroles semblaient descendre du ciel. Il avait pris pour texte ces paroles de l'Écriture: *Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix.* Après avoir fait un tableau effrayant des malheurs de la guerre et des effets de la discorde, il ordonna aux villes lombardes de renoncer à leurs inimitiés, et leur dicta, au nom de l'Église, un traité de pacification universelle. Jamais le moyen âge n'avait offert un spectacle plus touchant et plus sublime; l'historien de cette époque, qui n'a que des troubles et des guerres à raconter, doit se plaire à décrire une scène imposante et solennelle où la religion rappelle aux peuples assemblés tout ce que ses maximes renferment de plus consolant et de plus salutaire. Le discours du frère Jean remplit son auditoire d'un saint amour pour la paix, et les villes qui se faisaient la guerre jurèrent devant lui d'oublier à jamais le sujet de leurs longues divisions et de leurs éternelles rivalités.

[1235.] Ces prédications évangéliques rendirent à l'Italie quelques jours de paix, et permirent au saint-siége de faire prêcher avec succès la nouvelle croisade. Grégoire adressa des instructions pastorales à tous les évêques et prélats de la chrétienté. Dans ses lettres aux évêques de France, il appliquait à la guerre sainte ces paroles de Jésus-Christ : *Si quelqu'un veut venir avec moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte ma croix tous les jours et me suive; qui voudra sauver sa vie, la perdra, et qui la perdra pour l'amour de moi, la sauvera*[1]. Le souve-

[1] Raynaldi, ad ann. 1234, n. 30 et suiv.

rain pontife déclarait coupables de trahison ceux qui ne feraient pas tous leurs efforts pour conquérir l'héritage du Sauveur ; les circulaires du pape recommandaient à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe de payer un denier par semaine pour les frais de la croisade. Le chef de l'Église comparait ces aumônes à celles que sollicitait saint Paul pour les pauvres de Jérusalem, et ne craignait point d'assurer d'avance qu'elles suffiraient à entretenir l'armée des croisés pendant dix ans.

La prédication de cette croisade fut confiée aux religieux de Saint-Dominique et de Saint-François, qui avaient en Asie des missionnaires pour la conversion des infidèles, et dans tout l'Occident des prédicateurs pour rétablir la paix entre les chrétiens. Les nouveaux apôtres de la guerre sainte reçurent du pape le pouvoir non-seulement de donner la croix, mais encore de commuer le vœu du pèlerinage en aumône pécuniaire, ce qu'on n'avait vu que rarement depuis le commencement des croisades ; ils avaient aussi la faculté d'accorder des indulgences de plusieurs jours aux fidèles qui venaient entendre leurs sermons. D'après l'esprit de leur institution, les disciples de saint François et de saint Dominique vivaient dans les austérités de la pénitence ; ils se vouaient à la pauvreté, et devaient donner l'exemple de l'humilité chrétienne ; mais, dans cette circonstance, le pape voulut qu'ils fussent reçus avec pompe dans les monastères et dans les villes, que le clergé vînt à leur rencontre avec la bannière et les plus beaux ornements des églises. Soit que cette magnificence eût altéré la simplicité de leurs mœurs, soit que les peuples ne pussent s'accoutumer à voir dans un pompeux cérémonial ceux qu'on voyait naguère voués

à la pauvreté évangélique, les prédicateurs de la croisade n'inspirèrent ni estime ni respect à leurs auditeurs, dont la foule diminuait chaque jour. Comme ils recevaient d'abondantes aumônes dont on n'apercevait point l'emploi, la solennité de leur mission, la sainteté de leur caractère, ne purent les défendre des accusations et des défiances de la multitude : les murmures et les plaintes qui s'élevèrent de toutes parts affaiblirent enfin l'autorité de leurs paroles, et contribuèrent à refroidir le zèle et la dévotion des chrétiens pour la guerre sainte [1].

L'enthousiasme des peuples, que ne pouvait ranimer l'éloquence chrétienne, avait besoin, pour se montrer encore, de l'exemple des princes et des guerriers les plus illustres. C'était surtout du royaume de France que la chrétienté attendait le signal, de ce royaume d'où lui étaient venus tant de modèles d'un pieux héroïsme et que les colonies chrétiennes d'Orient regardaient comme leur véritable appui. Mais, à cette époque, la France venait d'épuiser ses forces dans la malheureuse guerre des Albigeois, et la minorité de Louis IX, en donnant aux grands vassaux l'espoir de secouer le joug de la couronne, avait répandu parmi les seigneurs et les barons un dangereux esprit de faction et de discorde. A la tête de la ligue formée contre la royauté, on remarquait le duc de Bourgogne, Hugues IV, Thibaut V, comte de Champagne et roi de Navarre, Pierre de Dreux, comte de Bretagne, que ses démêlés avec le clergé avaient fait surnommer *Mauclerc*. La fermeté de la régente, et le caractère de Thibaut, qui ne put se montrer constant ni dans sa sou-

[1] Mathieu Pâris.

mission ni dans sa révolte, firent à la fin échouer les entreprises plusieurs fois renouvelées des factieux et des rebelles. Comme on prêchait alors dans tout l'Occident la croisade contre les musulmans et la paix entre les princes chrétiens, l'ambition déçue des chefs de la ligue, leur orgueil trompé par la fortune des armes, se changèrent tout à coup en un sentiment religieux qui leur inspira la résolution d'expier dans une guerre sainte les crimes de la guerre civile. Thibaut avait moins de réputation parmi les guerriers que parmi les troubadours, et la postérité connaît plus son goût pour la poésie, ses mœurs chevaleresques et galantes, que ses exploits et ses travaux militaires. Ses chansons, retracées sur les murs des palais de Provins et de Troyes, apprirent à ses contemporains quelle était la *dame de ses pensées*[1], et les traditions historiques nous autorisent à croire que des souvenirs d'amour, et peut-être aussi le vertueux ascendant d'une reine longtemps l'objet de ses poétiques hommages, bien plus encore que le repentir et la piété, décidèrent le comte de Champagne à partir pour l'Orient. Sa muse, qui n'avait chanté que des amours profanes, fit entendre les plaintes de Jérusalem, et éveilla par des chansons chrétiennes l'ardeur des soldats de la croix. « Apprenez, disait-il dans ses vers, que le ciel est fermé » à tous ceux qui ne traverseront pas la mer pour visiter et défendre le tombeau de Dieu. Oui, tous les

[1] Plusieurs écrivains ont rejeté comme une fable l'amour de Thibaut pour la reine Blanche; ils ont dit que Blanche, née en 1188, avait alors plus de quarante-huit ans. Ces critiques ne connaissent ni l'esprit de la chevalerie ni celui des troubadours, pour qui le sentiment de l'amour n'était point ce qu'il est dans nos romans modernes. Chaque troubadour, chaque chevalier, choisissait une dame à qui l'un rapportait ses chants, l'autre ses exploits, et c'était là tout leur amour.

» braves qui aiment Dieu et la gloire n'hésiteront pas
» à prendre la croix et les armes; ceux qui préfèrent
» le repos à l'honneur, ceux qui redoutent les périls,
» resteront seuls dans leurs foyers. Jésus-Christ, au
» jour du jugement, dira aux uns : *Vous qui m'aidâtes*
» *à porter ma croix, montez au lieu qu'habitent les anges et*
» *ma mère Marie;* il dira aux autres : *Vous qui ne m'avez*
» *point secouru, descendez au séjour des méchants*[1]. »

[1236]. L'exemple du duc de Bourgogne et du comte de Bretagne, les poétiques exhortations de Thibaut, réunies aux prédications du saint-siége, réveillèrent un moment l'enthousiasme des croisades dans les provinces de la France. Les comtes de Bar, de Forez, de Mâcon, de Joigny, de Nevers; Amauri, fils de Simon de Montfort; André de Vitri, Geoffroy d'Ancenis, une foule de barons et de seigneurs, prirent la croix et firent le serment d'aller en Asie combattre les infidèles.

Comme la prédication de la croisade avait été accompagnée de plusieurs abus qui pouvaient nuire au succès de la sainte expédition, un concile assemblé à Tours s'occupa d'y remédier et d'arrêter le mal dans sa source. On a vu précédemment que les prédicateurs de la guerre sainte, en recevant les criminels sous les bannières de la croix, avaient scandalisé les chevaliers chrétiens; les croisades, ainsi qu'on l'avait vu dans le douzième siècle, n'étaient plus regardées comme un moyen de salut pour tous les fidèles et comme la voie du Seigneur dans laquelle tout le monde pouvait entrer. Les grands coupables ne trouvaient plus leur place dans les rangs des pieux défenseurs de Jésus-

[1] Cette poétique exhortation adressée aux chevaliers se trouve imprimée dans les poésies de Thibaut. Nous la renvoyons aux pièces justificatives.

Christ. Le concile de Tours décida que les croisés arrêtés par la justice seraient remis entre les mains d'un juge ecclésiastique qui n'aurait aucun égard à leurs priviléges et leur ôterait même la croix s'il les trouvait coupables d'homicide ou de quelque autre grand forfait commis contre les lois divines et les lois humaines.

Ainsi que dans les autres croisades, le peuple s'était porté à de violents excès contre les juifs, qu'on accusait d'avoir immolé le Dieu pour lequel on allait combattre, et qui retenaient entre leurs mains d'immenses trésors, tandis que les croisés étaient obligés d'engager leurs biens pour faire le voyage de la Palestine. Afin d'arrêter le cours des violences populaires, le concile défendit, sous peine des censures ecclésiastiques, de maltraiter les juifs, de les dépouiller de leurs biens et de leur faire aucun outrage.

On avait remarqué un autre abus non moins préjudiciable à la croisade que tous les autres. Les prédicateurs de la guerre sainte et plusieurs théologiens permettaient aux croisés de se racheter de leur vœu en payant la somme qu'ils auraient dépensée dans leur pèlerinage : cet abus causa un grand scandale parmi les fidèles, mais le saint-siége, qui en retirait des sommes considérables, n'eut aucun égard aux plaintes qui s'élevèrent à ce sujet en Angleterre et dans plusieurs États de l'Europe.

[1238.] Les croisés s'occupaient des préparatifs de leur départ, lorsque tout à coup un nouveau cri d'alarme retentit dans l'Occident. L'empire des Latins à Constantinople était réduit à la dernière extrémité. Après le règne de Baudouin de Flandre et de son frère Henri, la famille de Courtenay, appelée au trône impérial, n'avait connu des grandeurs que les chagrins

et les revers qu'elles entraînent après elles dans un empire qui s'écroule. Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, lorsqu'il allait prendre possession du trône de Baudouin, fut surpris dans la Macédoine et immolé par les ordres de Théodore Comnène, prince d'Épire. Peu de temps après, l'impératrice, qui s'était rendue par mer à Constantinople, mourut de douleur en apprenant la fin tragique de son époux. Robert de Courtenay, second fils de Pierre, ne monta sur le trône que pour voir la rapide décadence de l'empire latin: vaincu dans une grande bataille par Vatace, successeur de Lascaris, il perdit toutes les provinces situées au delà du Bosphore et de l'Hellespont; d'un autre côté, le prince d'Épire s'empara de la Thessalie et d'une grande partie de la Thrace. Constantinople, menacée par des ennemis formidables, voyait du haut de ses tours flotter les étendards des Grecs de Nicée et des barbares du mont Hémus. Au milieu des désastres qui désolaient l'empire, Robert mourut, n'ayant pour successeur que son frère Baudouin encore dans l'enfance. Jean de Brienne, que la fortune fit un moment roi de Jérusalem, avait été appelé sur le trône chancelant de Constantin. Les Grecs et les Bulgares, animés par l'ardeur du pillage, étaient aux portes de la capitale. Leurs flottes pénétrèrent jusque dans le port; leurs innombrables bataillons se préparaient à escalader les remparts de la ville: le nouvel empereur leur livra plusieurs batailles, s'empara de leurs vaisseaux et dispersa leurs armées. Les victoires miraculeuses de Jean de Brienne augmentèrent sa renommée, mais ne firent qu'épuiser ses forces : après avoir vaincu ses ennemis, il se trouva sans armée, et, tandis que les poëtes le comparaient à Hector, à Roland,

à Judas Machabée, il était obligé d'attendre dans la capitale des secours qu'on lui avait promis et qui n'arrivaient point. Agé de plus de quatre-vingts ans, il termina sa carrière en disputant aux barbares les restes d'une puissance que les armes avaient fondée et dont les misérables débris ne purent être sauvés par les prodiges de la valeur.

Les ruines qui l'entouraient à ses derniers moments durent lui faire sentir le néant des grandeurs humaines et le ramener aux sentiments de l'humilité chrétienne. Il avait passé les premiers jours de sa jeunesse dans les austérités du cloître. A son lit de mort, il déposa la pourpre impériale et voulut rendre les derniers soupirs sous l'habit d'un disciple de saint François d'Assise. Un simple chevalier français, assis pendant quelques jours sur deux trônes près de s'écrouler, gendre de deux rois[1], beau-père de deux empereurs, Jean de Brienne, ne laissa en mourant que le souvenir de ses exploits et l'exemple d'une étrange destinée. Le jeune Baudouin, qui avait épousé sa fille et qui devait lui succéder, ne put recueillir son déplorable héritage: sorti comme un fugitif de sa capitale, il parcourut l'Europe dans une attitude de suppliant, implorant la charité des fidèles et n'obtenant souvent que leur mépris. Revenu en France, il réclama les domaines de sa famille qu'il avait quittés pour l'empire d'Orient, et reprit les armes à la main la petite principauté de Namur, qu'il engagea ensuite pour une somme modique. Baudouin obtint avec peine un secours de sept cents marcs d'argent du roi d'Angleterre, qui lui avait d'abord refusé l'entrée de son royaume. Louis IX lui aban-

[1] Jean de Brienne avait épousé en secondes noces une fille du roi d'Aragon.

donna l'argent confisqué sur les juifs, argent qu'on regardait comme le produit honteux de l'usure et qu'on croyait en quelque sorte purifier en l'employant dans une guerre sainte.

Pendant que l'empereur d'Orient parcourait l'Italie, la France et l'Angleterre, Constantinople était sans armée, et sacrifiait, pour la défense de l'État, jusqu'aux reliques, objet de la vénération du peuple et derniers trésors de l'empire. Le souverain pontife fut touché de la misère et de l'abaissement de Baudouin, et ne put entendre sans pitié les gémissements de l'Église latine de Byzance. Il publia une nouvelle croisade pour la délivrance de l'empire d'Orient[1].

Les croisés qui devaient partir pour la terre sainte, furent invités à secourir leurs frères de Constantinople ; mais les prières et les exhortations du saint-siége ne produisirent que de faibles secours ; les esprits étaient divisés : les uns voulaient défendre l'empire des Latins, les autres le royaume de Jérusalem. Pierre de Dreux, duc de Bretagne, et plusieurs autres seigneurs, soit pour complaire au pape, soit parce que l'entreprise en faveur de Constantinople leur paraissait moins difficile et moins dangereuse, s'attachèrent d'abord à Baudouin ; mais le roi de Navarre, le duc de Bourgogne

[1] La pitié ne fut pas le seul motif qui fit agir le pontife de Rome. On voit, par la lettre qu'il adressa de Viterbe, le 17 des calendes de janvier 1235, à Bela, roi de Hongrie, que la crainte qu'inspiraient les succès des schismatiques Vatace et Asan, avait détourné Grégoire de la guerre d'outre-mer, et qu'il ne songeait plus qu'à secourir Constantinople, vivement menacée par les ennemis des Latins.

Dans une autre lettre datée d'Intéramne, le 6 des ides de décembre 1236, et adressée aux évêques de France et de Hongrie, le pape demande des secours pour l'empereur de Constantinople, et veut que ceux qui ont fait vœu d'aller dans la terre sainte changent de dessein et aillent se joindre aux parents de Jean de Brienne et de Baudouin (Raynaldi, ad ann. 1235, n. 52, et 1236, n. 69).

et les comtes de Bar, de Vendôme et de Montfort, trouvaient étrange qu'on ruinât ou du moins qu'on affaiblît une croisade pour une autre. Ils se plaignirent au pape et lui reprochèrent son changement. Grégoire répondit qu'on ne pourrait jamais chasser les infidèles de la terre sainte, si l'on n'assurait la conquête de Constantinople.

[1239.] Cependant les princes et les seigneurs français persistaient dans leur résolution d'aller combattre les musulmans en Asie. Les barons et les chevaliers engageaient ou vendaient leurs terres pour acheter des chevaux et des armes, quittaient leurs donjons et leurs châteaux, s'arrachaient aux embrassements de leurs épouses. Thibaut, leur chef et leur interprète, faisait ses adieux à la France dans des vers qui nous sont restés et qui expriment à la fois la dévotion des chrétiens et le caractère de la chevalerie. Sa muse, en même temps pieuse et profane, déplorait les tourments de l'amour, les chagrins de l'absence, et célébrait la gloire des soldats de Jésus-Christ. Pour se consoler d'avoir perdu la dame de ses pensées, le roi de Navarre invoquait la vierge Marie, *dame des cieux,* et finissait sa plainte par ce vers qui peint si bien les mœurs du temps :

Quand dame perds, dame me soit aidant[1].

D'autres troubadours, à l'exemple du roi de Navarre, chantaient le départ des pèlerins ; ils promettaient dans leurs vers les indulgences de la croisade aux guerriers qui partaient pour la Syrie, et conseillaient aux dames et aux demoiselles de ne point écouter ceux qui res-

[1] On peut lire les adieux de Thibaut dans les pièces justificatives à la fin de ce volume.

taient en Europe; car, disaient-ils, il ne restera que les lâches : tous les braves vont chercher en Orient la gloire des combats.

Tandis que la France répétait les chansons des troubadours, on adressait au ciel, dans toutes les églises, de ferventes prières pour le succès des expéditions d'outre-mer. Toutefois il se mêlait aux chants de la poésie et aux hymnes de la piété un spectacle douloureux et trop digne d'un siècle barbare. La guerre des Albigeois avait jeté dans le cœur des peuples un esprit ardent de persécution et d'intolérance. Au moment même où les chevaliers et les barons se disposaient à porter la guerre aux pays des infidèles, on dressait dans plusieurs cités du royaume des bûchers pour les fauteurs de l'hérésie. Peu de jours avant son départ pour la croisade, le comte de Champagne assista au supplice de cent quatre-vingt-trois de ses vassaux qui furent brûlés comme hérétiques[1]. A ces scènes déplorables se joignaient les tristes effets des démêlés du pape et de l'empereur, démêlés qui jetaient le trouble dans le sanctuaire comme hors du sanctuaire et répandaient partout les germes d'une funeste discorde entre la noblesse et le clergé, entre l'autorité civile et l'autorité religieuse.

Au milieu de la fermentation générale des esprits et des hostilités toujours prêtes à éclater, le souverain pontife, à la voix duquel les croisés avaient pris les armes, n'applaudissait plus à leur enthousiasme; Gré-

[1] Ces hérétiques étaient de la secte des Bulgares ou des Albigeois. Ils furent brûlés sur le mont Aimé, en Champagne, près de Vertu. Outre le roi Thibaut et les seigneurs de Champagne, plusieurs évêques et autres prélats assistèrent à ce supplice comme à une fête. On y compta jusqu'à sept cent mille personnes présentes (Voyez *Histoire des comtes de Champagne et de Brie*, t. II, p. 70).

goire, qui s'était créé de formidables ennemis en Occident, paraissait avoir oublié une guerre qu'il avait prêchée et ne songeait plus qu'à ses propres périls.

La plupart des chefs de la croisade d'outre-mer étaient assemblés à Lyon pour délibérer sur leur entreprise, lorsqu'ils reçurent un nonce du souverain pontife qui leur ordonna de retourner dans leurs foyers. Cet ordre inattendu de Grégoire IX scandalisa les princes et les barons, qui répondirent à l'envoyé de la cour de Rome que le pape pouvait changer de politique, désapprouver ce que lui-même avait ordonné; mais que les défenseurs de la croix, ceux qui s'étaient voués au service de Jésus-Christ, restaient inébranlables dans leurs desseins : « Nous avons fait, ajoutaient-ils, tous » nos préparatifs; nous avons engagé ou vendu nos » terres, nos maisons et nos meubles; nous avons » quitté nos amis et nos familles, annoncé notre ar- » rivée en Palestine : la religion et l'honneur nous dé- » fendent de retourner sur nos pas[1]. »

Comme le nonce du pape voulut faire parler l'autorité de l'Église et qu'il accusa les barons de trahir la cause qu'ils allaient défendre, les guerriers chrétiens ne purent contenir leur indignation : les soldats et les chefs s'emportèrent au point de maltraiter l'ambassadeur du souverain pontife; ils l'auraient immolé à leur colère sans les conseils et les prières des prélats et des évêques[2].

A peine les croisés venaient de renvoyer avec mépris le nonce du pape, qu'ils virent arriver des députés de l'empereur d'Allemagne, qui les suppliaient également

[1] Mathieu Pâris, Raynaldi, Albéric, Richard de Saint-Germain, et l'*Histoire ecclésiastique* de Fleuri.
[2] Mathieu Pâris.

de suspendre leur marche et d'attendre que lui-même eût rassemblé ses troupes pour se mettre à leur tête. Les chevaliers et les barons, animés d'un zèle sincère pour la délivrance des saints lieux, ne pouvaient concevoir ces retards qu'on voulait mettre à leur entreprise, et gémissaient sur l'aveuglement des puissances qui voulaient les détourner de la voie du salut. Le roi de Navarre, les ducs de Bretagne et de Bourgogne, la plupart des seigneurs qui avaient pris la croix, persistèrent dans le dessein d'accomplir leur serment, et s'embarquèrent à Marseille pour se rendre en Syrie.

Un nouveau démêlé venait d'éclater entre le pape et Frédéric, qui se disputaient la souveraineté de la Sardaigne. Toutes les passions se mêlèrent bientôt à cette querelle, et s'armèrent tour à tour des vengeances du ciel et des fureurs de la guerre. Grégoire, après avoir de nouveau excommunié Frédéric, voulut attaquer sa renommée et le poursuivre dans l'opinion de ses contemporains. On lut dans toutes les églises de l'Europe des monitoires et des brefs du pape dans lesquels l'empereur était représenté comme un impie, comme un complice des hérétiques et des musulmans, comme un oppresseur de la religion et de l'humanité. Frédéric répondit par de violentes déclamations aux accusations du souverain pontife; il s'adressa aux Romains pour les exciter à la révolte contre le saint-siége, il appela tous les princes de l'Europe à défendre sa cause : « Rois et » princes de la terre, disait-il, regardez l'injure qui » nous est faite comme la vôtre[1]; *apportez de l'eau pour* » *éteindre le feu allumé dans votre voisinage :* un pareil » danger vous menace. » Le pape irrité lança toutes

[1] Voyez dans Mathieu Pâris la longue lettre que Frédéric adressa au comte de Cornouailles, son beau-frère. Ad ann. 1239.

les foudres de l'Église contre son adversaire; il alla même jusqu'à prêcher une croisade contre l'empereur, disant qu'il y avait plus de mérite à combattre un prince rebelle aux successeurs de saint Pierre qu'à délivrer Jérusalem. Au milieu de la lutte scandaleuse qui venait de s'élever, les partis étaient tellement animés, que, pour les uns, l'Église n'avait plus rien de sacré, et, pour les autres, l'autorité des princes rien de légitime. D'un côté, le souverain pontife et ses partisans regardaient les sujets restés fidèles à l'empereur comme les ministres et les complices du démon; d'un autre côté, l'empereur et ceux qui défendaient sa cause ne voulaient point reconnaître le pape pour le vicaire de Jésus-Christ. Enfin, Grégoire promit la couronne impériale à celui des princes qui prendrait les armes contre Frédéric et le ferait descendre du trône. Une lettre apostolique fut lue devant Louis IX et ses barons, dans laquelle le souverain pontife donnait à Robert, frère du roi, la couronne impériale et la couronne de Sicile, si la France se déclarait contre l'empereur d'Allemagne. Les seigneurs du royaume, remplis de surprise, protestèrent de leur zèle pour la défense de la foi et de leur respect pour l'Église; mais tous déclarèrent qu'ils ne pouvaient servir la colère de Grégoire qu'ils croyaient injuste, ni profiter de la disgrâce de Frédéric, dont ils ignoraient les motifs[1].

[1] Mathieu Pâris, qui rend compte de la réponse des barons à la proposition du pape, leur fait dire que, si l'empereur a mérité d'être déposé, il ne peut l'être que par un concile général. *Qui si meritis suis exigentibus deponendus esset, non nisi per generale concilium cassandus judicaretur.* S'il est vrai que les barons de France aient reconnu à un concile général le droit de déposer les rois, on ne doit plus s'étonner que l'Europe ait approuvé par son silence la sentence de déposition prononcée, six ans plus tard, dans le concile de Lyon contre l'empereur Frédéric.

On en vint bientôt aux hostilités. Frédéric, après avoir remporté une grande victoire sur les Milanais et semé l'effroi dans toutes les républiques de Lombardie, marcha vers Rome à la tête d'une armée[1]. Grégoire, qui n'avait point de troupes, parcourut sa capitale à la tête d'une procession. Il montra aux Romains les reliques des apôtres, et, fondant en larmes, il leur dit qu'il ne pouvait défendre ce sacré dépôt sans leur secours. La noblesse et le peuple, touchés des prières du pape, jurèrent de mourir pour la défense du saint-siége. On fit des préparatifs de guerre; on fortifia à la hâte la ville de Rome, et, lorsque l'empereur s'approcha des portes, il vit ces mêmes Romains qui peu de temps auparavant avaient embrassé sa cause contre le pape, rangés en bataille sur les remparts et déterminés à mourir pour le chef de l'Église[2]. Frédéric assiégea la ville sans pouvoir s'en emparer; dans sa colère il accusa les Romains de perfidie et se vengea par d'horribles cruautés exercées sur les prisonniers. Bientôt la haine allumée entre l'empereur et le souverain pontife passa dans l'esprit des peuples, et les fureurs de la guerre civile ravagèrent toute l'Italie.

Au milieu du désordre et de l'agitation générale, on n'entendit plus les cris et les prières des chrétiens de la Palestine. A l'expiration de la trêve conclue avec

[1] Voyez, à ce sujet, le récit de l'auteur de la Vie de Grégoire, copié par Raynaldi, ad ann. 1240, n. 12. Cet historien dit que Frédéric fit périr au milieu des supplices ceux qui refusèrent de quitter la croix que le pape leur avait fait prendre contre lui, et que des ecclésiastiques, souffrant ainsi le martyre (pour une cause qui n'était rien moins que sainte), chantèrent au milieu des flammes *te martyrum candidatus laudat exercitus*.

[2] Le P. Maimbourg fait à cet égard la réflexion suivante : « Tant l'esprit » du peuple tourne aisément, en passant même d'une extrémité à l'autre, » particulièrement quand on fait agir par quelque objet éclatant la religion, » qui peut tout sur lui, quand elle s'en est une fois rendue maîtresse. »

Frédéric, le prince de Carac était rentré dans Jérusalem, avait détruit la tour de David et les faibles remparts élevés par les chrétiens. Cette conquête, qui ranimait le courage des musulmans, jetait dans le désespoir les malheureux habitants de la terre sainte. Au lieu de recevoir dans ses murs les armées innombrables qu'annonçait la renommée, Ptolémaïs ne voyait plus arriver que des pèlerins sans armes qui racontaient les déplorables querelles des princes et des monarques chrétiens. La plupart des communications étaient fermées avec l'Orient; toutes les flottes maritimes de l'Italie disputaient l'empire de la mer, tantôt à la ligue du souverain pontife, tantôt à celle de l'empereur. Plusieurs des croisés qui avaient fait le serment de se rendre à Constantinople ou à Ptolémaïs, prirent parti dans la croisade prêchée contre Frédéric; d'autres résolurent d'aller par terre en Syrie, et périrent presque tous dans les montagnes et les déserts de l'Asie Mineure; les princes et les seigneurs français qui, malgré les ordres du pape, partirent pour l'Asie et s'embarquèrent dans les ports de Provence, ne purent conduire avec eux en Palestine qu'un petit nombre de guerriers.

A l'arrivée des croisés, l'Orient n'était pas moins troublé que l'Occident. Le sultan du Caire, Malek-Kamel, venait de mourir; sa mort était devenue le signal de plusieurs guerres sanglantes entre les princes de sa famille, qui se disputaient tour à tour le royaume d'Égypte, les principautés de Damas, d'Alep, de Hamah. Au milieu de ces divisions, les émirs et les mamelouks, dont on implorait sans cesse le dangereux appui, s'étaient accoutumés à disposer de la puissance, et se montraient plus redoutables à leurs souverains

qu'aux ennemis de l'islamisme. L'autorité suprême semblait être le prix de la victoire ou de l'habileté dans la trahison; les trônes musulmans se trouvaient environnés de tant de périls, qu'on vit un prince de Damas abandonner le sceptre et se vouer à la retraite, en disant qu'*un épervier et un chien de chasse lui plaisaient mieux que l'empire*. Les princes divisés entre eux avaient appelé à leur secours les Karismiens et d'autres peuples barbares qui brûlaient les villes, pillaient les provinces, achevaient de détruire les puissances qu'ils venaient défendre, et mettaient le comble à tous les maux enfantés par la discorde[1]. Les croisés auraient pu profiter des troubles de l'Orient; mais ils ne réunirent jamais leurs efforts contre les ennemis qu'ils avaient juré de combattre; le royaume de Jérusalem n'avait point de gouvernement qui dirigeât les forces de la croisade; la foule des pèlerins n'avait point de lien, point d'intérêt commun qui pût les tenir longtemps rassemblés sous les mêmes étendards. On voyait partout des troupes de soldats, mais nulle part une armée; chacun des chefs et des princes suivait un plan de campagne, déclarait la guerre, proclamait la paix en son nom, et semblait ne combattre que pour son ambition et sa renommée.

Le duc de Bretagne, suivi de ses chevaliers, porta la guerre sur les terres de Damas, et revint au camp des croisés avec une multitude de chameaux, de bœufs, de chevaux, d'ânes et de buffles enlevés aux musulmans. Le comte de Bar, le duc de Bourgogne et *autres grands barons de l'Ost*, dit une relation manuscrite que

[1] Il n'est pas dans notre sujet d'entrer plus avant dans le détail de ces révolutions. Nous renvoyons aux extraits des auteurs arabes, *Bibliothèque des Croisades*, t. IV.

nous avons sous les yeux[1], *orent grant envie et grant despit de cette proie que le comte de Bretagne avoit gaignée sur les mescréants.* Ils résolurent donc de faire à leur tour quelque expédition où ils pussent s'enrichir des dépouilles de l'ennemi, et se disposèrent à marcher sur le territoire de Gaza, dont la renommée vantait les riches pâturages et les abondantes moissons. Quand leur dessein fut connu, les plus sages des seigneurs et des barons vinrent auprès d'eux et les conjurèrent de ne pas se séparer de l'armée chrétienne. Le comte de Champagne, qu'on avait nommé le chef de la croisade, leur ordonna, au nom de Jésus-Christ, de rester au camp. Toutes les remontrances, toutes les prières furent vaines : les comtes de Bar, de Montfort, plusieurs autres seigneurs se contentèrent de répondre qu'ils étaient venus en Syrie *pour guerroyer les infidèles*, et partirent avec leurs hommes d'armes. Ceux qui restaient au camp, redoutant quelque malheur, prirent le parti de suivre de loin leurs compagnons imprudents et se dirigèrent vers Ascalon. La troupe qui avait abandonné les drapeaux de l'armée, arriva, vers la fin de la journée[2], au ruisseau que l'Écriture appelle *Ægyptus* et qui bornait le royaume de Jérusalem du côté de l'Égypte. Malgré les conseils de Gauthier, comte de Joppé, elle marcha toute la nuit dans l'espoir d'atteindre une vaste prairie où paissaient les troupeaux des musulmans. A l'approche du jour, des croisés fatigués se trouvèrent dans un défilé situé entre des collines de sable, et suspendirent leur marche, attendant que *les bestes fussent*

[1] Cette relation a été analysée, *Bibliothèque des Croisades*, à la suite du continuateur de Guillaume de Tyr.

[2] « La nuit estoit moult bele et moult souere, dit la relation manuscrite; » la lune et les estoiles luisoient et rendoient moult grant clarté. »

envoyées aux champs et que les gents fussent au labourage. La chronique que nous venons de citer décrit ici la halte de cette troupe aventureuse : *Les riches homes firent mettre les nappes et se mirent à mangier le pain, les gallines et chapons, la chair cuite qu'ils avoient apportée avec eux, sans oublier le vin en bouteilles et en barils.* Les uns mangeaient, ajoute le chroniqueur, les autres dormaient, d'autres soignaient leurs chevaux ; telle était leur aveugle sécurité, qu'ils songeaient à peine aux ennemis qu'ils allaient chercher : ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que *nostre sire Jésus-Christ ne veult mie que on le serve en telle manière.*

Le commandant de Gaza, averti de l'arrivée des chrétiens, avait fait allumer pendant la nuit de grands feux qui furent comme un signal d'alarme pour tous les habitants. De toutes parts les musulmans accoururent en armes. A l'approche des ennemis, le comte de Bar se mit à la tête de ses cavaliers, et s'avança dans la plaine pour reconnaître le nombre et la force des musulmans. Des cris menaçants, le bruit des tambours, des cornets, retentissaient dans toute la contrée ; des hommes armés couvraient la campagne ; les frondeurs et les archers occupaient les hauteurs. Alors les chefs des croisés tinrent conseil : le comte de Joppé, le duc de Bourgogne, étaient d'avis que les chrétiens *s'en retournassent* et qu'*ils n'attendissent mie la bataille*, attendu qu'ils avaient du sable jusqu'aux genoux et que les musulmans étaient treize contre un. Les comtes de Bar et de Montfort voulaient qu'on se battît, et la raison qu'ils en donnaient, c'est que l'ennemi était présent et qu'il y avait plus de péril et surtout plus de honte à se retirer qu'à combattre. Le comte de Joppé et le duc de Bourgogne répondaient qu'*ils ne vouloient mie perdre*

eux-mêmes et leurs gents, et donnèrent le signal de la retraite. Les pèlerins qui persistaient à rester en présence d'un ennemi redoutable, sentaient tout le danger du parti qu'ils avaient pris, et, voyant leurs compagnons s'éloigner et prendre le chemin d'Ascalon, ils les conjurèrent d'engager le roi de Navarre et les autres chefs à venir au plus tôt les secourir. En vain le duc de Bourgogne et le comte de Joppé les supplièrent de nouveau de se dérober à une perte certaine, ils ne purent vaincre leur obstination. Déjà les musulmans donnaient le signal du combat, une grêle de traits fut lancée contre les croisés; les archers chrétiens firent d'abord reculer l'ennemi; mais les traits et les flèches leur manquèrent, ce qui redoubla le courage des musulmans. Plusieurs fois, ayant à leur tête les comtes de Bar et de Montfort, les cavaliers se précipitèrent sur les infidèles. Après avoir dispersé l'immense multitude qu'ils avaient devant eux, ils revinrent occuper le défilé où ils avaient dressé leurs tentes et qui leur servait de camp retranché. Après plusieurs attaques, le commandant de Gaza les attira dans la plaine, en feignant de fuir, et dans le même temps il ordonna à ses soldats placés sur les collines de s'emparer du lieu qu'occupaient les chrétiens [1]. Cette manœuvre lui ayant réussi, les croisés se trouvèrent environnés et assaillis de toutes parts, sans autre espoir que de vendre chèrement leur vie. Les comtes de Bar, de Montfort, et quelques barons et chevaliers, résistèrent encore longtemps et firent *merveille d'armes;* à la fin ils succom-

[1] Suivant la relation manuscrite, les chrétiens commirent une grande faute en quittant de nouveau ce défilé pour courir après les ennemis. Les auteurs arabes disent la même chose. Le commandant de Gaza, qui l'avait prévu, sut habilement en profiter. Notre chroniqueur accuse ici amèrement l'*orgueil et la grant fierté des chrétiens*.

bèrent, accablés de fatigue et couverts de blessures.

Cependant les croisés arrivés avec le roi de Navarre dans les murs d'Ascalon, apprirent bientôt que leurs téméraires compagnons d'armes étaient en danger de périr. Les plus braves se précipitèrent sur la route de Gaza. Lorsqu'ils approchèrent du lieu du combat, les guerriers chrétiens ne résistaient plus : les musulmans s'occupaient de lier leurs prisonniers et de dépouiller les morts. L'ennemi n'attendit point les croisés, et se retira emportant son butin et traînant à sa suite les captifs. Le champ de bataille était couvert de cadavres nus ; quelques blessés qui vivaient encore furent placés sur les écus des chevaliers pour être transportés à Ascalon. Comme plusieurs des pèlerins demendaient qu'on poursuivît les ennemis dans leur retraite, le roi de Navarre et les autres chefs prirent conseil des chevaliers du Temple et de Saint-Jean, qui connaissaient le pays. Ceux-ci répondirent qu'il serait dangereux d'attaquer les musulmans, protégés par leurs forteresses, et qu'une poursuite imprudente pouvait compromettre la vie des prisonniers chrétiens [1]. Les amis et les parents de ceux qui avaient été pris par les infidèles, n'écoutaient qu'un aveugle désespoir ; mais de si grands malheurs avaient déjà marqué cette journée, qu'on ne voulut point tenter de nouveaux périls ; il fut décidé qu'on reprendrait le chemin d'Ascalon, où il y *eust grant criées et grant brairies pour cette doloreuse aventure.*

Amaury de Montfort et plusieurs autres seigneurs tombèrent entre les mains des infidèles et furent don-

[1] Un auteur arabe accuse à ce sujet les chevaliers et les chrétiens du pays d'avoir eux-mêmes, *suivant leur coutume*, livré leurs frères au fer des Égyptiens (Voyez *Bibliothèque des Croisades*, t. IV.

nés en spectacle dans la capitale d'Égypte ; on ne put jamais savoir ce qu'était devenu le comte de Bar, et l'incertitude de son sort avait fait naître une foule de récits merveilleux qu'on répéta longtemps parmi les croisés. L'armée chrétienne revint tristement à Ptolémaïs ; elle se rendit ensuite à Sidon, à Tyr, à Tripoli, et *autres bonnes villes chrétiennes*. A leur arrivée en Syrie, les chefs de la croisade avaient eu le dessein d'assiéger Damas ; mais cette entreprise était abandonnée. Les chefs, qui s'étaient ruinés pour la guerre et qui comptaient sur la guerre pour réparer leurs pertes, n'osaient plus risquer le sort des combats, dans la crainte de tout perdre et de devenir eux-mêmes la proie ou le butin de l'ennemi. Le roi de Navarre, dont les chansons avaient excité les guerriers à prendre les armes, gardait le silence, et sa muse n'entreprit pas même d'exhorter ses compagnons découragés à la patience et à la résignation. Néanmoins, parmi les chevaliers et sous les tentes des soldats de la croix, il se rencontra plusieurs troubadours qui chantèrent les douleurs de l'exil et dont les pèlerins répétaient les tristes complaintes [1]. A l'exemple des prophètes, dont les chants

[1] Philippe de Nanteuil, qui fut fait prisonnier et mené au Caire, composa dans sa prison plusieurs chansons qui furent envoyées à l'armée des chrétiens. La relation manuscrite en cite une qui commence ainsi:

La France, douce contrée
Que tous soulent honorer,
Vostre joie est acornée,
De tout en tout en plourer.
Toujours mais serez plus mue,
Trop vous est mésavenue,
Tel dolours est avenue :
Avez vos comtes perdus.
Las ! quens de Bar, quel souffraite
De vous li Français auront,
Quand ils sauront la nouvelle de vous,
Grand duel (deuil) en feront, etc.

(Voyez dans la *Bibliothèque des Croisades* l'extrait de la chronique manuscrite déjà citée.)

avaient retenti dans les mêmes lieux, ils annonçaient les malheurs du peuple choisi, et déploraient l'inaction et les misères d'une armée à qui le ciel irrité refusait son appui. Les ecclésiastiques prêchaient contre l'orgueil, la jalousie, l'avarice des seigneurs, qu'on accusait de montrer peu de zèle pour le triomphe de la croix. *Maître Guillaume*, légat du pape, terminait chacun de ses sermons par ces paroles : *Pour Dieu, belles gents, priez Dieu, qu'il rende les cœurs aux hauts hommes de cet ost.*

Au milieu de l'oisiveté naquirent de grands débats dans lesquels les chefs se reprochaient réciproquement les malheurs et la honte des croisés. Dans l'impossibilité de faire triompher leurs armes, ils traitèrent séparément avec les infidèles, et firent la paix comme ils avaient fait la guerre. Les templiers et quelques chefs de l'armée convinrent d'une trêve avec le prince de Damas, et obtinrent la restitution des saints lieux; de leur côté, les hospitaliers, le comte de Champagne, les ducs de Bretagne et de Bourgogne, conclurent un traité avec le soudan d'Égypte, et s'engagèrent à le défendre contre les musulmans de Syrie, qui assuraient aux chrétiens la possession de Jérusalem[1].

Après avoir troublé la Palestine par leurs désordres, les croisés français l'abandonnèrent pour revenir en Europe, et furent remplacés à Ptolémaïs par des Anglais arrivés sous la conduite de Richard de Cornouailles, frère de Henri III. Richard, qui possédait les mines d'étain et de plomb du comté de Cornouailles, était un des

[1] Rien n'est plus curieux que d'entendre le récit des auteurs arabes sur ces négociations (Voyez la *Bibliothèque des Croisades*, t. IV). Les musulmans étaient scandalisés de voir leurs princes alliés avec les soldats de la croix. Les chaires des mosquées retentissaient de plaintes à cet égard.

princes les plus riches de l'Occident; si l'on en croit les vieilles chroniques, Grégoire IX chercha à le détourner de son pèlerinage de la terre sainte, dans l'espoir que ses trésors et ses soldats pourraient être employés, soit à défendre l'empire latin de Constantinople, soit à soutenir la cause de Rome dans la guerre déclarée à Frédéric. Richard résista à toutes les prières du pape, et, lorsqu'il arriva devant Ptolémaïs, le peuple et le clergé allèrent au-devant de lui en répétant ces paroles de l'Évangile : *Béni soit celui qui vient au nom de Dieu*. Ce prince était neveu de Richard Cœur-de-Lion, que son courage et ses exploits avaient rendu célèbre dans tout l'Orient. Le seul nom de Richard jetait l'effroi parmi les musulmans; le prince de Cornouailles rappelait son oncle par sa bravoure : il était plein de zèle et d'ardeur, et son armée partageait son enthousiasme pour la religion et pour la gloire. Tout semblait lui présager des succès; mais, après quelques jours de marche et quelques avantages remportés sur les ennemis, il se trouva abandonné par les hospitaliers, qui voulaient qu'on respectât la trêve faite avec le sultan d'Égypte, et par les templiers, qui refusaient de rompre la trêve faite avec le souverain de Damas. Se voyant peu secondé par les chrétiens du pays, il fut obligé de renoncer à la guerre et de renouveler les traités de paix. Pour tout fruit de son expédition, il ne put obtenir que l'échange des prisonniers et la permission de rendre les honneurs de la sépulture aux chrétiens tués à la bataille de Gaza. Après avoir visité Jérusalem, délivrée pour la seconde fois depuis la croisade de Frédéric II, Richard s'embarqua pour l'Italie. Il vit l'empereur Frédéric, son beau-frère, qui le reçut avec beaucoup d'éclat et de magnificence. Mathieu

Pâris, dans son récit des fêtes données au comte de Cornouailles, parle du spectacle de deux femmes musulmanes élégamment vêtues qui, placées chacune sur deux globes au milieu d'un parquet uni, exécutaient divers tours de souplesse, battant des mains, chantant des chansons de leur pays, ou jouant des castagnettes et s'agitant d'une façon prodigieuse. Ces deux musulmanes étaient évidemment des almées que Frédéric avait amenées d'Orient.

L'empereur d'Allemagne chargea Richard de négociations pacifiques auprès du souverain pontife, mais le comte de Cornouailles ne put fléchir Grégoire ardemment occupé de poursuivre ses projets menaçants. Toute l'Europe était en feu; un concile convoqué pour la paix de l'Église n'avait pu s'assembler[1]. Au milieu du désordre universel, Grégoire mourut en maudissant son redoutable adversaire, et fut remplacé par Célestin IV, qui ne porta la tiare que seize jours. La guerre était continuée avec une nouvelle fureur; l'Église resta sans chef, et Jésus-Christ sans vicaire sur la terre; les cardinaux erraient dispersés; Frédéric en retenait plusieurs dans les fers. La cour de Rome, dit Fleuri, était désolée et tombée dans un grand mépris. Cette déplorable anarchie dura près de deux ans; toute la chrétienté faisait entendre ses gémissements, et demandait au ciel un pape qui pût réparer les malheurs de l'Europe et de l'Église.

Le conclave se réunit enfin; mais l'élection d'Innocent IV, faite au milieu du trouble et des discordes,

[1] Par des lettres datées de Faënça (*Faventia*), le 13 de septembre 1240, Frédéric essaya de détourner le roi d'Angletere et les évêques de ce pays d'envoyer des députés ou de se rendre eux-mêmes au concile. (Raynaldi, ad ann. 1240, n. 56).

n'arrêta ni le scandale, ni les fureurs de la guerre qui désolait les chrétiens. Le nouveau pontife suivit l'exemple d'Innocent III, de Grégoire IX, et le désordre alla toujours croissant. On oublia en Europe les chrétiens de la Grèce et ceux de la Palestine; des missionnaires parcouraient vainement les royaumes de l'Occident pour exhorter les fidèles à faire la paix entre eux, à tourner leurs armes contre les musulmans; plusieurs de ces anges de paix furent proscrits par Frédéric, qui était à la fois en guerre avec le souverain pontife, avec l'empereur d'Orient, et avec tous ceux qui, en prenant la croix, avaient juré de défendre Rome, de délivrer Constantinople ou Jérusalem. Nous ne raconterons point les violences dont l'Occident et surtout l'Italie furent le théâtre : l'attention se fatigue de rester longtemps sur les mêmes tableaux; les guerres, les révolutions, qui prêtent tant de vie à l'histoire, finissent par n'offrir qu'un récit fastidieux; et c'est ici surtout que le lecteur peut s'apercevoir que les passions ont aussi leur uniformité et les orages leur monotonie.

On a pu voir que cette sixième croisade, qui renferme un espace de près de trente ans, fut plus féconde en débats scandaleux, en discordes civiles, qu'en glorieux événements. Chose remarquable! plus les chefs de l'Église s'efforçaient de soumettre les expéditions d'Orient à leur direction suprême, plus ces expéditions semblaient s'éloigner de cet esprit de dévotion ardente qui les avait fait naître. Dans les premières croisades, l'ambition, l'amour de la gloire, l'amour des périls, furent sans doute de puissants mobiles, mais ces sentiments se mêlaient et se confondaient avec l'enthousiasme religieux, dont l'entraînement paraissait dominer toutes les opinions. Peu à peu

les passions de ce monde terrestre se montrèrent davantage, et la révolution qui s'opéra insensiblement dans les esprits arriva au point que la voix de la religion était à peine entendue dans les guerres saintes. Qui aurait pu croire, par exemple, après avoir eu sous les yeux le spectacle des croisades précédentes, qu'une croisade dût jamais être regardée comme une entreprise impie, et la conquête de Jérusalem comme une profanation des saints lieux? tel fut du moins le jugement qu'on porta dans la chrétienté sur l'expédition de Frédéric.

Le souverain pontife et la plupart des fidèles jugèrent l'entreprise de l'empereur d'Allemagne, comme Dieu juge les actions humaines, d'après les intentions cachées et les sentiments secrets de la conscience. Cette justice qui *sonde les reins et les cœurs* et qui n'est point de ce monde, cette *sainte colère de l'Evangile*, que l'Évangile n'avait pas toujours allumée, n'était point propre à favoriser les progrès, à conserver les fruits salutaires d'une croisade où s'introduisirent toutes les passions de la politique. Lorsqu'on vit les malédictions du ciel tomber ainsi sur le libérateur du saint sépulcre, il arriva que les chrétiens de la Palestine mirent moins de zèle à la conservation de Jérusalem, et que les chrétiens d'Occident ne s'empressèrent plus de prendre les armes pour défendre une conquête profane. On a vu, dans la première croisade et même dans celle de Richard, l'enthousiasme des croisés à l'approche de la ville sainte. Dans celle-ci on ne vit rien de semblable, et le nom de Jérusalem était à peine prononcé dans le camp des chrétiens.

Il faut avouer aussi que Frédéric ne cherchait point à relever par ses discours l'importance de la conquête

qu'il venait de faire. On rapporte que depuis son retour il avait coutume de dire que, *si Dieu avait connu le royaume de Naples, il ne lui aurait pas préféré les rochers stériles de la Judée* : ces paroles sacriléges devaient être un grand scandale pour les pèlerins.

La plupart des guerres saintes ont trouvé des chroniqueurs qui nous les ont racontées avec fidélité; l'expédition de Frédéric est restée presque sans historiens. C'est la piété et la dévotion qui avaient inspiré les récits des autres entreprises en Orient. En racontant celle d'un prince excommunié, les pieux cénobites qui se chargeaient de nous transmettre l'histoire des croisades, n'auraient pas cru faire *une chose agréable à Dieu*.

L'expédition du roi de Navarre et des autres grands vassaux de la couronne de France ne présente pas un spectacle plus édifiant. Une ambition désordonnée, une activité inquiète, l'impuissance de faire la guerre dans leur propre pays, qu'on décorait du nom de repentir religieux, poussèrent en Orient ces nouveaux champions de la croix. Leur chef, qui se vantait d'être inspiré à la fois par l'amour de Dieu et par l'amour des dames, montra sous les drapeaux de Jésus-Christ l'inconstance et la légèreté qu'on avait remarquées jusque-là dans sa conduite et dans ses sentiments. Aussi ne vit-on plus dans une guerre qu'il conduisait les hauts faits d'armes et les grands coups de lance des anciens preux; la Palestine, après avoir retenti si longtemps du signal des formidables combats, n'entendit plus que les chansons et les complaintes des troubadours. Il nous reste de cette époque plusieurs pièces de vers qui en peignent assez fidèlement le caractère et l'esprit. Si nous avions quelques-uns des sermons dans

lesquels on reprochait aux croisés leur inaction, leur orgueil, leur avarice, leurs discordes, il ne nous manquerait rien pour compléter l'histoire de cette croisade. On peut la regarder en quelque sorte comme une condition de la royauté qui imposa la peine de l'exil à ceux qu'elle avait vaincus et dont elle redoutait les complots. Si la Judée ne recueillit aucun avantage de leur expédition, le royaume profita du moins de leur absence. Richard de Cornouailles, qui s'était ruiné en Syrie, ne put, à son retour, prendre possession du duché de Poitiers sur lequel il avait des droits. Henri III reconnut dans les plaines de Taillebourg et de Saintes qu'il avait perdu ses plus puissants auxiliaires sur le continent. Tels furent les heureux fruits de cette croisade pour la France.

Remontant à des considérations plus générales, nous devons dire ici qu'à l'époque dont nous venons de retracer l'histoire, on prêcha trop de croisades à la fois pour que les regards des fidèles ne fussent pas détournés du premier objet de ces saintes expéditions. Parmi tant de causes à défendre, on ne savait plus quelle était la cause de Dieu et de Jésus-Christ; tant d'intérêts présentés en même temps à l'attention des chrétiens et recommandés à la bravoure des guerriers, firent naître l'incertitude; l'incertitude amena l'indifférence. L'Europe, longtemps agitée, éprouvait l'inquiétude vague d'un changement; les États songeaient davantage à leur indépendance, les peuples à leur liberté. Les passions que la politique fait naître, prenaient la place des passions dont la religion est le mobile.

Les sanglants démêlés de l'empereur et des papes contribuèrent à la révolution qui se faisait dans les es-

prits. Le motif qui animait les chefs de l'Église n'était pas tout à fait religieux : les empereurs d'Allemagne et les pontifes de Rome avaient eu des prétentions à la domination de l'Italie, et se trouvaient depuis longtemps en rivalité d'ambition. Grégoire voyait avec peine Frédéric maître du royaume de Naples ; lorsqu'il le pressait d'aller en Asie pour faire la guerre aux musulmans, on aurait pu le comparer à ce personnage de la fable qui, pour se défaire de son rival, l'envoya combattre la Chimère.

Quatre papes d'un caractère différent et qui se trouvèrent dans les mêmes circonstances, suivirent la même politique. Frédéric, par ses cruautés, ses injustices, son ambition extrême, justifia souvent les violences du saint-siége, dont il fut tour à tour le pupille, le protecteur et l'ennemi ; comme ses prédécesseurs, il ne cachait point le projet de relever l'empire des Césars, et, sans l'influence des papes, il est probable que l'Europe aurait subi le joug des empereurs de la Germanie.

La politique des souverains pontifes favorisait en Allemagne la liberté des villes, l'accroissement et la durée des petits États. Nous ne craignons pas d'ajouter ici que les foudres du saint-siége sauvèrent au moins pour un temps l'indépendance de l'Italie, et peut-être celle de la France, qui fut moins maltraitée par la cour de Rome que les royaumes voisins.

Sans vouloir juger la domination des papes, on peut dire qu'ils furent amenés à s'emparer du suprême pouvoir par les circonstances où se trouvait l'Europe dans le onzième et le douzième siècle. La société européenne, sans expérience, sans lois, plongée dans l'ignorance et l'anarchie, s'était jetée dans les bras des papes, et

croyait se mettre sous la protection du ciel : comme les peuples n'avaient d'autres idées de civilisation que celles qui leur étaient données par la religion chrétienne, les souverains pontifes se trouvèrent naturellement les arbitres suprêmes des nations [1]. Lorsqu'on parcourt les annales du moyen âge, on ne peut s'empêcher d'admirer un des plus beaux spectacles qu'aient offerts les sociétés humaines, celui de l'Europe chrétienne, ne reconnaissant qu'une religion, n'obéissant qu'à une

[1] Nous n'entendons parler ici que de la puissance temporelle ; cette puissance qui avait quelque chose des pouvoirs humains, devait avoir aussi la fragilité des grandeurs et des dominations de ce monde ; si les chefs de l'Église avaient réussi à mettre sous leur loi tous les empires, on peut croire qu'il leur serait arrivé ce qui arriva aux califes de Bagdad, que les croisés appelaient les papes de l'islamisme. Ces chefs de la religion musulmane régnaient temporellement sur un grand nombre de peuples, et leur empire s'étendait sur les plus vastes contrées de l'Orient. Pour gouverner les pays qui leur étaient soumis, ils furent obligés d'avoir des lieutenants qui s'emparèrent de l'autorité et la gardèrent. Il ne s'agit point ici de comparer l'Évangile et le Coran, mais seulement la politique des princes ; il est probable que les princes chrétiens appelés à la défense ou au partage de la domination temporelle des pontifes auraient fait comme les lieutenants des califes. Ainsi la puissance des papes se serait trouvée affaiblie par les moyens mêmes qu'ils auraient pris pour l'agrandir et la fortifier.

Il n'est pas aisé de savoir jusqu'à quel point la puissance spirituelle des papes aurait pu elle-même se garantir de tout péril et de toute décadence, à côté d'une puissance sujette à toutes les vicissitudes de la fortune ; ce qu'il y a de certain, c'est que l'autorité pontificale tendait à décroître vers la fin des croisades, et qu'elle déclina parce qu'elle s'était trop mêlée aux choses de la terre. Éclairée par une sage expérience, la cour romaine renonça enfin à ce qui pouvait altérer le principe du pouvoir pontifical ; dès lors elle sépara les deux glaives, et ne garda que celui des pontifes. L'autorité spirituelle des papes s'en accrut, et prit la force nécessaire pour traverser les révolutions qui, plus tard, devaient menacer tous les trônes. Je ne veux point juger ici la politique de Grégoire VII et de quelques-uns de ses successeurs : cette politique a pu sauver la société dans des temps de barbarie ; mais il est permis de croire que, dans des temps comme ceux où nous avons vécu, les prétentions des pontifes du moyen âge à la domination universelle les auraient mal défendus ; avec la puissance temporelle ils n'auraient pas triomphé des ennemis de l'Eglise aussi bien que Pie VI chassé de Rome par la révolution, aussi glorieusement que Pie VII que nous avons vu prisonnier à Fontainebleau.

seule loi, ne formant en quelque sorte qu'un seul empire, gouverné par un même chef qui parlait au nom de Dieu et dont la mission était de faire régner l'Évangile sur la terre.

Dans le onzième et le douzième siècle, les nations de l'Europe, soumises à l'autorité de saint Pierre, étaient unies entre elles par un lien plus fort que celui des lumières, dirigées par un mobile plus puissant que celui de la liberté : ce mobile, ce lien, qui était celui de l'église universelle, entretint et favorisa longtemps l'enthousiasme et les progrès des guerres saintes. Quelle que soit l'origine des croisades, il est certain qu'elles n'auraient jamais pu être entreprises sans cette unité de sentiments religieux qui doublait la force de la république chrétienne. Les peuples, par l'accord de leurs sentiments et de leurs passions, montrèrent au monde tout ce que peut le zèle, l'enthousiasme qui s'accroît en se communiquant, tout ce que peut une croyance qui entraîne vers le même but cent nations diverses, et dont les inspirations, selon l'expression de l'Évangile, *transportent les montagnes*. A mesure que les peuples d'abord unis par un même esprit, commencèrent à se diviser et cessèrent de faire cause commune, il devint plus difficile de réunir les forces de l'Occident et de poursuivre ces guerres dont les prodiges nous remplissent aujourd'hui d'étonnement.

On a pu remarquer que l'autorité pontificale et l'enthousiasme des croisades éprouvèrent les mêmes vicissitudes; l'exaltation de l'esprit religieux qui faisait prendre les armes contre les musulmans, dut accroître d'abord l'influence des souverains pontifes; mais un ressort aussi actif, aussi puissant, ne devait pas tarder à se briser par la violence avec laquelle on le fit agir.

Les papes, revêtus d'une autorité sans bornes, ne l'exercèrent pas toujours avec modération, et, comme l'abus d'un pouvoir entraîne tôt ou tard sa ruine, l'empire des souverains pontifes finit par décliner comme tous les empires. Leurs longues contestations avec Frédéric commencèrent cette décadence : toute l'Europe fut appelée à juger leur cause ; la puissance du saint-siége, fondée sur les croyances religieuses et dont l'origine n'est pas de ce monde, perdit beaucoup à être livrée aux jugements et aux disputes des hommes. En même temps que les souverains pontifes abusaient de leur pouvoir, on abusait de l'esprit et de l'enthousiasme qui avaient produit les guerres saintes. Les princes chrétiens prenaient la croix, tantôt pour obtenir la protection des chefs de l'Église, tantôt pour avoir un prétexte de lever des impôts, d'assembler des armées, et pour jouir par là des avantages temporels accordés aux soldats de Jésus-Christ ; les monarques de la chrétienté, sans avoir provoqué les guerres d'Orient, voulurent en profiter, d'abord pour étendre leur empire, ensuite pour satisfaire des passions violentes. Dès lors on dut voir les sociétés chercher un autre appui que celui du saint-sié e, les guerriers une autre gloire que celle des croisades. Dans les considérations qui terminent cet ouvrage, nous aurons à revenir sur l'influence de la papauté au moyen âge.

Thibaut, roi de Navarre, qui, dans ses vers, avait prêché la guerre d'outre-mer, était scandalisé des troubles excités en Europe par le chef de l'Église, et déplorait avec amertume *un temps plein de félonie, d'envie et de trahison*. Il accusait les princes et les barons d'être *sans courtoisie*, et reprochait aux papes d'excommu-

nier *ceux qui avaient le plus raison*. Si quelques troubadours faisaient encore entendre leurs voix pour exhorter les chrétiens à prendre la croix et les armes, plusieurs ne partageaient plus l'enthousiasme des guerres saintes, et ne voyaient dans le pèlerinage d'Outre-mer que les chagrins d'une longue absence et les rigueurs d'un pieux exil[1].

Dans cette croisade, on poussa jusqu'à l'excès le mépris de la foi jurée et l'oubli du droit des gens. En signant une trêve on préparait une guerre ; souvent les armées chrétiennes durent leur salut à un traité de paix, et le souverain pontife, loin d'en respecter les conditions, prêchait une nouvelle croisade contre les infidèles. Il faut dire aussi que les engagements les plus solennels furent souvent violés par les musulmans. La durée de la paix ne reposait jamais que sur l'impuissance où l'on était de combattre avec quelque avantage. Le moindre espoir de succès faisait reprendre les armes ; la plus légère circonstance suffisait pour ranimer toutes les fureurs de la guerre. Le continuateur de Guillaume de Tyr dit naïvement, en parlant de la mort d'un souverain de Damas : *quand le sultan fut mort, toutes les trêves furent mortes*. Ces mots seuls peu-

[1] Dans un tenson qui est parvenu jusqu'à nous, Folquet de Romans demande à Blacas, le modèle des troubadours et des chevaliers, s'il partira pour la terre sainte. Après avoir répondu qu'il aime et qu'il est aimé, et qu'il demeurera auprès de sa dame (c'était la comtesse de Provence), Blacas termine ainsi sa naïve chanson.

Je ferai ma pénitence
Entre mer et Durance,
Auprès de son manoir.

Ces sentiments étaient dans les mœurs des troubadours et des chevaliers ; mais, au temps des premières croisades, les idées religieuses se mêlaient davantage aux idées de galanterie ; un poëte invité à prendre la croix n'aurait point osé parler de sa dame, sans parler aussi de la miséricorde de Dieu et de la captivité de Jérusalem.

vent donner une idée de l'état de l'Orient pendant la sixième croisade et du peu de respect qu'on avait alors pour les lois de la paix et de la guerre.

Pendant la durée des autres croisades, la religion et la morale de l'Évangile reprenaient leur empire, et répandaient partout leurs bienfaits ; à la voix des saints orateurs, on faisait pénitence, les chrétiens réformaient leurs mœurs, tous les orages politiques s'apaisaient au seul nom de Jérusalem, et l'Occident restait dans une profonde paix. Il n'en fut pas de même à l'époque que nous venons de décrire : jamais l'Europe n'avait été plus agitée et peut-être plus corrompue que pendant les trente années que dura cette croisade.





LIVRE XIV

LES TARTARES. — LE CONCILE DE LYON. — PREMIÈRE CROISADE DE SAINT LOUIS.

1242-1249

Nous avons cherché à faire connaître les peuples qu'on a vus tour à tour sur la scène : les Francs, avec leur rudesse guerrière, leur amour de la gloire, leurs passions généreuses ; les Turcs et les Sarrasins, avec leur religion belliqueuse et leur valeur barbare ; les Grecs, avec leurs mœurs corrompues, leur caractère à la fois superstitieux et frivole, et leur vanité qui leur tenait lieu de patriotisme. Une nation nouvelle vient s'offrir au pinceau de l'histoire, et se mêler aux événements dont nous retraçons le tableau : nous allons dire quelques mots sur les mœurs et les conquêtes des Tartares dans le moyen âge.

Les hordes de cette nation, à l'époque de la sixième croisade, avaient fait une invasion dans plusieurs contrées de l'Asie, et les progrès de leurs armes eurent une grande influence sur la politique des puissances musulmanes de la Syrie et de l'Égypte, qui étaient

alors en guerre avec les chrétiens. Au temps dont nous parlons, le bruit de leurs victoires ébranlait tout l'Orient, et répandait l'effroi jusque dans les contrées les plus reculées de l'Europe.

Les Tartares habitaient les vastes régions qui s'étendent entre l'ancien Imaüs, la Sibérie, la Chine et la mer de Kamtchatka. Ils étaient divisés en plusieurs nations, qui toutes se vantaient d'avoir la même origine; chacune de ces nations, gouvernée par un kan ou chef suprême, se composait d'un grand nombre de tribus, conduites elles-mêmes par un chef particulier appelé myrza. Les produits de la chasse, le lait de leurs juments, la chair de leurs troupeaux, suffisaient à tous les besoins des Tartares. Ils vivaient sous la tente avec leurs familles; des habitations mobiles, traînées par des bœufs, transportaient d'un lieu à un autre leurs femmes, leurs enfants, tout ce qu'ils avaient de plus précieux. Dans l'été, toute la tribu se rapprochait des contrées septentrionales, et campait sur les bords d'un lac ou d'un fleuve; en hiver, ils dirigeaient leurs courses vers le midi, et cherchaient l'abri des montagnes, qui les défendaient des vents glacés du nord.

Les chefs des hordes tartares se réunissaient chaque année en automne ou au printemps. Dans ces réunions, qu'on appelait *couraltaï*, ils délibéraient à cheval sur la marche des tribus, sur la distribution des pâturages, sur la paix et la guerre. C'est dans ces assemblées tumultueuses que se formait la législation des peuples de la Tartarie, législation simple et laconique comme toutes celles des barbares, et qui n'avait guère d'autre but que de maintenir la puissance des chefs, d'entretenir la discipline et l'émulation parmi les guerriers.

Les peuples de la Tartarie reconnaissaient un Dieu

souverain du ciel, auquel ils n'adressaient ni encens ni prières. Leur culte était réservé pour une foule de génies qu'ils croyaient répandus dans les airs, sur la terre, au milieu des eaux. Un grand nombre d'idoles, grossiers ouvrages de leurs mains, remplissaient leurs demeures, les suivaient dans leurs courses, veillaient sur les troupeaux, sur les esclaves, sur la famille. Leurs prêtres, élevés dans les pratiques de la magie, étudiaient le cours des astres, prédisaient l'avenir, s'exerçaient à séduire les esprits par des sortiléges. Leur culte religieux, qui ne leur enseignait point la morale, n'avait point poli leurs mœurs grossières, ni adouci leur caractère âpre et sauvage comme leur climat. Aucun monument élevé sous les auspices de la religion, aucun livre inspiré par elle, ne leur rappelaient ni les fastes de la gloire, ni les préceptes et les exemples de la vertu. Dans leur vie errante, les morts, qu'ils traînaient quelquefois avec eux sur leurs chariots, leur semblaient un fardeau incommode; ils les enterraient à la hâte dans des lieux écartés, et, les recouvrant de la poussière du désert, ils se bornaient à les dérober aux regards et aux outrages des vivants.

Tout ce qui pouvait les fixer dans un lieu plutôt que dans un autre et les détourner de leur manière de vivre, excitait l'animadversion ou le dédain de ces peuples. De toutes les tribus qui habitaient la Tartarie mogole, une seule connaissait l'écriture et cultivait les lettres[1]; tout le reste méprisait le commerce, les arts, les lumières, qui font l'éclat des sociétés policées. Les Tartares dédaignaient de bâtir des villes. Dans le dou-

[1] Ce sont les Ouigours, sur lesquels on trouve des détails intéressants dans les *Recherches sur les Tartares*, de M. Abel Rémusat, t. I, p. 22 et 45.

zième siècle, leur vaste contrée n'avait qu'une seule cité[1], dont l'étendue, au rapport du moine Rubruquis, n'égalait pas celle de la petite ville de Saint-Denis. Se bornant au soin de leurs troupeaux, ils regardaient les travaux de l'agriculture comme une occupation vile et propre seulement à exercer l'industrie des esclaves ou des peuples vaincus[2]. Jamais leurs plaines immenses n'avaient vu jaunir des moissons, ni mûrir des fruits semés par la main de l'homme. Le spectacle le plus agréable pour un Tartare était la vue d'un désert dans lequel l'herbe croît sans culture, ou celle d'un champ de bataille couvert de ruines et de carnage.

Comme rien n'était réglé pour les limites de leurs pâturages, il devait s'élever entre les Tartares de fréquentes querelles; l'esprit de jalousie agitait sans cesse les hordes errantes; les chefs ambitieux ne pouvaient souffrir des voisins ou des rivaux. De là les guerres civiles; du sein de ces guerres sortait un despotisme tout armé, au-devant duquel les peuples couraient avec joie, parce qu'il leur promettait des conquêtes. Toute la population était guerrière, et les combats lui semblaient être la seule gloire et la plus noble occupation de l'homme. Les campements des Tartares, leurs marches, leurs chasses, ressemblaient à des expéditions militaires; l'habitude leur donnait tant d'aisance et de

[1] Carakoroum, résidence de la branche principale des successeurs de Gengiskan. Ce n'est que tout récemment que le véritable emplacement de cette ville a été fixé par M. Abel Rémusat : elle était située sur la rive gauche de l'Orgon, non loin de la jonction de cette rivière avec le Selinga, au sud du lac de Baïkal, par le 49e degré de latitude, et le 102e de longitude (Voyez le Recueil des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. VII).

[2] Cet état n'a changé que dans les contrées de la Tartarie qui sont tombées au pouvoir de la Russie; encore les nomades ont-ils résisté tant qu'ils ont pu à tout établissement fixe (Voyez la *Biographie universelle*, au mot *Ouboucha*. Voyez aussi les Recherches de M. Abel Rémusat, t. I, p. 5 et suiv.).

fermeté sur leurs chevaux, qu'ils prenaient leur nourriture et se livraient au sommeil sans en descendre; leur arc, d'une pesanteur énorme, annonçait leur force et leur vigueur; leurs flèches acérées allaient, à une grande distance, frapper l'oiseau dans son vol rapide, ou percer de part en part les ours et les tigres du désert; ils surpassaient leurs ennemis par la rapidité de leurs évolutions; ils excellaient dans l'art perfide de combattre en fuyant, et souvent la retraite était pour eux le signal de la victoire. Tous les stratagèmes de la guerre paraissaient leur être familiers[1]; et, comme si un funeste instinct leur eût fait connaître tout ce qui sert à la destruction de l'espèce humaine, les Tartares, qui ne bâtissaient point de villes, savaient construire les machines de guerre les plus formidables, et n'ignoraient aucun moyen de répandre la terreur et la désolation parmi leurs ennemis.

Dans leurs expéditions, l'inclémence des saisons, les montagnes et les précipices, la profondeur des rivières, qu'ils traversaient sur des bateaux de cuir, ne pouvaient arrêter ou suspendre leur marche. Un peu de lait durci et détrempé dans de l'eau suffisait à la nourriture d'un cavalier pendant plusieurs jours; la peau d'un mouton ou d'un ours, quelques lambeaux d'un feutre grossier, formaient son vêtement. Les guerriers montraient une obéissance aveugle pour leurs chefs: au moindre signal, on les voyait braver tous les périls et courir au trépas. Ils étaient divisés par dix, par cent, par mille, par dix mille; leurs armées se composaient

[1] Roger, chanoine de l'église de Waradin, dans son *Carmen miserabile*, ou *Histoire de la destruction du royaume de Hongrie par les Tartares, sous le roi Béla IV*, cite plusieurs exemples des ruses de guerre que ces peuples employaient dans leurs expéditions.

de tous ceux qui pouvaient manier l'arc et la lance, et ce qui devait causer à leurs ennemis autant de surprise que d'effroi, c'était l'ordre et la discipline qui régnaient dans une multitude que le hasard semblait avoir réunie. D'après leur législation militaire, les Tartares ne pouvaient faire la paix qu'avec un ennemi vaincu; celui qui fuyait au milieu d'un combat ou qui abandonnait ses compagnons dans le péril, était puni de mort. Ils répandaient le sang des hommes avec la même indifférence que celui des animaux sauvages, et leur férocité ajoutait encore à la terreur qu'ils inspiraient aux peuples qu'ils attaquaient.

Les Tartares, dans leur orgueil, méprisaient toutes les nations et croyaient que le monde devait leur être soumis. D'après certaines opinions transmises d'âge en âge, les hordes mogoles[1] abandonnaient le Septentrion aux morts qu'ils avaient laissés dans les déserts, et tournaient sans cesse leurs regards vers le Midi promis à leur valeur. Le territoire et les richesses des autres peuples excitaient leur ambition, et, ne possédant ni richesses ni territoire, ils n'avaient presque rien à craindre des conquérants. Non-seulement leur éducation guerrière, mais encore leurs préjugés, leurs usages, l'inconstance de leur caractère, tout semblait chez eux favoriser les expéditions lointaines et les guerres d'invasion. Les pays qu'ils abandonnaient ne leur laissaient ni regrets ni souvenirs; et, s'il est vrai de dire que la patrie n'est pas dans l'enceinte d'une ville, dans les limites d'une province, mais dans les affections et les

[1] On a longuement disputé sur les dénominations de *Mogol* et de *Tartare*. On croit démêler à travers beaucoup d'incertitudes que les Mogols formaient dans l'origine une tribu enclavée dans les vastes contrées de la Tartarie.

liens de la famille, dans les lois, les mœurs et les usages d'un peuple, les Tartares, en changeant de climat, avaient toujours avec eux la patrie. La présence de leurs femmes, de leurs enfants, la vue de leurs troupeaux et de leurs idoles, devaient enflammer partout leur patriotisme et soutenir leur courage. Accoutumés à consulter leurs penchants et à les prendre pour la seule règle de leur conduite, ils n'étaient jamais retenus ni par les lois de la morale, ni par les sentiments de l'humanité[1]; comme ils avaient une profonde indifférence pour toutes les religions de la terre, cette indifférence même, qui n'éveillait point la haine des autres peuples, facilitait leurs conquêtes, en leur laissant la liberté d'accueillir ou d'embrasser les opinions et les croyances des nations qu'ils avaient vaincues, et qu'ils achevaient ainsi de soumettre à leurs lois.

Dans la plus haute antiquité, les hordes de la Tartarie avaient envahi plusieurs fois les vastes régions de l'Inde, de la Chine et de la Perse; elles avaient porté leurs ravages jusque dans l'Occident. L'ambition ou le caprice d'un chef habile, l'excès de la population, le manque de pâturages, les prédictions d'un devin suffisaient pour enflammer cette nation tumultueuse et la précipiter tout entière sur des régions éloignées. Malheur aux peuples que les Tartares rencontraient sur leur passage! A leur approche, les empires s'écroulaient avec un horrible fracas; les nations étaient refoulées les unes sur les autres comme les flots de la mer; le monde était ébranlé et se couvrait de ruines. L'histoire a conservé le souvenir de plu-

[1] Un Tartare, pour être accompli, devait avoir neuf qualités parmi lesquelles était celle d'adroit voleur (Voyez les Recherches de M. Abel Rémusat, t, I, p. 177).

sieurs de leurs invasions; la postérité la plus reculée ne prononcera qu'avec une sorte d'effroi les noms des Scythes, des Avares, des Huns, des Hérules, de toutes ces nations errantes qui, les unes venues du fond de la Tartarie, les autres entraînées à la suite des vainqueurs ou chassées devant eux, fondirent sur l'empire chancelant des Romains et se partagèrent les dépouilles du monde civilisé. On comparait, dans le moyen âge, les guerres des Tartares aux tempêtes, aux inondations, aux irruptions des volcans, et les peuples résignés croyaient que la justice de Dieu tenait en réserve au Septentrion ces innombrables essaims de barbares, pour les verser dans sa colère sur le reste du monde et châtier par leurs mains les nations corrompues.

[1163.] Jamais les Tartares ne s'étaient montrés plus redoutables que sous le règne de Gengiskan. Temugin, c'est le premier nom du héros barbare, naquit d'un prince qui régnait sur quelques hordes de l'ancien Mogolistan[1]. Les traditions rapportaient que le septième de ses ancêtres avait été engendré dans le sein de sa mère par l'influence miraculeuse des rayons du soleil. A la naissance de Temugin, sa famille remarqua avec joie du sang caillé dans la main du nou-

[1] Petits de Lacroix a publié une vie de Gengiskan, d'après les auteurs orientaux. Cette histoire, quoique le fabuleux y soit mêlé quelquefois à la vérité, est un des meilleurs ouvrages qu'on puisse consulter. Deguignes, dans son *Histoire des Huns*, a parlé longuement des Tartares et de Gengiskan; il annonce qu'il s'est écarté du récit de Petits de Lacroix; mais, comme il ne cite pas toujours les sources où il a puisé, il ne peut inspirer pour cette partie de son histoire une entière confiance. On trouve quelques détails sur Gengiskan dans la Bibliothèque orientale de d'Herbelot.

Le père Gaubil a traduit une Histoire chinoise de Gengiskan : cette histoire est peu instructive, et ne donne des détails curieux que sur la famille et les successeurs du conquérant.

veau-né, présage sinistre pour l'humanité et dans lequel la flatterie ou la superstition voyait la gloire future d'un conquérant. L'histoire a peu de notions exactes sur l'éducation de Temugin; mais on s'accorde à dire qu'il était né pour la guerre et pour commander à un peuple belliqueux. Doué d'une grande pénétration d'esprit et d'une sorte d'éloquence, habile à voiler ses projets, unissant l'audace à la ruse, sacrifiant tout à une ambition sans frein comme sans scrupule, implacable dans sa haine, terrible dans ses vengeances, il avait les qualités, les passions et les vices qui conduisent à l'empire chez les barbares et quelquefois même chez les peuples policés. Ses dispositions naturelles se développèrent dans l'adversité, qui endurcit son caractère et lui apprit à tout braver pour parvenir à ses desseins. Dès l'âge de quatorze ans, l'intérêt qu'inspirait son enfance abandonnée, l'enthousiasme qu'il fit naître dans l'âme de ses compagnons par ses premiers exploits, attirèrent d'abord autour de lui une foule de guerriers déterminés à partager sa fortune. Les tribus des Karaïtes, celles du Mogolistan, le reconnurent pour chef, et bientôt la victoire soumit à ses lois toutes les hordes qui campaient entre la frontière de la Chine et le Volga[1]. Proclamé souverain des Mogols dans une diète générale, il prit le titre de *Gengis*, roi des rois, ou maître du monde; la renommée publia qu'il avait reçu ce titre pompeux d'un prophète descendu du ciel sur un cheval blanc. Les guerriers tartares l'avaient reconnu avec d'autant plus de joie pour le monarque universel et le maître de la terre,

[1] Voyez sur les commencements de Gengiskan, Hayton, p. 2; Sanuto. liv. III, p. 13; Blondus, Sabellius, Vincent de Beauv., liv. XXIX et liv. XXX.

qu'ils espéraient s'enrichir des dépouilles de tous les peuples vaincus par ses armes. Ses entreprises se dirigèrent d'abord contre la Chine : ni la barrière de la grande muraille, ni l'ascendant des lumières et des arts, ne purent défendre un empire florissant contre les attaques d'une multitude que la soif du butin, un instinct belliqueux, poussaient au-devant des périls et rendaient invincibles. La Chine éprouva deux fois les horreurs d'une invasion, et, privée de la moitié de sa population, couverte de ruines, elle devint une des provinces du nouvel empire fondé par les pâtres du Mogolistan. La conquête ou plutôt la destruction du Karisme suivit de près celle de la Chine : le Karisme touchait aux frontières de l'empire du Mogol, et s'étendait d'un côté jusqu'au golfe Persique, de l'autre jusqu'aux limites de l'Inde et du Turkestan. Gengis rencontra l'armée des Karismiens sur les bords du Jaxarte ; la plaine où se livra la bataille était couverte de douze cent mille combattants ; le choc fut terrible, le carnage épouvantable ; la victoire se décida contre Mahomet, sultan du Karisme, qui, dès lors, tomba avec sa famille et tout son peuple dans un abîme de calamités.

Le formidable empereur des Mogols, qui comparait lui-même la colère des rois à un incendie, s'occupait d'une troisième expédition contre la Chine rebelle, lorsque lamort vint l'arrêter dans sa course, en 1227[1].

[1] Les historiens orientaux ont loué Gengiskan pour avoir donné des lois aux peuples qu'il avait conquis. Ces lois, dont le but était de maintenir la paix des familles et de porter l'esprit des peuples vers la guerre, conservèrent longtemps l'obéissance et le respect des Mogols. Comme dans sa législation Gengis reconnaissait un Dieu souverain de la terre et du ciel et qu'il admettait toutes les croyances, quelques écrivains modernes en ont pris occasion de vanter sa tolérance religieuse. Mais quelle pouvait être

Quelques historiens ont dit qu'il fut écrasé par la foudre, comme si le ciel eût voulu briser lui-même l'instrument de ses vengeances; d'autres, plus dignes de foi, nous apprennent que le héros tartare mourut dans son lit, entouré de ses enfants, auxquels il recommanda de rester unis pour achever la conquête du monde. L'aîné de ses fils, Octaï, lui succéda à l'empire, et, selon la coutume des Mogols, les grands s'assemblèrent et lui dirent : *Nous voulons, nous vous prions, nous vous ordonnons que vous ayez toute puissance sur nous.* Le nouvel empereur répondit : *Si vous voulez que je sois votre kan, êtes-vous résolus de m'obéir en tout, de venir quand je vous appellerai, d'aller où je voudrai vous envoyer, et de mettre à mort ceux que je vous ordonnerai de faire mourir?* Après qu'ils eurent répondu *oui*, il proclama lui-même sa puissance souveraine, en disant : *Désormais ma simple parole me servira de glaive*. Tel était le gouvernement des Tartares. Octaï devait régner sur un empire composé de plusieurs grands empires; ses frères, ses neveux, commandaient les armées innombrables qui avaient conquis la Chine et le Karisme, ils gouvernaient en son nom au midi, au nord, à l'orient, des royaumes dont on connaissait à peine l'étendue; chacun de ses lieutenants était plus puissant que les plus grands rois de la terre, et tous lui obéissaient comme ses esclaves. Pour la première fois peut-être on vit la concorde régner entre des conquérants, et cette union

la tolérance d'un conquérant farouche qui se faisait appeler le fils du Soleil, le fils de Dieu; qui ne suivait lui-même aucun culte, et pour lequel toutes les religions étaient également indifférentes, pourvu qu'elles ne contrariassent ni son ambition ni son orgueil? Voyez au reste, sur les lois de Gengiskan, le Mémoire que M. Langlès a publié dans le tome V des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*. Dans ce mémoire M. Langlès a donné, d'après Mirkond, historien persan, la Collection des institutions du monarque tartare.

monstrueuse fut la perte de tous les peuples de l'Asie : le Turkestan, la Perse, l'Inde, les provinces méridionales de la Chine qui avaient échappé aux ravages d'une première invasion, ce qui restait de l'empire des Abbassides et de celui des Seldjoucides, tout succomba, tout périt sous les coups de la redoutable postérité de Gengiskan. Plusieurs des souverains que, dans ces jours de désordre et de calamité, le sort des armes renversa du trône, avaient invoqué le secours des Mogols et favorisé les entreprises de cette nation belliqueuse contre des puissances voisines ou rivales. La fortune les enveloppa dans la même ruine, et l'histoire orientale les a comparés à ces trois derviches dont les vœux et les prières indiscrètes ranimèrent dans le désert les ossements d'un lion qui, du sein de la poussière, s'éleva contre eux et les dévora.

La conquête des plus riches contrées de l'Asie avait tellement enflammé l'enthousiasme des Tartares, qu'il eût été impossible à leurs chefs de les retenir dans les limites de leur territoire et de les rendre aux paisibles travaux de la vie pastorale. Octaï, soit qu'il voulût obéir aux instructions paternelles, soit qu'il sentît la nécessité d'occuper l'activité inquiète et turbulente des Mogols, résolut de porter ses armes jusqu'aux extrémités de l'Occident. En 1235, quinze cent mille pâtres ou guerriers inscrivirent leurs noms sur le registre militaire; cinq cent mille des plus braves et des plus robustes furent choisis pour la grande expédition; les autres devaient rester en Asie pour maintenir la soumission des peuples vaincus et achever les conquêtes commencées par Gengiskan. Des réjouissances qui durèrent quarante jours, précédèrent le départ des conquérants mogols, et furent comme le signal de la

désolation qu'ils allaient répandre chez les peuples de l'Europe[1].

C'est ici qu'il faut s'arrêter un moment, pour se donner le spectacle des choses humaines et contempler à loisir les contrastes étranges que présentent deux époques voisines l'une de l'autre. En commençant cette histoire, nous avons vu l'Occident se lever en armes et se précipiter presque tout entier sur l'Asie; maintenant, c'est du fond de l'Asie que des peuples barbares accourent en foule et menacent toutes les contrées de l'Occident. Ce n'est point un enthousiasme religieux, un sentiment de fraternité qui pousse ces nouveaux peuples de conquérants, mais la soif du butin et du carnage; ils ne vont point délivrer des cités lointaines, combattre des ennemis de leur foi, mais le seul génie de la destruction semble les animer, et le monde, qu'ils ravagent au loin, ne voit en eux que d'aveugles instruments de la colère céleste.

Dans leur course rapide, les Tartares traversèrent le Volga, et, en 1236, pénétrèrent presque sans obstacles dans la Moscovie, alors livrée à la fureur des guerres civiles[2]. La dévastation des campagnes, l'in-

[1] Suivant Sanuto, Vincent de Beauvais, Antonin, Nauclerc, Hayton et Leunclavius, Gengiskan étant mort, son fils Octaï, qu'ils appellent Hocloda-kan, partagea ses troupes en quatre armées, dont il donna la conduite à trois de ses fils et à son lieutenant Cabesabada. La première, prenant du côté du septentrion, s'empara dans l'Europe des pays qui sont entre le Tanaïs, la Chersonèse-Taurique et le Pont-Euxin, où sont encore aujourd'hui les petits Tartares; la seconde, après avoir désolé la grande Arménie et le pays des Géorgiens, pénétra par la Russie, la Pologne et la Hongrie, jusqu'aux confins de l'Allemagne, mettant tout à feu et à sang; la troisième, entrant dans l'Asie Mineure, y défit le sultan d'Iconium et contraignit les Turcs à payer tribut aux Tartares; la quatrième, ayant subjugué toute la Perse, obligea les Karismiens, issus des anciens Parthes, d'aller chercher un refuge au delà du Tigre et de l'Euphrate.

[2] Raynaldi, au commencement de l'année 1241, fait un récit abrégé des ravages que les Tartares exercèrent pendant cette année en Russie, en Po-

cendie de Kiow et de Moscou, le joug honteux qui pesa longtemps sur ces contrées du Nord, punirent la faible résistance des Moscovites. Après la conquête de la Russie, la multitude des Mogols, conduite par Batou, fils de Tuli, dirigea sa course victorieuse vers la Pologne et les frontières de l'Allemagne, et renouvela partout les fureurs des Huns et d'Attila. Les villes de Lublin et de Varsovie disparurent sur leur passage ; ils désolèrent les deux rives de la Baltique. En vain le duc de Silésie, les palatins polonais et le grand maître de l'ordre Teutonique, réunirent leurs forces pour arrêter le nouveau fléau de Dieu[1] : les généreux défenseurs de l'Europe succombèrent dans les plaines de Liegnitz, et neuf sacs remplis d'oreilles servirent de trophée à la victoire des barbares. Les monts Crapacs n'offrirent qu'une faible barrière à ces hordes invincibles : bientôt on vit les Tartares fondre, comme un épouvantable orage, sur le territoire de ces Hongrois[2] qui, deux siècles auparavant, avaient quitté

logne, en Moravie et dans la Bohême. Henri, duc de Silésie et de Cracovie, se distingua dans cette guerre malheureuse par sa constance. Il avait pour mère sainte Hedwige, qui s'était retirée dans un monastère, où elle vivait avec les vierges qui s'y étaient consacrées à Dieu. Elle devina que son fils périrait et le prédit à l'une d'elles ; mais elle n'en exhorta pas moins Henri à marcher contre ses ennemis cruels et à rassembler le plus de forces qu'il pourrait (Voyez la vie de sainte Hedwige, ch. III, Bollandistes, t. V, 15e jour d'octobre).

[1] On peut consulter Thurocsius, premier volume, *Rerum Hungaricarum*, et surtout le *Carmen miserabile* de Roger de Hongrie, chanoine de Waradin, qui a décrit les désastres dont il fut lui-même témoin (Voyez *Bibliothèque des Croisades*) Voyez aussi la lettre de l'empereur Frédéric sur l'invasion des Tartares en Hongrie, rapportée par Mathieu Pâris.

[2] Le chanoine de Waradin donne les noms des rois tartares qui entrèrent dans la Hongrie. C'était d'abord *Batus*, qu'il appelle le roi des rois et le maître des Tartares : il avait sous lui un nommé *Bockéton*, qui dirigeait les opérations de la guerre et qui était très-habile dans cet art. Les autres rois ou généraux étaient *Cadan*, *Coacton*, *Feyean*, ou *Seycan*, *Peta*. *Hermeus*, *Chab* et *Ocador*. *Batus* pénétra en Hongrie par la porte *Rascienne* ou

comme eux les déserts de la Scythie et conquis les rives fertiles du Danube. Les pâtres de la Tartarie, qui ne savaient point lire, ont laissé aux peuples vaincus le soin de décrire leurs conquêtes, et nous avons peine à croire les vieilles chroniques hongroises, lorsqu'elles nous racontent les cruautés inouïes dont se souillèrent les vainqueurs.

Leur approche avait répandu la terreur jusqu'aux extrémités de l'Occident; partout l'imagination effrayée des peuples se représentait ces formidables conquérants comme des monstres vomis par l'enfer, revêtus d'une forme hideuse et doués d'une force extraordinaire. Le défaut de communications, qui ne permettait pas d'avoir des informations exactes sur leur marche, accréditait les rumeurs les plus effrayantes; la renommée les montrait, tantôt envahissant l'Italie, tantôt portant leurs ravages sur les bords du Rhin. Chaque peuple redoutait leur prochaine arrivée; chaque cité croyait les voir à ses portes.

Les îles de l'Océan ne se croyaient pas défendues par les flots. Les marchands de la Gothie et de la Frise n'osèrent point traverser les mers du Nord pour acheter du poisson, et les chroniqueurs anglais remarquent [1] avec surprise que la crainte des Tartares fit baisser en Angleterre le prix du hareng.

Russienne, après avoir défait l'armée du comte Palatin; *Peta* entra dans la Pologne, traversa le duché de Moravie et arriva à la *porte de Hongrie; Cadan* traversa les forêts de la *Rascie* et de la *Comanie; Bocketon* et les autres rois passèrent le fleuve *Zerech* et se répandirent sur le territoire de l'évêque des Comans, *ad terram episcopi Comanorum* (L'empereur Frédéric, dans sa lettre, appelle ce pays la colonie des Comans). Voyez aussi le mémoire de M. Abel Rémusat sur cette invasion, t. VI, p. 398 et suiv. des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

[1] *Gothiam et Frisiam inhabitantes, impetus eorum pertimentes, in Angliam, ut moris est eorum apud Germ., tempore halecis capiendi,*

Des ambassadeurs musulmans étaient arrivés d'Orient[1], et parcouraient les cités en implorant les secours des peuples chrétiens contre une nation ennemie de la religion de Jésus-Christ et de celle de Mahomet; la vue de ces députés venus de si loin, semblait annoncer que toutes les parties de la terre étaient à la fois menacées, et la multitude, saisie d'effroi, comparait les Mogols au dragon à sept têtes de l'Apocalypse.

Le souverain pontife écrivit à Béla IV, roi de Hongrie, pour animer son courage, et recommanda aux évêques du pays de prêcher une croisade contre les Tartares. Lorsque les lettres pontificales arrivèrent dans ce malheureux royaume, la plupart des prélats venaient de recevoir la palme du martyre, et le monarque hongrois, après plusieurs défaites, s'était réfugié dans les îles de l'Adriatique; une grande partie de la population avait péri par le glaive, par la faim ou le désespoir[2].

Le père des fidèles voulut opposer aux fureurs d'un peuple païen l'ascendant de la religion chrétienne, qui avait adouci autrefois la férocité des Francs; mais, au

quo suas naves solebant onerare, non venerunt. Mathieu Pâris ajoute que le hareng se vendit alors pour rien; on en donnait quarante ou cinquante pour un sou d'argent, *pro uno argenteo.* Cette circonstance et la remarque d'un auteur contemporain nous prouvent que les bénéfices ou les pertes du commerce et de l'industrie furent toujours un objet digne d'attention pour les habitants de la Grande-Bretagne (Voyez Math. Pâris, ad ann. 1238, p. 471).

[1] Mathieu Pâris, ad ann. 1238, parle de ces ambassadeurs musulmans. Il est probable que ces députés étaient envoyés par le Vieux de la Montagne, lequel redoutait les Mogols, déjà maîtres d'une partie de la Perse.

[2] Jean Villani, qui donne des détails sur cette invasion, ajoute que la famine fut si grande en Hongrie, que les mères mangèrent leurs enfants, et que les habitants, au lieu de farine, consommèrent une grande partie d'une montagne de plâtre (Voyez, sur ce fait incroyable, l'extrait de Villani, dans la *Bibliothèque des Croisades*).

moment même de leurs triomphes et dans l'ivresse de la victoire, comment faire adopter à des barbares les vertus pacifiques de l'Évangile? Les Mogols reçurent avec dédain les disciples de saint François et de saint Dominique, envoyés pour les convertir, et le pape lui-même fut menacé du sort réservé à tous les chrétiens, s'il ne venait en personne implorer sa grâce et présenter son tribut.

Un palatin saxon et l'empereur d'Allemagne implorèrent des secours plus prompts et plus efficaces, en s'adressant, l'un au duc de Brabant, l'autre aux rois de France et d'Angleterre [1]. Le comte Palatin annonçait que dans la Saxe et la Bohême on se préparait à la guerre contre les Tartares, qu'on appelait *la guerre de Jésus-Christ*, et, par une singularité digne de remarque, sa lettre était datée du jour où l'Église chante le psaume : *Jérusalem*, *réjouis-toi*. Frédéric, après avoir décrit la tactique, les armes, les vêtements, les habitudes des Mogols, conjurait la république chrétienne de réunir ses efforts contre cette nation nouvelle et inconnue, contre cette race monstrueuse et difforme qui voulait renverser la foi chrétienne et choisir ses esclaves parmi les rois de la terre. Dans ses exhortations pathétiques, l'empereur invoquait à la fois l'Allemagne, *pleine d'ardeur dans les combats ;* l'Italie *indomptée ;* la France, *qui nourrit dans son sein une milice intrépide ;* l'Espagne *belliqueuse ;* l'Angleterre *puissante par ses guerriers et par ses vaisseaux ;* il n'oubliait ni la Crète, ni la Sicile, ni la *sauvage* Hibernie, ni la Norwége *glacée*.

Ces lettres, pleines de nouvelles alarmantes, durent redoubler la consternation publique; mais le souvenir

[1] Mathieu Pâris, ad ann. 1241.

de Jérusalem et de Constantinople, la discorde élevée entre le saint-siége et l'empire, occupaient l'attention de la chrétienté, et telle était la situation des esprits, que le sentiment d'un grand péril n'inspira point la résolution de prendre les armes et de voler au-devant de l'ennemi commun. Mathieu Pâris nous a conservé une conversation curieuse entre la reine Blanche et son fils au sujet de ces formidables invasions. « *Où » êtes-vous, mon fils Louis?* dit la reine. Le roi s'appro- » chant, répondit : *Que voulez-vous, ma mère?* Blanche, » poussant de profonds soupirs et fondant en larmes, » lui dit : *Mon cher fils, que faut-il faire après le terrible » événement dont la nouvelle est venue jusqu'à nous? L'in- » vasion des Tartares nous menace d'une ruine générale, » nous et la sainte Église.* Le roi, d'une voix plaintive, » mais avec une inspiration divine, répliqua : *O ma » mère, que la consolation céleste nous soutienne; et, s'ils » viennent jusqu'à nous, ou nous les repousserons dans le » Tartare d'où ils sont sortis, ou bien ils nous enverront au » ciel*[1]. » Saint Louis se montrait ainsi plus disposé à supporter les événements qu'à les prévenir, et cette résignation du pieux monarque exprimait les véritables sentiments de ses contemporains[2]: les ravages des Mogols étaient regardés alors comme ces calamités contre lesquelles l'homme ne peut trouver de secours et de refuge que dans la miséricorde divine. L'Église ordonna en cette occasion des processions, des prières, des jeûnes; tout ce qu'on fit dans la plupart des royau-

[1] Mathieu Pâris, *Bibliothèque des Croisades*, t. II.

[2] Mathieu Pâris rapporte que lorsque les députés musulmans, dont on a parlé plus haut, vinrent à Londres solliciter des secours contre les Mogols, l'évêque de Worcester dit : *Laissons ces chiens se dévorer entre eux, et la paix de Jésus-Christ s'établira sur leurs ruines.* On voit par là que personne ne songeait à combattre les Tartares.

mes de l'Europe, pour les préserver de l'invasion, ce fut d'ajouter aux litanies ces paroles : *Délivrez-nous, Seigneur, de la fureur des Tartares.*

On s'étonne que dans la consternation générale les Mogols n'aient point porté leurs armes contre l'empire latin de Constantinople [1], menacé par les Grecs et déjà tout couvert de ruines; mais les pâtres du désert ne s'occupaient point de connaître les révolutions intérieures des États et les signes de leur décadence; ils conservaient, comme tous les peuples de l'Asie, une idée vague et confuse de la force et des armées de l'ancienne Byzance, et s'inquiétaient peu de savoir si le moment était venu de l'attaquer et de la soumettre à leurs armes. Les grands avantages que recueillait la ville impériale de sa position entre l'Europe et l'Asie, ne frappaient point les Tartares, qui ne connaissaient ni la navigation ni le commerce, et qui préféraient d'ailleurs de riches pâturages aux édifices somptueux d'une grande capitale. Ainsi nous pouvons croire également, ou que la ville de Constantin fut protégée en cette occasion par les souvenirs de sa grandeur passée, ou qu'elle dut son salut au mépris et à l'indifférence des barbares.

Les Francs établis en Syrie eurent alors le même

[1] M. Abel Rémusat, dans le mémoire que nous avons plusieurs fois cité, dit que ce fut la famine qui força les Tartares à s'éloigner de la Hongrie. Ce savant, d'après le témoignage de la chronique d'Albéric, rapporte que le kan des Tartares fit demander à l'empereur Frédéric qu'il lui rendît hommage pour ses États, offrant à ce prince l'office qu'il désirerait à sa cour. Frédéric reçut cette demande en plaisantant, et répondit qu'il se connaissait assez en oiseaux pour accepter l'office de fauconnier (*Ibid.* p. 412). Cette offre de la part du kan ne doit pas étonner, car, suivant M. Abel Rémusat, les princes tartares, enorgueillis de leurs conquêtes, croyaient que tout devait céder à leurs armes. Aussi avaient-ils pris l'habitude d'envoyer faire de pareilles offres aux rois ou princes des pays qu'ils se proposaient de soumettre.

bonheur que les Grecs de Byzance : les armées des Mogols n'avaient point encore traversé l'Euphrate.

[1243.] Tandis que le fracas de la guerre et la chute des empires retentissaient depuis la rivière Jaune jusqu'au Danube, les chrétiens de la Palestine, protégés par les discordes des musulmans, venaient de rentrer à Jérusalem; ils s'occupaient de relever les murailles de la ville sainte, de rebâtir leurs églises, et remerciaient en paix le ciel de les avoir délivrés des fléaux qui ravageaient le reste du monde. Les Tartares connaissaient à peine l'existence et le nom d'une contrée pour laquelle on avait versé tant de sang, et ne pouvaient être appelés sur les bords révérés mais stériles du Jourdain, ni par l'espoir d'un riche butin, ni par les souvenirs qui excitaient l'enthousiasme guerrier des peuples de l'Occident. Heureuses les colonies chrétiennes, si un peuple vaincu par les Mogols, chassé de son territoire, et qui cherchait partout un asile, n'était venu troubler leur sécurité passagère et plonger la cité de Jésus-Christ dans de nouvelles calamités!

Gelal-Eddin, fils de Mahomet, avait relevé par sa valeur l'empire du Karisme, et la prospérité renaissante de cet empire attira de nouveau les armes des conquérants. Dans la seconde expédition comme dans la première, les cités, la population, le trône impérial, tout tomba sous les coups du vainqueur. Gelal-Eddin perdit la couronne et la vie. Dès lors les guerriers karismiens, poursuivis sans relâche par les Tartares, abandonnèrent un pays qu'ils ne pouvaient plus défendre, et, sous la conduite d'un de leurs chefs nommé Barbakan, ils se répandirent dans l'Asie Mineure et dans la Syrie.

Ces hordes bannies de leurs pays marchaient le fer

et la torche à la main, et, dans leur désespoir, semblaient vouloir se venger sur toutes les nations des maux que leur avaient faits les Tartares. L'histoire nous représente ces bandes furieuses errant sur les bords de l'Oronte et de l'Euphrate, emmenant avec elles une multitude d'hommes et de femmes tombés entre leurs mains ; un grand nombre de chariots traînaient à leur suite les dépouilles des provinces ravagées. Les plus braves portaient à leurs lances la chevelure de ceux qu'ils avaient immolés dans les combats. Vêtue des produits du pillage, leur armée présentait à la fois un spectacle effrayant et bizarre. Les guerriers karismiens n'avaient point d'autre ressource que la victoire, et toutes les harangues de leurs chefs consistaient dans ces mots : *Vous vaincrez ou vous mourrez* ; ils ne faisaient point de grâce à leurs ennemis sur le champ de bataille ; vaincus, ils recevaient la mort sans se plaindre. Leur fureur n'épargnait ni les chrétiens ni les musulmans ; tous ceux qu'ils rencontraient sur leur passage étaient leurs ennemis. Leur approche répandait au loin la terreur, mettait en fuite les peuples éperdus, et changeait en déserts les bourgs et les cités.

Les puissances musulmanes de la Syrie s'étaient liguées contre les Karismiens, et les avaient repoussés plusieurs fois jusqu'au delà de l'Euphrate. Mais l'esprit de rivalité qui divisait sans cesse les princes de la famille de Saladin, rappela bientôt un ennemi toujours redoutable malgré ses défaites. A l'époque dont nous parlons, les princes de Damas, de Carac, d'Émèse, venaient de contracter une alliance avec les chrétiens de la Palestine : non-seulement ils leur avaient rendu Jérusalem, Tibériade, la principauté de Galilée, mais encore ils leur promettaient de les associer à la conquête

de l'Égypte, conquête pour laquelle toute la Syrie faisait des préparatifs. Le sultan du Caire, pour se venger des chrétiens, qui avaient rompu les traités conclus avec lui, pour punir leurs nouveaux alliés et se mettre à l'abri de leur invasion, résolut d'appeler à son secours les hordes du Karisme : il envoya des députés aux chefs de ces barbares, et leur promit de leur abandonner la Palestine s'ils la soumettaient à leurs armes.

Cette proposition fut acceptée avec joie, et vingt mille cavaliers animés de la soif du butin et du carnage accoururent du fond de la Mésopotamie, disposés à servir la vengeance et la colère du monarque égyptien. Ils ravagèrent en passant le territoire de Tripoli, la principauté de Galilée, et bientôt les flammes qui s'élevaient partout sur leurs pas annoncèrent leur arrivée aux habitants de Jérusalem.

Des fortifications à peine commencées et le petit nombre de guerriers enfermés dans la ville sainte, ne laissaient aucun espoir de repousser les attaques imprévues d'un ennemi formidable. Toute la population de Jérusalem résolut de fuir sous la conduite des chevaliers de l'Hôpital et du Temple. Il ne resta dans la ville que les malades et quelques habitants qui n'avaient pu se résoudre à abandonner leurs maisons et leurs parents infirmes. Bientôt les Karismiens arrivent, abattent les faibles retranchements qu'on avait élevés sur leur passage, entrent dans Jérusalem l'épée à la main, massacrent tout ce qu'ils rencontrent[1] ; et, comme au milieu d'une ville abandonnée et déserte les victimes et le butin manquaient à la rage et à l'avidité des vainqueurs, ils emploient le stratagème le plus odieux pour rappeler

[1] Guillaume de Nangis et Mathieu Pâris.

les habitants qui venaient de prendre la fuite. Le plus grand nombre des barbares s'éloignent de la ville, ceux qui sont restés élèvent sur le haut des tours les étendards de la croix, et font retentir les cloches des églises [1]. La foule des chrétiens qui se retiraient alors vers Joppé, marchait en silence, et s'avançaient lentement, espérant toujours que le ciel serait touché de leurs misères, et qu'un miracle les ramènerait dans les demeures qu'ils venaient de quitter : quelques-uns d'entre eux ne pouvaient détacher leurs yeux de la ville sainte. Tout à coup les drapeaux de la croix frappent leurs regards; ils entendent retentir l'airain sacré qui chaque jour les appelait à la prière; la nouvelle se répand aussitôt que les Karismiens ont tourné leurs armes d'un autre côté, ou qu'ils ont été repoussés par les chrétiens restés dans la ville. Bientôt on se persuade que Dieu a pris pitié de son peuple et n'a pas permis que la présence d'une horde sacrilége souillât plus longtemps la cité de Jésus-Christ. Sept mille fugitifs, trompés par cet espoir, retournent à Jérusalem, mais bientôt les bandes des Karismiens reviennent sur leurs pas, ils s'efforcent d'escalader les remparts, d'enfoncer les portes de la ville; alors la foule consternée des

[1] L'invasion de ces barbares est racontée dans une lettre de Frédéric II adressée au comte Richard, son beau-frère, et dans une autre lettre écrite en Occident par le grand maître des hospitaliers : ces deux pièces authentiques sont rapportées par Mathieu Pâris ad ann. 1244. Frédéric parle à peine du massacre des habitants de Jérusalem; il parle plus longuement de la bataille de Gaza; la dernière partie de sa lettre n'est qu'une longue déclamation dans laquelle il déplore l'état de la chrétienté, et se plaint de ses ennemis ainsi que des obstacles qu'il trouve, à Rome, en Italie, en Allemagne, à l'accomplissement de ses desseins. Le grand maître des hospitaliers fait une relation intéressante de l'arrivée des Karismiens, des moyens qu'ils employèrent pour attirer les chrétiens dans leurs embuscades, et de l'horrible massacre qu'ils firent des malheureux habitants de la ville sainte. C'est cette lettre du grand maître qui nous a principalement servi de guide dans notre récit.

chrétiens, sans armes, sans vivres, sans moyens de défense, prend une seconde fois la résolution de fuir. Tout le peuple sort de nouveau des murs de Jérusalem, il s'éloigne au milieu des ténèbres, et brave la mort qui l'attend sur les chemins et dans les lieux déserts du voisinage. L'ennemi avait placé ses bataillons à l'entrée des montagnes; les malheureux fugitifs marchaient au hasard et sans ordre. Parvenus dans un défilé, ils sont attaqués, enveloppés de toutes parts; ils ne peuvent ni fuir ni combattre; tous sont chargés de fers ou périssent par le glaive. Les barbares, traînant leurs captifs et de sanglantes dépouilles, accourent dans la ville sainte, où étaient restés ceux des chrétiens qui n'avaient pu supporter la fatigue du chemin et de la fuite; une troupe de religieuses, d'enfants et de vieillards qui avaient cherché un asile dans l'église du Saint-Sépulcre, furent massacrés au pied des autels. Les Karismiens, ne trouvant plus rien parmi les vivants pour assouvir leur fureur, ouvrirent les sépulcres, et livrèrent aux flammes les cercueils et les ossements des morts; le tombeau de Jésus-Christ, celui de Godefroy de Bouillon, les saintes reliques des martyrs et des héros de la foi, rien ne fut respecté, et Jérusalem vit alors dans ses murs des cruautés et des profanations qu'elle n'avait point vues au milieu des guerres les plus barbares et dans les jours marqués par la colère du ciel.

Cependant le grand maître des templiers et celui des hospitaliers, réunis, dans la ville de Ptolémaïs, au patriarche de Jérusalem et aux grands du royaume, s'occupaient des moyens de repousser les Karismiens et de sauver la Palestine. Tous les habitants de Tyr, de Sidon, de Ptolémaïs et des autres villes chrétiennes,

qui pouvaient porter les armes, accoururent sous les drapeaux. Les princes de Damas, d'Émèse, de Carac, dont les chrétiens avaient imploré les secours, réunissaient leurs forces et rassemblaient une armée pour arrêter les progrès de la dévastation générale. Cette armée musulmane, s'étant mise en marche, arriva bientôt dans la Palestine. Son arrivée devant les murs de Ptolémaïs releva le courage des Francs, qui, dans un si pressant danger, semblaient n'avoir plus de répugnance à combattre avec des infidèles. Malek-Mansor, prince d'Émèse, qui commandait les guerriers musulmans, avait naguère signalé sa valeur contre les hordes du Karisme. Les chrétiens se plaisaient à raconter ses victoires récentes dans les plaines d'Alep et sur les rives de l'Euphrate. Il fut reçu dans Ptolémaïs comme un libérateur; on étendit sur son passage des tapis brodés d'or et de soie. Le peuple, dit Joinville, le regardait comme un des *meilleurs barons du païénisme*.

Les préparatifs des chrétiens, le zèle et l'ardeur que montraient les ordres militaires, les barons et les prélats, l'union qui subsistait entre les Francs et leurs nouveaux auxiliaires, tout semblait présager des succès dans une guerre entreprise au nom de la religion, de l'humanité et de la patrie. L'armée chrétienne et l'armée musulmane, réunies sous les mêmes drapeaux, partirent de Ptolémaïs et vinrent camper dans les plaines d'Ascalon. L'armée des Karismiens s'était avancée vers Gaza, où elle devait recevoir des vivres et des renforts envoyés par le sultan d'Égypte. Les Francs se montraient impatients de rejoindre leurs ennemis et de venger la mort de leurs compagnons et de leurs frères massacrés à Jérusalem. On délibéra

dans un conseil sur le parti qu'on avait à prendre. Le prince d'Émèse et les plus sages parmi les barons pensaient qu'on ne devait point exposer le salut des chrétiens et de leurs alliés aux hasards d'une bataille. Il leur paraissait plus prudent d'occuper une position avantageuse, et d'attendre, sans livrer de combat, que l'inconstance naturelle aux Karismiens, que la disette et la discorde vinssent dissiper cette multitude vagabonde ou l'entraîner dans d'autres contrées.

La plupart des autres chefs, parmi lesquels on remarquait le patriarche de Jérusalem, ne partageaient point cet avis, et ne voyaient dans les Karismiens qu'une horde indisciplinée qu'il était facile de vaincre et de mettre en fuite : le retard qu'on mettrait à les attaquer, disaient-ils, ne ferait qu'enfler leur orgueil et redoubler leur audace. Chaque jour voyait s'accroître les maux de la guerre ; l'humanité et le salut des colonies chrétiennes exigeaient qu'on mît promptement un terme à tant de dévastations et qu'on se hâtât de châtier des brigands dont la présence était à la fois un opprobre et une calamité pour les chrétiens et pour tous leurs alliés.

Cette opinion, trop conforme à la valeur impatiente des Francs, l'emporta dans le conseil. On résolut d'aller au-devant de l'ennemi et de lui présenter le combat. Les deux armées se rencontrèrent dans le pays des anciens Philistins. Quelques années auparavant, le duc de Bourgogne et le roi de Navarre, surpris dans les plaines sablonneuses de Gaza, avaient perdu l'élite de leurs chevaliers et de leurs soldats. La vue des lieux où les croisés avaient été défaits, le souvenir d'un désastre récent, ne ralentirent point l'imprudente ardeur des guerriers chrétiens : dès qu'ils

aperçurent l'ennemi, ils ne songèrent plus qu'à commencer l'attaque. L'armée fut divisée en trois corps: l'aile gauche, où se trouvaient les chevaliers de Saint-Jean, était commandée par Gauthier de Brienne, comte de Joppé, neveu du roi Jean et fils de ce Gauthier mort à la conquête de Naples; les troupes musulmanes, sous les ordres du prince d'Émèse, formaient l'aile droite; le patriarche de Jérusalem, entouré de son clergé et faisant porter devant lui le bois de la vraie croix, le grand maître du Temple avec ses chevaliers, les barons de la Palestine avec leurs vassaux, occupaient le centre de l'armée.

Les Karismiens se rangeaient lentement en bataille, et l'on remarquait quelque désordre dans leurs rangs: Gauthier de Brienne voulait profiter de cette circonstance pour les attaquer avec avantage; mais le patriarche enchaîna sa valeur par une sévérité non moins contraire à l'intérêt des chrétiens qu'à l'esprit de l'Évangile.

Le comte de Joppé, excommunié pour avoir retenu entre ses mains un château que le prélat prétendait lui appartenir, demande, avant de courir à la mort, d'être relevé de son excommunication. Deux fois le patriarche rejeta sa prière et refusa de l'absoudre. L'armée, qui avait reçu à genoux la bénédiction des prêtres et des évêques, attendait dans le silence qu'on lui donnât le signal du combat. Les Karismiens avaient pris leurs rangs et s'avançaient en ordre de bataille, jetant des cris affreux et lançant une nuée de flèches. Alors l'évêque de Ramla, couvert de ses armes, impatient de signaler sa bravoure contre les ennemis des chrétiens, s'approcha du comte de Joppé, et lui dit: *Marchons, le patriarche a tort; je vous absous au nom du*

Père, du Fils et du Saint-Esprit. Après avoir prononcé ces paroles, l'intrépide évêque de Ramla, et Gauthier de Brienne, suivi de ses compagnons d'armes, se précipitent dans les rangs ennemis, brûlant d'obtenir la victoire ou la couronne du martyre.

Bientôt les deux armées sont aux prises; de part et d'autre l'ardeur de vaincre est égale; les chrétiens et leurs ennemis ne pouvaient ignorer qu'une seule défaite devait causer leur ruine et que la victoire était leur seul refuge. Aussi les annales de la guerre n'offrent-elles point d'exemple d'un combat plus opiniâtre et plus meurtrier: la bataille commença dès le lever du jour et se prolongea jusqu'au coucher du soleil. Le lendemain on combattit encore avec la même fureur; le prince d'Émèse, après avoir perdu deux mille de ses cavaliers, abandonna le champ de bataille et s'enfuit à Damas. Cette retraite des musulmans décida la victoire en faveur des Karismiens; les chrétiens soutinrent longtemps le choc de l'ennemi; enfin, épuisés de fatigue, accablés par la multitude, presque tous furent tués ou faits prisonniers. Cette bataille sanglante coûta la vie ou la liberté à plus de trente mille guerriers, tant chrétiens que musulmans. Le prince de Tyr, le patriarche de Jérusalem et quelques prélats, échappèrent avec peine au carnage, et se retirèrent à Ptolémaïs. Parmi les guerriers qui revinrent dans les villes chrétiennes, il ne se trouva que trente-trois chevaliers du Temple, vingt-six hospitaliers et trois chevaliers teutoniques [1].

Lorsque la nouvelle de cette victoire parvint en Égypte, elle y causa une joie universelle; elle fut an-

[1] Ce combat est raconté par Joinville et Mathieu Pâris.

noncée au peuple au son des tambours et des trompettes ; le sultan ordonna des réjouissances publiques dans toutes les provinces; on illumina pendant trois nuits tous les édifices de la capitale. Bientôt les prisonniers arrivèrent au Caire, montés sur des chameaux et poursuivis par les clameurs insolentes de la multitude. Avant leur arrivée, on avait exposé sur les portes de la ville les têtes de leurs compagnons et de leurs frères tués à la bataille de Gaza. Cet horrible monument de leur défaite leur apprenait d'avance tout ce qu'ils devaient craindre pour eux-mêmes de la barbarie du vainqueur[1].

[1245.] Tandis que toute l'Égypte célébrait la victoire de Gaza, les habitants de la Palestine déploraient la mort et la captivité de leurs plus braves guerriers. Tant qu'on eut l'espoir de vaincre les Karismiens avec le secours des musulmans de la Syrie, leur alliance n'avait inspiré ni défiance ni scrupule; mais les revers ramenèrent bientôt les préventions. On attribua les derniers malheurs à la justice divine, irritée de voir les drapeaux de Jésus-Christ confondus avec ceux de Mahomet. D'un autre côté, les musulmans croyaient avoir trahi la cause de l'islamisme en s'alliant aux chrétiens; l'aspect de la croix sur le champ de bataille réveilla leur fanatisme et ralentit leur zèle pour une cause qui semblait être celle de leurs ennemis. Au moment du combat, on avait entendu le prince d'Émèse prononcer ces paroles : *Je suis armé pour combattre, et cependant Dieu me dit au fond du cœur que nous ne serons pas victorieux, parce que nous avons recherché l'amitié des Francs.*

[1] Makrisi et Gemal-Eddin.

[1246.] La victoire des Karismiens livrait la plus grande partie de la Palestine aux plus redoutables ennemis des colonies chrétiennes. Les Égyptiens prirent possession de Jérusalem, de Tibériade et des villes cédées aux Francs par le prince de Damas. Les hordes du Karisme ravagèrent toutes les rives du Jourdain, les territoires d'Ascalon et de Ptolémaïs, et vinrent mettre le siége devant Joppé. Elles traînaient à leur suite l'infortuné Gauthier de Brienne, espérant qu'il leur ferait ouvrir les portes d'une ville qui lui appartenait : ce modèle des héros chrétiens fut attaché à une croix devant les murailles. Pendant qu'il était ainsi exposé aux regards de ses fidèles vassaux, les Karismiens l'accablaient d'outrages, et le menaçaient de la mort, si la ville de Joppé opposait la moindre résistance [1]. Gauthier, bravant le trépas, exhorta à haute voix les habitants et la garnison à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. « Votre devoir, leur criait-il, est de défendre une ville chrétienne; le mien est de mourir pour vous et pour Jésus-Christ. » La ville de Joppé ne tomba point au pouvoir des Karismiens, et Gauthier reçut bientôt le prix de son généreux dévouement. Envoyé au sultan du Caire, il périt sous les coups d'une multitude furieuse, et recueillit ainsi la palme du martyre qu'il avait souhaitée.

Cependant la fortune ou plutôt l'inconstance des barbares vint au secours des Francs, et délivra la Palestine de la présence d'un ennemi auquel rien ne pouvait plus résister. Le sultan du Caire avait envoyé des robes d'honneur et de magnifiques présents aux chefs de la horde victorieuse, leur proposant, pour

[1] Joinville et Mathieu Pâris.

couronner leurs exploits, de diriger leurs armes contre la ville de Damas. Les Karismiens coururent aussitôt mettre le siége devant la capitale de la Syrie. Damas, qu'on avait fortifiée à la hâte, ne pouvait résister à leur attaque impétueuse. N'ayant aucun espoir d'être secourue, la ville ouvrit ses portes, et reconnut la domination du sultan d'Égypte. Ce fut alors que les Karismiens, enflés de leurs victoires, demandèrent, d'un ton menaçant, les terres qu'on leur avait promises dans la Palestine. Le sultan du Caire, qui redoutait leur voisinage, différa de remplir sa promesse. Dans la fureur que leur causa ce refus, les barbares offrirent leurs services au prince qu'ils venaient de dépouiller de ses États, et revinrent assiéger Damas pour l'enlever aux Égyptiens. La garnison et les habitants se défendirent avec opiniâtreté : la crainte de tomber entre les mains d'un ennemi sans pitié leur tenait lieu de courage ; tous les maux que la guerre entraîne après elle, la famine elle-même, leur paraissaient un fléau moins redoutable que les hordes accourues sous leurs remparts.

[1247.] Cependant le sultan d'Égypte envoya une armée pour secourir la ville ; les troupes d'Alep et celles de plusieurs principautés de la Syrie se réunirent à l'armée égyptienne : les Karismiens furent vaincus dans deux batailles. Après cette double défaite, l'histoire orientale prononce à peine leur nom et ne nous permet plus de suivre leurs traces. La plupart de ceux qui échappèrent au glaive du vainqueur périrent de faim et de misère dans les campagnes qu'ils avaient dévastées ; les plus intrépides et les mieux disciplinés allèrent chercher un asile dans les États du sultan d'Iconium, et, si l'on ajoute foi aux conjectures

de quelques historiens[1], ils furent l'obscure origine de la puissante dynastie des Ottomans.

Les chrétiens de la Palestine durent rendre grâce au ciel de la destruction des Karismiens; mais la perte de Jérusalem, la défaite de Gaza, ne leur permettaient point de se livrer à la joie. Ils venaient de perdre leurs alliés, et ne comptaient plus que des ennemis parmi les musulmans. Le sultan d'Égypte, dont ils avaient rejeté l'alliance, étendait sa domination en Syrie, et sa puissance devenait tous les jours plus formidable. Les villes qui restaient aux chrétiens sur les côtes de la mer étaient presque sans défenseurs. Les ordres de Saint-Jean et du Temple avaient offert au sultan du Caire une somme considérable pour la rançon de leurs prisonniers; mais le sultan refusait d'écouter leurs ambassadeurs et les menaçait de toute sa colère. Ces deux milices, naguère si redoutées des musulmans, ne pouvaient plus servir avec avantage la cause des chrétiens, et se trouvaient forcées d'attendre dans l'inaction que la noblesse belliqueuse de l'Europe vînt remplacer leurs chevaliers tombés dans les mains des infidèles ou moissonnés sur le champ de bataille. L'empereur d'Allemagne, qui portait encore le titre de roi de Jérusalem, ne faisait aucun effort pour sauver les débris de ce faible royaume; il avait envoyé plusieurs de ses guerriers à Ptolémaïs pour défendre ses droits; mais, comme ses droits étaient méconnus, la présence des troupes impériales ne fit qu'ajouter aux malheurs qui désolaient la terre sainte le fléau de la discorde et de la guerre civile.

La Palestine, menacée chaque jour d'une invasion

[1] C'est l'opinion de M. Deguignes, dans son *Histoire des Huns*.

nouvelle, n'avait point l'espoir d'être secourue par les autres États chrétiens de l'Orient : les Comans, peuple barbare venu des confins de la Tartarie et qui surpassait en férocité les hordes du Karisme, ravageaient les bords de l'Oronte et là principauté d'Antioche ; le roi d'Arménie redoutait à la fois l'approche des Tartares et l'agression des Turcs de l'Asie Mineure ; le royaume de Chypre, en proie aux factions, venait d'être le théâtre d'une guerre civile, et pouvait craindre les excursions des peuples musulmans de la Syrie et de l'Égypte. On devait croire que, dans cette déplorable situation, le royaume de Godefroy allait périr et que ce qui restait de chrétiens dans la terre sainte aurait bientôt le sort des Karismiens. Mais, en portant leurs regards vers l'Occident, les Francs de la Palestine sentaient encore se ranimer leur espérance et leur courage : plus d'une fois les États chrétiens de Syrie avaient dû leur salut et même quelques jours de prospérité et de gloire à l'excès même de leur abaissement et de leur misère ; leurs gémissements et leurs plaintes ne retentissaient jamais en vain parmi les peuples guerriers de l'Europe, et leur extrême détresse devenait presque toujours le signal d'une nouvelle croisade dont la seule pensée faisait trembler les musulmans.

Dans l'année 1244, Valeran, évêque de Beirouth, avait été envoyé en Occident pour solliciter la protection du pape et le secours des princes et des guerriers. Le souverain pontife accueillit l'envoyé des chrétiens d'Orient, et lui promit de secourir la terre sainte. Mais alors l'Occident était rempli de troubles : la querelle élevée entre le saint-siége et l'empereur d'Allemagne se poursuivait avec un acharnement que réprouvaient à la

fois la religion et l'humanité ; Frédéric II exerçait toutes sortes de violences contre la cour de Rome et les partisans du souverain pontife ; le pape, chaque jour plus irrité, invoquait les armes des chrétiens contre son ennemi, et promettait les indulgences de la croisade à tous ceux qui serviraient sa colère.

D'un autre côté, les Latins établis à Constantinople se trouvaient environnés des plus grands périls : les secours des fidèles, le courage de quelques guerriers de l'Occident, une alliance avec les Comans, errants dans l'Asie Mineure, ne pouvaient défendre l'empire de Baudouin, exposé aux attaques réunies des Grecs et des Bulgares. Dans le même temps, les Tartares continuaient à ravager les bords du Danube : les villes détruites, les églises renversées, les campagnes dévastées, avaient marqué leur séjour de quelques mois dans ces malheureuses contrées. Tout le monde, comme nous l'avons dit, redoutait cette terrible guerre des Mogols, et la paix ou plutôt l'inaction dans laquelle restaient les rois et les princes de l'Europe en présence du péril, pouvait paraître plus effrayante que la guerre elle-même.

Ce fut au milieu du désordre et de la consternation générale qu'Innocent IV, réfugié à Lyon, résolut de convoquer dans cette ville un concile œcuménique, pour remédier aux maux qui désolaient la chrétienté en Orient et en Occident. Le souverain pontife, dans ses lettres adressées aux fidèles, exposait la situation déplorable de l'Église romaine, et conjurait les évêques et les princes de venir auprès de lui pour l'éclairer de leurs conseils[1].

[1] Mathieu Pàris est presque le seul historien qui donne des détails étendus sur le concile de Lyon. Il savait ce qui s'y était passé par des moines

La plupart des monarques de l'Occident envoyèrent des ambassadeurs à cette assemblée, qui se tint en 1245, et dans laquelle on allait s'occuper du salut et des plus grands intérêts du monde chrétien. Frédéric, surtout, qui se trouvait depuis longtemps en butte à la colère du souverain pontife, ne négligea rien pour détourner les foudres suspendus sur sa tête, et des ministres revêtus de sa confiance furent chargés de le défendre auprès des pères du concile. Parmi les députés de l'empereur d'Allemagne, l'histoire nomme Pierre des Vignes, qui avait écrit, au nom de Frédéric, des lettres éloquentes à tous les souverains de l'Europe, pour se plaindre de la tyrannie exercée par le saint-siége, et Thadée de Suesse à qui le métier des armes ne faisait point négliger l'art de la parole et l'étude approfondie des lois. Ce dernier avait souvent servi son maître avec gloire au milieu des périls de la guerre; mais il n'eut jamais une occasion de montrer autant de fermeté, de courage, de dévouement, que dans cette assemblée, où la cour de Rome allait déployer toute sa puissance et réaliser toutes ses menaces.

Les patriarches de Constantinople, d'Antioche, d'Aquilée et de Venise, cent quarante archevêques ou évêques de France, d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, d'Écosse et d'Hibernie, un grand nombre de docteurs, plusieurs princes séculiers, s'étaient rendus à l'invitation du chef de l'Église; les abbés de Cluni, de Cîteaux et de Clairvaux, le général de l'ordre de Saint-Dominique, le vicaire de l'ordre de Saint-François, un très-grand nombre d'autres abbés, avaient aussi répondu à l'appel du souverain pontife. Dans la foule des prélats,

de Saint-Albans qui s'y étaient rendus. Cet historien a été notre guide comme il a été celui de tous les écrivains qui ont parlé de ce concile célèbre.

un seul semblait attirer tous les regards : c'était l'évêque de Beirouth; sa présence et la douleur empreinte sur son front rappelaient tous les malheurs de la terre sainte. Baudouin II, empereur de Byzance, n'attirait pas moins l'attention : pour la seconde fois il venait en Occident implorer la compassion des fidèles; dans une assemblée où l'on devait juger la puissance temporelle des monarques, son attitude suppliante pouvait montrer aux forts comme aux faibles ce que deviennent les grandeurs de la terre quand Dieu lui-même les a jugées.

Avant l'ouverture du concile, le pape tint une congrégation au monastère de Saint-Just, où il avait établi sa demeure. Le patriarche de Constantinople exposa le déplorable état de son Église: l'hérésie avait repris son empire dans une grande partie de la Grèce, et les ennemis de l'Église latine s'avançaient jusqu'aux portes de Byzance. L'évêque de Beirouth fit lire une lettre dans laquelle le patriarche de Jérusalem, les barons et les prélats de la Palestine, racontaient les ravages des Karismiens, et montraient l'héritage de Jésus-Christ comme la proie des barbares, si l'Occident ne prenait les armes pour sa défense. Les dangers et les malheurs des chrétiens en Orient touchèrent vivement les pères du concile; Thadée de Suesse, profitant de leur émotion, annonça que l'empereur son maître partageait leur profonde douleur et qu'il était prêt à employer toutes ses forces pour défendre la chrétienté. Frédéric promettait d'arrêter l'irruption des Tartares, de rétablir dans la Grèce la domination des Latins, d'aller en personne à la terre sainte et de délivrer le royaume de Jérusalem; il promettait encore, pour faire cesser les divisions, de restituer au saint-siége tout ce qu'il

lui avait enlevé et de réparer ses torts envers l'Église. De si hautes promesses causèrent autant de joie que de surprise à la plupart des évêques; toute l'assemblée paraissait impatiente de savoir quelle serait la réponse d'Innocent : « Jusqu'ici, s'écria le pape, Frédéric a violé tous ses serments; qui nous répondra » aujourd'hui que les paroles qu'il nous donne seront » accomplies[1]? » Thadée répliqua que le roi de France et le roi d'Angleterre consentaient à être les garants de l'empereur d'Allemagne. Innocent refusa cette garantie, attendu, ajouta-t-il, que, si Frédéric manquait à ses promesses, comme le passé autorisait à le croire, le saint-siége aurait pour ennemis les trois plus puissants princes de la chrétienté. Le pape ne voyait dans les protestations de l'empereur qu'un nouvel artifice pour tromper l'Église et pour détourner la *cognée déjà levée et prête à trancher les racines de l'arbre.* Thadée, qui pouvait croire que les promesses de son maître seraient accueillies, au moins comme celles des pécheurs au tribunal des miséricordes, commença à désespérer du triomphe de sa cause et *garda tristement le silence*[2].

En effet, cette conférence préparatoire annonçait assez quels devaient être la suite et le résultat des délibérations du concile. Le pape avait voulu connaître ses forces et s'assurer des dispositions des évêques. Peu de jours après, l'ouverture du concile se fit avec une grande solennité, dans la métropole de Saint-Jean[3].

[1] Dans sa réponse aux propositions faites par Thadée de Suesse, au nom de l'empereur, le chef de l'Église, d'après le récit de Mathieu Pâris, cita ce vers d'un poëte païen :

Quo teneam nodo mutantem Protea vultus?

[2] *Siluit contristatus* (Mathieu Pâris, an. 1245).

[3] La première séance solennelle du concile se tint le mercredi 28 juin,

Le souverain pontife, revêtu de la tiare et des habits pontificaux, s'était placé sur un siége élevé, ayant à sa droite l'empereur de Constantinople, à sa gauche le comte de Provence et le comte de Toulouse. Après avoir entonné le *Veni Creator* et invoqué les lumières du Saint-Esprit, il prononça un discours pour sujet duquel il prit les cinq douleurs dont il était affligé, comparées aux cinq plaies du Sauveur du monde sur la croix. La première était l'irruption des Tartares, la seconde le schisme des Grecs, la troisième l'invasion des Karismiens dans la terre sainte, la quatrième le relâchement de la discipline ecclésiastique et les progrès de l'hérésie, la cinquième enfin la persécution de Frédéric.

Les ravages des barbares de la Scythie et du Karisme excitaient sans doute la sollicitude paternelle du souverain pontife; les progrès de l'hérésie et les désordres du clergé éveillaient son inquiète prévoyance; mais beaucoup moins toutefois que les entreprises de Frédéric, qui s'était montré l'ennemi déclaré de la cour de Rome. En parlant des fléaux qui désolaient la chrétienté, il arracha des larmes à son auditoire; et quittant bientôt le langage de la compassion et du désespoir pour prendre le ton menaçant de la colère, il reprocha à l'empereur d'Allemagne tous ses torts envers l'Église romaine, tous les crimes qui pouvaient attirer sur sa tête les malédictions de son siècle et la haine de ses contemporains[1]. Lorsque le pape eut prononcé

veille de la Saint-Pierre; la seconde, le mercredi 5 juillet; la troisième, le lundi 17 juillet.

[1] Innocent accusa surtout Frédéric d'hérésie et de sacrilége; *in fine prædicationis suæ proposuit enormitates imperatoris Frederici, scilicet hæresin, sacrilegium.* Frédéric avait peuplé de musulmans une ville chrétienne, *Nocéra.* Il avait méprisé les conseils des chrétiens, et foulé aux pieds la re-

son discours, un profond silence régnait dans l'assemblée : il semblait à la plupart des évêques saisis d'effroi que la voix du ciel venait de se faire entendre pour condamner Frédéric ; tous les regards se portèrent vers les députés de l'empereur, on ne pouvait croire qu'aucun d'eux osât répondre à l'interprète de la colère céleste. Tout à coup Thadée de Suesse se lève et prend la parole. Attestant le Dieu qui sonde les replis des consciences, il déclare que l'empereur est resté fidèle à toutes ses promesses et n'a cessé de défendre et de servir la cause de la religion. Il combat toutes les accusations du souverain pontife, et, dans sa réponse, il ne craint point d'alléguer plusieurs griefs contre la cour de Rome. Mais le défenseur de Frédéric, voyant qu'il ne peut émouvoir les cœurs par son éloquence, sollicite un délai de quelques jours, pour que son maître puisse venir lui-même justifier sa croyance et sa conduite. Il espérait que la présence d'un puissant monarque, en réveillant dans les esprits le respect dû à la majesté des rois, ferait triompher la justice de sa cause. Mais le pape rejeta sa demande, en ajoutant qu'il ne *se sentait point encore disposé ni à subir la prison, ni à mourir de la mort des martyrs*[1]. Ces dernières paroles étaient comme une nouvelle accusation contre Frédéric. Ainsi la première séance du concile, tout entière employée à ces violents débats, offrit le spectacle peu édifiant d'une lutte entre le chef des fidèles, qui ac-

ligion du Christ, pour s'allier étroitement avec le sultan du Caire et les principaux personnages de l'islamisme. *Distractusque et obscenis illectus illecebris, concubitu muliercularum vel potiùs meretricularum saracenicarum indifferenter et impudenter polluebatur* (Mathieu Pâris).

[1] *Timeo laqueos, quos vix evasi. Si enim veniret, statim recederem. Non adhuc opto sanguinem, nec me sentio aptum aut paratum martyrio vel custodiæ carcerali* (Mathieu Pâris).

cusait un prince chrétien de parjure, de félonie, d'hérésie, de sacrilége, et le ministre d'un empereur qui reprochait à la cour de Rome d'avoir exercé un despotisme odieux et commis de révoltantes iniquités.

Cette lutte, dont les suites devaient être également funestes pour le chef de l'Église et pour le chef de l'Empire, se prolongea plusieurs jours; elle scandalisa sans doute tous ceux que le pape n'avait point associés à ses ressentiments, et la plupart des évêques durent s'affliger d'être détournés ainsi du principal objet de leur convocation.

Cependant les calamités des chrétiens en Orient, la captivité de Jérusalem, les dangers de Byzance, occupèrent enfin l'attention des pères du concile. Le pape et l'assemblée des prélats décidèrent qu'on prêcherait une nouvelle croisade pour la délivrance de la terre sainte et de l'empire latin de Constantinople. On renouvela tous les priviléges accordés aux croisés par les papes et les conciles précédents, et toutes les peines portées contre ceux qui favoriseraient les pirates et les musulmans : pendant trois ans, ceux qui avaient pris la croix étaient exempts de toute espèce d'impôts et de charges publiques; mais, s'ils n'accomplissaient point leur vœu, ils encouraient l'excommunication. Le concile invita les barons et les chevaliers à réformer le luxe de leur table et de leurs habits; il recommanda à tous les fidèles, et surtout aux ecclésiastiques, de pratiquer les œuvres de la charité et de s'armer de toutes les austérités de la pénitence contre les ennemis de Dieu. Afin d'obtenir la protection du ciel par l'intercession de la Vierge, le pape et les pères du concile ordonnèrent qu'on célébrerait dans l'Église l'octave de sa nativité. Dans plusieurs conciles, on avait interdit

aux chevaliers chrétiens les solennités profanes des tournois ; le concile de Lyon renouvela cette défense, persuadé que ces fêtes militaires pouvaient détourner l'esprit des guerriers de la pieuse pensée des croisades, et que les dépenses qu'elles occasionnaient devaient mettre les plus braves des seigneurs et des barons dans l'impossibilité de faire les préparatifs nécessaires pour le pèlerinage d'outre-mer. Le concile ordonna que le clergé paierait le vingtième de ses revenus, le souverain pontife et les cardinaux le dixième, pour subvenir aux dépenses de la guerre sainte. La moitié des revenus de tous les bénéfices sans résidence fut spécialement réservée pour secourir l'empire de Constantinople. Les décrets du concile ordonnaient à tous ceux qui avaient la mission de prêcher la parole de Dieu, d'inviter les princes, les comtes, les barons et les communautés des villes à contribuer de tout leur pouvoir au succès de la guerre sainte ; les mêmes statuts recommandaient au clergé de présenter aux fidèles les sacrifices faits à la croisade comme le plus sûr moyen de racheter leurs péchés ; ils lui recommandaient surtout d'exciter dans le tribunal de la pénitence tous les fidèles à multiplier leurs offrandes ou tout au moins à léguer dans leurs testaments quelques sommes pour le secours des chrétiens d Orient[1].

C'est ainsi que le concile déclarait la guerre aux peuples ennemis des chrétiens, et qu'il préparait les moyens d'assurer le triomphe des soldats de Jésus-Christ. Toutefois on s'étonne que le pape n'ait point proposé de prêcher une croisade contre les Tartares, dont il avait comparé l'invasion à l'une des cinq plaies

[1] Voir les actes du concile tels qu'ils sont rapportés dans la grande collection d . père Labbe, t. XI, p. 640.

du Sauveur sur la croix. Dans l'état de désolation où se trouvait le royaume de Hongrie, aucun des évêques de ce malheureux royaume n'avait pu se rendre au concile, et personne n'éleva la voix en faveur de la nation hongroise. Les Tartares, il est vrai, chassés par la famine et reculant devant les calamités semées sur leurs pas, s'étaient éloignés des rives du Danube; mais, dans leur retraite, ils menaçaient les chrétiens de leur retour. Pour prévenir de nouvelles invasions, on se contenta d'inviter les peuples de l'Allemagne à creuser des fossés, à élever des murailles sur les chemins que devaient suivre les hordes de la Tartarie. Ces mesures, que dès lors on devait trouver insuffisantes, nous font connaître aujourd'hui l'esprit d'imprévoyance et d'aveuglement qui présidait alors aux conseils de la politique. Qui pourrait en effet n'être point surpris en voyant que dans une assemblée aussi grave qu'un concile, on invitait l'Europe à prodiguer ses trésors et ses armées pour délivrer Constantinople et Jérusalem, tandis que les plus redoutables des barbares étaient à ses portes et menaçaient d'envahir son propre territoire?

Il faut, au reste, remarquer que Frédéric lui-même avait sollicité les secours de l'Europe contre les Tartares; mais le pape s'occupait bien moins de secourir l'empire germanique que de l'arracher à Frédéric. L'histoire doit déplorer le zèle et l'ardeur qu'il mit à poursuivre ses projets contre l'empereur d'Allemagne, au risque d'éveiller les plus funestes passions, de perpétuer les discordes, et de livrer ainsi l'Occident à l'invasion des barbares. Dans la seconde séance du concile, il se préparait à écraser la tête du *dragon*[1] sous le

[1] Dans la seconde séance du concile, Oudar, évêque de Calvi en Pouille,

coup des foudres évangéliques, lorsque Thadée de Suesse demanda de nouveau un délai de quelques jours, pour que l'empereur pût venir à Lyon, et parler lui-même à ses juges. Comme les envoyés du roi de France et du roi d'Angleterre se réunirent au défenseur de Frédéric pour appuyer sa demande, le pape consentit, quoique avec peine, à différer l'accomplissement de ses menaces : il accorda un délai de deux semaines. Mais l'empereur, en apprenant ce qui s'était passé, ne put se résoudre à paraître comme un suppliant devant une assemblée convoquée par le plus implacable de ses ennemis : il ne vint point au concile, et quand le délai qu'on lui avait accordé fut expiré[1], le souverain pontife ne manqua point cette nouvelle occasion de lui reprocher sa résistance aux lois de l'Église.

Au moment où l'assemblée des évêques attendait dans la crainte la terrible sentence, des ambassadeurs anglais se levèrent pour se plaindre des agents de la cour de Rome, dont l'ambition et l'avarice ruinaient le royaume d'Angleterre; le clergé, la noblesse et le peuple s'étaient réunis pour implorer la justice du saint-siége. Ces réclamations ne purent retenir la colère du souverain pontife toujours prête à éclater. En vain Thadée de Suesse se leva encore pour dire qu'un grand

récapitula toute la vie de Frédéric, n'épargnant, dit Fleuri, ni ses vices, ni ses infamies; il l'accusait surtout de vouloir ramener les prélats et le clergé à la pauvreté de la première Église. Ce reproche ne fut pas celui qui fit le moins de sensation dans l'assemblée, et Mathieu Pâris, lui-même, jusque-là favorable à l'empereur, ne peut lui pardonner un pareil dessein. On reprocha aussi à Frédéric les mauvais traitements qu'il avait fait subir aux prélats qu'on avait enlevés sur mer, lorsqu'ils se rendaient au concile convoqué à Rome par Grégoire IX.

[1] Le refus que fit l'empereur de se rendre au concile diminua beaucoup le nombre de ses partisans. Mathieu Pâris ajoute que les Anglais, qui avaient contribué à faire accorder un délai à Frédéric, furent très-mal vus.

nombre d'évêques étaient absents, que plusieurs princes n'avaient point envoyé leurs ambassadeurs au concile ; en vain il déclara qu'il appelait à un concile plus nombreux et plus solennel. Rien ne put détourner l'orage et retarder l'heure de la justice inexorable. Innocent répondit d'abord avec modération aux députés de l'Angleterre et à ceux de Frédéric ; prenant ensuite le ton d'un juge et d'un maître : « Je suis, dit-il, le
» vicaire de Jésus-Christ ; tout ce que je lierai sur la
» terre sera lié dans le ciel, suivant la promesse du
» fils de Dieu au prince des apôtres : c'est pourquoi,
» après en avoir délibéré avec nos frères les cardinaux
» et avec le concile, je déclare Frédéric atteint et con-
» vaincu de sacrilége et d'hérésie, de félonie et de
» parjure, excommunié et déchu de l'empire ; je délie
» pour toujours de leur serment ceux qui lui ont juré
» fidélité ; je défends de lui obéir désormais, et dès
» à présent je déclare excommunié quiconque lui
» obéira ; j'ordonne enfin aux électeurs d'élire un autre
» empereur, et je me réserve le droit de disposer du
» royaume de Sicile[1]. »

Un historien contemporain décrit fidèlement la profonde sensation que produisit dans le concile la sentence pontificale. Les envoyés de l'empereur, se frappant les uns *sur la cuisse, les autres sur la poitrine*, poussèrent de longs gémissements. Thadée de Suesse s'écria, comme en présence du dernier jour : *O jour terrible ! ô jour de colère et de calamités !* Quand le pape et les évêques, tenant des cierges à la main, les inclinè-

[1] Le pape désigna les princes d'Allemagne qui devaient élire un nouvel empereur ; parmi les laïcs, étaient les ducs d'Autriche, de Bavière, de Saxe et de Brabant ; parmi les prélats, les archevêques de Cologne, de Mayence et de Salzbourg. Ils devaient s'assembler dans une île du Rhin.

rent vers la terre, en signe de malédiction et d'anathème, tous les cœurs frémirent de crainte, comme si Dieu eût jugé les vivants et les morts. Au milieu du silence qui régna ensuite dans l'assemblée, le ministre de Frédéric fit entendre ces dernières paroles, inspirées par le désespoir : *Maintenant les hérétiques chanteront victoire, les Karismiens et les Tartares régneront sur le monde.* Après avoir entonné le *Te Deum* et prononcé la dissolution du concile, le pape se retira en disant : *J'ai fait mon devoir; que Dieu fasse sa volonté*[1].

Tel fut le concile de Lyon, trop célèbre dans les annales du moyen âge, et qui a souvent servi de prétexte aux ennemis de la religion, pour attaquer les jugements de l'Église. On a reproché au pape et aux évêques d'avoir cédé à un sentiment d'animosité contre Frédéric [2] : nous sommes obligé de convenir que la passion ne fut point étrangère aux délibérations du concile, et que cette justice qui n'intéressait point la foi et pour laquelle on invoquait le nom de Dieu, ne ressemblait que trop aux justices de la terre; mais regarder l'animosité du pape et des prélats assemblés comme le motif et la cause principale de la déposition de l'empereur [3], c'est n'apercevoir et ne juger qu'im-

[1] Mathieu Pâris, p. 662 et 679.

[2] Il paraît, par une lettre d'Innocent écrite au chapitre de Cîteaux, que quelques murmures se faisaient entendre parmi les fidèles au sujet de la déposition de Frédéric. « Ne soyez point touchés, disait le souverain pon-» tife, du discours de ceux qui ne savent pas la vérité et qui nous accusent » de précipitation et de légèreté : aucune cause n'a jamais été examinée » avec autant de soin ni par des hommes plus habiles et plus vertueux, jus-» que-là que, dans les délibérations secrètes, quelques cardinaux ont fait » le personnage d'avocat, parlant les uns pour, les autres contre l'em-» pereur. »

[3] Le père Tournely, dans sa grande théologie (Traité de l'Église, t. II), a fait sur cette déposition de l'empereur Frédéric une savante dissertation.

parfaitement un des événements les plus remarquables des temps modernes.

On a souvent répété dans les écoles de théologie que la sentence contre Frédéric fut l'ouvrage du pape, et non celui du concile. On a fait à ce sujet des distinctions subtiles [1], on a pris garde à certaines expressions, à certaines formules, sans songer que pour trouver la vérité il suffisait de se reporter aux temps et d'interroger l'histoire impartiale. Les conciles n'étaient point en guerre avec les empereurs d'Allemagne, et la déposition de Frédéric ne devait être que la suite et le dernier résultat de ces longues querelles élevées entre la cour de Rome et l'empire d'Occident. Un concile dont l'existence n'était que passagère, ne pouvait avoir la pensée de se créer une domination, une juridiction suprême sur les gouvernements des rois. Les papes, au contraire, depuis le pontificat de Grégoire VII, n'avaient cessé de prétendre à la domination universelle; Innocent ne faisait qu'achever l'ouvrage commencé par ses prédécesseurs; il croyait exercer un droit qui lui appartenait et qu'il n'aurait pas voulu céder à un concile.

Il faut avouer que les prétentions des papes à cet égard furent favorisées par les opinions contemporaines. On se plaignait quelquefois d'être jugé injustement au redoutable tribunal des chefs de l'Église [2], mais on ne leur contestait guère le droit de juger les

[1] On disait dans l'Ecole que la sentence du pape était rapportée avec ces mots, *præsente concilio*, ce qui ne veut pas dire la même chose que *probante concilio*. Ces sortes de raisons ressemblent trop à celles qu'emploient les légistes pour faire casser un testament, ou un arrêt rendu en justice.

[2] Frédéric lui-même, dans une lettre qu'il adressa au roi d'Angleterre et à plusieurs autres princes chrétiens, après la sentence du pape, se plaint de n'avoir pas été cité au concile, et d'avoir été condamné sans être convaincu de quelque fraude ou méchanceté.

puissances de la chrétienté, et les peuples recevaient presque toujours leurs décisions sans murmures. Toutefois, cette puissance, toute d'opinion, n'était au fond qu'une influence morale dont l'action n'avait rien de réglé et qui dépendait de mille circonstances incertaines. Il s'agissait de lui donner un caractère reconnu, des formes solennelles, une marche invariable. Innocent IV, tour à tour entraîné par les passions qu'avait allumées l'esprit de discorde et par les traditions de la politique romaine, put croire que le temps était venu de convertir en lois positives des prétentions qui ne trouvaient point de contradicteurs. Il voulut proclamer sa souveraineté universelle au milieu des solennités d'un concile œcuménique, au milieu de l'appareil menaçant des délibérations et des jugements de l'Église, comme Dieu lui-même avait autrefois proclamé sa puissance souveraine au milieu des éclairs et des foudres du Sinaï.

Si la cour de Rome eût réussi dans ce vaste dessein, il est certain que le monde lui était soumis et que l'autorité suprême de l'Église devenait la règle de l'univers chrétien. C'était sans doute une grande pensée que de créer un empire régulateur de tous les empires, un pouvoir dont la juridiction s'étendît sur les rois et sur toutes les puissances qui ne sont point jugées dans cette vie; mais, pour établir cette juridiction souveraine, cette haute surveillance des trônes de ce monde, il fallait trouver dans la société, telle qu'elle était alors, une force à la fois puissante et soumise qui fît exécuter les arrêts émanés de la cour des pontifes [1]. Or, cette force, semblable au point d'appui

[1] Ce n'est pas ici le lieu d'examiner à fond cette question importante; nous présenterons une seule observation : cette puissance chargée de faire

que demandait Archimède pour créer un nouvel univers, cette force, dis-je, ne se rencontra point, et ne pouvait se rencontrer au milieu des intérêts divers et des passions rivales qui entraînaient les sociétés chrétiennes. Ainsi le vaste édifice dont Grégoire VII avait jeté les fondements, cet édifice qui devait dominer toute la terre, ne put s'achever : le monde resta tel que le temps, les révolutions, les vices et les vertus de l'homme l'avaient fait; l'autorité pontificale, près de toucher au faîte de la domination spirituelle et temporelle, ne fit dès lors que décliner, et l'histoire doit faire remarquer ici que le concile de Lyon fut le commencement de sa décadence.

C'est à cette époque déplorable que les cardinaux, par ordre du pape, se revêtirent pour la première fois de l'habit rouge, symbole de la persécution et triste présage du sang qui allait couler [1]. Frédéric était à Turin lorsqu'il apprit sa condamnation. A cette nouvelle, il demande sa couronne impériale, et, la mettant sur sa tête : « *La voilà*, dit-il d'une voix terrible; » *avant qu'elle me soit arrachée, mes ennemis connaîtront* » *la terreur de mes armes; qu'il tremble, ce pontife qui vient* » *de briser tous les liens qui m'unissaient à lui et me permet* » *enfin de n'écouter désormais que ma juste colère* [2]. » Ces paroles menaçantes annonçaient une lutte formidable, et tous les amis de la paix durent être saisis d'effroi. La colère qui animait l'empereur et le pape, passa

exécuter les arrêts de la cour de Rome, aurait résidé ou dans les pontifes, ou bien hors des pontifes: dans ce dernier cas, elle aurait été indépendante des papes, et aurait pu les opprimer, alors qui aurait jugé leurs différends? dans le premier cas, les papes rentraient dans l'ordre des autres puissances temporelles, et leur empire devait participer de la nature fragile et passagère de tous les empires de ce monde.

[1] Voyez Nicolas de Curbio, dans la Vie du pape Innocent IV, ch. XXI.

[2] Mathieu Pâris.

dans l'esprit des peuples : on courut aux armes dans toutes les provinces de l'Allemagne et de l'Italie. Il est probable qu'au milieu de l'agitation où se trouvait alors l'Occident, on aurait oublié Jérusalem et la terre sainte, si un monarque puissant et révéré ne se fût mis lui-même à la tête de la croisade qu'on venait de proclamer dans le concile de Lyon.

L'année précédente, au moment même où l'Occident venait d'apprendre les derniers malheurs de la Palestine, Louis IX, roi de France, était tombé dangereusement malade. Tous les peuples du royaume adressaient au ciel des prières pour la conservation de leur vertueux monarque. La maladie, dont les accès redoublaient chaque jour, donna enfin les plus vives alarmes. Louis tomba dans un assoupissement mortel, et bientôt le bruit se répandit qu'il venait d'expirer. « Et tellement fut bas, dit Joinville, qu'une des da- » mes qui le gardoient en sa maladie, cuidant qu'il fut » oultre-passé, lui voulut couvrir le visage d'un lin- » ceul, disant qu'il estoit mort [1]. » La cour, la capitale, les provinces étaient plongées dans la douleur. Cependant le roi de France, comme si le ciel n'avait pu résister aux prières et aux larmes de tout un peuple, revint des portes du tombeau. Le premier usage qu'il fit de la parole, après avoir revu la lumière, fut de demander la croix et d'annoncer sa résolution de délivrer la terre sainte.

Ceux qui l'entouraient regardèrent son retour à la vie comme un miracle opéré par la couronne d'épines de Jésus-Christ et par la protection des apôtres de la France ; ils se jetèrent à genoux pour remercier le ciel,

[1] La maladie de saint Louis, suivant Guiard, p. 139, et Duchesne, p. 341, était une dyssenterie accompagnée d'une très-forte fièvre double-tierce.

et, dans la joie qu'ils ressentaient, ils firent à peine attention au vœu que Louis avait formé de quitter son royaume pour aller combattre les infidèles dans l'Orient. Lorsque ce prince commença à reprendre ses forces, il réitéra son serment, et demanda de nouveau la croix *d'outre-mer* [1]. Alors la reine Blanche, sa mère, les prince de sa famille, Pierre d'Auvergne, évêque de Paris, cherchèrent à le détourner de son dessein, et le conjurèrent, les larmes aux yeux, d'attendre son entière guérison pour arrêter ses pensées sur une entreprise aussi périlleuse; mais Louis croyait obéir à la volonté du ciel; son imagination avait été frappée des calamités de la terre sainte : Jérusalem livrée au pillage, le tombeau de Jésus-Christ profané, étaient sans cesse présents à son esprit. Au milieu des transports d'une fièvre ardente, il avait cru entendre une voix qui partait de l'orient et lui adressait ces paroles : *Roi de France, tu vois les outrages faits à la cité de Jésus-Christ; c'est toi que le ciel a choisi pour les venger* [2]! Cette voix céleste retentissait encore à son oreille, et ne lui permettait d'entendre ni les prières de l'amitié ni les conseils de la sagesse humaine; inébranlable dans sa résolution, il reçut la croix des mains de Pierre d'Auvergne, et fit annoncer aux chrétiens de la Palestine, en leur envoyant des secours en hommes et en argent [3], qu'il traverserait la mer lorsqu'il aurait rassemblé une armée et rétabli la paix dans son royaume.

[1] Innocent IV ne pouvait ignorer que Louis IX avait pris la croix avant la tenue du concile. On s'étonne que ni aucun des prélats ni le pape lui-même n'ait parlé de cet exemple du roi de France donné aux fidèles qu'on voulait entraîner à la croisade.

[2] Cette vision est rapportée dans la chronique du moine Richer, ch. X.

[3] Mathieu Pâris.

Cette nouvelle, qui devait porter la joie parmi les colonies chrétiennes d'Orient, répandit le deuil dans toutes les provinces de la France. Le sire de Joinville exprime vivement la douleur de la famille royale, et surtout le désespoir de la reine mère, en disant que, lorsque cette princesse vit son fils croisé, *elle fut aussi transie comme si elle l'eût vu mort*. Les derniers malheurs de Jérusalem avaient arraché des larmes à tous les chrétiens de l'Occident, sans leur inspirer, comme dans le siècle précédent, le vif désir de combattre les infidèles. On ne voyait plus dans ces expéditions lointaines que de grands périls, des revers inévitables, et le projet de recouvrer la cité de Dieu réveillait plus d'alarmes que d'enthousiasme.

Cependant le souverain pontife avait envoyé dans tous les États chrétiens des ecclésiastiques chargés de prêcher la guerre sainte. Le cardinal Eudes ou Odon de Châteauroux arriva en France avec la mission expresse de publier et de faire exécuter les décrets du concile de Lyon sur la croisade[1]. On prêcha la sainte expédition dans toutes les églises du royaume. L'histoire contemporaine parle à peine de l'effet de ces prédications, et tout nous porte à croire que ceux qui firent alors le serment de combattre les musulmans, furent plus entraînés par l'exemple du roi que par l'éloquence des orateurs sacrés.

Afin de donner plus de solennité à la publication de la croisade et d'exciter l'ardeur des guerriers pour la

[1] Odon de Château-Roux ou Château-Raoul en Berri, avait été élevé au rang de chancelier de l'Église de Paris en 1238 (Du Boulloy, p. 200). Le pape l'avait ensuite nommé évêque-cardinal de Tusculum ou Frascati (Collect. des Conciles, p. 695). Dans une de ses lettres, Innocent le qualifie de *virum secundùm cor suum, morum honestate præclarum, litterarum scientiâ præditum*; apud Duchesne, p. 344.

délivrance des saints lieux, Louis IX convoqua dans sa capitale un parlement où se trouvèrent les prélats et les grands du royaume. Le cardinal-légat y renouvela les exhortations adressées par le chef de l'Église à tous les fidèles. Louis IX parla après Eudes de Châteauroux, et retraça le tableau des désastres de la Palestine: Selon l'expression de David, une nation impie était entrée dans le temple du Seigneur; le sang coulait comme l'eau autour de Jérusalem; les serviteurs de Dieu avaient été massacrés dans le sanctuaire; leurs dépouilles, privées de sépulture, restaient abandonnées aux oiseaux du ciel. Après avoir déploré les malheurs de Sion, Louis IX rappela à ses barons et à ses chevaliers l'exemple de Louis le Jeune, de Philippe-Auguste; il exhorta tous les guerriers qui l'écoutaient à prendre les armes pour défendre la gloire de Dieu et celle du nom français en Orient. Louis IX, invoquant tour à tour la charité et les vertus belliqueuses de son auditoire, cherchait à réveiller dans tous les cœurs, tantôt les inspirations de la piété, tantôt les sentiments de la chevalerie. On n'a pas besoin de dire quel fut l'effet des exhortations et des prières d'un roi de France qui s'adressait à l'honneur et sollicitait la bravoure de ses sujets. A peine avait-il cessé de parler, que ses trois frères, Robert, comte d'Artois, Alphonse, duc de Poitiers, Charles, duc d'Anjou, s'empressèrent de prendre la croix. La reine Marguerite, la comtesse d'Artois, la duchesse de Poitiers, firent le serment d'accompagner leurs époux au delà des mers. La plupart des évêques et des prélats qui se trouvaient réunis dans cette assemblée, entraînés par les discours du roi et l'exemple du cardinal-légat, n'hésitèrent point à s'enrôler dans une guerre pour laquelle on faisait éclater, il est vrai, moins

d'enthousiasme qu'au siècle précédent, mais qu'on appelait encore *la guerre de Dieu.* Parmi les grands vassaux de la couronne qui jurèrent alors de quitter la France pour aller combattre les musulmans en Asie, les amis de la monarchie française durent remarquer avec joie Pierre de Dreux, duc de Bretagne, Hugues de Lusignan, comte de la Marche, et plusieurs autres seigneurs dont l'ambition jalouse avait si longtemps troublé le royaume; on voyait sur leurs traces le duc de Bourgogne, Hugues de Châtillon, comte de Saint-Paul, les comtes de Dreux, de Bar, de Soissons, de Blois, de Rhétel, de Montfort et de Vendôme, le seigneur de Beaujeu, connétable de France, et Jean de Beaumont, grand amiral et grand chambellan, Philippe de Courtenay, Guyon de Flandre, Archambaud de Bourbon, le jeune Raoul de Coucy, Jean de Barres, Giles de Mailly, Robert de Béthune, Olivier de Thermes. Le royaume n'avait pas une illustre famille qui ne fournît un défenseur à la religion de la croix. Dans la foule de ces nobles croisés, l'histoire se plaît à remarquer le célèbre Boilève (ou Boyleaue), qui fut dans la suite prévôt des marchands de Paris, et le sire de Joinville, dont le nom sera toujours placé dans l'histoire de France à côté de celui de Louis IX.

Dans l'assemblée des prélats et des barons, on arrêta plusieurs mesures qui avaient pour objet le maintien de la paix publique et les préparatifs de la guerre sainte. Une foule de procès troublaient la tranquillité des familles, et ces procès, dont plusieurs se décidèrent par le glaive, étaient souvent de véritables guerres. On enjoignit aux tribunaux de terminer toutes les affaires portées devant eux, et, dans le cas où ils ne pourraient obliger les parties d'acquiescer à un jugement définitif,

on prescrivit aux juges de leur faire jurer une trêve de cinq ans. D'après l'autorisation du pape et les décrets du concile de Lyon, il fut décidé que les ecclésiastiques paieraient au roi le dixième de leurs revenus, ce qui causa dans le clergé un mécontentement que Louis eut quelque peine à calmer. Une ordonnance rendue par l'autorité royale de concert avec le pape, portait que les croisés seraient pendant trois ans à l'abri des poursuites de leurs créanciers, à compter du jour de leur départ pour la terre sainte : cette ordonnance[1], qui excita aussi beaucoup de réclamations, devait déterminer un grand nombre de barons et de chevaliers à quitter l'Occident.

Louis IX s'occupait sans cesse de poursuivre l'exécution de son dessein, et ne négligeait aucun moyen pour entraîner avec lui toute la noblesse de son royaume; sa piété ne dédaigna point d'employer pour une cause sacrée tout l'empire que les rois ont d'ordinaire sur leurs courtisans; il s'abaissa quelquefois jusqu'à la séduction, jusqu'à la ruse, persuadé que la sainteté de la croisade devait tout excuser. D'après une ancienne coutume, les rois de France, dans les grandes solennités, donnaient à ceux de leurs sujets qui se trouvaient à la cour, des capes ou manteaux fourrés dont ceux-ci se revêtaient sur-le-champ et avant de sortir du palais. Dans les anciens *comptes*, ces capes s'appelaient *livrées*, parce que le souverain les donnait et les *livrait* lui-même. Louis ordonna qu'on en préparât pour la veille de Noël un grand nombre, sur lesquelles on fit

[1] Cette ordonnance est adressée à un bailli du nom d'André le Jeune; elle fut générale pour tout le royaume (Anciennr. ordon., p. 102). Les dispositions du concile de Lyon se rapprochent assez de l'ordonnance royale (Concil., p. 656 et 657).

appliquer des croix en broderies d'or et de soie. Le moment venu, chacun se couvrit du manteau que le prince lui avait donné, et, sans s'être aperçu de la pieuse fraude, suivit le monarque à la chapelle. Quel fut leur étonnement, lorsqu'à la lueur des cierges ils aperçurent d'abord sur ceux qui étaient devant eux, ensuite sur eux-mêmes, le signe d'un engagement qu'ils n'avaient point contracté! Tel était cependant le caractère des chevaliers français, qu'ils se crurent tous obligés de répondre à cet appel fait à leur bravoure; tous les courtisans, après l'office divin, se mirent à rire avec l'*adroit prêcheur d'hommes*, et firent le serment de l'accompagner en Asie[1].

[1246.] Cependant la publication de la guerre sainte causait dans la nation plus de tristesse que d'ardeur belliqueuse, et toute la France s'affligeait du départ prochain de son monarque. La reine Blanche et les plus sages d'entre les ministres qui avaient d'abord entrepris de détourner Louis IX de la croisade, renouvelèrent plusieurs fois leurs tentatives; résolus de faire enfin un dernier effort, ils se rendirent tous ensemble auprès du roi. L'évêque de Paris était à leur tête et portait la parole : ce vertueux prélat représenta à Louis qu'un vœu fait dans les accès de la maladie ne pouvait le lier d'une manière irrévocable, si surtout l'intérêt de son royaume lui imposait l'obligation de s'en affranchir : tout demandait la présence du monarque dans ses États; les Poitevins menaçaient de reprendre les armes; la guerre des Albigeois était prête à se rallumer; on devait sans cesse redouter l'animosité de l'An-

[1] Mathieu Pâris, p. 686-690. Tillemont, dans son Histoire manusc. de saint Louis, appelle cette supercherie du roi *une invention agréable*.

gleterre, accoutumée à se jouer des traités; la guerre occasionnée par les prétentions du pape et de l'empereur, embrasait tous les États voisins de la France, et l'incendie pouvait se communiquer au royaume. Plusieurs des grands auxquels Louis avait confié les fonctions les plus importantes dans l'État, parlèrent après l'évêque de Paris, et représentèreut au monarque que toutes les institutions fondées par sa sagesse allaient périr en son absence; que la France perdrait par son départ le fruit des victoires de Saintes, de Taillebourg, et toutes les espérances que lui donnaient les vertus d'un grand prince. La reine Blanche parla la dernière: « Mon fils, lui dit-elle, si la providence s'est servie » de moi pour veiller sur votre enfance et vous con- » server la couronne, j'ai peut-être le droit de vous » rappeler les devoirs d'un monarque et les obligations » que vous impose le salut du royaume à la tête du- » quel Dieu vous a placé; mais j'aime mieux faire par- » ler devant vous la tendresse d'une mère. Vous le » savez, mon fils, il ne me reste que peu de jours à » vivre, et votre départ ne me laisse que la pensée » d'une séparation éternelle : heureuse encore si je » meurs avant que la renommée ait apporté en Occi- » dent la nouvelle de quelque grand désastre! Jus- » qu'à ce jour, vous avez dédaigné mes conseils et mes » prières; mais, si vous ne prenez pitié de mes cha- » grins, songez du moins à vos enfants que vous aban- » donnez au berceau: ils ont besoin de vos leçons et » de vos secours; que deviendront-ils en votre ab- » sence? ne vous sont-ils pas aussi chers que les chré- » tiens d'Orient? Si vous étiez maintenant en Asie et » qu'on vînt vous apprendre que votre famille délaissée » est le jouet et la proie des factions, vous ne manque-

» riez pas d'accourir au milieu de nous. Eh bien, tous » ces maux que ma tendresse redoute, votre départ » peut les faire naître. Restez donc en Europe, où vous » aurez tant d'occasions de montrer les vertus d'un » bon roi, d'un roi le père de ses sujets, le modèle et » l'appui des princes de sa maison. Si Jésus-Christ » exige que son héritage soit délivré, envoyez en » Orient vos trésors et vos armées; Dieu bénira une » guerre entreprise pour la gloire de son nom. Mais » ce Dieu qui m'entend, croyez-moi, n'ordonne point » qu'on accomplisse un vœu contraire aux grands des- » seins de sa providence. Non, ce Dieu de miséri- » corde qui ne permit point qu'Abraham achevât son » sacrifice, ne vous permet point d'achever le vôtre » et d'exposer une vie à laquelle sont attachés le sort » de votre famille et le salut de votre royaume. »

En achevant ces paroles, la reine Blanche ne put retenir ses larmes. Louis fut vivement ému et se jeta dans les bras de sa mère; puis, reprenant un visage calme et serein : « Mes amis, dit-il, vous savez que » ma résolution est déjà connue de toute la chrétienté; » depuis plusieurs mois les préparatifs de la croisade » se font par mes ordres. J'ai écrit à tous les rois de » l'Europe que j'allais quitter mes États pour me ren- » dre en Asie; j'ai annoncé aux chrétiens de la Pales- » tine que j'allais les secourir en personne; j'ai moi- » même prêché la croisade dans mon royaume; une » foule de barons et de chevaliers ont obéi à ma voix, » ont suivi mon exemple et juré de m'accompagner » en Orient. Que me proposez-vous maintenant? de » changer des projets hautement proclamés, de ne » rien faire de ce que j'ai promis et de ce que l'Eu- » rope attend de moi; de tromper tout à la fois les

» espérances de l'Église, des chrétiens de la Pales-
» tine, et de ma fidèle noblesse.

» Cependant, comme vous pensez que je n'avais
» point ma raison quand j'ai pris la croix d'outre-
» mer, eh bien, je vous la rends : la voilà, cette croix
» qui vous cause tant d'alarmes, et que je n'ai prise,
» dites-vous, que dans un moment de délire. Mais,
» aujourd'hui que je jouis de toute ma raison, je vous
» la redemande de nouveau, et je vous déclare que je
» ne recevrai aucune nourriture avant qu'elle me soit
» rendue. Vos reproches, vos plaintes, me pénètrent
» d'une vive douleur; mais connaissez mieux mes
» devoirs et les vôtres; aidez-moi à chercher la véri-
» table gloire, secondez-moi dans la carrière pénible
» où je suis engagé, et ne vous alarmez plus ni sur
» mon sort, ni sur celui de ma famille et de mon peu-
» ple. Le Dieu qui m'a fait vaincre à Taillebourg,
» confondra les desseins et les complots de nos en-
» nemis; oui, le Dieu qui m'envoie en Asie pour
» défendre son héritage, défendra celui de mes en-
» fants, et répandra ses bénédictions sur la France.
» N'avons-nous pas encore celle qui fut l'appui de
» mon enfance et le guide de ma jeunesse, celle dont
» la sagesse sauva l'État de tant de périls et qui,
» dans mon absence, ne manquera ni de courage, ni
» d'habileté pour combattre les factions? Laissez-moi
» donc tenir toutes les promesses que j'ai faites devant
» Dieu et devant les hommes, et n'oubliez pas qu'il y
» a des obligations qui sont sacrées pour moi, qui
» doivent être sacrées pour vous : c'est le serment
» d'un chrétien et la parole d'un roi. »

Ainsi parla Louis IX. La reine Blanche, l'évêque de Paris et les autres conseillers du roi, gardèrent un

religieux silence ; ils ne songèrent plus qu'à seconder le monarque dans son désir de presser l'exécution d'une entreprise qui paraissait venir de Dieu.

On prêchait alors la croisade dans toutes les contrées de l'Europe ; mais, comme la plupart des États de l'Occident étaient remplis de troubles, la voix des orateurs sacrés se perdit dans le choc des factions et le tumulte des armes. Lorsque l'évêque de Beirouth se rendit en Angleterre pour conjurer le monarque anglais de secourir les chrétiens d'Orient, Henri III était occupé de repousser les agressions du roi d'Écosse et d'apaiser les troubles du pays de Galles. Les barons menaçaient son autorité, et ne lui permettaient pas de s'engager dans une guerre lointaine. Non-seulement ce prince refusa de prendre la croix, mais encore il défendit qu'on prêchât la croisade dans son royaume.

Toute l'Allemagne était en feu par une suite de la guerre entre le sacerdoce et l'Empire. Après avoir déposé l'empereur au concile de Lyon, Innocent offrit la couronne impériale à tous ceux qui prendraient les armes contre un prince excommunié et feraient triompher la cause du saint-siége. Henri, landgrave de Thuringe, se laissa entraîner par les promesses du souverain pontife, et fut élu empereur par les archevêques de Mayence, de Cologne, par les ducs d'Autriche, de Saxe et de Brabant. Dès lors la guerre civile éclata de toutes parts ; l'Allemagne se trouva remplie de missionnaires du pape, armées de la parole évangélique contre Frédéric, qu'ils appelaient le plus redoutable des infidèles. Les trésors amassés pour les préparatifs de la guerre sainte furent employés à corrompre la fidélité, à provoquer des complots et des trahisons, à en-

tretenir des troubles et des discordes, au milieu desquels on oublia bientôt la cause de Jésus-Christ et la délivrance de Jérusalem.

L'Italie n'était pas moins agitée que l'Allemagne : les foudres de Rome, si souvent lancées contre Frédéric, avaient redoublé la fureur des Guelfes et des Gibelins. Toutes les républiques de la Lombardie s'étaient liguées pour combattre les partisans de l'empereur; les menaces, les manifestes du pape, ne permettaient pas qu'une seule ville restât neutre et que la paix pût trouver un asile dans les contrées situées entre les Alpes et la Sicile. Les missionnaires d'Innocent employaient tour à tour les armes de la religion et celles de la politique : après avoir montré l'empereur comme un hérétique, comme un ennemi de l'Église, ils le représentaient comme un mauvais prince, comme un tyran, et faisaient briller aux yeux de la multitude les charmes de la liberté, mobile toujours si puissant sur l'esprit des peuples. Le souverain pontife envoya deux légats dans le royaume de Sicile avec des lettres pour le clergé, la noblesse et le peuple des villes et des campagnes. « On n'a pu voir sans quelque surprise, » écrivait Innocent, qu'accablés, comme vous l'êtes, » sous l'opprobre de la servitude, opprimés dans vos » personnes et vos biens, vous ayez négligé jusqu'à ce » jour les moyens de vous assurer les douceurs de la » liberté. Plusieurs autres nations vous en avaient » donné l'exemple; mais le saint-siége, loin de vous » accuser, se borne à vous plaindre, et trouve votre » excuse dans la crainte qui a dû s'emparer de vos » cœurs sous le joug d'un nouveau Néron[1]. » En terminant sa lettre aux Siciliens, le pape cherchait à

[1] Raynaldi, ad ann. 1246, n. XI.

leur faire entendre que Dieu ne les avait point placés dans une région fertile, sous un ciel riant, pour porter des chaînes honteuses, et qu'en secouant le joug de l'empereur d'Allemagne, ils se conformeraient aux vues de la providence.

Frédéric, qui avait d'abord bravé les foudres de Rome, fut effrayé de la nouvelle guerre que lui déclarait le pape. Des complots se formèrent contre sa vie, et, parmi les coupables, il eut la douleur de trouver plusieurs de ses serviteurs qu'il avait comblés de bienfaits. Ce monarque si fier ne songea plus qu'à se réconcilier avec l'Église, et s'adressa à Louis IX, que sa sagesse et sa droiture rendaient l'arbitre des peuples et des souverains. Frédéric, dans ses lettres, promettait de s'en rapporter à la décision du roi de France et de ses barons; pour intéresser le pieux monarque à sa cause, il offrait de lui fournir pour l'expédition d'Orient des vivres, des vaisseaux, et tous les secours dont il aurait besoin [1].

Louis saisit ardemment cette occasion de rétablir la paix en Europe et d'assurer le succès de la croisade. Plusieurs ambassadeurs envoyés à Lyon auprès du pape allèrent conjurer le père des fidèles d'écouter sa miséricorde plutôt que sa colère. Le roi de France

[1] On trouve au Trésor des Chartres deux pièces de Frédéric sur ce sujet. L'une est une lettre datée de Lucérie, novembre 1246, portant sauf-conduit à tous marchands, tant de l'Empire que du royaume de France et autres parties, pour aller en la terre sainte à la suite du prince Louis, roi de France, avec liberté de porter blé et autres provisions nécessaires, à condition que cesdites provisions ne seront diverties ailleurs.

L'autre pièce est une bulle d'or datée de Crémone, le 22 septembre de la même année, et adressée par l'empereur à ses sujets de Sicile, pour enjoindre de fournir vivres, chevaux et autres choses nécessaires à prix raisonnable, au roi Louis allant outre mer. Ces lettres se trouvent aussi dans les savantes observations de Ducange sur l'*Histoire de saint Louis*, par Joinville, p. 55.

eut dans le monastère de Cluni deux longues conférences avec Innocent [1], qu'il supplia de nouveau d'apaiser par sa clémence les troubles du monde chrétien ; mais l'inimitié avait été poussée trop loin pour qu'on pût espérer le retour de la paix. En vain l'empereur redoubla ses instances suppliantes ; en vain il promit de descendre du trône et de passer le reste de ses jours dans la Palestine, à la seule condition qu'il recevrait la bénédiction du pape et que son fils Conrad lui succéderait à l'Empire : cette entière abnégation de la puissance, cet étrange abaissement de la majesté royale, ne purent toucher Innocent, qui ne croyait point ou feignait de ne point croire aux promesses de Frédéric. Louis IX, dont l'âme ne pouvait soupçonner l'imposture, représenta au pape les avantages que l'Europe, la chrétienté et la cour de Rome elle-même, pouvaient tirer du repentir et des offres de l'empereur ; il lui parla des vœux et du salut des pèlerins, de la gloire et de la paix de l'Église ; mais les discours du saint roi furent à peine écoutés, et son âme pieuse ne put voir sans être troublée jusqu'au scandale cette inflexible rigueur dans le cœur du père des chrétiens.

Tandis que le bruit de ces discordes, porté jusqu'en Orient, répandait la joie parmi les infidèles, les malheureux habitants de la Palestine se livraient au désespoir, en apprenant les troubles de l'Occident et tant

[1] Saint Louis se rendit à Cluni au mois de novembre ; il mena avec lui sa mère, ses trois frères et sa sœur Isabelle. Le pape, de son côté se rendit dans ce monastère ; saint Louis ne lui permit pas d'entrer plus avant dans le royaume, alléguant la difficulté d'obtenir le consentement de ses barons (Mathieu Pâris, p. 697 ; Raynaldi, ad ann. 1245). Tillemont, dans son *Histoire de saint Louis* (manuscrit, p. 436) a recueilli avec impartialité tout ce qui concerne les conférences de saint Louis avec le pape.

d'événements déplorables qui retardaient les préparatifs de la croisade. Plusieurs messages des chrétiens d'outre-mer intercédèrent auprès du souverain pontife en faveur d'un prince dont on attendait de puissants secours. Le patriarche d'Arménie écrivit à la cour de Rome, pour demander la grâce de Frédéric : il la demandait au nom des colonies chrétiennes menacées, au nom de la cité de Dieu tombée en ruine, au nom du sépulcre de Jésus-Christ profané par la présence et le fer des barbares. Le pape ne fit point de réponse au patriarche des Arméniens ; et, paraissant avoir oublié Jérusalem, le saint sépulcre et les chrétiens de Syrie, il n'avait plus qu'une seule pensée, celle de faire la guerre à Frédéric. Innocent poursuivit son redoudable ennemi jusqu'en Orient. Il invita le roi de Chypre à s'emparer du royaume de Jérusalem, qui appartenait à Frédéric ; et, s'adressant ensuite au sultan du Caire, il exhorta ce prince musulman à rompre son alliance avec l'empereur d'Allemagne [1]. Le sultan du Caire dut sans doute recevoir avec autant de joie que de surprise un message qui lui annonçait les divisions des princes chrétiens. Il répondit au pape avec une amertume pleine de mépris ; plus on le pressait d'être infidèle aux traités conclus avec Frédéric, plus il affecta de montrer une fidélité dont il espérait tirer avantage contre l'Église chrétienne.

[1247.] Ce fut alors que l'empereur d'Allemagne, poussé au désespoir, justifia en quelque sorte par sa conduite les procédés les plus violents de la cour de

[1] Albert de Stade prétend que le pape sollicita le sultan du Caire de faire la guerre à Frédéric ; mais Mathieu Pâris dit, au contraire, qu'on eut peur que Frédéric n'appelât les musulmans dans l'Empire (Voyez Raynaldi, ann. 1246, n. LI).

Rome. Il ne pouvait pardonner à Louis IX d'être resté neutre dans la querelle qui troublait toute la chrétienté, et, si l'on en croit l'historien arabe Yafey [1], il envoya secrètement un ambassadeur en Asie pour avertir les puissances musulmanes de l'expédition du roi de France. Quittant ensuite le ton de la soumission envers le pape, il résolut de ne plus employer que la force et la violence. Il forma le projet de marcher contre Lyon avec une armée; la France et l'Italie retentirent pendant quelques jours du bruit de ses préparatifs et de ses menaces.

Dans cette lutte déplorable, Innocent se persuadait qu'il défendait la gloire de l'Église, et cette persuasion donnait à son caractère personnel une énergie dont l'histoire des princes offre peu d'exemples : vaincu, il ne se laissait point abattre par les revers; triomphant, il ne se laissait jamais fléchir par les prières. L'empereur, qui avait à lutter contre des opinions dominantes dont il ne pouvait entièrement s'affranchir lui-même, flottait sans cesse entre l'abattement et la présomption, entre l'espérance et la crainte; les foudres du saint-siége grondaient toujours sur sa tête; les malédictions de Rome frappaient toutes les cités, sur toutes les provinces qui lui restaient soumises, et la fidélité des peuples se lassait d'avoir à défendre une cause qui les séparait en quelque sorte de la communion des chrétiens. Frédéric voyait ainsi chaque jour s'accroître le nombre et la force de ses ennemis; des revers essuyés en Allemagne et en Italie lui faisaient craindre que la fortune n'abandonnât ses armes. Après avoir menacé le souverain pontife, ce malheureux

[1] Makrizi rapporte le même fait. Ces deux auteurs s'accordent à dire que le député de Frédéric se présenta déguisé en marchand au sultan du Caire.

prince retomba tout à coup dans ses premières terreurs, et les plus humbles prières ne coûtèrent plus rien à son âme consternée; mais tels étaient le caractère d'Innocent et la confiance du pontife dans le triomphe de sa cause, qu'il redoutait moins les hostilités et les emportements de Frédéric que ses protestations de soumission et de repentir: les prières de l'empereur, les supplications des princes et des peuples pour une puissance qu'il voulait abattre, importunaient Innocent; elles accusaient aux yeux de la chrétienté l'obstination de ses refus, et ne faisaient que l'embarrasser dans l'exécution de ses desseins; plus Frédéric implorait sa com passion et s'abaissait devant lui, plus il croyait toucher au terme de son entreprise, et l'espoir d'achever la ruine de son ennemi le rendait implacable.

La plus grande force du souverain pontife pour combattre son redoutable adversaire, était dans la puissance de ses paroles et dans l'antique ascendant de l'Église sur l'esprit des peuples. Mais les moyens qu'il employait durent affaiblir l'influence morale de la cour de Rome, et firent naître enfin l'esprit d'opposition parmi les nations chrétiennes. Cologne, Ratisbonne et plusieurs autres villes d'Allemagne, se soulevèrent contre les décisions du saint-siége; plusieurs habitants de la Souabe méconnurent l'autorité du chef de l'Église, et le fanatisme de l'hérésie se joignit aux fureurs de la guerre civile. L'Angleterre, dont le pape avait rejeté les prières au concile de Lyon et que ruinait une domination étrangère, *commença à parler et à se plaindre*, *comme l'ânesse de Balaam accablée de coups*. Dans plusieurs assemblées tenues à Londres [1] en pré-

[1] Mathieu Pâris et Mathieu de Westminster.
Rimer, dans son recueil diplomatique, t. I, a rapporté des pièces extrê-

sence de Henri III, les barons et les prélats s'élevèrent avec véhémence contre *les Italiens*, dont les priviléges étaient énormes et qui retiraient du royaume des sommes plus considérables que celles qu'on levait au nom de la couronne. Dans le même temps, les commissaires du saint-siége ruinaient les provinces de France : ils parcouraient les villes et les campagnes, faisaient vendre les meubles des curés et des chapelains des seigneurs ; ils demandaient aux fabriques et aux communautés religieuses, tantôt le vingtième pour la croisade de Constantinople, tantôt le dixième pour celle de la Palestine, tantôt enfin une contribution pour soutenir la guerre contre l'empereur. De toutes parts de vives réclamations se firent entendre ; Louis IX fut enfin obligé de défendre aux commissaires du pape de lever des tributs dans le royaume et de continuer leurs prédications.

Frédéric n'avait pas manqué de faire retentir dans les conseils des monarques ses plaintes contre le pape et contre le clergé, qui ne souffraient pas, disait-il, *que le Jourdain coulât pour d'autres que pour eux*. L'empereur ne s'était pas adressé aux princes seulement,

mement curieuses sur les banquiers italiens à qui les papes confiaient la perception du denier de saint Pierre ; Muratori a fait une dissertation spéciale à ce sujet. On a élevé la question de savoir si c'est à ces banquiers qu'on doit l'invention de la lettre de change, ce moyen facile de transporter le numéraire d'un pays à l'autre, ou bien si cette invention doit être attribuée aux juifs exilés de France. Muratori penche pour les Corsini et les banquiers du pape; Montesquieu, au contraire, croit que les juifs furent les inventeurs de la lettre de change. Quel que soit le poids de ces opinions diverses, il nous semble qu'on pourrait les concilier en admettant que ces grandes associations qui concentraient dans leurs mains à cette époque toutes les opérations de banque, étaient composées également de juifs et d'Italiens, et contribuaient toutes aux inventions commerciales, sans qu'on puisse indiquer précisément la part qu'on doit faire à chacune d'elles.

mais aussi aux seigneurs et aux barons de tous les royaumes; il n'épargnait dans ses lettres ni les cardinaux ni les évêques, que les aumônes, les dîmes et le respect de la noblesse et du peuple, avaient rendus tout-puissants; il rappelait ces temps de la primitive Église où les ministres de Jésus-Christ étonnaient le monde par des miracles, et non par leurs richesses; soumettaient les peuples et les rois non par les armes, mais par la sainteté de leur vie. Ces discours firent une assez grande impression sur l'esprit de la noblesse française, pour que plusieurs seigneurs, tels que les comtes de Bourgogne et de Blois, les comtes d'Angoulême et de Saint-Paul, se missent à la tête d'une ligue formée contre la puissance ecclésiastique. Cette tentative de la noblesse éveilla la sollicitude du souverain pontife, qui menaça d'excommunier les seigneurs français et de priver leurs familles des bénéfices de l'Église. Innocent fut sans doute secondé en cette circonstance par la sagesse conciliante de Louis IX. Plusieurs des seigneurs qui avaient juré de s'armer contre le pape et le clergé, s'engagèrent à suivre le roi de France en Orient, et tout le bruit de cette ligue menaçante se perdit dans le mouvement général de la croisade [1].

Cependant Louis IX s'occupait sans cesse des préparatifs de son départ. Comme on ne connaissait plus

[1] Les deux pièces qui constatent l'existence de la confédération des seigneurs contre le clergé nous ont été transmises, l'une par Mathieu Pâris, et l'autre par Mathieu de Westminster : elles sont signées des comtes de Bretagne, de Bourgogne, d'Angoulême et de Saint-Paul. La première est en français, la seconde en latin. Si l'on compare ces deux pièces à la lettre de Frédéric écrite au roi d'Angleterre et adressée à plusieurs princes et seigneurs de l'Europe, on y trouvera les mêmes pensées et presque les mêmes expressions. Raynaldi, an 1247, rapporte les lettres que le pape écrivit à ce sujet au clergé de France.

d'autre route que celle de la mer pour aller en Orient, et que le royaume de France n'avait point de port sur la Méditerranée, saint Louis fit l'acquisition du territoire d'Aigues-Mortes en Provence [1]; le port encombré par les sables fut nettoyé; on bâtit sur le rivage une ville assez vaste pour recevoir la foule des pèlerins. Louis s'occupa en même temps d'approvisionner son armée, et de faire préparer des magasins dans l'île de Chypre, où il devait débarquer. Thibaut, comte de Bar, et le sire de Beaujeu, envoyés en Italie, trouvèrent tout ce qui était nécessaire pour l'approvisionnement d'une armée, soit dans la république de Venise, soit dans les riches provinces de la Pouille et de la Sicile, où les ordres et les recommandations de l'empereur Frédéric les avaient précédés.

Le bruit de ces préparatifs était parvenu jusqu'en Syrie : les auteurs du temps rapportent que les puissances musulmanes furent frappées de terreur, et qu'elles ne s'occupèrent plus que de fortifier leurs villes et leurs frontières contre la prochaine invasion des Francs. Les rumeurs populaires qui circulèrent alors et que l'histoire a daigné recueillir, accusèrent les musulmans d'avoir employé des moyens perfides et d'odieux stratagèmes pour se venger des peuples chrétiens et faire échouer leurs entreprises. On publia que la vie de Louis IX était menacée par les émissaires du Vieux de la Montagne [2]; on répétait dans les villes, et la multitude ne manquait point d'y ajouter foi, que le poivre qui venait d'Orient était empoisonné; Mathieu Pâris, l'historien grave, ne craint point d'affirmer

[1] Voyez sur cette acquisition les observations de Ducange sur Joinville.

[2] Les chroniques qui rapportent ce fait le placent dans les années antérieures à la croisade.

qu'un grand nombre de personnes en moururent, avant que cet horrible complot fût dévoilé. On peut croire que la politique du temps inventait elle-même ces fables grossières pour rendre plus odieux les ennemis qu'on allait combattre, et pour que l'indignation vînt échauffer le courage des guerriers. Il est naturel aussi de penser que de pareilles rumeurs avaient leur source dans l'ignorance des peuples, et qu'elles étaient accréditées par l'opinion qu'on se formait alors des mœurs et du caractère des nations infidèles.

Trois ans s'étaient écoulés depuis que le roi de France avait pris la croix. Il convoqua, à Paris, un nouveau parlement, dans lequel il fixa enfin le départ de la sainte expédition pour le mois de juin de l'année suivante. Les barons et les prélats renouvelèrent avec lui la promesse de combattre les infidèles, et s'engagèrent à partir à l'époque désignée, sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques. Louis profita du moment où les grands du royaume étaient assemblés au nom de la religion, pour exiger qu'ils prêtassent serment de foi et hommage à ses enfants, et pour leur faire jurer (ce sont les expressions de Joinville), *que loyauté ils porteroient à sa famille, si aucune malle chose avenoit de sa personne au saint veage d'oultremer* [1].

[1248.] Ce fut alors que le pape adressa à la noblesse et au peuple de France une lettre datée de Lyon

[1] Et Joinville ajoute : « Et moi aussi, me manda-t-il; mais moi qui n'estois point sujet à lui, ne voulus point faire de serment, quoique ce ne fust pas mon intention de demourer. » Nous devons faire observer que le sire de Joinville n'était qu'arrière-vassal de la couronne, et que par conséquent il n'avait de devoir à remplir et de foi à jurer qu'à son supérieur immédiat, le comte de Champagne.

dans laquelle il célébrait en termes solennels la bravoure guerrière de la nation française et les vertus de son pieux monarque. Le souverain pontife donnait sa bénédiction aux croisés français, et menaçait des foudres de l'Église tous ceux qui, après avoir fait le vœu du pèlerinage, différeraient leur départ. Louis IX, qui avait sans doute provoqué cet avertissement du pape, voyait toute la noblesse du royaume accourir sous ses drapeaux; plusieurs seigneurs dont il avait réprimé l'ambition, étaient les premiers à donner l'exemple, la crainte de réveiller d'anciennes défiances et d'encourir des disgrâces nouvelles; d'autres, entraînés par l'esprit habituel des cours, se déclaraient avec ardeur les champions de la croix, dans l'espoir d'obtenir, non les récompenses du ciel, mais celles de la terre. Le caractère de Louis IX inspirait la plus grande confiance à tous les guerriers chrétiens: Si jusque-là, disaient-ils, Dieu avait permis que les saintes expéditions ne fussent qu'une longue suite de revers et de calamités, c'était que l'imprudence des chefs avait compromis le salut des armées chrétiennes, c'était que la discorde et la licence des mœurs avaient régné trop longtemps parmi les défenseurs de la croix; mais quels malheurs pouvait-on redouter sous un prince à qui le ciel semblait avoir inspiré sa propre sagesse, sous un prince qui, par sa fermeté, venait d'étouffer toute espèce de division dans son royaume, et qui devait bientôt montrer à l'Orient l'exemple de toutes les vertus?

Plusieurs seigneurs d'Angleterre parmi lesquels on remarquait les comtes de Salisbury et de Leicester, résolurent d'accompagner le roi de France et de partager avec lui les périls et les travaux de la croisade:

le comte de Salisbury, petit-fils de la belle Rosamonde, et que ses exploits firent surnommer *Longue-Epée*, venait d'être dépouillé de tous ses biens par Henri III. Pour se mettre en état de faire les préparatifs nécessaires à son voyage, il s'adressa au pape, et lui dit : « Tout misérable que je suis, je viens de me vouer au » pèlerinage de la terre sainte. Si le prince Richard, » frère du roi d'Angleterre, a obtenu, sans prendre » la croix, le privilége de percevoir un droit sur ceux » qui veulent la quitter, j'ai cru que je pouvais ob» tenir aussi cette grâce, moi qui n'ai plus de ressour» ces que dans la charité des fidèles. » Ce discours, qui nous apprend un fait assez curieux, fit sourire le souverain pontife; le comte de Salisbury obtint la grâce qu'il demandait, et se mit en devoir de partir pour l'Orient. Le comte de Leicester renonça au pèlerinage.

Les prédications de la guerre sainte, qui étaient restées sans effet en Italie et en Allemagne, avaient cependant obtenu quelque succès dans les provinces de la Frise et de la Hollande, et dans quelques royaumes du Nord. Hacon, dont le pape venait d'appuyer les prétentions au trône de Norwége, prit alors la croix d'outre-mer, et promit de partir pour l'Orient; on se rappelle que les Norwégiens s'étaient plusieurs fois signalés dans les croisades. Après avoir fait les prépatifs de son expédition, Hacon écrivit à Louis IX pour lui annoncer son prochain départ. Il lui demandait la permission de débarquer sur les côtes de France et de s'y pourvoir des vivres nécessaires pour son armée. Louis, dans une réponse affectueuse, offrit au prince norwégien de partager avec lui le commandement de la croisade. Mathieu Pâris, qui fut chargé de porter le

message de Louis IX, nous apprend dans son histoire que le roi de Norwége rejeta l'offre généreuse du roi de France, persuadé, disait-il, que l'harmonie ne pourrait subsister longtemps entre les Norwégiens et les Français : les premiers, d'un caractère impétueux, inquiet et jaloux ; les autres, pleins de fierté et de hauteur.

Hacon, après avoir fait cette réponse, ne songea plus à s'embarquer et resta dans son royaume, sans que l'histoire ait pu connaître le motif de sa conduite. On doit croire qu'à l'exemple de plusieurs autres monarques chrétiens, ce prince s'était servi de la croisade pour cacher les desseins de sa politique : en levant le tiers des revenus du clergé, il avait amassé des trésors qu'il pouvait employer à l'affermissement de sa puissance ; l'armée qu'il venait de lever au nom de Jésus-Christ pouvait servir son ambition en Europe beaucoup plus utilement que dans les plaines de l'Asie. Le pape, de qui il avait reçu le titre de roi, l'exhorta d'abord à prendre le signe des croisés ; tout nous porte à penser qu'il lui conseilla ou du moins qu'il lui permit ensuite de rester en Occident, lorsqu'il espéra susciter en lui un rival ou un ennemi de plus à l'empereur d'Allemagne.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le souverain pontife, aux prises avec les grands embarras où il s'était jeté, obligé de soutenir un empereur de son choix, qui n'avait ni argent ni soldats, et n'ayant lui-même ni trésors ni armées pour défendre sa cause en péril, ne devait prendre alors qu'un faible intérêt à la délivrance de Jérusalem. On en peut juger par la facilité avec laquelle il dégageait de leur serment tous ceux qui avaient juré de combattre les infidèles ; il alla même

jusqu'à défendre aux croisés de la Hollande et du pays de Liége de s'embarquer pour l'Orient ; en vain Louis IX lui fit à ce sujet de vives représentations, Innocent ne l'écouta point : dans la passion qui l'animait, il trouvait trop d'avantage à accorder des dispenses pour le voyage de Syrie ; car, d'une part, ces dispenses, qui étaient achetées à prix d'argent, contribuaient à remplir son trésor, et de l'autre, elles laissaient en Europe des soldats qu'il pouvait armer contre les ennemis de la cour de Rome.

Ainsi la France était le seul pays où l'on s'occupât sérieusement de la croisade. La piété et le zèle de Louis IX ranimèrent tous ceux que l'indifférence du pape avait refroidis ; et l'amour des Français pour leur roi, remplaçant l'enthousiasme religieux, suffit pour aplanir tous les obstacles. Les villes dont le monarque avait protégé les libertés, s'empressèrent de lui envoyer des sommes considérables. Les fermiers des domaines royaux, qui étaient alors très-étendus, lui avancèrent les revenus d'une année. Les riches s'imposaient eux-mêmes, et versaient le fruit de leurs épargnes dans les coffres du roi ; la pauvreté portait ses dons dans les troncs des églises ; de plus, il ne se faisait pas alors dans tout le royaume un testament qui ne renfermât quelque legs pour les frais de la sainte expédition [1]. Le clergé ne se contenta point d'adres-

[1] On trouve à la bibliothèque du roi, manuscrit de M. de Béthune, vol. coté 9421, p. 96, une lettre de saint Louis par laquelle il s'oblige envers son cousin Raymond, comte de Toulouse, de lui payer vingt mille liv. parisis, en cas qu'il passe la mer avec lui. Cette lettre est de 1248. On lit au même endroit une ordonnance de Raymond, qui déclare vouloir, en cas qu'il ne puisse faire le voyage d'outre-mer, que son héritier envoie à ses dépens cinquante chevaliers bien armés, lesquels serviront une année entière. Cette ordonnance est de 1249.

ser au ciel des prières pour la croisade, il paya le dixième de ses revenus, pour l'entretien des soldats de la croix.

Les barons, les seigneurs et les princes, qui faisaient la guerre à leurs frais, imposaient des tributs à leurs vassaux, et trouvaient, comme le roi de France, dans les revenus de leurs domaines et dans la pieuse générosité des bourgs et des villes, l'argent nécessaire pour fournir aux dépenses de leur voyage. Plusieurs, ainsi que dans les croisades précédentes, engageaient leurs terres, vendaient leurs meubles, se ruinaient pour l'entretien de leurs soldats et de leurs chevaliers; ils oubliaient leurs familles, ils s'oubliaient eux-mêmes dans les tristes apprêts du départ, et ne paraissaient point songer à leur retour. Plusieurs se préparaient au voyage d'outre-mer, comme on se prépare à l'exil ou à la mort[1]. Les plus pieux des croisés, comme s'ils ne fussent allés en Orient que pour y trouver un tombeau, s'occupaient surtout de paraître devant Dieu en état de grâce : ils expiaient leurs péchés par la pénitence; ils pardonnaient les offenses, réparaient le mal qu'ils avaient fait, disposaient de leurs biens, les donnaient aux pauvres, ou les partageaient entre leurs héritiers naturels[2].

[1] Le sire de Joinville passa un peu plus gaîment le temps qui précéda son départ : « Je fus toute la semaine à faire feste et banquets avec mon frère de Vauquelour, et tous les riches hommes du pays, qui là estoient et disoient, après que nous avions beu et mangé, chanson les uns après les autres.»

[2] Comme Louis IX avait annoncé le projet de restituer tout ce qui était mal acquis, Richard, comte de Cornouailles, frère de Henri III, réclama la restitution de la Normandie et des autres provinces enlevées aux Anglais sous le règne de Philippe-Auguste. Les barons et les seigneurs du royaume s'y opposèrent; saint Louis poussa le scrupule jusqu'à consulter les évêques de Normandie sur ce qu'il devait faire relativement à cette province : les évêques furent d'avis que la Normandie appartenait légitimement à la couronne de France (Mathieu Pâris).

Cette disposition des esprits tournait au profit de l'humanité et de la justice ; elle donnait aux gens de bien des sentiments généreux ; aux méchants, des remords qui ressemblaient à la vertu. Au milieu des guerres civiles et de l'anarchie féodale, une foule d'hommes s'étaient enrichis par la concussion, la rapine et le brigandage : la religion leur inspira alors un repentir salutaire, et ce temps de pénitence fut marqué par un grand nombre de restitutions qui firent oublier un moment les triomphes de l'iniquité. Le fameux comte de la Marche donna l'exemple ; ses complots, ses révoltes, ses entreprises injustes, avaient souvent troublé le royaume et ruiné un grand nombre de familles : il voulut expier ses fautes, et, pour apaiser la juste colère de Dieu, il ordonna par son testament de restituer tous les biens qu'il aurait acquis par l'injustice et la violence. Le sire de Joinville nous dit naïvement, dans son histoire, que sa conscience ne lui faisait aucun reproche grave, mais que néanmoins il assembla ses vassaux et ses voisins pour leur offrir la réparation des torts qu'il pouvait avoir eus envers eux sans le savoir. « Ce fesois, ajoute-t-il, parce que je ne voulois emporter un seul denier à tort ; tant il arriva que j'engageai à mes amis grand quantité de ma terre, si bien qu'il ne me resta pas 1200 livres de rente ; car madame ma mère vivoit encore, qui tenoit beaucoup de mes choses en douaire. »

Dans ces jours consacrés au repentir, on fondait des monastères, on prodiguait des trésors aux églises : le plus sûr moyen, disait Louis IX, de ne pas périr comme les impies, c'est d'aimer et d'enrichir le lieu où réside la gloire du Seigneur. La piété des croisés n'oubliait point les pauvres et les infirmes : leurs nom-

breuses offrandes dotaient les cloîtres, asile de la misère, les hospices destinés à recevoir les pèlerins, et surtout ces léproseries établies dans toutes les provinces, demeures lugubres où gémissaient les victimes des voyages d'Orient.

Louis IX se distingua par ses libéralités envers les églises et les monastères; mais ce qui dut surtout lui attirer les bénédictions des peuples, c'est le soin qu'il prit de réparer toutes les injustices commises dans l'administration du royaume. Le saint monarque savait que, si les rois sont les images de Dieu sur la terre, c'est surtout lorsque la justice est assise avec eux sur le trône. Des bureaux de restitution établis par ses ordres dans les domaines royaux furent chargés de réparer tous les torts qui pouvaient avoir été commis par les agents ou les fermiers du roi; dans la plupart des grandes villes, deux commissaires, l'un ecclésiastique, l'autre laïc, devaient entendre et juger les plaintes contre ses ministres et contre ses officiers: noble exercice de l'autorité suprême, qui cherche non des coupables à punir, mais des malheurs à réparer; qui épie les murmures du pauvre, encourage le faible, et se défère elle-même au tribunal des lois! Ce n'était point assez pour Louis d'avoir établi des règlements pour la justice: leur exécution excitait toute sa sollicitude. Des prédicateurs annonçaient dans toutes les églises les intentions du roi, et, comme s'il eût dû être responsable devant Dieu de tous les jugements qu'on allait rendre en son nom, le monarque envoya secrètement de saints ecclésiastiques et de bons religieux pour prendre de nouvelles informations, et savoir, par des rapports fidèles, si les juges qu'il croyait hommes de bien, n'étaient pas eux-mêmes corrompus.

L'histoire de ces temps reculés n'a rien de plus touchant que le spectacle de cette justice toute royale ; un si bel exemple donné aux princes de la terre devait attirer les bénédictions du ciel sur les armes de saint Louis, et, lorsqu'on songe aux déplorables suites de cette croisade, on s'étonne avec les chroniqueurs des vieux âges que tant de calamités aient été le prix d'une aussi haute vertu.

Cependant les croisés redoublaient de zèle et d'activité pour les préparatifs de la guerre sainte. Toutes les provinces de la France semblaient se lever en armes ; le peuple des villes et des campagnes n'avait plus qu'une seule pensée, celle de la croisade. Les grands vassaux rassemblaient leurs chevaliers et leurs soldats ; les seigneurs et les barons se visitaient entre eux, ou s'envoyaient des députés pour convenir du jour de leur départ. Les parents et les amis s'engageaient à réunir leurs bannières et à mettre tout en commun, l'argent, la gloire et les périls. Les pratiques de la dévotion se mêlaient aux apprêts militaires. On voyait des guerriers, déposant leur cuirasse et leur épée, marcher nu-pieds, en chemise, et visiter les monastères et les églises où les reliques des saints attiraient le concours des fidèles. Dans chaque paroisse on faisait des processions ; tous les croisés se présentaient au pied des autels, et recevaient des mains du clergé les symboles du pèlerinage [1]. Dans toutes les églises on adressait à Dieu des prières pour le succès de leur expédition. Dans les familles on versait des larmes sur leur départ. La plupart des pèlerins, en

[1] Le sire de Joinville alla trouver l'abbé de Cheminon, « le plus prud-homme qui fust en robe blanche, et me bailla, ajoute-t-il, et ceignit mon écharpe, et me mist mon bourdon à la main: »

recevant les adieux de leurs amis et de leurs proches, semblaient sentir plus que jamais le prix de tous les biens qu'ils allaient quitter. L'historien de saint Louis nous dit qu'après avoir visité Blanchicourt et Saint-Urbain, où étaient déposées de saintes reliques, il ne *voulut oncques retourner ses yeux vers Joinville, pour ce que le cœur lui attendrit du biau chastel qu'il laissoit et de ses deux enfants*. Les chefs de la croisade entraînaient avec eux toute la jeunesse belliqueuse, et ne laissaient dans plusieurs contrées qu'une population faible et désarmée; beaucoup de châteaux, de forteresses abandonnées, devaient tomber en ruine; beaucoup de terres devaient se changer en déserts, beaucoup de familles rester sans appui. Le peuple dut regretter sans doute les seigneurs dont l'autorité s'appuyait sur des bienfaits et qui, à l'exemple de saint Louis, cherchaient la vérité et la justice, protégeaient la faiblesse et l'innocence; mais il y en avait aussi qu'on voyait partir avec joie, et plus d'un bourg, plus d'un village, se réjouit de voir sans habitants le donjon d'où lui venaient toutes les misères de la servitude.

Un spectacle attendrissant, c'était de voir les familles des artisans et des pauvres villageois conduire elles-mêmes leurs enfants aux barons et aux chevaliers, et dire à ceux-ci : *Vous serez leurs pères ; vous veillerez sur eux au milieu des périls de la guerre et de la mer.* Les barons et les chevaliers promettaient de ramener leurs soldats en Occident, ou de périr avec eux dans les combats. L'opinion du peuple, de la noblesse, du clergé, dévouait d'avance à la colère de Dieu, au mépris des hommes, tous ceux qui manqueraient à une promesse aussi sacrée.

Au milieu de ces préparatifs, le calme le plus pro-

fond régnait dans le royaume. Dans toutes les croisades précédentes, la multitude avait exercé des violences contre les juifs : par la protection du pape et par la sage fermeté de saint Louis[1], les juifs, dépositaires d'immenses trésors et toujours habiles à profiter des circonstances pour s'enrichir, furent respectés au milieu d'une nation qu'ils avaient dépouillée et qui achevait de se ruiner pour la guerre sainte. Les aventuriers et les vagabonds n'étaient point admis sous les drapeaux de la croix; sur la demande de Louis IX, le pape défendit à tous ceux qui avaient commis de grands crimes, de prendre les armes pour la cause de Jésus-Christ. Ces précautions, qu'on avait négligées dans les premières guerres saintes, devaient assurer le maintien de l'ordre et de la discipline négligés parmi les troupes chrétiennes. Dans la foule de ceux qui se présentaient pour aller en Asie combattre les infidèles, on accueillait surtout les artisans et les laboureurs, circonstance remarquable[2], qui prouve clairement que les vues d'une sage politique se mêlaient aux sentiments de la dévotion, et qu'en s'occupant de délivrer Jérusalem, on avait l'espoir de fonder d'utiles colonies au delà des mers.

[1] Quoique les lois de saint Louis soient équitables et justes envers les juifs, cependant les maximes religieuses du prince à leur égard ne respirent pas toujours une tolérance éclairée. *Un chevalier vieil et ancien*, disputant avec un juif sur la virginité de Marie, en présence de saint Louis, ne trouva pas de meilleur argument que de le *ferir* avec son gantelet. L'abbé de Cluni lui adressa quelques reproches sur cette manière un peu brusque de traiter les questions religieuses; et c'est alors que saint Louis fit entendre ces paroles : « Nul, s'il n'est grand clerc et théologien parfait, ne doit disputer aux juifs; mais doit l'homme lai quand il oit mesdire de la foi chrestienne, défendre la chose, non pas seulement de paroles, mais à bonne espée tranchant, et en frapper les mesdisants et mescréants à travers du corps tant qu'elle y pourra entrer. »

[2] Cette circonstance est rapportée par l'historien Mézerai.

que dans le ciel ; elle ne put se séparer de lui sans verser un torrent de larmes. A son passage à Lyon, Louis vit le pape, et le conjura, pour la dernière fois, d'écouter favorablement Frédéric, que les revers avaient humilié et qui demandait grâce. Après avoir représenté les grands intérêts de la croisade, après avoir parlé au nom des nombreux pèlerins qui abandonnaient tout pour la cause de Jésus-Christ, l'âme pieuse du roi s'étonna de trouver encore le pontife inexorable [1]. Dès lors il ne songea plus qu'à poursuivre son voyage. Innocent lui promit de protéger le royaume contre l'hérétique Frédéric, contre le roi d'Angleterre, qu'il appelait toujours son vassal ; il voyait partir sans regrets un monarque révéré dont il redoutait les supplications importunes et les avis pleins de modération. Au reste, le souverain pontife n'eut point de peine à tenir la promesse qu'il avait faite de défendre l'indépendance et la paix du royaume ; les troubles mêmes qu'excitait dans les autres États la politique de la cour de Rome furent cause que la France ne fut point menacée pendant la croisade.

La flotte qui attendait Louis IX à Aigues-Mortes, était composée de cent vingt-huit navires, sans compter les bateaux qui devaient transporter les chevaux et les vivres. Le roi s'embarqua, suivi de ses deux frères, Charles, duc d'Anjou, Robert, comte d'Artois, et de la reine Marguerite, qui ne redoutait pas moins de

[1] « Le roi, voyant sur le visage du pape un air négatif, se retira triste et dit : Je crains que votre dureté n'attire bientôt, après mon départ, au royaume de France les attaques des ennemis. Si l'affaire de la terre sainte est retardée, ce sera sur votre compte ; pour moi, je conserverai mon royaume comme la prunelle de l'œil, puisque de sa conservation dépendent la vôtre et celle de toute la chrétienté. » (Hist. ecclés. de Fleury, liv. LXXXIII, d'après Mathieu Pâris.)

rester avec la reine Blanche que de vivre loin de son époux. Alphonse, comte de Poitiers, remit son départ à l'année suivante, et revint à Paris pour aider la régente de ses conseils et de son autorité. Quand toute l'armée des croisés fut embarquée, on donna le signal du départ; les nautoniers, selon l'usage établi dans les voyages maritimes, chantèrent en cœur le *Veni creator*, et la flotte mit à la voile [1].

La France n'avait point alors de marine. Les matelots et les pilotes étaient presque tous des Catalans ou des Italiens; deux Génois remplissaient les fonctions de commandants ou d'amiraux. La plupart des barons et des chevaliers n'avaient jamais vu la mer; tout ce qui s'offrait à leurs yeux les remplissait de surprise et de crainte; ils invoquaient tous les saints du paradis, et recommandaient leur âme à Dieu. Le bon Joinville ne dissimule point son effroi, et ne peut s'empêcher de dire que *bien fou celui qui, ayant quelque péché sur son âme, se met en un tel danger; car, si on s'endort un soir, on ne sait si on se trouvera le matin au fond de la mer* [2].

Louis IX, s'étant embarqué à Aigues-Mortes, le 25 août, arriva en Chypre le 21 septembre. Henri, petit-fils de Guy de Lusignan, qui avait obtenu le royaume

[1] Suivant l'abbé de Choisy, *Vie de saint Louis*, liv. II, p. 136, la flotte du roi était de cent vingt gros vaisseaux et de plus de 1500 petits. C'étaient des vaisseaux de haut bord et des galères. Jean, moine de Pontigny, dans sa lettre rapportée par Mathieu Pâris, *additamenta*, p. 169, dit que saint Louis avait dans sa flotte six vingts *dromons*, sans les galères et autres petits vaisseaux. Les dromons, suivant Ducange, étaient de grands vaisseaux longs, mais légers et bons voiliers.

[2] Joinville s'embarqua dans le port de Marseille. Voici comment il raconte son départ : « Et fut ouverte la porte de la nef pour faire entrer nos chevaux; et, quand nous fûmes entrés, la porte fut reclouse et estoupée, ainsi qu'on l'auroit fait pour un tonneau de vin, et tantôt le maître de la nef s'écria à ses gents qui estoient au bec de la nef : Est votre besogne prête? sommes-nous à point? et ils répondirent oui; et ils se prirent à chanter le *Veni creator spiritus*.

de Chypre dans la troisième croisade, reçut le roi de France à Limisso et le conduisit dans sa capitale de Nicosie, au milieu des acclamations du peuple, de la noblesse et du clergé [1].

Peu de temps après l'arrivée des croisés, on arrêta dans un conseil que les armes des chrétiens seraient d'abord dirigées contre l'Égypte. Les revers éprouvés dans les guerres précédentes sur les bords du Nil n'effrayèrent point le roi de France et les barons; il est probable même que Louis IX, avant de quitter son royaume, avait formé le dessein de porter la guerre dans une contrée d'où les musulmans tiraient leur richesse et leur force. Le roi de Chypre, qui venait de recevoir du pape le titre de roi de Jérusalem, applaudissait d'autant plus à cette détermination, qu'elle lui donnait l'espoir d'être délivré du plus formidable de ses voisins et du plus cruel ennemi des colonies chrétiennes en Syrie. Ce prince faisait alors prêcher une croisade dans son royaume, pour se mettre en état d'accompagner les croisés français et de s'associer utilement à leurs conquêtes. Il proposa au roi de France et aux barons d'attendre, pour poursuivre leur expédition, qu'il eût achevé ses préparatifs : « Les seigneurs » et les prélats de Chypre, dit Guillaume de Nangis, » prirent tous la croix, vinrent devant le roi Louis, et » lui dirent qu'ils iraient avec lui partout où il voudrait » les conduire, quand l'hiver serait passé. » Comme

[1] Le sire de Joinville n'arriva pas en même temps que saint Louis dans l'île de Chypre; il nous a raconté lui-même son voyage, ses frayeurs au milieu des périls de la mer et sur les côtes de la *payennerie* : on fit souvent des processions *autour de la nef, et me souviens bien*, continue Joinville, *que moi-même m'y fis mener et conduire par-dessous les bras, parce que j'estois fort malade*. On arriva à l'île de Chypre après la troisième procession.

Louis IX et les principaux seigneurs français se montrèrent peu disposés à retarder leur marche, les protestations d'amitié, les caresses, les prières, rien ne fut épargné pour les retenir. C'étaient chaque jour des réjouissances et des fêtes où la noblesse et les grands du royaume étalaient la magnificence des cours d'Orient. L'aspect enchanteur de l'île, un pays fertile en toutes sortes de productions, et surtout le vin de Chypre, que Salomon n'avait point dédaigné de célébrer, secondèrent puissamment les instances et les séductions de la cour de Nicosie. Il fut décidé que l'armée chrétienne ne partirait qu'au printemps suivant.

On ne tarda pas à s'apercevoir de la faute qu'on avait faite. Au milieu de l'abondance excessive qui régnait dans leur camp [1], les croisés se livrèrent à l'intempérance. Dans une contrée où les fables païennes avaient placé les autels de la volupté, la vertu des pèlerins devait être exposée chaque jour à de nouvelles épreuves : une longue oisiveté relâcha la discipline dans l'armée, et, pour comble de malheur, une maladie pestilentielle exerça de grands ravages parmi les défenseurs de la croix. Dans cette calamité, les pèlerins eurent à pleurer la mort de plus de deux cent cinquante chevaliers. Les chroniques contemporaines citent, parmi les seigneurs et les prélats qui succombèrent, les comtes de Dreux, de Vendôme, Robert, évêque de Beauvais, le brave Guillaume des Barres; on eut encore à regretter le dernier de la race des Archambaud

[1] C'est en parlant de ces provisions abondantes que le bon Joinville s'écrie : « Vous eussiez dit que ces celliers, quand on les voit de loing, fussent grandes maisons de tonneaux de vin qui estoient les uns sur les autres, et semblablement les greniers de froment, orges et autres blés qui estoient aux champs, sembloient, quand on les voyoit de loing, que ce fussent montagnes. »

de Bourbon, dont le comté devint dans la suite l'héritage des enfants de saint Louis et donna à la famille royale de France un nom qu'elle devait rendre à jamais illustre dans nos annales.

Un grand nombre de barons et de chevaliers manquaient d'argent pour entretenir leurs soldats : Louis IX leur ouvrit son trésor; le sire de Joinville, à qui il ne restait plus que *douze vingts livres tournois d'or*, reçut du monarque huit cents livres, somme alors considérable. Beaucoup de seigneurs se plaignaient d'avoir vendu leurs terres et de s'être ruinés pour suivre le roi à la croisade. Les libéralités de Louis ne suffisaient point pour apaiser toutes les plaintes. La plupart de ceux *qui avoient bannières* ne pouvaient plus supporter le repos, et brûlaient de partir pour les côtes de Syrie ou d'Égypte, espérant qu'ils feraient payer aux musulmans les frais de la guerre. Louis eut beaucoup de peine à les retenir; les historiens s'accordent à dire qu'on ne lui *obéissoit qu'à demi;* aussi eut-il plus souvent à montrer sa patience et sa douceur évangéliques, qu'il ne déploya son autorité; et, s'il vint à bout d'apaiser toutes les discordes, d'étouffer tous les murmures, ce fut moins par l'ascendant du pouvoir que par celui de la vertu.

Des différends s'étaient élevés entre le clergé grec et le clergé latin de l'île de Chypre. Louis IX parvint à les terminer. Les templiers et les hospitaliers l'ayant pris pour juge de leurs querelles toujours renaissantes, il leur fit jurer de se rapprocher et de n'avoir plus d'autres ennemis que ceux de Jésus-Christ. Les Génois et les Pisans établis à Ptolémaïs avaient eu entre eux de longs débats; les deux partis étaient toujours sous les armes, et rien ne pouvait arrêter la fureur et le

scandale d'une guerre civile au milieu d'une ville chrétienne : la sage médiation de Louis rétablit la paix. Aithon, roi d'Arménie, et Bohémond, prince d'Antioche et de Tripoli, ennemis implacables, envoyèrent l'un et l'autre des ambassadeurs au roi de France, qui les détermina à conclure une trêve [1]. Ainsi Louis IX paraissait au milieu des peuples d'Orient comme l'ange de la paix et de la concorde.

A cette époque, le territoire d'Antioche était ravagé par les bandes vagabondes des Turcomans; Louis envoya à Bohémond six cents arbalétriers. Aithon venait de faire une alliance avec les Tartares, et se disposait à envahir les États du sultan d'Iconium dans l'Asie Mineure. Comme le prince arménien avait en Orient une grande réputation de bravoure et d'habileté, plusieurs chevaliers français, impatients d'exercer leur valeur, partirent de Chypre pour aller combattre sous ses drapeaux et partager le fruit de ses victoires. Joinville, après avoir parlé de leur départ, ne dit rien de leurs exploits, et fait connaître leur malheureuse destinée par ces seules paroles : *oncques nul d'eux ne revint.*

La renommée avait annoncé dans tout l'Orient l'arrivée de Louis IX, et cette nouvelle produisait la plus vive sensation parmi les musulmans et les chrétiens.

[1] Le légat Odon, dans une lettre adressée au pape, s'exprime ainsi à cet égard : « Des ambassadeurs du prince d'Antioche et du roi d'Arménie vinrent trouver le roi, apportant des présents de la part de leurs maîtres. Le patriarche d'Antioche et le prince de cette ville m'envoyèrent aussi des députés chargés de lettres par lesquelles ils m'annonçaient que les Turcomans venaient de faire une irruption sur le territoire d'Antioche et que les affaires de la chrétienté y étaient en grand danger. Ils suppliaient le roi de leur envoyer du secours au plus tôt. Le roi leur envoya six cents balistaires; mais il ne voulut point leur envoyer de sa milice, craignant la dissolution de son armée, et qu'elle ne pût être réunie au temps fixé. »

Une prédiction qui s'était accréditée dans les régions les plus éloignées et que les missionnaires trouvèrent alors répandue jusque dans la Perse, annonçait qu'un roi des Francs devait bientôt disperser tous les infidèles et délivrer l'Asie du culte et des lois sacriléges de Mahomet. On crut alors que le moment était venu de voir cette prédiction accomplie. Une foule de chrétiens accoururent de la Syrie, de l'Égypte et de tous les pays de l'Orient, pour saluer celui que Dieu avait chargé d'accomplir ses divines promesses.

Ce fut à cette époque que Louis reçut une ambassade qui excita au plus haut degré la curiosité et l'attention des croisés, et dont le récit merveilleux occupe une très-grande place dans les chroniques du moyen âge [1]. Cette ambassade venait de la part d'un prince tartare nommé Écalthaï [2], lequel se disait converti à la foi chrétienne et faisait paraître le zèle le plus ardent pour le triomphe de l'Évangile. Le chef de cette députation, appelé David, remit au roi une lettre pleine de sentiments exprimés avec une exagération qui devait les rendre suspects; il lui annonça que le grand kan de Tartarie avait reçu le baptême depuis

[1] Mathieu Pâris, Guillaume de Nangis et Zenfliet, se sont étendus sur l'ambassade des Tartares. Le légat du pape copie la lettre que les ambassadeurs remirent au roi, et rend compte des réponses aux différentes questions que saint Louis leur adressa dans une grande assemblée où le légat était présent. Ces réponses roulent sur les mœurs et les coutumes des Tartares, et s'accordent assez avec ce que nous avons dit de ces peuples au commencement de ce livre.

Joinville, comme les autres chroniqueurs, célèbre la fameuse ambassade du grand roi de Tartarie : « Cés envoyés dirent au sainct roi moult de bonnes paroles et débonnaires, nonobstant que ne fust sans intention; entre lesquelles paroles le roi de Tartarie lui mandoit qu'il estoit tout prêt à son command à lui aider à conquérir la terre sainte et délivrer Jérusalem de la main des Sarrazins ou païens. »

[2] Deguignes nous apprend que le prince Écalthaï était le lieutenant du kan des Tartares dans l'Asie Mineure.

trois ans, et qu'il était prêt à favoriser de tout son pouvoir l'expédition des croisés français. La nouvelle de cette ambassade se répandit bientôt dans l'armée; dès lors on ne parla plus que des secours promis par le grand kan ou empereur des Tartares; les chefs et les soldats accouraient pour voir les ambassadeurs du prince Écalthaï, qu'ils regardaient *comme un des premiers barons de la Tartarie.*

Le roi de France interrogea plusieurs fois les députés sur leur voyage, sur leur pays, sur le caractère et les dispositions de leur souverain; comme tout ce qu'il entendait flattait ses plus chères pensées, il ne conçut aucune défiance, et ne démêla aucune imposture dans leurs réponses. Les ambassadeurs tartares furent reçus à sa cour, admis à sa table; il les conduisit lui-même à la célébration des offices divins dans la métropole de Nicosie, où tout le peuple était édifié de leur dévotion.

A leur départ, le roi de France et le légat du pape les chargèrent de plusieurs lettres [1] pour le prince Écalthaï et le grand kan des Tartares. A ces lettres furent joints de magnifiques présents, parmi lesquels on remarquait une tente d'écarlate où Louis avait fait *entailler et enlever par image l'annonciation de la vierge Marie, mère de Dieu, avec tous les autres points de la foi.* Le roi écrivit à la reine Blanche, le légat au souverain pontife, pour leur annoncer l'ambassade extraordinaire arrivée des régions les plus lointaines de l'Orient. L'heureuse nouvelle d'une alliance avec les Tartares, qu'on re-

[1] La plupart des pièces qui forment la correspondance entre la chrétienté et les Tartares, se trouvent recueillies dans le livre de *Moshemius*, intitulé : *Historia Tartarorum ecclesiastica.* Les lettres de cette correspondance ne méritent pas toutes la même attention ni la même confiance.

gardait alors comme la plus formidable de toutes les nations, répandit la joie parmi les peuples de l'Occident, et donna les plus grandes espérances pour le succès de la croisade.

Des missionnaires envoyés alors en Tartarie par Louis IX s'assurèrent, dans leur voyage, que la conversion du grand kan n'était qu'une fable. Les ambassadeurs mogols avaient avancé dans leurs récits plusieurs autres impostures, ce qui a donné lieu à quelques savants modernes de penser que cette grande ambassade [1] n'était qu'une supercherie dont ils ont soupçonné des moines arméniens. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que les Mogols, qui faisaient la guerre aux musulmans, n'eussent quelque intérêt à se rapprocher des chrétiens et ne fussent portés, dès lors, à regarder les Francs comme d'utiles auxiliaires.

Un autre spectacle, mois curieux sans doute, mais plus touchant, s'offrit dans le même temps aux regards des croisés: ce fut l'arrivé de Marie, femme de Baudouin, qui venait implorer les secours de Louis IX. Joinville, qui alla recevoir Marie à Paphos et la conduisit à Nicosie, nous apprend qu'il n'était resté à l'impératrice d'Orient qu'une *chappe dont elle estoit vêtue*, et *un*

[1] M. Abel Rémusat explique plusieurs circonstances douteuses de cette ambassade: il examine les versions opposées, et n'adopte point l'opinion de M. Deguignes, qui ne voit que des imposteurs dans les ambassadeurs mogols. Tout nous porte à croire en effet que le lieutenant du grand kan dans l'Asie Mineure avait dû envoyer des ambassadeurs à Louis IX, pour connaître les intentions des Francs, et même pour s'allier au besoin avec eux contre les puissances musulmanes; les Tartares avaient déjà contracté une alliance avec le roi d'Arménie. Quant à la conversion de l'empereur des Mogols et aux circonstances merveilleuses de cette ambassade tartare, il est vraisemblable que les envoyés d'Écalthaï n'épargnèrent point dans leurs récits les circonstances vraies ou fabuleuses qui pouvaient les faire accueillir et donner plus d'importance à leur mission. On pourrait citer des exemples de cet esprit de mensonge et d'exagération dans des temps plus modernes et chez des peuples plus civilisés.

surcot à changer. La vue d'une aussi grande misère aurait pu être une leçon pour tous les princes et tous les barons qui allaient conquérir des empires en Asie. Joinville donna une robe à la souveraine de Byzance; deux cents chevaliers lui promirent d'aller, au retour de la croisade, défendre les ruines d'un empire fondé par des soldats de la croix: dans leur généreuse compassion pour d'illustres infortunes, ils ne songeaient point au sort qui les attendait eux-mêmes dans cette guerre sainte.

Cependant l'hiver touchait à sa fin, et l'on approchait de l'époque fixée pour le départ des croisés français. Le roi de France faisait construire une grande quantité de bateaux plats, propres à faciliter la descente de l'armée chrétienne sur les côtes de l'Égypte. Comme la flotte génoise sur laquelle les Français s'étaient embarqués à Aigues-Mortes, avait quitté le port de Limisso, on s'occupa de rassembler de toutes parts des vaisseaux pour transporter l'armée et les nombreux approvisionnements formés dans l'île de Chypre. Louis IX s'adressa aux Génois et aux Vénitiens établis sur les côtes de Syrie [1], qui, au grand scandale des chevaliers et des barons, montrèrent dans cette circonstance plus de cupidité que de dévotion et mirent un prix excessif au service qu'on leur demandait au nom de Jésus-Christ.

Ce fut alors que saint Louis reçut des nouvelles de

[1] Dans sa lettre adressée au pape, le légat, après avoir reproché aux Génois et aux Vénitiens leur cupidité, ajoute: « Il s'éleva à Saint-Jean-d'Acre une sédition entre les Génois d'une part, et les indigènes et les Pisans de l'autre. Un consul de Gênes fut frappé à mort dans la sédition. Six jours avant le dimanche de la Passion, le roi et moi nous envoyâmes à Acre le patriarche de Jérusalem, l'évêque de Soissons, le comte de Joppé, connétable de France, et le seigneur Geoffroy de Sargines, pour louer des vaisseaux et apaiser la sédition. Je ne sais ce qu'ils ont fait. »

l'empereur d'Allemagne, toujours poursuivi par les foudres de Rome : ce prince envoyait des vivres aux croisés [1], et s'affligeait dans ses lettres de ne point partager les périls de la guerre sainte. Le roi de France remercia Frédéric, et gémit sur l'obstination du pape qui privait les défenseurs de la croix d'un aussi puissant auxiliaire.

Les préparatifs du départ se poursuivaient toujours avec la plus grande activité Il arrivait chaque jour de nouveaux croisés, qui venaient des ports de l'Occident, ou qui avaient passé l'hiver dans les îles de l'Archipel et sur les côtes de la Grèce. Toute la noblesse de Chypre avait pris la croix, et se disposait à combattre les infidèles. La plus grande harmonie régnait entre les deux nations; dans les églises grecques comme dans les églises latines, on adressait au ciel des prières pour le succès des armées chrétiennes. On ne s'entretenait plus parmi les croisés que des merveilles de l'Orient, et des richesses de l'Égypte qu'on allait conquérir.

Tandis que l'enthousiasme et la joie éclataient ainsi de toutes parts parmi les guerriers chrétiens, les grands maîtres de Saint-Jean et du Temple écrivaient à Louis IX pour le pressentir sur la possibilité d'une négociation avec le sultan du Caire. Les chefs de ces deux ordres désiraient vivement briser les fers de leurs chevaliers retenus en captivité depuis la défaite de Gaza; ils ne partageaient point d'ailleurs l'aveugle confiance des croisés dans la victoire : l'expérience des autres croisades leur avait appris que les guerriers de l'Occident,

[1] Mathieu Pâris, qui rapporte ce fait, ajoute que Louis IX et la reine Blanche écrivirent au pape en faveur de cet empereur, mais que le pontife fut sourd à toutes leurs prières.

d'abord très-redoutables, commençaient presque toujours la guerre avec éclat, mais qu'ensuite affaiblis par la discorde, épuisés par les travaux d'une expédition lointaine, quelquefois entraînés par leur inconstance naturelle et croyant avoir assez fait pour mériter les indulgences de l'Église, ils ne songeaient plus qu'à retourner en Europe, abandonnant les colonies chrétiennes à toutes les fureurs d'un ennemi qu'avaient irrité ses premières défaites. D'après ces considérations, les deux grands maîtres auraient voulu profiter des puissants secours de l'Occident pour faire une paix utile et durable. La voie des négociations leur offrait pour l'avenir plus d'avantages qu'une guerre qui n'avait que des chances douteuses et dont tous les périls pouvaient à la fin retomber sur eux.

Leur message pacifique arriva au moment où l'on ne parlait dans l'armée chrétienne que des conquêtes qu'on allait faire, où tous les esprits étaient échauffés par l'enthousiasme de la gloire et par l'espoir d'un riche butin. La seule proposition d'une paix avec les infidèles fut un véritable sujet de scandale pour ces guerriers qui se croyaient appelés à détruire en Asie la domination et la puissance de tous les ennemis de Jésus-Christ. La surprise et l'indignation, qui furent générales, accréditèrent dans l'armée chrétienne les plus noires calomnies contre le grand maître du Temple, qu'on accusait hautement d'entretenir des intelligences secrètes avec le sultan d'Égypte et d'avoir invoqué les cérémonies des barbares pour resserrer cette union impie. Louis IX, qui n'arrivait pas en Orient avec une armée pour signer un traité de paix et délivrer seulement quelques prisonniers, partagea l'indignation de ses compagnons d'armes, et

défendit aux grands maîtres du Temple et de Saint-Jean de réitérer des propositions outrageantes pour les guerriers chrétiens, injurieuses pour lui-même.

Les croisés, enivrés de leurs succès futurs, ne pensaient point aux obstacles qu'ils allaient rencontrer: ils étaient plus occupés des richesses que des forces de leurs ennemis; comme ils ne connaissaient ni le climat ni le pays où se dirigeaient tous leurs vœux, leur ignorance même redoublait leur sécurité, et nourrissait en eux des espérances qui devaient bientôt s'évanouir.

Les chefs de la croisade fondaient principalement leur espoir sur les divisions des princes musulmans, qui se disputaient les provinces de la Syrie et de l'Égypte; en effet, depuis la mort de Saladin, la discorde avait rarement cessé de troubler la famille des Ayoubites. Mais, comme leurs dissensions éclataient par des guerres civiles et que les guerres civiles rendaient la population plus belliqueuse, leur empire, qui s'affaiblissait chaque jour au dedans, n'en devenait souvent que plus formidable au dehors; lorsque le danger commun réunissait les puissances musulmanes, ou que l'une de ces puissances asservissait toutes les autres, on avait tout à craindre d'un empire toujours chancelant dans la paix, et qui semblait prendre de nouvelles forces dans l'animosité et les périls d'une guerre contre les chrétiens.

Malek-Saleh-Negmeddin, qui régnait alors en Égypte, était le fils du sultan Malek-Kamel, célèbre par la victoire remportée à Mansourah sur l'armée de Jean de Brienne et du légat Pélage. Éloigné du trône par sa naissance, il essaya de le conquérir par les armes; vaincu, il tomba dans les fers de son frère aîné, et profita des leçons de l'adversité. Bientôt l'estime qu'on

avait pour son habileté, la haine qu'inspirait le prince qui régnait à sa place, le besoin de changement, et peut-être un certain attrait pour la révolte et la trahison, le rappelèrent à l'empire. Le nouveau souverain se montra plus habile et fut plus heureux que ses prédécesseurs : il sut maintenir les provinces dans l'obéissance, l'armée dans la discipline, tous ses ennemis dans la crainte. Il avait profité des armes des Karismiens pour s'emparer de Damas, pour accabler les chrétiens et leurs alliés. Depuis cette époque, Negmeddin étendit ses conquêtes sur les bords de l'Euphrate, et réunit enfin sous ses lois la plus grande partie de l'empire de Saladin [1].

Au moment où saint Louis débarqua dans l'île de Chypre, le sultan du Caire se trouvait en Syrie, où il faisait la guerre au prince d'Alep et tenait assiégée la ville d'Émèse. Il connut alors tous les projets des chrétiens, et donna des ordres pour défendre les avenues de l'Égypte. Lorsqu'il apprit que l'armée chrétienne allait s'embarquer, il abandonna aussitôt le siége d'Émèse, et conclut une trêve avec des ennemis qu'il redoutait peu, pour revenir dans ses États menacés d'une invasion.

Les Orientaux regardaient les Français comme les plus braves de la race des occidentaux, et le roi de France comme le plus redoutable des monarques chrétiens. Les préparatifs de Negmeddin furent proportionnés à la crainte que lui inspiraient ses nouveaux ennemis. Il ne négligea rien pour fortifier les côtes, et pour approvisionner Damiette, qui devait être l'objet des premières hostilités. Une flotte nombreuse fut équipée,

[1] Extraits des auteurs arabes, *Bibliothèque des Croisades*, t. IV.

descendit le Nil, et se plaça à l'embouchure du fleuve; une armée commandée par Fakreddin, le plus habile des émirs, vint camper sur la côte de la mer, à l'ouest de l'embouchure du fleuve, dans le lieu même où, trente-trois ans auparavant, l'armée de Jean de Brienne avait débarqué.

Tous ces préparatifs étaient suffisants sans doute pour arrêter les premières attaques des croisés, si le sultan du Caire avait pu les diriger lui-même et se mettre à la tête de ses troupes; mais il était atteint d'une maladie que les médecins avaient déclarée mortelle. Dans un état de choses où tout roulait sur la personne et la vie du prince, la certitude de sa fin prochaine devait affaiblir la confiance et le zèle, ébranler les courages, et nuire à l'exécution de toutes les mesures prises pour la défense du pays.

Telle était la situation militaire et politique de l'Égypte au moment où saint Louis s'embarquait dans les ports de l'île de Chypre. Plusieurs historiens disent qu'avant son départ, il envoya, selon la coutume de la chevalerie, un héraut d'armes au sultan Negmeddin pour lui déclarer la guerre. Dans les premières croisades on avait vu plusieurs princes chrétiens adresser ainsi des messages chevaleresques aux princes musulmans qu'ils allaient combattre : il est possible que saint Louis ait suivi leur exemple; mais la lettre qu'on lui attribue en cette occasion ne porte point le caractère de la vérité. Les mêmes historiens ajoutent que le sultan du Caire ne put retenir ses larmes en lisant la lettre de saint Louis. Sa réponse, citée dans Makrisi, est au moins conforme à son caractère connu et à l'esprit des princes musulmans. Il affectait de braver les menaces et les attaques imprévues des disciples du

Christ; il rappelait avec orgueil les victoires des musulmans sur les chrétiens, et, reprochant au roi de France l'injustice de ses agressions, il citait dans sa lettre ce passage du Coran : *Ceux qui combattent injustement périront.*

Louis IX donna le signal du départ le vendredi avant la Pentecôte; une flotte nombreuse sur laquelle s'étaient embarqués avec les guerriers français les croisés de l'île de Chypre [1], sortit du port de Limisso. Ce « fut une chose moult belle à voir, dit Joinville, car » il sembloit que toute la mer, tant qu'on pouvoit voir » à l'œil, fust couverte de voiles de vaisseaux, qui » furent nombrés à dix-huit cents, tant grands que » petits. » Tout à coup un vent parti des côtes d'Égypte fit naître une violente tempête qui dispersa la flotte. Louis IX, forcé de rentrer dans le port, vit avec douleur que la moitié de ses vaisseaux avaient été entraînés par les vents sur les côtes de Syrie [2]. Ce fut alors qu'on vit arriver le duc de Bourgogne, qui avait

[1] Raynaldi et le P. Maimbourg disent que le roi de Chypre accompagna le roi de France en Égypte. Le dernier surtout le nomme plusieurs fois, en s'appuyant de l'autorité de Guillaume de Nangis et de Joinville; mais ces deux historiens ne disent nulle part que ce prince ait débarqué en Égypte avec les croisés. Ils ne le nomment point dans tous les événements de cette guerre.

[2] « Le roi arriva le jour de la Pentecouste au bout d'une poincte qu'on appeloit la poincte de Lymesson, mais grand desconfort arriva cette fois, car de bien des mille huit cents chevaliers qui estoient partis pour aller après le roi, ne se trouva avecque lui à terre que sept cents, et tout le demourant, ung vent orrible qui vint de devers l'Égypte les sépara de leur voie et de la compagnie du roi, et les jeta en Acre et en autres pays estrangers bien loing, et ne les revit le roi de long temps. » En suivant le récit de Joinville, on pourra facilement se convaincre qu'il existe quelque inexactitude dans les dates. L'année 1249 est marquée par la lettre dominicale C; Pâques y tombe au 4 avril; la Pentecôte au 23 mai, et le jeudi où l'on se trouva devant Damiette serait, suivant lui, le 27 mai. Cependant ce ne fut que le 4 juin qu'on découvrit la côte, suivant Guillaume de Nangis, Makrisi, et la chronique de Saint-Denis. Il paraît donc que la tempête dont parle Joinville fit perdre huit jours, et que les croisés arrivèrent devant Da-

passé l'hiver en Morée, Guillaume de Salisbury, à la tête de deux cents chevaliers anglais, et Guillaume de Villehardouin, prince d'Achaïe, qui oubliait les dangers de l'empire latin de Constantinople, pour aller combattre les infidèles sur les bords du Nil et du Jourdain. Ces renforts inattendus rendirent l'espérance à Louis IX et aux chefs de l'armée chrétienne : sans attendre les navires que la tempête avait dispersés, on remit à la voile, et la flotte, poussée par un vent favorable, se dirigea vers l'Égypte. Le quatrième jour, on entendit le pilote du premier vaisseau s'écrier : *Que Dieu nous aide! que Dieu nous aide! nous voici devant Damiette!* Aussitôt ces paroles se répètent de navire en navire; toute la flotte s'approche du vaisseau de Louis IX, qui s'appelait *la Monnoie*. Les principaux chefs s'empressent d'y monter; le roi les attendait dans une attitude guerrière; il les exhorta à remercier Dieu de les avoir amenés en présence des ennemis de Jésus-Christ. Comme la plupart des seigneurs paraissaient craindre qu'il n'exposât sa vie au milieu d'une guerre qui devait être terrible : « Suivez mon exemple,
» leur dit-il, laissez-moi braver les périls, et, dans la
» chaleur des combats, gardez-vous de croire que le
» salut de l'Église et de l'État réside en ma personne;
» vous êtes vous-mêmes l'État et l'Église, et vous ne
» devez voir en moi qu'un homme ordinaire, qu'un
» homme dont la vie peut se dissiper comme l'ombre,
» quand il plaira au Dieu pour qui nous combattons. »
Ainsi Louis s'oubliait lui-même, et devant les infidèles le roi de France n'était plus qu'un soldat de Jésus-Christ.

miette dans la nuit du jeudi au vendredi qui suivit le premier dimanche de la Trinité.

Ce discours enflamma le courage des barons et des chevaliers ; des ordres furent donnés sur toute la flotte pour se préparer au combat. Dans chaque navire les guerriers s'embrassaient de joie à l'approche du péril ; ceux que des querelles avaient éloignés les uns des autres juraient d'oublier leurs injures et de vaincre ou de mourir ensemble. Joinville raconte qu'il força alors deux chevaliers, ennemis irréconciliables, à faire la paix, en leur disant que leurs discordes pouvaient attirer les malédictions du ciel et que l'union des soldats chrétiens pouvait seule leur ouvrir le chemin de l'Égypte.

Tandis que les croisés se préparaient ainsi, les musulmans ne négligeaient rien pour leur défense. Leurs sentinelles avaient aperçu des remparts de Damiette la flotte des chrétiens : la nouvelle s'en répandit bientôt dans la ville ; une cloche qui était restée dans la grande mosquée depuis la conquête de Jean de Brienne, donna le signal du péril, et se fit entendre sur les deux rives du fleuve. Quatre galères musulmanes s'avancèrent pour reconnaître les forces des croisés : trois furent coulées à fond ; la quatrième, rentrant dans le fleuve du Nil, revint annoncer aux infidèles qu'une multitude innombrable de guerriers chrétiens arrivait de l'Occident.

Cependant la flotte chrétienne s'avançait en ordre de bataille, et vint jeter l'ancre à un quart de lieue de la côte, au moment où le soleil était à la moitié de son cours. Alors le rivage et la mer présentèrent le plus imposant spectacle : la côte d'Égypte se trouvait *bordée de toute la puissance du soudan, qui estoient de tresbelles gents à regarder*. Toute la mer parut couverte de navires sur lesquels on voyait flotter l'étendard de la croix. La flotte

musulmane, composée d'un nombre infini de vaisseaux chargés de soldats et de machines de guerre, défendait l'entrée du Nil. Fakreddin, chef de l'armée des infidèles, paraissait au milieu de ses guerriers avec un appareil si éclatant, que Joinville, dans sa surprise, le compare au soleil. Le ciel et la terre retentissaient du bruit des cors recourbés et des nacaires [1], espèce de timbales énormes, *chose espouvantable à ouir et moult estrange aux François*.

Tous les chefs s'assemblèrent en conseil dans le vaisseau du roi. Plusieurs proposèrent de remettre la descente au moment où les vaisseaux écartés par la tempête, auraient rejoint la flotte : Attaquer les infidèles, sans avoir toutes ses forces, disaient-ils, c'était leur donner un avantage qui pouvait enfler leur orgueil; avec la certitude même du succès, il paraissait juste d'attendre que tous les croisés pussent avoir part à la gloire qu'ils venaient chercher si loin. Quelques-uns parlèrent encore de l'embarras et des périls d'une descente dans un pays inconnu, du désordre qui devait accompagner une première attaque, de la difficulté de rallier l'armée et la flotte si on rencontrait des obstacles invincibles. Louis IX ne partagea point cet avis. « Nous ne sommes pas venus jusqu'ici, leur » dit-il, pour entendre de sang-froid les menaces de » nos ennemis, et pour être, pendant plusieurs jours, » immobiles spectateurs de leurs préparatifs. Temporiser, c'est relever leur courage et risquer d'affaiblir l'ardeur des guerriers français. Nous n'avons ni » rade ni port pour nous mettre à l'abri des vents et » des attaques imprévues des Sarrasins; une seconde

[1] Ce mot nous est venu des Arabes avec l'instrument qu'il désigne; les Arabes prononcent *Nakarath*.

» tempête peut dissiper encore ce qui reste de la
» flotte et nous ôter les moyens de commencer la
» guerre avec succès. Aujourd'hui, Dieu nous envoie
» la victoire ; plus tard, il nous punira d'avoir négligé
» l'occasion de vaincre. »

Le plus grand nombre des seigneurs et des barons se rangèrent à l'avis de Louis IX. La descente fut résolue pour le lendemain. On se tint en garde toute la nuit ; on alluma sur la flotte une grande quantité de flambeaux ; des vaisseaux s'avancèrent vers l'embouchure du Nil pour surveiller les entreprises des musulmans.

Au lever du jour, toute la flotte leva l'ancre ; les musulmans se mirent sous les armes ; leur infanterie et leur cavalerie occupèrent le rivage où l'on présumait que les croisés allaient descendre[1].

Lorsque les vaisseaux s'approchèrent de la côte, les guerriers chrétiens descendirent dans les barques qui suivaient la flotte, et se rangèrent sur deux lignes. Louis IX se plaça à la pointe droite, accompagné des deux princes ses frères et de l'élite de ses chevaliers. Il avait à ses côtés le cardinal-légat, qui portait dans ses mains la croix du Sauveur ; devant lui s'avançait une barque où flottait l'étendard de la France.

Le comte de Joppé, de l'illustre famille de Brienne[2],

[1] Cinq cent cinquante ans plus tard, une armée française, sous la conduite de Bonaparte, débarqua à une demi-lieue d'Alexandrie, et dans un jour se rendit maîtresse de cette ville. En moins de vingt jours et après trois combats livrés aux mameluks, elle entra victorieuse dans la capitale de l'Égypte. Il est vraisemblable que Louis IX aurait opéré sa descente sur le même point, si la tempête qu'il avait essuyée en sortant du port de Limisso et les vents contraires peut-être, ne l'avaient porté sur la côte de Damiette ; car les auteurs arabes disent que le soudan du Caire, instruit des dispositions du roi de France, avait envoyé des troupes à Alexandrie, comme à Damiette, pour s'opposer au débarquement des Francs sur l'un ou sur l'autre point.

[2] Le sire de Joinville faisait partie de la petite flotte sous les ordres

était à la pointe gauche, vers l'embouchure du Nil; il paraissait à la tête des chevaliers de l'île de Chypre et des barons de la Palestine. Il montait le navire le plus léger de la flotte. Ce navire portait les armes des comtes de Joppé peintes sur la poupe et sur la proue. Autour de son pavillon flottaient des banderoles de mille couleurs, et trois cents rameurs le faisaient voler sur les eaux. Érard de Brienne, entouré d'une troupe choisie, occupait le centre de la ligne avec Baudouin de Reims, qui commandait mille guerriers. Les chevaliers et les barons étaient debout sur les bateaux, regardant le rivage, la lance à la main et leurs chevaux à côté d'eux. Sur le front et sur les ailes de l'armée, une foule d'arbalétriers avaient été placés dans des barques pour écarter les ennemis.

Aussitôt qu'on fut à portée de l'arc, il partit en même temps du rivage et de la ligne des croisés une nuée de pierres, de traits et de javelots. Les rangs des chrétiens parurent un moment ébranlés. Le roi ordonna de redoubler d'efforts pour arriver à terre. Lui-même donne l'exemple : malgré le légat, qui voulait le retenir, il s'élance au milieu des vagues, couvert de ses armes, le bouclier sur sa poitrine et l'épée à la main ; il avait de l'eau jusqu'aux épaules ; toute l'armée chrétienne, à l'exemple du roi, s'était jetée à la mer, en criant : *Montjoie-Saint-Denis !* Cette multitude d'hommes et de chevaux, s'efforçant de gagner le bord, soulevaient les flots, qui allaient se briser aux pieds des musulmans ; les guerriers se pressaient, se heurtaient dans leur marche ; on n'entendait que le bruit des vagues et des rames, les cris des soldats et

d'Érard de Brienne. Le sénéchal montait une galère que lui avait donnée (dit-il) madame de Baruth, cousine germaine du comte de Montbelliard.

des matelots, le choc tumultueux des barques et des navires qui s'avançaient en désordre.

Les bataillons musulmans, assemblés sur la rive, ne purent arrêter les guerriers français. Joinville et Baudouin de Reims abordèrent des premiers; après eux, le comte de Joppé; ils se rangeaient en bataille avec leurs chevaliers, lorsque la cavalerie musulmane vint fondre sur eux; les croisés, couverts de leurs boucliers, pressent leurs rangs, et, présentant la pointe de leurs lances, arrêtent l'impétuosité de l'ennemi. Derrière leur bataillon viennent se ranger tous ceux de leurs compagnons qui ont atteint le rivage.

Déjà l'oriflamme était arborée sur la côte; Louis avait gagné la rive. Sans songer au péril, il se jette à genoux pour remercier le ciel, et, se relevant plein d'une nouvelle ardeur, il appelle autour de lui ses plus braves chevaliers. Un historien arabe rapporte que le roi des Francs fit alors déployer sa tente, et que cette tente, d'un rouge éclatant, attirait tous les regards. Enfin toute l'armée arrive. Sur tous les points de la côte un combat sanglant s'est engagé; les deux flottes étaient aux prises vers l'embouchure du Nil. Tandis que le rivage et la mer retentissaient ainsi du choc des armes, restées à l'écart sur un navire, la reine Marguerite et la duchesse d'Anjou attendaient dans la crainte l'issue de cette bataille générale; elles adressaient au ciel de ferventes prières, et de pieux ecclésiastiques réunis autour d'elles chantaient des psaumes pour obtenir la protection du Dieu des armées.

La flotte des musulmans fut dispersée; plusieurs de leurs vaisseaux furent coulés à fond, les autres remontèrent le fleuve. Dans le même temps les troupes de Fakreddin, de toutes parts ébranlées, se retiraient en

désordre. Les Français les poursuivent jusque dans leurs retranchements; un dernier combat s'engage; les musulmans, vaincus une seconde fois, abandonnent leur camp et la rive occidentale du Nil, et laissent plusieurs de leurs émirs sur le champ de bataille: rien ne pouvait résister aux Français, animés par la présence et l'exemple de leur roi.

Pendant le combat, on avait envoyé plusieurs colombes messagères au sultan du Caire, que sa maladie retenait dans un bourg situé entre Damiette et Mansourah. Comme on ne reçut point de réponse, le bruit de son trépas acheva de jeter le découragement parmi les troupes égyptiennes. La plupart des émirs étaient impatients de savoir quel sort les attendait sous un règne nouveau : plusieurs désertèrent les drapeaux. Leur retraite augmenta encore le désordre ; vers le soir toute l'armée se débanda, et les soldats, abandonnés de leurs chefs, ne songèrent plus qu'à fuir.

Les croisés restèrent maîtres des bords de la mer et des deux rives du Nil. Une si belle victoire ne fut point achetée par le sang chrétien : deux ou trois chevaliers seulement périrent dans cette journée glorieuse. Parmi les seigneurs français, on n'eut à pleurer que le comte de la Marche, qui chercha le trépas, et, mourant ainsi à côté de son roi, expia, disent nos historiens, ses nombreuses félonies.

Vers la fin du jour, on dressa des tentes sur le champ de bataille; le clergé chanta le *Te Deum;* la nuit se passa au milieu des réjouissances. Pendant que l'armée victorieuse se livrait à la joie, la plus grande confusion régnait dans Damiette : les fuyards avaient traversé la ville, semant partout la terreur qui les poursuivait; Fakreddin lui-même ne donna point d'or-

dres pour la sûreté de la place. Les habitants croyaient voir à chaque instant arriver les Français ; les uns redoutaient une surprise, les autres craignaient un siége ; personne ne songeait à les rassurer ; les ténèbres de la nuit ajoutaient à leur effroi.

La crainte les rendit barbares : ils massacrèrent impitoyablement tous les chrétiens qui se trouvaient dans la ville ; les troupes, en se retirant, pillaient les maisons, mettaient le feu aux édifices ; des familles entières fuyaient, emportant leurs meubles et leurs richesses. La garnison était composée des plus braves de la tribu arabe des *Benou-Kenaneh*[1] ; la peur les gagna comme les autres : ils abandonnèrent les tours et les remparts confiés à leur garde, et s'enfuirent avec l'armée de Fakreddin. Vers la fin de la nuit, la ville était sans défenseurs et sans habitants.

On aperçut bientôt du camp des chrétiens des tourbillons de flammes qui s'élevaient au-dessus de Damiette. Tout l'horizon était en feu. Le lendemain, au lever du jour, des soldats s'avancèrent vers la ville ; ils en virent les portes ouvertes ; ils ne trouvèrent dans les rues que les cadavres des victimes immolées par le désespoir et le fanatisme des infidèles, et quelques chrétiens vivants qui, s'étant dérobés à la poursuite des meurtriers et des bourreaux, avaient massacré à leur tour les musulmans que l'âge et les infirmités retardaient dans leur fuite. Les soldats revinrent annoncer au camp ce qu'ils avaient vu. On eut d'abord quelque peine à les croire ; l'armée s'avança en ordre

[1] A cette époque, les sultans d'Égypte n'avaient pour recruter leurs armées que les Arabes nomades ou des esclaves achetés sur les bords de la mer Noire et de la mer Caspienne. Ce sont ces derniers qui furent connus sous le nom de mameluks.

de bataille. Lorsqu'on se fut assuré que la ville était déserte, les croisés en prirent possession. Ils s'occupèrent d'abord d'arrêter les progrès de l'incendie; puis les soldats se répandirent dans la ville pour la piller, et tout ce qui avait échappé aux flammes devint le prix de la victoire.

Dans le même temps, le roi de France, le légat du pape, le patriarche de Jérusalem, suivis d'une foule de prélats et d'ecclésiastiques, entraient en procession dans Damiette, et se rendaient à la grande mosquée, qui fut de nouveau convertie en église et consacrée à la Vierge, mère de Jésus-Christ. Le monarque français, le clergé, tous les chefs de l'armée, marchaient la tête découverte, les pieds nus, chantant des psaumes pour remercier Dieu et lui attribuer toute la gloire d'une conquête miraculeuse.

Les chevaliers et les barons, en parcourant la ville conquise, contemplèrent avec joie les hauts remparts, les nombreuses tours, les fortifications de toute espèce qui devaient la défendre. Quelques musulmans, frappés du prodige qui venait de s'opérer sous leurs yeux en faveur des soldats de la croix, embrassèrent la religion du Christ, et promirent aux croisés de leur servir de guides dans leurs expéditions. Plusieurs Syriens qui habitaient Damiette, comme esclaves des musulmans, étaient accourus au-devant de l'armée chrétienne, portant dans leurs mains le signe du salut; les croisés les reconnurent pour leurs frères, et les associèrent à leurs victoires. Un spectacle qui dut vivement toucher les vainqueurs, ce fut la délivrance de cinquante-trois captifs qui avaient refusé d'abjurer leur foi et qui gémissaient dans les fers depuis vingt-deux ans; ils furent conduits au roi de France, auquel ils racontèrent

le trouble et les alarmes des musulmans, qui avaient fui dans les ténèbres, en se disant les uns aux autres que *li pourcel estoient venus*[1]. Les croisés purent reconnaître en cette occasion la mauvaise foi des musulmans, qui, malgré les traités, retenaient les chrétiens prisonniers ; il n'était pas alors une ville d'Égypte dont les prisons ne fussent remplies de ces malheureuses victimes des guerres saintes.

La renommée annonça bientôt la prise de Damiette dans toutes les provinces égyptiennes. Un auteur arabe qui se trouvait alors au Caire nous apprend, dans son histoire, que cet événement fut regardé comme une des plus grandes calamités. Tous les musulmans étaient dans la crainte et dans l'affliction ; les plus braves désespéraient du salut de l'Égypte[2].

Negmeddin était toujours malade, et ne pouvait monter à cheval ; la défaite de son armée et les victoires des chrétiens lui furent annoncées par les soldats et les habitants qui avaient pris la fuite. Il entra dans une grande colère contre la garnison de Damiette ; une sentence de mort fut à l'instant portée contre cinquante-quatre des plus coupables. En vain alléguèrent-ils pour leur excuse la retraite de l'émir Fakreddin ; le sultan répondit qu'ils méritaient la mort pour avoir redouté les armes de l'ennemi plus que le courroux de leur maître. Un d'eux, condamné avec son fils, jeune homme d'une rare beauté, demanda à mourir le premier ; le sultan lui refusa cette grâce : le malheureux père eut la douleur de voir expirer son fils sous ses yeux avant d'être lui-même livré au supplice.

[1] Ces faits sont tirés de la relation manuscrite qui nous a fourni tant de détails sur l'expédition du comte de Champagne.

[2] Gemal-Eddin et Makrizi.

A la vue de cette barbare exécution, on dut s'étonner qu'un prince qui n'avait plus d'armée trouvât encore des bourreaux pour punir les déserteurs et les lâches. Cet appareil des supplices, en faisant croire à la puissance du maître, frappait vivement les esprits de la multitude, et suffisait pour ramener à la discipline la foule grossière des soldats musulmans; mais il n'en était pas de même des principaux émirs, peu disposés à trembler devant un souverain qu'ils regardaient comme leur ouvrage et qui avait besoin de leur appui. Le sultan aurait voulu punir Fakreddin; mais le temps, dit un historien arabe, ne permettait que la patience. Il se contenta de lui adresser quelques reproches. « La » présence des Francs, lui dit-il, doit avoir quelque » chose de bien terrible, puisque des hommes comme » vous n'ont pu la supporter un jour entier. » Ces paroles éveillèrent plus d'indignation que de crainte parmi les émirs qui étaient présents; quelques-uns regardèrent alors Fakreddin comme pour lui dire qu'ils étaient prêts à massacrer le sultan; mais le sultan avait sur le front la pâleur de la mort, et la vue d'un mourant leur ôta la pensée de commettre un crime inutile. Déplorable situation d'un prince qui avait à quelques lieues de lui un ennemi formidable qu'il ne pouvait combattre, près de lui des traîtres qu'il n'osait punir, et qui, voyant chaque jour s'affaiblir son autorité, chaque jour se sentant mourir, semblait n'avoir plus de salut à espérer ni pour son empire ni pour lui-même [1].

Pendant ce temps-là les croisés s'établissaient sans obstacles dans Damiette. Le roi de France et le légat [1]

[1] La Relation manuscrite.

du pape firent ordonner un archevêque *en la maistre eglise de la ville qui avoit esté faite de la maistre mahommerie.* Toutes les autres mosquées de la cité furent de même changées en églises ou chapelles, auxquelles Louis IX fit donner de riches ornements et tous les objets nécessaires à la célébration des offices. Rien ne fut épargné aux prélats et à tous ceux qui devaient chanter les louanges du Seigneur. Le roi distribua la plupart des terres et des maisons aux ordres du Temple, de Saint-Jean, aux chevaliers teutoniques, aux barons et aux seigneurs d'outre-mer. Les frères mineurs, qui avaient prêché la croisade, et les frères de la Trinité, dont la mission était de racheter les captifs, obtinrent aussi de riches dotations dans la ville conquise.

La garde des tours et des remparts fut confiée à cinq cents chevaliers; le roi ne permit point à l'armée chrétienne de rester dans la ville; des tentes, des pavillons, furent dressés sur les deux rives du Nil et dans l'île de Maalé (le Delta). Les guerriers chrétiens supportaient avec peine la chaleur du climat; ils souffraient beaucoup, dit un témoin oculaire [1], *de la grande planté de mousches et de puces grans et grosses qui estoient en l'ost.* Malgré ces incommodités et les malheurs plus grands qui pouvaient les menacer, les croisés ne songeaient qu'à jouir en paix de leur victoire. Ce fut à cette époque, et du camp appelé *Jamas*, que le comte d'Artois écrivit à la reine Blanche une lettre qui nous a été conservée. Après avoir raconté en peu de mots la conquête de Damiette, le frère de Louis IX se contentait de dire que le *roi et la reine se portaient bien, que le comte d'Anjou avait toujours sa fièvre quarte, mais qu'elle devenait moins*

[1] La Relation manuscrite.

[illegible] l'Anjou était [illegible]
[illegible] qu'elle y avait [illegible]
[illegible] des croisés [illegible]
[illegible] l'Orient, qui, sans [illegible]
[illegible] fâcheux et sans laisser [illegible]
[illegible] l'avenir, allaient porter l'e[illegible]
[illegible] le royaume de France.

[illegible] s'était fait transporter à Man-
[illegible] de rallier son armée et de ré-
[illegible] ses troupes. Soit qu'il fût
[illegible], ou qu'il voulût cacher ses alarmes
[illegible], il adressa plusieurs mes-
[illegible] de ses lettres, Negmeddin,
[illegible], félicitait le roi de France
[illegible], et lui demandait quelle
[illegible]. Le prince musulman
[illegible], que cette quantité de
[illegible]culture [2] dont les croisés
[illegible], lui paraissait une pré-
[illegible] envers les Francs les
[illegible] manière digne d'eux
[illegible] assez de blé pour
[illegible] ses États. Negmeddin,
[illegible] au roi de France
[illegible]-cinquième jour de
[illegible] [1]. Louis IX ré-
[illegible], qu'il était des-

[illegible]

cendu en Égypte au jour qu'il avait marqué, et que, pour son départ, il s'en occuperait à loisir. Quant à la bataille proposée, le roi se contenta de répondre qu'il ne voulait ni accepter le jour, ni choisir le lieu, parce que tous les lieux et tous les jours étaient également bons pour combattre les infidèles. Le monarque français ajoutait qu'il attaquerait le sultan partout où il le rencontrerait, qu'il le poursuivrait en tout temps et sans relâche, qu'il le traiterait en ennemi jusqu'à ce que Dieu l'eût touché et que les chrétiens pussent le regarder comme leur frère.

La fortune offrait à Louis IX l'occasion et les moyens d'accomplir ses menaces. Les croisés que la tempête avait séparés de la flotte, arrivaient chaque jour; les chevaliers du Temple et de Saint-Jean, qu'on avait accusés de chercher la paix, venaient de rejoindre les drapeaux de l'armée et ne respiraient que la guerre; ils connaissaient le pays et la manière de combattre les infidèles; avec cet utile renfort, on pouvait tenter une expédition contre Alexandrie, ou s'emparer de Mansourah et se rendre maître de la route du Caire. Après la prise de Damiette, plusieurs des chefs avaient proposé de poursuivre les musulmans et de profiter de la terreur que leur inspirait la première victoire des chrétiens. Mais on touchait à l'époque où les eaux du Nil commencent à s'élever, et le souvenir de la déroute de Pélage et de Jean de Brienne éloignait la pensée de marcher contre la capitale de l'Égypte. Louis IX voulut attendre, pour poursuivre ses conquêtes, l'arrivée de son frère, le comte de Poitiers, qui avait dû s'embarquer avec l'arrière-ban du royaume de France. La plupart des historiens ont vu dans cette résolution la cause de tous les désastres qui arrivèrent

dans la suite. Nous n'avons point assez de documents positifs pour apprécier ce qu'il y a de vrai dans leur opinion; mais on peut dire avec certitude que l'inaction de l'armée chrétienne devint dès lors la source des plus funestes désordres.

Ces désordres commencèrent à éclater lorsqu'on partagea le butin fait à la prise de Damiette. Pour animer le courage des croisés, on leur avait souvent parlé des trésors de cette ville, entrepôt des marchandises de l'Orient; mais, comme les plus riches quartiers avaient été livrés aux flammes, comme les habitants dans leur fuite avaient emporté leurs effets les plus précieux, les dépouilles conquises sur l'ennemi se trouvèrent loin de répondre aux espérances de l'armée victorieuse. Malgré les menaces du légat, plusieurs croisés n'avaient point remis en commun ce qui était tombé entre leurs mains. Tout le butin fait dans la ville ne produisit qu'une somme de six mille livres tournois à partager entre les croisés, dont la surprise et l'indignation éclatèrent en violents murmures.

Comme il avait été décidé dans un conseil qu'on ne ferait point le partage des vivres et qu'on les conserverait dans les magasins du roi pour l'entretien de l'armée, cette résolution, contraire aux anciens usages, fit naître de vives réclamations. Joinville nous apprend que le *prud'homme* Jean de Valery, dont l'armée admirait l'austère probité autant que la bravoure, adressa à ce sujet des représentations au roi de France. Jean de Valery allégua les coutumes de la terre sainte; il invoqua les lois de la féodalité, d'après lesquelles chaque seigneur faisait la guerre à ses frais et devait obtenir sa part de toutes les dépouilles de l'ennemi: on aurait pu répondre à cette réclamation, que

Louis IX fournissait de l'argent à la plupart des chefs de l'armée, et que, par là, les comtes et les barons avaient renoncé aux conditions du pacte féodal. Cette loi du partage des provisions, observée dans les croisades précédentes, n'avait été que trop funeste aux armées chrétiennes, presque toujours manquant de vivres et livrées à d'horribles misères. Le pieux monarque voulut éviter des malheurs, fruit de l'imprévoyance, et refusa de faire droit aux plaintes de la plupart des seigneurs français : *ainsi demoura la besongne*, dit Joinville, *dont maintes gens se tinrent mal satisfaits*.

Bientôt à cette esprit de mécontentement se joignirent d'autres désordres dont les suites devaient être encore plus déplorables. Les chevaliers oubliaient dans une funeste oisiveté leurs vertus belliqueuses et l'objet de la guerre sainte. Comme on leur promettait les richesses de l'Égypte et de l'Orient, les seigneurs et les barons se hâtaient de consumer en festins l'argent qu'ils tenaient des libéralités du roi, ou qu'ils avaient amassé en vendant leurs terres et leurs châteaux. La passion du jeu s'était emparée des chefs et des soldats ; après avoir perdu leur fortune, ils jouaient jusqu'à leurs chevaux et leurs armes. A l'ombre même des étendards de Jésus-Christ, les croisés se livraient à tous les excès de la débauche ; la contagion des vices les plus honteux s'étendait partout, et l'on trouvait des lieux de prostitution jusque dans le voisinage du pavillon qu'habitait le pieux monarque des Français [1].

[1] « Les barons, dit Joinville, qui eussent deu garder le leur pour le bien employer en lieu et temps, se prinrent à donner les grans mangers et les outrageuses viandes; le commun peuple se print aux folles femmes qui tenoient lor bordiaux autour du pavillon du roi, au jet d'une pierre menue. »

Pour satisfaire le goût effréné du luxe et des plaisirs, on avait recours à toutes sortes de moyens violents. Les chefs de l'armée pillaient les marchands qui approvisionnaient le camp et la ville ; ils leur imposaient d'énormes tributs : ce qui amena la disette. Les plus ardents faisaient au loin des excursions, surprenaient les caravanes, dévastaient les bourgs et les campagnes, enlevaient les femmes des musulmans, qu'ils amenaient en triomphe à Damiette ; souvent le partage du butin enfantait de vives querelles, et le camp retentissait de plaintes et de menaces.

Un des traits les plus affligeants de ce tableau, c'est que l'autorité du roi était chaque jour moins respectée : à mesure que la corruption faisait des progrès, on perdait l'habitude de l'obéissance ; les lois étaient sans force, la vertu n'avait plus d'empire. Louis IX trouvait de l'opposition à ses volontés jusque dans les princes de sa famille. Le comte d'Artois, jeune prince ardent et présomptueux, ne pouvant supporter ni rivaux ni contradicteurs, fier de sa renommée militaire et plein de jalousie pour toute espèce de gloire, provoquait souvent les autres chefs, et les accablait sans motifs des plus sanglants outrages. Le comte de Salisbury, qu'il avait maltraité [1], porta ses plaintes à Louis IX, et, n'ayant pu obtenir la satisfaction qu'il demandait, fit entendre dans sa colère ces paroles mémorables : *Vous n'êtes donc point roi, puisque vous ne pouvez faire justice?* Cette indocilité des princes, cette licence des

[1] Mathieu Pâris, an 1247, rapporte que Guillaume de Salisbury avait fait un riche butin sur la route d'Alexandrie, et qu'il était venu au camp ramenant avec lui en triomphe les trésors, les chevaux et les femmes de plusieurs riches musulmans : la vue de ces dépouilles excita la jalousie et la colère de Robert, comte d'Artois ; à la suite des violents débats qui eurent lieu et dans lesquels le roi de France n'osa prononcer, Salisbury, avec

grands, mirent le comble au désordre. Chaque jour il y avait plus de relâchement dans la discipline; on veillait à peine à la garde du camp, qui s'étendait dans la plaine et sur la rive orientale du Nil; les avant-postes de l'armée chrétienne étaient sans cesse exposés à l'attaque des ennemis, sans qu'on opposât d'autre moyen de résistance qu'une bravoure imprudente et téméraire qui ne faisait qu'accroître les périls.

Parmi les soldats musulmans envoyés pour harceler les croisés, on remarquait les Arabes bédouins, guerriers intrépides, cavaliers infatigables, qui n'avaient d'autre patrie que le désert, d'autre bien que leurs chevaux et leurs armes, à qui l'espoir du butin faisait supporter tous les travaux et braver tous les dangers. Aux Arabes du désert s'étaient réunis quelques cavaliers karismiens échappés à la ruine de leur nation belliqueuse. Accoutumés à vivre de brigandages, les uns et les autres veillaient nuit et jour pour épier les soldats chrétiens, et semblaient avoir l'activité et l'instinct de ces animaux sauvages qui rôdent sans cesse autour des demeures de l'homme pour chercher leur proie. Le sultan du Caire avait promis un besant d'or pour chaque tête de chrétien qu'on apporterait dans sa tente. Quelquefois les Arabes et les Karismiens surprenaient les croisés qui s'écartaient de l'armée; souvent ils profitaient des ténèbres de la nuit pour pénétrer dans le camp : des sentinelles endormies, des chevaliers couchés dans leurs tentes, étaient frappés par une main invisible, et, quand le jour venait éclairer le carnage de la nuit, les barbares fuyaient le long

plusieurs barons anglais, se retira de l'armée, et alla à Saint-Jean-d'Acre, d'où il ne revint que d'après les sollicitations réitérées de Louis IX.

du Nil, et couraient demander leur salaire au su
d'Égypte.

Ces surprises, ces attaques nocturnes, servaient
tout à ranimer le courage des musulmans. Pour rel
la confiance de la multitude et de l'armée, on affe
de leur montrer les têtes des chrétiens, on prom
les captifs en triomphe; le moindre avantage remj
sur les Francs, était célébré dans toute l'Égypte.
historiens contemporains, entraînés par l'exagéra
commune, racontent les plus petits combats comn
mémorables victoires, et l'on s'étonne aujourd'hu
lire dans l'histoire d'une époque si féconde en gr
événements militaires, qu'au mois de *Ramadan* il a
au Caire trente-sept chrétiens chargés de chaî
qu'ils furent suivis quelques jours après par trente-
autres captifs, parmi lesquels on remarquait cinq
valiers [1].

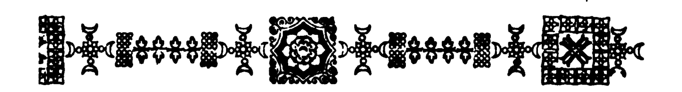
Negmeddin semblait redoubler d'activité à me
que sa fin approchait. Il s'occupait de réunir ses t
pes, toujours attentif à surveiller les mouvement
croisés et à tirer parti de leurs fautes. On trava
jour et nuit à réparer les tours et les fortification
Mansourah; la flotte musulmane, qui avait remon
Nil, était venue jeter l'ancre devant la ville. Au m
de ces préparatifs, on reçut la nouvelle que les g
riers de Damas s'étaient emparés de la ville de Si
appartenante aux Francs, et que la place import
de Carac venait de se déclarer pour Negmeddin. (
nouvelle inattendue, la vue des prisonniers, et
tout l'inaction de l'armée chrétienne qu'on ne manq
pas d'attribuer à la crainte, achevèrent de dissiper

[1] Gemal-Eddin et Makrizi.

froi des musulmans. Tandis que chaque jour il arrivait de nouveaux renforts à l'armée du sultan, le peuple se portait en foule dans les mosquées du Caire et des autres villes de l'Égypte, pour invoquer la protection du ciel et remercier le dieu de Mahomet de n'avoir pas permis aux chrétiens de profiter de leurs victoires [1].

[1] Bonaparte pensait (Voyez les Mémoires de Montholon) que si Louis IX *avait manœuvré comme les Français en 1798, il aurait pu, en partant de Damiette, le 8 juin, arriver le 12 à Mansourah et le 28 au Caire.* Il aurait ainsi conquis la basse Égypte dans le mois de son arrivée. On commit bien des fautes sans doute dans l'expédition de saint Louis; mais comment une armée sans discipline, livrée à des désordres qu'on ne pouvait réprimer, n'ayant et ne pouvant avoir que peu de cavalerie, n'étant supérieure à l'ennemi ni par le nombre, ni par la tactique, aurait-elle pu manœuvrer *comme les Français en 1798*?





LIVRE XV

PUIS LA MORT D'AMAURY JUSQU'A LA REDDITION DE DAMIETTE PAR LES CROISÉS.

1249. — 1250.

TANDIS que l'armée chrétienne oubliait dans le séjour de Damiette les lois de la discipline et l'objet de la guerre sainte, Alphonse, de Poitiers, se préparait à partir pour l'Orient[1]. ; les églises de France retentissaient encore ortations pathétiques adressées aux guerriers ens ; les évêques, au nom du souverain pontife, aient les fidèles de seconder par les secours de ité l'entreprise contre les musulmans ; un bref lique accordait au frère de saint Louis[2], non-seu- tle tribut imposé aux croisés qui rachetaient leur nais encore toutes les sommes destinées par tes- t à des œuvres de piété et dont l'objet n'était

omte de Poitiers devait quitter la France un an après son frère oinville).

ref du pape se trouve dans la grande collection des conciles du be, t. XI et dans l'*Invent. du trésor des Chartres*, t. IX, quatrième p. 3.

point déterminé d'une manière précise. Ces sommes devaient être considérables, mais elles pouvaient à peine suffire aux dépenses d'une expédition qui s'annonçait comme une autre croisade. Les chevaliers et les barons que n'avaient point touchés l'exemple et les discours de Louis IX, montraient peu d'enthousiasme, ou manquaient d'argent pour un aussi long voyage. La piété ou l'amour de la gloire ne suffisaient plus pour les entraîner sous les drapeaux de la guerre sainte. L'histoire nous a conservé un traité par lequel Hugues le Brun, comte d'Angoulême, ne consentit à partir pour la croisade avec douze chevaliers, qu'à la condition expresse que le comte de Poitiers les nourrirait à sa table pendant la durée de l'expédition, qu'il avancerait au seigneur Hugues le Brun une somme de quatre mille livres et lui paierait à perpétuité une pension de six cents livres tournois [1]. Ce traité et plusieurs autres semblables étaient une innovation dans les coutumes militaires de la féodalité, et même dans les usages consacrés par les guerres saintes.

Cependant la noblesse d'Angleterre se montrait impatiente d'imiter la noblesse française, qui avait accompagné saint Louis. On lit dans Mathieu Pâris que les seigneurs et les chevaliers anglais avaient déjà vendu ou engagé leurs terres et s'étaient mis à la discrétion des juifs : ce qui semblait être le préliminaire d'un départ pour la croisade. Il n'est pas inutile d'ajouter ici que cette impatience de partir pour l'Orient tenait moins à l'enthousiasme religieux qu'à un esprit d'opposition qui animait les barons contre leur monarque. Henri III, qu'on accusait de vouloir profiter de l'ab-

[1] Voyez la Chronique manuscrite de la bibliothèque de M. de Thou, p. 551, 555.

sence de Louis IX, fit tous ses efforts pour retenir les barons et les seigneurs de son royaume; et, comme ceux-ci résistèrent avec mépris à ses sollicitations, il résolut d'employer l'influence de l'Église. De même, dit Mathieu Pâris, qu'un jeune enfant qu'on a maltraité va se plaindre à sa mère, ainsi le roi d'Angleterre porta ses plaintes au souverain pontife [1], ajoutant qu'il se proposait de partir lui-même et de conduire plus tard ses barons à la terre sainte. Le pape, dans ses réponses, défendit à Henri III de rien entreprendre contre le royaume de France [2]; mais en même temps il menaça des foudres de l'Église les chevaliers et les seigneurs anglais qui sortiraient du royaume contre la volonté du roi. Henri, appuyé de l'autorité pontificale, ordonna aux commandants de Douvres et des autres ports de prendre des mesures pour qu'aucun croisé ne pût s'embarquer. Ainsi la cour de Rome, d'un côté, prêchait la croisade, et de l'autre elle retardait le départ des soldats de la croix : ce qui devait achever de

[1] Voici les propres expressions de l'auteur anglais : *Et ecce dominus rex, qui, sicut parvulus læsus vel offensus ad matrem querulus solet recurrere, ad papam miserat festinanter supplicans...* Ces expressions singulières montrent dans quelle situation le roi d'Angleterre se trouvait vis-à-vis du pape : *comme un enfant auprès de sa mère.* Dans les pages précédentes de son histoire, mais à la même époque, Mathieu Pâris rapporte que *Roger de Muhat*, un des plus nobles barons de l'Angleterre, pour se mettre en état de partir, vendit ou engagea les terres et les bois qu'il possédait auprès de Coventry, au prieur et au monastère du même lieu. Beaucoup d'autres barons et plusieurs prélats se disposaient à suivre Roger; mais ils n'osèrent ni prendre, ni porter la croix en public, et firent secrètement le serment d'aller dans la terre sainte, redoutant quelques embûches de la cour de Rome : *muscipulas romanæ curiæ formidantes.*

[2] Henri III s'indignait surtout, selon le récit de Mathieu Pâris, que ses barons voulussent suivre le roi de France, son mortel ennemi, *capitalem inimicum suum.* La défense du pape portait qu'aucun des barons anglais ne devait partir, quels que fussent les périls du roi de France, *qualecumque periculum rex Francorum subiret*, etc.

dissiper toutes les illusions et d'anéantir l'esprit de la guerre sainte.

Raymond, comte de Toulouse, avait fait aussi le serment de combattre les infidèles; mais l'inconstance de son caractère et la politique du pape l'entraînèrent bientôt dans d'autres entreprises. Son siècle l'avait vu tour à tour plein de zèle pour l'Église, ardent à la persécuter, l'apôtre de l'hérésie et le plus cruel ennemi des hérétiques[1], tantôt levant l'étendard de la révolte, tantôt soumis jusqu'à la servitude; bravant les foudres du saint-siége, recherchant ensuite la faveur des pontifes; poursuivi par des guerres injustes, déclarant lui-même la guerre sans motifs. A l'époque dont nous parlons, le comte de Toulouse ne songeait plus à combattre les infidèles; mais il se préparait à servir la politique jalouse de la cour de Rome, en tournant ses armes contre Thomas de Savoie, qui venait, malgré la volonté du pape, d'épouser une fille de Frédéric. Il avait déjà reçu du souverain pontife l'argent nécessaire pour ses préparatifs; il avait fait ses adieux à sa fille, la comtesse de Poitiers, prête à s'embarquer pour l'Orient, lorsqu'il tomba malade à Milhau. Dès lors tous les projets de son ambition s'évanouirent, et, pour nous servir des expressions d'un historien moderne, il alla dans un autre monde apprendre le *dénoûment des incompréhensibles variétés de sa vie.*

En lui s'éteignit la maison des comtes de Toulouse, dont plusieurs princes furent les héros des guerres

[1] Mathieu Pâris, ad ann. 1249, Guillaume de Puylaurent, même année. Cet auteur dit que Raymond, peu de temps avant sa mort, fit brûler quatre-vingts hérétiques qui avaient avoué devant lui leur hérésie. L'exécution du jugement eut lieu à Agen. Raymond ordonna par son testament qu'on entretînt en son nom cinquante chevaliers pour la terre sainte.

saintes; d'autres, les déplorables victimes de l'esprit des croisades. Le comté de Toulouse entra ainsi dans la famille des rois de France, et, tandis que Louis IX allait dissiper ses armées et ses trésors pour faire des conquêtes en Orient, des conquêtes moins brillantes, mais aussi moins dispendieuses, plus utiles et plus durables, accroissaient la puissance de la monarchie et reculaient les limites du royaume.

L'Allemagne, la Hollande, l'Italie, remplies de troubles, occupaient alors toute l'attention de Frédéric II, et ne lui permettaient point de diriger ses pensées vers l'Orient. Il envoya au comte de Poitiers cinquante chevaux et des vivres, charmé, disait-il, de pouvoir s'acquitter des obligations qu'il avait à la France; il formait des vœux pour le succès de la croisade, et regrettait toujours de ne pouvoir y prendre part. Frédéric avait vécu comme le comte de Toulouse, et, comme lui, il devait bientôt voir, dans une autre vie, le terme de son ambition, de l'inconstance de ses desseins et des vicissitudes de la fortune.

Quoique le comte de Poitiers fût peu favorisé par les circonstances, il avait achevé ses préparatifs et rassemblé une armée. Les nouveaux croisés s'embarquèrent à Aigues-Mortes, au moment même où la nouvelle de la prise de Damiette arrivait en Occident. L'armée chrétienne les attendait en Égypte avec d'autant plus d'inquiétude, que, pendant plus d'un mois, la mer de Damiette fut sans cesse agitée par une furieuse tempête. Trois semaines avant leur arrivée, tous les pèlerins s'étaient mis en prières; le samedi de chaque semaine ils allaient en procession jusqu'au rivage de la mer, pour implorer la protection du ciel en faveur des guerriers qui devaient rejoindre l'armée chrétienne.

Enfin, après une navigation de deux mois, le comte de Poitiers débarqua devant Damiette[1]. Son arrivée répandit la joie, ranima l'espérance parmi les croisés, et leur permit de sortir d'un funeste repos.

Louis IX assembla le conseil des princes et des barons pour les consulter sur la marche qu'on devait suivre et sur les mesures à prendre pour la conquête de l'Égypte. Plusieurs des chefs proposèrent d'aller mettre le siége devant Alexandrie ; ils représentaient que cette ville avait un port commode, que la flotte chrétienne y serait à l'abri, et qu'on s'y procurerait facilement des munitions et des vivres : c'était l'avis de tous ceux qui avaient l'expérience de la guerre. Une jeunesse bouillante, persuadée qu'on avait fait assez pour la prudence : en restant plusieurs mois dans l'inaction, soutenait qu'il fallait marcher sur le Caire : elle ne songeait point aux dangers que pouvait courir l'armée chrétienne au milieu d'un pays inconnu où l'on ne devait trouver que des ennemis irrités par le fanatisme et le désespoir. Le comte d'Artois se faisait remarquer parmi ceux qui voulaient qu'on attaquât la capitale de l'Égypte : « Lorsqu'on veut tuer le serpent, » s'écriait-il, on doit d'abord lui écraser la tête. » Cette opinion, exprimée avec chaleur, l'emporta dans le conseil ; saint Louis partagea lui-même l'ardeur et

[1] Le comte de Poitiers avait envoyé ou apporté avec lui sur sa flotte une somme considérable d'argent dont le compte se trouve détaillé dans une pièce qui nous est restée et que nous donnerons dans les pièces justificatives de ce volume. Mathieu Pâris (ad ann. 1250) parle de grandes sommes d'argent qui furent alors transportées à Damiette. « Ce fut vers ce temps, » dit-il, qu'arrivèrent à l'armée onze chariots traînés chacun par quatre » chevaux robustes, et chargés de deux grands tonneaux reliés en fer et contenant des talents, des sterlings, de la monnaie de Cologne, et non des » deniers parisis ou tournois, parce qu'ils n'étaient pas d'une bonne valeur. » Tout cet or et cet argent avait été transporté sur des vaisseaux génois ; il » provenait des biens de l'Église, et avait été recueilli depuis trois ans. »

les espérances d'une jeunesse imprévoyante, et l'ordre fut donné de marcher sur le Caire[1].

L'armée des croisés était composée de soixante mille combattants, parmi lesquels on comptait plus de vingt mille cavaliers. Une nombreuse flotte remonta le Nil, portant les provisions, les bagages et les machines de guerre. « Quand ce vint entour la feste saincte Cécile, dit la Relation manuscrite, li roy fit appareiller les nés. Tant y avoit de barges, de galies, de grant nés et de petites chargiées de viandes, d'armes, d'engins, de harnas et de toutes manières de choses que mestier avoient à homes et à chevaulx, que ce estoit une grant merveille à voir. Tant y avoit de vaissiaux et petits et grans, que tout li fleuve en estoit couvert. » La reine Marguerite, les comtesses d'Artois, d'Anjou et de Poitiers, restèrent à Damiette, où le roi avait laissé une garnison sous les ordres d'Olivier de Thermes.

Les croisés allèrent camper le 7 décembre à Pharescour, situé à cinq ou six lieues de Damiette : le bourg de Pharescour, bâti sur un terrain exhaussé, se voit encore. La terreur précédait la marche triomphante des chevaliers ; tout semblait favoriser leur entreprise. Une circonstance, qu'on ignorait alors, aurait pu accroître la sécurité et la joie des guerriers chrétiens. Negmeddin, après avoir lutté longtemps contre une cruelle maladie, venait enfin de succomber : cette mort pouvait jeter le trouble parmi le peuple et dans l'armée égyptienne, si on n'eût pris soin de la cacher pendant quelques jours. Lorsque le sultan eut rendu le dernier soupir, les mameluks gardaient la porte de son palais comme s'il eût été vivant ; on fai-

[1] Joinville.

sait la prière, on donnait les ordres en son nom; rien n'interrompit parmi les musulmans les préparatifs de défense et les soins de la guerre contre les chrétiens. Toutes ces précautions étaient l'ouvrage d'une femme, achetée d'abord comme esclave et devenue ensuite l'épouse favorite de Negmeddin. Les historiens arabes célèbrent le courage, l'habileté de Chegger-eddure, et s'accordent à dire qu'aucune femme ne la surpassait en beauté, aucun homme en génie [1].

Après la mort de Negmeddin, la sultane avait assemblé les principaux émirs : dans cette assemblée on donna le commandement de l'Égypte à l'émir Fakreddin, et l'on reconnut comme sultan Almoadam Touranschah, que son père avait relégué en Mésopotamie ; quelques auteurs assurent que dans ce conseil on résolut d'envoyer des ambassadeurs au roi des Francs pour lui proposer la paix au nom du prince dont la mort était encore ignorée. Les ambassadeurs, pour obtenir une trêve, devaient offrir aux chrétiens Damiette avec son territoire, Jérusalem et plusieurs autres villes de la Palestine. Cette négociation ne pouvait réussir : les croisés étaient trop avancés, ils avaient trop de confiance dans leurs armes pour écouter aucune proposition [2].

L'armée chrétienne, poursuivant sa marche sur les bords du Nil, entra dans le bourg de Sarensah, appelé aujourd'hui Serinka, sans avoir rencontré d'autres

[1] Comparez Joinville, p. 40, à l'extrait de Makrizi, dans la *Bibliothèque des Croisades*.

[2] Mathieu Pâris, qui ignorait ce qui se passait alors, dit que ce fut le sultan lui-même qui envoya faire au roi ces propositions, qui furent vivement combattues par le légat et entièrement rejetées (Voyez Mathieu Pâris, p. 788). Cette erreur a été adoptée par l'abbé Vély, sur la foi de cet historien.

ennemis que cinq cents cavaliers musulmans. Ces cavaliers n'annoncèrent d'abord que des intentions pacifique, leur petit nombre ne pouvait inspirer aucune crainte [1]. Louis IX, dont ils semblaient implorer la protection, défendit aux croisés de les attaquer; mais les mameluks, abusant de la confiance qu'on leur montrait et profitant d'une occasion favorable, tombèrent tout à coup sur les templiers, et tuèrent un chevalier de l'ordre. Aussitôt on crie aux armes dans l'armée française; l'escadron des musulmans est assailli de toutes parts; ceux qui ne tombèrent pas sous le fer des croisés se noyèrent dans le Nil. A mesure que les chrétiens approchaient de Mansourah, les musulmans redoublaient d'inquiétude et d'effroi. L'émir Fakreddin retraça les dangers de l'islamisme dans une lettre qui fut lue à l'heure de la prière dans la grande mosquée de la capitale. Après la formule, *au nom de Dieu et de Mahomet son prophète*, la lettre de Fakreddin commençait

[1] Il y a ici une contradiction apparente entre la version de Ducange et celle de MM. Melot, Sallier et Capperonnier : dans celle-ci on voit que les cinq cents cavaliers musulmans avaient été envoyés pour harceler l'armée française, mais il n'y est point question d'une tromperie ou ruse de guerre; dans celle de Ducange, au contraire, on trouve cette phrase : « Il (le soudan) envoya devers le roy, cuidant le faire par cautelle, cinq cents de ses cavaliers, des mieux montés qu'il sceut choisir, disant au roy qu'ils estoient venus pour le secourir, lui et tout son ost. » On ne trouve rien de semblable dans l'édition de MM. Melot, Sallier et Capperonnier. Il est probable que cette phrase a été interpolée dans le manuscrit, car on ne peut croire que cinq cents cavaliers musulmans aient été reçus comme amis dans l'armée chrétienne, qui n'avait point alors besoin d'auxiliaires et qui n'espérait pas en trouver dans les musulmans. La Relation manuscrite fixe les incertitudes à cet égard : il y est dit que « cinq cents Turcs des plus preux et des plus hardis furent envoyés pour dresser une embuscade à l'avant-garde de l'armée chrétienne, mais qu'ils furent si vigoureusement reçus, qu'ils s'enfuirent bientôt vers les leurs. » Nous saisissons cette occasion pour avertir de nouveau le lecteur que les diverses éditions de Joinville diffèrent souvent entre elles dans des choses importantes, et qu'elles ont quelquefois besoin d'être soumises aux règles d'une sévère critique.

par ces mots du Coran : « *Accourez, grands et petits, la* » *cause de Dieu a besoin de vos armes et de vos richesses.* » Les Francs, ajoutait l'émir, les Francs (*que le ciel* » *maudisse!*) sont arrivés dans notre pays avec leurs » étendards et leurs épées; ils veulent s'emparer de nos » cités et ravager nos provinces ; quel musulman peut » refuser de marcher contre eux et de venger la gloire » de l'islamisme? »

A la lecture de cette lettre, tout le peuple fondit en larmes. La plus grande agitation régnait dans la ville du Caire; la mort du sultan, dont la nouvelle commençait à se répandre, ajoutait à la consternation générale. On envoya des ordres pour lever des troupes dans toutes les provinces égyptiennes; on prêchait la guerre dans toutes les mosquées, et les imans cherchaient à réveiller le fanatisme pour l'opposer à l'abattement du désespoir.

L'armée chrétienne arriva devant le canal d'Aschmoun, le 19 décembre; elle avait devant elle, de l'autre côté du canal, l'armée musulmane et la ville de Mansourah. Tout semblait annoncer qu'en ce lieu devait se décider le sort de la guerre. Les croisés dressèrent leurs tentes dans l'endroit même où l'armée de Jean de Brienne avait campé trente ans auparavant; le souvenir d'un grand désastre aurait dû leur servir de leçon. Le canal d'Aschmoun avait à peu près la largeur de la Marne; son lit était profond et sa rive élevée. On était alors dans la saison où les eaux sont basses; mais le passage n'en présentait pas moins de grandes difficultés. Nous avons visité le canal dans la saison même où les croisés furent arrêtés sur ses rives, et personne ne pouvait le franchir Il fallut donc construire une digue : on se mit au tra-

vail, mais les ingénieurs s'y prirent mal ; chaque jour on était obligé de recommencer ce qu'on avait fait ; le courant emportait tout ce qu'on voulait lui opposer. Les croisés étaient d'ailleurs nuit et jour troublés dans leurs travaux et sans cesse exposés aux traits lancés par les musulmans et à leur terrible feu grégeois.

Quoique le chef de l'armée musulmane eût fui sans combat devant les croisés débarqués sur la côte de Damiette, les chroniques arabes vantent sa bravoure et ses talents militaires; elles ajoutent qu'il avait été reçu chevalier par Frédéric II, et que sur ses écussons il portait les armes des empereurs d'Allemagne avec celles du sultan du Caire et de Damas. Fakreddin avait ranimé par ses discours et son exemple le courage et la confiance d'une armée vaincue.

A peine les croisés avaient-ils assis leur camp et commencé les travaux nécessaires pour le passage de l'Aschmoun, que Fakreddin envoya une partie de ses troupes au delà du canal pour attaquer les derrières de l'armée chrétienne. Les musulmans, par cette attaque imprévue, répandirent le désordre et l'effroi dans le camp de leurs ennemis. Ce dernier avantage redoubla leur audace, et bientôt un nouvel assaut fut livré au camp des chrétiens sur toute la ligne qui s'étendait depuis le canal jusqu'au Nil [1]. Les musulmans pénétrèrent plusieurs fois dans les retranchements des

[1] La Relation manuscrite parle de deux combats qui eurent lieu sur le fleuve Thanis deux jours de suite, et dans lesquels les musulmans furent défaits. Après ces deux combats, « ils se tinrent tout coi, poursuit le manuscrit, et tout serré contre le fleuve de Thanis sur la rive, là où ils estoient logiés, et duement s'appareillèrent pour défendre aux nos que ils ne passaissent le fleuve. Assez y ot de Turcs qui disoient que, se notre gent pooient passer le fleuve avant qu'ils ne fissent moult domagie et amenuisie de lor gens, ils avoient pooir de conquerre Babiloine et le Chaäire, et toute la terre d'Égypte, maugré les Turcs. »

croisés; le duc d'Anjou, Guy, comte du Forez, le sire de Joinville, plusieurs autres chefs, eurent besoin de déployer toute leur bravoure pour repousser hors du camp un ennemi à qui chaque nouveau combat apprenait que les Francs n'étaient point invincibles et qu'on pouvait du moins les arrêter dans leur marche.

Tous les jours on se battait dans la plaine et sur le fleuve. Plusieurs navires des chrétiens étaient tombés entre les mains des musulmans; les Arabes, rôdant sans cesse autour du camp, enlevaient tous ceux qui s'écartaient des drapeaux. Comme l'émir Fakreddin ne pouvait connaître que par le rapport des prisonniers l'état et les dispositions de l'armée chrétienne, il promit une récompense pour chaque captif qu'on amènerait dans sa tente. Tous les moyens que peuvent suggérer l'audace et la ruse étaient employés pour surprendre les croisés. On raconte qu'un soldat musulman, ayant enfoncé sa tête dans un melon creusé, se jeta ainsi à à la nage dans le Nil : le melon, qui paraissait flotter sur l'eau, frappa les regards d'un guerrier chrétien; celui-ci s'élance dans le fleuve, et, comme il tendait la main pour saisir le melon flottant, il est saisi lui-même et traîné dans le camp des musulmans. Cette particularité, plus bizarre qu'instructive, est rapportée par plusieurs historiens arabes [1] qui parlent à peine des combats précédents. Tel est l'esprit et le caractère de la plupart des histoires orientales, où les détails les plus frivoles tiennent souvent la place des vérités les plus utiles et des événements les plus importants.

[1250.] Pendant que les armées étaient ainsi en présence, les croisés poursuivaient le travail qu'ils avaient

[1] Gemal-Eddin.

commencé sur l'Aschmoun. On avait construit des jours de bois et dressé des machines[1], pour protéger les ouvriers employés à construire la digue sur laquelle l'armée chrétienne devait traverser le canal. De leur côté, les musulmans redoublaient d'efforts pour empêcher les chrétiens d'achever leur ouvrage. La digue s'avançait lentement, et les tours de bois qu'on avait construites en avant de la chaussée ne pouvaient défendre ni les ouvriers ni les soldats contre les flèches, les pierres et les traits enflammés qu'on lançait du camp des ennemis[2]. Rien n'égale la surprise et la terreur que la seule vue du feu grégeois causait à l'armée chrétienne. D'après les relations des témoins oculaires, ce feu redoutable, lancé tantôt par un tube d'airain, tantôt par un instrument qu'on appelait la perrière, avait, selon l'expression de Joinville, la grosseur d'*un tonneau de verjus ;* la queue flamboyante qu'il traînait après lui était longue de plusieurs pieds ; les croisés croyaient voir dans l'air un dragon volant ; le bruit de son explosion ressemblait à celui de la foudre qui tombe en éclats. Lorsqu'il était lancé pendant la nuit, il répandait une lueur si-

[1] Joinville prétend que ces engins ou retranchements ne servirent pas beaucoup à la défense des chrétiens, *oncques n'ouy dire que les nostres fissent beaucoup.*

[2] Joinville n'a pas manqué d'expliquer comment les arbalètes des musulmans venaient frapper les guerriers chrétiens, tandis que les arbalètes de ceux-ci n'atteignaient pas les musulmans. D'après son récit, il paraîtrait que Louis IX avait fait construire des châts ou châts-chatels, tels que ceux qu'on employait au siége des places, et qu'il les avait disposés au bord de la rivière pour protéger ses travailleurs ; mais la partie essentielle du chât, ou le bélier armé de crochet, ne pouvait être d'aucun usage, et les arbalètes de carreau dont la plate-forme du chât était garnie, ne portaient pas beaucoup plus loin que les arbalètes ordinaires ; les musulmans, au contraire, avaient des engins *qui jetoient parmi les deux fleuves*, c'est-à-dire que taut ceux qui étaient sur la rive gauche du Nil que ceux qui étaient sur la rive gauche du canal d'Aschmoun ou Thanis, portaient sur le camp des chrétiens.

nistre qui éclairait tout le camp. A la vue de ce feu terrible, les chevaliers préposés à la garde des tours couraient çà et là tout éperdus : les uns appelaient à leur secours leurs compagnons ; les autres se précipitaient à terre, et tombaient à genoux, invoquant les puissances célestes. Le sénéchal de Champagne ne pouvait dissimuler son effroi, et remerciait Dieu de tout son cœur lorsque le feu grégeois tombait loin de lui [1]. Louis IX n'était pas moins désolé que les barons et les chevaliers, et, lorsqu'il entendait la détonation du feu, il s'écriait, *pleurant à grant larmes : Beau sire, Dieu Jésus-Christ, garde-moi et toute ma gent.*

Les bonnes prieres et oraisons du roi, dit son historien, *nous eurent bon mestier.* Cependant elles ne purent sauver les tours et les ouvrages de bois construits par les croisés : tout fut consumé par les flammes à la vue de l'armée chrétienne, qui ne put l'empêcher. Les chrétiens auraient dû apprendre enfin qu'ils avaient tenté une entreprise impossible et qu'il leur fallait chercher un autre moyen plus facile et plus sûr de passer le canal. Malheureusement les chefs s'obstinèrent à faire d'autres constructions qui eurent le même sort que les premières. Ils perdirent ainsi beaucoup de temps, et l'inutilité de leurs tentatives acheva de relever l'orgueil des musulmans.

Les mameluks apprirent alors que leur nouveau sultan venait d'arriver à Damas et qu'il était attendu

[1] « Deux fois les machines de guerre ou châts-chastels, que gardoit Charles, comte d'Anjou, furent incendiées en plein jour, dont il estoit si hors de sens, qu'il vouloit aller combattre avec le feu pour l'esteindre. » Le bon chevalier ne dissimule pas qu'il aime mieux que cela soit arrivé le jour que la nuit; car, autrement, comme il était de garde, il eût été infailliblement brûlé. *Cette grande courtoirsie fit Dieu à moi et à mes chevaliers.* »

dans sa capitale. Cette arrivée leur donnait de nouvelles espérances; ils se montraient à leur tour pleins de confiance dans la victoire. Pour redoubler l'ardeur de ses soldats, Fakreddin répétait souvent avec un ton d'assurance qu'il irait bientôt coucher dans la tente du roi des Francs.

Les chrétiens étaient depuis un mois devant l'Aschmoun, s'épuisant en efforts inutiles. Leurs chefs ne s'inquiétaient point de savoir s'il était possible de traverser le canal à pied, ou à la nage comme l'avait fait la cavalerie égyptienne. Ils commençaient à désespérer, lorsque le hasard leur découvrit un moyen de sortir d'embarras, moyen qu'ils auraient connu plus tôt s'ils avaient eu moins d'obstination et plus de prévoyance. Un Arabe bédouin vint proposer à Imbert de Beaujeu, connétable de France, de lui montrer à quatre milles du camp un gué par lequel les croisés pourraient passer sans danger et sans obstacles sur l'autre rive de l'Aschmoun. Après s'être assuré que l'Arabe avait dit la vérité, on lui compta une somme de cinq cents besants d'or qu'il avait demandée, et l'armée chrétienne fit des dispositions pour profiter de cette heureuse et tardive découverte.

Le roi et les princes ses frères, avec toute la cavalerie, se mirent en marche au milieu de la nuit; le duc de Bourgogne resta dans le camp avec l'infanterie pour observer l'ennemi et garder les machines et les bagages. Au lever du jour, tous les escadrons qui devaient passer l'Aschmoun attendaient le signal sur la rive.

Dans notre voyage en Égypte, à la suite des croisés, nous avons reconnu l'endroit [1] où les *cavaliers entrerent*

[1] *Correspondance d'Orient*, lettre CLVII.

dans le fleuve, et *trouverent bon gué et terre ferme* : cet endroit du canal est appelé par Makrizi, *Sedam* [1]. Les gens du pays y passent encore quand les eaux du Nil sont basses. Il y a plusieurs autres gués dans le voisinage ; le fond du canal est vaseux, et sa rive est très-escarpée, ce qui dut rendre le passage de l'armée long et difficile [2].

Le comte d'Artois se présenta le premier pour franchir l'Aschmoun. Le roi, qui connaissait l'impétueuse ardeur de son frère, voulut d'abord le retenir ; Robert insista vivement, et jura sur les Évangiles que, parvenu sur l'autre rive, il attendrait que l'armée chrétienne eût passé. Louis crut imprudemment à la promesse que faisait un prince bouillant et fier, un jeune chevalier français, de maîtriser ses transports belliqueux et de résister sur le champ de bataille à toutes les tentations de la gloire. Le comte d'Artois se mit à la tête de l'avant-garde, dans laquelle se trouvaient les hospitaliers, les templiers et les croisés anglais. Cette avant-garde traverse l'Aschmoun et met en fuite trois cents cavaliers ennemis. A la vue des musulmans qui fuient, le jeune Robert brûle de les poursuivre. En vain les deux grands maîtres lui disent que la fuite de l'ennemi n'est peut-être qu'une ruse de guerre, qu'il faut attendre l'armée et suivre les ordres du roi : Ro-

[1] Mathieu Pâris dit que les chrétiens passèrent le canal sur des bateaux plats, ce qui est contraire à tous les récits des historiens témoins oculaires; le même auteur ajoute que plusieurs traversèrent le canal par un gué que leur indiqua un musulman converti.

[2] « Il y en eut de noyés au passage, et entre aultres fut noyé monseigneur Jehan d'Orleans, qui portoit *bannière à la voivre*. En chevauchant, aucuns se tiraient près de la rive du fleuve, et la terre y étoit coulante et mouillée, et ils *escheoient* eux et leurs chevaux dedans le fleuve, et se garde noyoient. Le roi qui l'aperçut le montra aux aultres, afin qu'ils se donnassent de n'y *tumber* (Joinville).

bert craint de perdre l'occasion de triompher des infidèles, et n'écoute que son ardeur de vaincre; il s'élance dans la plaine, l'épée à la main, entraîne tout avec lui, et poursuit les musulmans jusque dans leur camp, où il pénètre avec eux.

Fakreddin, le chef de l'armée musulmane, était alors au bain, et, selon la coutume des Orientaux, se faisait teindre la barbe: il monte à cheval presque nu, rallie ses troupes et résiste quelque temps; bientôt, resté seu sur le champ de bataille, il est enveloppé, il tombe et meurt percé de mille coups.

Toute l'armée musulmane fuyait en désordre vers Mansourah. Comment résister à l'envie de voler à sa poursuite? qu'avait-on à craindre d'un ennemi qui abandonnait son camp? ne pouvait-on pas croire que les musulmans fuyaient comme à Damiette, et que la terreur les empêcherait de se rallier? Toutes ces pensées se présentaient à l'esprit du comte d'Artois, et ne lui permettaient plus d'attendre le reste de l'armée pour achever sa victoire. Vainement le grand maître du Temple renouvelle ses représentations: le jeune prince répond avec emportement aux conseils de l'expérience. Dans sa colère, il accuse les templiers et les hospitaliers d'être d'intelligence avec les infidèles et de vouloir perpétuer une guerre dont ils profitaient pour leur ambition. « Ainsi donc, répliquèrent les deux grands » maîtres, nous et nos chevaliers nous aurions abandonné nos familles et notre patrie, nous passerions » nos jours sur une terre étrangère, au milieu des fatigues et des périls de la guerre, pour trahir la cause » de l'Église chrétienne! » En achevant ces paroles, le grand maître du Temple commanda à ses chevaliers de préparer leurs armes et de déployer la bannière

du combat. Le comte de Salisbury, qui conduisait les Anglais, voulut parler du danger auquel pouvait être exposée l'armée chrétienne, séparée de son avant-garde. Le comte d'Artois l'interrompit brusquement : *Les timides conseils*, lui dit-il, *ne sont point faits pour nous.* Alors se renouvelèrent les querelles qui avaient plusieurs fois éclaté, et la chaleur du débat ne permit plus d'écouter la prudence. Tandis qu'on s'échauffait ainsi, l'ancien gouverneur du comte d'Artois, Foucault de Nesle, qui était sourd et qui croyait qu'on s'apprêtait au combat, ne cessait de crier : *ores*[1] *à eux! ores à eux!* Ces mots deviennent un funeste signal pour des guerriers poussés à la fois par la colère et par l'impatience de la victoire. Les templiers, les Anglais, les Français, tous partent ensemble, tous volent vers Mansourah, et pénètrent dans la ville, abandonnée par l'ennemi; les uns s'arrêtent au pillage, les autres poursuivent les fuyards sur la route du Caire.

Si toutes les troupes chrétiennes se fussent trouvées au delà du canal dans le moment où le comte d'Artois entrait dans Mansourah, la défaite des ennemis était complète. Mais le passage se faisait avec beaucoup de difficulté et de confusion; lorsque l'armée française traversait l'Aschmoun, un espace de deux lieues la séparait de son avant-garde.

Les musulmans, chassés de leur camp, crurent d'abord avoir à combattre toutes les forces des croisés commandées par le roi de France; mais bientôt ils reconnaissent le petit nombre de leurs ennemis, et s'é-

[1] Joinville. Ce mot *ores*, qu'on employait pour animer le courage des combattants et qui est encore en usage parmi le peuple dans plusieurs provinces de France, ne viendrait-il pas du mot *houra* qu'emploient les Russes? n'aurait-il pas été apporté par les Francs et les autres barbares qui ont conquis les Gaules?

tonnent d'avoir pris la fuite. Du sein même du péril et du désordre il s'était élevé parmi eux un chef habile dont la présence d'esprit ranima tout à coup leur courage. Bibars-Bendocdar [1], que les mameluks venaient de mettre à leur tête, s'étant aperçu de l'imprudence des chrétiens, rallie les musulmans, dirige une partie de son armée entre le canal d'Aschmoun et Mansourah, s'empare des portes de la ville, et fond avec l'élite de ses soldats sur les croisés qui pillaient le palais du sultan. « Les mameluks, lions des combats (c'est » ainsi que s'exprime un historien arabe), se précipi- » tèrent sur les Francs comme une furieuse tempête; » leurs terribles massues répandaient partout le meur- » tre et les blessures. » Les chrétiens, dispersés dans la ville, eurent à peine le temps de se rallier; resserrés dans des rues étroites, ils ne pouvaient ni combattre à cheval, ni se servir de leurs épées; du haut des toits et des fenêtres, on leur lançait des pierres, on faisait pleuvoir sur eux des torrents de feu grégeois; les portes de la ville étaient fermées; la multitude des musulmans occupait tous les chemins; il ne restait plus aucun espoir de salut à cette troupe valeureuse qui peu auparavant avait mis en fuite toute une armée.

Bientôt l'armée chrétienne, qui venait de passer le canal, se trouva dans le plus grand péril; à mesure que les croisés arrivaient au delà de l'Aschmoun, ils apprenaient, les uns que le comte d'Artois poursuivait l'ennemi, les autres qu'il était enfermé dans Mansourah; la plupart des chevaliers brûlent de partager sa gloire

[1] C'est le même qui plus tard se rendit si redoutable aux chrétiens, lorsqu'il eut réuni l'Égypte et la Syrie sous sa puissance; il avait conservé le nom de *Bendocdar*, qui était celui de son ancien maître, ainsi appelé parce qu'il était le *Bendocdar* ou chef des arbalétriers, sous le règne de Malek-Saleh.

ou ses périls, et, sans attendre ceux qui les suivent, volent vers le camp des musulmans, puis vers la ville.

Le comte de Bretagne fut un des premiers qui se mirent en mouvement; il est bientôt suivi de Guy de Malvoisin, du sire de Joinville et des plus braves chevaliers de l'armée. Ils s'avançaient à la hâte et sans précautions au milieu d'une campagne couverte d'ennemis; ils ne tardèrent pas à être séparés les uns des autres; quelques-uns revinrent sur leurs pas, la plupart se trouvent enveloppés par les musulmans; mille combats se livraient à la fois dans la plaine; ici les chrétiens étaient vainqueurs, plus loin vaincus; partout on les voyait tour à tour attaquant, se défendant, mettant l'ennemi en fuite, fuyant eux-mêmes[1].

Tout à coup on aperçoit du côté de l'Aschmoun un nuage de poussière; on entend le son des trompettes et des clairons: c'était l'armée chrétienne qui s'avançait; saint Louis, marchant à la tête de la cavalerie, s'arrêta sur un terrain élevé où tous les regards se portèrent sur lui; les chevaliers dispersés près de là dans la plaine et qui ne pouvaient plus résister aux musulmans, crurent voir l'ange des combats qui venait à leur secours; Joinville surtout, que pressaient vivement les ennemis, ne pouvait s'empêcher d'admirer le port majestueux du monarque. Louis portait sur la tête un casque doré; il tenait dans sa main une épée d'Allemagne; ses armes étaient resplendissantes; sa fière contenance animait tous ses guerriers; enfin, dit le naïf sénéchal, en qui le sentiment du péril redoublait celui

[1] Jamais bataille dans les croisades ne présenta plus de confusion, et ne fut plus difficile à décrire avec précision et clarté; ce n'est qu'après avoir longtemps lu les historiens arabes et les latins, après les avoir étudiés sur les lieux, que nous avons pu débrouiller ce chaos et mettre de la clarté et de l'exactitude dans notre récit.

de l'admiration, *je vous prommets que oncques plus bel home armé ne vy*. Plusieurs des chevaliers qui accompagnaient Louis, voyant de toutes parts les guerriers français aux prises avec les musulmans, sortent des rangs et volent dans la mêlée; alors la confusion ne fait que s'accroître; chacun court sans savoir où est l'ennemi; bientôt on ne voit plus flotter les drapeaux de l'armée chrétienne; on ne sait plus de quel côté est le roi; personne ne donne l'ordre; la masse et la hache d'armes font voler en éclats les casques et les boucliers. Les uns tombent couverts de blessures, les autres sont foulés sous les pieds des chevaux; le cri des Français, *Montjoie Saint-Denis*, celui des musulmans, *Islam*, *Islam*, retentissent ensemble; on n'entend de toutes parts que les cris des mourants, le choc des épées, le bruit des tambours ou *nacaires*. Depuis le canal jusqu'à Mansourah et depuis le Nil jusqu'à la rive où les croisés venaient d'aborder, la campagne n'offre qu'un vaste champ de carnage où chacun combat pour sa vie; des torrents de sang coulent de toutes parts, sans que la victoire se décide ni pour les musulmans ni pour les chrétiens[1].

Les croisés avaient eu quelques avantages dans tous ces combats; mais leur armée se trouvait en grande partie dispersée. En ce moment, Bibars avait laissé dans Mansourah assez de troupes pour triompher de la résistance du comte d'Artois et de ses chevaliers; il se mettait en marche avec toutes ses forces, et se dirigeait du côté du canal, soit pour soutenir les musulmans

1 « A cette fois, dit ici Joinville, furent faits les plus beaux faits d'armes » qui oncques furent faits au veage d'outre-mer, tant d'une part que d'autre. » Car nul ne tirait d'arc, d'arbalette, ni d'autre artillerie, mais estoient les » coups qu'on donnoit l'un sur l'aultre à belles massues, espées *et fer* de » lances, tout meslés l'un parmi l'aultre. »

qui commençaient à fuir, soit pour livrer une bataille décisive. Louis et les chefs qui l'accompagnaient s'aperçoivent du mouvement et des projets de l'ennemi. On décide aussitôt que l'armée chrétienne se rapprochera du canal pour n'être pas enveloppée et pour conserver quelques communications avec le duc de Bourgogne, resté sur l'autre rive[1]. Déjà l'oriflamme, portée à la tête des bataillons, leur marquait la route qu'ils devaient suivre, lorsque les comtes de Poitiers et de Flandre, qui s'étaient avancés dans la plaine, envoyèrent dire au roi qu'ils allaient succomber si on ne se hâtait de les secourir; d'un autre côté Imbert de Beaujeu venait annoncer que Robert allait périr dans Mansourah. Louis s'arrêta un moment; une foule de chevaliers, sans attendre ses ordres, courent, les uns au secours des Poitevins et des Flamands, les autres au secours du comte d'Artois; les musulmans couvraient la campagne; les guerriers français qui se trouvaient séparés du roi, ne peuvent résister à la multitude des ennemis, et se replient sur l'armée, où ils portent le désordre. Dans la confusion générale, le bruit se répand que les musulmans sont partout victorieux et que le roi vient d'ordonner la retraite; plusieurs escadrons se débandent et se précipitent vers le canal; dans le même instant les eaux parurent couvertes de chevaux et de cavaliers qui se noyaient. En vain, dans ce péril extrême, Louis chercha à rallier ses troupes : sa voix est à peine en-

[1] « Sur la rive gauche du canal étaient restés une foule de pèlerins, dit la relation manuscrite d'un témoin oculaire. Comme ils ne pouvaient secourir leurs compagnons *à cause du fleuve qui estoit entre deux,* tous, petits » et grands, crioient à haulte voix et pleuroient, se frappoient la poitrine » et la teste, tordoient leurs poings, arrachoient leurs cheveux, egratignoient » leur visage et disoient : *hélas! hélas! le roi et ses frères et toute sa compagnie sont perdus.* » (Voyez la *Bibliothèque des Croisades*, pour cette chronique manuscrite.)

tendue, il donne des ordres qu'on n'exécute point; alors il se précipite au milieu du danger, et son ardeur l'entraîne si loin, que ses écuyers ont peine à le suivre; à la fin, resté seul dans la mêlée, il est environné par six cavaliers musulmans qui se disposent à l'emmener prisonnier; Louis leur résiste, parvient à se dégager de leurs mains, et les met en fuite. Cette bravoure éclatante ranime les croisés qui fuyaient; les guerriers français accourent de toutes parts auprès du roi, recommencent le combat et dispersent à leur tour les bataillons musulmans. Tandis que toute l'armée chrétienne combattait ainsi pour réparer la faute et sauver la vie du comte d'Artois, ce malheureux prince se défendait avec une bravoure héroïque dans Mansourah[1], et ne songeait plus qu'à mourir avec les chevaliers qui l'avaient suivi. Le combat dura depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures du soir; les plus braves, couverts de blessures, épuisés de fatigue, entourés de leurs compagnons morts, menaçaient encore leurs ennemis; à la fin ils tombèrent tous, couverts de sang et percés de coups : Salisbury fut tué à la tête des guerriers qu'il commandait; Robert de Vair, avant de tomber, s'enveloppa de la bannière anglaise qu'il portait;

[1] Nous avons traversé les rues où les braves combattirent, nous avons vu les lieux qui furent témoins de leurs exploits et qui furent teints de leur sang et couverts de leurs lances brisées. La maison de Mansourah où nous sommes logés, paraît être d'une construction fort ancienne; on y entre par une porte étroite et basse, par une cour et un escalier que le soleil n'éclaire point. Ce vieil édifice ne ressemble pas mal à une forteresse bâtie au temps des croisades; il s'est livré là, sans doute, de sanglants combats; ces voûtes maintenant silencieuses ont répété les cris des blessés et des mourants. Quand je parcours cette sombre demeure, il me semble voir la maison dont parle Joinville, et dans laquelle le frère du roi de France se défendit longtemps contre les Sarrasins, et tomba sours leurs coups sans pouvoir être secouru (*Correspondance d'Orient*, lettre écrite de Mansourah, 1831, t. VI).

Raoul de Coucy expira au milieu des siens étendus à terre ; le comte d'Artois, retranché dans une maison, se défendit longtemps, et tomba enfin au milieu du carnage et des ruines. Les guerriers chrétiens étaient entrés dans Mansourah au nombre de quinze cents ; presque tous y trouvèrent la mort. Le grand maître des hospitaliers, resté seul sur le champ de bataille, fut fait prisonnier ; celui du Temple échappa comme par miracle, et revint le soir à l'armée chrétienne, blessé au visage, ses vêtements déchirés et sa cuirasse percée de coups. Il avait vu tomber à ses côtés deux cent quatre-vingts de ses chevaliers[1].

La plupart de ceux qui s'étaient avancés vers Mansourah pour secourir le comte d'Artois, périrent victimes de leur zèle intrépide. Le brave Guy de Malvoisin parvint jusqu'aux murailles, et ne put pénétrer dans la place. Le duc de Bretagne fit d'incroyables efforts pour arriver jusqu'au lieu du combat ; il entendit les menaces, les cris, le tumulte dont retentissait la ville, sans pouvoir forcer les portes ni escalader les remparts. On ne le vit revenir que vers l'approche de la nuit ; il vomissait le sang à gros bouillons ; son cheval, hérissé de flèches, avait perdu sa bride et ses harnois ; tous les guerriers qui le suivaient étaient blessés. Dans cet état, il se montrait encore terrible aux ennemis, tuant ou écartant à grands coups de lance ceux qui osaient le poursuivre, et *leur disant paroles en signe de moquerie*[2].

Lorsque la nuit eut séparé les combattants, le prieur

[1] Le grand maître du Temple avait perdu un œil. Trois cents chevaliers du comte de Poitiers, et environ trois cents Anglais, perdirent la vie dans Mansourah. Joinville, Guillaume de Nangis, Mathieu Pâris.)

[2] Joinville.

de l'hôpital de Rosnay vint baiser la main du roi, et lui demanda s'il avait des nouvelles du comte d'Artois. « Tout ce que je sais, répondit le saint monarque, c'est qu'il est maintenant en paradis. » Le bon chevalier, pour lui ôter une pensée aussi triste, allait s'étendre sur les avantages qu'on venait de remporter. Alors Louis leva vers le ciel ses yeux mouillés de larmes : « Que Dieu soit honoré de ce qu'il nous donne, » interrompit-il ; mais, comme il disoit ces mots, « on voyoit, ajoute Joinville, maintes larmes en sa face. » Le prieur de Rosnay se tut ; les barons et les seigneurs, rassemblés auprès du roi, gardèrent un morne silence, et *tous furent moult oppressés d'angoisse, de compassion et de pitié de le voir ainsi plorer.*

L'armée, quoiqu'elle eût à reprocher au comte d'Artois les malheurs de cette journée, partagea les regrets de Louis. Tel était parmi les guerriers français l'ascendant de la bravoure, que les plus grandes fautes leur semblaient expiées par une mort glorieuse. On sait d'ailleurs que dans toutes les croisades, ceux qui mouraient les armes à la main étaient placés au rang des martyrs. Les guerriers chrétiens ne voyaient plus dans le comte d'Artois qu'un soldat de Jésus-Christ que Dieu avait rappelé dans son sein ; c'est ainsi que la piété s'accordait avec la gloire, et qu'on honorait comme des saints ceux qu'on admirait comme des héros. Mathieu Pâris rapporte dans son histoire que la mère de Salisbury vit son fils monter au ciel le jour même de la bataille de Mansourah. La même opinion se trouvait établie parmi les musulmans : ceux qui mouraient sur le champ de bataille, dans les guerres contre les chrétiens, passaient pour des martyrs de l'islamisme. « Les Francs, dit l'historien Gemal-Eddin, envoyèrent Fa-

kreddin sur les bords du fleuve céleste, et sa fin fut une belle fin. »

L'histoire n'a pas conservé les noms de tous les guerriers qui signalèrent leur valeur à la bataille de Mansourah ; le sénéchal de Champagne ne fut pas un de ceux qui coururent le moins de dangers et montrèrent le moins de bravoure : lui sixième, il défendit un pont contre une multitude d'ennemis ; il fut deux fois renversé de cheval. Dans une aussi grande détresse, le pieux chevalier se souvint de *monseigneur* saint Jacques, et lui dit : *Beau sire saint Jacques, je te supplie, aide-moy et me secours à ce besoing.* Joinville combattit toute la journée ; son cheval reçut quinze blessures, et lui-même fut atteint de cinq flèches [1]. Le sénéchal nous apprend qu'au milieu des combats de cette journée, il vit quelques hommes de haut parage qui fuyaient dans la confusion générale ; il ne nomme personne, parce qu'au moment où il écrivait, les hommes dont il parle étaient morts et qu'il ne lui paraît point convenable de *mesdire des trespassés* [2]. La réserve avec laquelle s'exprime ici l'historien annonce assez quel était l'esprit de l'armée française, où l'on regardait comme une honte ineffaçable et comme le plus grand de tous les malheurs d'avoir connu un moment la crainte.

La plupart des guerriers français, en présence des périls, ne perdirent jamais ce sentiment d'honneur

[1] Ce qui lui fait dire : « Car moy ni mes chevaliers n'avions pouvoir de vestir haubert pour les playes que nous avions eues. »

[2] Ce que dit ici le bon Joinville paraît confirmé par ce passage de Mathieu Pàris : « Ceux qui échappèrent étaient si fatigués et si blessés qu'à peine pouvaient-ils respirer. Ils ne purent repasser le fleuve ; ils se cachèrent dans les joncs et y attendirent la nuit ; mais la colère ou plutôt la fureur de Dieu ne permit pas qu'aucun personnage de grand nom échappât. »

qui formait le caractère de la chevalerie. Errard de Severey, en combattant vaillamment avec un petit nombre de chevaliers, reçut un coup de sabre sur le visage ; il perdait tout son sang et semblait ne pouvoir survivre à sa blessure, lorsque, s'adressant aux chevaliers qui combattaient près de lui : « Si vous m'assu- » rez, leur dit-il, que moi et mes enfants nous serons » à couvert de tout blâme, j'irai demander pour vous » du secours au duc d'Anjou que je vois là-bas dans la » plaine. » Tous donnèrent de grands éloges à sa résolution ; aussitôt il monte à cheval, traverse les escadrons ennemis, arrive jusqu'au duc d'Anjou, et revient avec lui délivrer ses compagnons qui allaient périr. Errard de Severey expira peu de temps après cette action héroïque ; il mourut, emportant avec lui, non le sentiment d'une vaine gloire, mais la certitude consolante qu'aucun blâme, comme il l'avait désiré, n'atteindrait son nom et celui de ses enfants.

Ce qui nous étonne et nous charme à la fois dans le récit des anciennes chroniques qui ont parlé de cette bataille de Mansourah, c'est de retrouver au milieu des scènes du carnage des traces de la gaîté française, de cette gaîté qui dédaigne la mort et se joue du péril. Nous avons parlé de six chevaliers qui défendaient le passage d'un pont contre un grand nombre de musulmans : tandis que ces preux chevaliers, entourés d'ennemis, gardaient un poste si périlleux, le comte de Soissons, s'adressant à Joinville, s'écriait : « Sénéchal, » laissons crier et braire cette canaille, et, par la » greffe-dieu, parlerons-nous encore, vous et moi, de » cette journée en chambrée devant les dames. »

Les musulmans s'étant retirés, l'armée chrétienne vint occuper leur camp, dont l'avant-garde s'était em-

parée le matin et que les Arabes bédouins avaient pillé pendant le combat. Le camp des ennemis et les machines de guerre qu'ils y avaient laissées furent le seul fruit des exploits de cette journée. Les croisés avaient montré tout ce que peut la valeur; leur triomphe eût été plus complet s'ils avaient pu se rallier et combattre ensemble. Leurs chefs n'eurent point assez d'habileté ou assez d'ascendant pour réparer la faute du comte d'Artois; les chefs des musulmans, qui s'étaient montrés plus habiles, avaient été aussi mieux secondés par la discipline et l'obéissance des mameluks.

En reconnaissant les pertes qu'ils avaient faites, les chrétiens ne songèrent point à célébrer leur victoire. Pour apprécier le résultat de tant de combats sanglants, il suffisait de voir le contraste des sentiments qui animaient alors les deux armées. Une sombre tristesse régnait parmi les vainqueurs ; les musulmans, au contraire, quoique chassés de leur camp et repoussés vers Mansourah, regardaient comme un triomphe d'avoir arrêté la marche de leurs ennemis, et, rassurés sur l'issue de la guerre, ils se livraient d'autant plus à la joie, qu'avant la bataille leurs craintes avaient été plus vives.

En effet, rien ne peut peindre la consternation que la première attaque du comte d'Artois avait répandue parmi les infidèles. Au commencement de la journée, un pigeon envoyé au Caire y porta un message conçu en ces termes : « Au moment où l'oiseau est expédié, » l'ennemi attaque Mansourah ; une bataille terrible » est livrée par les chrétiens aux musulmans. » A cette nouvelle, le peuple du Caire fut saisi d'effroi. Bientôt des bruits sinistres vinrent augmenter les alarmes.

Les portes de la ville furent ouvertes toute la nuit pour recevoir ceux qui avaient pris la fuite ; tous exagéraient le péril pour excuser leur désertion. On croyait que l'islamisme touchait à son dernier jour ; plusieurs abandonnaient déjà la capitale pour aller chercher un asile dans la haute Égypte. Le lendemain, tout changea de face : une autre colombe arriva portant des nouvelles propres à rassurer les musulmans. Le nouveau message annonçait que le Dieu de Mahomet s'était déclaré contre les chrétiens ; alors toutes les craintes furent dissipées, et l'issue du combat de Mansourah, dit un auteur arabe, *fut la clef de la joie pour tous les vrais croyants* [1].

Dans la nuit même qui suivit la bataille, l'armée musulmane fit plusieurs tentatives pour reprendre son camp et ses machines de guerre restés au pouvoir des Français. Les guerriers chrétiens, accablés de fatigue, entendaient sans cesse crier aux armes ; les attaques continuelles de l'ennemi ne leur permettaient point de réparer leurs forces par le sommeil ; plusieurs d'entre eux étaient affaiblis par leurs blessures, et pouvaient à peine revêtir leurs cuirasses ; cependant ils se défendaient avec leur bravoure accoutumée [2].

Le lendemain, c'était le mercredi des cendres, les prêtres célébrèrent les cérémonies ordonnées par la religion pour l'ouverture du carême. L'armée chrétienne passa une partie de la journée en prières, le reste en préparatifs de défense. Tandis que les soldats de la croix se prosternaient au pied des autels et

[1] Gemal-Eddin.

[2] « Ils n'oserent encore cette nuit, dit le bon Joinville, venir à nous, dont Dieu nous fit grande courtoisie; car moy ni mes chevaliers n'avions ni haubert ni escu pour ce que nous estions tous blessés du jour de la bataille de caresme-prenant. »

s'apprêtaient à repousser les infidèles, des images de deuil se mêlaient dans leurs cœurs aux sentiments de la bravoure et de la piété. Tout en se ressouvenant de leurs victoires passées, ils ne pouvaient s'empêcher de redouter l'avenir, et le symbole des fragilités humaines que l'Église offre à chacun de ses enfants dans ce jour solennel, devait entretenir leurs tristes pressentiments.

Le même jour on s'occupa de jeter un pont sur l'Aschmoun, afin de communiquer avec le camp du duc de Bourgogne. Les chefs et les soldats mirent la main à l'ouvrage; dans l'espace de quelques heures, tout fut achevé. L'infanterie qu'on avait laissée de l'autre côté du canal vint renforcer l'armée, qui bientôt devait se trouver engagée dans de nouveaux combats.

Bibars, qui avait pris le commandement des mameluks, ne songeait qu'à profiter de ses premiers avantages. Lorsqu'on eut trouvé le corps du comte d'Artois, les mameluks montrèrent sa cuirasse semée de fleurs de lis, en disant que c'était la dépouille du roi de France[1]. Ce spectacle acheva d'enflammer l'ardeur des musulmans. Les chefs et les soldats demandaient à grands cris qu'on les ramenât au combat. L'armée musulmane eut ordre de se tenir prête pour le surlendemain, premier vendredi du carême.

Louis IX fut averti du projet des ennemis; il ordonna aux principaux chefs de fortifier le camp, et de disposer leurs troupes pour le combat. Le vendredi, au lever du jour, les chrétiens étaient sous les armes; dans le même temps, le chef des musulmans parut dans la plaine, rangeant ses troupes en bataille. Il plaça la

[1] Makrizi.

cavalerie aux premiers rangs, l'infanterie derrière, plus loin un corps de réserve. Il étendait ou renforçait ses lignes, d'après les dispositions qu'il voyait prendre à ses ennemis. Son armée couvrait la plaine depuis le canal jusqu'au fleuve. A midi, il fit déployer les drapeaux et sonner la charge.

Le duc d'Anjou se trouvait à la tête du camp du côté du Nil; il fut le premier attaqué. L'infanterie des musulmans se présenta d'abord, lançant le feu grégeois. Ce feu s'attachait aux vêtements des soldats, aux caparaçons des chevaux: les soldats, atteints par les flammes qu'ils ne pouvaient éteindre, couraient çà et là, en poussant des cris affreux; les chevaux s'emportaient et jetaient la confusion dans les rangs. A l'aide de ce désordre, la cavalerie ennemie s'ouvrait un passage, dispersait ceux qui combattaient encore, et pénétrait dans les retranchements. Le duc d'Anjou ne put résister aux attaques multipliées des ennemis; son cheval ayant été tué, il combattit à pied, et, près d'être accablé par le nombre, il fit demander du secours à Louis IX.

Le roi, aux prises lui-même avec les musulmans, redouble d'ardeur et d'efforts, repousse l'ennemi dans la plaine, et vole où l'appellent d'autres périls. Les chevaliers qui le suivent se précipitent sur les bataillons musulmans qui attaquaient le quartier du duc d'Anjou; Louis n'est arrêté ni par les traits lancés de toutes parts contre lui, ni par le feu grégeois, qui couvrait ses armes et les harnais de son cheval. Dans le récit de ce combat, Joinville s'étonne que le roi de France ait échappé au trépas, et ne peut s'expliquer cette espèce de miracle qu'en l'attribuant à la puissance de Dieu.

A la gauche du duc d'Anjou campaient les croisés de l'île de Chypre et de la Palestine, commandés par Guy d'Ibelin et Baudouin son frère. Ces croisés ne s'étaient point trouvés à la dernière bataille, et n'avaient perdu ni leurs chevaux ni leurs armes. Auprès d'eux combattait le brave Gaucher de Châtillon, à la tête d'une troupe d'élite. Ces intrépides guerriers résistèrent à tous les assauts, et, demeurant immobiles au poste confié à leur valeur, contribuèrent beaucoup à sauver le camp et l'armée.

Les templiers, ayant perdu la plus grande partie de leurs chevaliers dans Mansourah, avaient élevé devant eux un retranchement de bois composé de machines enlevées aux musulmans. Ce faible retranchement ne put résister à l'action du feu grégeois : l'ennemi se précipite dans le camp à travers les flammes; les templiers forment de leurs corps un rempart impénétrable, et soutiennent pendant plusieurs heures le choc des assaillants; le combat fut si vif sur ce point, que derrière la place occupée par la milice du Temple, on apercevait à peine la terre, tant elle était couverte de flèches et de javelots. Le grand maître des templiers perdit la vie dans la mêlée; un grand nombre de chevaliers se firent tuer pour le défendre ou pour le venger; les prodiges de leur bravoure arrêtèrent enfin les efforts de l'ennemi, et les derniers qui périrent dans ce combat opiniâtre eurent en mourant la consolation de voir fuir les musulmans.

Guy de Malvoisin se trouvait placé près du poste que défendaient les chevaliers du Temple; le bataillon qu'il commandait était presque tout composé de ses parents, et présentait dans les combats une famille de guerriers toujours unis et toujours invincibles. Guy courut les

plus grands périls ; il fut blessé plusieurs fois sans qu'il songeât à s'éloigner du combat. « Les Turcs, dit Joinville, couvrirent monseigneur Guy de Malvoisin de » feu grégeois, qu'à grand'peine le purent esteindre sa gent. » Son exemple et la vue de ses blessures redoublèrent le courage de ses compagnons, qui repoussèrent enfin les musulmans. Non loin de Guy de Malvoisin, en descendant vers le canal, on remarquait les croisés flamands : le comte Guillaume était à leur tête ; il soutint sans s'ébranler le choc furieux des mameluks : à sa gauche combattait Joinville avec quelques chevaliers ; le sénéchal dut en cette occasion son salut aux guerriers de la Flandre ; aussi leur donne-t-il les plus grands éloges. Les Flamands, réunis aux Champenois, mirent en fuite l'infanterie et la cavalerie musulmanes, les poursuivirent hors du camp, et revinrent chargés des boucliers et des cuirasses qu'ils avaient enlevés à leurs ennemis.

Le comte de Poitiers occupait l'aile gauche de l'armée ; comme ce prince n'avait que de l'infanterie, il ne pouvait résister à la cavalerie des musulmans. Tels étaient les guerriers de ces temps reculés, que, lorsqu'ils n'étaient point à cheval, ils semblaient être désarmés, et ne savaient plus combattre, même pour défendre des retranchements. Le quartier confié à la garde des Poitevins ne tarda pas à être envahi par les troupes musulmanes : les mameluks pillèrent les tentes des chrétiens; le frère du roi fut traîné hors du camp par des cavaliers musulmans qui l'emmenaient prisonnier. Dans ce péril extrême, le comte de Poitiers ne pouvait attendre aucun secours de Louis IX qui avait volé à la défense du comte d'Anjou, ni des autres chefs de l'armée chrétienne, pressés eux-mêmes par

l'ennemi. Ce prince était chéri du peuple pour sa bonté; il reçut en cette occasion le prix de ses vertus, et dut sa délivrance à l'amour qu'il inspirait à tous les croisés : lorsqu'on le vit prisonnier, les ouvriers, les vivandiers, les femmes qui suivaient l'armée, se rassemblèrent en tumulte, et, s'armant de haches, de bâtons, de tout ce que le hasard mettait sous leurs mains, ils volèrent à la poursuite des musulmans. Le comte de Poitiers fut ainsi délivré et ramené en triomphe.

A l'extrémité du camp et près du quartier des Poitevins combattait Josserant de Brançon avec son fils et ses chevaliers. Les compagnons d'armes de Josserant étaient partis d'Europe, tous bien montés, équipés magnifiquement; alors ils combattaient à pied et n'avaient conservé que leur lance et leur épée. Leur chef seul se montrait à cheval, parcourant les rangs, excitant les soldats, volant partout où l'appelait le danger. Cette faible troupe aurait péri tout entière, si Henri de Brienne, resté dans le camp du duc de Bourgogne, n'eût fait tirer ses arbalétriers à travers le bras du fleuve, toutes les fois que l'ennemi renouvelait ses attaques. Sur vingt chevaliers qui accompagnaient Josserant, douze restèrent sur le champ de bataille. Ce vieux guerrier s'était trouvé à trente-six combats dont il avait remporté le prix d'armes. Joinville, en racontant les exploits de cette journée, se souvient qu'il avait vu autrefois Josserant de Brançon au sortir d'un combat contre les Allemands qui pillaient l'église de Mâcon; il l'avait vu prosterné au pied des autels et demandant avec ardeur la grâce de mourir en combattant les ennemis de Jésus-Christ. S'adressant à Dieu devant Joinville, Josserant avait dit : « Sire, je te prie qu'il te preigne pitié de moy, et m'oste de la guerre entre chres-

tiens, et m'octroye que je puisse mourir en ton service, par quoy je puisse avoir ton regne en paradis ». Josserant obtint en cette circonstance la grâce qu'il avait demandée à Dieu ; car peu de jours après le combat il mourut de ses blessures.

Telle fut la bataille dont Louis IX, dans la relation qu'il envoya en France, parle avec cette simplicité admirable : « Le premier vendredi du carême, le camp » ayant été attaqué par toutes les forces des Sarrasins, » Dieu se déclara pour les Français, et les infidèles » furent repoussés avec beaucoup de perte[1].

Dans cette journée, comme dans la précédente, les chrétiens avaient eu toute la gloire, les musulmans tout l'avantage. L'armée chrétienne venait de perdre un grand nombre de ses guerriers, presque tous ses chevaux ; les ennemis se renforçaient tous les jours. On ne pouvait plus songer à marcher sur le Caire, et la prudence semblait exiger qu'on reprît le chemin de Damiette. La retraite, facile encore, offrait un moyen de sauver l'armée pour un temps plus favorable ; mais ce parti ne pouvait être conseillé que par le désespoir, et le désespoir entre difficilement dans le cœur des braves. Rien ne paraissait plus honteux à des Français que de fuir ou d'avoir l'air de fuir devant un ennemi vaincu : on résolut de rester.

Vers la fin de février, Almoadam, que Chegger-Eddour et les principaux chefs des mameluks avaient appelé au trône de son père, arriva en Égypte[2]. Il fut

[1] Voyez les pièces justificatives. Saint Louis ne tint pas le même langage à ses guerriers, qu'il avait besoin de réconforter. « Grand grace debvons-nous à nostre Seigneur, dit-il, pour deux graces qu'il nous a faictes en cette semaine; car nous les chassasmes de leur heberge, et aujourd'huy les avons vaincus, nous à pied, eulx à cheval. »

[2] C'est à l'occasion de cet événement que Joinville fait un portrait assez exact de la milice des mameluks.

reçu au milieu des acclamations du peuple, toujours avide de changements et toujours charmé d'un règne nouveau. Les émirs et les grands firent aussi éclater leur joie; mais leurs démonstrations étaient moins sincères : ils attendaient le successeur de Negmeddin avec plus d'inquiétude que d'impatience; mettant un très-haut prix à ce qu'ils avaient fait pour lui, ils redoutaient d'avance son ingratitude. D'un autre côté, le jeune prince était jaloux de son autorité, et la puissance des émirs, la nature même de leurs services, lui donnaient des alarmes qu'il n'eut point la prudence de dissimuler. Almoadam et les chefs de l'armée musulmane ne tardèrent pas à s'inspirer une défiance, un éloignement réciproque : ceux-ci, se repentant d'avoir élevé à l'empire un prince qui voulait régner seul; celui-là, déterminé à défendre son pouvoir contre ceux mêmes qui le lui avaient donné. Cet état de choses, cette disposition des esprits, semblaient annoncer à l'Égypte des révolutions nouvelles; malheureusement ces révolutions éclatèrent trop tard pour que les chrétiens pussent en profiter.

Les croisés d'ailleurs allaient se trouver en butte à des fléaux plus redoutables pour eux que la puissance et les armes des musulmans : une maladie contagieuse se déclara dans l'armée chrétienne. Après les deux derniers combats, on avait négligé d'enterrer les morts; les cadavres, jetés pêle-mêle dans l'Aschmoun et flottant sur les eaux, s'étaient arrêtés devant le pont de bateaux construit par les croisés, et couvraient la surface du canal d'une rive à l'autre[1]. De cet amas de

[1] « Car, dit Joinville, au bout de neuf jours les corps de nos gens qu'ils avoient tués vindrent au-dessus de l'iaue, et l'on disoit que c'estoit parce que les fiels en estoient pourris. »

cadavres s'échappaient des exhalaisons pestilentielles. Louis IX ordonna d'enterrer les corps des chrétiens[1] dans des fosses creusées sur le rivage : ces dépouilles de la mort, remuées et transportées sans précautions, ne firent qu'accroître les progrès de l'épidémie. Le spectacle qui s'offrait alors aux yeux des croisés répandait dans leur camp une profonde tristesse, et renouvelait le douloureux sentiment de leurs pertes. Parmi ces corps, que les blessures, la pâleur de la mort, l'action du soleil et de l'eau avaient défigurés, on voyait des soldats chrétiens chercher les déplorables restes de leurs amis ou de leurs proches. Plusieurs de ceux à qui l'amitié imposait ce pieux devoir, tombèrent malades et moururent presque subitement. On remarqua surtout le dévouement et la douleur d'un des chevaliers de Robert, comte d'Artois. Ce chevalier inconsolable passait les jours et les nuits sur les bords du canal, les yeux sans cesse attachés sur les cadavres qu'on tirait de l'eau, et bravant la contagion et la mort, dans l'espoir de retrouver et d'ensevelir le corps du jeune prince dont l'armée française déplorait la perte[2].

Les fatigues de la guerre n'empêchaient point les plus pieux des guerriers de suivre les abstinences du carême; les privations et les austérités de la pénitence achevaient d'épuiser leurs forces. La contagion atteignit les plus robustes comme les plus faibles[3]; leur

[1] « On distinguoit les corps des Sarrazins, dit Joinville, parce qu'ils estoient retaillés (circoncis). Le roi avoit loué cent ribaulds (gens sans aveu) pour faire cette triste opération. »

[2] « Degvile, chambellan du comte d'Artois, et moult d'autres qui queroient leurs amis entre les morts, ne oncques ouy dire que nuls y fust retrouvé. »

[3] Cette maladie était le *scorbut*; « elle estoit telle, dit Joinville, que la char des jambes nous dessechoit jusqu'à l'os, et le cuir nous devenoit tanné de noir et de terre, à ressemblance d'une vieille house (botte) qui a esté long

chair se desséchait, leur peau livide se couvrait de taches noires; leur gencives s'enflaient et fermaient le passage aux aliments; l'écoulement du sang par le nez était le signe d'une mort prochaine. La plupart des malades voyaient le trépas sans effroi, et le regardaient comme le terme désiré de leurs souffrances.

A cette maladie se joignaient la dyssenterie et les fièvres les plus dangereuses. On n'entendait dans le camp des chrétiens que des prières pour les mourants ou pour les morts; on ne voyait que des visages pâles et languissants, que des malheureux qui accompagnaient à la tombe leurs compagnons et que le trépas devait bientôt moissonner à leur tour. Les soldats qui restaient debout ne suffisaient plus à défendre les avenues du camp. Chose inouïe dans les armées françaises! on vit les valets des chevaliers se revêtir des armes de leurs maîtres et les remplacer au poste du péril. Le clergé, qui assistait les malades et enterrait les morts, souffrit beaucoup de l'épidémie : bientôt il n'y eut plus assez d'ecclésiastiques pour desservir les autels et célébrer les cérémonies chrétiennes. Un jour, le sire de Joinville, malade lui-même et entendant la messe de

temps nancée (cachée) derrière les coffres; et oultre à nous aultres, qui avions cette maladie, nous venoit une autre persécution de maladie de la bouche, de ce que avions mangié de ces poissons, et nous pourrissoit la char d'entre les gencives, dont chascun estoit orriblement puant de la bouche. » Joinville parle ici d'un poisson du Nil appelé *barbotte*, qui est *poisson glout, et se rendoit tousjours aulx corps morts et les mangeoit.* Ce poisson est sans doute le *karmout* qui abonde encore aujourd'hui dans le canal de l'Aschmoun. Le sénéchal ajoute dans un autre passage de ses Mémoires, que « la maladie *s'estant renfoncée en l'ost*, il falloit que les barbiers arrachassent et coupassent aux malades de cette maladie de grosse char qui surmontoit sur les gencives, en manière qu'on ne gpovoit manier. Grand pitié estoit la de oyr crier et braire par tous les lieux en l'ost ceulx à qui on coupoit cette char morte. Il me ressembloit pauvres femmes qui travaillent de leurs enfaants quand ils viennent sur terre, et ne sçauroye dire la pitié que c'estoit. »

son lit, fut obligé de se lever et de soutenir son aumônier prêt de s'évanouir sur les marches de l'autel. *Ainsi soutenu*, ajoute le naïf historien, *il acheva son sacrement, parchanta la messe tout entierement, ne oncques plus ne chanta*.

Nous avons vu dans les premières guerres saintes la multitude des croisés livrée aux plus cruels fléaux : souvent alors les plus braves des guerriers désespéraient de la cause des pèlerins et désertaient les drapeaux de la croisade; plusieurs fois même l'excès de leur misère leur arracha des imprécations et des blasphèmes. On doit remarquer ici que les soldats et les compagnons de Louis IX supportèrent leurs maux avec plus de patience et de résignation. Aucun des chevaliers ne songea à quitter les drapeaux de la croisade; on n'entendait dans l'armée aucune plainte séditieuse ou sacrilége: l'exemple du saint roi fortifia sans doute le courage des croisés, et les préserva des excès du désespoir. Louis IX, vivement affligé des maux qui désolaient son armée, faisait tout ses efforts pour les adoucir et pour y mettre un terme. Si quelque chose pouvait consoler de l'état déplorable où se trouvaient les croisés, c'était de voir un roi de France soignant lui-même les malades, leur prodiguant des secours, les préparant à la mort. En vain on le conjurait de ne point s'exposer à des périls plus grands que ceux du champ de bataille, rien ne pouvait ébranler son courage, ni arrêter l'ardeur de sa charité; il regardait comme un devoir (c'est ainsi qu'il s'exprimait lui-même) d'exposer ses jours pour ceux qui exposaient sans cesse leur vie pour lui. Un de ses serviteurs, Gaugelme, homme de bien, exhorté à la mort par un prêtre, lui dit : *Je ne mourrai point que je n'aie vu le roi*. Le roi se rendit à sa prière, et le malade

expira content d'avoir vu le saint monarque. A la fin, celui qui consolait tous les autres tomba malade lui-même ; le roi ne sortait plus de sa tente ; la désolation devint plus vive et plus générale ; ceux qui souffraient perdirent toute espérance ; il leur semblait que la providence les avait abandonnés et que le ciel ne protégeait plus les soldats de la croix.

Les musulmans restaient immobiles dans leur camp, et laissaient faire les maladies, leurs redoutables auxiliaires. Cependant Almoadam, pour ajouter la disette à tous les maux que souffraient ses ennemis, résolut d'interrompre toute communication des chrétiens avec Damiette, d'où ils recevaient des vivres par la voie du Nil. On rassembla de toutes parts des navires, qui furent transportés à dos de chameaux[1], ou s'avancèrent par les canaux du Delta jusqu'au Nil. Toute cette flotte entra dans le fleuve entre Baramoun et Sarensah, à quatre ou cinq lieues au-dessous du camp des croisés. Une flottille française remontait le Nil sans défiance, et portait des vivres à l'armée chrétienne : tout à coup elle est attaquée par les navires musulmans, placés en embuscade ; mille soldats tombent sous le fer de l'ennemi, qui s'empare de cinquante vaisseaux chargés de provisions. Peu de jours après, d'autres navires qui remontaient à Mansourah éprouvent le même sort. Il n'arrivait plus personne au camp ; on ne recevait plus de nouvelles de Damiette ; l'armée de la croix se livrait aux plus

[1] En descendant et en remontant le Nil, j'ai pu reconnaître le lieu où les navires des musulmans s'étaient mis en embuscade pour surprendre les vaisseaux des chrétiens ; j'ai reconnu le petit canal par lequel les musulmans firent arriver leurs barques et leurs galères. Ce canal tire ses eaux de celui de Mehallet-Kebir, et se décharge dans le Nil, entre Baramoun et Sarensah. Près de là est encore une île derrière laquelle les vaisseaux musulmans purent se tenir cachés et surprendre les chrétiens qui s'avançaient sans aucune crainte (*Correspondance d'Orient*, t. VI, let. CLVII).

tristes pressentiments, lorsqu'un navire du comte de Flandre, échappé comme par miracle à la poursuite de l'ennemi, annonça que tous les vaisseaux des croisés avaient été pris et que le pavillon musulman dominait sur tout le cours du fleuve.

Bientôt la disette fit d'affreux ravages dans l'armée, où ceux qu'avait épargnés la maladie expiraient de misère et de faim. Le découragement s'empara des chefs et des soldats. Alors le roi songea à faire une trêve avec les musulmans. Philippe de Montfort fut envoyé au sultan d'Égypte : on nomma de part et d'autre des commissaires chargés de conclure un traité. Ceux du roi de France proposèrent d'abord de rendre au sultan la ville de Damiette, à condition qu'on rendrait aux chrétiens Jérusalem et toutes les places de la Palestine tombées au pouvoir des musulmans dans les dernières guerres. Le sultan, qui redoutait la bravoure et le désespoir des croisés, qui d'ailleurs pouvait craindre l'arrivée de nouveaux renforts pour les Latins et une longue résistance de la part des chrétiens de Damiette, accepta les conditions proposées. Lorsqu'il fut question de livrer des otages, le roi offrit ses deux frères; mais le sultan, soit qu'il ne crût point à la bonne foi de ses ennemis, soit qu'il ne fût point lui-même de bonne foi, exigea que le roi de France se remît dans ses mains pour garant du traité. Sargines, l'un des commissaires, ne put entendre cette proposition sans colère : « Vous devez assez connaître les Français, s'écria-t-il, » pour savoir qu'ils ne souffriront jamais que leur roi » soit prisonnier des musulmans. » On tint conseil dans l'armée chrétienne : le roi consentait à tout; mais les seigneurs et les barons s'élevèrent avec véhémence contre cette résignation de leur souverain. On voyait,

d'un côté, le monarque qui voulait racheter la vie des siens par ses propres dangers; de l'autre, une foule de guerriers qui répétaient tous ensemble qu'ils ne pouvaient souffrir tant de honte, et qu'ils se feraient plutôt tuer tous *que de bailler leur roi en gage.* Plus Louis était aimé de ses guerriers, moins il fut le maître en cette circonstance, et, chacun se faisant une gloire et presque un devoir de lui désobéir, on renonça à toute négociation.

Pour peindre l'affreuse disette qui désolait le camp des chrétiens, les chroniques contemporaines racontent, comme une chose extraordinaire, qu'un mouton se vendait jusqu'à dix écus, un bœuf quatre-vingts livres[1], un œuf douze deniers. Un prix aussi excessif surpassait les facultés du plus grand nombre des pèlerins, qui n'avaient pour soutenir leur vie que des herbes, des racines ramassées dans les champs, et le poisson *glout* appelé *barbotte* qu'on ne mangeait qu'avec répugnance, parce qu'il se nourrissait, disait-on, des corps morts jetés dans le Nil.

Louis IX, conservant son courage et sa tranquillité d'âme au milieu du deuil et de l'abattement général, s'occupa de sauver les déplorables restes de son armée, et résolut de repasser sur la rive opposée de l'Aschmoun. Tandis que l'armée chrétienne traversait le pont de bois jeté sur le canal, elle fut vivement attaquée par les musulmans. Gaucher de Châtillon, qui commandait l'arrière-garde, repoussa d'abord leurs

[1] Voyez Joinville. Leblanc, dans son *Traité des monnaies*, p. 190, évalue le sou du temps de saint Louis, à 9 sous 8 deniers du temps où il écrivait (1690), et la livre tournois à 9 livres 13 sous 4 deniers. Depuis L. blanc, la valeur de l'argent a augmenté d'environ le double, en sorte que le sou du temps de saint Louis, en vaut 19 d'aujourd'hui. Ainsi les 80 livres dont il est question dans Joinville, voudraient 1520 liv., et les 12 den., qui font 1 sou, vaudraient 19 s. de la monnaie actuelle.

attaques; mais, comme les ennemis revinrent plusieurs fois à la charge et qu'ils avaient l'avantage du nombre, la victoire était sur le point de se déclarer contre les chrétiens. La valeur brillante du comte d'Anjou contint l'impétuosité musulmane. Érard, et Jean de Valery, firent des prodiges de bravoure; Jeffroi de Hussembourg se distingua par des actions héroïques, et mérita la palme de cette journée. Ainsi, toujours quelque gloire se mêlait aux infortunes des croisés français; mais la victoire ne leur procurait aucun avantage, et les laissait toujours en butte aux mêmes périls, en proie aux mêmes calamités. Ils ne furent pas moins malheureux en deçà qu'au delà de l'Aschmoun, et, lorsqu'ils furent restés quelques jours dans leur ancien camp, il leur fallut prendre enfin la triste résolution de retourner à Damiette.

Almoadam, dès qu'il fut averti des dernières dispositions des chrétiens, harangua lui-même ses troupes, leur fit distribuer des vivres et de l'argent, les renforça d'un grand nombre d'Arabes attirés par l'espoir du butin. Par son ordre, des bateaux chargés de soldats descendirent le Nil, et se réunirent à la flotte musulmane qui avait intercepté les convois des croisés. Des corps de cavalerie légère furent envoyés sur tous les chemins que devait suivre l'armée française dans sa retraite.

Dans la journée du 5 avril[1], le mardi après l'octave de Pâques, Louis IX fit tout préparer pour le départ de son armée; on embarqua sur le Nil les femmes, les enfants, les malades; on avait attendu l'entrée de la nuit pour dérober à l'ennemi ces tristes préparatifs.

[1] Bernard le Trésorier, auteur de la continuation de l'histoire de Guillaume de Tyr, a fixé l'époque précise de chaque fait.

Le rivage du Nil offrait un spectacle déchirant : on ne voyait que des croisés accablés par leurs souffrances[1], et se séparant, les larmes aux yeux, de leurs amis qu'ils ne devaient plus revoir. Au milieu de ces scènes douloureuses, les Arabes, profitant des ténèbres de la nuit, pénètrent dans le camp, pillent les bagages, égorgent tous ceux qu'ils rencontrent. Une foule éperdue fuit de tous côtés, et des cris d'alarme retentissent sur la rive du canal et sur celle du fleuve. Les mariniers s'aperçoivent de cet effroyable désordre à la lueur des feux qu'on avait allumés; voyant qu'on massacre les chrétiens, et craignant pour eux-mêmes, ils se disposent à s'éloigner. Le roi, qui, malgré son extrême faiblesse, était partout présent et veillait à tout, fait repousser les infidèles hors du camp, rassure la multitude des croisés, et commande aux navires qui s'éloignaient de la rive, de revenir et de prendre à leur bord le reste des malades.

Le légat du pape et plusieurs seigneurs français montèrent dans un gros vaisseau. On pressa le roi de suivre cet exemple, mais il ne pouvait se résoudre à abandonner son armée. En vain on lui représenta que son état de faiblesse et de maladie ne lui permettait point de combattre, et l'exposait à tomber entre les mains des ennemis ; en vain on ajoutait qu'en exposant sa vie il compromettait le salut de l'armée : ces raisons et plusieurs autres, dictées par un sincère attachement pour sa personne, ne purent le faire changer de résolution. Il répondait qu'aucun danger ne pourrait le séparer de ses fidèles guerriers ; qu'il les avait amenés avec lui, qu'il voulait repartir avec eux, et mourir, s'il le fallait, au milieu d'eux. Cette héroïque détermina-

[1] Joinville était encore malade; il avait un rhume si grand à la tête, *qu'il lui fluoit de la tête parmi les narines.*

tion, dont on prévoyait les suites inévitables, plongeait tous les chevaliers dans la consternation et la douleur. Les soldats, partageant les sentiments des chevaliers, couraient sur les bords du Nil, et, s'adressant à tous ceux qui descendaient le fleuve, criaient de toutes leurs forces : *Attendez le roi, attendez le roi!* Les flèches et les javelots volaient contre les vaisseaux qui continuaient à descendre. Plusieurs s'arrêtèrent; mais Louis leur ordonna de poursuivre leur route[1].

La plupart des guerriers français étaient accablés par la maladie, exténués par la faim. Les fatigues, les nouveaux périls qu'ils allaient essuyer, n'effrayaient point leur courage; mais ils ne pouvaient supporter la pensée d'abandonner des lieux remplis encore du souvenir de leurs victoires. Le duc de Bourgogne se mit en marche dès le soir; peu de temps après, le reste des troupes quitta le camp, emportant les tentes et les bagages. Louis, qui ne voulut partir qu'avec l'arrière-garde, n'avait retenu auprès de lui, de ses gendarmes, que le brave Sargines et quelques-uns des chevaliers et des barons qui conservaient encore leurs chevaux. Le roi, se soutenant à peine[2], paraissait au milieu

[1] Ce trait généreux de saint Louis, qui refusa de quitter son armée, est attesté par les historiens français et par les chroniques orientales; Joinville s'exprime ainsi : « Et voyant le roy qui avoit la maladie de l'ost et la menoison comme les aultres, que nous le laissions; et si se fust bien garanty, s'il eust voulu, es grans gallées : mais il disoit *qu'il aimoit mieux mourir que laisser son peuple.* » Geoffroi de Beaulieu, également témoin oculaire, atteste le même fait; on peut joindre au témoignage de ces deux historiens, celui de l'historien arabe *Aboul-Mahassen* : « *Le roi de France*, dit-il, *eût pu échapper aux mains des Égyptiens, soit à cheval, soit dans un bateau; mais ce prince généreux ne voulut jamais abandonner ses troupes.* »

[2] « Le soir se pasma plusieurs fois, et pour la foiblesse qu'il avoit, on fut obligé de lui couper le fond de sa braye toutes les fois qu'il descendoit pour aller à chambre (à la garde-robe). »

d'eux monté sur un cheval arabe ; il ne portait ni casque ni cuirasse, et n'avait pour arme que son épée. Les guerriers restés auprès de sa personne le suivaient en silence, et, dans l'état déplorable où ils étaient réduits, ils montraient encore quelque joie d'avoir été choisis pour défendre leur roi et mourir à ses côtés.

Déjà la retraite de l'armée chrétienne était connue des musulmans. Le roi avait ordonné de rompre le pont de l'Aschmoun, mais on n'avait point exécuté ses ordres, ce qui donna aux musulmans un moyen facile de traverser le canal. En un moment toute la plaine qui s'étendait du côté de Damiette se trouva couverte d'ennemis. L'arrière-garde des chrétiens était arrêtée à chaque pas dans sa retraite, tantôt par le passage d'un ruisseau, tantôt par une charge de cavalerie musulmane. Au milieu des ténèbres de la nuit, les croisés ne savaient où diriger leurs coups, et, lorsqu'ils parvenaient à repousser leurs ennemis, ils n'osaient les poursuivre. Craignant de s'égarer, ceux qui étaient loin les uns des autres s'appelaient par leurs noms; ceux qui conservaient leurs rangs, n'avaient plus de drapeau, ne reconnaissaient plus de chef. On n'entendait dans la plaine que les hennissements des chevaux, le bruit des armes, des cris de rage et de désespoir ; mais, ce qu'il y avait de plus déplorable dans cette retraite, c'était de voir les blessés, étendus sur les chemins, tendant leurs bras à leurs compagnons et les conjurant par leurs pleurs de ne pas les laisser exposés à la fureur des ennemis. On attendait le jour avec impatience; mais le jour redoubla la confiance des musulmans en leur découvrant le petit nombre des chrétiens ; il remplit ceux-ci d'un nouvel effroi, en leur montrant la multitude de leurs ennemis.

Menacés et poursuivis de toutes parts, les chevaliers qui avaient pris la route de terre portèrent envie à ceux qui s'étaient embarqués sur le Nil[1]; mais ces derniers ne couraient pas moins de dangers que leurs malheureux compagnons. Peu de temps après leur départ, un grand vent s'était élevé et les repoussait vers Mansourah; quelques-uns de leurs navires avaient échoué sur la rive; plusieurs, poussés violemment les uns contre les autres, étaient prêts d'être submergés. Vers l'aube du jour, leur flottille arriva près de Méhalleh, lieu funeste aux chrétiens: la flotte musulmane les y attendait. Les archers, chargés de les escorter en suivant le rivage, avaient pris la fuite : à leur place se montrèrent une multitude de cavaliers musulmans, lançant une si grande quantité de flèches armées de feux grégeois, qu'on aurait pu croire, dit Joinville, que *toutes les estoilles du ciel tumboient.*

Le vent contrariait toutes les manœuvres des mariniers. Les croisés, entassés pêle-mêle sur les navires, pouvaient à peine se tenir debout; la plupart étaient sans armes. Portant leurs regards, tantôt vers le rivage où l'on apercevait au loin des tourbillons de poussière, tantôt vers le ciel dont ils imploraient l'appui, ils croyaient encore qu'un événement inattendu pourrait les délivrer, ou bien que l'armée, qui s'avançait vers Damiette, viendrait à leur secours, mettant ainsi leur dernier espoir dans les miracles de la providence et dans ceux de la bravoure. Trompeuse illusion! une partie des troupes chrétiennes avait été dispersée; l'arrière-garde, encouragée par la présence du roi, fai-

[1] « Tandis que je priois les mariniers, dit Joinville, d'attendre que nous nous en allassions, les Sarrasins entrèrent en l'ost, et je vis à la clarté du feu qu'ils tenoient les malades sur la rive. »

sait d'incroyables et inutiles efforts pour repousser la foule des musulmans qui se grossissait de moment en moment; le désespoir des guerriers français enfanta mille actions glorieuses; mais tant d'héroïsme ne pouvait leur obtenir que les palmes du martyre. Guy du Châtel, évêque de Soissons, n'espérant plus atteindre Damiette et revoir la France[1], résolut de chercher la mort, et se précipita, suivi de quelques chevaliers, dans les rangs des musulmans qui, selon l'expression de Joinville, *l'occirent et l'envoyèrent en la compagnie de Dieu.* Gaucher de Châtillon et Sargines, combattaient encore pour sauver la vie du roi de France. Sargines, se tenant à côté du roi, chassait les ennemis à grands coups d'épée : le danger semblait avoir redoublé ses forces; l'histoire contemporaine, qui nous le montre dissipant autour de Louis la foule innombrable des musulmans, le compare au *vigilant serviteur qui écarte avec soin les mouches de la coupe de son maître*[2]. Cependant l'espoir de la victoire enflammait l'enthousiasme et le fanatisme des musulmans; leurs derviches et leurs imans les suivaient sur le champ de bataille, parcouraient les rangs de l'armée, et les excitaient au carnage. Un historien arabe qui mêle le merveilleux à son récit, rapporte que le cheik Ezzeddin, voyant que des tourbillons de poussière poussés par la tempête couvraient l'armée musulmane et l'empêchaient de combattre, adressa la parole au vent et lui dit : *O vent! dirige ton souffle contre nos ennemis;* la tempête, ajoute le même historien,

[1] Guy du Châtel, évêque de Soissons, était de la maison de Châtillon (Voyez *Hist. de Châtill.*, liv. II, ch. VI).

[2] Joinville s'exprime ainsi : « Le roi me conta que monseigneur de Sargines le défendoit des Sarrasins, comme le valet défend la coupe (le hanape) de son seigneur, des mouches. Toutes les fois que les Sarrasins l'approchoient, il prenoit son espée et les chassoit en vue du roi. »

obéit à la voix du saint personnage, et la victoire se déclara pour les soldats de l'islamisme. Dans l'état où les chrétiens étaient réduits, les musulmans n'avaient pas besoin d'un miracle pour les vaincre. L'arrière-garde des chrétiens, toujours poursuivie, sans cesse attaquée, arriva avec beaucoup de peine dans le bourg de *Minieh*[1]. Le roi, escorté par quelques chevaliers, entra dans Minieh, où il fut *descendu*, dit Joinville, *au giron d'une bourgeoise de Paris;* la fatigue, la maladie, la douleur que lui causait un si grand désastre, l'avaient tellement accablé, *que tous cuidèrent* (nous citons toujours le bon sénéchal) *qu'il allait passer le pas de la mort.*

L'intrépide Gaucher de Châtillon combattait encore pour le sauver; seul il défendit longtemps l'entrée d'une rue étroite qui conduisait à la maison où de fidèles serviteurs cherchaient à rappeler le monarque à la vie.

[1] Nous avons conservé ici le nom de *minieh*, parce qu'il se trouve dans beaucoup d'historiens et que les indications précises nous manquent. On sait que *minieh* en arabe veut dire un bourg ou un village. Joinville nous dit que le roi arriva dans un lieu appelé *cazal;* mais le mot de *cazal*, comme celui de *minieh*, n'est qu'un nom générique qui, dans la langue des Francs, désignait un village ou un bourg. Les auteurs arabes qui nous parlent de la retraite de Louis IX, donnent le nom de *minieh Abou-Abdallah* au lieu où le monarque des chrétiens se rendit aux musulmans. Cette indication n'est guère plus précise, et ne nous met point sur la voie de la vérité. Dans mon voyage sur le Nil, je me suis fait répéter les noms de tous les bourgs et villages qui sont sur la rive droite du Nil, depuis Damiette jusqu'à Mansourah, et je n'ai pu reconnaître aucun nom qui ressemblât au *cazal* de Joinville, ni au *minieh Abou-Abdallah* de Makrizi. La chronique manuscrite que nous avons déjà citée, fait entendre que saint Louis alla de combat en combat jusqu'à Pharescour; comment croire que Louis IX, dans l'état où il était et poursuivi par un ennemi victorieux, ait pu faire dix lieues dans une nuit? Il n'est pas probable que le roi de France, dans sa retraite, ait pu dépasser Baramoun, qui est à quatre lieues de Mansourah; nous pensons donc qu'on pourrait, sans invraisemblance, affirmer que ce fut à Baramoun que les braves qui accompagnaient Louis IX mirent bas les armes et que le saint roi fut fait prisonnier des musulmans (Voyez la *Correspondance d'Orient*, t. VI).

On le voyait tantôt fondre comme un éclair sur les infidèles, les disperser, les abattre; tantôt se retirer pour arracher de sa cuirasse et même de son corps les flèches et les dards dont il était hérissé. Il retournait ensuite au combat, et, se dressant de temps en temps sur ses étriers, il criait de toute sa force : *A Châtillon, chevaliers, à Châtillon! où sont mes prud'hommes?* Le reste de l'arrière-garde était encore à quelque distance; personne ne paraissait; les musulmans, au contraire, accouraient en foule : enfin, accablé par le nombre, tout couvert de traits, percé de coups, il tomba; aucun des croisés ne put le secourir, ni être témoin de sa fin héroïque; son cheval tout sanglant resta aux infidèles, et ses derniers exploits furent racontés par un guerrier musulman qui montrait son épée et se vantait d'avoir tué le plus brave des chrétiens.

L'arrière-garde, retirée sur une colline, se défendait encore avec avantage. Philippe de Montfort, qui la commandait, vint dire au roi qu'il venait de voir l'émir avec lequel on avait traité d'une suspension d'armes au camp de Mansourah, et que *si c'estoit son bon plaisir, de rechef il lui en iroit parler.* Le monarque y consentit, promettant de se soumettre aux conditions que le sultan avait d'abord dictées. Dans le malheureux état où se trouvaient les croisés, ils inspiraient encore quelque crainte à leurs ennemis. Cinq cents chevaliers restaient sous les armes; beaucoup de ceux qui avaient dépassé Minieh revenaient sur leurs pas pour disputer la victoire aux musulmans. L'émir accepta la proposition d'une trêve. Montfort, pour gage de sa parole, lui donna un anneau qu'il portait à son doigt. Déjà ils se touchaient dans la main, lorsqu'un *traître, mauvais huissier,* nommé Marcel, com-

mença à crier : *Seigneurs chevaliers françois, rendez-vous tous, le roi vous le mande de par moi ; ne le faites pas tuer.* A ces derniers mots, la consternation est générale ; on croit que le monarque court les plus grands dangers pour sa vie, si on résiste aux musulmans. Les chefs, les officiers, les soldats, tout le monde met bas les armes.

L'émir qui avait commencé à traiter de la paix, s'aperçut de ce changement ; il rompit aussitôt la négociation, en disant : *On ne fait point de trêve avec des vaincus.* Bientôt après, un des principaux émirs, Gemal-Eddin, entra dans Minieh. Trouvant le roi environné de ses serviteurs désolés, il s'empara de sa personne, et, sans égard pour la majesté royale, sans respect pour la plus haute des infortunes, lui fit mettre des chaînes aux pieds et aux mains. Dès lors il n'y eut plus de salut pour les croisés. Les deux frères du roi tombèrent aux mains des infidèles. Ceux qui étaient parvenus jusqu'à Pharescour furent atteints et perdirent tous la vie ou la liberté. Plusieurs d'entre eux auraient pu arriver jusqu'à Damiette ; mais, en apprenant la captivité du roi, ils ne se sentirent plus la force ni de continuer leur route ni de se défendre. Ces chevaliers naguère si intrépides restaient immobiles sur les chemins, et se laissaient égorger ou enchaîner sans proférer la moindre plainte, sans opposer la moindre résistance. L'oriflamme, les drapeaux, les bagages, tout devint la proie des ennemis. Au milieu des scènes du carnage, les guerriers musulmans faisaient entendre d'horribles imprécations contre Jésus-Christ et ses défenseurs; ils foulaient aux pieds, ils profanaient par leurs outrages les croix, les images sacrées : horrible spectacle et dernier sujet de scandale et de désespoir pour les croisés, qui venaient de voir leur roi couvert

de chaînes et voyaient leur Dieu lui-même livré aux insultes du vainqueur.

Les croisés embarqués sur le Nil n'eurent pas un meilleur sort : tous les navires des chrétiens, excepté celui du légat, furent submergés par la tempête, consumés par le feu grégeois, ou pris par les musulmans. La foule des ennemis, assemblée sur la rive ou montée sur des barques, immolait tout ce qui s'offrait à ses coups. Elle n'épargna ni les femmes ni les malades. L'avarice, au défaut d'humanité, sauva ceux dont on espérait une rançon. Le sire de Joinville, souffrant toujours de ses blessures et de la maladie qui avait régné au camp de Mansourah, s'était embarqué avec les deux chevaliers qui lui restaient et quelques-uns de ses serviteurs. Quatre galères musulmanes s'approchèrent de son navire, qui venait de jeter l'ancre au milieu du fleuve. On le menaçait de la mort s'il ne se rendait sur l'heure. Le sénéchal délibéra avec les personnes de sa suite sur ce qu'il avait à faire dans un si pressant danger[1] : tous convinrent qu'il fallait se rendre, *excepté un sien clerc qui vouloit qu'on se fist tuer pour aller droict en paradis ; ce qu'ils ne voulurent croire.* Joinville prit alors un petit coffre, en tira ses joyaux et ses reliques, qu'il jeta dans l'eau, et se rendit à discrétion. Malgré les lois de la guerre, le sénéchal allait être tué, si un renégat qui le connaissait ne l'eût couvert de son corps en criant : *C'est le cousin du roi !* Joinville, pouvant à peine se soutenir, fut traîné dans une galère musulmane, et de là transporté dans une maison voisine du rivage. Comme on lui avait ôté son haubert

[1] Fallait-il se rendre aux galères des infidèles ? fallait-il se soumettre aux cavaliers qui remplissaient les campagnes ? telle était la question que discutaient Joinville et ses soldats.

et qu'il restait presque sans vêtements, les musulmans qui le tenaient prisonnier lui donnèrent un *chaperonnet qu'il mit sur sa teste*, et lui jetèrent sur les épaules *une sienne couverture d'escarlatte fourrée de menu ver, que lui avoit donnée madame sa mere;* il était tout tremblant *de sa maladie et de la grant peur qu'il avoit*. Comme il ne put avaler un verre d'eau qu'on lui donna, il se crut mort, et fit venir auprès de lui ses serviteurs, qui se mirent tous à pleurer[1]. Parmi ceux qui pleuraient, on remarquait un jeune enfant, fils naturel du seigneur de Montfaucon : cet enfant avait vu périr les personnes chargées de le conduire, et s'était jeté tout éperdu dans les bras et sous la protection de Joinville. Le spectacle de l'enfance abandonnée, le désespoir du bon sénéchal, excitèrent la compassion des émirs qui étaient présents; un d'entre eux, que Joinville appelle tantôt *le bon Sarrazin*, tantôt *le pauvre Sarrazin*, avait soin du jeune enfant, et, lorsqu'il se sépara du sénéchal, il lui dit : *Tenez tousjours ce petit enfant par la main, ou aultrement je suis seur que les Sarrazins le tueront*[2].

Le carnage se prolongéa longtemps après le combat; il dura plusieurs jours. On fit descendre à terre

[1] « Lors je demandois à boire, et l'on m'apporta de l'eau dans un pot, et sitost que je la mis dans ma bouche, elle me jaillit par les narines. Quand je vis cela, j'envoyai querir ma gent pour lui anhoncer que j'estois mort, car j'avois l'aposteme à la gorge. »

[2] Joinville fut guéri par un musulman. « Il me donna telle chose à boire que je fus gueri dedans deux jours. »

Joinville nous a raconté dans le plus grand détail les événements de sa propre captivité. Il dit « qu'il fut amené devant un émir, qui fit venir tout exprès un bourgeois de Paris pour causer avec lui. Joinville mangeait *dans une écuelle* au moment où ce bourgeois arriva. Celui-ci se prit immédiatement à lui dire : Que faites-vous donc, sire? vous mangez gras! » Alors Joinville repoussa l'écuelle; et l'émir, qui avait demandé le motif de cette répugnance, l'ayant appris du bourgeois, rassura Joinville en lui disant que Dieu ne punissait que l'intention. Le bon historien ne se contenta pas de cette explication, et s'imposa la pénitence, selon l'ordre du légat.

les captifs qui avaient échappé à la première fureur des soldats musulmans : malheur à ceux que la maladie avait affaiblis et qu'on trouvait avec les marques de la pauvreté ! Plus les victimes étaient dignes de pitié, plus elles irritaient la barbarie du vainqueur. Des soldats armés d'épées et de massues et chargés d'exécuter les terribles sentences de la victoire, attendaient les prisonniers sur le rivage. Le prêtre Jean de Vaissy et quelques-uns des serviteurs de Joinville, sortirent mourants de leur navire ; on les acheva sous les yeux de leur maître, en disant que ces malheureux n'étaient bons à rien et qu'ils ne pouvaient payer ni leur liberté ni leur vie.

Dans ces jours de désastres et de calamités, plus de trente mille chrétiens perdirent la vie [1], tués sur le champ de bataille, noyés dans le Nil ou massacrés après le combat. La nouvelle de cette victoire des musulmans se répandit bientôt dans toute l'Égypte. Le sultan du Caire écrivit au gouverneur de Damas, pour lui annoncer les triomphes récents de l'islamisme : « Grâces soient rendues, disait-il dans sa lettre, au » Tout-Puissant, qui a changé notre tristesse en joie ; » c'est à lui seul que nous devons la gloire de nos ar» mes ; les faveurs dont il a daigné nous combler sont » innombrables, et la dernière est la plus précieuse

[1] Nous suivons ici l'historien arabe Aboul-Mahassen ; un autre auteur, cité par Aboul-Mahassen et témoin oculaire, dit que les musulmans, dans cette déroute des Francs, ne perdirent pas plus de cent hommes. Mathieu Pâris porte à vingt-deux mille combattants et à trois cents chevaliers la perte que fit l'armée chrétienne. Outre les comtes d'Artois et de Salisbury, et Robert de Vair, il nomma Raoul de Lussy, vaillant chevalier, Hugues, comte de Flandre, Hugues le Brun, comte de la Marche, dont le père était mort peu auparavant, près de Damiette, et le comte de Pontivy. Il ne resta que trois chevaliers du Temple et quatre de l'Hôpital ; un cinquième mourut de ses blessures avant d'arriver à Acre. Presque tous les mariniers furent pris, et le plus grand nombre se fit musulman.

» de toutes. Vous annoncerez au peuple de Damas ou » plutôt à tous les musulmans, que Dieu nous a fait » remporter une victoire complète sur les chrétiens, » au moment où ils avaient conjuré notre perte[1]. »

Le lendemain du jour où l'armée chrétienne avait mis bas les armes, le roi de France fut conduit à Mansourah dans un navire de guerre ; il était escorté par un grand nombre de barques égyptiennes. Les tambours et les timbales se faisaient entendre au loin. L'armée égyptienne était en ordre de bataille sur la rive orientale du Nil, et marchait à mesure que la flotte avançait. Tous les prisonniers que le glaive de l'ennemi avait épargnés suivaient les troupes musulmanes, les mains liées derrière le dos. Les Arabes étaient en armes sur la rive opposée, et de toutes parts la multitude accourait pour être témoin de cet étrange spectacle. Louis IX arrivé à Mansourah fut enfermé dans la maison de Fakreddin-Ben-lokman[2], secrétaire du sultan, et fut confié à la garde de l'eunuque Sabyh. Une vaste enceinte environnée de murailles de terre et gardée par les plus farouches des guerriers musulmans, reçut les autres prisonniers de guerre.

La nouvelle de ces désastres avait porté la consternation et le désespoir dans la ville de Damiette, où

[1] La lettre du sultan nous a été conservée par Makrizi ; voyez la *Bibliothèque des Croisades*, t. IV.

[2] Nous avons visité la maison qui servit de prison à saint Louis; cette maison donne sur le Nil ; elle est à l'extrémité de la ville, vers le canal ; l'édifice, en terre cuite, est d'une solide construction, et rien n'empêche de croire qu'il remonte au temps des guerres saintes. On dit que le saint monarque habitait une salle basse qui existe encore et qui, dans les derniers temps, a servi d'entrepôt ou de magasin.

On nous a montré dans l'intérieur de la ville une autre maison où furent détenus les barons de France. Les historiens arabes parlent d'une vaste cour; entourée d'une muraille de terre, dans laquelle étaient entassés plus de dix mille prisonniers (*Correspond. d'Orient*, t. VI, p. 380 et 381).

flottait encore l'étendard des Français. D'abord il circula des bruits confus ; bientôt quelques croisés échappés au carnage annoncèrent que toute l'armée chrétienne avait péri. La reine Marguerite était sur le point d'accoucher. Son imagination effrayée lui représentait tantôt son époux immolé par les vainqueurs, tantôt l'ennemi aux portes de la ville. Ses agitations devinrent si violentes, qu'on la crut près d'expirer. Un chevalier âgé de plus de quatre-vingts ans lui servait d'écuyer, et ne la quittait ni le jour ni la nuit. Cette malheureuse princesse, lorsqu'elle était un moment assoupie par la douleur, se réveillait en sursaut, s'imaginant que *toute sa chambre estoit pleine de Sarrazins pour la occir.* Le vieux chevalier, qui lui tenait la main pendant qu'elle dormait, la lui serrait alors, et lui disait : *Madame, je suis avec vous, n'ayez pas peur.* Un instant après qu'elle avait fermé les yeux, elle se réveillait encore et poussait des cris effrayants ; le grave écuyer la rassurait de nouveau. Enfin, pour se délivrer de ses alarmes cruelles, la reine fit sortir tout le monde de sa chambre, excepté son chevalier ; puis, se jetant à ses genoux, elle lui dit : « Sire chevalier, promettez-moi » que vous m'accorderez la grâce que je vais vous demander. » Il le promit par serment. Marguerite continua ainsi : « Je vous requiers, sur la foi que » vous m'avez donnée, que, si les Sarrasins prennent » cette ville, vous me couperez la tête avant qu'ils » puissent me prendre. — *Tresvoluntiers, le ferais je,* » répliqua le vieux chevalier, *et si ai je eu en pensée* » *d'ainsi faire, si le cas y escheoit.* »

Le lendemain, la reine accoucha d'un fils qu'on nomma Jean Tristan, à cause des circonstances douloureuses au milieu desquelles il était né. Le même

jour on vint l'avertir que les Génois, les Pisans, et plusieurs croisés des villes maritimes de l'Europe, voulaient abandonner Damiette et prendre la fuite. Marguerite fit venir devant son lit les principaux d'entre eux, et leur dit : « Seigneurs, pour l'amour de Dieu,
» ne quittez pas cette ville : sa perte entraînerait celle
» du roi et celle de toute l'armée chrétienne. Soyez
» touchés de mes larmes, ayez pitié du faible enfant
» que vous voyez couché près de moi. »

Les marchands de Gênes et de Pise furent d'abord peu attendris par ses paroles. Joinville leur reproche avec amertume leur indifférence pour l'infortune du roi et pour la cause de Jésus-Christ. Comme ils répondirent à la reine qu'ils n'avaient plus de vivres, cette princesse donna ordre qu'on achetât sur-le-champ toutes les provisions qui se trouvaient dans la ville, et fit annoncer aux Génois et aux Pisans que désormais ils seraient entretenus aux frais du roi. Par ce moyen, la ville de Damiette conserva une garnison et des défenseurs, dont la présence, plus encore que la valeur, imposa aux ennemis. On assure même que les musulmans, après la victoire de Minieh, avaient voulu surprendre la place, et s'étaient présentés devant les murailles avec les étendards et les armes des vaincus : on les reconnut à leur langage étranger, à leurs longues barbes, à leurs visages basanés. Comme les chrétiens se montrèrent en grand nombre sur les remparts, les ennemis s'éloignèrent à la hâte d'une ville qu'ils croyaient disposée à se défendre, mais dans laquelle régnaient le découragement et la crainte[1].

Pendant ce temps-là Louis IX était plus calme à Mansourah qu'on ne l'était à Damiette. Ce que la mi-

[1] Mathieu Pâris parle de cette tentative des musulmans sur Damiette. Cet

sère et l'infortune ont de plus amer pour les grands de la terre, ne servait qu'à faire éclater en lui la vertu d'un héros chrétien et le caractère d'un grand roi. Il n'avait pour se couvrir la nuit qu'une casaque grossière qu'il tenait de la charité d'un prisonnier. Un seul de ses domestiques le servait et le soignait dans sa maladie[1]. Dans cet état, il n'adressa jamais une prière à ses ennemis, et sa fierté ne s'abaissa point au langage de la soumission et de la crainte. Un de ses aumôniers attesta dans la suite, par serment, que Louis ne laissa jamais échapper ni un mot de désespoir ni un mouvement d'impatience[2]. Les musulmans s'étonnaient de cette résignation, et disaient entre eux que, si jamais leur prophète les laissait en proie à d'aussi grandes adversités, ils abandonneraient son culte et sa foi. De toutes ses richesses, Louis n'avait sauvé que le livre des psaumes, inutile dépouille pour les musulmans; lorsque tout le monde l'abandonna, ce livre seul consola son infortune. Chaque jour il récitait ces hymnes, où Dieu lui-même parle de sa justice et de sa miséricorde, rassure la vertu qui souffre en son nom, menace de sa colère ceux

historien copie une lettre du chancelier du comte de Cornouailles adressée à ce prince, dans laquelle il en est fait aussi mention. Quant à Aboul-Mahassen, qui en a également parlé, il ne la place qu'à l'époque de la délivrance de saint Louis (Voyez notre *Bibliothèque des Croisades*).

[1] Le seul domestique qui le servait se nommait Isambert, *grand queulx* de France (office qui répond à celui de premier maître d'hôtel du roi). Isambert lui préparait à manger, lui faisait son pain, le couchait, le levait une infinité de fois par jour. On avait cependant laissé au roi son aumônier, Guillaume de Chartres, et un autre prêtre jacobin ; mais toutes les fonctions de ces deux ecclésiastiques étaient *de dire avec lui l'office divin, selon le rit de l'Église de Paris, et de réciter les prières de la messe, sans toutefois consacrer* (*De Vit. et Mirac. S. Ludov.* Duchesne, t. V, p. 468).

[2] C'est dans les récits des actes miraculeux de saint Louis écrits par les contemporains, qu'on peut trouver le tableau des vertus ascétiques de ce

qu'enivre la prospérité et qui abusent de leur triomphe.

Ainsi les sentiments et les souvenirs religieux soutenaient dans les fers le courage de Louis ; et le pieux monarque, entouré chaque jour de nouveaux périls, au milieu d'une armée musulmane qu'il avait irritée par ses victoires, pouvait encore s'écrier avec le prophète-roi : *Appuyé sur le Dieu vivant, qui est mon bouclier et ma gloire, je ne craindrai pas la foule des ennemis campés autour de moi.*

Cependant le sultan du Caire, paraissant adoucir les rigueurs de sa politique, envoya à Louis IX cinquante habits magnifiques pour lui et les seigneurs de sa suite. Louis refusa de s'en vêtir, en disant qu'il était le souverain d'un royaume plus grand que l'Égypte et qu'il ne porterait jamais l'habit d'un prince étranger. Almoadam fit préparer un grand festin auquel le roi fut invité. Louis ne se rendit point à cette invitation, persuadé qu'on voulait le donner en spectacle à l'armée musulmane. Enfin le sultan lui envoya ses plus habiles médecins, et fit tout pour conserver un prince qu'il destinait à orner son triomphe et dont il espérait obtenir les avantages attachés à sa dernière victoire. On ne tarda pas à proposer au roi de briser ses fers, à condition qu'il rendrait Damiette et les villes de la Palestine qui se trouvaient encore au pouvoir des Francs. Louis répondit que les villes chrétiennes de la Palestine ne lui appartenaient point : que Dieu avait remis récemment la place de Damiette entre les mains des chrétiens et qu'aucune puissance humaine ne pouvait en disposer. Le sultan, irrité de ce refus, résolut d'employer la violence. Tantôt il menaçait Louis IX de l'envoyer au calife de Bagdad, qui le ferait mourir en

prince et de ses habitudes privées. Duchesne a recueilli deux ou trois relations sur ce sujet dans sa grande collection des *Hist. de France*, t. V.

prison ; tantôt il annonçait le projet de promener son illustre captif en Orient[1] et de montrer à toute l'Asie un roi des chrétiens réduit en servitude ; enfin il alla jusqu'à le menacer de le faire mettre aux bernicles[2], supplice affreux et réservé aux plus grands criminels. Louis se montrait inébranlable, et se contentait de répondre à toutes ces menaces : *Je suis prisonnier du sultan, il peut faire de moi tout ce qu'il voudra.*

Le roi de France souffrait toujours sans se plaindre, il ne craignait rien pour lui-même; mais, lorsqu'il songeait à sa fidèle armée, au sort des autres captifs, son âme était saisie d'une profonde douleur. Les prisonniers chrétiens se trouvaient entassés pêle-mêle dans une cour, les uns malades, les autres blessés, la plupart presque nus, tous exposés à la faim, aux injures de l'air, aux outrages de leurs impitoyables gardiens. Un musulman fut chargé d'écrire les noms de tous ces malheureux captifs, dont le nombre s'élevait à plus de dix mille. On conduisit dans un vaste pavillon ceux qui pouvaient racheter leur liberté; les autres restèrent dans le lieu où on les avait jetés comme un vil troupeau, destinés à périr misérablement. Chaque jour un émir chargé des ordres du sultan entrait dans cet asile du désespoir, et faisait traîner hors de l'enceinte deux ou trois cents prisonniers. On leur demandait s'ils voulaient abjurer la religion de Jésus-Christ : ceux à qui la crainte de la mort faisait renier leur foi, recevaient la liberté ; les autres tombaient sous le glaive, et leurs corps étaient jetés dans le Nil. On les égorgeait pendant la nuit ; le silence et l'obscurité des ténèbres

[1] Mathieu Pâris.

[2] Suivant Joinville, c'est une espèce de chevalet sur lequel on étendait les criminels.

ajoutaient à l'horreur de l'exécution. Pendant plusieurs jours le fer des bourreaux décima ainsi les malheureux prisonniers. On ne voyait jamais revenir ceux qui sortaient de l'enceinte. Leurs tristes compagnons, en recevant leurs adieux, pleuraient d'avance leur fin tragique, et vivaient dans l'attente d'un sort semblable. A la fin, la lassitude du carnage fit épargner ceux qui restaient. La foule des captifs fut traînée au Caire, et la capitale de l'Égypte, dans laquelle ils s'étaient flattés d'entrer en triomphe, les vit arriver couverts de haillons et chargés de chaînes. On les jeta dans des prisons où plusieurs moururent de faim et de douleur; les autres, condamnés à être esclaves sur une terre étrangère, privés de tout secours, de toute communication avec leurs chefs, sans savoir ce qu'était devenu leur roi, n'espéraient plus ni recouvrer leur liberté, ni revoir l'Occident[1].

Les historiens orientaux racontent avec indifférence les scènes que nous venons de décrire; plusieurs même semblent ne voir qu'une seconde victoire dans le massacre des prisonniers de guerre, et, comme si l'infortune et le meurtre d'un ennemi désarmé eussent pu rehausser la gloire du vainqueur, ils exagèrent dans leurs récits les misères des vaincus et surtout le nombre des victimes immolées à l'islamisme.

Les barons et les chevaliers qu'on avait enfermés dans un pavillon, n'ignoraient point le sort de leurs compagnons d'armes; ils passaient les jours et les nuits dans des terreurs continuelles. Le sultan voulut obtenir d'eux ce qu'il n'avait pu obtenir de Louis IX. Il leur

[1] Un auteur arabe prétend que saint Louis fut du nombre des prisonniers conduits au Caire : il nomme la rue où on l'enferma. Cette circonstance est sans fondement.

envoya un émir pour leur annoncer qu'on les mettrait en liberté, si Damiette et les villes chrétiennes de la Palestine étaient rendues aux musulmans. Le comte de Bretagne répondit, au nom des autres prisonniers, que ce qu'on leur demandait n'était point en leur puissance, et que les guerriers français n'avaient d'autre volonté que celle de leur roi. « On voit assez, dit l'envoyé » d'Almoadam, que vous ne tenez ni à la liberté ni à » la vie. *Vous allez voir des hommes accoutumés à jouer du* » *glaive.* » L'émir se retira, laissant les prisonniers dans l'attente d'une mort prochaine. On déploya devant eux l'appareil des supplices; le glaive resta plusieurs jours suspendu sur leurs têtes; mais Almoadam ne put ébranler leur fermeté. Ainsi la captivité d'une armée entière, les supplices, la mort d'un grand nombre de guerriers, n'avaient pu enlever aux chrétiens une seule de leurs conquêtes, et un des boulevards de l'Égypte était encore entre leurs mains.

Cependant quelques seigneurs français offrirent de payer leur rançon. Louis le sut; et, comme il craignait que plusieurs, n'ayant pas de quoi se racheter, ne restassent dans les fers, il défendit tout traité particulier. Les comtes et les barons, naguère si peu dociles, ne savaient plus résister aux volontés d'un roi malheureux : on renonça sur-le-champ à toute négociation séparée. Le roi avait dit qu'il voulait payer pour tout le monde, et qu'il ne s'occuperait de sa propre liberté qu'après avoir assuré celle de tous les autres.

Tandis que le sultan du Caire faisait ainsi de vaines tentatives pour dompter la fierté ou amollir le courage de Louis IX et de ses chevaliers, les favoris qu'il avait amenés de la Mésopotamie pressaient leur maître de conclure promptement la paix. « Vous avez, lui di-

» saient-ils, des ennemis plus dangereux que les chré-
» tiens : ce sont les émirs qui veulent régner à votre
» place et qui ne cessent de vanter leurs victoires
» comme si vous n'aviez pas vaincu vous-même les
» Francs, comme si le dieu de Mahomet n'avait pas
» envoyé la peste et la famine pour vous aider à triom-
» pher des défenseurs du Christ. Hâtez-vous donc de
» terminer la guerre, pour affermir au dedans votre
» pouvoir et commencer votre règne[1]. » Ces discours, qui flattaient l'orgueil d'Almoadam, le décidèrent à faire à ses ennemis des propositions plus raisonnables. Le sultan se borna à demander au roi de France un million de besants d'or[1] et la reddition de Damiette. Saint Louis, averti que la ville de Damiette ne pouvait résister, consentit aux propositions qui lui étaient faites, *si la reine les approuvait.* Comme les musulmans témoignèrent quelque surprise, le roi ajouta : *La reine est ma dame, je ne puis rien faire sans son aveu.* Les ministres du sultan revinrent une seconde fois, et dirent au monarque français que, si la reine voulait payer la somme demandée, il serait libre. « Un roi de France,
» leur répondit-il, ne se rachète point pour de l'ar-
» gent : on donnera la ville de Damiette pour ma déli-
» vrance, et le million de besants d'or pour celle de
» mon armée. » Le sultan accepta tout; et, soit qu'il fût charmé d'avoir terminé les négociations, soit qu'il fût touché du grand caractère qu'avait déployé le mo-

[1] Ce discours est emprunté presque mot à mot à la chronique arabe d'Aboulfarage (Voyez *Bibliothèque des Croisades*, t. IV).

[2] Joinville dit cinq cent mille livres. Le besant d'or, suivant Leblanc, dans son *Traité des Monnaies*, p. 198, valait dix sous, et le sou environ dix-neuf d'à présent, ce qui porte la valeur du besant à environ neuf francs et demi d'aujourd'hui. Ainsi le million de besants s'élevait à environ neuf millions et demi de francs : les cinq cent mille livres dont parle Joinville en étaient l'équivalent.

narque captif, il réduisit d'un cinquième la somme dont on était convenu pour la rançon des soldats chrétiens[1].

Les chevaliers et les barons ignoraient encore la conclusion du traité, et roulaient dans leur esprit les plus tristes pensées, lorsqu'ils virent entrer un vieillard musulman dans leur pavillon. Sa figure vénérable, la gravité de son maintien, inspiraient le respect. Son cortége, composé d'hommes armés, inspirait la crainte. Le vieillard, sans autre discours, fit demander aux prisonniers, par un interprète, s'il était vrai qu'ils crussent en un seul Dieu, né d'une femme, crucifié pour le salut du genre humain et ressuscité le troisième jour. Tous ayant répondu à la fois que c'était leur croyance : « En ce cas, ajouta-t-il, félicitez-vous de » souffrir pour votre Dieu : vous êtes bien loin encore » de souffrir pour lui autant qu'il a souffert pour vous. » Placez votre espérance en lui, et, s'il a pu lui-même » se rappeler à la vie, il ne manquera pas de puis- » sance pour mettre un terme aux maux qui vous ac- » cablent maintenant[2]. »

En achevant ces paroles, le vieillard musulman se retira, laissant les croisés partagés entre la surprise, la crainte et l'espérance. Le lendemain on vint leur annoncer que le roi avait arrêté une trêve et qu'il voulait prendre conseil de ses barons. Jean de Valery, Philippe de Montfort, Guy et Baudouin d'Ibelin, furent nommés pour se rendre auprès de Louis. Les croisés

[1] Le cinquième était deux cent mille besants ou cent mille livres. Voici les expressions de Joinville : « Quand le soudan apprit la convention de saint Louis, il dit : Par ma foi, large est le Franc, car il n'a pas marchandé sur une aussi grande somme de deniers; je li donne cent mille livres sans la rançon payer. »

[2] Joinville.

ne tardèrent pas à apprendre que leur captivité allait finir et que le roi avait payé la rançon des pauvres comme des riches. Ces preux chevaliers, lorsqu'ils portaient leurs pensées sur leurs victoires, ne concevaient point comment ils étaient tombés entre les mains des infidèles, et, lorsqu'ils songeaient à leurs dernières infortunes, leur délivrance leur paraissait miraculeuse. Tous élevèrent la voix pour louer Dieu et bénir le roi de France.

Dans le traité furent comprises toutes les villes de la Palestine qui appartenaient aux chrétiens à l'arrivée des croisés en Orient. De part et d'autre, on devait rendre les prisonniers de guerre faits depuis la trêve conclue entre l'empereur Frédéric et le sultan Malek-Kamel. Il fut convenu aussi que les munitions et les machines de guerre de l'armée chrétienne resteraient provisoirement à Damiette sous la sauvegarde du sultan d'Égypte.

On ne songea plus alors qu'à remplir les conditions du traité de paix. Quatre grandes galères furent préparées pour transporter les principaux prisonniers jusqu'à l'embouchure du Nil. Le sultan partit de Mansourah et se rendit par terre à Pharescour.

Depuis la bataille de Minieh, on avait élevé dans cette ville un vaste palais construit en bois de sapin dont les chroniques du temps nous ont laissé une description pompeuse. Ce fut dans ce palais qu'Almoadam reçut les félicitations des musulmans sur l'heureuse issue d'une guerre contre les ennemis de l'islamisme. Toutes les villes, toutes les principautés de Syrie, firent partir leurs ambassadeurs pour venir saluer le vainqueur des chrétiens. Le gouverneur de Damas, à qui il avait envoyé le manteau du roi de France trouvé sur

le champ de bataille[1], lui répondit : « Dieu, sans » doute, vous destine à la conquête de l'univers, et » vous allez marcher de victoire en victoire ; qui peut » en douter, puisque vos esclaves se couvrent déjà des » dépouilles que vous avez conquises sur les rois[2] ? » Ainsi le jeune sultan s'enivrait de louanges ; il passait son temps au milieu des fêtes et des plaisirs de la paix, oubliant les soins de son empire et ne prévoyant pas les dangers qui le menaçaient au milieu de ses triomphes.

Almoadam avait disgracié et dépouillé de leurs emplois plusieurs des ministres et des serviteurs de son père : la plupart des émirs étaient dans la crainte d'une pareille disgrâce, et cette crainte même les portait à tout braver pour conserver leur fortune et leur vie. Parmi les mécontents, on remarquait surtout les mameluks et leur chef, milice dont l'origine remontait à Saladin et qui avait obtenu les plus grands priviléges sous le règne précédent. Ils reprochaient au sultan de préférer de jeunes favoris à de vieux guerriers, soutiens du trône et sauveurs de l'Égypte. Ils lui reprochaient d'avoir conclu la paix, sans consulter ceux qui avaient supporté le poids de la guerre, d'avoir distribué les dépouilles des vaincus à des courtisans qui n'avaient pris d'autre peine que celle de venir des bords de l'Euphrate sur les bords du Nil. Pour justifier d'avance tout ce qu'on pouvait tenter contre le prince, on lui supposait à lui-même les projets les plus sinistres, et la rébellion naissante s'échauffait au récit des persécutions futures. On citait les

[1] Cardonne, dans ses extraits d'auteurs arabes, a cru qu'il s'agissait du casque du roi : c'est une erreur.

[2] Makrizi.

émirs qui devaient mourir; les instruments du supplice, le jour de l'exécution, tout était marqué, tout était prêt[1]. On avait vu le sultan, au milieu d'une orgie nocturne, trancher les flambeaux de son appartement avec son sabre et s'écrier qu'il ferait ainsi voler la tête à tous les mameluks[2]. Une femme animait l'esprit des guerriers par ses discours : c'était la sultane Chegger-Eddour, qui avait un moment disposé de l'empire et ne pouvait supporter les dédains du nouveau sultan. Des plaintes on passa bientôt à la révolte ouverte ; car il était moins périlleux d'attaquer le prince l'épée à la main, que de déclamer plus longtemps contre lui. Un complot se forma dans lequel entrèrent les mameluks et tous les émirs qui avaient des outrages à venger ou à craindre. Les conjurés étaient impatients d'exécuter leur projet, et, craignant que le sultan une fois arrivé à Damiette ne pût échapper à leurs coups, ils résolurent d'éclater à Pharescour.

Les galères qui transportaient les prisonniers chrétiens arrivèrent devant cette ville. Le roi descendit à terre avec les princes ses frères, et fut reçu dans un pavillon où il eut une entrevue avec le sultan. L'histoire ne dit rien de cette conférence entre deux princes qui fixaient également l'attention et dont la position était si différente : l'un enivré de ses victoires, aveuglé par ses prospérités ; l'autre, vainqueur de la mauvaise fortune, sortant plus grand de l'épreuve de l'adversité.

[1] Voici le discours que Joinville met dans la bouche des émirs : « Seigneurs, vous voyez la honte et le déshonneur que le soudan nous fait. Nous pouvons être certains que, s'il se trouve dedans la forteresse de Damiette, il nous fera prendre et mourir en sa prison, ainsi comme son aïeul fit aux amiraux qui prirent le comte de Bar et de Montfort. » P. 74.

[2] Makrizi.

Les deux souverains avaient désigné le samedi qui précède l'Ascension pour la reddition de Damiette. D'après cette convention, les croisés retenus depuis plus d'un mois dans les fers n'avaient plus que trois jours à souffrir les angoisses de leur captivité ; mais de nouveaux malheurs les attendaient, et devaient éprouver encore leur courage et leur résignation. Le lendemain de leur arrivée devant Pharescour, le sultan du Caire, en réjouissance de la paix, voulut donner un festin aux principaux officiers de l'armée musulmane. Les conjurés profitèrent de cette occasion : vers la fin du repas, ils fondirent sur lui l'épée à la main ; Bondocdar lui porta le premier coup. Almoadam, n'ayant été blessé qu'à la main, se lève tout éperdu, s'échappe à travers sa garde immobile, se réfugie dans une tour, en ferme la porte, et paraît ensuite à une fenêtre, tantôt implorant des secours, tantôt demandant aux conjurés ce qu'ils exigeaient de lui[1]. L'envoyé du calife de Bagdad se trouvait alors à Pharescour. Il montait à cheval, lorsque les mameluks le menacent de la mort s'il ne rentre dans sa tente. Dans le même temps quelques tambours se faisaient entendre et donnaient le signal pour rassembler les troupes, mais les chefs du complot disent aux soldats que Damiette est prise, et toute l'armée se précipite vers cette ville ; le sultan reste seul aux prises avec ceux qui en voulaient à sa vie. Les mameluks l'accusent et le menacent. Il veut se justifier : ses paroles se perdent dans le tumulte. Mille voix lui crient de descendre : il hésite, il gémit, il pleure ; les flèches volent contre la tour ; le feu gré-

[1] Joinville dit que le soudan était dans la tour avec trois de ses eunuques lors de l'arrivée des émirs.

geois lancé de tous côtés allume un incendie. Almoadam, près d'être atteint par les flammes, se précipite de la fenêtre, et tombe à terre[1]. Les sabres, les épées nues, sont levés sur lui : il se jette aux genoux d'Octaï, un des principaux officiers de sa garde, qui le repousse avec colère. Le malheureux prince se relève, tendant la main à tout le monde, disant qu'il abandonnait le trône d'Égypte et qu'il voulait retourner dans la Mésopotamie. Ces supplications, indignes d'un prince, inspiraient plus de mépris que de pitié ; cependant la foule des conjurés hésitait, mais les chefs savaient trop bien qu'il n'y avait pour eux de salut qu'en achevant le crime commencé. Bondocdar, qui avait porté le premier coup au sultan, le frappe une seconde fois de son sabre ; Almoadam s'échappe tout sanglant, se jette dans le Nil, et cherche à gagner quelques navires qui semblaient s'approcher de la rive pour le recevoir ; neuf mameluks le suivent dans l'eau et le percent de mille coups à la vue de la galère où se trouvait Joinville [2].

Telle fut la fin d'Almoadam, qui ne sut ni régner ni mourir. Les auteurs arabes remarquent comme une chose singulière qu'il périt à la fois par le fer, le feu et l'eau. Les mêmes auteurs s'accordent à dire qu'il provoqua lui-même sa ruine par son imprudence et son injustice. Au reste, l'histoire orientale, accoutumée à louer le succès, à blâmer tous ceux qui succombent, rapporte les plaintes des mameluks sans les examiner, et, passant légèrement sur cette révolu-

[1] On lisait dans les traductions de Cardonne, que le sultan, en tombant, fut retenu par son manteau et resta un moment suspendu. L'auteur arabe que cite Cardonne ne dit rien de semblable.

[2] Gemal-Eddin et Joinville.

tion, se contente de dire : *Lorsque Dieu veut un événement, il en prépare d'avance les causes.*

Le Nil et son rivage offraient alors deux spectacles bien différents: d'un côté, on voyait un prince, au milieu de toutes les pompes de la grandeur, dans tout l'appareil de la victoire, massacré par ses propres gardes; de l'autre, un prince malheureux, entouré de ses chevaliers malheureux comme lui, leur inspirant plus de respect dans son adversité que lorsqu'il était environné de tout l'éclat de la prospérité et de la puissance. Les chevaliers et les barons français, quoiqu'ils eussent été victimes de la barbarie du sultan, éprouvèrent à la vue de sa mort tragique plus d'étonnement que de joie: ils ne pouvaient s'expliquer l'attentat des mameluks, et ces révolutions du despotisme militaire aux prises avec lui-même les remplissaient d'effroi.

Après cette scène sanglante, trente officiers musulmans [1], l'épée à la main et portant au cou des haches d'armes, entrèrent dans la galère où se trouvaient les comtes de Bretagne, de Montfort, Baudouin et Guy d'Ibelin, et le sire de Joinville. Ces furieux, vomissant des imprécations et menaçant de la voix et du geste, firent croire aux prisonniers que leur dernière heure était venue. Déjà les guerriers chrétiens se préparaient à la mort, et, se jetant à genoux devant un religieux de la Trinité, ils lui demandaient l'absolution de leurs péchés. Comme le prêtre ne pouvait les entendre tous à la fois, ils se confessèrent les uns aux autres : Guy d'Ibelin, connétable de Chypre, se confessa à Join-

[1] « Il en vindrent bien trente, les espées toutes nues à nostre galere; je demandai à monseigneur Baudouin d'Ibelin, qui savait bien le sarrazinois, que cette gente disoient, et il me respondit qu'ils nous venoient les testes trancher. »

ville, qui lui donna *telle absolution comme Dieu lui en avoit donné le pouvoir* [1]. C'est ainsi que dans la suite l'histoire nous représente le chevalier Bayard, blessé à mort et près d'expirer, se confessant au pied d'un chêne à un de ses fidèles compagnons d'armes.

Au reste, ces menaces, ces violences des émirs, pouvaient avoir un but politique. A la suite d'un complot qui devait diviser les esprits, réveiller des passions nouvelles, il importait aux chefs d'exciter le fanatisme de la multitude et de diriger toutes ses fureurs contre les chrétiens; il leur importait de faire croire, ils pouvaient croire eux-mêmes qu'Almoadam, tué devant les galères chrétiennes, avait cherché un asile parmi les ennemis de l'islamisme.

Les seigneurs et les barons n'éprouvèrent point le sort qu'ils redoutaient; cependant, comme si on avait craint leurs entreprises, ils furent jetés à fond de cale, où ils passèrent la nuit, ayant toujours sous les yeux les terribles images de la mort.

Louis, enfermé dans sa tente avec ses frères, avait entendu le tumulte. Ne sachant rien, il crut ou qu'on massacrait les prisonniers français, ou que les musulmans avaient pris Damiette. Il était en proie à mille terreurs, lorsqu'il vit entrer dans sa tente le chef des mameluks, Octaï. Cet émir fit retirer les gardes du roi, et, montrant un glaive ensanglanté : « Almoadam » n'est plus, dit-il; que me donneras-tu pour t'avoir » délivré d'un ennemi qui méditait ta perte et la nô-

[1] « Il y avoit tout plein de gens qui se confessoient à un frère de la Trinité; mais je ne me souvins oncques de pechés que j'eusse commis, et alors m'agenouillay devant un des mescreants, qui saisit une hache de charpentier, et lui dis : Ainsi mourut saincte Agnès. Messire Guy d'Ibelin s'agenouilla à l'encontre de moy, et je lui dis : Je vous absolve de tel pouvoir comme Dieu m'a donné. » P. 76.

» tre? » Louis ne répondit rien [1]. Alors, présentant la pointe de son épée : « Est-ce que tu ne sais pas, ajouta » l'émir furieux, que je suis maître de ta personne? » Fais-moi chevalier, ou tu es mort. — Fais-toi chré- » tien, répliqua le monarque, et je te ferai chevalier. » Sans insister davantage, Octaï se retira, et, peu de temps après, la tente du roi fut remplie de guerriers musulmans armés de sabres et d'épées. Leur démarche, leurs cris, la fureur peinte sur leurs visages, annonçaient assez qu'ils venaient de commettre un grand crime et qu'ils étaient prêts à en commettre d'autres ; mais, par une espèce de prodige, changeant tout à coup de contenance et de langage à la vue du monarque, ils s'approchèrent de lui avec respect ; puis, comme s'ils eussent éprouvé en présence de Louis le besoin de se justifier, ils lui dirent qu'ils avaient été forcés de tuer un tyran qui voulait les perdre, qui voulait perdre les chrétiens ; il fallait, ajoutaient-ils, oublier le passé : tout ce qu'ils demandaient pour l'avenir, c'était la fidèle exécution du traité conclu avec Almoadam. Puis, portant la main à leur turban et inclinant leur front jusqu'à terre, ils se retirèrent en silence, et laissèrent le monarque dans l'étonnement de les voir passer ainsi tout à coup des emportements de la licence à des sentiments respectueux.

Cette scène singulière a fait dire à quelques historiens que les mameluks avaient proposé le trône d'Égypte à saint Louis. Cette opinion s'est accréditée de nos jours, tant il nous est facile de croire tout ce qui

[1] « Faractogaye, c'est ainsi que Joinville nomme l'émir par corruption de son nom Fares-Eddin-Octaï, vint au roi, la main tout ensanglantee, et lui dit : Que me donnes-tu, si je t'ay occis ton ennemi qui t'eust fait mettre à mort s'il eust vescu ; et le roy ne li respondit oncques rien. »

semble favorable à la gloire du nom français. Le sire de Joinville, qu'on a cité pour appuyer cette assertion, se contente de rapporter une conversation qu'il eut avec saint Louis. Le roi l'interrogeait sur ce qu'il aurait dû faire dans le cas où les émirs seraient venus lui offrir l'autorité suprême. Comme le bon sénéchal ne concevait point qu'on pût accepter une couronne de la main de *ces emirs seditieux qui avoient leur seigneur occis*, Louis ne partagea point cet avis, et dit que *vrayement*, si on lui eût proposé de succéder au sultan, *il ne l'eust mie refusé*. Ces seules paroles [1] prouvent assez qu'on n'avait rien proposé au monarque captif. Joinville, il est vrai, ajoute à son récit, d'après des bruits qui circulèrent dans l'armée chrétienne, que les émirs avaient fait battre les tambours et sonner les trompettes devant la tente du roi de France [2], et qu'en même temps ils délibérèrent entre eux pour savoir s'ils ne briseraient point les fers de leur prisonnier pour en faire

[1] Nous avions d'abord consulté l'édition de Ducange ; nous avons été surpris de trouver un récit et des expressions différentes dans l'édition de Capperonnier, autrement appelée l'édition du Louvre : quoi qu'il en soit, on ne peut conclure ni de l'une ni de l'autre version, qu'aucune proposition ait été faite à Louis IX.

Le témoignage de la relation manuscrite doit être ici d'un grand poids : « Moult grand plenté des Sarrazins s'en alerent tous armés en la tente le » roy, ainsi comme s'il voulsissent (voulussent) lui et les aultres creytiens » qui là estoient occire et detrenchier ainsi comme il avoient faict le soudan leur seigneur. Assès avoit de gens là endroit qui ce cuidoient certainement; mais tantost comme il vindrent devant le roy ne li firent » oncques nul semblant de mal faire ; mais tantost le requistrent et parlerent de treves que li soudan avoit faictes au roy, et que il leur delivreast » la cité de Damiette inelement (sur-le-champ). »

Il n'est ici question non plus que dans ce qui suit, d'aucune offre faite par les mameluks à Louis IX du trône du Caire.

[2] Et cette circonstance prouve que les émirs, même au milieu de leur révolte, reconnaissaient toujours en saint Louis un prince digne de leur respect; car, en Orient, le battement du tambour et le son des trompettes ont toujours été un de attributs de la royauté.

leur souverain. Le sire de Joinville rapporte ce fait sans l'affirmer, et, comme l'histoire orientale garde sur ce même fait le silence le plus profond, un historien ne peut l'adopter aujourd'hui sans compromettre sa véracité. Il est possible, sans doute, que les émirs eussent exprimé le désir de trouver parmi eux un prince qui eût la fermeté, la bravoure et les vertus de Louis IX; mais comment croire que les musulmans, animés du double fanatisme de la religion et de la guerre, aient pu s'arrêter un moment à la pensée de choisir un maître absolu parmi les chrétiens qu'ils venaient de traiter avec une barbarie sans exemple, et de remettre ainsi leurs biens, leur liberté, leur vie, entre les mains des plus implacables ennemis de leur pays, de leurs lois et de leur croyance?

Au reste, le pouvoir suprême dont les émirs s'étaient montrés si jaloux et qu'ils avaient arraché avec tant de violence des mains d'Almoadam, parut d'abord effrayer leur ambition lorsqu'ils furent les maîtres d'en disposer. Dans un conseil réuni pour nommer un sultan, les plus sages refusèrent le dangereux honneur de régner sur un pays rempli de troubles et de commander à une armée livrée à l'esprit de sédition. Sur leur refus, on donna la couronne à Chegger-Eddour, qui avait eu tant de part à l'élévation, puis à la chute d'Almoadam. Pour gouverner avec la sultane, en qualité d'atabek, on choisit *Ezz-Eddin-Aybek*, qui avait été amené comme esclave en Égypte et que son origine barbare faisait surnommer le *turcoman*.

La nouvelle sultane arriva bientôt à Pharescour, et fut proclamée sous le nom de *Mostassemieh*, *Salehieh*, *reine des musulmans*, *mère de Malek-Almansor-Khalil*. Almansor-Khalil, jeune prince, fils de Negmeddin, avait

précédé son père au tombeau. Les enfants que laissait Almoadam étaient restés en Mésopotamie, et ne devaient plus espérer de succéder à leur père. Ainsi finit la puissante dynastie des Ayoubites[1], dynastie fondée par la victoire et renversée par une armée que l'orgueil de la victoire avait poussée à la révolte. Tandis qu'on formait un gouvernement nouveau, le corps du sultan était abandonné sur les bords du Nil, où il resta deux jours sans sépulture. Enfin l'envoyé du calife de Bagdad obtint la permission de l'ensevelir, et déposa dans un lieu écarté les tristes restes du dernier des successeurs de Saladin.

L'élévation de Chegger-Eddour étonna les musulmans : on n'avait point encore eu d'exemple du nom d'une femme gravé sur les monnaies et prononcé dans les prières publiques. Le calife de Bagdad s'éleva contre le scandale de cette innovation, et, lorsqu'il écrivit dans la suite aux émirs, il leur demanda s'ils n'avaient pas trouvé dans toute l'Égypte un seul homme pour les gouverner[2]. L'autorité suprême, remise entre les mains d'une femme, ne pouvait contenir les passions qui troublaient l'empire, ni faire respecter les traités, ce qui devint très-funeste aux chrétiens, condamnés à souffrir tour à tour de la révolte et de la soumission, de l'union et de la discorde de leurs ennemis.

Parmi les émirs, les uns voulaient qu'on exécutât la trêve conclue avec le sultan; les autres, qu'on fît un traité nouveau; quelques-uns s'indignaient qu'on négociât avec des infidèles. Après de longs débats, on en revint à ce qui avait été décidé, en y ajoutant la con-

[1] La famille de Saladin n'était pas éteinte, mais elle cessa de régner sur l'Égypte.

[2] Soyouti.

dition que le roi de France rendrait Damiette avant d'être mis en liberté, et qu'avant de quitter les rives du Nil il paierait la moitié de la somme fixée pour sa rançon et celle de son armée[1]. Ces dernières conditions annonçaient la défiance des émirs, et pouvaient faire craindre que le jour de la délivrance ne fût point encore arrivé pour les prisonniers chrétiens[2].

Lorsqu'on en vint à jurer l'observation du traité, on proposa de part et d'autre des formules de serment. Les émirs jurèrent que, s'ils manquaient à leurs promesses, « ils consentaient à être bafoués comme le pè-
» lerin qui fait un voyage à la Mecque la tête décou-
» verte, ou bien à être aussi méprisés que celui qui
» reprend ses femmes après les avoir quittées. » Les musulmans, d'après leurs mœurs et leurs usages, n'avaient point d'expressions plus solennelles pour garantir la foi jurée[3]. On proposa à Louis IX la formule suivante : « Si je manque à mon serment, je serai sem-
» blable à celui qui renie son Dieu, qui crache sur la
» croix et la foule aux pieds[4]. » Cette formule de serment qu'on imposait au roi lui semblait une injure

[1] Ainsi qu'il a été dit, la somme que devait payer le roi s'élevait à huit cent mille besants d'or, ou 400,000 livres. D'après notre évaluation précédent, cette somme s'élevait à environ sept millions et demi de francs de notre monnaie actuelle (Voyez plus bas la note relative à l'état des dépenses de la maison du roi).

[2] Joinville.

[3] On les rencontre souvent dans leur histoire. (Voyez la chronique arabe d'Aboulfarage, p. 533, ainsi que la *Chrestomathie* arabe de M. Silvestre de Sacy, deuxième édition, t. I, p. 48, et le *Tableau de l'empire ottoman*, par d'Ohsson, t. IV, p. 468. M. Pouqueville a cité un exemple de ce serment, en parlant du fameux Ali, pacha de Janina, dans le premier volume de sa nouvelle édition de l'*Histoire de la régénération de la Grèce*. Voyez encore Stritter, *Tartaricorum*, ch, VIII, § 156.)

[4] « Que, s'il ne tenoit pas les conventions, il seroit aussi honni que le chrestien qui renie Dieu et sa loi, et qui, en despit de Dieu, crache sur la croix et marche dessus. »

à Dieu et à lui-même : il refusa de la prononcer. En vain les émirs firent éclater leur colère, il brava leurs menaces[1]. Cette résistance de saint Louis, célébrée par les contemporains, n'obtiendra peut-être pas les mêmes éloges dans le siècle où nous vivons. Cependant il faut considérer que le roi n'était pas seulement retenu en cette circonstance par les scrupules de sa dévotion, mais aussi par le sentiment de la dignité royale. On se rappelle que dans la troisième croisade, Richard et Saladin avaient jugé indigne de la majesté des rois d'asservir leur parole à la formule d'un serment : ils se contentèrent, pour cimenter la paix, de toucher la main des ambassadeurs. Des émirs séditieux et couverts encore du sang de leur maître devaient méconnaître la dignité du rang suprême ; mais Louis n'oublia jamais, dans les occasions importantes, qu'il était un grand monarque, et la supposition d'un parjure, la seule pensée d'un blasphème ne pouvait s'allier dans son esprit avec le caractère d'un prince chrétien et d'un roi de France.

Les musulmans, irrités de voir un roi dans les fers résister à toutes leurs demandes et leur imposer en quelque sorte des conditions, parlaient déjà de faire mourir Louis IX au milieu des supplices : « Vous êtes » maîtres de mon corps, leur dit-il, mais vous ne » pouvez rien sur ma volonté. » Les princes, ses frères, le conjurèrent de prononcer la formule exigée : il résista aux prières de l'amitié, comme il avait résisté aux

[1] Les émirs, outrés de colère, vinrent fondre dans sa tente, le sabre à la main, et criant d'un ton horrible : « *Tu es notre captif, et tu nous traites comme si nous étions dans tes fers : il n'y a point de milieu, ou la mort ou le serment tel que nous l'exigeons.* — *Dieu vous a rendus maîtres de mon corps*, répondit froidement le roi, *mais mon âme est entre ses mains, vous ne pouvez rien sur elle.* » (Voyez Guillaume Guiard, p. 45.)

menaces de ses ennemis. Les exhortations des prélats n'eurent pas plus de succès. Enfin les mameluks, attribuant une résistance si opiniâtre au patriarche de Jérusalem, s'emparèrent de ce prélat, âgé de plus de quatre-vingts ans, l'attachèrent à un poteau, et lui lièrent les mains si étroitement que le sang en jaillissait. Le patriarche, pressé par la douleur, criait : *Sire, sire, jurez; je prends le péché sur moi.* Louis, toujours persuadé qu'on faisait outrage à sa bonne foi, qu'on lui demandait une chose injuste et déshonorante, resta inébranlable[1]. A la fin les émirs, vaincus par tant de fermeté, se contentèrent de la simple parole du roi, et se retirèrent en disant que *ce prince franc était le plus fier chrétien qu'on eût jamais vu en Orient.*

On ne s'occupa plus dès lors que de l'exécution du traité. Les galères qui portaient les prisonniers levèrent l'ancre, et descendirent vers l'embouchure du Nil, tandis que l'armée musulmane s'avançait par terre. Les chrétiens devaient livrer Damiette le lendemain au lever du jour. On ne peut peindre le trouble, la consternation, le désespoir, qui régnèrent dans la ville durant toute la nuit. Les malheureux habitants parcouraient les rues, s'interrogeaient avec inquiétude; les nouvelles les plus sinistres se répandaient : on disait que toute l'armée chrétienne avait été massacrée par les musulmans, que le roi de France était empoisonné. Lorsqu'on reçut l'ordre d'évacuer la place, la plupart des guerriers déclarèrent hautement qu'ils n'obéiraient point et qu'ils aimaient mieux mourir sur les remparts que d'être égorgés comme prisonniers de guerre.

[1] « Je ne sais, continue Joinville, comment le serment fut arrangé, mais les emirs se tinrent bien appaisés du serment du roi et des autres riches hommes qui là estoient. » (Joinville, p. 77.)

En même temps les esprits s'échauffaient dans l'armée musulmane. On répétait que le roi de France refusait d'exécuter le traité et qu'il avait ordonné à la garnison de Damiette de se défendre. Les soldats et leurs chefs se repentaient d'avoir fait une trêve avec les Francs, et paraissaient décidés à profiter du moindre prétexte pour la rompre[1].

Cependant les commissaires de Louis IX persuadèrent aux chrétiens renfermés dans Damiette d'évacuer la ville[2]. La reine Marguerite, à peine relevée de couches, se fit transporter dans un vaisseau génois : elle était accompagnée de la duchesse d'Anjou, de la comtesse de Poitiers, et de la veuve infortunée du comte d'Artois, qui, au milieu des calamités présentes, pleurait encore sur le premier malheur de cette guerre. Vers la fin de la nuit, Olivier de Thermes, qui commandait la garnison, le duc de Bourgogne, le légat du pape et tous les Francs, excepté les malades restés dans la ville, s'embarquèrent sur le Nil.

Geoffroi de Sargines, étant entré dans la place, en remit les clefs aux émirs, et dès le lever du jour on vit flotter les étendards musulmans sur les tours et les remparts. A cette vue, toute l'armée égyptienne se précipita en tumulte dans la ville. Les nouvelles répandues dans la nuit avaient excité la fureur des soldats : ils entrèrent dans Damiette comme si un combat sanglant leur en eût ouvert les portes ; ils massacrèrent les malades qu'ils y trouvèrent, pillèrent les maisons, et livrèrent aux flammes les machines de guerre, les ar-

[1] Aboul-Mahassen.

[2] L'exécution suivit de bien près le traité avec les émirs. Le 1er mai, le soudan avait été tué; le 6 du même mois, Geoffroi de Sargines entra dans Damiette pour remettre cette ville aux musulmans.

mes, toutes les munitions qui appartenaient aux chrétiens[1].

Cette première violation des traités, l'ivresse du carnage, l'impunité de la licence, ne firent qu'enflammer davantage l'esprit des musulmans et les porter à de plus grands excès. Les émirs, partageant la fureur des soldats, eurent la pensée de faire périr tous les prisonniers chrétiens. Déjà les galères où se trouvaient entassés les barons et les chevaliers français avaient reçu l'ordre de remonter vers Pharescour, *dont fut parmi nous grand deuil,* dit Joinville, *et maintes larmes issirent des yeux, car nous croyions tous qu'on dust nous tuer.*

Tandis que les galères remontaient le Nil, les chefs de l'armée musulmane délibéraient en conseil sur le sort du roi de France et de tous les guerriers français. « Nous voilà maîtres de Damiette, disait un des » émirs ; un puissant monarque des Francs et ses plus » braves guerriers peuvent recevoir de nous la mort » ou la liberté. La fortune nous offre une occasion d'as- » surer à jamais la paix de l'Égypte et le triomphe de

[1] Les cadavres des chrétiens, mêlés à la chair des porcs salés, furent jetés sur un immense bûcher, qui brûla pendant trois jours (Joinville). D'un autre côté, au rapport de Mathieu Pâris, les soldats de la garnison de Damiette, avant de sortir de la place, brisèrent les tonneaux d'huile et de vin, jetèrent ou brûlèrent le blé, l'orge, les viandes salées et tous les comestibles ; ils regrettaient d'avoir ainsi conservé pour les ennemis de la foi tant de provisions, et disaient qu'il eût mieux valu que Damiette n'eût pas été prise. L'historien attribue à ce dépit des chrétiens le massacre que la populace musulmane fit de leurs malades, le pillage des maisons de la ville et l'incendie de toutes les machines de guerre des croisés, donnant assez clairement à entendre que la violation du traité commença par les chrétiens. Mais on peut opposer au témoignage de Mathieu Pâris, celui de l'auteur arabe Aboul-Mahassen, qui cependant n'était pas porté en faveur des chrétiens : non-seulement cet auteur ne dit rien des violences commises par les croisés, mais il dit même que les musulmans, en entrant dans Damiette, trouvèrent des vivres et des provisions de toute espèce pour la valeur de quatre cent mille pièces d'or (Voyez *Bibliothèque des Croisades*).

» l'islamisme; nous avons versé sans scrupule le sang » des princes musulmans, respecterons-nous celui des » princes chrétiens venus en Orient pour incendier » nos cités et réduire nos provinces en servitude? » Cette opinion était celle du peuple et de l'armée, et la plupart des émirs, entraînés par l'esprit général, tenaient le même langage. Un émir de la Mauritanie, dont Joinville nous a conservé le nom, s'éleva presque seul contre cette violation des lois de la guerre et de la paix. « Vous avez fait mourir, dit-il, votre prince, » que le Coran vous ordonnait *de garder comme la pru-* » *nelle de votre œil*. Cette mort était sans doute néces- » saire à votre propre sécurité; mais que pouvez-vous » attendre de l'action qu'on vous propose, si ce n'est » la colère de Dieu et la malédiction des hommes? » Ce discours fut interrompu par des murmures: le langage de la raison ne faisait qu'aigrir la haine et le fanatisme. Comme les passions violentes ne manquent jamais de motifs pour se justifier à elles-mêmes leurs propres excès, on accusa les croisés de perfidie, de trahison, et de tous les crimes qu'on méditait contre eux. Il n'était point d'accusation qui ne parût vraisemblable, point de violence qui ne parût juste. Si le Coran, disait-on, ordonnait aux musulmans de veiller sur la vie de leurs princes, il leur ordonnait aussi de veiller au maintien de la foi musulmane; la mort devait être le prix de ceux qui avaient apporté la mort, et leurs ossements devaient blanchir dans les mêmes plaines qu'ils avaient ravagées. Ainsi l'exigeaient le salut de l'Égypte et les lois du prophète.

Après une délibération très-orageuse, la terrible sentence des captifs allait être prononcée; mais la cupidité vint à la fin au secours de l'humanité et de la

justice: l'émir qui parlait en faveur des prisonniers chrétiens, avait dit plusieurs fois *que les morts ne payaient point de rançon.* On reconnut enfin que le glaive, en immolant les croisés, ne ferait que dépouiller la victoire et priverait les vainqueurs du fruit de leurs travaux. Cette observation calma les esprits et changea les opinions. La crainte de perdre huit cent mille besants d'or fit respecter les traités, et sauva la vie du roi de France et de ses compagnons d'infortune[1].

Les émirs donnèrent l'ordre de ramener les galères vers Damiette. Les mameluks prirent tout à coup des sentiments plus pacifiques, et, comme il est naturel à la multitude de passer d'un extrême à l'autre, on traita avec tous les égards de l'hospitalité ceux qu'on voulait peu d'heures auparavant, livrer à la mort. A leur arrivée devant la ville, on distribua aux prisonniers des beignets cuits au soleil, et des œufs durcis que, *pour l'honneur de nos personnes,* dit Joinville, *on avoit peincts de diverses couleurs.*

Les chevaliers et les barons eurent enfin la permission de sortir des vaisseaux qui leur servaient de prison, pour aller rejoindre le roi, que plusieurs d'entre eux n'avaient point vu depuis le désastre de Minieh. Pendant qu'ils sortaient de leurs navires, Louis marchait vers l'embouchure du Nil, escorté par des guerriers musulmans : une multitude innombrable le suivait, et contemplait en silence les armes, les traits, la démarche du monarque chrétien. Une galère génoise l'attendait; lorsqu'il y fut monté, quatre-vingts archers, les arbalètes tendues, parurent tout à coup sur le tillac: aussitôt la foule des Égyptiens se dissipe, et la galère

[1] Auteurs arabes.

s'éloigne du rivage. Louis avait avec lui le comte d'Anjou, le comte de Soissons, Geoffroi de Sargines, Philippe de Nemours, le sénéchal de Joinville. Le comte de Poitiers était resté en otage à Damiette jusqu'à l'entier paiement de quatre cent mille besants d'or que le roi devait compter aux émirs avant de se mettre en mer. Il manquait à Louis IX trente mille livres : on les demanda aux templiers ; ceux-ci, au grand scandale des chevaliers et des barons, les refusèrent d'abord. On menaça d'employer la force : ils obéirent. La somme exigée par le traité fut payée aux musulmans. Le comte de Poitiers quitta Damiette, et tout était prêt pour le départ, lorsque Philippe de Montfort, chargé de faire le paiement, vint rendre compte de sa mission et dit au roi qu'on avait trompé les émirs d'une somme de dix mille livres. Louis en témoigna son mécontentement, et renvoya Philippe de Monfort à Damiette pour restituer cette somme, leçon de justice qu'il voulut à la fois donner à ses ennemis et à ses serviteurs. Cette dernière mission se trouve rapportée dans un auteur arabe qui lui suppose un motif singulier et bizarre. Il raconte que Philippe de Montfort fut envoyé aux émirs pour leur dire qu'ils manquaient de religion et de bon sens : de religion parce qu'ils avaient massacré leur souverain, de bon sens parce qu'ils avaient brisé, pour une somme modique, les chaînes d'un monarque puissant qui aurait donné la moitié de son royaume pour racheter sa liberté [1]. Cette explication peu vraisemblable sert du moins à nous faire connaître l'opinion alors répandue parmi les peuples de l'Orient, qui reprochaient aux émirs égyptiens d'avoir égorgé leur sultan et laissé échapper leur ennemi.

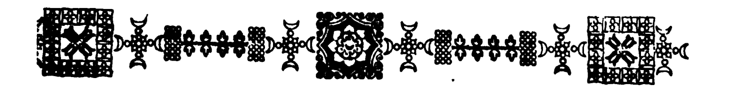
[1] Voyez le récit d'Aboul-Mahassen.

Bientôt Louis IX, avec les tristes débris de son armée, quitta l'embouchure du Nil, et peu de jours après son départ arriva à Ptolémaïs, où le peuple et le clergé faisaient encore des prières pour sa délivrance. Tous les habitants de la ville allèrent en procession jusqu'au bord de la mer pour le recevoir.

Cependant les infidèles se réjouissaient de leurs triomphes. Les chefs et les soldats de l'armée égyptienne qui avait vaincu les Francs, reçurent les uns des vestes d'or et d'argent, les autres des sabres, des chevaux, tous des récompenses proportionnées à leur rang et à leur bravoure. La reddition de Damiette et les victoires de l'islamisme furent à la fois célébrées par des discours prononcés dans les mosquées et par les chants des poëtes qu'on répétait dans toutes les cités musulmanes. Un des poëtes arabes s'adressait au roi de France : « *O monarque des Francs !* lui disait-il, *tu voulais envahir l'Egypte et t'emparer de ses richesses; tu croyais, dans ton orgueil, que les forces qui la défendent se dissiperaient comme la fumée ou comme une ombre vaine: que sont devenus tes guerriers? où les a conduits ton imprudence ? cinquante mille hommes faits prisonniers, tués ou blessés, voilà le fruit de ton entreprise. O roi des Francs!* ajoutait le poëte des mameluks, *si tu conserves l'espoir de venger ta défaite, si quelque dessein téméraire te ramène dans notre pays, n'oublie pas que la maison du fils de Lokman, qui te servait de prison, est encore prête à te recevoir. Souviens-toi que les chaînes que tu as portées et l'eunuque Sabih*[1] *qui te gardait, sont toujours là qui t'attendent.* »

[1] Nous ne donnons ici qu'une idée générale de ces poésies arabes, qu'on trouvera traduites en entier et littéralement dans les *Extraits des auteurs orientaux, Bibliothèque des Croisades*, t. IV.





LIVRE XVI

CONTINUATION ET FIN DE LA PREMIÈRE CROISADE DE SAINT LOUIS.

1250-1254

TANDIS que Louis IX débarquait sur les côtes de la Palestine, la consternation était générale en Occident. Comme il arrive dans les erres lointaines, la renommée avait d'abord publié s nouvelles les plus extraordinaires sur l'expédition s croisés; déjà on croyait voir flotter les étendards s chrétiens sur les murs du Caire et d'Alexandrie. A s nouvelles succédèrent bientôt d'autres bruits, annçant de grands désastres. Les récits les plus merilleux n'avaient trouvé en France que des esprits crédles : on refusa de croire à des revers, et les premiers i en parlèrent furent livrés à la justice comme des nemis de la religion et du royaume.

« Enfin, dit le chroniqueur Mathieu Pâris, lorsque le nombre de ceux qui apportaient les tristes nouvelles fut si grand, lorsque les lettres furent si au-

» thentiques qu'il n'était plus possible de douter des
» désastres, toute la France fut plongée dans la douleur
» et la confusion. Les ecclésiastiques et les gens de
» guerre montraient une égale tristesse, et ne voulaient
» recevoir aucune consolation. Partout des pères et des
» mères déploraient la perte de leurs fils; des pupilles
» et des orphelins, celle de leurs parents; des frères,
» celle de leurs frères; des amis, celle de leurs amis.
» Les femmes négligèrent leur parure, elles rejetè-
» rent les guirlandes de fleurs; on renonça au chant,
» les instruments de musique restèrent suspendus.
» Toute espèce de joie fut convertie en deuil et en la-
» mentations. Ce qu'il y eut de pis, c'est qu'on ac-
» cusa le Seigneur d'injustice et que l'excès de la
» douleur se manifesta par des blasphèmes. La foi de
» plusieurs chancela, Venise et plusieurs villes de l'I-
» talie où habitent des demi-chrétiens, seraient tom-
» bées dans l'apostasie, si elles n'avaient été fortifiées
» par les consolations des évêques et des hommes re-
» ligieux. Ceux-ci affirmaient que les croisés morts
» en Orient régnaient dans le ciel comme des mar-
» tyrs, et qu'ils ne voudraient pas pour l'or du monde
» entier être encore dans cette vallée de larmes. Ces
» discours consolèrent quelques esprits, mais non pas
» tous. »

Pour les Français, la plus cruelle des infortunes, celle qui rendait tant de malheurs irrévocables et dont personne ne pouvait se consoler, c'était la captivité du roi.
« On ne voit point dans les annales de l'histoire, dit Ma-
» thieu Pâris, qu'un roi de France ait été pris ou vaincu,
» surtout par les infidèles, excepté celui-ci (Louis IX),
» qui, s'il eût pu du moins échapper seul à la défaite
» générale, aurait fourni aux chrétiens un motif de

» consolation et leur aurait épargné un sujet de honte.
» C'est pour cela que David, dans ses psaumes, prie
» Dieu de sauver la personne du roi (*Domine salvum fac*
» *regem*), car le salut du peuple dépend du salut du
» prince. » Le chroniqueur anglais, qui nous parle de la captivité de Louis comme d'un opprobre pour le nom français et d'une honte pour toute l'Église chrétienne, n'a pas compris que jamais roi sur son trône, jamais souverain au milieu des trophées de la victoire ne s'est montré aussi grand que notre saint roi dans les fers : les annales de la France n'offrent pas une plus belle page que celle de Louis IX prisonnier à Mansourah.

Mais ce qui est devenu pour la postérité un magnifique sujet d'admiration, ne fut qu'un sujet d'affliction profonde pour les contemporains. Le père des fidèles adressa des lettres pleines de douleur à tous les princes, à tous les prélats de l'Occident. Il ordonnait au clergé de faire des prières publiques ; il exhortait les fidèles à prendre les armes. Innocent écrivit à Blanche pour la consoler, à Louis IX pour le soutenir dans ses adversités. En s'adressant au roi de France, il s'étonnait de voir dans un seul homme tant de malheurs et tant de vertus, et demandait à Dieu ce que sa justice avait pu trouver dans le plus chrétien des rois qui méritât d'être expié par d'aussi grands revers. « Père
» de miséricorde, s'écriait le souverain pontife, mon-
» trez-nous ce mystère, pour ne pas laisser les fidèles
» dans le péril du scandale où les jetterait la rigueur
» de vos jugements !... » « O région trompeuse de l'O-
» rient ! disait le pape dans une autre lettre ; ô Égypte,
» terre de ténèbres ! n'avais-tu promis dès le commen-
» cement un jour si lumineux que pour nous plonger

» dans l'obscurité et pour te plonger toi-même dans » la nuit profonde où tu restes ensevelie?[1] »

Nous avons vu tout à l'heure dans une peinture empruntée au chroniqueur Mathieu Pâris, les cités d'au delà des monts tout émues des désastres de la croisade française en Égypte. Comme la plupart des villes d'Italie étaient opposées entre elles par les intérêts et même par les sentiments, quelques-unes restèrent indifférentes ou même se livrèrent à la joie, tandis que les cités rivales étaient plongées dans la désolation. Si on en croit Villani, la ville de Florence, où dominaient les Gibelins, célébra par des fêtes les revers des croisés français. L'histoire peut à peine expliquer l'allégresse d'une cité chrétienne au milieu du deuil universel de l'Église, et les fidèles durent être plus révoltés de l'expression de cette joie cruelle, que des blasphèmes échappés au désespoir.

L'Angleterre ne fut point insensible aux revers des croisés : elle donna des larmes au trépas héroïque de Salisbury et de ses compagnons tués à Mansourah. Les chevaliers et les barons anglais ne pouvaient pardonner à Henri III de les avoir retenus dans leurs foyers, tandis que leurs frères, leurs amis, les défenseurs de la croix, souffraient en Orient toutes sortes de calamités.

Lorsque la renommée eut annoncé au delà des Pyrénées les désastres de la croisade, tout le peuple espagnol se livra à la douleur ; le roi de Castille, en guerre avec les Sarrasins, ne vit plus que les malheurs des chrétiens en Orient et jura d'aller venger la cause du Christ sur les rives du Jourdain ou du Nil. Les chré-

[1] Grande Collection des conciles, du P. Labbe, t. XI ; Baronius, ad ann. 1250.

tiens du Nord, armés contre les peuples païens des contrées voisines, l'Allemagne, troublée par la guerre civile qu'on appelait une guerre sainte, avaient à peine porté leurs regards sur l'expédition de Louis IX. Cependant l'empereur Frédéric déplora avec amertume les désastres des Français, et, dans ses lettres adressées à plusieurs princes de l'Europe, il parlait de la captivité du roi de France dans les termes les plus touchants; toutefois il ne négligeait point cette occasion d'accuser Innocent, auquel il reprochait la ruine des chrétiens. Frédéric se rendit en Sicile pour faire armer une flotte qui pût porter de prompts secours aux croisés. En attendant que ses vaisseaux fussent prêts à partir, il envoya en Orient une ambassade chargée de solliciter auprès du sultan d'Égypte la délivrance du monarque français et de son armée. On dut sans doute applaudir à ces généreuses déterminations de l'empereur; mais Dieu ne permit point que ce prince vécût assez longtemps pour que le roi de France et les croisés, auxquels il promettait des secours, pussent croire à la sincérité de son zèle et de ses promesses.

Louis IX, arrivé à Ptolémaïs, ne conservait avec lui qu'un petit nombre de fidèles chevaliers; plusieurs des seigneurs français compagnons de sa captivité, au lieu de le suivre en Palestine, étaient retournés en Occident. Parmi ceux qui avaient quitté les drapeaux de la croisade, on doit citer le duc de Bourgogne et le brave comte de Bretagne. Ce dernier, accablé de maladies et couvert de blessures, mourut dans la traversée; ses dépouilles mortelles, recueillies par ses chevaliers, furent transportées dans l'abbaye de Villeneuve, près de Nantes, où, plusieurs siècles après, on voyait encore son tombeau.

Les tristes débris de l'armée chrétienne durent émouvoir la charité des habitants de Ptolémaïs. Les chevaliers et les soldats étaient presque nus : le sénéchal de Champagne, pour paraître à la table du roi, fut réduit à se faire un vêtement avec les lambeaux d'une couverture. « Lorsque le roy, dit Joinville, m'envoya querir pour manger avec luy, j'y allois avec le corset qu'on m'avoit faict dans la prison, des rongnures de la couverture : le roy, au contraire, estoit assez bien vestu; il portoit les robbes que le soudan luy avoit faict bailler, et qui estoient de samys noir fourré de vair et de gris, et y avoit grand foison de noyaux tout d'or. » Une maladie épidémique, fruit d'une longue misère et de tous les genres de privations, se manifesta parmi les croisés, et porta ses ravages dans la ville. Joinville, qui était logé dans la maison d'un des curés de Ptolémaïs, nous rapporte qu'il voyait chaque jour vingt convois passer sous ses fenêtres; chaque fois qu'il entendait ces funèbres paroles, *Libera me Domine*, il se mettait à pleurer, et s'adressait à Dieu en lui criant : *mercy*.

Cependant le roi de France s'occupait de délivrer les captifs qui restaient en Égypte. Ces captifs étaient au nombre de douze mille; la plupart d'entre eux pouvaient reprendre les armes et servir sous les drapeaux de la croisade. Louis fit partir des ambassadeurs pour payer les quatre cent mille besants qu'il devait encore aux musulmans, et pour presser l'exécution des derniers traités. Ces ambassadeurs trouvèrent l'Égypte remplie de troubles : les émirs, partagés en plusieurs factions, se disputaient la puissance; le fanatisme animait leurs divisions; ils s'accusaient réciproquement d'avoir favorisé ou épargné les chrétiens. Au milieu de ces dé-

bats, plusieurs captifs avaient été massacrés ou livrés aux flammes ; quelques-uns, dans les tourments, avaient renié leur foi. Les envoyés de Louis IX furent à peine écoutés ; on leur répondit que le roi de France devait s'estimer heureux d'avoir recouvré sa liberté et que les mameluks iraient bientôt l'assiéger dans Ptolémaïs. Enfin les ambassadeurs chrétiens furent obligés de quitter l'Égypte sans avoir rien obtenu, et ne ramenèrent en Palestine que quatre cents prisonniers, la plupart vieux et infirmes, dont plusieurs avaient eux-mêmes payé leur rançon [1].

A leur retour, Louis IX fut plongé dans une profonde tristesse : il venait de recevoir une lettre de la reine Blanche, qui l'exhortait à quitter l'Orient. Il eut alors la pensée de retourner en France ; mais comment se résoudre à laisser douze mille chrétiens dans la servitude, à laisser la terre sainte menacée d'une invasion? Les trois ordres militaires, les barons et les seigneurs de la Palestine, conjuraient Louis de ne pas les abandonner, répétant avec l'accent du désespoir que, s'ils étaient privés de son appui, les chrétiens de la Syrie n'auraient plus d'autre ressource que de le suivre en Occident.

Louis fut touché de leurs prières ; mais, avant de prendre une résolution, il voulut consulter ses deux frères et les principaux seigneurs qui étaient restés auprès de lui. Il leur exposa les raisons qu'il avait de retourner en France, et celles qui pouvaient le retenir en Palestine : d'une part, son royaume menacé par le roi d'Angleterre, l'impossibilité où il était alors de rien entreprendre contre les infidèles, devaient le

[1] Relation manuscrite, *Bibliothèque des Croisades*.

déterminer à quitter l'Orient; de l'autre côté, l'infidélité des émirs, qui manquaient aux premières conditions des traités, les périls où se trouvait exposée la terre sainte par son départ, l'espoir enfin de recevoir quelques secours et d'en profiter pour briser les fers des prisonniers chrétiens, pour délivrer Jérusalem, lui imposaient en quelque sorte l'obligation de différer son retour.

Après avoir exposé ainsi l'état des choses, sans rien dire qui pût faire connaître son opinion, il invita les chevaliers et les barons à réfléchir sur le parti qu'on avait à prendre. Le dimanche suivant, il les convoqua de nouveau, et leur demanda leur avis. Le premier qui parla fut Guy de Malvoisin, dont les croisés admiraient la bravoure dans les combats et la sagesse dans les conseils. « Sire, dit-il en s'adressant à Louis IX, » lorsque je considère l'honneur de votre personne » et la gloire de votre règne, je ne crois point que » vous puissiez rester dans ce pays. Rappelez-vous » cette armée florissante qui partit des ports de l'île » de Chypre, et voyez ce qui vous reste de guerriers! » on comptait alors dans l'armée chrétienne deux » mille huit cents chevaliers avec bannières; aujour- » d'hui, cent chevaliers composent toutes vos forces; » la plupart sont malades; ils n'ont ni armes ni che- » vaux, aucun moyen de s'en procurer; ils ne peuvent » plus servir avec honneur et avec avantage. Vous ne » possédez pas une ville de guerre en Orient; celle » où vous êtes appartient à plusieurs nations diffé- » rentes; en restant ici, vous n'inspirerez aucune » crainte aux infidèles, et vous laisserez croître l'au- » dace de vos ennemis en Europe; vous vous expo- » serez à perdre à la fois le royaume de France, où

» votre absence peut enhardir des voisins ambitieux, » et le royaume de Jésus-Christ, où votre présence » attirera les coups des musulmans. Nous sommes » tous persuadés qu'il faut punir l'orgueil des Sar- » rasins; mais ce n'est point sur une terre lointaine » qu'on peut achever les préparatifs d'une guerre dé- » cisive et glorieuse. Ainsi donc, nous vous conseil- » lons de retourner en Occident, où vous veillerez à » la sûreté de vos États, où vous obtiendrez au mi- » lieu de la paix, qui sera votre ouvrage, les secours » nécessaires pour venger un jour nos défaites et » réparer les revers que nous venons d'éprouver [1]. »

Le duc d'Anjou, le duc de Poitiers et la plupart des seigneurs français qui parlèrent après Guy de Malvoisin, exprimèrent la même opinion. Lorsqu'on en vint au comte de Joppé, il refusa de parler, en disant qu'il possédait plusieurs châteaux dans la Palestine et qu'on pourrait l'accuser de défendre ses intérêts personnels. Le roi l'ayant invité à donner son avis comme tous les autres, il se contenta de dire que la gloire des armes chrétiennes et le salut de la terre de Jésus-Christ exigeaient que les croisés ne retournassent point en Europe. Lorsque le tour de Joinville arriva, le bon sénéchal se rappela le conseil que lui avait donné le seigneur de Bollaincourt, son cousin, à son départ pour la croisade : « Vous allez oultre mer (c'est ainsi que s'était exprimé le seigneur de Bollaincourt), mais prenez garde au revenir; nul » chevalier, ni pauvre, ni riche, ne peult retourner » sans estre honni, s'il laisse entre les mains des Sar- » razins le menu peuple en quelle compaignie il est

[1] Joinville.

» allé. » Joinville tout plein du souvenir de ces paroles, exposa qu'on ne pouvait abandonner sans honte la foule des prisonniers chrétiens. « Ces malheureux » captifs, ajoutait-il, sont au service du roi comme » au service de Dieu, et *jamais ils ne s'en iront si le roi* » *s'en va.* » Il n'était aucun des chevaliers et des barons qui n'eût des parents ou des amis parmi les prisonniers. Aussi plusieurs ne purent retenir leurs larmes en écoutant Joinville; mais cette vive impression ne suffisait point pour étouffer dans leurs cœurs l'extrême désir de revoir la patrie. En vain le sénéchal ajouta que le roi avait encore une partie de son trésor; qu'il pouvait lever des troupes en Morée et dans d'autres pays; qu'avec les secours qui viendraient d'Europe on serait bientôt en état de recommencer la guerre : ces raisons et plusieurs autres ne pouvaient convaincre la plupart des seigneurs, qui ne regardaient plus la croisade que comme un long exil. Le sire de Chastenai et Guillaume de Beaumont, maréchal de France, furent les seuls qui partagèrent l'opinion de Joinville. « Que répondrons-nous, disaient-ils, à ceux » qui, à notre retour, nous demanderont ce que nous » avons fait de l'héritage et des soldats de Jésus- » Christ? Écoutez les malheureux habitants de la » Palestine : ils nous accusent de leur avoir apporté la » guerre, et nous reprochent déjà de préparer leur » ruine par notre départ. Si nous ne recevons point » de secours, nous serons toujours à temps de partir, » mais pourquoi hâter les jours du désespoir? Les » croisés, il est vrai, ne sont point en grand nombre, » mais a-t-on oublié que leur chef, dans les fers, se » fit respecter des Sarrasins? La renommée d'ailleurs » vient de nous apprendre que la discorde est parmi

» nos ennemis et que le sultan de Damas a déclaré la » guerre aux mameluks d'Égypte... » Les deux chevaliers parlaient au milieu des murmures; plus les motifs qu'ils alléguaient paraissaient raisonnables, plus ils étaient écoutés avec impatience. Le seigneur de Beaumont allait continuer, mais il fut vivement interrompu par Guillaume de Beaumont, son oncle, qui lui adressa les reproches les plus amers; en vain le roi voulait que chacun eût la liberté d'exprimer son avis; l'autorité de la famille l'emporta sur l'autorité du prince; le sévère vieillard continua d'élever la voix, et contraignit son neveu au silence.

Lorsqu'il eut recueilli les avis de l'assemblée, le roi renvoya les barons et les convoqua de nouveau pour le dimanche suivant. Au sortir du conseil, Joinville se trouva en butte aux railleries et aux outrages des chevaliers, pour avoir ouvert un avis contraire à l'opinion générale. Pour comble de chagrin, il craignait d'avoir encouru la disgrâce du roi; dans son désespoir, il formait le projet de se retirer auprès du prince d'Antioche, son parent. Comme il roulait dans son esprit les plus tristes pensées, le monarque le prit à part, et, lui ouvrant son cœur, lui déclara que son dessein était de rester encore quelque temps en Palestine : alors Joinville oublia les injures des barons et des chevaliers; il était si joyeux de ce que le roi lui avait dit, que *nul mal ne le grevoit plus*. Le dimanche arrivé, les barons se rassemblèrent pour la troisième fois. Le roi de France invoqua les lumières du Saint-Esprit par un signe de croix, et prononça ce discours : « Seigneurs, je re-» mercie également ceux qui m'ont conseillé de rester » en Asie et ceux qui m'ont conseillé de retourner » en Occident. Les uns et les autres, je n'en doute

» point, n'ont en vue que l'intérêt de mon royaume » et la gloire de Jésus-Christ. Après avoir réfléchi long» temps, j'ai pensé que je peux, sans dommage et » sans péril pour mes États, prolonger encore mon sé» jour dans ce pays. La reine ma mère a défendu l'hon» neur de ma couronne dans des jours malheureux; » elle montrera aujourd'hui la même fermeté et trou» vera moins d'obstacles. Non, mon royaume ne souf» frira point de mon absence ; mais, si je quitte cette » terre pour laquelle l'Europe a fait tant de sacrifices, » qui la défendra contre ses ennemis? qui osera y » rester après moi? Voudrait-on qu'étant venu ici pour » défendre le royaume de Jérusalem, je m'entendisse » un jour reprocher sa ruine? Je demeure donc pour sau» ver ce qui nous reste, pour délivrer nos prisonniers, » et profiter, s'il se peut, de la discorde des Sarrasins. » Je ne veux d'ailleurs contraindre personne : ceux qui » veulent quitter l'Orient sont libres de partir; quant » à ceux qui resteront sous les drapeaux de la croisade, » je déclare que rien ne leur manquera et que je par» tagerai toujours avec eux la bonne et la mauvaise » fortune[1]. »

Après ces paroles, dit Joinville, *plusieurs y en eut d'esbahis, et commencerent à plorer à chaudes larmes.* Dès lors, les ducs d'Anjou et de Poitiers, avec un grand nombre de seigneurs, firent les préparatifs de leur départ. Le roi les chargea d'emporter une lettre adressée au clergé, à la noblesse et au peuple de son royaume. Dans cette lettre, Louis racontait, avec une noble simplicité, les victoires des chevaliers chrétiens, leurs défaites, leur captivité, et conjurait ses sujets de toutes

[1] Joinville.

les classes de prendre les armes pour secourir la terre sainte[1].

Quand les deux frères du roi furent partis, on s'occupa de lever des soldats et de mettre la Palestine en état de défense. Ce qui favorisait surtout les croisés et donnait quelque sécurité aux colonies chrétiennes, c'était la division qui régnait alors parmi les musulmans. Après le meurtre d'Almoadam, les musulmans de Syrie avaient refusé de reconnaître l'autorité des mameluks. La principauté et la ville de Damas venaient d'être livrées à Nasser, sultan d'Alep, qui se disposait à marcher contre le Caire à la tête d'une armée; la plus vive agitation régnait parmi les mameluks d'Égypte, en qui le remords semblait être venu avec la crainte. La sultane Chegger-Eddour avait été forcée de descendre du trône et de céder l'autorité suprême au Turcoman Ezz-Eddin, dont elle était devenue l'épouse. Ce changement apaisa un moment les esprits; mais, dans l'état des choses, une révolution en appelait sans cesse une autre. La milice turbulente et inquiète qui avait renversé l'empire des Ayoubites ne pouvait supporter ni ce qui était ancien ni ce qui était nouveau. Pour prévenir les séditions, les chefs montrèrent d'abord à la multitude un enfant de cette famille qu'ils avaient proscrite, et le décorèrent du vain titre de sultan; ils déclarèrent ensuite que l'Égypte appartenait au calife de Bagdad et qu'ils la gouvernaient en son nom[2].

Ce fut alors que le sultan d'Alep et de Damas envoya à Louis IX des ambassadeurs, afin d'inviter le monarque français à se joindre à lui pour châtier l'orgueil et la révolte de la milice du Caire. Il promettait

[1] Voyez la lettre de saint Louis, dans les pièces justificatives.
[2] Auteurs arabes, *Bibliothèque des Croisades*, t. IV.

aux chrétiens de partager avec eux les dépouilles des vaincus et de leur rendre le royaume de Jérusalem. Ces brillantes promesses devaient séduire le roi de France et méritaient du moins toute son attention. Les émirs d'Égypte sollicitaient également l'alliance des chrétiens, et proposaient des conditions avantageuses. Louis IX pouvait choisir, et de puissants motifs devaient le faire pencher vers le sultan de Damas : il s'agissait de traiter, d'un côté, avec des émirs dont la volonté était incertaine, la fortune passagère, l'autorité toujours menacée et chancelante; de l'autre, avec un prince tout-puissant et dont le pouvoir mieux affermi offrait une garantie plus sûre à ses alliés. Un autre motif, qui ne pouvait être une chose indifférente aux yeux d'un vertueux monarque, c'est que toute la politique des mameluks n'avait pour but que de leur assurer l'impunité d'un grand crime, et que le souverain de Damas s'armait pour venger la cause des princes. Toutes ces considérations furent sans doute présentées dans le conseil de Louis IX, et durent laisser le monarque indécis sur le parti qu'il avait à prendre. Cependant il n'oubliait point qu'il avait signé un traité avec les émirs et que rien ne pouvait le dégager de son serment; il n'oubliait point surtout que les mameluks tenaient encore dans leurs mains le sort de douze mille prisonniers chrétiens, et qu'en rompant avec eux, il renonçait à l'espoir de délivrer les malheureux compagnons de sa captivité. Louis répondit aux ambassadeurs syriens, qu'il joindrait volontiers ses armes à celles du sultan de Damas, si les mameluks n'exécutaient point les traités. En même temps, il envoya au Caire Jean de Valenciennes, chargé d'offrir aux émirs la paix ou la guerre. Ceux-ci promirent de remplir enfin toutes les

conditions du traité, si Louis IX consentait à devenir leur allié et leur auxiliaire : plus de deux cents chevaliers furent aussitôt remis en liberté.

Ces malheureuses victimes de la croisade arrivèrent à Ptolémaïs vers le mois d'octobre (1251). Le peuple accourut en foule pour les voir débarquer : tous portaient encore les marques de leur captivité ; le souvenir de leurs maux passés, leur misère présente, arrachaient à tous les spectateurs des larmes de compassion. Au milieu de ces prisonniers dont Louis venait de briser les chaînes, on portait en triomphe dans un cercueil les ossements de Gauthier de Brienne, tombé aux mains des infidèles à la bataille de Gaza et massacré au Caire par une multitude en furie. Le clergé accompagna à l'église des hospitaliers les restes du héros chrétien ; les compagnons d'armes de Gauthier rappelaient ses exploits et la mort glorieuse qu'il avait subie pour la cause de Jésus-Christ. La religion déploya toutes ses pompes, et célébra dans ses cantiques la gloire d'un martyr et le dévouement qu'elle seule semblait avoir inspiré. La charité des fidèles accueillit et consola la misère des captifs, et Louis prit à son service tous ceux que leur âge ou leurs infirmités ne rendaient point incapables de porter les armes[1].

Le roi apprit avec peine que beaucoup de prisonniers chrétiens restaient encore en Égypte. Comme les ambassadeurs égyptiens arrivèrent alors à Ptolémaïs, Louis IX leur déclara qu'ils ne devaient point compter sur l'alliance qu'ils sollicitaient, si les émirs ne se hâtaient de rendre tous les captifs, tous les enfants des chrétiens élevés dans la foi musulmane,

[1] Joinville.

les os du comte de Brienne, et même les têtes des croisés qu'on avait exposées sur les murailles du Caire.

Ainsi la position des chrétiens s'améliorait chaque jour au milieu des divisions de leurs ennemis. Le roi de France dictait des conditions aux émirs, et, s'il avait eu quelques troupes, il aurait pu réparer les revers qu'il venait d'essuyer en Égypte ; mais l'Orient ne lui fournissait qu'un petit nombre de soldats, et l'Occident ne se disposait point à lui envoyer des secours.

Le roi de Castille, qui avait pris la croix, mourut au moment où il se disposait à partir, et son successeur dirigea toutes ses forces contre les Sarrasins d'Afrique. Frédéric II, que nous avons vu naguère occupé de secourir Louis IX, mourut alors dans le royaume de Naples : ce prince ordonna par son testament qu'on rendrait à l'Église tout ce qui appartenait à l'Église, et légua cent mille onces d'or pour le secours de la terre sainte. La mort et les dernières volontés de l'empereur semblaient donner l'espoir que les royaumes chrétiens ne seraient plus détournés de la croisade d'outremer par la formidable guerre élevée entre le sacerdoce et l'Empire. Mais le souverain pontife était persuadé que le ciel favorisait ses entreprises et que les jugements de Dieu ne devaient point épargner la race de Frédéric. Il célébra la mort de l'empereur comme un triomphe de la religion et de l'humanité : « Que les » cieux se réjouissent, écrivait-il aux peuples de la » Pouille et de la Sicile ; que la terre soit dans l'allé» gresse ; car le Seigneur, dans sa miséricorde ineffa» ble, a ôté du milieu de vous celui qui pendant si » longtemps vous a tenus dans l'affliction. Sa mort » est comme un vent qui nous apporte une douce ro-

» sée : aussi, mes chers fils en Jésus-Christ, entonnez de joyeux cantiques, et préparez-vous aux prospérités de tout genre qui vont se réunir sur vous[1]. » Le pontife exhortait ces peuples à repousser de leur sein et de leur territoire une famille réprouvée de Dieu, et représentait la domination du saint-siége comme leur seul refuge contre la tyrannie des mauvais princes.

Toutes les foudres, si longtemps suspendues sur la tête de Frédéric, éclatèrent contre son fils Henri, héritier du royaume de Naples, et son autre fils Monfred, prince de Tarente. Les peuples de la Sicile et de la Pouille se trouvaient tour à tour poursuivis par les malédictions du pape, qui s'étendaient sur toutes les cités rebelles à l'Église, ou désolés par les armées des princes de Souabe, qui ravageaient les pays soumis au pape. Dans le même temps on prêchait en Allemagne, dans le Brabant, dans plusieurs provinces de France, une croisade contre Conrad, que Frédéric avait désigné pour son successeur à l'Empire; comme si la cour de Rome eût voulu intéresser toutes les familles à cette funeste guerre, les indulgences de la croix étaient promises au père et à la mère de chaque croisé. Le pape avait écrit aux peuples de Souabe pour les détourner de l'obéissance à une famille maudite ; il avait chargé en même temps Jacques Pantaléon, archidiacre de Liége, et Thierry, maître des chevaliers de Prusse, d'aller trouver les princes, les ducs, les comtes, pour les ramener à l'autorité de l'Église. Outre l'indulgence accordée au père et à la mère de chaque croisé, on en accordait une de quarante jours à tous ceux qui as-

[1] Innocent IV, Epistol., lib. VIII, p. 1, apud Raynaldi; *Ann. eccl.*, 1251, § 3, p. 667.

geois. Leurs premiers rassemblements, auxquels on fit d'abord peu d'attention, se formèrent dans les provinces de Flandre et de Picardie; ils se dirigèrent vers Amiens, ensuite vers la capitale, se grossissant sur la route d'une foule de vagabonds, d'aventuriers et de femmes prostituées. Quoiqu'ils eussent commis quelques désordres, la reine Blanche les toléra, espérant qu'elle en tirerait du secours pour le roi. La protection de la régente enflamma leur orgueil, l'impunité accrut parmi eux la licence et redoubla leur audace. L'imposteur Jacob et les autres chefs que le hasard ou la corruption lui avaient associés, déclamaient avec véhémence contre la richesse et la suprématie du clergé, ce qui flattait la multitude qu'ils entraînaient à leur suite. Dans leurs discours, dit Mathieu Pâris, ils accusaient les deux ordres des frères mineurs et des prédicateurs d'être des vagabonds et des hypocrites; les moines de Cîteaux, de ne songer qu'à envahir des terres; les moines noirs, d'être gloutons et superbes; les chanoines, d'être demi-séculiers et de se nourrir de viandes délicates; les évêques et leurs officialités, de courir après l'argent et de se plonger dans les délices; la cour romaine, enfin, de réunir tous les genres d'opprobres. Au grand scandale des hommes pieux, les pastoureaux remplissaient eux-mêmes les fonctions du sacerdoce, et remplaçaient dans les chaires des églises les orateurs sacrés, employant la violence contre les ministres des autels, cherchant à remuer toutes les passions parmi le peuple. Rassemblés enfin au nombre de plus de cent mille, ces redoutables pèlerins sortirent de Paris, et se divisèrent en plusieurs troupes pour se rendre sur les côtes de la mer, où ils devaient s'embarquer pour l'Orient. La ville d'Orléans, qui se trouvait sur leur

passage, devint le théâtre des plus violents désordres[1]. Les progrès de la licence donnèrent enfin au gouvernement et aux magistrats de sérieuses alarmes ; on ordonna dans toutes les provinces de poursuivre et de dissiper ces bandes turbulentes et séditieuses. Le plus nombreux rassemblement des pastoureaux se rendit à Bourges, où le *Maître de Hongrie* devait opérer des miracles et faire entendre la volonté du ciel. Leur arrivée dans cette ville fut signalée par le meurtre, l'incendie et le pillage. Le peuple irrité prit les armes, et marcha contre ces perturbateurs ; on les atteignit entre Mortemer et Villeneuve-sur-le-Cher, où, malgré leur nombre, ils furent mis en déroute et reçurent la punition de leurs brigandages. Jacob eut la tête abattue d'un coup de hache ; plusieurs de ses disciples et de ses compagnons trouvèrent la mort sur le champ de bataille ou furent envoyés au supplice ; le reste prit la fuite.

Ainsi cet orage formé subitement se dissipa de même. Une autre bande qui s'était dirigée vers Bordeaux fut dispersée ; quelques-uns des pastoureaux parvenus jusqu'en Angleterre éprouvèrent le même sort. Le bruit se répandit qu'on avait trouvé sur les chefs des correspondances avec les musulmans ; ils furent ac-

[1] « Lorsque la troupe des pastoureaux entra dans Orléans, l'évêque interdit sur-le-champ à tous les clercs d'assister à leurs prédications ; car, disait-il, ce sont les souricières du diable ; quant aux laïcs, ils méprisaient déjà les ordres et les menaces du prélat. C'étaient eux qui avaient ouvert les portes aux pastoureaux. Un de ces pastoureaux avait commencé sa prédication, lorsqu'un étudiant de l'université, excité par les exhortations des prêtres, s'approcha du prédicateur, en lui criant : « Tais-toi, hérétique, méchant et menteur ; tu trompes ce peuple innocent en mentant par ta gorge. » A peine avait-il dit ces mots, qu'un de ces fanatiques qui entouraient le prédicateur le frappa d'une hache à la tête : ce fut pour la multitude le signal de courir sus à tous les prêtres. » (Mathieu Pâris).

cusés d'avoir eu le projet de livrer le peuple chrétien au glaive des infidèles : cette accusation, quoique invraisemblable, acheva de les rendre odieux. Le gouvernement, qui n'avait point d'abord de forces à leur opposer, s'arma contre eux des passions de la multitude, et la tranquillité fut enfin rétablie dans le royaume.

Cependant on prêchait la croisade d'outre-mer dans la plupart des contrées de l'Europe. De nouvelles indulgences furent ajoutées à celles qui avaient été jusqu'alors accordées aux soldats de la croix ; l'évêque d'Avignon reçut le pouvoir d'absoudre ceux qui avaient frappé les clercs, brûlé les églises ; le même évêque eut la faculté de convertir en vœu pour la croisade tous les autres vœux, excepté celui de religion ; de semblables pouvoirs furent donnés au prieur des dominicains de Paris. L'impunité et les priviléges de la croisade accordés ainsi aux grands coupables n'étaient pas propres à ranimer le zèle et l'émulation des barons et des chevaliers.

Le pape écrivit en même temps au roi d'Angleterre, pour l'exhorter à partir pour l'Orient. Henri III fit convoquer les habitants de Londres dans l'abbaye de Westminster, où plusieurs prélats prêchèrent la croisade. Les chroniques rapportent que peu de personnes se laissèrent persuader par les prédications des évêques, *à cause des extorsions et des mensonges de la cour romaine* [1]. Henri III, mécontent de cette indifférence des bourgeois de Londres, les appelait des *mercenaires*. Le roi prit la croix, et, lorsqu'il prononça son serment, il porta la main sur sa poitrine à la manière des prêtres,

[1] Mathieu Pâris.

ce qui ne persuada point, dit Mathieu Pâris, ceux qui se ressouvenaient du passé. Comme le pape lui avait accordé un décime sur le clergé et sur le peuple, pendant trois ans, on crut que le monarque anglais n'avait pris la croix que pour avoir un prétexte de lever cet impôt, qui devait s'élever à cinq ou six cent mille livres tournois. D'après le témoignage de l'histoire contemporaine, on pourrait donner à sa détermination un motif plus honorable : l'espoir de recouvrer la Normandie et quelques autres provinces que l'Angleterre avait perdues sur le continent. Mathieu Pâris nous apprend que Louis IX, en sortant de sa captivité, s'était adressé au roi d'Angleterre pour en obtenir des secours [1], et que, pour prix des services rendus à la cause de Jésus-Christ, il promettait de remettre entre les mains de Henri III les pays rentrés sous la domination française. La reine Blanche elle-même paraissait avoir consenti à cette proposition ; mais les grands du royaume, ayant été convoqués, s'étonnèrent qu'un roi de France [2] eût conçu un semblable projet sans avoir consulté ses barons ; en présence de la reine, qui resta seule de son avis, tous déclarèrent que ni les grands ni le peuple ne consentiraient jamais à des concessions déshonorantes pour la couronne, et que le roi d'Angleterre ne rentrerait jamais en Normandie qu'en passant à travers mille épées et mille lances

[1] Quelques historiens modernes ont passé ce fait sous silence, quoiqu'il soit raconté en détail par Mathieu Pâris (ad ann. 1252), et qu'il soit aussi authentique que la plupart des autres faits de la même époque.

[2] Nous avons adouci en cette occasion l'amertume et la dureté de quelques expressions qui se trouvent dans Mathieu Pâris : le chroniqueur anglais dit que le duc de Poitiers et le comte d'Anjou se réunirent aux seigneurs pour exprimer leur indignation, et blâmèrent vivement saint Louis, *cœperunt igitur etiam fratres ejus ipsum spernere et odio habere cum contemptu.*

ensanglantées [1]. Après cette déclaration menaçante, Henri III jugea qu'il ne devait pas pousser les choses plus loin, et ne fit plus rien ni pour recouvrer les provinces qu'il réclamait, ni pour délivrer l'héritage de Jésus-Christ. Mathieu Pâris, qui nous a longuement parlé de cette violente opposition des barons, leur prête un langage dont la rudesse est vraisemblablement exagérée. Il est permis de croire que le séjour de Louis IX en Orient après sa défaite avait mécontenté les grands du royaume, et qu'un moment ils oublièrent le respect dû au malheur; mais certainement la fierté patriotique, l'esprit d'indépendance de la noblesse française, ne se mêlèrent point, en cette occasion, aux sentiments du mépris et de la haine.

Dans la même assemblée, les barons et les seigneurs français eurent une nouvelle occasion de manifester leur patriotisme ombrageux et ardent. Cette noble réunion s'indigna qu'on prêchât dans le royaume une croisade contre les fils de Frédéric, et qu'on levât dans les provinces des troupes et de l'argent qui ne devaient point être employés à secourir le roi de France. La reine Blanche partagea l'indignation des grands et des seigneurs : des mesures promptes et sévères furent prises; on imposa silence aux prédicateurs; on exila, on dépouilla de leurs biens tous ceux qui s'étaient enrôlés sous les drapeaux d'une guerre prêchée contre des chrétiens.

L'histoire doit applaudir aux sentiments généreux que faisait éclater la noblesse française; on s'étonne néanmoins de la voir en cette circonstance déplorer avec amertume les malheurs du royaume et s'occuper

[1] Mathieu Pâris, *Bibliothèque des Croisades*, t. II.

à peine des moyens de secourir le monarque qui implorait son appui. Il ne manquait point alors de ces hommes chagrins et présomptueux comme on en trouve toujours dans les temps d'adversité, qui croient avoir assez fait pour une cause malheureuse en rappelant les avis qu'ils ont donnés et qu'on n'a point suivis, moins empressés ainsi de montrer leur zèle que leur prévoyance. Nous ajouterons que la plupart des seigneurs blâmaient ouvertement la résolution que Louis IX avait prise de rester dans la Palestine; ceux mêmes qui montraient le plus d'attachement pour le roi, devaient craindre, en lui expédiant des secours, de prolonger son absence. Quoi qu'il en soit, on ne prit alors aucune mesure efficace pour envoyer au monarque, éloigné de ses États, l'argent et les soldats qu'il demandait. Malgré les prières réitérées du roi, la France, qui avait donné tant de larmes à sa captivité en Égypte, ne put se résoudre à prendre les armes pour seconder ses nouveaux efforts dans la terre sainte, et se contenta de former des vœux ardents pour son retour.

Cependant la reine Blanche ne pouvait rester insensible aux prières de son fils. Pour faire parvenir des secours à Louis IX, des récompenses furent promises à tous ceux qui partiraient pour l'Orient; on enleva jusqu'aux ornements des églises: une chronique du temps rapporte qu'on fit fondre une boîte d'argent où était renfermé le cœur du roi Richard Cœur-de-Lion [1] et qui était déposée dans la cathédrale de Rouen. Mais tous les soins de la tendresse maternelle ne purent servir efficacement le roi de France dans sa détresse: un vaisseau chargé d'argent qu'on fit partir pour la

[1] Voyez Manuscrits de Fontanieu, *Cartulaire historique de saint Louis : Croisades*, t. XL.

Palestine, périt en abordant sur les côtes de Syrie; un petit nombre de ceux qui avaient pris la croix en Occident se décidèrent à traverser la mer; le jeune comte d'Eu, et Raymond, vicomte de Turenne, que la régente avait condamnés à partir pour la Palestine, furent presque les seuls Français qui allèrent alors en Orient. La plupart des chevaliers et des barons qui étaient restés en Palestine avec le roi, dépouillés de tout, ruinés de fond en comble, mettaient leurs services à si haut prix, et, selon l'expression des commissaires de Louis IX, *se faisoient si chiers*, que le trésor du monarque n'aurait point suffi pour les enrôler. On fit des levées en Grèce, en Chypre, et dans les villes chrétiennes de la Syrie, mais ces levées n'amenèrent sous les drapeaux de la croisade que des aventuriers peu propres à partager les travaux et les dangers d'une grande entreprise.

Parmi les guerriers que l'amour des périls et des aventures lointaines conduisit alors dans la terre sainte, l'histoire remarque Alemar de Selingan. Ce chevalier était parti d'un pays d'Occident où l'été, disait-il, n'avait presque point de nuits. Selingan et ses compagnons cherchaient partout l'occasion de signaler leur adresse et leur audace romanesques. En attendant l'heureux moment de combattre les musulmans, ils faisaient la guerre aux lions, qu'ils poursuivaient à cheval dans les déserts, qu'ils tuaient à coups de flèches, ce qui était un grand sujet de surprise et d'admiration pour les guerriers français[1].

On vit aussi arriver, dit Joinville, un autre *chevalier moult noble, qui se disoit entre ceulx de Toucy*. Le cheva-

[1] Joinville donne des détails assez curieux sur la manière dont les Norwégiens chassaient au lion.

lier de Toucy avait été régent de l'empire latin de Constantinople en l'absence de Baudouin, et se glorifiait d'appartenir à la famille des rois de France. Il abandonnait avec neuf autres chevaliers un empire qui tombait en ruine, pour défendre les tristes débris du royaume de Jérusalem. Toucy racontait les malheurs de Baudouin et les circonstances déplorables qui avaient forcé un empereur chrétien de s'allier au chef des Comans. Suivant la coutume des barbares, le prince des Comans et l'empereur de Constantinople s'étaient fait tirer du sang, et, le mêlant dans une coupe, en avaient bu l'un et l'autre en signe d'alliance et de fraternité. Les chevaliers qui accompagnaient le seigneur de Toucy avaient emprunté cet usage aux barbares : les guerriers français en furent d'abord révoltés; mais bientôt, entraînés par l'attrait de la nouveauté, ils mêlèrent eux-mêmes leur sang à celui de leurs nouveaux compagnons, et, l'arrosant de flots de vin, les uns et les autres s'enivrèrent ensemble en disant qu'ils étaient frères[1].

Les mœurs et les usages des peuples de l'Orient frappaient vivement l'attention des croisés. Quand les missionnaires que Louis IX avait envoyés en Tartarie revinrent à Ptolémaïs, les guerriers français ne se lassaient point de les interroger et de les entendre. André de Longjumeau, à la tête de la mission, était parti d'Antioche, et, faisant dix lieues par jour, il avait marché pendant une année avant d'arriver au lieu qu'habitait le grand kan des Tartares. Les missionnaires tra-

[1] Joinville ajoute « qu'il faisoient passer un chien entre leur gent et celle de saint Louis, et descopperent le chien de leur espee, et nostre gent aussi, et dirent qu'il vouloient ainsi estre descoppés s'il failloient les uns aulx aultres. »

versèrent des déserts où ils aperçurent d'énormes amas d'ossements humains, tristes monuments des victoires d'un peuple barbare; ils racontaient des choses merveilleuses sur la cour du monarque des Mogols, sur les mœurs et les usages des pays qu'ils avaient parcourus, sur les conquêtes et la législation de Gengiskan, sur les prodiges qui avaient préparé la puissance et la grandeur du conquérant de l'Asie. Parmi leurs récits extraordinaires et remplis de circonstances fabuleuses, les croisés remarquaient avec joie que la religion du Christ étendait son empire chez les peuples les plus éloignés : les missionnaires attestaient avoir vu dans une seule horde de Tartares plus de huit cents chapelles où l'on célébrait les louanges du vrai Dieu. Louis IX espérait que les Mogols deviendraient un jour les auxiliaires des chrétiens contre les infidèles : cette espérance le détermina à envoyer de nouveaux missionnaires dans la Tartarie [1].

Au reste, si les croisés s'étonnaient ainsi de tout ce qu'ils apprenaient des régions les plus lointaines de l'Asie, ils avaient près d'eux une peuplade barbare qui devait bien plus encore exciter leur surprise. Quelques mois après son arrivée, Louis IX reçut une ambassade du Vieux de la Montagne, qui, comme nous l'avons dit, régnait sur une trentaine de villages ou bourgades bâtis au revers occidental du Liban. Les envoyés du prince des *Assassins*, admis en présence du roi de France, lui demandèrent s'il connaissait leur maître. « J'ai entendu parler de lui, répondit le monarque. » — Pourquoi donc, ajouta l'un des ambassadeurs, » n'avez-vous pas recherché son amitié, en lui en-

[1] Joinville. Rubruquis, Relation de son voyage, p. 61.

» voyant des présents, comme l'ont fait l'empereur » d'Allemagne, le roi de Hongrie, le sultan du Caire, » et tant d'autres grands princes? » Le roi écouta sans colère cet étrange langage, et renvoya les ambassadeurs à une autre audience, à laquelle assistèrent les grands maîtres du Temple et de l'Hôpital. Le nom seul des deux ordres militaires que le poignard des Assassins ne pouvait atteindre, inspirait quelque effroi au Vieux de la Montagne, qui avait été contraint de leur payer un tribut. Dans la seconde audience, les deux grands maîtres réprimandèrent vivement les ambassadeurs, et leur dirent que, si le seigneur de la Montagne n'envoyait des présents au roi de France, son insolence lui attirerait bientôt un juste châtiment. Les envoyés reportèrent ces paroles menaçantes à leur maître, qui éprouva lui-même la crainte qu'il voulait inspirer, et les renvoya auprès de Louis IX, pour exprimer des dispositions et des sentiments plus pacifiques. Parmi les présents qu'ils étaient chargés d'offrir au roi de France, on remarquait plusieurs vases, un jeu d'échecs, un éléphant en cristal de roche; le seigneur de la Montagne avait joint à ces présents une chemise et un anneau, symboles d'alliance, qui vous rappelleront, dirent ses envoyés au monarque français, « que vous et notre maî» tre, devez rester unis comme les doigts de la main, » et comme la chemise l'est au corps. »

Louis IX accueillit avec distinction cette nouvelle ambassade, et chargea les envoyés du prince des Assassins de porter à leur maître des vases d'or et d'argent, des étoffes d'écarlate et de soie; il les fit accompagner par le frère Yves, savant dans la langue arabe. Celui-ci, qui séjourna quelque temps à la cour du Vieux de la Montagne, raconta à son retour plu-

sieurs particularités curieuses que l'histoire n'a point négligées. Le prince des Assassins appartenait à la secte d'Ali, et professait quelque admiration pour l'Évangile. Il avait surtout une grande vénération pour *monseigneur saint Pierre*, qui, selon lui, vivait encore, et dont l'âme, disait-il, avait été successivement celle d'Abel, de Noé, d'Abraham. Le frère Yves parlait surtout de la terreur que le Vieux de la Montagne inspirait à ses sujets. Un silence effrayant régnait autour de son palais, et, lorsqu'il se montrait en public, il était précédé d'un héraut d'armes qui disait à haute voix : « Qui que vous soyez, craignez de paraître devant » celui qui tient la vie et la mort des rois dans sa » main [1]. »

Tandis que ces récits merveilleux occupaient l'oisiveté des croisés, la guerre était déclarée entre le sultan de Damas et celui du Caire. Les guerriers chrétiens, impatients de combattre, gémissaient d'être ainsi condamnés à rester dans un triste repos. On comptait à peine sept cents chevaliers sous les drapeaux de la croix, et leur petit nombre ne permettait point à Louis IX de tenter une expédition importante.

[1252.] En attendant les périls et les hasards de la guerre, le saint monarque s'occupait sans cesse d'adoucir le sort et de briser les fers des captifs qui restaient encore entre les mains des musulmans. Mais la captivité des guerriers chrétiens n'était pas le seul malheur dont son cœur fût affligé : ce qui ajoutait à son chagrin, c'était de savoir que plusieurs de ses compagnons d'armes avaient embrassé l'islamisme. Une remarque qui paraîtra singulière, c'est que les

[1] Joinville.

croisades, dont le but est toujours de faire triompher la cause du christianisme, nous offrent de fréquents exemples d'apostasie, et l'histoire ne craint point d'affirmer que, pendant le cours des guerres saintes, il y eut plus de chrétiens qui se firent musulmans, que de musulmans qui se firent chrétiens. Joinville nous apprend dans ses mémoires que la plupart des mariniers qui montaient la flotte chrétienne dans la retraite de Mansourah [1], renoncèrent à leur foi pour sauver leur vie; dans ces jours désastreux, beaucoup de guerriers ne purent résister aux menaces des musulmans, et la crainte de la mort leur fit oublier une religion pour laquelle ils avaient pris les armes. On a vu quels maux les croisés avaient à souffrir dans les expéditions en Orient: parmi la foule des pèlerins, il s'en trouvait toujours qui n'avaient pas assez de vertu pour résister à l'épreuve des grandes infortunes. A l'arrivée de Louis IX en Égypte, ce pays renfermait déjà beaucoup de chrétiens parjures et infidèles qui, dans les périls et les calamités des guerres précédentes, avaient renié le Dieu de leurs pères. Tous ces renégats étaient méprisés des musulmans. Les auteurs orientaux citent à ce sujet un mot de Saladin qui exprime une opinion généralement établie et qui s'était conservée jusque dans les derniers temps des croisades : il disait que *jamais on ne fit un bon chrétien avec un mauvais musulman, ni un bon musulman avec un mauvais chrétien*. L'histoire donne peu de détails sur la vie que menaient ces Francs dégénérés qui avaient renoncé à leur religion et à leur pays : plusieurs se livraient à l'agriculture, aux arts mécaniques; un grand nombre s'enrôlaient dans

[1] Joinville.

les armées musulmanes; quelques-uns obtenaient des emplois et parvenaient à amasser de grandes richesses. On doit croire néanmoins que le remords empoisonnait tous les moments de leur vie et ne leur permettait point de jouir des biens qu'ils avaient acquis parmi les infidèles. Cette religion qu'ils avaient quittée leur inspirait encore du respect; la présence et le langage des Francs, qui avaient été autrefois leurs frères, leur rappelaient des souvenirs douloureux; mais retenus par je ne sais quelle fausse honte et comme si Dieu les eût frappés d'une réprobation éternelle, ils restaient enchaînés à l'erreur par un lien invincible, et, quoiqu'ils sentissent le malheur de vivre sur une terre étrangère, ils n'osaient s'arrêter à la pensée de revoir leur patrie.

Un de ces renégats, né à Provins et qui avait combattu sous les drapeaux de Jean de Brienne, vint saluer Louis IX et lui apporter des présents au moment où le monarque s'embarquait sur le Nil pour se rendre en Palestine : comme Joinville lui dit que, s'il persistait dans la religion de Mahomet, il *iroit droict en enfer* après sa mort, celui-ci répondit qu'il croyait la religion de Jésus-Christ meilleure que celle du prophète de la Mecque; mais il ajoutait que, s'il revenait à la foi des chrétiens, il tomberait dans la pauvreté, et qu'on *lui donneroit tout le long de sa vie d'infames reproches, en l'appelant : renegat, renegut.* Ainsi la crainte de la misère, la crainte des jugements du monde, retenaient les déserteurs de la foi chrétienne et les empêchaient de revenir à la croyance qu'ils avaient abandonnée. Louis IX ne négligea rien pour les ramener: ses libéralités allèrent au-devant de tous ceux qui revenaient au christianisme, et, pour leur épargner jus-

qu'au mépris des hommes, il défendit par une ordonnance de leur rappeler la honte de leur apostasie.

Le roi de France employa des sommes considérables à mettre plusieurs villes chrétiennes en état de défense : Césarée, comme Ptolémaïs, vit s'élever et s'agrandir ses tours et ses murailles ; Louis fit relever aussi les fortifications de Joppé et de Caïphas qui tombaient en ruine [1]. Au milieu de ces travaux poursuivis dans la paix, les guerriers restèrent oisifs, et plusieurs commencèrent à oublier la sévérité de la discipline militaire et les préceptes de la morale évangélique. La précaution qu'avait prise le sire de Joinville de placer son lit de manière à *oster toute mescreance de femmes*, prouve que les mœurs des chevaliers de la croix n'étaient point à l'abri du soupçon. Louis se montra beaucoup plus sévère contre la licence des mœurs, qu'il ne l'avait fait au séjour de Damiette. L'histoire cite plusieurs exemples de sa sévérité ; et telle était la bizarrerie des lois pénales chargées de protéger la décence et la morale publiques, que l'excès même du libertinage paraîtrait aujourd'hui moins scandaleux que la punition infligée alors aux coupables.

Cependant le clergé ne cessait de rappeler aux croi-

[1] Les réparations de la ville de Joppé coûtèrent, dit-on, 90 mille livres, ce qui fait plus d'un million et demi de notre monnaie. Dans ce compte ne sont point compris les frais des bâtiments particuliers élevés par la générosité du roi, ni ceux de la magnifique église qu'il y fit édifier pour les cordeliers, avec dix autels, et qu'il pourvut des choses nécessaires pour le service et pour la subsistance des religieux. Ces dépenses prodigieuses étonnèrent les infidèles mêmes, qui disaient que c'était assurément *le plus puissant monarque du monde*. Quelques émirs, touchés de ses grandes qualités, lui jurèrent une amitié inviolable et lui envoyèrent de riches présents (Voyez Guillaume de Nangis, p. 350 ; la *Chronique de saint Louis*, p. 447 ; Joinville, et l'*Histoire de France* par Vély, t. III, p. 40).

sés les préceptes de la religion chrétienne, et ses prédications ne restaient pas sans fruit. La Palestine n'avait pas une ville, pas un lieu qui ne rappelât à des guerriers chrétiens les saintes traditions de l'Écriture, la miséricorde et la justice de Dieu. Plusieurs des seigneurs et des barons français qui avaient été les modèles du courage, donnaient l'exemple de la dévotion et de la piété; on voyait des chevaliers, déposant les armes et reprenant la panetière et le bourdon de pèlerin, se rendre dans les lieux consacrés par les miracles et la présence de Jésus-Christ et des saints personnages dont la religion conservait la mémoire. Louis IX visita plusieurs fois la montagne du Thabor, le village de Cana, se rendit en pèlerinage à Nazareth. Le sultan de Damas, qui recherchait toujours son alliance, l'invita à venir jusqu'à Jérusalem : ce pèlerinage aurait comblé les vœux du pieux monarque; mais les barons et surtout les évêques lui représentèrent qu'il ne lui convenait point d'entrer à Jérusalem comme simple pèlerin, et qu'il était venu en Orient non pas seulement pour visiter, mais pour délivrer le saint tombeau; ils ajoutaient que les princes de l'Occident qui à l'avenir prendraient la croix, croiraient, à son exemple, avoir rempli leur serment en visitant la ville sainte, et qu'ainsi la dévotion des croisades n'aurait plus pour objet la délivrance du sépulcre de Jésus-Christ[1].

[1] C'est à la date de cette année 1252 qu'on trouve une ordonnance qui porte le commandement exprès de chasser tous les juifs de France et de confisquer leurs propriétés : le seul motif de cette ordonnance était un mot piquant que les musulmans avaient adressé aux croisés. « Il faut, disaient-ils, que les chrétiens aiment bien peu leur seigneur et leur Dieu, puisqu'ils permettent à ses meurtriers d'exercer leur industrie au milieu d'eux. » (Mathieu Pâris; Math. Ventmont, p. 352.)

Louis IX se rendit aux représentations des prélats, et consentit à ne point voir alors Jérusalem, dans l'espoir d'y entrer un jour les armes à la main. Mais cette espérance allait bientôt s'évanouir, et Dieu ne devait plus permettre que la ville sainte fût arrachée au joug des infidèles.

Les sultans du Caire et de Damas entretenaient toujours des négociations avec le monarque des Francs. Chacun de ces princes musulmans espérait avoir les chrétiens pour alliés, et craignait surtout de les avoir pour ennemis. Toutes les fois qu'ils redoutaient d'être vaincus, les émirs d'Égypte renouvelaient leurs propositions; ils acceptèrent enfin toutes les conditions qui leur étaient imposées. Un traité fut conclu, par lequel les mameluks s'engageaient à rendre tous les captifs qui restaient en Égypte, les enfants des chrétiens élevés dans la foi musulmane, et, ce qui avait été demandé plusieurs fois par Louis IX, les têtes des martyrs de la croix exposées sur les murailles du Caire. Jérusalem et toutes les villes de la Palestine, à la réserve de Gaza, de Daroum et de deux autres forteresses, devaient être remises entre les mains des Francs. Le traité portait encore que, pendant quinze années, le royaume de Jérusalem n'aurait point de guerre avec l'Égypte, que les deux États réuniraient leurs forces, et que toutes les conquêtes seraient partagées entre les chrétiens et les mameluks. Quelques ecclésiastiques exprimèrent leurs doutes et leurs scrupules sur une alliance avec les ennemis de Jésus-Christ: le pieux monarque dédaigna leurs représentations. Jamais traité n'avait offert plus d'avantages à la cause des chrétiens, si la bonne foi eût présidé à son exécution; mais la généreuse loyauté de Louis IX ne lui permettait point

de soupçonner la fraude et la perfidie dans ses alliés, ni même dans ses ennemis.

Les chefs des mameluks devaient se rendre à Gaza, et de là à Joppé, pour confirmer l'alliance qu'ils venaient de contracter et pour s'entendre avec Louis IX sur les moyens de poursuivre la guerre. Quand le sultan de Damas eut connaissance du traité qu'on venait de faire, il envoya une armée de vingt mille hommes entre Gaza et Daroum, pour empêcher la jonction des Égyptiens et des Francs. Soit que les mameluks fussent retenus par leurs divisions intérieures, soit qu'ils n'osassent point braver les troupes de Damas, ils ne se rendirent point à Joppé à l'époque convenue. Cependant ils avaient rempli toutes les autres conditions du traité; ils ajoutèrent à l'envoi des captifs et des funèbres dépouilles des guerriers chrétiens, le don d'un éléphant que Louis IX envoya au roi d'Angleterre. Comme ils renouvelaient souvent leur promesse de venir à Joppé, Louis les attendait toujours; il les attendit pendant une année. Le monarque français, trompé ainsi dans ses espérances, pouvait sans injustice renoncer à un traité qu'on n'exécutait pas; il pouvait encore se rapprocher du sultan de Damas, qui offrait les mêmes avantages et dont les promesses devaient inspirer plus de confiance [1]. Les émirs d'Égypte avaient recherché l'alliance des croisés, dans des circonstances où leur situation paraissait désespérée et lorsqu'ils pouvaient croire que le roi de France recevrait des secours de l'Occident. Voyant enfin que Louis n'avait point d'armée et que toutes les forces qu'il pouvait réunir se réduisaient à sept cents chevaliers, ils craignirent de s'engager plus avant dans

[1] Joinville.

des relations qui les exposaient à la haine des musulmans et ne leur présentaient aucun appui véritable contre leurs ennemis. Tous ces émirs d'ailleurs ne combattaient que pour s'assurer l'impunité de leur crime et conserver les fruits de la révolte. Ils étaient toujours prêts à mettre bas les armes, si on leur pardonnait le passé et si on leur abandonnait l'Égypte. Le calife de Bagdad cherchait alors à rétablir la paix entre les puissances musulmanes: il engagea le sultan de Damas et d'Alep à oublier ses ressentiments, les émirs à témoigner leur repentir et leur désir de la paix. Il s'était livré plusieurs combats qui n'avaient eu aucun résultat décisif; dans un de ces combats, une partie des troupes syriennes avait été enfoncée par les mameluks, et s'était enfuie sur la route de Damas, tandis que plusieurs corps de mameluks avaient été battus et poursuivis par les Syriens jusqu'aux portes du Caire[1]. Une guerre où la victoire restait toujours incertaine, devait lasser la patience et le courage des deux partis: de part et d'autre on prit pour arbitre le père spirituel des musulmans; les sultans de Syrie et d'Égypte conclurent enfin la paix, et résolurent d'unir leurs armes contre les chrétiens. Dès lors toutes les espérances des croisés s'évanouirent; le roi de France, pour avoir différé trop longtemps et négligé l'occasion favorable, eut tout à coup deux ennemis à redouter. Il faudrait connaître à fond la situation et la politique des puissances musulmanes pour savoir jusqu'à quel point l'histoire peut blâmer l'indécision et la lenteur de Louis IX. Le père Maimbourg n'hésite point à le censurer avec amertume, et déclare naïvement que *pour*

[1] Aboulféda, *Bibliothèque des Croisades*, t. IV.

être saint, on n'est point infaillible, particulièrement dans les affaires politiques, et surtout dans celles de la guerre.

Le traité conclu entre les mameluks et les Syriens fut le signal de la guerre. Le sultan de Damas, à la tête d'une armée, vint jusque sous les murs de Ptolémaïs, et menaça de ravager les jardins et les campagnes qui approvisionnaient la ville, si on ne lui payait une contribution de cinquante mille besants d'or. Les chrétiens n'étaient point en état de résister à leurs ennemis s'ils avaient eu à repousser alors des attaques sérieuses; mais les Syriens, accablés de fatigues, manquant de vivres, retournèrent à Damas, tandis que les mameluks reprenaient la route du Caire: les uns et les autres s'éloignaient avec le dessein de revenir et de profiter d'un occasion favorable pour envahir ou désoler la Palestine.

Les menaces des musulmans devaient engager Louis IX à redoubler de zèle et d'efforts pour mettre les villes chrétiennes en état de défense. Il résolut de rétablir les fortifications de Sidon démolies par les musulmans de Damas dans le temps où les croisés abordaient en Égypte. Il avait envoyé dans cette ville un grand nombre d'ouvriers ; déjà les travaux avançaient, lorsqu'ils furent tout à coup interrompus par l'accident le plus déplorable : comme la place n'avait qu'une faible garnison, elle fut surprise, et tout ce qu'elle renfermait de chrétiens fut massacré par les Turcomans, peuplade errante et féroce, accoutumée à vivre de meurtre et de brigandage. Louis apprit ce désastre dans la ville de Tyr, lorsqu'il se rendait à Sidon. Quelques-uns de ceux qui avaient échappé au carnage lui racontèrent les cruautés inouïes des barbares: la fureur des Turcomans n'avait épargné ni l'âge

ni le sexe, et dans leur retraite ils avaient égorgé deux mille prisonniers. Louis, vivement affligé de tout ce qu'il entendait, forma sur-le-champ le projet d'aller attaquer les Turcomans dans Panéas, où ils s'étaient retirés. Au premier signal, tous les guerriers qui l'accompagnaient se couvrent de leurs armes; le roi voulait se mettre à leur tête, mais ses barons s'y opposèrent, disant qu'il ne devait pas exposer dans une pareille expédition sa vie si nécessaire au salut de la terre sainte. Les guerriers chrétiens se mirent en marche. Panéas ou Césarée de Philippe, dont le nom se trouve souvent cité dans l'histoire des premières croisades, était bâtie sur le penchant du Liban, près des sources du Jourdain; on ne pouvait y arriver que par des sentiers étroits et des lieux escarpés [1]: rien n'arrête les croisés français, impatients de venger la mort de leurs frères immolés par les Turcomans. On arrive devant Panéas ; l'ennemi fuit de toutes parts; la ville est prise. Cette victoire eût été complète, si les guerriers chrétiens avaient observé les lois de la discipline et suivi les ordres de leurs chefs. Tandis que les croisés français prenaient possession de Panéas, les chevaliers teutoniques allèrent attaquer un château musulman bâti sur les hauteurs voisines et dont les tours s'élevaient parmi les pics du Liban. Les Turcomans, qui s'étaient ralliés dans ce lieu et commençaient à reprendre courage, repoussèrent les assaillants, et les poursuivirent à travers les rochers et les précipices. La retraite précipitée des chevaliers teutoniques jeta la confusion parmi les autres guerriers chrétiens, réunis

[1] Joinville fut obligé de conduire son cheval par la main, parce qu'il vit tomber devant lui un sergent d'armes accablé sous le poids de son cheval, tant la route était escarpée.

sur un terrain montueux où ils ne pouvaient ni combattre à cheval ni se ranger en bataille : le sire de Joinville, qui conduisait les gendarmes du roi, fut plus d'une fois sur le point de perdre la vie ou de tomber entre les mains des Turcomans. Enfin les guerriers français, à force de bravoure, réparèrent la faute des Allemands; Olivier de Thermes et les guerriers qu'il commandait, parvinrent à repousser les musulmans. Les croisés abandonnèrent Panéas, après l'avoir mise au pillage, et reprirent la route de Sidon.

Louis IX y était arrivé avant eux : à son approche de la ville, quelle avait été la douleur de ce prince [1] en voyant sur sa route la terre couverte de cadavres dépouillés et sanglants! c'étaient les tristes restes des chrétiens immolés par les Turcomans; ils tombaient en putréfaction, et personne ne songeait à les ensevelir. A ce spectacle, Louis s'arrête, invite le légat à bénir un cimetière, puis il ordonne d'enterrer les morts qui couvraient les chemins. Au lieu d'obéir, chacun détourne les yeux et recule d'effroi; alors Louis descend de cheval, et, prenant entre ses mains un des cadavres duquel s'exhalait une odeur infecte : *Allons, mes amis*, s'écrie-t-il, *allons donner un peu de terre aux martyrs de*

[1] Ici le récit de Joinville est très-confus et presque inintelligible. Il dit d'abord que le roi était à Sidon, et qu'il se retira dans le château à l'arrivée des musulmans. Deux pages plus loin il dit:« Quand le roy eut parachevé de fermer et clore Japhe, il lui print envie de faire à Saigette (Sidon) comme il avoit fait à Japhe. » On pourrait supposer que Louis IX, après être allé à Sidon, en était sorti, et qu'il y était ensuite revenu; mais une circonstance prouve le contraire. L'histoire rapporte que deux mille chrétiens furent tués à Sidon ou dans le voisinage de la ville : si Louis IX s'était trouvé alors sur les lieux, il est probable qu'il aurait fait enterrer les morts avant de s'éloigner et qu'il n'aurait pas attendu son retour pour remplir ce pieux devoir. Tout annonce que la relation de Joinville a été altérée dans cette partie : malheureusement cette altération n'est pas la seule qu'ait subie ce précieux monument historique.

Jésus-Christ. L'exemple du roi ranime le courage et la charité des personnes de sa suite : tous s'empressent de l'imiter, et les chrétiens que les barbares avaient égorgés reçurent ainsi les honneurs de la sépulture. Ce pieux dévouement de Louis IX à la mémoire de ses compagnons d'armes a été célébré par tous les historiens [1] ; c'est la charité dans ce qu'elle a de plus fort, de plus héroïque, de plus touchant ; depuis qu'il y a des rois, on n'avait jamais vu les puissances de la terre descendre à des soins si pieux.

Le roi resta plusieurs mois à Sidon, occupé de faire fortifier la ville [2]. Cependant la reine Blanche lui écrivait souvent, et l'exhortait à revenir en France, craignant toujours de ne plus revoir son fils.

Ses pressentiments ne se réalisèrent que trop. Louis était encore à Sidon, lorsqu'un message arriva en Palestine annonçant que la régente n'était plus. Ce fut le légat du pape qui reçut le premier cette triste nouvelle. Il vint chez le roi, accompagné de l'archevêque de Tyr, et de Geoffroi de Beaulieu, confesseur de Louis. Comme le prélat annonça qu'il avait quelque chose d'important à dire et comme il montrait une grande tristesse sur son visage, le monarque le fit passer dans sa chapelle, qui, selon un vieil auteur, *était son arsenal contre toutes les traverses du monde*. Le légat commença par rappeler au roi que tout ce que l'homme aime sur la terre est périssable : « Remerciez Dieu, ajouta-» t-il, de vous avoir donné une mère qui a veillé avec » tant de soin et d'habileté sur votre famille et sur

[1] Il est surtout rapporté par les historiens qui ont écrit les actions privées et les miracles de saint Louis, et par le confesseur de la reine Marguerite.

[2] Martin Sanuto Secreta, liv. III, p. XII, 64, p. 220.

» votre royaume... » Le légat s'arrêta un moment, puis il continua en poussant un profond soupir : « Cette » tendre mère, cette vertueuse princesse est mainte- » nant dans le ciel[1]. » A ces mots, Louis jeta un grand cri et versa un torrent de larmes; revenu ensuite à un sentiment plus calme, il se mit à genoux devant l'autel, et s'écria les mains jointes : « Je vous rends grâces, ô » mon Dieu, de m'avoir donné une aussi bonne mère; » c'était un présent de votre miséricorde; vous le re- » prenez aujourd'hui comme votre bien. Vous savez » que je l'aimais par-dessus toutes les créatures; mais, » puisqu'il faut, avant tout, que vos décrets s'accom- » plissent, Seigneur, que votre nom soit béni dans les » siècles des siècles. » Louis congédia le légat et l'archevêque de Tyr, et, resté seul avec son confesseur, il récita l'office des morts. Deux jours s'écoulèrent sans qu'il voulût voir personne. Alors il fit appeler Joinville, et lui dit en le voyant : « Ah! seneschal, j'ai perdu ma » mere. — Sire, lui répondit Joinville, je ne m'en esba- » his, vous sçavez qu'elle avoit une fois à mourir; mais » je m'esmerveille du grand et oultrageux deuil que » vous en menez, vous qui estes tant sage prince tenu. » Lorsque Joinville eut quitté le roi, madame *Marie de Bonnes Vertus* vint le prier de se rendre auprès de la reine pour la consoler. Le bon sénéchal trouva Marguerite tout en larmes, et ne put s'empêcher d'en témoigner sa surprise, en lui disant « qu'on ne debvoit mie croire

[1] Blanche avait conservé jusqu'à sa soixante-cinquième année une santé robuste; mais cette force l'abandonna tout à coup. Elle était à Melun lorsqu'elle fut atteinte d'une maladie qu'elle jugea devoir être la dernière; elle se fit reporter à Paris, et demanda le voile à l'abbesse de Maubuisson; elle fit entre ses mains sa profession comme religieuse de l'ordre de Cîteaux, et cinq ou six jours après elle mourut, le 1er décembre 1252, selon presque tous les historiens; elle mourut en 1253, selon Guillaume de Nangis, dont le récit s'accorde mieux avec celui de Joinville.

» femme à son plorer, car le deuil qu'elle menoit estoit » pour la femme qu'elle haïssoit plus en ce monde. » Marguerite répondit que ce n'était point en effet pour la mort de Blanche qu'elle pleurait, « mais pour le » grand mesaise en quoy le roy estoit, et aussi pour leur » fille qui estoit restée en la garde des hommes[1]. » Louis IX assistait chaque jour à un service funèbre célébré à l'intention de sa mère. Il envoya en Occident une grande quantité de joyaux et de pierres précieuses, pour être distribués aux principales églises de France; il exhortait en même temps le clergé à faire des prières pour lui et pour le repos de la reine Blanche[2]. A mesure que Louis faisait ainsi prier Dieu pour sa mère, sa douleur cédait à l'espérance de la revoir dans le ciel, et son âme résignée trouvait ses plus chères consolations dans ce lien mystérieux qui nous réunit avec ceux que nous avons perdus, dans ce sentiment religieux qui se mêle à nos affections pour les épurer, à nos regrets pour les adoucir.

La mort de la reine Blanche semblait imposer à Louis IX l'obligation de revenir dans ses États : les nouvelles qu'il recevait de l'Occident annonçaient que sa présence y devenait chaque jour plus nécessaire. La guerre pour la succession de Flandre s'était rallumée; la trêve avec l'Angleterre venait d'expirer; les peuples murmuraient[3]. D'un autre côté, Louis IX n'avait plus

[1] La jalouse antipathie qui s'était élevée entre la reine Blanche et la reine Marguerite, venait de bien loin. Blanche avait un tel ascendant sur son fils, que Marguerite ne pouvait le voir qu'en cachette. Joinville rapporte dans ses mémoires une anecdote assez curieuse qui peint bien la fierté de Blanche, la faiblesse de saint Louis et la timidité de Marguerite.

[2] Joinville.

[3] Il faut ajouter que l'un des frères du roi, le comte de Poitiers, venait d'être frappé d'une paralysie; l'autre, le comte d'Anjou, était engagé dans

rien à entreprendre dans la Palestine. Dès lors son retour dans son royaume occupa toutes ses pensées, et, comme s'il se fût défié en cette occasion de ses propres lumières, il voulut, avant de prendre une résolution définitive, consulter la volonté de Dieu. On fit des processions et des prières dans les villes chrétiennes de la Palestine, pour que le ciel daignât éclairer ceux qu'il avait chargés de diriger une guerre entreprise en son nom. Le clergé et les barons du royaume de Jérusalem, persuadés que la présence de Louis ne leur était plus nécessaire et que son retour en Occident pourrait réveiller l'enthousiasme des guerriers français pour une nouvelle croisade, lui conseillèrent de s'embarquer pour l'Europe, et lui exprimèrent leur vive reconnaissance pour tous les services qu'il avait rendus depuis cinq ans à la cause de Jésus-Christ. Louis, préparant son départ, laissa dans la terre sainte cent chevaliers sous le commandement de Geoffroi de Sargines, qui combattit pendant trente années les musulmans, et devint, dans sa vieillesse, vice-roi du royaume de Jérusalem. Louis quitta Sidon, et se rendit, dans le printemps de l'année 1254, à Ptolémaïs avec la reine et trois enfants qu'il avait eus en Orient. Une flotte de quatorze vaisseaux était prête à le recevoir avec ce qui restait des guerriers de la croisade. Le jour du départ arrivé (25 avril), le roi, marchant à pied, suivi du légat, du patriarche de Jérusalem et de tous les seigneurs et chevaliers de la Palestine, prit le chemin du port; au milieu d'une foule immense accourue sur son passage[1]. On se rappelait alors les ver-

la guerre de Flandre. Le prince Louis, fils de saint Louis, était âgé de dix ans et demi. On trouve quelques diplômes signés de lui (*Preuves de l'Hist. de Languedoc*, t. III, p. 507 et 506).

[1] « Le 25 avril, jour de la Saint-Marc, le roy me dit, ajoute Joinville,

tus dont il avait donné l'exemple, et surtout sa bonté envers les habitants de la Palestine, qu'il avait traités comme ses propres sujets. Les uns exprimaient leur reconnaissance par de vives acclamations, les autres par un morne silence; tout le peuple, qu'affligeait son départ, le proclamait *le pere des chrétiens*, et conjurait le ciel de répandre ses bénédictions sur la famille du vertueux monarque et sur le royaume de France. Louis montrait sur son visage qu'il partageait les regrets des chrétiens de la terre sainte; il leur adressait des paroles consolantes, leur donnait d'utiles conseils, se reprochait de n'avoir point assez fait pour leur cause, et témoignait le vif désir qu'un jour Dieu le jugeât digne d'achever l'ouvrage de leur délivrance.

Enfin la flotte mit à la voile. Louis IX avait obtenu du légat la permission de porter avec lui dans son vaisseau le Saint-Sacrement pour assister les mourants et les malades. Ainsi, en voyant des autels élevés sur la flotte, en voyant des prêtres, revêtus de leur habits sacerdotaux, c brer le service divin, et invoquer à chaque heure du jour la protection du ciel, on pouvait reconnaître les pieux débris d'une croisade et les derniers trophées de la guerre de Jésus-Christ. Comme la flotte approchait de l'île de Chypre, le vaisseau sur lequel le roi était monté heurta violemment contre un banc de sable: tout l'équipage fut saisi d'effroi; la reine et ses enfants jetaient des cris lame ables; mais Louis se prosterna au pied de l'autel, et s'adressa à celui qui commande à la mer. Lorsqu'on examina le vaisseau, on reconnut qu'il avait été endommagé; les pilotes pressèrent le roi d'en sortir. Voyant qu'eux-mêmes ne ju-

que ce jour là il estoit né. Je lui dis qu'encore il pouvoit dire qu'il estoit rené, puisque de cette perilleuse terre il eschappoit. »

geaient pas à propos d'abandonner le navire, il résolut d'y rester. « Il n'y a personne ceans, leur dit-il, qui » n'aime autant son corps comme je fais le mien : si » une fois je descends, ils descendront aussi, et de » long temps ne reverront leur pays; j'aime mieulx » mettre, moy, la roine et mes enfants en la main de » Dieu, que de faire tel dommage à un si grand peuple » comme il y a ceans. » Ces paroles, inspirées par une charité héroïque, ranimèrent le courage des matelots et des pèlerins, et l'on se remit en mer. La flotte, en s'éloignant de la Sicile, craignit de s'approcher des côtes de Tunis, comme si un secret pressentiment eût averti les croisés français des malheurs qui les attendaient sur cette rive dans une autre expédition plus désastreuse. Une tempête mit la flotte en danger de périr : la reine Marguerite fit alors le vœu d'offrir un navire d'argent à saint Nicolas de Lorraine, et pria Joinville d'être *sa caution auprès du patron des naufragés.* Tandis que tout le monde se désolait, Louis trouvait sa sécurité dans une philosophie toute religieuse, et, lorsque le danger fut passé, il disait à ses compagnons : « Regardez si Dieu ne nous a pas monstré son » grand pouvoir, quand, par un seul des quatre vents » de la mer, le roy de France, la roine, ses enfants et » tant d'aultres personnages, ont cuidé estre noyés.» La navigation dura plus de deux mois, pendant lesquels il arriva aux pèlerins plusieurs aventures et accidents merveilleux dont l'histoire nous a conservé le récit et qui ne seraient point indignes de figurer dans une Odyssée chrétienne[1].

[1] La flotte passa devant Lampédouse, puis devant Pantalarie; cette île était habitée par des Sarrasins. La reine, qui désirait vivement des fruits et des provisions fraîches pour ses enfants, engagea Louis à envoyer quel-

La flotte aborda enfin aux îles d'Hières. Louis IX traversa la Provence, et, passant par l'Auvergne, arriva à Vincennes le 5 septembre 1254. La foule accourait de toutes parts sur son passage: plus on oubliait ses revers, plus Louis se rappelait le sort de ses compagnons, et la tristesse qu'il montrait sur son visage formait un douloureux contraste avec l'allégresse publique. Son premier soin fut d'aller à Saint-Denis se prosterner aux pieds des apôtres de la France. Le lendemain, il fit son entrée dans la capitale, précédé du clergé, de la noblesse et du peuple. Il portait toujours la croix sur l'épaule, et cette vue, en rappelant les motifs de sa longue absence, faisait craindre qu'il n'eût point encore abandonné son entreprise de la croisade. Le plus grand nombre des barons et des chevaliers qui étaient partis avec Louis IX, avaient trouvé leur tombeau en Syrie ou en Égypte. Ceux qui avaient survécu à tant de désastres, rentrèrent dans leurs châteaux, qu'ils retrouvèrent déserts et tombant en ruine. Le bon sénéchal, après avoir revu ses foyers, se rendit, les pieds nus, à l'église de Saint-Nicolas en Lorraine, pour acquitter le vœu de la reine Marguerite. Il ne s'occupa plus ensuite que de réparer les maux que son absence avait causés à ses vassaux, et jura de ne plus quitter le château de Joinville pour aller en Asie.

Ainsi se termina cette guerre sainte, dont les commencements avaient rempli de joie les peuples chré-

ques vaisseaux légers pour en chercher. Pendant quelques jours on n'en eut point de nouvelles : on ne douta pas que les musulmans n'en eussent massacré les équipages. Louis ordonna qu'on retournât en arrière pour les retirer de captivité ou les venger; enfin il les rencontra sortant du port. On n'avait pu arracher les Parisiens qui s'étaient trouvés parmi les équipages, des jardins délicieux de cette île enchantée : leur sensualité avait fait perdre à la flotte huit jours entiers de navigation (Joinville).

tiens et qui plongea ensuite tout l'Occident dans le deuil. Dans les événements que je viens de décrire, c'est le sénéchal de Champagne qui m'a servi de guide, et je ne puis terminer mon récit sans lui payer le juste tribut de ma reconnaissance. La simplicité de sa narration, la naïveté de son style, l'enjouement de son caractère, ont été pour moi une heureuse distraction au milieu d'un travail toujours aride et quelquefois rebutant. Je me plais à le voir intrépide sur le champ de bataille, conservant sa gaîté au milieu des malheurs de la guerre, plein de résignation dans sa captivité, et dans toutes ses actions nous rappelant le véritable esprit de la chevalerie. Comme son compatriote Villehardouin, il fait souvent pleurer ses héros, il pleure souvent lui-même. Il brave le danger, lorsque le danger est présent; mais il remercie Dieu de tout son cœur lorsqu'il n'a plus rien à craindre.

Quand je lis ses mémoires, je me transporte dans le treizième siècle; il me semble entendre un chevalier qui revient de la croisade et qui me raconte ce qu'il a fait et ce qu'il a vu. Il n'a point de méthode ni de règle, il quitte et reprend, étend ou abrége sa narration, selon que son imagination est plus ou moins frappée de ce qu'il nous rapporte. Lorsqu'on a lu les récits de Joinville, on ne s'étonne point que saint Louis ait trouvé ntande charme à sa conversation : chacun de ses lecteurs a pour lui l'amitié et la confiance que lui accordait le vertueux monarque, et l'histoire adopte sans peine tout ce qu'il affirme *sur son honneur,* persuadée que celui qui disait la vérité à la cour des rois ne peut tromper la postérité.

La croisade de saint Louis fut comme celle qui l'avait immédiatement précédée. L'enthousiasme de ces expé-

ditions lointaines perdait chaque jour de sa vivacité et de son énergie : la croisade, se dépouillant de son caractère ancien, ne paraissait plus qu'une guerre ordinaire dans laquelle l'esprit de la chevalerie était un mobile plus puissant que la religion. Elle ne fut une affaire religieuse que pour Louis IX.

La manière dont on prêcha cette croisade en Europe, les troubles au milieu desquels se faisait entendre la voix des prédicateurs, les moyens surtout qu'on employa pour lever des tributs dans tout l'Occident, étaient faits pour détourner les esprits du but qu'on devait se proposer dans une sainte expédition.

Cependant Louis IX prit des précautions qu'on avait négligées dans les guerres précédentes. Trois ans furent employés à préparer cette grande entreprise; les chevaliers, arrivés dans l'île de Chypre, ne pouvaient assez s'étonner de voir des tonneaux de vin rangés les uns sur les autres, si haut qu'ils *paroissoient des maisons*, et des monceaux de froment, d'orge et autres blés, si considérables, qu'on aurait pu croire que ce *fussent montagnes*. Un moyen puissant manquait toutefois à Louis IX pour assurer le succès d'une guerre portée au delà des mers : c'était une flotte qui lui appartînt et dont il pût disposer à son gré. On sait quels prodiges enfanta, dans l'expédition de Constantinople, la réunion active et constante de la bravoure des barons français et des forces maritimes de Venise. Les croisés n'eurent point ici le même avantage. Une flotte génoise conduisit en Chypre l'armée de saint Louis; une autre flotte, qu'on ne put se procurer qu'avec peine, la prit au port de Limisso, et la laissa sur la côte de Damiette. Tant que la fortune favorisa les armes des guerriers chrétiens, on vit accourir une foule de vaisseaux que

des spéculations commerciales et d'autres intérêts que ceux de la croisade avaient fait sortir des ports de l'Italie. Au premier moment du danger, la plupart de ces vaisseaux disparurent. Ainsi l'armée resta sans secours; les communications entre elle et Damiette se trouvèrent tout à coup interrompues, et le cours du Nil fut abandonné à la flotte musulmane, qui n'obéissait qu'au sultan d'Égypte. Cette observation, à laquelle il serait facile de donner un plus long développement, peut servir à expliquer non-seulement les revers de cette croisade, mais aussi l'issue malheureuse des autres guerres d'outre-mer.

Les chevaliers français montrèrent partout leur bravoure accoutumée; mais dans toute la croisade on ne vit point se déployer le génie des grands capitaines, et Louis IX lui-même, dans les périls, ne fut pour ses guerriers que le modèle de la valeur. On se rappelle que la désobéissance aux ordres du roi amena toutes les calamités de cette guerre. Nous avons vu jusqu'à quel point était portée la licence présomptueuse des seigneurs français, lorsqu'après la prise de Damiette, Guillaume Longue-Épée vint se plaindre des violences du comte d'Artois, et que le monarque, déplorant son impuissance, conjura humblement le chevalier anglais d'offrir à Dieu les outrages qu'il avait reçus. On doit croire que beaucoup de désordres éclatèrent encore parmi les débris de l'armée chrétienne dans le séjour de la terre sainte: rien ne le prouve mieux, du moins, que le fait singulier qu'on va lire et qui est rapporté par Mathieu Pâris. Un chevalier dont le nom est resté inconnu, ayant fait une excursion sur le territoire musulman, fut cité devant le roi et condamné à lui apporter une partie des richesses enlevées à l'en-

nemi. Le guerrier refusa de se soumettre à cette décision, disant que ce qu'il avait acquis au péril de sa vie lui appartenait. De vifs débats s'élevèrent alors entre le chevalier, qui persistait à retenir tout son butin, et les conseillers de Louis IX, qu'il accusait de manquer de courage et de foi. Ceux-ci lui reprochèrent d'*avoir menti par sa gorge*, et d'être un *meschant*[1] *chevalier*, ce qui était la plus grande insulte qu'on pût adresser à un homme d'armes. Le fils du chevalier, qui était présent, ne put retenir son indignation, et plongea son épée dans le sein de celui qui avait de la sorte outragé son père. Aussitôt, le vieux guerrier se jette à genoux devant saint Louis, implore la clémence royale pour son fils et pour lui-même; et, lorsque, promettant de se soumettre à tout, il avait obtenu d'avoir des juges, son fils est entraîné hors de la présence du roi et suspendu à un gibet sans être jugé. A l'aspect de son fils mort, le malheureux vieillard se livre au désespoir, et s'écrie qu'il ne peut rester parmi des hommes qui ne reconnaissent plus la justice de France : il prend ses armes, monte à cheval, et court demander un asile aux musulmans[2].

Cet esprit d'insubordination et de licence tenait aux mœurs féodales. Une disposition moins malheureuse, c'est cette gaîté française qui n'abandonna jamais les croisés dans les périls, qui se mêlait aux images les plus tristes et quelquefois même ne respectait pas la sé-

[1] Le mot de *meschant* est conservé dans la narration latine de Mathieu Pâris.

[2] Le silence de Joinville pourrait faire suspecter ici le récit de Mathieu Pâris; on peut dire cependant que cette anecdote tragique se répandit alors, et que plusieurs contemporains y ajoutèrent foi, ce qui montre du moins l'opinion qu'on avait de la licence et du désordre qui régnaient parmi les croisés.

vère bienséance. Nous ajouterons ici un exemple à ceux que nous avons déjà cités : la veille du combat de Mansourah mourut un des chevaliers du sénéchal de Champagne, nommé Landricourt ; tandis qu'on lui rendait les honneurs funèbres, six de ses compagnons d'armes parlaient si haut que leur conversation interrompit le prêtre qui chantait la messe. Joinville leur adressa de vifs reproches; alors, se mettant tous à rire, ils répondirent qu'ils parlaient entre eux de remarier la femme de *messire Hugues de Landricourt qui estoit là en biere.* Le bon Joinville fut très-scandalisé de pareils discours, et leur ordonna de garder le silence. En parlant de cette légèreté indiscrète de ses chevaliers, le naïf sénéchal paraît tomber lui-même dans le défaut qu'il reproche aux autres : *Dieu*, nous dit-il avec une gaîté presque satirique, *les punit le jour de la bataille ; car de tous les six n'en eschappa pas ung qu'ils ne fussent tués et non pas enterrés, et à la fin a convenu à leurs femmes de se remarier toutes six.*

Les mœurs des chevaliers formaient un très-grand contraste avec celles des musulmans, toujours graves, toujours sérieux, même au milieu des fêtes dans lesquelles ils célébraient la délivrance de leur pays et les défaites des chrétiens.

A la première apparition des croisés, l'histoire nous représente tout le peuple égyptien frappé de terreur; mais les musulmans, rassurés par leurs chefs, eurent bientôt autant de sécurité et de confiance qu'ils avaient eu d'alarmes; et, comme il n'y a rien que les hommes oublient plus facilement que le danger, un an après la prise de Damiette, ils ne pouvaient concevoir l'espèce de délire qui avait conduit un roi des Francs sur les bords du Nil. L'historien Gemal-Eddin rapporte à ce

sujet un trait qui peint à la fois l'opinion et le caractère des musulmans : l'émir Hossam-Eddin, ayant eu une conférence avec le monarque captif, lui dit : « Comment est-il venu à l'esprit du roi, avec ce que je vois en lui de sagesse et de bonnes qualités, comment lui est-il venu en la pensée de se confier à un bois fragile, de braver les écueils de la mer, de se hasarder dans un pays rempli de guerriers impatients de combattre pour la foi musulmane ; comment a-t-il pu croire qu'il s'emparerait de l'Égypte, et qu'il débarquerait sur cette terre sans s'exposer lui et les siens aux plus grands dangers? » Le roi de France se mit à rire et ne répondit rien. L'émir continua ainsi : « Quelques-uns des docteurs de notre loi ont décidé que celui qui s'embarque sur cette mer deux fois de suite, en exposant sa fortune et sa vie, ne peut faire recevoir son témoignage en justice, parce qu'une aussi grande imprudence prouve suffisamment la faiblesse de sa raison et l'altération de son jugement. » Louis IX se mit encore à rire, et répondit à l'émir : « Celui qui a dit cela ne s'est point trompé, et cette décision est sage[1]. »

Nous avons transcrit le récit de l'historien arabe, sans lui donner plus de confiance qu'il n'en mérite. Des auteurs chrétiens ne se sont pas montrés moins sévères à l'égard de saint Louis, et ne lui pardonnent pas son expédition au delà des mers. Sans chercher à justifier cette croisade, nous nous contenterons de dire ici que Louis IX n'avait pas seulement pour but de défen-

[1] La suite de la conversation de saint Louis avec l'émir a pour objet la manière dont les docteurs musulmans interprètent le précepte du pèlerinage à la Mecque. Nous l'avons renvoyée au tome IV de notre *Bibliothèque des Croisades*, Extraits des auteurs arabes.

dre les États chrétiens de Syrie et de combattre les ennemis de la foi, mais aussi de fonder une colonie qui eût réuni l'Orient à l'Occident par l'heureux échange des productions et des lumières. Nous avons fait connaître dans le quatorzième livre de cette histoire, une lettre du sultan du Caire d'après laquelle il est facile de voir que le roi de France avait d'autres desseins que ceux d'un conquérant. L'historien Mézerai dit formellement que le projet du roi de France était d'établir une colonie en Égypte, projet dont l'exécution a été tentée dans les temps modernes. « Pour cela, ajoute encore Mézerai, il emmenait avec lui grand nombre de laboureurs et d'artisans, capables néanmoins de porter les armes et de combattre en cas de besoin[1]. » Pour appuyer notre opinion, nous pourrions ajouter à l'autorité de Mézerai celle de Leibnitz, qui, dans un mémoire adressé à Louis XIV, ne craignait point d'affirmer que les motifs qui avaient déterminé saint Louis à entreprendre la conquête de l'Égypte, étaient inspirés par une profonde sagesse et méritaient l'attention des hommes d'État les plus habiles et des publicistes les plus éclairés.

On peut croire cependant que Louis IX ne voyait pas dans toute leur étendue les avantages qu'on pouvait recueillir de son expédition et qu'on a remarqués dans notre siècle. Toute la politique de ces temps reculés était dans les idées religieuses, qui s'introduisaient dans les affaires humaines et qui les dirigeaient souvent vers un but que n'apercevaient point les lumières de l'homme. Ce qu'on fait aujourd'hui dans les intérêts du commerce, dans ceux de la civilisation, on

[1] Le témoignage de Mézerai est confirmé par celui d'Aboul-Mahassen.

le faisait alors dans les intérêts du christianisme, et les résultats étaient souvent les mêmes. La religion, dans ces temps de barbarie et d'ignorance, était comme une raison mystérieuse, comme un sublime instinct donné aux hommes pour les aider à la recherche de tout ce qui devait leur être bon et utile. Il ne faut point oublier que la religion chrétienne dirigea toujours la conduite de Louis IX, et que ce fut aux inspirations religieuses de son monarque que la France dut alors ces traités où présidaient la franchise et la bonne foi, ces institutions qui consacraient les principes de la justice, tous ces monuments d'une sage politique auxquels la philosophie moderne n'a pu refuser son admiration.

L'expédition de Louis IX eut pour l'Égypte deux résultats auxquels on ne devait point s'attendre. Deux ans après la délivrance de saint Louis, lorsque ce prince était encore en Palestine, les mameluks craignirent une seconde invasion des Francs : pour que leurs ennemis ne pussent pas s'emparer de Damiette et s'y fortifier, ils détruisirent la place de fond en comble. Quelques années après, comme leurs craintes n'étaient point calmées et que la seconde croisade de saint Louis répandait de nouvelles alarmes en Orient, on jeta de grands amas de pierres dans l'embouchure du Nil, afin d'empêcher les flottes chrétiennes de remonter le fleuve. Depuis cette époque, une nouvelle Damiette a été bâtie à trois mille au-dessus de la première[1]; l'en-

[1] J'ai visité, en 1831, le village de *Lesbeth*, situé à un mille et demi de l'embouchure du Nil et à trois mille de la nouvelle Damiette : ce village est généralement regardé comme l'emplacement de l'ancienne ville. Avant d'arriver au village, on rencontre une forteresse qui a servi de caserne aux Français dans l'expédition de Bonaparte et que le pacha Méhémet-Ali a fait rebâtir ou réparer; nous ne doutons pas que cette forteresse ne soit très-ancienne : ses fondations et les matériaux employés à sa construction pour-

trée du Nil est restée fermée aux gros vaisseaux, et l'embouchure du fleuve, telle qu'elle est aujourd'hui, présente toujours de grands dangers aux navigateurs.

Le second résultat de cette croisade pour l'Égypte, fut une révolution dans le gouvernement. On vit dès lors cette riche contrée abandonnée à des esclaves achetés dans les régions les plus barbares de l'Asie. La dynastie de Saladin, comme on l'a vu dans cette histoire, s'était établie au milieu des victoires remportées sur les Francs; une guerre l'avait élevée, une autre guerre précipita sa chute. La dynastie des mameluks Baharites, qui succéda immédiatement à celle des Ayoubites, ne devait pas avoir une plus longue durée, et des esclaves achetés en Circassie s'emparèrent à leur tour du pouvoir qui les avait armés pour sa défense. Deux siècles après, au temps de Sélim, l'empire ottoman triompha de la seconde dynastie des mameluks; leur république militaire, vaincue mais non soumise, au milieu des crimes de la tyrannie et des excès de la licence, brava longtemps la puissance des Turcs, et subsista jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, époque où la présence d'une armée française acheva de les anéantir. Ainsi deux expéditions des Français en Égypte furent marquées, l'une par la révolte et l'élévation des mameluks, l'autre par leur destruction.

Les sciences et les lettres retirèrent néanmoins de l'expédition de saint Louis quelques avantages que l'histoire ne conteste point. Le monarque français avait entendu dire en Syrie qu'un puissant émir faisait rassembler un grand nombre de livres et qu'il en formait une bibliothèque ouverte à tous les savants. Il

raient donner quelques lumières sur la cité qui s'éleva dans le voisinage (*Correspondance d'Orient*, t. VI).

voulut suivre ce noble exemple, et donna à son retour l'ordre de transcrire tous les manuscrits qui se trouvaient dans les monastères. Ce trésor littéraire, confié à Vincent de Beauvais, fut transporté dans une salle voisine de la Sainte-Chapelle, et devint le premier modèle de ces établissements bibliographiques, de ces précieux dépôts des lettres et des sciences dont s'enorgueillit aujourd'hui la capitale[1].

On a dit souvent que l'hospice des Quinze-Vingts fut établi par saint Louis, pour donner un asile à trois cents gentilshommes revenus aveugles de la guerre sainte. L'ordonnance par laquelle Louis IX fonda cet hospice, ne dit rien qui puisse accréditer l'opinion répandue d'abord par quelques écrivains et devenue aujourd'hui comme une tradition populaire. Joinville parle de l'institution des Quinze-Vingts; mais il ne dit rien des motifs qui avaient pu engager le saint monarque à fonder cet établissement. D'ailleurs nous devons ajouter que la fondation des Quinze-Vingts est postérieure de plusieurs années au retour de la croisade. Mézerai rapporte dans son histoire qu'au milieu du douzième siècle on avait établi à Rouen un hospice pour les aveugles, et que cet ancien monument de la charité avait pu donner à Louis IX la pensée de fonder une semblable institution dans sa capitale[2].

[1] C'est au savant Duchesne, page 459 de son travail sur saint Louis, que nous avons emprunté ce fait. Le monarque fit transcrire et copier un grand nombre de manuscrits de l'Écriture et des saints Pères, et même des auteurs profanes. Lui-même en faisait ses délassements; il expliquait les saints Pères avec une grande facilité. Raynaldi, à l'année 1255, § 45, rapporte une bulle dans laquelle le pape félicite le roi des soins qu'il prenait pour achever le grand œuvre commencé. Quelques-uns ont prétendu que cette bibliothèque préparée par saint Louis fut une des origines du grand Trésor des Chartes que nous possédons encore aujourd'hui (Voyez un Mémoire de l'abbé Lebœuf, dans la grande *Collection de l'Académie des Inscriptions*).

[2] On trouve dans les Antiquités de Paris, § 93, une charte de fondation de

Avant cette croisade, la Tartarie n'était connue que par les formidables émigrations des Mogols : cette vaste région fut en quelque sorte révélée à l'Occident par des missionnaires qu'avait envoyés le roi de France. Guillaume de Longjumeau, parti de l'île de Chypre, recueillit dans son voyage beaucoup de traditions fabuleuses, mais il rapporte aussi des notions curieuses et des observations exactes. Rubruquis, qui partit pendant le séjour du roi en Palestine et revint après le départ des croisés, ne réussit point dans sa mission auprès du puissant empereur des Mogols ; mais, comme voyageur, il observa avec sagacité le pays, les mœurs, les lois des Tartares, et sa relation est encore un monument précieux que des voyages récents n'ont pu faire oublier [1].

Les chroniqueurs du temps, Joinville lui-même, qui ne portaient leur attention que sur les événements de la guerre et qui n'étaient guère frappés des progrès de la civilisation, n'ont presque rien dit des lumières que put acquérir saint Louis sur la législation de l'O-

l'hospice des Quinze-Vingts : il n'y est fait aucune mention des trois cents gentilshommes dont on a parlé ; ce ne fut d'abord qu'un hôpital pour les mendiants aveugles qu'on voyait alors dans les rues. Le roi veut, dans cette charte, que son aumônier ait le droit de désigner les pauvres qui doivent en remplir les places ; lui seul aura aussi le droit de les visiter. On doit encore à saint Louis la fondation de l'Hôtel-Dieu de Vernon et de celui de Compiègne. (Regist. des Chart., 30, nº 452, p. 231 ; Duch., 482.)

[1] Le voyage du moine Rubruquis se trouve dans la *Collection des Voyages dans les deux Indes*, par P. Vauder Aa, géographe et libraire, Leyde, 1706. Rubruquis, après s'être muni de fruits secs, de biscuits et de vin muscat à Constantinople, s'embarqua vers le commencement de mai, et prit terre dans la Chersonèse Taurique. Il chargea toute sa provision sur des chariots attelés de bœufs, et se rendit de cette manière dans la Tartarie, où il se crut, selon sa naïve expression, tombé dans un autre monde. Rubruquis revint dans le mois de juin de l'année suivante. Il existe à la bibliothèque du roi un grand nombre de relations manuscrites de ce voyage, où l'on voit même des miniatures d'un fini parfait représentant diverses scènes de ce voyage en Tartarie.

rient. Quel intérêt n'auraient pas pour nous les vieilles chroniques, si elles avaient rapporté les conversations du monarque législateur avec les chrétiens orientaux versés dans l'étude des lois et des coutumes qui régissaient les colonies des Francs ! Ce fut pendant le séjour du roi en Syrie que le chancelier du royaume de Chypre recueillit toutes les lois qui formaient les *assises de Jérusalem :* ne serait-il pas vrai de dire qu'on dut alors ce précieux recueil aux conseils et surtout aux encouragements de Louis IX ? Ce qu'il a de certain, c'est que le pieux monarque ne négligea rien pour connaître les usages et les coutumes des contrées qu'il visitait, et que les assises du royaume de Jérusalem lui servirent de modèle pour les *Établissements,* ce monument de législation qui fit dans la suite la plus belle gloire de son règne.

Un avantage de cette croisade, et le plus grand de tous sans doute, c'est que Louis IX revint encore meilleur qu'il n'était parti, et que l'adversité développa et perfectionna en lui toutes les qualités dont ses sujets pouvaient attendre leur future prospérité. Un historien protestant dit à ce sujet ces paroles remarquables : « Le fruit de son voyage et de son affliction, fut qu'il » en revint plus homme de bien, ayant crû en zèle, » modestie, prudence, diligence, et qu'il fut plus » aimé et honoré des siens qu'il n'avoit oncques été » avant son départ, et par la terre universelle en singulière admiration, pour sa bonne vie et constance » au milieu des plus grands dangers, comme un miracle entre des rois[1]. »

Loin de chercher à oublier ses malheurs, Louis les

[1] *Vérit. Invent, de l'Hist. de France*, par Jean de Serres, p. 152.

rappelait sans cesse, comme un grand exemple que Dieu avait voulu donner au monde. Il les attribuait surtout à ses fautes, et les austérités auxquelles il se condamna le reste de sa vie, étaient, dit le père Daniel, comme une espèce de deuil qu'il porta toujours pour tant de braves gens qui avaient péri dans la croisade. A son retour, il fit réformer la monnaie, et nous lisons dans une chronique que par son ordre on frappa des parisis d'argent et de gros tournois sur lesquels on représenta des chaînes ou menottes, afin de conserver la mémoire de sa captivité[1]. Ces souvenirs le rendaient plus cher à ses peuples, plus grand aux yeux des chrétiens. Heureux les princes pour qui les leçons du malheur ne sont point perdues ! heureux aussi le siècle où l'adversité des grands de la terre a quelque chose de respectable et de sacré !

Les malheurs du temps, comme nous l'avons dit, avaient ruiné un grand nombre des plus illustres familles du royaume. On sait que plusieurs seigneurs avaient vendu leurs terres pour se préparer à la croisade. L'histoire nous a conservé des actes passés dans

[1] Jean Villani, historien presque contemporain de saint Louis, est le premier qui ait avancé ce fait, et tous les historiens qui l'ont suivi l'ont répété. Mais, en lisant la dix-neuvième dissertation de Ducange sur saint Louis, on voit que la description qu'il fait des *Buyes*, que Joinville appelle *Bernicles*, supplice dont le roi fut menacé pendant sa captivité, ne ressemble en rien aux figures des monnaies que ce prince fit frapper après son retour. Quelques-uns prétendent que ces figures sont le plan des tours d'un château que l'on a prises pour des menottes ou des *Buyes*. Mais on n'est pas d'accord sur la raison pour laquelle on a mis ces tours sur les monnaies de saint Louis. Les uns pensent que ce fut en considération de la maison de Castille, qui porte des châteaux dans ses armes; d'autres, au contraire, veulent que ces tours fassent allusion à la ville de Tours, où cette monnaie a été fabriquée et dont les armes sont trois tours surmontées de trois fleurs de lis. La première opinion paraît plus probable, puisque les deux autres fils de la reine Blanche, Charles, comte de Provence, et Alphonse, comte de Poitiers, firent aussi mettre sur leurs monnaies les tours de Castille (Voyez Leblanc, *Traité des monnaies*, p. 193).

le camp même de Mansourah par lesquels plusieurs gentilshommes vendaient leurs domaines à la couronne. Louis ne voulut point que ses compagnons d'armes fussent condamnés à la pauvreté pour l'avoir suivi en Orient et pour avoir partagé avec lui les périls et les travaux de la guerre sainte : il fit faire un dénombrement de la noblesse indigente, et trouva dans ses propres revenus des fonds pour la secourir ; il accueillait avec une bonté affectueuse les veuves et les enfants de ces braves chevaliers qu'il avait vus périr à ses côtés ; sa sollicitude s'étendait aussi sur les pauvres laboureurs qui pouvaient avoir souffert, soit dans la guerre des pastoureaux, soit par son absence, ou par le silence des lois. « Les serfs, disait-il, appar» tiennent à Jésus-Christ comme nous, et dans un » royaume chrétien nous ne devons pas oublier qu'ils » sont nos frères. »

Depuis la guerre faite aux musulmans, saint Louis ne pouvait plus souffrir qu'on versât dans des combats le sang des chrétiens Ses ordonnances défendirent les guerres entre particuliers dans tous les domaines de la couronne, et l'autorité de son exemple contribua à maintenir l'ordre et la paix dans toutes les provinces.

Avant son départ, Louis avait envoyé des commissaires pour réparer les iniquités commises dans l'administration de son royaume[1]. A son retour, il voulut

[1] Pour se faire une idée des restitutions que fit saint Louis, il faut lire l'Inventaire du Trésor des Chartes. Philippe-Auguste et Louis VIII avaient multiplié les confiscations outre mesure; la libéralité de saint Louis répara largement les injustices de ses prédécesseurs; et, s'il est un reproche à lui faire, c'est d'avoir sacrifié trop souvent aux scrupules de sa conscience les intérêts de la politique. Il existe une charte assez curieuse par les rapprochements qu'on peut en faire avec les dispositions d'une loi récente. Philippe-Auguste avait confisqué les terres de Raoul de Meulan : ces terres, du temps de saint Louis, avaient passé dans diverses mains, en sorte qu'on

tout voir par lui-même, et parcourut les provinces, persuadé que le premier devoir des rois est de chercher la vérité. Quel spectacle touchant que celui de voir un prince s'inquiéter des injustices faites en son nom, comme les autres hommes s'inquiètent des injustices qu'on leur fait à eux-mêmes ! Le ciel, qui recommande surtout aux monarques d'être justes, bénit le règne d'un prince qu'animait sans cesse un religieux amour de la justice, et les quinze années qui suivirent cette croisade de Louis IX, la plus malheureuse des guerres saintes, furent une époque de gloire et de prospérité pour la France.

Dans chacune des croisades précédentes, une grande partie des trésors de l'Europe allait se perdre en Asie, sans qu'il nous restât néanmoins aucun document qui permît à l'historien d'en parler avec quelque précision. Plus heureux pour l'expédition de saint Louis, nous avons sous les yeux un compte manuscrit qui peut suppléer au silence des chroniques contemporaines et nous paraît très-propre à satisfaire la curiosité des lecteurs modernes. Ce compte ou mémoire, rédigé sans doute par l'ordre de Louis IX, est divisé en trois parties : la première renferme les dépenses de l'*hostel du roy et de la royne estant outre mer*, et *pour la guerre* et *pour la navie* (navigation), *depuis les octaves de l'Ascension, l'an* 1250, *jusqu'aux octaves de l'Ascension* 1251, *par* 384 *jours, qui font un an dix-neuf jours* (280,361 liv. 15 s. 9 d.). La seconde partie est le tableau circonstancié des dépenses faites depuis les octaves de l'Ascension 1251 jusqu'aux octaves de l'Ascension 1252, *par* 351

n'aurait pu les restituer qu'avec de grands désordres dans la propriété. Saint Louis donna en indemnité au sire de Meulan une rente de 600 livres tournois (*Invent. du Trésor des Chartes*, p. 56).

jours en la terre sainte (265,785 liv. 16 s. 11 d.). Dans la dernière partie, l'auteur du mémoire rappelle avec les mêmes détails tout ce qui a été dépensé par le roi depuis l'année 1252 jusqu'à l'année 1253 (331,226 liv. 6 s. 3 d.). Le total des dépenses mentionnées dans le mémoire manuscrit, s'élève, pour trois ans et vingt-cinq jours, à un million vingt-quatre mille livres dix-sept sous trois deniers. Quoique ce mémoire ne soit pas fort volumineux, rien de ce qui est essentiel pour l'histoire d'un temps éloigné de nous n'y est oublié. L'auteur de cette pièce instructive nous apprend quelle était la solde des chevaliers, ce que coûtait le rachat des captifs, à quelle somme montaient les aumônes de saint Louis; il ne néglige pas même de parler des manteaux de chambre fournis au roi, et des robes achetées pour la reine Marguerite. Nous ferons remarquer que ce compte ne renferme que les dépenses des trois dernières années de la croisade, et qu'on n'y trouve point les dépenses de la première année, qui devaient, à cause des préparatifs et du voyage de mer, égaler celles de toute la guerre. Il faut ajouter que les frères du roi et la plupart des seigneurs et des barons faisaient la guerre à leurs frais; et, si on suppose que tous les chefs réunis aient dépensé la moitié de ce que dépensa Louis IX, on peut affirmer que cette malheureuse expédition coûta à la France près de cinq millions de livres tournois, ce qui équivaut à soixante ou quatre-vingts millions de notre monnaie d'aujourd'hui. Cette somme, quoique considérable pour le temps, paraîtra modique dans la génération présente; mais, depuis que la guerre s'est perfectionnée, elle est devenue plus dispendieuse, et nous sommes fondés à croire que l'expédition des

Français en Égypte vers la fin du siècle passé a coûté beaucoup plus au trésor public que l'expédition de saint Louis[1].

Nous n'achèverons point le récit de cette croisade, sans parler de l'empereur Frédéric II et d'Innocent IV, dont les démêlés eurent une si grande influence sur

[1] Dans cet état de dépenses, le manuscrit n'explique pas si les livres dont il est question sont des parisis ou des tournois. En supposant qu'il faille entendre ici des livres tournois, les 1,024,676 liv. 17 s. 3 den. auxquels se montent les dépenses de l'hôtel du roi et de la reine, celles de la rédemption du roi, de la guerre, de la navie, des œuvres et de la rédemption des captifs, multipliés par 19 livres que vaut aujourd'hui la livre tournois du temps de saint Louis, donnent 19,468,844 livres environ.

Le manuscrit ne fait point entrer dans son dernier calcul une somme de 263,128 liv. 4 s. pour les gages donnés aux chevaliers qui étaient dans la compagnie du roi, et qui s'élève encore à 3,999,432 liv. environ de notre monnaie, lesquels, joints à la somme précédente, donnent un total de 22,468,276 liv.

En supposant que la dépense des deux frères du roi et celle des seigneurs et barons qui servirent dans l'expédition à leurs dépens, s'élevassent aux deux tiers de la première somme. ce qu'on peut raisonnablement accorder, on aura une nouvelle somme de 12,296,072 liv., qui, réunie aux 22,468,276 liv., donne un nouveau total de 34,764,348 liv. Il importe de remarquer ici que le manuscrit ne met, pour la rédemption du roi, que 167,102 liv 18 s. 8 d., tandis que Joinville la porte à 400,000 liv. Ducange, qui connaissait cet état de dépenses, croit que les 167,102 liv. 18 s. 8 d. furent pris sur l'hôtel du roi, et que le surplus des 400,000 liv. dont parle Joinville fut pris dans les dépenses de la guerre. Dans ce cas, ce serait une nouvelle somme à ajouter à notre total.

Si le manuscrit a entendu compter par livres parisis, il faudra ajouter un cinquième de plus à cette somme, 4 sous parisis valent 5 sous tournois.

Il faut remarquer encore que le manuscrit ne compte que depuis l'octave de l'Ascension de l'année 1250, et que saint Louis était parti d'Aigues-Mortes le 26 août 1248. Voilà près de deux ans de dépenses dont le budget ne tient pas compte. En ajoutant, pour ces deux premières années, la moitié de plus à la somme que nous avons trouvée, ce qu'on peut aisément accorder, on aura 52,146,522 liv. pour les frais d'une expédition malheureuse. On doit considérer que le prix des denrées et celui de la main-d'œuvre étaient alors bien moindres qu'aujourd'hui, et qu'il n'y avait dans ce temps à la suite des armées ni administration, ni hôpitaux ambulants, ni commissaires ordonnateurs, ni fournisseurs, ni ministre de la guerre. Quoique cette dépense soit considérable, elle est loin encore de celle que nécessiterait maintenant une expédition semblable. (Voir le manuscrit aux pièces justificatives.)

les événements que nous avons racontés. Nous avons vu Frédéric, tour à tour le pupille, le protecteur et l'ennemi des papes ; nous l'avons vu excommunié d'abord pour n'être pas allé à la croisade, excommunié encore pour y être allé. Tantôt bravant les foudres de Rome, tantôt implorant la pitié des pontifes, il montra dans son caractère et dans sa vie les variations et les vicissitudes qui accompagnent d'ordinaire les grandeurs humaines, ou plutôt cette puissance temporelle dont il défendait les droits. Jamais prince ne fut jugé de son vivant avec plus de sévérité ; et, lorsqu'il mourut, la renommée, interprète des sentiments populaires, se plut à répandre que la justice divine s'était servie de la main d'un de ses fils pour lui arracher le sceptre et la vie. Cependant la sévère histoire ne lui a contesté ni le mérite du savoir, ni l'habileté à la guerre, ni l'art même de gouverner les peuples. Il fit briller de grandes qualités sur le trône ; mais ces qualités furent stériles pour sa puissance et pour sa gloire, parce qu'il ne s'appuya point assez sur les opinions dominantes et qu'il ne se trouva point en harmonie avec l'esprit de ses contemporains : Frédéric, en un mot, n'eut ni les défauts ni les vertus de son siècle, et son siècle, qu'il voulait dominer, se souleva presque tout entier contre lui.

Les événements auxquels Innocent IV attacha son nom ne nous laissent rien à dire sur son caractère et sur son génie. Nous avons vu que dans les conseils de Rome on avait dès longtemps résolu de renverser la maison de Souabe, à laquelle on supposait, non sans raison, le projet d'envahir l'Italie et d'établir le siége de son empire dans la ville de saint Pierre. Cette politique, embrassée avec ardeur par Innocent, prit dans

son âme toute la violence d'une haine personnelle, et la passion qui l'animait ne lui permit pas toujours de marcher dans les voies de la prudence et de la sagesse. En poursuivant de sa colère un puissant monarque, il se jeta dans tous les embarras des pouvoirs de ce monde, et compromit au milieu des fureurs et des hasards de la guerre la dignité des chefs de l'Église. Après avoir déposé Frédéric au concile de Lyon, le saint-siége ne put achever son ouvrage et faire reconnaître un empereur de son choix : le landgrave de Thuringe, Guillaume de Hollande, Richard de Cornouailles, le roi de Castille, furent tour à tour revêtus de la pourpre impériale, sans avoir la moindre autorité en Allemagne ; on offrit la couronne de Frédéric au duc de Brabant, au roi de Norwége et à d'autres princes, qui la refusèrent. Ainsi la lutte que soutint Innocent pour éteindre une race de rois et surtout pour en créer une nouvelle, ne fit que montrer au grand jour la faiblesse et l'impuissance de Rome dans les choses de la terre. Cette lutte terrible n'enfanta que des malheurs pour tous ceux qui s'y trouvèrent engagés; et, lorsqu'on examine avec impartialité les derniers résultats d'une guerre fatale à l'Empire, plus fatale peut-être au sacerdoce, on est quelquefois tenté de comparer l'opiniâtre pontife à ce robuste champion d'Israël qui, pour se venger de ses ennemis, ébranla les colonnes du temple et s'ensevelit avec eux sous des ruines.

Ce qui devait avertir les papes de l'instabilité des grandeurs temporelles, c'est l'humeur inconstante, l'esprit séditieux du peuple qu'ils gouvernaient. Étrange contraste dans la destinée d'Innocent IV ! nous venons de le voir foulant aux pieds les trônes et

les couronnes des rois, nous le verrons bientôt abaisser sa fierté devant les caprices de la multitude, et, pour parler le langage de notre siècle, devant la *souveraineté du peuple*. Sorti de Lyon, il traversa l'Italie en triomphe, et rentra avec crainte dans sa capitale, dont la population indocile lui reprochait son absence. Après avoir séjourné quelques mois dans les murs de Rome et calmé les murmures de son troupeau, il poursuivit de nouveau ses projets contre les restes de la famille impériale, et la mort le surprit dans le royaume de Naples, dont il prenait possession au nom de l'Église, et qu'il disputait, les armes à la main, aux héritiers de Frédéric. Le pontife qui lui succéda, quoiqu'il n'eût ni son génie, ni son ambition, ni sa haine, n'en suivit pas moins la carrière qui lui était tracée. Il voulut accomplir toutes les menaces du saint-siége, et les foudres de Rome ne se reposèrent pas plus dans les mains d'Alexandre IV que dans celles de ses prédécesseurs.

Cette politique passionnée des papes eut néanmoins ce résultat, qu'elle affranchit l'Italie du joug des empereurs d'Allemagne et que cette riche contrée resta soixante ans sans voir les armées de l'empire germanique. Mais que de violences et de calamités vinrent troubler cette indépendance dont l'Italie ne profita point et qu'elle devait perdre dans un autre siècle! Les papes, trop faibles pour maintenir l'ouvrage de leur politique, se trouvèrent souvent obligés d'appeler à leur aide des princes étrangers, qui apportèrent avec eux de nouveaux sujets de discordes. Chaque invasion provoquée par les chefs de l'Église éveilla l'ambition des conquérants, et chaque guerre appela une autre guerre. Ces révolutions durèrent plusieurs siè-

cles, et devinrent funestes non-seulement à l'Italie, mais encore à l'Allemagne, à la France, à l'Espagne, à tous ceux qui voulurent se partager les dépouilles de la maison de Souabe.

Nous n'avons point à décrire ces scènes affligeantes ; pour offrir à nos lecteurs des tableaux plus consolants, nous nous arrêterons, en terminant ces considérations générales, sur la croisade qui fut prêchée alors dans toutes les cités italiennes contre Eccelino de Romano. Ce seigneur italien avait profité du désordre des guerres civiles pour usurper une domination tyrannique sur plusieurs villes de la Lombardie et de la Marche Trévisane. Tout ce qu'on nous rapporte des tyrans de l'antiquité fabuleuse n'approche point des cruautés d'Eccelino, que la voix du peuple et la voix de l'Église avaient déclaré l'ennemi de Dieu et des hommes. L'histoire contemporaine compare son règne barbare à la peste, aux inondations, aux incendies, aux plus redoutables fléaux de la nature.

Le pape excommunia d'abord Eccelino, dans lequel il ne voyait *qu'une bête féroce sous une face humaine* [1]; peu de temps après il publia une croisade contre ce fléau de Dieu et de l'humanité. Jean de Vicence, qui avait prêché la paix publique vingt ans auparavant, fut un des prédicateurs de cette guerre sainte. On promettait aux fidèles qui prendraient les armes contre Eccelino les mêmes indulgences qu'à ceux qui partaient pour la Palestine. Cette croisade, entreprise pour la cause de l'humanité et de la liberté, fut proclamée dans toutes les républiques d'Italie : l'éloquence des orateurs sacrés entraîna facilement la mul-

[1] *Anna. eccles.*, ad ann. 1251, n° XXXV.

titude; mais ce qui enflammait surtout le zèle et l'ardeur du peuple, c'était la vue des malheureux qu'Eccelino avait fait mutiler au milieu des tortures, c'étaient les gémissements et les plaintes des familles où le tyran avait choisi ses victimes. Dans plusieurs provinces d'Italie, les habitants des villes et des campagnes prirent les armes pour défendre la cause de la religion et de la patrie, impatients d'obtenir la couronne civique, s'ils triomphaient de la tyrannie, la couronne du martyre, s'ils venaient à succomber.

L'étendard de la croix fut déployé à la tête de l'armée; la foule des croisés marcha contre Eccelino, en chantant cette hymne de l'Église :

Vexilla regis prodeunt,
Fulget crucis mysterium.

L'armée des fidèles obtint d'abord de rapides succès; mais, comme l'archevêque de Ravenne qui la commandait manquait d'habileté, comme les croisés de chaque ville n'avaient pour chefs que des moines et des religieux, ils ne profitèrent point de leurs premiers avantages. Les intrigues de la politique, l'esprit de rivalité, ralentirent l'ardeur des combattants; la victoire fut quelquefois balancée par des revers. Quatre années de travaux et de périls suffirent à peine pour abattre une domination impie et venger l'humanité par la défaite et la mort d'Eccelino.

Je regrette que le plan de cet ouvrage ne me permette point de parler en détail de cette guerre, où la religion servit si heureusement la cause de la liberté et qui forme un si grand contraste avec la plupart des événements contemporains. A cette époque on prêcha un si grand nombre de croisades, que l'histoire peut

à peine les suivre, et l'on s'étonne que la population de l'Occident ait pu suffire à tant de guerres malheureuses. Tandis que Louis IX était prisonnier avec son armée en Égypte et qu'une sainte ligue se formait en Italie contre le tyran Eccelino, le roi de Norwége, que le pape avait dispensé du pèlerinage en Orient, faisait la guerre aux idolâtres du Nord ; soixante mille croisés commandés par un roi de Bohême, marchaient contre les peuples de la Lithuanie, livrés encore au culte des idoles ; une autre armée de croisés partait des rives de l'Oder et de la Vistule pour combattre les païens de la Prusse, plusieurs fois attaqués et vaincus par les chevaliers teutoniques. L'histoire se plaît à remarquer que, dans cette dernière expédition, on fonda les villes de Brunsbad et de Kœnisberg ; mais la fondation de deux cités florissantes ne saurait faire oublier la désolation de plusieurs provinces. Toutefois les progrès du christianisme, favorisés par les armes des croisés, tendaient à rapprocher des peuples séparés jusque-là par la différence des mœurs et des croyances. Tant de calamités ne furent point perdues pour l'Europe devenue toute chrétienne ; et les révolutions par lesquelles elle avait passé devaient à la fin donner à l'esprit humain une direction plus conforme aux lois de la justice et de la raison, plus favorable aux intérêts de l'humanité. C'est ainsi que la providence, mêlant toujours le bien avec le mal, renouvelle les sociétés humaines et jette les semences fécondes de la civilisation au sein même des désordres de la barbarie.



ÉCLAIRCISSEMENTS.

I

Mémoire sur la lutte de la puissance impériale et de la puissance papale dans le moyen âge, et particulièrement sur les querelles de Frédéric II et de Grégoire IX.

(752-1250)

La lutte du sacerdoce et de l'Empire n'a pris quelque consistance que dans le septième et le huitième siècle, lors de l'affermissement des royaumes barbares. Au temps de la décadence de l'empire romain, tandis que les successeurs de Constantin dissipaient le grand héritage de César, les papes les plus célèbres ne prétendirent jamais au partage de la souveraineté temporelle. La puissance pontificale, successivement agrandie dans les matières spirituelles, s'arrêtait devant les souvenirs de Rome et respectait l'autorité des Césars. Même après la division des deux empires de l'Orient et de l'Occident, les souverains pontifes ne luttèrent jamais de prétentions et de puissance contre les successeurs de Constantin établis dans l'Italie ; on ne les vit point invoquer les droits exorbitants de juger et de déposer les rois, et de délier les peuples du serment de fidélité. Ce n'est pas qu'il n'y eût alors de mauvais princes et des monarques dissolus; mais les deux puissances n'étaient pas encore assez éloignées de leur origine pour que leurs droits pussent se confondre; les papes succédaient, pour ainsi dire, immédiatement à saint Pierre, et les princes à César; dès lors l'application de ces belles paroles de Jésus-Christ : « Rendez à César ce qui est à César, » était facile, et ne pouvait donner lieu aux interprétations de l'ambition et faire naître le doute.

Lors de l'invasion des peuples barbares, les droits des deux autorités durent d'abord plus facilement se confondre : les Francs, les

Goths, les Visigoths, en adoptant la religion des vaincus, cherchaient à faire consacrer leur conquête pour la rendre respectable. Des usurpations fréquentes, des révolutions continuelles, appelèrent l'intervention des évêques et des pontifes de Rome. Ceux-là qui triomphaient dans la lutte invoquaient le secours et l'influence des idées religieuses, de sorte qu'habitués à l'intervention des pontifes, les peuples et les rois s'accoutumèrent en même temps à voir dans ces arbitres de leurs différends une sorte de puissance supérieure et régulatrice qui manquait, il faut bien le dire, dans ce temps de confusion et de barbarie.

Sans remonter à des époques plus éloignées, nous prendrons la question à la seconde race, où commence l'empire d'Occident, cet empire avec lequel nous allons voir lutter les pontifes. « Lorsque Pépin résolut de placer sur sa tête la couronne des Francs, dit l'annaliste Éginhard, il voulut se faire autoriser *par le suffrage du pape;* il savait que les Francs respectaient le sang du grand Clovis, et le pape seul pouvait *les délier du serment de fidélité.* » Ce fut dans l'intention d'appeler la sanction du pontife que saint Burchard, évêque de Wurtzbourg, et Fulrade, abbé de Saint-Denis, se rendirent à Rome : ils virent le pape Zacharie, et saint Boniface plaça bientôt, au nom du souverain pontife, la couronne de Clovis sur la tête de Pépin. Dès ce moment, une alliance intime unit l'évêque de Rome aux usurpateurs du royaume des Francs. Lorsque le pape Étienne, pressé par Astolfe, roi des Lombards, fut obligé d'abandonner Rome, il chercha un asile auprès de Pépin. Quand ce prince apprit que le souverain pontife approchait de son palais, il en sortit, précédé de Charles, son fils aîné, pour aller à sa rencontre. Ayant joint le pape à environ une lieue de Ponthion, maison royale dans le Pertois, il descendit de cheval, et la Chronique de Metz rapporte qn'il se prosterna, avec la reine et les princes, aux pieds du pape, et marcha à ses côtés pendant quelque temps, faisant l'office d'écuyer; « persuadé, ajoute Anastase le Bibliothécaire, que les princes de la terre ne relèvent jamais plus l'éclat de leur majesté que quand, pour l'amour du roi des rois, ils savent ainsi s'abaisser devant ses premiers ministres. »

C'est à l'assemblée de Quierzy-sur-Oise qu'Anastase attribue la première idée de la fameuse donation du patrimoine de saint Pierre. Suivant cet historien, Pépin, Charles et Carloman, donnèrent de concert au pape Étienne plusieurs villes d'Italie usurpées sur l'empire par les Lombards, promettant au pape de le mettre en possession quand les Francs les auraient conquises.

En échange de ces concessions, le souverain pontife consentit à

sacrer, pour la seconde fois, Pépin et ses deux enfants Charles et Carloman. Pendant cette cérémonie, le pape déclara aux seigneurs français qu'il leur défendait par l'autorité de saint Pierre, dont Jésus-Christ l'avait fait dépositaire, *de se choisir jamais un roi qui ne fût de la race de ces princes* élevés sur le trône par Dieu même pour la défense du saint-siége apostolique. Ce sont les termes d'Hilduin, abbé de Saint-Denis, qui vivait à peu près à cette époque.

J'ai rapporté ces faits pour prouver que les droits des deux puissances commençaient ici singulièrement à se confondre. Le désir de rendre respectable aux yeux du peuple une autorité nouvelle, entraînait la race de Pépin dans d'immenses concessions à l'autorité pontificale, le prince reconnaissant alors l'autorité du pontife dans les intérêts de la puissance contestée de sa race, sans prévoir que dans la suite des âges le pape pourrait agir dans des intérêts opposés et soulever contre lui ou ses descendants les grands dont il commandait alors les suffrages.

Durant les longues tribulations du pape Étienne assiégé dans Rome même par les Lombards et par Astolfe, leur roi, plusieurs fois il appela le secours des Francs et de Pépin, leur roi; il écrivit surtout aux grands du royaume, et c'est à cette occasion qu'il usa d'une pieuse fraude en supposant une lettre de saint Pierre adressée à la nation des Francs. L'apôtre y disait : « Moi Pierre, je » vous regarde vous autres Français comme mes enfants adoptifs; et, » comptant sur l'amour que vous me portez, je vous exhorte et » vous conjure de délivrer la ville de Rome, mon successeur et » l'Église où je repose selon la chair : secourez au plus tôt mon » peuple, afin que moi Pierre, appelé de Dieu à l'apostolat, je vous » protége à mon tour au jour du jugement, et que je vous prépare » une place dans le ciel. »

Les Francs passèrent en effet les Alpes. Le roi des Lombards fut forcé de céder aux armées victorieuses de Pépin; nous ne voyons pas cependant, durant toute cette guerre où l'animosité du pontife fut toujours si vive contre le roi Astolfe de Lombardie, qu'il ait jamais usé contre lui de l'arme de l'excommunication ou de la déposition, comme cela arriva quelques siècles plus tard. Voici seulement ce qu'il écrivit à Pépin sur la mort d'Astolfe et l'avénement de Didier :

« Ce tyran, ce ministre du démon si altéré du sang des chrétiens, ce destructeur des églises de Dieu, a été frappé de la main de Dieu même et précipité au fond de l'enfer un an après qu'il s'est mis en campagne pour saccager Rome. Didier a été établi roi des Lombards

par la providence de Dieu et par la main du prince des apôtres, et il a promis par serment qu'il restituerait à saint Pierre Faenza, Imola, Ferrare et leurs territoires, aussi bien qu'Ormo, Ancône et Nomana avec leurs dépendances. Ensuite il nous a fait assurer qu'il nous rendrait la ville de Bologne avec son territoire, et qu'il conserverait la paix avec notre Église et avec votre royaume. »

Le pape, nous le répétons, ne parle pas encore des dépositions et des excommunications ecclésiastiques; il flétrit la mémoire d'Astolfe, en respectant les droits de la souveraineté. Il faut le dire aussi, la situation humiliante dans laquelle se trouva placé le souverain pontife, continuellement assiégé par les Lombards, n'aurait point été favorable à l'exercice absolu du droit de déposer les princes. Les pontifes n'avaient fait jusqu'alors que des essais de leur puissance; l'opinion de leur autorité universelle n'était point suffisamment consolidée dans les esprits, et le règne de Charlemagne, successeur de Pépin, fut si brillant d'ailleurs, que toute prétention à cet égard n'aurait eu aucun résultat.

Dans l'année 773, Charlemagne, provoqué par le pape Adrien, se rendit en Italie pour réprimer les tentatives de Didier, qui opprimait encore le saint-siége. Pavie et Vérone furent prises, et, après les plus brillants exploits, Charles alla jusqu'à Rome, où il arriva le samedi saint. Dès que le pape Adrien fut prévenu de sa marche, disent les chroniques, il décerna pour sa réception tous les honneurs dus à la dignité d'un aussi grand roi. Il envoya les magistrats de Rome au-devant de lui; les croix et les bannières, qu'on avait coutume de porter à la réception des exarques et des patrices, suivaient à quelque distance. Dès que Charlemagne vit les croix s'avancer, il descendit de cheval avec ses officiers, et marcha ainsi au milieu des acclamations jusqu'à l'église de Saint-Pierre. C'est pendant son séjour qu'il souscrivit, dit-on, une nouvelle donation au siége apostolique, plus étendue que celle qu'avait faite Pépin.

« Le mercredi, en effet (ce sont les paroles d'Anastase le Bibliothécaire), le pape se rendit à Saint-Pierre, avec son clergé et les magistrats, et il pria le roi de confirmer la donation que Pépin avait faite dans l'assemblée de Quierzy au pape Étienne, et que lui Charles avait signée avec son frère Carloman. Non-seulement Charles l'approuva, mais encore il fit dresser par Hétérius, son chapelain, une donation beaucoup plus considérable que la première : il concédait à l'Église romaine, l'île de Corse, Parme et Mantoue, tout l'exarchat de Ravenne, les provinces de Venise et d'Istrie, avec le duché de Spolette et de Bénévent. » Cette nouvelle donation est considérée comme apocryphe par Baluze et M. de Marca.

L'époque où il faut s'arrêter pour bien comprendre la séparation de la puissance temporelle de la puissance spirituelle, et les caractères qui, cependant, pouvaient les faire confondre, c'est celle de l'établissement du nouvel empire d'Occident sous Charlemagne. Il faut voir, en effet, quels furent les droits de cette nouvelle dignité impériale, et les rapports qu'elle créa entre l'empire nouvellement fondé et le sacerdoce.

Ce fut à Rome que Charles reçut la couronne impériale, le jour de Noël de l'an 800. Le pape était allé s'aboucher avec lui à Nomento, et avait pris les devants pour donner l'ordre de sa réception. Charlemagne entra dans Rome aux acclamations de tout le peuple. Les magistrats vinrent au-devant de lui, comme pour rendre hommage à leur souverain légitime. On sait que quelques plaintes s'étaient élevées contre le pape Léon : ce fut en présence de Charlemagne et des évêques que le souverain pontife se purgea par serment, ce qui était en quelque sorte une marque de sujétion. Lorsque Charlemagne fut couronné et proclamé empereur d'Occident dans la basilique de Saint-Pierre et que le peuple se fut écrié : Vie et victoire à Charles très-pieux, auguste, grand et très-pacifique empereur! le pape se prosterna devant lui, rendant hommage au successeur des Césars.

Ces faits prouvent donc qu'à travers l'immense respect qu'inspirait le vénérable caractère du chef de l'Église, ces pontifes ne faisaient aucune difficulté de reconnaître encore l'indépendance et l'éclat des souverainetés temporelles.

Il n'en faudrait encore pour preuve que ces confirmations que les papes sollicitaient avec empressement des empereurs par rapport au patrimoine de saint Pierre, confirmations qui étaient en quelque sorte une reconnaissance de la suprématie impériale.

Le savant M. de Marca a examiné un point historique d'un haut intérêt : si Charlemagne reçut l'Empire des mains du pape, ou si le pape reçut son pouvoir des mains de l'empereur. Cette question a cela d'important, qu'elle explique les prétentions respectives des empereurs d'Allemagne et des papes pendant les siècles qui suivirent la décadence de la race carlovingienne. Les empereurs soutenaient, en effet, que les papes dépendaient d'eux, savoir : que Rome et le domaine du saint-père n'étaient, pour ainsi dire, qu'un fief de l'Empire, tandis que les papes établissaient, de leur côté, comme un principe de droit public, que l'Empire dépendait d'eux et qu'ils l'avaient conféré à Charlemagne et à ses successeurs. Les empereurs fondaient leurs prétentions sur la situation même de Rome, sur les hommages

rendus par les papes à Charlemagne, sur les donations qu'ils avaient sollicitées de Pépin et les confirmations qu'ils avaient obtenues de son successeur. Les papes rappelaient que l'empire des Césars n'existait plus, et que les pontifes l'avaient rétabli en la personne de Charles; que c'était donc à eux qu'il fallait attribuer l'origine et la fondation de cet empire qu'ils avaient délégué au roi des Francs. A ces questions venaient se mêler les prétentions pour les investitures, pour le pallium. Le pape devait-il solliciter l'investiture de l'empereur? lui devait-il le serment d'obéissance? ou bien toutes ces obligations étaient-elles imposées à l'empereur envers le pape? Ces difficultés compliquaient la situation respective de l'Empire et du sacerdoce, et la force des armes et de l'opinion devait en décider le plus souvent.

Revenons aux faits. Après la mort de Charlemagne, des désordres naquirent au sein de l'Empire même; les faiblesse de Louis le Débonnaire, les prétentions de ses trois fils, les caprices de l'impératrice Judith, la révolte des grands, favorisèrent l'agrandissement de la puissance papale. Il était difficile que les princes, affaiblis par leurs divisions, opposassent une résistance aux empiétements plus ou moins sensibles de l'autorité spirituelle. Les évêques déposèrent Louis le Débonnaire. La plus grande confusion régna alors entre toutes les autorités; la guerre civile permit toutes les usurpations, et l'on vit, chose remarquable! le fils de Charlemagne solliciter à genoux la permission de régner. Après sa mort et la bataille de Fontenay, l'Empire se divisa. La Germanie échut à Lothaire, qui obtint d'abord le titre de roi et prit ensuite dans plusieurs diplômes celui d'empereur; quelque temps réunie à la France, la Germanie tomba dans les mains d'Arnould ou des héritiers illégitimes de Charlemagne. A la mort de son fils Louis, la branche de Charlemagne étant éteinte, l'Empire devint électif, et le choix porta sur Conrad, de la maison de Franconie, qui fut revêtu de la dignité impériale.

L'Empire comprenait alors la Franconie, les terres désignées dans la suite sous le nom de Palatinat, la Souabe, la Bavière, la Saxe et la Lorraine, dans la partie qui longe le Rhin. Quelques chroniques ont rapporté que Conrad descendait par les femmes de Charlemagne; ce prince ne laissa point d'enfants, et la pourpre fut déférée à Henri, duc de Saxe. Sous Henri et son successeur, l'Italie, quelque temps soumise à des usurpateurs obscurs, fut réunie à l'Empire; les trois Othon, qui régnèrent depuis 936 jusqu'à 983, gouvernèrent la Germanie avec le titre d'empereur. La couronne était toujours élective; mais, pendant trois générations, le choix s'étant arrêté sur les

descendants légitimes du même prince, l'Empire semblait devenir héréditaire comme les autres monarchies européennes, lorsque la maison de Saxe s'éteignit tout à coup en 1024. Alors les princes électeurs, s'étant réunis, fixèrent leur choix sur Conrad, surnommé le Salique, seigneur d'une partie de la Franconie. Les électeurs qui prirent part à ce choix étaient au nombre de sept : les ducs de Saxe, de Bavière, de Souabe et de Franconie; les trois archevêques de Metz, de Trèves et de Cologne.

Il a suffi de suivre avec quelque attention l'histoire des révolutions politiques qui agitèrent la Germanie, pour comprendre que les droits et les prétentions réciproques de l'Empire et du sacerdoce durent se confondre et se perdre avec les traditions de leur origine. On doit même remarquer qu'à mesure que le pouvoir impérial s'affaiblissait au milieu des guerres civiles et d'un système d'élection établi sur des bases très-mobiles, la puissance des papes s'affermissait dans l'opinion et prenait de plus en plus l'ascendant sur la conscience des peuples.

Nous ne nous arrêtons pas sur les querelles de l'empereur Lothaire avec les papes Étienne IV et Grégoire IV, ni sur les différends d'Othon le Grand avec Léon VIII et Nicolas II, qui portèrent principalement sur le droit que revendiquaient les empereurs de confirmer l'élection des papes, et les papes de consacrer l'élévation des empereurs. Nous ne parlerons pas non plus des humiliations que subit la pourpre impériale sous Henri IV, excommunié par Grégoire VII : l'histoire de cette querelle est trop bien connue. Tout le monde se rappelle aussi la fameuse donation de l'Empire faite par Grégoire VII à Rodolphe de Souabe, et ce vers latin qui peint si bien les prétentions du saint-siége :

Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodulpho.

Nous arrivons tout de suite aux querelles, que nous oserons appeler plus régulières, qui s'élevèrent entre le pouvoir impérial et la tiare, depuis Frédéric Barberousse jusqu'au concile de Lyon, événement qui peut être considéré, ainsi qu'on l'a dit dans l'*Histoire des Croisades*, comme une sorte d'essai tenté par les papes pour faire consacrer solennellement leurs prétentions à la souveraineté temporelle.

Frédéric Barberousse, de la maison de Hœnstauffen, fut élevé à l'Empire l'an 1152, et couronné par Arnold, archevêque de Mayence. Immédiatement après son élévation, il conclut un premier traité avec le pape : Frédéric y promit de ne faire ni paix ni trêve avec les

Romains et avec Roger, roi de Sicile, sans le consentement du souverain pontife et de ses successeurs; de défendre, comme *avoué* de l'Église, la dignité papale et les régales[1] de saint Pierre; d'aider enfin cette Église à recouvrer ce qu'elle avait perdu. Le pape, de son côté, promit d'honorer Frédéric comme son fils et de l'aider de tous ses moyens à conserver sa dignité.

Les premiers différends qui s'élevèrent entre Frédéric et le pape, portèrent principalement sur les droits *d'élection, de confirmation*, et *d'investiture ecclésiastique*, qui furent le plus souvent l'objet de querelles ecclésiastiques subséquentes.

Rappelons ici quelques principes : 1° Dans l'Église primitive, le peuple et le clergé étaient appelés aux *élections* de leurs pasteurs. Les canons des apôtres en font foi ainsi que tous les monuments ecclésiastiques. Toutefois, l'influence des empereurs chrétiens se fit sentir dans ces réunions tumultueuses, bientôt réduites aux seuls ecclésiastiques; il est certain que les choix faits par les empereurs furent presque toujours confirmés par l'élection du clergé. Sous la première race des rois francs, on voit même quelques exemples de nominations d'évêques faites directement par les rois barbares. Les capitulaires de Charlemagne rétablissent les élections par le peuple et le clergé, et c'est ce droit des capitulaires qui était encore en vigueur dans l'Empire lors des querelles de Frédéric avec le pape.

2° La confirmation était un droit attaché à la suprématie pontificale : lorsque la chaire de saint Pierre fut reconnue comme *le principe et le commencement* de toute l'Église, les coutumes d'une confirmation émanée du souverain pontife pour les élections épiscopales, s'établirent comme une maxime indélébile; soit que l'élection eût été faite par le chapitre, le clergé ou le peuple, soit qu'elle fût le résultat d'un simple choix du monarque, l'élu était obligé de s'adresser au souverain pontife pour réclamer la bulle de *confirmation* ou de *délégation* de l'autorité pastorale.

3° L'*investiture* ou droit d'investir, comme le mot même le désigne, était la conséquence d'un principe général des fiefs appliqué aux siéges épiscopaux. Presque tous les évêchés, dans le moyen âge, étaient attachés à des souverainetés temporelles qui rentraient dans l'ordre féodal. Beaucoup de difficultés ressortaient de cette confusion de deux ordres de choses très-distincts. Les souverains pontifes voulaient donner l'investiture, puisqu'il s'agissait de l'épiscopat; les empereurs prétendaient au même droit, parce qu'il s'agissait d'un fief

1 Sorte de droit perçu au profit de l'Église de Rome, aux élections épiscopales.

et du territoire dont l'évêque devenait prince souverain. De là les difficultés et les luttes perpétuelles entre la puissance impériale et le pape.

Ce fut à l'occasion de l'élection de l'évêque de Magdebourg que s'élevèrent les premiers différends entre Frédéric et les papes. Cette querelle, vivement engagée sous Eugène IV, se calma sous Anastase IV, et se renouvela sous Adrien IV, qui soutint vigoureusement les droits du saint-siége.

La situation de l'Italie était alors l'objet des inquiétudes de Frédéric Barberousse. Le gouvernement des villes de Lombardie se ressentait des souvenirs de l'ancienne Rome: les peuples avaient perdu les vertus et la grandeur de la ville éternelle; mais la multitude conservait la turbulence du *Forum*, et les grands la fierté du patriciat. On voyait dans cette forme bizarre de gouvernement les idées féodales des Lombards mêlées avec quelques débris des institutions romaines; les républiques lombardes étaient divisées en trois ordres: celui des seigneurs suzerains, le second des vassaux, le troisième du peuple. Des consul choisis tous les ans dans les trois ordres présidaient à cette administration municipale.

Les villes de Lombardie avaient toujours vu d'un œil jaloux l'influence des empereurs; elles étaient soutenues dans cette résistance par les papes, qui cherchaient partout un contre-poids et un appui contre la formidable puissance des empereurs. Milan, la plus fière et la plus puissante de ces républiques, avait refusé l'entrée de la ville à l'empereur et des vivres pour les chevaliers de sa suite, comme c'était l'usage sous Charlemagne. Frédéric résolut de venger l'outrage fait à la dignité impériale; son armée s'avança dans l'Italie; nous n'en suivrons ni la marche ni les progrès; il nous suffira de dire que Rome même fut menacée. Le pape envoya une députation auprès de Frédéric; on convint d'une entrevue. Othon de Frisingen en a conservé les détails. Le pape Adrien descendit de cheval et se plaça dans une sorte de chaire (*cathedra*); l'empereur se prosterna devant lui, et, après lui avoir baisé les pieds, il se baissa pour recevoir le baiser de paix; mais le pape le refusa, jusqu'à ce qu'il eût consenti à lui rendre les honneurs que les empereurs orthodoxes ne lui avaient jamais refusés. Frédéric soutint qu'il ne le devait pas. On consulta les vieux monuments; on y trouva que l'empereur devait présenter l'étrier au pontife et conduire son cheval pendant la longueur d'un jet de pierre. L'empereur s'en excusa toujours, en disant qu'il ne savait pas au juste comment il fallait s'y prendre, attendu que de sa vie il n'avait fait le métier de palefrenier. Cependant il y

consentit enfin, et le pape, de son côté, lui donna le baiser de paix.

Durant ces conférences, des députés de Rome arrivèrent au camp des Allemands: ils offraient, au nom du sénat et du peuple, de recevoir l'empereur, pourvu qu'il se présentât revêtu de la robe des triomphes, faisant marcher devant lui les tyrans qu'il avait subjugués et les noms des nations qu'il avait vaincues; quinze mille livres d'argent devaient être jetées au peuple, et le peuple en retour confèrerait à Frédéric les honneurs du triomphe. L'empereur sourit à ces paroles, et leur dit : « Je crois que vous voulez plutôt donner la loi que la recevoir, vous feriez mieux de chercher le moyen de gagner notre amitié que d'attirer nos armes contre vous. » Comme les députés continuaient sur le même ton, Frédéric les interrompit, leur disant encore: «Rome n'est plus ce qu'elle a été; sa puissance a passé premièrement aux Grecs, puis aux Francs. Il n'est pas vrai que vous m'ayez fait votre citoyen. Nos rois Charles et Othon ont conquis, par leur valeur, Rome et l'Italie, et les ont réunies à l'empire français. » Les députés se turent, et les Allemands entrèrent dans Rome. Frédéric y fut couronné une seconde fois et proclamé le successeur de César par le pape; mais la multitude, furieuse de ce que le pontife et les cardinaux avaient usurpé le droit du sénat et du peuple, courut sus aux prêtres, et donna la mort à plusieurs cardinaux. L'empereur vengea cet outrage, et plus de mille Romains furent noyés dans le Tibre par les chevaliers et les barons de Frédéric. Cependant le pape, tirant vanité de ce qui s'était passé à Rome et de l'hommage de Frédéric Barberousse, avait proclamé partout que l'Empire était au-dessous du sacerdoce. Cette prétention donna lieu à des réclamations violentes de la part de Frédéric. Dans une lettre écrite à tous les souverains de l'Europe, ce prince s'exprime en ces termes : « Comme l'apôtre saint Pierre a dit : «Craignez Dieu, honorez le roi, quiconque dira que nous a ons reçu du pape la couronne impériale comme un bénéfice, s'opposera à l'institution divine, et se rendra coupable de mensonge. »

Cette réclamation fut soutenue par la force. La puissance de l'empereur était alors dans toute sa jeunesse; il venait de placer sur sa tête la couronne de fer des rois lombards; les villes accouraient de tous côtés pour lui rendre hommage. Le pape eut alors recours aux négociations; mais, comme il avait envoyé, dit l'auteur *dell'Italia sacra*, une personne vile, l'empereur irrité ordonna à son scribe de lui répondre à la manière des anciens Césars, en employant le pronom *tu*, qui commençait déjà à devenir moins respectueux que le *vos* dans les diplômes latins du moyen âge. « Du temps de Constantin,

disait Frédéric, saint Silvestre avait-il quelque part à la dignité royale? C'est ce prince qui a rendu à l'Église la liberté et la paix. Tout ce que vous avez comme pape vient de la libéralité des empereurs. » Le pape lui répondit que, tant que les affaires publiques seraient gouvernées par des seigneurs laïcs, qui ne savaient ni les canons, ni les règles de la religion, la paix ne pourrait s'affermir parmi les peuples. Les cardinaux proposèrent que l'empereur n'envoyât pas de nonce à Rome; qu'on ne levât point de droits impériaux sur les domaines du saint-siége; que les évêques d'Italie ne lui fissent que le serment de fidélité sans hommage. Le pape demandait en outre la restitution de tous les fiefs dont Frédéric s'était emparé. Interrogé sur ces propositions, Frédéric répondit : «Le siége de Rome dit aux évêques : qu'avez-vous affaire du roi? Et nous, n'aurions-nous pas à lui répondre : qu'avez-vous affaire de nos terres? Je ne porte qu'un vain titre si je n'ai point d'autorité sur Rome, si cette ville n'est pas en ma puissance. »

On ne put en venir à un accommodement définitif. Plus tard, se présenta une difficulté nouvelle. Le saint-siége était occupé à la fois par deux pontifes. Deux partis divisaient le sacré collége, et chacun d'eux avait élu un pape : le parti impérial était parvenu à faire élire Victor III; Alexandre avait été reconnu par les cardinaux dévoués au roi de Sicile. Pour faire cesser le scandale de cette querelle, Frédéric convoqua un concile, et, comme Alexandre refusa d'obéir aux injonctions qui lui furent faites de s'y présenter, Victor III fut reconnu pape au nom de l'empereur, qui lui rendit *à la porte le respect accoutumé, comme Constantin à saint Silvestre*. Cependant les ordres religieux, celui de Cîteaux surtout, refusèrent d'obéir à Victor, et parvinrent, par leur persévérance, à maintenir son compétiteur Alexandre III.

Il est certain que ce pontife dut conserver des ressentiments contre le pouvoir impérial, qui avait contrarié son élévation. Les ordres religieux, les Romains surtout, secondèrent ses efforts. Frédéric et ses Allemands vinrent à Rome. On y vit alors la guerre civile avec toutes ses fureurs. Pendant une semaine entière, les partisans d'Alexandre III se défendirent dans l'église de Saint-Pierre ; le pontife s'échappa déguisé en pèlerin, et chercha un refuge à Bénévent, tandis que son nouveau compétiteur, l'anti-pape Pascal, célébrait solennellement la messe sur l'autel de la principale église de Rome.

Cependant la fortune change. L'empereur Frédéric voit périr son armée par des maladies contagieuses aux environs de Rome. Les villes de la Lombardie se réunissent encore contre lui; et ce prince,

qui avait vu naguère l'Italie soumise et vaincue, est obligé de fuir à travers les Alpes pour échapper à ses ennemis. La bataille de Lignano, qu'il perdit en 1176, détruisit toute son influence en Italie; et c'est de ce moment qu'il chercha à se rapprocher du pape Alexandre III, qu'il n'avait pas voulu jusqu'alors reconnaître.

L'entrevue, d'abord indiquée à Bologne, eut lieu à Venise, dans le mois d'avril 1176. Après des projets de part et d'autre repoussés, un traité y fut conclu. L'empereur déclara qu'il renonçait au schisme d'Octavien, et promit obéissance au pape et à ses successeurs légitimes. Fortunatus Olmo et Vaucler, ont rapporté que dans cette cérémonie Frédéric fut foulé aux pieds par le pape, tandis que les cardinaux chantaient à haute voix : *Super aspidem et basiliscum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem;* ils ajoutent que l'empereur répondit : *Non tibi, sed Petro cui successor es, pareo*, et que le pape répliqua : *Mihi et Petro.*

Quelques sages critiques ont élevé des doutes sur le texte de ces deux historiens, qui, d'une part, ne sont point contemporains, et, de l'autre, ont pu être entraînés par les opinions de leur siècle. Dans un temps où l'on disputait encore sérieusement sur la légalité et la réalité de la puissance temporelle du saint-siége, on devait être naturellement porté à multiplier et à exagérer les exemples, afin de chercher dans les faits des preuves d'une autorité dont on réclamait encore l'exercice. Les théologiens avaient besoin de prouver cet abaissement de Frédéric pour relever sur toutes les puissances la puissance papale, dont ils soutenaient les prérogatives. Aujourd'hui les choses ont bien changé : on défend le saint-siége contre ceux qui soutiennent qu'il veut envahir l'autorité civile; et un théologien ne s'aviserait pas d'exagérer des faits pour lesquels il cherche, pour ainsi dire, des excuses. Sans adopter ni l'une ni l'autre de ces exagérations, nous dirons seulement que Frédéric, selon les contemporains, se soumit à tout ce que ses prédécesseurs avaient reconnu; et ceci nous amène à remarquer d'une part, l'inflexibilité des souverains pontifes, qui ne firent jamais de concessions, même dans l'abaissement et la proscription, tandis que le pouvoir impérial, superbe dans la prospérité, cédait au moindre coup de la fortune. Après ce dernier traité, on ne vit plus se renouveler aucune querelle avec le saint-siége.

Le successeur de Frédéric, Henri VI, n'étant que roi des Romains, s'était déjà fait connaître par ses démêlés avec le clergé de Cologne et le souverain pontife, qui avait pris sa défense. Après la mort de Frédéric, les troubles de l'Allemagne l'occupèrent pendant

les premières années de son règne; mais les droits de Constance de Sicile, son épouse, sur le royaume de Naples, l'amenèrent bientôt à la tête d'une armée formidable dans l'Italie, théâtre de la gloire de son père. Arrivé à Gênes, il informa le pape de ses projets, et se rendit immédiatement à Rome, où il devait être couronné. Le souverain pontife fit promettre à Henri de lui restituer Tusculum, et, lorsqu'il eut obtenu cette promesse, il s'assit dans la chair (*cathedra*), et, suivant Roger de Hoveden, il prit la couronne impériale *entre ses pieds*, la posa sur la tête de Henri, qui était à ses genoux, et, la poussant ensuite avec force, il la fit tout aussitôt tomber violemment à terre. Les cardinaux relevèrent la couronne et la remirent sur la tête de l'empereur. L'historien anglais ajoute que le pape avait dessein de faire entendre par là que la couronne dépendait entièrement de Rome et qu'il avait le droit de déposer l'empereur.

Henri allait continuer son voyage vers Naples, mais, des maladies s'étant mises dans son armée et les Génois n'ayant point encore fait les préparatifs pour l'invasion de la Sicile, il repassa les Alpes, et ne revint à Gênes qu'en l'année 1194. Une flotte se réunit sous les ordres du doge, destinée pour la Sicile. Attaquée par les Génois et les Allemands, Naples se rendit à Henri, qui y fut couronné roi de Naples et de Sicile, avec Constance. Salerne fut prise et détruite, et le corps de Tancrède, enseveli depuis longues années, fut livré à mille outrages.

En l'an 1195, la guerre sainte fut prêchée, comme nous l'avons vu dans le cours de l'histoire des croisades; l'empereur était dans la Sicile, et, comme le dit Bernard le Trésorier, il fut bien aise de saisir cette occasion pour se faire reconnaître par l'Église romaine souverain de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile. Il protesta publiquement qu'il était prêt à accomplir une si sainte entreprise. On a encore vu dans l'histoire des croisades le récit de cette expédition. On se rappelle que, sous le prétexte de la croisade, Henri mena une armée considérable contre Naples et la Sicile. On se rappelle aussi les reproches que lui adressa à ce sujet le pape, et les rigueurs que le prince exerça contre les Siciliens, les Calabrois et les Napolitains. Henri mourut en Sicile d'une fièvre maligne. Il ne laissait qu'un fils encore enfant, qui fut ce Frédéric II, si fameux par ses querelles avec le saint-siége, dont nous devons particulièrement écrire l'histoire. Comme il était impossible de confier en des mains aussi débiles les destinées de l'Empire, on songea élire au moins un administrateur temporaire à qui le sceptre serait confié jusqu'à ce que Frédéric, déjà reconnu roi des Romains, pût exercer la puissance impériale. Le choix de la plupart des électeurs se porta sur Philippe, duc d'Alsace; d'autres électeurs donnèrent le titre de

roi des Romains à Berthold, duc de Souabe; quelques autres enfin à Othon de Brunswick, qui, soutenu par l'ascendant de Richard, roi d'Angleterre, prit la pourpre impériale. Philippe-Auguste se prononça pour les droits de Frédéric. Dès ce moment la guerre entre les divers empereurs élus devint en quelque sorte une question accessoire de la rivalité de Philippe-Auguste et de Richard.

Dans ce grand débat, Innocent III, qui venait de ceindre la tiare, ne se prononça point d'abord entre Philippe et Othon : le souverain pontife était alors occupé de s'assurer la régence du royaume de Sicile et une sorte de tutelle sur Frédéric ; mais, en l'année 1200, il se décida pour Othon. Dans une bulle qu'il adressa à toute la chrétienté, Innocent explique et justifie les motifs de sa détermination. « Chaque roi a son royaume, mais Pierre a la prééminence sur tous, étant le vicaire de celui à qui appartiennent le monde et tous ses habitants.» Cette bulle, comme le dit le pontife lui-même, n'était encore que préparatoire. Dans une seconde bulle, le pape discute les droits de chaque contendant à l'empire. Frédéric n'est encore qu'un enfant, il n'était même pas baptisé quand il fut choisi. Or, on ne saurait lui confier l'Empire, car l'Église ne peut se passer d'un empereur pour la protéger. Quant à Philippe d'Alsace, son élection était nulle, parce qu'il avait été excommunié par le pape Célestin. Mais pour Othon, s'il avait été choisi par un petit nombre d'électeurs, il avait montré aussi un grand attachement pour l'Église, et cette circonstance corrigeait le vice de son élection. En conséquence, le pape écrivit à Othon en ces termes : « Par l'autorité du Dieu tout-puissant, qui nous a été » donnée en la personne de saint Pierre, nous vous recevons roi des » Romains, et nous ordonnons qu'on vous rende, en cette qualité, » respect et hommage. » Le légat du pape excommunia, au nom du saint-siége, les électeurs qui ne voulaient pas se soumettre.

Comme les électeurs se plaignaient de cette espèce d'usurpation de la part du saint-siége, le pape répondit : « Nous reconnaissons que le droit d'élire celui qui doit être empereur appartient aux seigneurs par une ancienne coutume; mais ce droit leur est venu du saint-siége, qui a transféré l'empire romain aux empereurs germains en la personne de Charlemagne. Pour répondre donc à l'objection des seigneurs, nous déclarons que nous n'avons confirmé ou infirmé l'élection des uns et des autres; nous avons seulement fait la fonction de dénonciateur, en déclarant Philippe d'Alsace indigne de l'empire, et le roi Othon capable de l'obtenir. » Comme on persistait à nier ce droit, Innocent déclara, ou que Philippe perdait l'Empire, ou que lui perdait le pontificat.

Cependant le parti d'Othon ne triomphait point en Allemagne; ses armées étaient vaincues, et l'empereur Philippe avait été reçu même dans Cologne. Ce fut dans ces circonstances que le pape fit proposer à Philippe un accommodement avec le saint-siége. A la suite de diverses conférences, une trêve fut conclue entre les deux empereurs. Sur ces entrefaites, Philippe fut assassiné par le palatin de Witelspasb. Othon régna seul pendant quelques années, mais le pontife ne voulut point alors le reconnaître, parce qu'il le soupçonnait d'être complice de ce crime. Par une bulle du 7 juin 1211, il l'excommunia; et pour achever son ouvrage, il souleva les seigneurs d'Allemagne, en réveillant la cause du jeune Frédéric; en même temps, il privait Othon de la couronne et de tous les droits aux honneurs de l'Empire. La bataille de Bouvines fit triompher la cause de Frédéric et les prétentions de la cour romaine.

L'élévation de Frédéric II, il ne faut pas le dissimuler, était en quelque sorte le triomphe de la suprématie romaine sur l'Empire: ce prince avait été élu sous l'influence du souverain pontife, et son élévation sanctionnait pour ainsi dire l'autorité qui, pour favoriser Frédéric, avait lancé les foudres de l'excommunication contre l'empereur Othon et délié les sujets du serment de fidélité. Toute l'attention de Frédéric se porta donc à favoriser l'Église et ses ministres. A peine le palatin Henri lui eut-il remis les ornements impériaux, qu'il accabla de priviléges le clergé d'Allemagne. Nous trouvons dans un diplôme du 26 avril 1220 les dispositions suivantes à l'égard du clergé: 1° les biens d'un évêque défunt retourneront à son successeur; 2° personne n'aura le droit de s'emparer d'un fief ou propriété d'un prélat défunt; 3° *nul n'empêchera par la voie des armes les effets de l'excommunication;* 4° les fiefs de l'Église ne pourront être détournés de leur destination sans le consentement exprès du détenteur; 5° aucun officier de l'empereur n'aura juridiction ni droit d'impôt dans les villes épiscopales; 6° l'empereur lui-même ne pourra exercer ces droits pendant les huit jours qui précéderont et suivront la réunion de la diète générale.

A mesure, cependant, que la domination de Frédéric s'affermissait dans l'Allemagne, ses ménagements envers le clergé et le souverain pontife s'affaiblissaient un peu. La cause la plus active des différends qui s'élevèrent à cette époque, était la suprématie de l'Italie et de ces petites souverainetés indépendantes qui la divisaient.

Immédiatement après l'élection de Frédéric, le chancelier Conrad s'était rendu en Italie pour recevoir le serment de fidélité des villes

qui composaient cette fédération. Comme il arrive toujours lorsque de petits États sont en présence de deux grandes puissances qui se sont longtemps combattues, quelques-unes de ces villes étaient favorables à l'empereur, quelques autres au souverain pontife. La politique du chancelier Conrad avait été si habile dans cette circonstance que la plupart des villes avaient prêté serment à l'empereur. Frédéric lui-même venait d'entrer dans la Lombardie à la tête d'une puissante armée pour seconder la politique de son chancelier et dompter les villes rebelles, de sorte qu'il était à craindre que l'influence des pontifes ne s'effaçât tout à fait de l'Italie.

Honorius, qui venait de succéder à Innocent, prévoyait bien ce triste résultat; mais sa position particulière lui commandait de dissimuler ses griefs, les réservant pour un temps meilleur. Il venait à peine d'être élevé sur le trône pontifical, et l'empereur, à la tête d'une armée, pouvait lui refuser la ratification de la donation de la comtesse Mathilde, à laquelle il attachait un grand prix, et surtout soulever les habitants de Rome, que le nouveau pape maîtrisait à peine. Honorius laissa Frédéric régler toutes les affaires d'Italie ; ce prince arriva à Rome suivi de plusieurs députations des villes de Lombardie; il voulut, à l'exemple de Charlemagne, être couronné de la main du souverain pontife dans l'église de Saint-Pierre : le couronnement eut lieu en effet le 22 novembre 1220. On trouve dans les monuments du temps les formules du serment que Frédéric prêta dans les mains du pape. Il jura de conserver à l'Église romaine tous les droits et possessions de l'Église, les fiefs de la comtesse Mathilde, auxquels il ajouta le comté de Fondi dans les terres de Labour; il promit enfin d'aller à la croisade d'Orient combattre les infidèles. Pendant la nuit, le pape prononça d'avance une sentence d'excommunication contre les hérétiques et leurs fauteurs, et, ce qu'il y a de remarquable, contre ceux qui *faisaient observer des statuts* et les *coutumes abusives contre la liberté de l'Église*, s'ils ne les abrogeaient dans deux mois. L'empereur fit publier une constitution semblable à celle du pape, sans prévoir sans doute qu'elle lui serait plus tard appliquée.

L'empereur s'était à peine éloigné de Rome, que le pape lui reprocha déjà d'avoir empiété sur les droits de l'Église. « Nous avons appris, dit-il dans une lettre adressée à l'empereur, que vous étendez vos droits jusqu'aux élections des évêques, et que vous avez disposé du siége d'Averse et de ceux de la province de Salerne. Voulez-vous rappeler l'abus de vos prédécesseurs, et avez-vous oublié le serment que vous avez fait au pape Innocent III et ensuite à nous-même? »

Dans la discussion qui s'éleva à cette époque sur la couronne de Danemarck, nous voyons les prétentions des papes sur les souverainetés temporelles grandir et s'annoncer avec plus de hardiesse. Honorius soutint que le Danemarck était un fief de l'Église, et que par conséquent le saint-siége pouvait disposer de la couronne. C'est en conséquence de ce droit qu'il adressa un bref sévère au comte de Schwerin, et le menaça de l'excommunication s'il ne délivrait sur-le-champ le roi Waldemar et son fils, « que le saint-siége a pris sous sa protection, dit-il, comme ses hommes liges. » Les prétentions du pape ne furent point contestées.

D'autres motifs que les élections épiscopales excitaient encore le ressentiment de l'empereur et du pape : Frédéric avait promis de marcher vers la terre sainte, et, soit un simple motif de pitié, soit que le souverain pontife mît quelque prix à éloigner ainsi un ennemi formidable du théâtre même où il pouvait exercer son influence, il l'avait plusieurs fois sommé d'accomplir sa promesse, comme on l'a vu dans l'histoire des croisades. Frédéric avait différé, en prétextant divers motifs, de remplir son engagement; il alléguait tantôt la situation de l'Italie, tantôt le besoin de la Sicile encore toute pleine de Sarrasins. Enfin, la nouvelle de la prise de Damiette étant arrivée, le pape mit à profit la triste impression qu'avait faite cet événement, pour accuser la piété de Frédéric et la tiédeur qu'il apportait au bien de la chrétienté. On a vu qu'après plusieurs conférences, des préparatifs immenses furent faits dans les ports de l'Italie; mais au moment où il se déterminait à passer dans la Palestine, il apprit qu'une ligue puissante s'était formée entre les villes d'Italie pour détruire la puissance impériale dans toute la Lombardie. Cette ligue était-elle spontanée? avait-elle été le résultat d'une intrigue fomentée par Honorius pour empêcher l'accomplissement de la mission du chancelier de l'Empire et des projets de Frédéric? Quoi qu'il en soit, Frédéric trouva dans ce mouvement un juste prétexte pour retarder son départ. Il écrivit à Honorius, pour solliciter la permission de séjourner dans ses États; et, dans l'assemblée de San-Germano, la croisade fut remise à l'an 1227. Frédéric s'obligea cependant à secourir, autant qu'il était en lui, les pèlerins d'outre-mer, et l'on a vu dans l'histoire des croisades les engagements qu'il contracta à cet égard.

Cependant les villes d'Italie, plus que jamais unies entre elles, se levaient contre l'empereur : Milan, Bologne, Plaisance, Vérone, Mantoue, Venise, Lodi, Bergame, Turin, Alexandrie, auxquelles s'étaient joints Boniface, marquis de Montferrat, et Godefroy, comte

de la Romagne, après s'être engagées solennellement à observer les ligues anciennes, levèrent des armées pour marcher sur les Alpes, que le roi des Romains devait franchir. La lutte allait s'engager violemment, lorsque, sur l'intervention d'Honorius, un traité fut convenu de part et d'autre. L'empereur reconnaissait l'union des villes confédérées, et les villes confédérées se reconnaissaient à leur tour en état de vassalité et d'obéissance féodale à l'égard de l'Empire. Il faut bien remarquer que le traité ne dit pas, comme dans les conventions précédentes, que cesvilles seront *sujettes de l'Empire*, mais simplement *en état devassalité*, ce qui constitue un changement remarquable dans les rapports nouveaux que ce traité établit. La vassalité n'était pas une sujétion complète, mais seulement une obligation conditionnelle et accidentelle, telle, par exemple, que le service militaire dans les circonstances que les coutumes générales ou le pacte particulier de féodalité indiquaient.

L'épiscopat étaient toujours la cause la plus vive et la plus fréquente des querelles entre le saint-siége et l'Empire. Honorius avait reproché à l'empereur d'avoir nommé des évêques de son propre chef dans l'Empire; à son tour l'empereur adressa de vifs reproches au souverain pontife pour avoir, sans le consentement de l'empereur, promu et institué les évêques de Capoue, Salerne, Brindes, Cosenza et Averse, dont les siéges étaient vacants depuis quelque temps. On nous demandera maintenant si ces discussions très-fréquentes partaient d'un simple désir de conserver les droits respectifs de l'Empire et du sacerdoce : nous répondrons qu'il ne s'agissait le plus souvent dans ces débats que d'une affaire d'argent. La nomination épiscopale entraînait certaines redevances pécuniaires, et dès lors il était intéressant pour les empereurs et pour les papes de s'attribuer la nomination des évêques, et c'est là le seul motif de cette persévérance que mirent les deux autorités à défendre leurs droits: c'est une erreur historique très-générale que de donner des motifs élevés de politique à des actions qui s'expliquent souvent par de simples intérêts matériels.

Frédéric, instruit des nominations *a proprio motu* de quelques évêques aux siéges vacants de l'Italie, s'en plaignit ouvertement au saint-siége. Ce fut le sujet principal de l'assemblée de Crémone, car Frédéric avait empêché la prise de possession des cinq Églises de Capoue, Salerne, Brindes, Cosenza et Averse, qui étaient vacantes. Il est si vrai qu'il ne s'agissait souvent dans ces discussions sur les prérogatives de l'Empire et du sacerdoce, que d'une véritable question d'argent, que le légat, pour soutenir les prétentions du pape, fit va-

loir aussi bien les misères du saint-siége que les coutumes anciennes; enfin il demanda au moins, comme compensation, que l'Église de Rome eût à son profit la nomination de deux prébendes dans chaque église cathédrale et dans chaque monastère. Le chancelier de l'empereur, qui assistait à la réunion de Crémone, déclara qu'il n'avait pas des pouvoirs suffisants pour consentir à la consécration d'un privilége aussi étendu. Sur ce refus, le pape s'efforça d'enlacer l'empereur dans les difficultés inextricables que présentaient les affaires d'Italie. L'assemblée de Crémone, qui se réunit pour terminer ces différends, n'eut que peu de résultats. Les villes d'Italie demeurèrent dans leur alliance défensive, et l'empereur se borna à exiger d'elles un serment de fidélité.

Dans une lettre que le pape écrivit à cette époque à Frédéric sur l'assemblée de Crémone, on trouve pour la première fois des reproches violents adressés à l'empereur sur sa conduite à l'égard de son beau-père, le roi de Jérusalem. Pour bien comprendre les motifs de ces reproches, il faut savoir que Frédéric avait épousé Yolande, fille de Jean de Brienne; l'empereur avait demandé, quelque temps après, une cession pure et simple du royaume de Jérusalem, qu'il considérait comme la dot de la nouvelle impératrice. Il paraît que dans les stipulations écrites lors du mariage, le grand maître des chevaliers teutoniques, qui avait stipulé pour Frédéric, avait promis au roi de Jérusalem la jouissance de ce royaume pendant sa vie; l'empereur avait ensuite exigé la cession simple et immédiate. Dans l'impuissance de résister à une volonté aussi formidable, Jean de Brienne avait renoncé purement et simplement à sa couronne, et s'était réfugié à Rome sous la protection du saint-siége; il obtint du pape le gouvernement des terres de l'Église romaine, depuis Viterbe jusqu'à Montefiascone, et sa présence devint ainsi entre l'Empire et le sacerdoce un nouveau sujet de discordes. La commission de Jean de Brienne par rapport aux terres du saint-siége, est du 27 janvier 1227 : on trouve une lettre de la même date, dans laquelle le pape invite l'empereur à traiter le roi de Jérusalem d'une manière convenable, non-seulement comme son beau-père, mais encore comme lieutenant de l'Église romaine.

Les intérêts qui s'agitaient dans l'assemblée de Crémone, excitaient les terreurs du souverain pontife; on craignait à Rome la réunion possible de l'Empire et des villes de Lombardie; et, cette réunion une fois consommée, les États de l'Église étaient menacés par cette ligue formidable. Honorius excita donc encore une fois la révolte des Milanais et de plusieurs villes d'Italie, et cet état de sédition et de

guerre civile se prolongea jusqu'à l'entrevue du pape et de Frédéric à Riéti. On discuta dans diverses conférences les droits des villes libres et les prérogatives du saint-siége. Le souverain pontife prononça comme médiateur, et ces différends furent à peine calmés, qu'il rappela à l'empereur et aux cités qu'ils s'étaient engagés à marcher vers les lieux saints.

L'année 1227 s'approchait en effet, et l'on se souvint que tel était le terme fixé pour le départ de Frédéric. Grégoire IX venait de succéder à Honorius III, et à peine son élection avait-elle été sanctionnée par les suffrages de l'Église, qu'un père dominicain nommé Galon se rendit auprès de l'empereur, porteur de cette fameuse lettre dont on a rapporté quelques fragments dans l'*Histoire des Croisades:* « Considérant en vous, y est-il dit encore, la raison illuminée par le don de l'intelligence naturelle et l'imagination habile à comprendre les choses sensibles, on voit manifestement en vous une vertu motivée pour distinguer ce qui est convenable de ce qui ne l'est pas, et une vertu compréhensive par laquelle vous pouvez facilement obtenir ce qui est licite et convenable. » Toute la lettre est une sorte de jeu continuel de l'imagination, qui cherche des mystères relatifs à la croisade dans tous les ornements qui appartiennent à la dignité impériale, et les explications qu'il donne de ces mystères sont tellement obscures, tellement exagérées, qu'il n'est pas toujours facile d'en comprendre le sens et d'en saisir le fil. On a vu que l'empereur accéda à la prière de Grégoire IX, quels malheurs accompagnèrent les premiers pas des pèlerins à Brindes, l'embarquement de Frédéric et les causes de son retour. L'empereur écrivit d'Otrante qu'il lui était impossible de supporter la mer et qu'il n'osait se hasarder à de longues navigations, puisque de tristes essais avaient constaté, pour ainsi dire, son impuissance d'accomplir le saint pèlerinage.

Le pape était à Anagni lorsqu'il apprit la résolution de l'empereur : les archevêques de Reggio, de Bari, le duc de Spolette, s'étaient chargés d'expliquer au souverain pontife les motifs du retour subit de Frédéric ; Grégoire ne crut point à leurs paroles, et répéta en présence d'une nombreuse assemblée que c'était un faux prétexte que l'empereur employait pour se dispenser d'acquitter la promesse qu'il avait faite de marcher au secours de la Palestine. L'auteur de la *Vie de Grégoire* rapporte que, sans différer davantage, le pontife lança contre Frédéric une première excommunication. Dans une lettre qu'il adressa aux princes, aux seigneurs et aux évêques, il crut devoir expliquer les motifs de cette sentence sévère et inopinée ; il rappelle la conduite de ce prince à l'égard d'Honorius et des villes

d'Italie ; il déclare enfin que l'empereur Frédéric a encouru l'excommunication à laquelle il s'est volontairement soumis, et le menace de procéder plus rigoureusement contre lui s'il persiste dans ses refus : la menace de déposition se trouve déjà dans cette pièce. Les griefs du souverain pontife étaient un peu vagues, ceux de Frédéric furent plus nettement exposés. Dans une lettre qu'il écrivit à tous les princes d'Allemagne, il accuse les papes d'avoir fait des usurpations sur son royaume de Sicile, de prétendre à l'élection des empereurs et au droit exclusif de diriger et de déposer les évêques et les princes. Il se plaignait surtout de ce que le pape n'avait point voulu entendre ses délégués et vérifier ses légitimes excuses. Un docteur nommé Rofrid de Bénévent lut cette lettre de l'empereur dans le Capitole, du consentement du peuple romain.

Les esprits étant ainsi agités et la division plus que jamais complète entre les deux puissances, on vit alors s'élever encore une fois les villes confédérées de Lombardie. Leur manifeste a été conservé : elles y exposent les motifs qui les portent à se liguer contre Frédéric: l'infraction des traités, l'oppression de la liberté des villes de Lombardie, sa résistance à l'autorité du saint-siége, et ses parjures, rien n'y est oublié. Les citoyens de Lombardie exhortent ensuite les villes qui étaient encore attachées au parti de Frédéric à ne point s'aveugler sur les promesses qu'il leur ferait. « Peut-on croire, ajoutent-ils, qu'un prince qui a montré plus d'une fois que l'exécution des traités et sa parole sacrée ne l'engageaient point, tiendra la promesse qu'il vous a faite? Comment s'assurer que celui qui a donné des marques d'un cœur insatiable, qui a voulu réduire les Lombards et les Siciliens à la servitude, qui a profané le culte des choses sacrées, sera plus modéré dès qu'il ne sera plus retenu par la crainte de nos armes et par l'anathème du saint-siége? »

De son côté la sollicitude de Frédéric ne restait point oisive: lorsqu'il se fut bien assuré que le saint-siége persévérait dans la sentence d'excommunication, il ordonna à ses officiers de se saisir immédiatement de tous les fiefs ecclésiastiques et de toutes les propriétés des clercs qui le traitaient d'excommunié ou le considéraient comme tel. On vit sortir alors de la Sicile tous ceux qui avaient épousé avec trop d'ardeur la cause du pape; toutefois les officiers de l'empereur trouvèrent une vive résistance dans les opinions populaires. Frédéric fut même obligé de prendre sous sa protection spéciale les ecclésiastiques qui consentaient à célébrer les messes devant l'*empereur excommunié*, et de menacer de la peine de mort tous ceux qui se permettraient de les insulter; en même temps il ordonnait à ses officiers de Sicile et de

Lombardie d'arrêter les courriers porteurs des bulles du saint-siége, et d'interrompre ainsi toutes les correspondances qui pouvaient favoriser les séditions contre l'autorité légitime des empereurs. Les troupes de Frédéric reçurent aussi l'ordre d'envahir les terres du patrimoine de saint Pierre dans la Pouille, et de saccager toutes les possessions des templiers, qui s'étaient déclarés ses ennemis.

Ce fut alors que Grégoire IX lança la seconde excommunication contre Frédéric. Ce fut le jeudi saint, 28 mars 1228, que dans un concile particulier le pape énonça devant l'assemblée des évêques les griefs qui attiraient sur ce prince les foudres de l'Église; il rappelle : 1° le refus qu'a fait l'empereur Frédéric de passer en personne à la terre sainte; 2° celui qu'il a fait ensuite de fournir les troupes et l'argent qu'il avait promis; 3° l'invasion des biens que les templiers possédaient dans le royaume de Sicile et l'usurpation des terres du comte Roger, que le saint-siége avait pris sous sa protection; 4° le refus de donner la liberté au fils de ce comte Roger, suivant l'ordre plusieurs fois réitéré par le pape; 5° enfin les menaces faites à l'archevêque de Tarente, que Frédéric a empêché de se rendre dans son diocèse pour le visiter. Après avoir énoncé les motifs de l'excommunication, Grégoire termine ainsi : « Nous avons ajouté à l'excommunication de l'empereur, que tous les lieux où il se trouvera seront soumis à l'interdit ecclésiastique, en sorte que tant qu'il y demeurera on n'y fasse aucun service divin, sous peine de privation de tout bénéfice à quiconque osera le célébrer devant lui; et, si Frédéric assiste encore à l'office divin, nous procéderons de nouveau contre lui en le déclarant hérétique et ennemi de l'Église. Enfin, s'il ne cesse de persécuter l'Église et de fouler aux pieds sa liberté, ou s'il continue de mépriser l'excommunication, nous delierons de leur serment tous ceux qui lui ont juré fidélité, particulièrement les vassaux du royaume de Sicile, parce que, suivant le décret d'Urbain II, on n'est pas obligé de garder la foi que l'on a jurée à un prince chrétien, quand il s'oppose à Dieu et à ses saints, et qu'il méprise leurs commandements; et, si l'empereur ne cesse d'opprimer les orphelins, les veuves, les nobles et autres sujets du royaume, qui appartient spécialement à l'Église romaine et dont il lui a fait hommage, il pourra craindre d'être privé du droit de fief par rapport au royaume de Sicile. »

Les termes de cette bulle ont besoin de quelque explication, parce qu'ils supposent la connaissance de certains faits historiques et de quelques principes essentiels du droit canon. Grégoire, comme on le voit, fait résulter les peines dont il menace l'empereur de deux sour-

ces diverses : 1° pour le royaume de Sicile, si les sujets ne doivent plus obéir, c'est, dit-il, la conséquence du droit des fiefs; 2° pour l'Empire, c'est la conséquence de ce principe établi par Urbain II, qu'on n'est point obligé de garder la foi qu'on a jurée à un prince chrétien quand il s'oppose à Dieu et à ses saints. La Sicile, en effet, était considérée comme un fief de l'Église inféodé aux empereurs par la cour de Rome; dès lors toutes les questions d'obéissance et de soumission devaient se résoudre par le pacte féodal. Quant à l'Empire, les liens qui le soumettaient à la cour de Rome, n'étaient en quelque sorte que spirituels : c'étaient donc les principes de l'Église que le pape invoquait, et cette maxime, aussi hardie que dangereuse, qu'il peut être permis à une autre puissance qu'au souverain temporel de s'immiscer dans les rapports d'obéissance entre le sujet et le prince et de décider le point où cette obéissance doit s'arrêter. Nous devons ajouter, pour bien faire comprendre les résultats de cette seconde sentence d'excommunication, que les canons de l'Église et surtout les coutumes de la cour de Rome reconnaissaient trois degrés dans la sentence d'excommunication, comme pour laisser aux coupables le temps de se repentir et de revenir dans le sein de l'Église avant d'en avoir éprouvé toutes les rigueurs. Le premier degré comprenait l'excommunication simple; elle ne frappait que le coupable, en le privant de la participation à toutes les cérémonies de l'Église; la seconde entraînait souvent l'interdit des églises partout où se trouvait l'excommunié; la troisième enfin frappait de cet interdit tous les lieux qui reconnaissaient sa puissance, et mettait hors de l'Église tous ceux qui ne se croyaient pas déliés du serment de fidélité envers lui. C'est l'excommunication au second degré que Grégoire IX lança alors contre Frédéric.

Ce prince, qui jusqu'alors avait gardé quelques ménagements, résolut d'attaquer la puissance pontificale dans Rome même. Rome était alors agitée par l'esprit de liberté. Nous avons déjà vu qu'elle avait gardé la turbulence et les souvenirs du *Forum*, des tribuns et des magistrats. Le peuple n'aimait point la domination des pontifes, qui l'avaient successivement privé de ses libertés et de ses priviléges. Les grands, blessés par les fortunes nouvelles des cardinaux, partageaient le ressentiment de la multitude. Frédéric s'adressa surtout aux Frangipani et autres familles puissantes dans Rome; il les attacha à l'Empire, en les créant feudataires immédiats; il acheta leurs terres des environs de Rome, et les leur rendit à titre de fiefs. La sédition en vint à ce point que Grégoire fut obligé de sortir de la cité de saint Pierre, et de chercher un refuge d'abord à Riéti, puis à Spolette, et de là à Vérone.

Pendant ces débats violents entre le souverain pontife et Frédéric, celui-ci voulut enfin mettre à exécution le projet d'aller dans la terre sainte. L'empereur donnait pour motif à cette résolution soudaine les lettres pressantes qu'il avait reçues de la Palestine, et le rétablissement de sa santé, qui ne lui permettait plus de retarder l'accomplissement d'une promesse aussi solennellement faite. On a vu dans l'*Histoire des Croisades* l'opposition que mit à ce projet le souverain pontife et la marche de Frédéric dans la Palestine. Nous laissons ce prince excommunié s'assurer de Jérusalem, pour suivre les guerres qui, dans cet intervalle, agitèrent encore l'Empire et le sacerdoce.

En quittant l'Italie, Frédéric avait laissé plein pouvoir à Reynald, duc de Spolette, l'ennemi personnel de la puissance pontificale, de traiter de la paix avec le souverain pontife. Grégoire ne voulut point reconnaître ce négociateur, qui, changeant alors tout à coup son rôle, pénétra à main armée dans le patrimoine de saint Pierre. Ses troupes se composaient d'Allemands et de Sarrasins de Sicile; ils exercèrent mille vexations sur les ecclésiastiques. Reynald se jeta ensuite sur la marche d'Ancône et le duché de Spolette. Grégoire usa des foudres de l'Église: il excommunia Reynald et l'armée qu'il conduisait à sa solde; mais, comme il s'aperçut que ces censures n'arrêtaient pas le bras terrible des Sarrasins et des Allemands, le souverain pontife leva une armée assez considérable, dont il confia le commandement à Jean de Brienne, auquel il joignit le cardinal Colonne. Dans une bulle qui nous a été conservée, les troupes y sont nommées soldats du saint-siége, et on a vu qu'au lieu de la croix ils portaient sur leurs habits les clefs, symbole de la puissance romaine. Une autre armée fut opposée à Reynald: elle était composée de guerriers levés sur les côtes maritimes de l'État ecclésiastique, et le pape en avait confié le commandement à Pandolphe d'Anagni, son chapelain, qui avait sous lui les comtes Roger et Thomas de Celano. Ils entrèrent sur les terres de l'empereur au mois de janvier 1229, et assiégèrent Gaëte, qui se rendit après s'être défendue quelque temps. La guerre civile fut alors dans toute l'Italie; les cités s'armèrent les unes contre les autres; les villes libres se trouvèrent divisées, chacune d'elles prenant le parti du pape ou de l'Empire, selon ses intérêts ou ses passions; les seigneurs se faisaient réciproquement une guerre cruelle; le pape et les lieutenants de l'empereur autorisaient ces violences, de peur qu'ils ne changeassent de parti dans les loisirs de la paix.

Alors se renouvelèrent dans l'Italie les trop fameuses factions des Guelfes et des Gibelins, qui représentaient, les premiers, le parti du pape, les seconds le parti de l'empereur. Les Guelfes furent tou-

jours supérieurs à leurs adversaires pendant l'absence de Frédéric; la fortune changea à son retour. Le pape ne se contenta pas de multiplier ainsi les embarras de Frédéric dans l'Italie; il voulut encore soulever contre le prince excommunié le roi de France, que sa position faisait naturellement l'ennemi de l'Empire. Il voulait ainsi renouveler les scènes de Bouvines. La France était alors gouvernée par la reine Blanche; Louis IX n'avait que onze ans. Le cardinal Roman fut chargé de solliciter au nom du pape la reine régente de se déclarer contre Frédéric : elle résista à toutes ses sollicitations, ne voulant point violer le dernier traité qui l'unissait à l'Empire.

Pendant ce temps, Frédéric était toujours dans la Palestine. On est entré dans beaucoup de détails sur la croisade de Frédéric dans le treizième livre de cette histoire ; il serait inutile de répéter ce qu'on a déjà dit dans le texte. Nous rapporterons seulement une pièce assez curieuse, parce qu'elle peint bien l'irritation du pontife et de ses adhérents contre l'empereur Frédéric : c'est une lettre du patriarche de Jérusalem en forme de commentaire, dressé article par article, du traité de Frédéric conclu avec le soudan. En voici les termes :

TEXTE DU TRAITÉ.

1° « Le soudan livre Jérusalem à l'empereur et à ses préfets, pour qu'il en dispose à son gré. »

COMMENTAIRE.

« On ne parle que de l'empereur et de ses préfets, sans qu'il y soit fait mention de l'Église ou de la chrétienté ou des pèlerins; d'après la forme du traité, personne ne peut fortifier ni retenir Jérusalem, si ce n'est l'empereur ou ses préfets. Le soudan n'avait pas d'ailleurs le droit de céder cette ville sans faire violence au soudan de Damas, qui la possédait. » (Remarque bien curieuse !)

TEXTE.

2° « L'empereur n'occupera ni le temple de Salomon, ni le temple du Seigneur, et n'approchera pas de leur enceinte ; il ne souffrira pas qu'aucun Franc, de quelque nation qu'il soit, les envahisse ; ils resteront entièrement au pouvoir et aux mains des musulmans, qui les retiendront pour y faire leur prière et proclamer leurs lois, sans qu'on puisse leur faire aucune prohibition ou contradiction; les clefs des portes qui sont autour de ces lieux, resteront dans la main de ceux

qui sont actuellement chargés d'en prendre soin, et ne pourront leur être ôtées. »

COMMENTAIRE.

« Voilà une convention du Christ avec Bélial. Le chant du psaume *Deus venerunt gentes* doit cesser, puisque les infidèles souillent encore ce temple saint, puisqu'il n'y a aucune maison de restituée autour de la ville et qu'elles restent dans les mains des infidèles ; la multitude de Sarrasins qui viendront pour prier au temple du Seigneur, sera plus grande que celle des chrétiens qui viendront au saint sépulcre; comment les chrétiens pourront-ils posséder le domaine de la ville pendant dix ans, sans discorde et sans danger pour les personnes, puisque les Sarrasins retiennent toutes leurs forces ? »

TEXTE.

3° « Il ne sera défendu à aucun Sarrasin d'aller librement en pèlerinage à Jérusalem. »

4° « Si un Franc a une foi ferme dans la majesté et la dignité du temple du Seigneur, et qu'il veuille y entrer pour y faire ses prières, il en aura la permission ; mais, s'il ne croit ni à la majesté ni à la dignité de ce temple, il ne pourra s'y arrêter. »

5° « Si un Sarrasin cause quelque dommage à un Sarrasin dans Jérusalem, il sera jugé par les Sarrasins. »

COMMENTAIRE.

« Ces deux clauses sont fort étonnantes : il est singulier que les Sarrasins puissent entrer à Bethléem, qui est le lieu de notre prière, malgré leur infidélité et sans être soumis à notre examen, et que nous ne puissions entrer dans le temple du Seigneur, s'il n'est constant d'abord que nous croyons comme eux à ce temple. Il est à remarquer aussi que le temple du Seigneur fut le premier siége épiscopal, qu'il est le siége du patriarche, et que c'est aujourd'hui celui de Mahomet.

» Les Sarrasins ont juridiction dans la ville : n'est-ce pas le signe de la souveraineté commune ? »

TEXTE.

6° « L'empereur ne donnera aucun secours, de quelque manière que ce soit, à aucun Franc ni Sarrasin pour faire la guerre à des Sar-

rasins, quels qu'ils soient; il ne fournira ni hommes ni vivres, ni ne se liera d'aucune façon à eux. »

7° « L'empereur détournera tous ceux qui voudraient faire quelque incursion sur les terres du soudan Malek-Kamel; il empêchera, autant qu'il sera en son pouvoir, les siens de se livrer à de telles expéditions. »

COMMENTAIRE.

« Comment l'empereur pourra-t-il concilier ce serment fait au sultan avec celui qu'il a fait à l'Église d'entretenir pendant deux ans mille chevaliers et cinquante galères, serment pour lequel il a été excommunié, n'ayant pas pris soin de le remplir?

» Si l'on remarque bien cet article, quand même l'empereur n'aurait rien stipulé de nuisible aux autres, Dieu, contre lequel il s'est spécialement engagé, et tous les fidèles, devraient s'élever contre lui, parce qu'il s'est lié à la honte et au mépris de toute la chrétienté et de l'excellence impériale.

TEXTE.

8° « Si quelque Franc pensait à violer les conventions passées dans ce traité, ou celles dont il y est fait mention, l'empereur sera tenu de défendre le soudan, et de détourner les siens, son armée et ses sujets, de cette intention. »

9° « Tripoli et son territoire, Crac, Castelblanche, Margat et Antioche, et tout ce qui s'y trouve, tant dans la guerre que dans la trêve, seront laissés dans son état, et l'empereur défendra aux siens, à son armée, à ceux qui demeurent dans ses États, qui y viendront, soit que les Francs soient indigènes ou étrangers, de porter du secours aux maîtres de ces lieux. »

COMMENTAIRE.

« Il n'est jamais arrivé qu'on ait fait une pareille distinction; car, quand on faisait une trêve dans le royaume de Jérusalem, les soldats du royaume et les autres chrétiens secouraient et défendaient indifféremment ces lieux de tous les moyens qu'ils pouvaient. »

La pièce que nous rapportons a été citée en entier par Raynaldi.

Pendant que l'empereur Frédéric combattait les infidèles en Orient, Jean de Brienne et les autres chefs de l'armée papale continuaient la guerre dans la Marche d'Ancône. Les partisans de l'empereur

avaient été poursuivis jusqu'aux frontières du royaume de Naples. L'étendard du pape, surmonté de la tiare de saint Pierre, flottait même sur les murs de Capoue. On trouve dans une lettre du comte d'Acerra, lieutenant de l'empereur dans la Sicile, des renseignements assez curieux sur la situation de l'Italie. « Après votre départ, dit le comte, le pape Grégoire a rassemblé une armée nombreuse, dont il a donné le commandement à Jean de Brienne, jadis roi de Jérusalem: celui-ci est entré dans vos États avec l'espérance de s'en emparer et de parvenir ensuite à l'Empire; car, lorsqu'on parle de l'empereur, il dit qu'il n'y en a point d'autre que lui. Les troupes du pape brûlent les villages, s'enrichissent du butin, font des prisonniers qu'ils obligent, à force de tourments, de se racheter à grand prix; ils n'ont point d'égards pour les femmes ni de respect pour les lieux sacrés; ils prennent les bourgades, les châteaux et les villes, sans considérer que vous êtes au service de Jésus-Christ; vos amis, et principalement le clergé de l'Empire, ne sauraient comprendre comment un pape peut tenir une pareille conduite et faire la guerre à des chrétiens. Donnez des ordres, je vous prie, pour mettre votre honneur, votre vie et votre liberté en sûreté. Jean de Brienne a mis des gardes dans les ports, pour arrêter les députés que l'on envoie ou qui en viennent. Son dessein est de vous faire prisonnier si vous revenez sans précautions. Prenez donc vos mesures pour éviter le piége, et vous rendre en sûreté dans vos États, où votre présence est nécessaire. »

Cette lettre décida sans doute l'empereur à signer le traité avec le sultan; quoi qu'il en soit, Frédéric quitta Jérusalem pour se rendre à Acre, d'où il écrivit une lettre assez curieuse à Henri III, roi d'Angleterre. Il y expose d'abord la conduite du pape et du patriarche à son égard; il cherche surtout à prouver la nullité de l'excommunication prononcée contre lui. « Cette censure, dit-il, est fondée sur le prétendu délai que j'ai apporté au passage de la terre sainte; mais on sait qu'une maladie réelle m'a retenu en Sicile, et que d'ailleurs je ne pouvais abandonner mes États, menacés d'une guerre de la part des Lombards, qui ont profité de mon absence pour attaquer, sous les auspices du pape, les villes qui me sont fidèles et qui n'ont commis d'autre crime que celui de m'être dévouées comme on doit l'être à son empereur. » Après avoir ainsi justifié sa conduite, Frédéric se mit immédiatement en voyage, et arriva heureusement à Brindes, et de là en Sicile, avec le reste de son armée, vers la fin de mai. La nouvelle de son arrivée ranima les troupes qu'il avait en Italie; Jean de Brienne opéra sa retraite, et presque toutes les places conquises par les troupes du pape retournèrent sous l'autorité de l'empereur.

Le pape, pressé par ces conquêtes, demandait de tous côtés des secours aux princes chrétiens. Les légats parcoururent successivement l'Espagne, le Portugal et la France ; le cardinal Othon reçut même la mission d'aller en Danemarck solliciter les secours de ce royaume, ancien ennemi de l'Empire. Tous ces mouvements du saint-siége ne produisirent que peu d'effet ; les princes demeurèrent sourds à ses prières ; les seules villes d'Italie, toujours prêtes à défendre leur liberté contre la puissance impériale, écoutèrent la voix du souverain pontife, qui voulait les soutenir de toutes les foudres de l'Église ; elles prirent encore une fois les armes, et ce fut sans doute pour seconder leurs efforts que Grégoire se décida à user du troisième et dernier degré de l'excommunication, c'est-à-dire du moyen exorbitant de délier le peuple du serment de fidélité. Voici ce qu'il ajouta aux premières formules de l'excommunication : « Et parce que, méprisant les censures de l'Église, il n'est point venu se soumettre aux ordres du saint-siége, nous déclarons libres de leur serment tous ceux qui ont juré fidélité à celui qui s'oppose à Dieu et à ses saints, et qui foule aux pieds ses commandements. » Par la même bulle du 20 août 1229 le pape excommunia Raynald, duc de Spolette, Berthold, son frère, et plusieurs autres, entre lesquels on trouve Théodore Comnène, prince de l'Épire. Le motif de cette dernière excommunication résultait sans doute de ce que Théodore recherchait depuis quelque temps l'amitié de l'empereur Frédéric et lui avait offert des secours. Le pape s'aperçut bien que l'excommunication qu'il venait de lancer contre Frédéric ne produirait aucun effet s'il ne soulevait en même temps l'ambition mal éteinte des princes allemands qui prétendaient à la dignité impériale. Le légat du pape en Allemagne vint donc trouver Othon de Brunswick, alors mécontent de Frédéric, et chercha à faire revivre les anciennes querelles entre Frédéric Barberousse et Henri le Lion. Le légat lui promit, au nom du pape, de placer la couronne impériale sur sa tête, s'il voulait seconder ses projets et servir ses desseins contre l'empereur. La puissance de Frédéric était encore trop bien affermie en Allemagne pour qu'un prince, déjà mis une fois au ban de l'Empire, osât marcher contre son suzerain ; le légat ne réussit pas davantage auprès de tous les ordres des villes libres et des électeurs : pour cette fois l'Allemagne demeura fidèle. Tout rebuté qu'il était, le légat convoqua cependant et parvint à réunir dans Vilsbibourg une diète composée des principaux électeurs, des princes et des villes libres de l'Empire. Une chose assez remarquable, c'est que la convocation se fit au nom du pape, et l'acte qui nous en a été conservé ne porte aucune indica-

tion de Frédéric et de la dignité impériale, qui seule présidait à la convocation des diètes de l'Empire.

Devant cette assemblée, le légat rappela les griefs du pontife contre l'empereur : le pape, disait-il, avait fait tout son possible pour faire revenir Frédéric de son égarement ; il avait convoqué un synode où il l'avait appelé, mais, chose extraordinaire, ce prince avait été sourd à ses plaintes ; cette obstination devait faire comprendre aux Allemands à quels maux ils étaient exposés sous l'administration d'un tel prince, et que, le jugement de Dieu s'étant manifesté sur Frédéric, qu'ils avaient élu, il fallait réparer la faute qu'on avait faite et donner la couronne impériale à un autre qui la méritât par sa conduite. « Je vous ai donc assemblés, continua le légat, *en vertu du pouvoir apostolique* dont je suis revêtu, pour concerter avec vous les moyens de faire cesser les troubles de l'Empire. Ces troubles ont été calmés par la prévoyance suprême du pape, qui a excommunié Frédéric et vous a délié du serment de fidélité. Maintenant il vous appartient de choisir un souverain suivant les lois de l'Empire. »

La chronique de l'abbé d'Usperg rapporte que ce langage étonna les princes réunis. C'était déjà un grand pas vers le triomphe de la puissance papale que cette convocation indiquée par le pontife lui-même dans le dessein de procéder à l'élection d'un empereur. Comme les électeurs demeurèrent fermes dans leur résolution d'obéir à Frédéric, le pape, renonçant pour le moment aux projets qu'il avait formés, chercha à s'en rapprocher ; il fit des ouvertures à ce prince, par le grand maître des chevaliers teutoniques ; Thomas de Capoue, cardinal de la Sainte-Église, se joignit à lui. Après diverses conférences, un projet de traité fut soumis à l'empereur au nom du pape ; Frédéric en trouva plusieurs articles préjudiciables aux prérogatives de l'Empire ; un entre autres soumettait aux décisions suprêmes et définitives de l'Église tous les griefs qui avaient motivé l'excommunication de Frédéric. Cet article, qui remettait la puissance impériale à la discrétion du pontife, fut rejeté ; et l'empereur s'exprima même d'une manière si hautaine et si injurieuse envers Grégoire, que celui-ci manifesta son mécontentement et annonça le dessein formel de continuer la lutte. Le duc d'Autriche put seul le calmer, et l'on convint alors que l'article offensant serait effacé. Ce qui détermina le pape à faire cette concession à Frédéric, fut la nouvelle qu'il avait apprise d'une sédition à Rome. Il craignit que Frédéric ne s'alliât encore une fois aux magistrats turbulents de cette cité, et ne fît reconnaître et proclamer son autorité dans le Capitole même. Pour prévenir ces révolutions funestes à la puissauce pa-

pale, Grégoire députa le cardinal de Sainte-Sabine pour relever l'empereur de son excommunication. Lorsque l'empereur s'avançait pour s'aboucher avec le légat, celui-ci déclara formellement qu'il exigeait, avant tout traité, que l'empereur reçût en grâce tous les évêques de la Germanie qui avaient soutenu le parti du pape; le légat espérait par ce moyen maintenir toujours au sein de l'Empire un parti de mécontents à la disposition, pour ainsi dire, du saint-siége, et soutenu par lui. Sur ce point, cependant, la réponse de l'empereur fut favorable; mais bientôt une question plus grave s'agita : le saint-siége demandait quelques places fortes en toute propriété dans les États de Naples et de Sicile, l'empereur le refusait formellement; le traité fut donc suspendu et renvoyé. Enfin le pontife et Frédéric arrêtèrent qu'ils s'aboucheraient personnellement dans l'abbaye de la grotte Fonci. Cette entrevue n'eut point lieu; toutefois les conditions d'un traité furent arrêtées et signées par Frédéric et Grégoire : le souverain pontife s'obligeait de faire rentrer sous l'obéissance de l'empereur les places du royaume de Sicile qui s'étaient soumises au saint-siége sans que l'honneur de l'Église fût blessé par cette restitution. De son côté l'empereur, comme garantie de ses promesses, mettait en séquestre plusieurs places entre les mains de Herman Desaltz, maître de l'ordre Teutonique; il consentait à ce que les élections des abbayes et des monastères se fissent librement et dans les termes du concile général de Latran; il s'engageait à réparer tous les dommages éprouvés par l'ordre des templiers et celui des hospitaliers, à rembourser au pape toutes les dépenses qu'il avait faites dans la Sicile pour le soutien du patrimoine de saint Pierre; on convint en outre que les évêques violemment dépouillés par Frédéric seraient rétablis dans leurs siéges; que les clercs ne pourraient être traduits, sous aucun prétexte, devant des tribunaux laïcs, à moins qu'il ne s'agît d'un fief ou d'une matière essentiellement civile; on s'obligeait enfin à ne lever jamais aucun impôt sur le clergé de Sicile sans l'exprès commandement du saint-siége. Ce traité fut solennellement ratifié à San-Germano. Frédéric promit à genoux de satisfaire l'Église romaine sur tous les points relatifs à son excommunication; les seigneurs de l'Empire, les villes libres d'Italie, concoururent à cet acte de ratification, qui est daté du 23 juillet 1230. Frédéric exécuta d'abord avec une grande fidélité les conditions stipulées : on trouve un acte de restitution à l'abbé du mont Cassin, de quelques propriétés dont il avait été dépouillé par les officiers de l'empereur; il répara avec la même ponctualité les torts qu'il avait causés à l'ordre du Temple, et remboursa le pape des dépenses stipulés dans le

traité, et qui s'élevèrent à cent vingt onces d'or. Grégoire, de son côté, rendit à Frédéric quelques villes occupées par les troupes du pape. L'union s'étant donc parfaitement rétablie entre l'empereur et le souverain pontife, le mercredi 28 du mois d'août l'empereur se rendit à Ceparano en Campanie, où il reçut l'absolution complète des légats du pape, Jean et Thomas. On trouve une lettre de Frédéric, postérieure de quelques jours à cette absolution, dans laquelle il recommande aux comtes et seigneurs de l'Empire, aux officiers de son fisc, de respecter les priviléges du clergé comme ceux de l'Empire même. Une entrevue eut lieu entre le pape et l'empereur dans Anagni même; ce prince fit son entrée solennelle dans la cité, accompagné des cardinaux et de ses officiers. Lorsqu'il parut devant le pape, il ôta son manteau, se mit à ses pieds, et reçut du pontife le baiser de paix, signe d'alliance et de réconciliation.

L'empereur, qui avait mis d'abord beaucoup d'ardeur à exécuter ce traité, se ralentit bientôt dans ses bonnes volontés; Grégoire commence dès lors à lui en adresser des reproches. En même temps la sédition se manifesta dans les villes d'Italie, et, quoique le pape cherchât au moins extérieurement à les calmer, l'empereur soupçonna que cette haine des villes de Lombardie contre l'autorité impériale était toujours excitée par le souverain pontife; elle fut si forte dans cette circonstance, que les soldats levés par les villes libres, occupant les Alpes, ne permirent pas au roi des Romains de pénétrer dans l'Italie et d'assister aux réunions qui eurent lieu à Aquilée pour rendre la paix aux États de l'empereur dans cette contrée.

Jusqu'en l'année 1236, les troubles particuliers qui agitèrent l'Allemagne ne permirent pas à Frédéric de s'occuper de l'Italie: les villes libres avaient renouvelé leurs ligues et plus que jamais resserré les liens de leur indépendance. Enfin, dans cette année 1236, l'empereur, ayant raffermi son autorité dans ses États, tourna ses regards vers l'Italie; il réunit des hommes, se procura de l'argent, et dans ses lettres menaçantes il déclara qu'il marcherait bientôt contre les cités séditieuses. Les Lombards s'effrayèrent de cet appareil de guerre, et supplièrent le pape de ménager un accommodement. L'intervention de Grégoire et ses représentations ne purent arrêter les projets de l'empereur: une armée formidable se dirigea vers l'Italie.

Dès le printemps, Frédéric se mit en marche, suivi de mille chevaliers; il passa les Alpes, rassembla ses troupes sous Vérone. Les milices des cités dévouées à Frédéric vinrent l'y joindre; avec leur secours, Frédéric attaqna Mantoue, menaça Bologne et Milan. Grégoire, alarmé des succès de l'armée impériale, envoya de nouveau

ses légats ; Frédéric ne voulut rien entendre; la guerre continua avec toutes ses fureurs; les Lombards furent défaits, les troupes de Frédéric s'emparèrent de Vicence; mais, au moment où l'Italie soumise allait reconnaître et saluer la puissance impériale, les intrigues du souverain pontife réveillèrent les projets du duc d'Autriche, le plus ardent des ennemis de Frédéric. Le duc d'Autriche s'était révolté depuis longues années contre l'empereur, qui l'avait fait mettre au ban de l'Empire. Avant de partir pour l'Italie, Frédéric avait chargé le duc de Bavière et le roi de Bohême d'exécuter la sentence, et ces deux princes, en effet, avaient dirigé leurs armées contre ses États ; mais tout à coup, d'après les suggestions du pape, le duc de Bavière et le roi de Bohême négligèrent d'exécuter la sentence de la diète contre le duc d'Autriche, de sorte que celui-ci put marcher contre les villes soumises à Frédéric. Le péril était pressant : l'empereur quitta l'Italie et refoula si vigoureusement le duc d'Autriche dans ses États héréditaires, qu'on trouve un diplôme de Frédéric de l'année 1237, daté de Vienne même, c'est-à-dire de la capitale des États de son ennemi. Après cette campagne si rapide, Frédéric rassembla une diète à Spire, où le prince Conrad, son fils, fut élu roi des Romains. Dans cette diète, Frédéric avait hautement déclaré qu'il voulait punir les villes de Lombardie liguées contre son autorité ; en conséquence, il avait annoncé le projet de marcher dès le printemps sur l'Italie. Cette résolution avait été connue, et des remontrances furent immédiatement adressées par Grégoire. Le pontife déclarait que la présence des armées de l'empereur ne faisait qu'irriter les esprits au lieu de les calmer ; qu'il valait mieux laisser les villes liguées se gouverner elles-mêmes, et soumises cependant à la souveraineté féodale de l'empereur, que de les ruiner par des guerres cruelles. Cette négociation n'eut aucun effet : l'empereur partit pour l'Italie. Vainement le cardinal de Sainte-Sabine et l'évêque d'Ostie vinrent supplier le prince, au nom de Grégoire, de respecter les priviléges des villes : l'empereur ne voulut pas seulement les admettre à son audience ; aussi, dans un consistoire tenu à Rome, le pontife déclara que Frédéric, prince arrogant, avait perdu le respect dû à l'Église et au saint-siége. Malgré ces anathèmes, l'empereur s'avançait dans l'Italie ; les villes confédérées avaient cherché à s'opposer à son passage ; mais les troupes, levées à la hâte, furent défaites ; l'empereur pénétra dans le Piémont, soumit toutes les villes de Lombardie, auxquelles il n'imposa que des marques de déférence et de soumission ; les Milanais seuls furent exceptés de cette espèce d'amnistie; le pape demandait pour eux un gouvernement libre, moyennant qu'ils se

soumettraient à baisser l'étendard de la cité devant Frédéric et à fournir mille hommes pour la terre sainte ; le pape sollicitait la conservation des priviléges municipaux des Milanais ; Frédéric exigea, au contraire, qu'ils se soumissent à discrétion. Il était trop puissant alors pour que le pape osât élever la voix ; cependant, lors du siége de Bresse, où l'armée de l'empereur se consumait en d'impuissants efforts, une querelle d'une nature assez grave s'éleva de nouveau.

Frédéric avait publié un édit contre les abus des tribunaux ecclésiastiques; on lisait dans le préambule de cet édit que, comme les juges pour l'Église ne punissaient les coupables que par la suppression, la dégradation ou par une détention de peu de durée, il arrivait de là que les plus grands excès demeuraient comme impunis ; les laïcs n'osaient pas eux-mêmes, dans la crainte d'être excommuniés, résister aux empiétements de l'autorité ecclésiastique. L'empereur ordonnait en conséquence que tout ecclésiastique accusé de crime capital serait traduit devant les tribunaux laïcs ; on y jugerait aussi les affaires d'une nature purement temporelle ; enfin, aucun officier, aucun vassal de l'empereur ne pouvait être excommunié sans le consentement exprès du prince.

Cet édit de bonne police excita de violents murmures parmi le clergé. Il en fit des plaintes très-amères, aussi bien que de la conduite que l'empereur tenait à l'occasion des évêchés de Sicile. Un nouveau grief vint se joindre à tous les autres. Henri, fils naturel de Frédéric, s'était emparé de la Sardaigne, et, au lieu d'en faire hommage au souverain pontife, comme les papes le prétendaient, il s'était déclaré feudataire immédiat de l'empereur. Tous ces motifs donnèrent lieu à une autre sentence d'excommunication, solennellement prononcée le jeudi saint de l'année 1239.

Il y eut alors de nouvelles lettres explicatives adressées à toute la chrétienté de la part du pape et de l'empereur. Selon Frédéric, Grégoire ne pouvait plus être regardé comme le vicaire de Jésus-Christ: ce n'était point un pasteur attentif aux besoins de son troupeau, mais un pontife intéressé aux vanités de ce monde périssable. Le pape, de son côté, comparait Frédéric à *la bête pleine de blasphèmes* dont il est parlé dans l'Apocalypse; il lui reprochait son ingratitude envers l'Église romaine, qui avait pris soin de lui dès son enfance. Une accusation plus grave terminait cette première lettre : Frédéric avait dit *que le monde* avait été trompé par trois imposteurs : Moïse, Jésus et Mahomet[1]. L'empereur répliquait par d'autres injures : il appelait le

1 Ce mot a été souvent rapporté. On trouve la lettre originale du pape dans *Concil. general.*, tom. II., pag. 340.

pape *le grand dragon qui a séduit l'univers ; l'antechrist, un autre Balaam, le prince des ténèbres*[1] Comme le pape l'avait accusé d'impiété, Frédéric fait dans sa réponse une profession de foi très-orthodoxe sur Jésus-Christ et le mystère de l'Incarnation. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que dans cette querelle violente le pape et l'empereur protestent, chacun de leur côté, qu'ils agissent sans passion et sans animosité personnelle.

On trouve, cette année 1239, un édit de l'empereur, par lequel il était ordonné que les frères prêcheurs et les frères mineurs originaires des États du pape, seraient chassés de l'Empire ; qu'on lèverait sur les clercs et sur les moines un subside ; que les biens des clercs étrangers seraient confisqués; que personne ne pourrait aller à la cour de Rome sans la permission expresse de l'empereur; que des gardes seraient postés pour empêcher l'introduction des lettres du pape dans l'Empire, sous peine de mort. En même temps Frédéric s'avançait vers Rome pour forcer le pape dans sa capitale même. L'empereur y avait un puissant parti; mais Grégoire avait animé de son courage et attaché à sa cause la multitude des Romains. A l'approche de Frédéric, il fit exposer publiquement les chefs de saint Pierre et de saint Paul. En présence de ces reliques vénérées, il harangua les Romains avec tant de véhémence, que le peuple s'écria qu'il était prêt à périr pour la défense des successeurs des apôtres. Grégoire profita de ce zèle extraordinaire. Une croisade fut sur-le-champ publiée contre Frédéric excommunié : le pape y attacha d'immenses indulgences. A la suite d'une éloquente prédication, les Romains prirent la croix. En même temps des légats furent envoyés en France pour solliciter des secours; ils étaient chargés d'offrir à Robert, comte d'Artois, la couronne impériale, qui, dans l'opinion de l'Église, était vacante depuis l'excommunication de Frédéric. Le clergé de France donna au pape le secours qu'il demandait; un vingtième des revenus ecclésiastiques fut confié au légat. La sentence d'excommunication fut aussi publiée en France; mais saint Louis refusa expressément la couronne impériale pour son frère ; il adressa même au pape des observations très-sévères sur la déposition de Frédéric. Le roi d'Angleterre ne montra pas le même scrupule : il accéda à toutes les demandes que Grégoire lui adressa. En même temps des bulles annonçaient aux seigneurs allemands qu'ils étaient déliés de tout serment de fidélité envers Frédéric et qu'ils devaient procéder à une élection nouvelle.

1 *Petr. Vin.*, lib. I, epist. 31.

Au milieu de ce différend, dont la solution paraissait si difficile, on reçut de tristes nouvelles d'Orient. Les colonies chrétiennes de la Palestine appelaient à grands cris des secours. Ce fut dans l'objet de réunir toutes les forces de la chrétienté contre les musulmans, qu'on proposa un concile général pour décider ces différends. Le pape et l'empereur y consentirent, reconnaissant par là, en quelque sorte, l'un et l'autre la juridiction du tribunal ecclésiastique. L'empereur en pressa même la convocation; mais bientôt il changea d'opinion à cet égard. Les monuments du temps rapportent qu'il mit des obstacles à la réunion des prélats. On donne pour motif de ce changement de conduite le silence que le pontife gardait sur l'objet réel de la convocation d'un grand concile.

Le pape pressait cependant la convocation de ce concile; il écrivait à tous les prélats de ne point craindre les menaces de l'empereur. On trouve plusieurs lettres à ce sujet par lesquelles il cherche à rassurer les évêques de France. Ceux-ci, en effet, se mirent en marche avec le cardinal Jacques, évêque de Palestine, légat du saint-siége; mais, lorsqu'ils furent arrivés à Vienne en Dauphiné, ils ne trouvèrent ni escorte pour les défendre, ni barques pour les transporter sur le Rhône, de sorte que, tous les passages se trouvant remplis par les soldats de l'empereur, les prélats n'osèrent se confier aux hasards du voyage. Quelques-uns seulement gagnèrent Gênes à pied et par des chemins détournés. Pendant le séjour des prélats à Gênes, Frédéric leur députa un de ses fidèles barons; il les priait de ne point s'embarquer, mais de se rendre auprès de lui: « Je désire, disait l'empereur, vous expliquer mes raisons de vive voix, et, quand je vous aurai pleinement instruits de la justice de ma cause, *je la soumettrai absolument au jugement du concile.* »

Il est bon de remarquer cette espèce de déférence de Frédéric au jugement du concile. Il ajoutait des plaintes sévères contre la conduite du pape, qui ne cessait de l'accuser des crimes les plus énormes. « Puisqu'il s'est fait ainsi mon ennemi, disait-il, serait-il juste de lui commettre le jugement de ma cause? » Les évêques ne voulurent point accéder à une telle demande : ils s'embarquèrent à Gênes sur une flotte de la république; mais à peine étaient-ils en mer, qu'ils furent atteints par la flotte impériale, qui dispersa les navires génois. Tous les prélats furent pris, à l'exception de quelques-uns qui retournèrent à Gênes, d'où ils écrivirent au pape pour qu'il procédât contre Frédéric, qu'ils qualifient *de tyran*. Dans une bulle de cette année 1241, le pape déclare qu'il va procéder contre Frédéric; et à tous les griefs qu'il lui avait jusqu'alors imputés, il ajoute l'opposition

que ce prince avait apportée à la réunion du concile; en même temps il exhortait les prélats prisonniers à supporter la captivité avec la même patience que les anciens martyrs. Toutes ces plaintes ne touchèrent pas Frédéric; il ne donna la liberté aux prélats français que sur la demande formelle de saint Louis.

Ces querelles si vives empêchaient les princes et les pontifes de jeter les yeux sur l'Orient. Les Tartares avaient ravagé la Hongrie: le roi Béla demanda des secours aux princes chrétiens. C'est à cette occasion que le pape lui répondit : « Si Frédéric, qui se dit empereur, voulait se soumettre et s'humilier devant l'Église, elle serait prête à faire la paix avec lui, et ce serait un moyen de vous secourir efficacement. » De son côté, Frédéric répondait au roi Béla que l'expérience du passé lui faisait craindre l'avenir, et que le pape ne manquerait pas d'attaquer le royaume de Sicile pendant qu'il combattrait les Tartares , comme il l'avait fait pendant son voyage de la terre sainte. Durant ces débats, Grégoire IX mourut, et Frédéric, qui était alors avec son armée dans les environs de Rome, songea à exercer une influence active sur l'élection prochaine du souverain pontife. Les registres du Vatican constatent tous les efforts de l'empereur. Ce prince employa même la force pour contraindre les cardinaux à se réunir pour une élection immédiate. Le conclave s'assembla au mois de juin 1245, à Anagni, et mit sur la chaire de saint Pierre Sinibals de Fiesque, de la maison des comtes d'Auvergne, qui prit le nom d'Innocent IV. Le nouveau pape était l'ami particulier de l'empereur; mais, les ministres et les favoris de ce prince l'ayant félicité sur l'élection d'un de ses proches, il répondit : « Le cardinal de Fiesque était mon ami, et le pape sera peut-être mon ennemi. » En effet, les querelles ne manquèrent pas de se renouveler. Innocent IV, fier des prérogatives du saint-siége, demanda 1° que l'empereur lui restituât toutes les villes de l'État ecclésiastique; 2° qu'il lui fît hommage des royaumes de Naples et de Sicile; 3° enfin, qu'il réparât tous les préjudices qu'il avait occasionnés à l'Église. Ces prétentions, si souvent renouvelées et toujours combattues, donnèrent encore lieu à l'intervention des armes. Le pape quitta Rome, et se retira d'abord à Sienne, d'où il vint à Lyon, pour tenir le célèbre concile dont nous avons parlé dans l'*Histoire des Croisades*.

On a raconté dans cette histoire tous les détails de ce fameux concile de Lyon et la résistance qu'opposa Frédéric à son exécution. Ce prince disait cependant dans une lettre que nous trouvons dans Mathieu Pâris : « Quant aux peines spirituelles, nous les recevons avec respect, et nous les observons fidèlement quand elles nous sont

imposées non-seulement par le pape, que nous reconnaissons au spirituel pour notre père et notre maître, mais encore par les évêques et par les prêtres. » Frédéric niait ensuite la puissance temporelle des papes, et finissait ainsi sa lettre, en s'adressant aux princes de la terre : « Considérez les suites funestes de cette entreprise : on commence par nous, mais on finira par vous; on se vante déjà publiquement qu'on n'a plus aucune opposition à craindre lorsqu'on aura abattu notre résistance. Loin de favoriser notre adversaire publiquement ou secrètement, ou ses légats et ses nonces, résistez-lui courageusement de tout votre pouvoir, et ne recevez dans vos terres aucun de ses émissaires, qui prétendent élever vos sujets contre nous. » Cette lettre est datée de Turin, le dernier jour de juillet 1245.

On trouve dans le *Specilegium* une lettre que Frédéric adressa directement à saint Louis pour demander sa médiation : le roi l'accepta en effet; il se rendit à Cluni suivi de la reine Blanche et de ses trois frères, du duc de Bourgogne et de plusieurs princes distingués. Il résulte des registres pontificaux de Raynaldi que le pape s'y rendit vers la fin de novembre; on ne connaît pas les détails des conférences qui se tinrent à Cluni; nous trouvons seulement dans une lettre que Frédéric adressa au roi d'Angleterre, ces paroles remarquables : « Le roi de France a fait tout son possible pour fléchir In-» nocent, mais *ce bon pasteur de l'Église*, sans nul égard pour la » justice, n'a jamais voulu écouter que sa passion. »

Frédéric cherchait toujours les moyens de se justifier des imputations odieuses qui avaient motivé sa condamnation; et, comme on l'avait accusé d'hérésie, il se soumit à un interrogatoire, en présence de l'archevêque de Salerne et de l'évêque de Pavie, sur les principaux points de la foi catholique. Les prélats trouvèrent ses réponses fort orthodoxes, et envoyèrent le procès-verbal de leurs séances au souverain pontife; mais Innocent prétendit que ces interrogatoires étaient nuls, parce qu'il n'avait point donné de pouvoir à cet effet aux évêques interrogateurs; que d'ailleurs, le scel apposé à la copie qu'on produisait étant celui du chancelier de Frédéric, excommunié comme son maître, puisqu'il était demeuré à son service, une telle pièce ne pouvait faire foi dans la vérité; il sommait encore Frédéric de venir rendre compte de sa conduite dans Rome même, sans suite et sans armes, et que là il pourrait se justifier des griefs qu'on lui imputait.

L'inflexibilité du pape eût peu touché Frédéric, si les armes de l'Église n'avaient été soutenues par les intrigues de la politique : il souleva donc contre Frédéric presque toutes les villes d'Italie, et

principalement la Sicile, et suscita à ce prince un compétiteur redoutable en la personne de Henri, landgrave de Thuringe. Le pape ordonna aux électeurs de se réunir pour procéder à l'élection du landgrave. Presque tous obéirent; et, tandis que Frédéric cherchait à mettre fin aux troubles de l'Italie, Conrad, son fils, ayant voulu s'opposer aux progrès du nouvel empereur, fut défait le 26 du mois de juillet 1246. Le landgrave étant mort sur ces entrefaites, Frédéric voulut encore recourir à un arrangement avec le pontife; mais les démarches de saint Louis, qu'il avait encore choisi pour intermédiaire, n'eurent aucun résultat. Innocent demeura dans toute son inflexibilité, et ordonna aux électeurs de se réunir pour choisir un nouvel empereur, la *pourpre étant vacante* par la mort du landgrave. Le choix des électeurs se porta sur Guillaume II, comte de Hollande et de Frise. Guillaume, après son élection, fut conduit à Cologne et reçut la couronne des mains du légat du pape. Baronius cite un monument qui annonce que ce légat reçut Guillaume chevalier parce qu'il n'était encore qu'écuyer. Frédéric parcourut l'Italie à la tête de quelques barons fidèles, et y éprouva des fortunes diverses. Conrad était aux prises avec le nouvel empereur dans l'Allemagne; deux partis s'y étaient formés, et demeuraient en face l'un de l'autre. Les vieilles chroniques rapportent qu'une tentative d'empoisonnement fut faite alors sur la personne de l'empereur. On en accusait le chancelier Pierre Des Vignes, l'ami intime, le confident de Frédéric, et un médecin juif qui vivait aussi dans son intimité. Ce malheureux prince, que tout trahissait dans sa vieillesse, tomba dès lors dans une extrême mélancolie. Cependant la dureté du pape, qui refusa encore toute voie d'accommodement, ramenait de jour en jour sous son obéissance des villes jusqu'alors rebelles et des sujets qui l'avaient abandonné; la politique des princes étrangers commençait aussi à s'alarmer des prétentions du pontife et à seconder Frédéric, lorsque la mort vint le frapper le 13 décembre 1250. Par son testament, il laisse à son fils Conrad II, roi des Romains, le royaume de Jérusalem et de Sicile, et ses États d'Allemagne, à la réserve des duchés d'Autriche et de Styrie, qu'il laisse à Frédéric, son neveu.

II

Éclaircissement sur les troubadours.

Nous avons eu souvent l'occasion de citer les poésies des troubadours sur les croisades; ces pièces sont assez nombreuses. Les guerres

saintes avaient vivement excité l'attention des contemporains, et il n'est pas étonnant que la poésie s'emparât d'un sujet qui fut si populaire pendant trois siècles. Il n'entre pas dans notre plan de faire connaître le caractère des différentes pièces de vers attribuées à ces poëtes; nous nous bornerons à dire qu'il en existe à peu près sur toutes les croisades. Nous réunissons ces pièces dans un même éclaircissement, afin d'en faire mieux sentir la suite et l'esprit. Nous devons ce précieux travail à M. Raynouard, membre de l'Académie française et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres.

§ Ier.

Guillaume IX, comte de Poitiers, né en 1071, mort en 1122, est le plus ancien troubadour dont les ouvrages nous soient parvenus.

Ses mœurs étaient si dissolues et si scandaleuses, qu'il avait établi à Niort une maison de débauche en forme de monastère.

Il avait épousé la femme du vicomte de Châtelleraut, encore vivant. L'évêque de Poitiers, prêt à lancer l'excommunication contre ce prince adultère, commence à prononcer la formule; Guillame tire l'épée, menace l'évêque, qui achève et lui dit : *Frappez, maintenant je suis prêt. Non*, répond le prince, *je ne vous aime point assez pour vous envoyer en paradis;* et il se contenta de l'exiler.

La pièce suivante fut composée à l'occasion de la première croisade.

« J'ai la volonté de faire un chant, et je choisirai le sujet qui cause ma peine; je ne serai plus attaché au Poitou ni au Limousin. »

« Je m'en irai en exil au delà de la mer; je laisserai mon fils en guerre, en grande crainte et en péril, et ses voisins l'inquiéteront. »

« Mon éloignement de la seigneurie du Poitou m'est très-pénible; je laisse à la garde de Foulques d'Anjou ma terre et son cousin. »

« Si Foulques d'Anjou et le roi, de qui je relève, ne lui prêtent assistance, la plupart des seigneurs qui verront un faible jouvenceau ne manqueront pas de lui nuire. »

« S'il n'est très-sage et vaillant, les traîtres Gascons et les Angevins l'auront bientôt renversé quand je serai éloigné de vous. »

« Fidèle à l'honneur et à la bravoure, je me sépare de vous; je vais outre-mer aux lieux où les pèlerins implorent leur pardon. »

« Adieu brillants tournois, adieu grandeur et magnificence, et tout ce qui attachait mon cœur; rien ne m'arrête, je vais aux champs où Dieu promet la rémission des péchés. »

« Pardonnez-moi, vous tous, mes compagnons, si je vous ai offensés ; j'implore mon pardon, j'offre mon repentir à Jésus, maître du ciel ; je lui adresse à la fois ma prière et en roman et en latin. »

« Trop longtemps je me suis abandonné aux distractions mondaines, mais la voix du Seigneur se fait entendre : il faut comparaître à son tribunal, je succombe sous le poids des iniquités. »

« O mes amis ! quand je serai en présence de la mort, venez tous auprès de moi, accordez-moi vos regrets et vos encouragements ; hélas ! j'aimai toujours la joie et les plaisirs, soit quand j'étais chez moi, soit quand j'en étais éloigné. »

« J'abandonne donc joie et plaisirs, le vair, le gris et le sembelin (habillement des barons). »

§ II.

Bertrand de Born, père, vicomte de Hautefort en Périgord, fut un des plus célèbres troubadours, et brilla dans la dernière moitié du douzième siècle.

Fameux par ses exploits guerriers, par ses intrigues politiques, par sa courtoisie et ses amours, il fut tour à tour lié et brouillé avec les rois, les princes et les grands seigneurs de son temps, et notamment avec Henri II, roi d'Angleterre, Richard Cœur de Lion, son fils, et ses autres enfants, et avec Philippe-Auguste, roi de France ; il finit par se faire moine.

Dante l'a placé dans l'enfer, en punition de ce qu'il avait excité le jeune duc Henri, fils de Henri II, à se révolter contre son père.

Deux fois assiégé et pris dans son château de Hautefort par Richard et Henri II, deux fois il obtint son pardon.

Il fit de la poésie un usage diplomatique. Ses sirventes sont quelquefois des manifestes de guerre.

L'abbé Millot[1], qui lui a consacré un article très-détaillé, dit seulement : « Nous avons de Bertrand de Born un sirvente pour la croisade. » En voici deux :

Première pièce.

« De tous ceux qui se croisèrent, je sais maintenant lequel a le

plus de mérite : c'est le seigneur Conrad, le plus parfait de tous, lui qui se défend à Sur contre Saladin et sa vile bande ; que Dieu accorde son secours à Conrad, car celui des hommes est bien lent ; seul il obtiendra le prix, puisque seul il brave les fatigues et les dangers. »

« Seigneur Conrad, je vous recommande à Dieu ; je serais allé oultre mer auprès de vous, je vous l'assure ; mais j'ai perdu patience, quand j'ai vu que les comtes, les ducs, les rois et les princes retardaient toujours ; et d'ailleurs, il est une dame belle et blonde auprès de qui mon courage s'est peu à peu attiédi ; autrement je combattrais à vos côtés depuis plus d'un an. »

« Seigneur Conrad, je connais deux rois qui diffèrent trop de vous aider ; vous entendez qui : le roi Philippe est l'un, il craint ; le roi Richard est l'autre, et il craint aussi. Plût à Dieu que chacun d'eux fût dans les fers des Sarrazins, puisqu'ils se moquent ainsi de Dieu, puisqu'étant croisés ils ne se disposent point à partir ! »

« Seigneur Conrad, l'affection que je vous porte inspire mes vers, et je ne considère ni amis ni ennemis, mais je chante pour blâmer les croisés de ce qu'ils ont ainsi mis le passage et leurs serments en oubli ; ils ne pensent pas que Dieu voit avec peine qu'ils vivent dans les orgies et dans les délices, et que vous endurez la faim et la soif, quand ils reposent tranquillement. »

« Seigneur Conrad, la roue tourne toujours en ce monde, et finit par amener le mal ; j'en connais peu qui ne se mettent en souci de tromper ceux qui sont leurs voisins et ceux qui ne le sont pas ; mais celui qui perd ne montre pas de joie ; or, sachent bien ces hommes que j'accuse d'agir ainsi, que Dieu note ce qu'ils ont dit et ce qu'ils ont fait. »

« Seigneur Conrad, le roi Richard a un si grand mérite) et je le dis, quoique parfois je parle mal de lui), qu'il s'embarquera bientôt avec autant de forces qu'il le pourra ; on me l'assure. Le roi Philippe monte en mer, ainsi que d'autres rois ; ils conduisent des secours tels, que nos conquêtes s'étendront jusqu'à l'Arabie. »

Seconde pièce.

« Notre Seigneur invite, appelle lui-même tous les hommes courageux, vaillants et estimés ; en effet, il est maintenant en butte à la

1 Tom. I, pag. 239.

guerre et à la persécution, et très-accablé; la vraie croix a été prise, et le sépulcre saint a besoin de secours, ce sépulcre où nous croyons avec une foi loyale et certaine que le feu sacré descend, puisqu'on le voit; aussi n'y a-t-il nul effort à le croire. »

« Celui qui est comte et duc, et qui sera roi, s'est mis en avant; aussi son mérite en est doublé; il vaut plus de prix qu'aucun homme de l'une ou de l'autre loi, des chrétiens ou des non-baptisés, et il ambitionne la gloire; à ses exploits, il paraît qu'il est digne de tant d'honneurs et d'un tel succès : c'est pourquoi sa renommée augmente et s'améliore sans cesse. Il a le mérite de souffrir, il a celui de faire le bien. Sa gloire se compose du mal qu'il souffre et du bien qu'il fait. »

« Maintenant je sais positivement que le roi Philippe veut se montrer en digne roi, puisqu'on dit qu'il est croisé; et jamais Charlemagne ne s'est avancé en tel mérite, comme Philippe le fera; et il a raison de se glorifier de son dessein. »

§ III.

Peyrols, chevalier, né au château de Peyrols en Auvergne, obtint par son talent les bonnes grâces du dauphin d'Auvergne, qui l'attacha à son service et lui prodigua ses bienfaits.

Le troubadour adressa son amour et ses chants à la duchesse de Mercœur, sœur du dauphin, lequel favorisa auprès d'elle la passion du troubadour; mais celui-ci fut obligé de s'éloigner à cause de l'éclat que faisait cette intrigue.

Après avoir colporté ses hommages, Peyrols passa à la terre sainte, lorsque Frédéric Ier, Philippe-Auguste et Richard, firent la troisième croisade, et il composa sur les lieux le poëme suivant :

« Puisque j'ai vu le fleuve du Jourdain et le saint sépulcre, ô vrai Dieu, qui êtes le seigneur des seigneurs, je vous rends grâces de ce qu'il vous a plu de me faire tel honneur, que de me permettre de contempler le lieu sacré où vous naquîtes véritablement; j'en ai eu la plus vive allégresse; car, si j'étais en Provence, d'un an les Sarrasins ne m'appelleraient Jean. »

« Que Dieu nous accorde maintenant bon voyage et bon vent, bons navires et bons matelots, car je veux retourner à Marseille; mon cœur y était resté quoique je fusse vraiment outre mer; je recommande à

Dieu Acre et Sour (Tyr), et Tripoli et servants, et l'Hôpital et le Temple, et le roi Jean et l'eau de Roltan. »

« Le monde dégénère. Il y avait d'ordinaire un bon roi Richard; il y avait avec fleurs de lis un bon roi et de bons seigneurs en France, et il y avait un autre roi vaillant en Espagne, et aussi un bon marquis de Montferrat, et l'Empire avait un empereur estimé; ceux qui les remplacent maintenant, je ne sais comment ils se gouverneront. »

Il dit dans une pièce qui est tournée en dialogue avec l'Amour :

PEYROLS.

« Pourtant maints amants se sépareront en pleurant de leurs amies, qui, si ce n'eût été Saladin, resteraient gaies et heureux dans ces pays. »

L'AMOUR.

« Peyrols, ni Turcs, ni Arabes, quoique vous vous armiez contre eux, n'abandonneront la tour de David. Je vous donne un bon et gentil conseil; aimez et chantez souvent. Quoi! vous irez outre mer, quand les rois n'y vont pas! Voyez les guerres qu'ils font, et voyez comme les barons cherchent aussi des excuses... »

PEYROLS

« Je prie Dieu de me conduire et de rétablir bientôt la paix entre les rois. Le secours pour la croisade tarde trop; et il serait bien nécessaire que le vaillant marquis eût plus de compagnons... »

« Amour! si les rois ne se croisent, je vous assure, à l'égard du Dauphin, que ni la guerre ni vous ne le retiendrez ici, tant il est brave. »

§ IV.

GAUCELM FAIDIT, né à Uzerche, dans le diocèse de Limoges, fut protégé par Richard, roi d'Angleterre, et il composa un beau chant sur sa mort.

Il eut diverses aventures d'amour; un grand nombre de ses chansons nous sont parvenues.

Il se croisa, et passa outre mer avec sa femme.

Boniface, marquis de Montferrat, l'avait comblé de bienfaits.

Dans une chanson, il dit que s'il n'est pas encore parti pour la

croisade en Syrie, c'est que l'amour de sa dame l'a retenu et que le roi d'Angleterre ne l'a pas aidé.

Dans une autre, il prie, il conjure sa dame de lui pardonner; et il déclare qu'il ne peut passer outre mer et se rendre à la croisade, s'il n'est réconcilié avec elle; à cette occasion il exhorte les autres à se croiser.

« Que Jésus-Christ, dit-il, le vrai Dieu, soit notre guide; pour lui je me suis séparé de la nation française, nation aimable au milieu de laquelle j'ai été élevé et de qui j'ai obtenu de la gloire et des plaisirs. Je prie donc Dieu de ne pas trouver mauvais les regrets que j'éprouve en m'éloignant. Adieu, gentil Limousin ! je quitte votre doux pays, pays si agréable, des seigneurs et des voisins, des dames d'un mérite distingué, fleurs de courtoisie; aussi je languis, je gémis, je soupire nuit et jour. »

« Quelque prière que j'entendisse pour demeurer, quelque sorte de bien que j'y trouvasse, aucun lieu riche et agréable, aucune récompense ne m'empêchera d'accomplir mon vœu, de partir avec mes armes après les calendes de mai, si Dieu le permet; et si ma mort lui est agréable en loyal pèlerinage, j'y consens de tout mon cœur. C'est pourquoi, mains jointes, incliné, je prie Dieu qu'il nous ouvre les ports et les chemins, et nous dirige vers la Syrie. »

« Maintenant, laissons les lâches, les traineurs, les méprisés, et servons fidèlement le véritable Esprit saint, avec l'œuvre vraie de bonne racine, capable de produire de bons fruits. Prions-le qu'il nous excite à vaincre les Sarrasins en secondant notre bravoure, tellement que le saint lieu, que Saladin nous enleva, soit reconquis, et la voie rouverte aux pèlerins : puisse la Vierge Marie, que Dieu bénit, nous en être garante ! »

Son chant sur la mort de la comtesse Béatrix se termine ainsi :

« Comment pouvons-nous attendre la mort qui nous menace sans cesse, quand chaque jour nous courons le danger de perdre notre vie? Dieu nous dit d'aller le servir aux lieux où il mourut pour nous racheter, et ceux qui voudraient mourir pour venger Dieu, en recouvrant les droits qu'on lui a ravis en Syrie, pourront se présenter avec sécurité lors du jugement dernier, où assistera Christ. »

« Ceux qui voudront prodiguer leur or et leur courage pour Dieu, ont la voie du paradis ouverte ; celui qui refuse d'entrer dans cette voie, doit se reconnaître indigne de toute gloire; et je crains que Dieu ne frappe de son courroux celui qui demeure ici, quand il peut s'ar-

mer pour aller outre mer. Je connais des hommes que les richesses, les domaines, le diable, le péché et l'orgueil ont retenus. Ce sont de lâches, honteux et perfides guerriers, étrangers à toute vertu. »

« Chacun devrait avoir son cœur brisé de douleur en songeant que le fils de Marie est dépouillé; mais, tel que le larron qui voit pendre ses camarades, le monde, loin de se repentir, s'attache encore plus au mal. Que Dieu nous laisse sortir de ce monde pour notre salut, ainsi que nous en avons besoin; et que ce Dieu accorde sa protection à mon trésor que je laisse en Lombardie, car c'est le guide de nous tous, l'âme et l'esprit des croisés. »

§ V.

Pons de Capdeuil, baron du diocèse du Puy, eut le bonheur de plaire à Azalaïs, femme d'Ozil de Mercœur, grand comte d'Auvergne. Voulant éprouver cette dame, il feignit de s'attacher à la femme de Roscelin, vicomte de Marseille; il perdit les bonnes grâces de la dame de Mercœur, qui mourut sans avoir pardonné ce caprice d'un troubadour amoureux; il la chanta encore après sa mort, se croisa, passa outre mer, composa des chants pour inviter les autres à faire comme lui, et périt dans la troisième croisade.

Première pièce.

« Ce que nous voulons avec le plus d'empressement, ce que nous désirons le plus et que nous tenons le plus cher, nous devons tous l'abandonner et le quitter; ignorons-nous qu'ils sont venus, le moment et l'occasion de servir le puissant Seigneur qui pardonne loyalement, le roi de miséricorde, notre Sauveur, qui nous créa de rien, et qui subit la mort pour notre propre salut? »

« Nous ne pouvons ignorer ce qu'il fit pour nous, quand il se laissa couronner d'épines, battre, frapper et abreuver de fiel, afin de nous racheter de son sang précieux. Hélas! infortunés! combien mal se comportent ceux qui ne vont pas outre mer et s'occupent dans ces pays à soustraire injustement les héritages de leurs voisins! Ah! combien ils auront à craindre au jour du jugement! »

« Qui restera ici ne sera ni sage ni preux : en ces temps on ne peut se fier l'un à l'autre, aussi dit-on que le monde ne peut plus être en honneur; les puissants barons resteront donc avilis dans cette décadence. Les rois, l'empereur, sont bien insensés s'ils demeurent, guer-

royant pour de l'argent et pour des terres qui bientôt leur manqueront. »

« Qui que ce soit qui reste, je m'embarquerai moi-même volontiers; car l'homme ne peut autrement acquitter le bien que Dieu nous a fait, ni racheter ses propres torts; aussi j'implore sa miséricorde, je lui demande merci, comme fit le larron : et fasse pour nous sa douce mère, et fasse pareillement saint Jean que nous obtenions la victoire contre la race des mécréants! »

Deuxième pièce.

« Voyez quelle est la démence de celui qui ne s'arme point : Jésus, le dieu de vérité, a dit à ses apôtres qu'il fallait le suivre, et que pour le suivre on devait renoncer à tous les biens, à toutes les affections terrestres. Le moment est venu d'accomplir son saint commandement. Mourir outre mer pour son nom sacré, est préférable à vivre en ces lieux avec gloire; oui, la vie ici est pire que la mort. Qu'est-ce qu'une vie honteuse? mais mourir en affrontant ces glorieux dangers, c'est triompher de la mort même et s'assurer une éternelle félicité. »

« A quoi servent les conquêtes de l'ambition? En vain vous soumettriez tous les royaumes qui sont de ce côté de la mer, si vous êtes infidèles et ingrats à votre Dieu. Alexandre avait soumis toute la terre; qu'emporta-t-il en mourant? le seul linceul mortuaire : ô quelle folie de voir le bien et de prendre le mal, et de renoncer pour des objets vains et périssables à un bonheur qui ne peut manquer ni jour ni nuit! Tel est l'effet de la convoitise humaine : elle aveugle les mortels; elle les égare, et ils ne reconnaissent pas leur erreur. »

« Qu'il ne se flatte pas d'être compté parmi les preux, tout baron qui n'arborera pas la croix et qui ne marchera pas aussitôt à la délivrance du saint tombeau! Aujourd'hui, les armes, les combats, l'honneur, la chevalerie, tout ce que le monde a de beau et de séduisant, nous peuvent procurer la gloire et le bonheur du céleste séjour. Ah! que doivent désirer de plus les rois et les comtes, si par leurs hauts faits ils peuvent se racheter de l'enfer et de ses flammes infectes et dévorantes, où les réprouvés seront éternellement tourmentés? »

« Sans doute il est excusable celui que la vieillesse et les infirmités retiennent sur nos bords, mais alors il doit prodiguer ses richesses à ceux qui partent; c'est bien fait d'envoyer quand on ne peut aller, pourvu qu'on ne demeure point par lâcheté ou par indifférence. Au jour du jugement, que répondront ceux qui seront restés ici malgré

leur devoir, quand Dieu leur dira : « Faux et lâches chrétiens! c'est » pour vous que je fus cruellement battu de verges, c'est pour vous » que je souffris la mort! » Ah! le plus juste alors tressaillira lui-même d'épouvante. »

Troisième pièce.

« Le chrétien qui se revêt de la croix assure son bonheur. Le plus vaillant, le plus honoré, ne sera plus qu'un homme lâche et méprisé, s'il demeure, tandis que le plus vil deviendra libre et généreux, s'il part; rien ne lui manquera, le monde entier consacrera sa gloire. Il n'est plus le temps où les cheveux rasés, la tonsure, la sévérité pénitente des ordres monastiques, étaient des moyens de mériter le ciel. Dieu garantit le salut à tous ceux qui, armés en son nom, iront venger sur les Turcs les opprobres qu'ils lui ont faits, opprobres qui sont pires que tous ceux qu'on a jamais connus. »

« Roi de France [1] ! roi d'Angleterre [2]! faites enfin la paix; celui de vous qui y consentira le premier sera le plus honoré aux yeux de l'Éternel; sa récompense lui est assurée; la couronne de gloire l'attend dans le ciel. Puissent aussi le roi de la Pouille [3] et l'empereur s'unir comme amis, comme frères, jusqu'à ce que le saint sépulcre ait été délivré! Ainsi qu'ils se pardonneront à ce sujet, au jour terrible du jugement, Dieu leur pardonnera à eux-mêmes. »

§ VI.

Pierre Vidal, né à Toulouse, eut un caractère très-extravagant et très-bizarre; il devenait amoureux de toutes les femmes qu'il voyait, et croyait facilement en être aimé.

Un mari qui se crut offensé de quelques jactances indiscrètes du troubadour, lui fit percer la langue. Après sa guérison, Vidal adressa ses hommages à l'épouse de Barral, vicomte de Marseille; lui ayant dérobé un baiser pendant qu'elle dormait, il fut impitoyablement exilé de sa présence. Il quitta la Provence, et ensuite il suivit en Palestine le roi Richard.

Une pièce amoureuse contient un passage dans lequel le troubadour s'indigne contre la France, le Berri, le Poitou et Tours, où il ne se

1 Philippe-Auguste.
2 Henri II.
3 Guillaume II.

trouve personne qui veuille aller défendre Dieu, que les Turcs ont dépouillé.

Dans ces vers, il se dit très-redoutable à ses ennemis, et il se croit très-redouté.

« Quand j'ai revêtu mon haubert blanc et ceint mon épée, la terre tremble sous mes pas. Quand, tout armé, je suis monté sur mon cheval, je brise, je mets en pièces tout ce qui s'oppose à moi. J'ai moi seul fait prisonniers plus de cent chevaliers, et j'en ai désarçonné autant... Il n'est beau fils en chambre ni brave champion en campagne qui ne tremble à mon seul nom... Je le dispute en bravoure à Roland et à Olivier. »

Malheureusement pour le troubadour, il épousa une Grecque, s'imaginant qu'elle était nièce de l'empereur d'Orient et qu'elle lui transférerait des droits à l'empire. On se joua de sa crédulité. Il prit le titre d'empereur, donna celui d'impératrice à sa femme, et l'exposa aux sarcasmes du public et des autres troubadours. En sa prétendue qualité d'empereur d'Orient, il commença à équiper des vaisseaux pour maintenir ses droits par la guerre.

Cependant il ne cessa de solliciter sa grâce auprès de la vicomtesse de Marseille, qui enfin lui fit don du baiser dérobé.

Amoureux d'une dame de Carcassonne nommée Loba, il se faisait appeler Loup en son honneur; un jour qu'il avait revêtu la peau d'un loup, des bergers le poursuivirent avec leurs chiens, et il fut si maltraité qu'on le porta pour mort chez sa maîtresse.

A la mort de Raymond VII, comte de Toulouse, Vidal, pour exprimer sa douleur, s'habilla de noir, coupa ses cheveux, laissa croître sa barbe et ses ongles, fit couper la queue et les oreilles à ses chevaux, et voulut que ses domestiques fissent comme lui.

Il continua d'afficher ce deuil, jusqu'à ce qu'Alphonse d'Aragon et ses barons, arrivés en Provence, le prièrent de dissiper son chagrin et de faire une chanson : il ne consentit qu'après de longues instances.

« Le baron Jésus, qui fut mis en croix pour sauver la race des chrétiens, nous mande à tous, autant que nous sommes, d'aller recouvrer le saint pays où il mourut pour notre amour; et, si nous ne voulons obéir, nous entendrons maints terribles reproches, là où nous serons jugés définitivement. »

« Ce paradis saint qu'il nous promit, où il n'y a ni peines ni tour-

ments, il veut l'accorder franchement à ceux qui accompagneront le marquis outre mer pour le service de Dieu; et quant à ceux qui ne voudront pas le suivre, il n'y en aura aucun, de quelque condition qu'il soit, qui ne soit puni sévèrement. »

« Voyez donc ce que c'est que le monde : ceux qui en suivent le plus les maximes, s'attachent au plus grand mal. Pourtant y a-t-il homme de bon sens qui ne laisse les maux et ne cherche les biens? Puisque la mort doit nous assaillir, sans que personne ne puisse ni ne sache s'en garantir, enfin, puisqu'il est certain que nous mourrons tous, c'est une extrême folie que de mener une vie honteuse et coupable... »

§ VII.

Aimeri de Peguilain, de Toulouse, obligé de s'expatrier parce qu'il avait donné un coup d'épée au mari de la dame à qui il adressait ses vœux et ses chants, et par lequel il avait été insulté, fut présenté par Guillaume de Berguedan, seigneur catalan et troubadour, à Alphonse, roi de Castille, qui l'accueillit très-favorablement.

Il passa ensuite en Italie, auprès du marquis de Montferrat.

« On connaîtra bientôt quels preux ont la noble ambition de mériter à la fois la gloire du monde et la gloire du ciel. Oui, vous pourrez obtenir l'une et l'autre, ô vous qui vous consacrerez au pieux pèlerinage pour délivrer le saint tombeau! Grand Dieu! quelle douleur! les Turcs l'ont vaincu et profané! Sentons jusqu'au fond de notre cœur ce mortel opprobre; revêtons-nous du signe des croisés, et passons outre mer : nous avons un guide courageux et sûr, le souverain pontife Innocent. »

« Oui, chacun y est invité, chacun en est requis. Que tous marchent en avant et se croisent au nom de ce Dieu qui fut crucifié entre deux larrons, après avoir été si injustement condamné par les Juifs. Si nous prisons encore la loyauté et la bravoure, nous craindrons de laisser le Christ ainsi déshérité; mais nous aimons, nous voulons ce qui est mal, et nous méprisons ce qui serait bon et utile. Eh quoi! la vie en nos pays n'est pour nous qu'un continuel danger, et la mort dans la terre sainte serait pour nous un éternel bonheur! »

« Il est venu le temps où l'on verra quels sont les hommes qui obéissent aux lois de l'Éternel. Sachez qu'il n'appelle que les vail-

lants et les preux. Il admettra à jamais dans sa gloire ces braves qui, sachant souffrir pour leur foi, se dévouer et combattre pour leur Dieu, lui consacreront franchement leur générosité, leur loyauté, leur valeur. Qu'ils restent ici ceux qui aiment la vie, ceux qui sont esclaves de leurs richesses : Dieu ne veut que les bons et les braves; il ordonne aujourd'hui à ses fidèles serviteurs de faire leur salut par de hauts faits d'armes; il veut que la gloire des combats leur ouvre les portes du ciel. »

« Brave marquis de Malespine! tu fus toujours l'honneur du siècle, et tu le prouves bien à Dieu même, aujourd'hui que tu prends le premier la croix afin de secourir le saint sépulcre et le fief de Dieu. Quelle honte pour l'empereur et pour les rois de ne point cesser leurs discordes et leurs guerres! Ah! qu'ils fassent la paix, qu'ils s'unissent, et qu'ils délivrent le tombeau sacré, la lampe divine, la vraie croix, le royaume entier du Christ, qui depuis longtemps sont sous la domination des Turcs! sous la domination des Turcs! A ces mots, qui peut ne pas gémir de honte et de douleur? »

« Et vous, marquis de Montferrat, vos ancêtres autrefois se couvrirent de gloire en Syrie; imitez leur noble dévouement, arborez la croix sainte, traversez les mers : vous mériterez que les hommes vous accordent leur admiration, et Dieu ses bienfaits éternels. »

« Tout ce que fait l'homme dans ce siècle n'est rien, absolument rien, si son dévouement ne le rend digne d'une éternité de gloire. »

§ VIII.

Rambaud de Veiqueras. On ne connaît pas l'époque précise où ce troubadour a vécu : ses chants célèbrent le marquis de Montferrat.

« Maintenant on peut connaître et prouver que Dieu récompense dignement les faits vertueux : le mérite du vaillant marquis est tellement au-dessus du mérite des seigneurs les plus distingués, que les croisés de France et de Champagne l'ont demandé à Dieu, comme le meilleur de tous, pour recouvrer la croix et le sépulcre où fut déposé Jésus, qui demande l'illustre marquis en sa compagnie; et Dieu lui a accordé de fidèles vassaux, des domaines et des richesses, un courage hardi qui tentera les plus nobles entreprises. »

« Digne d'être loué, il aspire à l'être; lui-même, il honore Dieu, et par son mérite et sa magnificence il s'honore lui-même, tellement que, si mille barons étaient avec lui, il saurait s'honorer de tous; il honore à la fois les siens et les étrangers; aussi est-il estimé quand les autres

sont méprisés; il a pris la croix avec un tel éclat, qu'il paraît que la gloire ne lui manquera jamais; il veut briller dans ce monde et dans l'autre, et Dieu lui a donné adresse, force et pouvoir ensemble, et un mérite qui l'accompagne partout.»

« Que saint Nicolas de Bar guide notre armée; que les Champenois dressent leur gonfalon, et que le marquis crie : *Montferrat* et *Lion;* et que le comte de Flandre crie: *Flandre,* en frappant de rudes coups; qu'en frappant à son tour, chacun brise son épée et sa lance, nous aurons bientôt vaincu et rompu les Turcs, et nous recouvrerons dans leur camp la vraie croix, que nous avons perdue; que les vaillants rois d'Espagne et leur armée remportent une grande victoire contre les Maures, le marquis dirigera des armées et des siéges contre le soudan... »

« Notre Seigneur nous mande et nous dit à tous que nous allions recouvrer le sépulcre et la croix. Qui voudra être dans sa compagnie et revivre en paradis, qu'il meure pour lui et qu'il mette sa gloire à passer la mer et à tuer la race des chiens. »

« Beau cavalier pour qui je fais des chants et des vers, je ne sais si je reste pour vous, ou si je prends la croix. Je ne sais comment aller, ou comment rester; car votre beauté me fait tellement gémir, que je meurs si je vous vois, et que quand je ne puis vous voir et que je suis en toute autre compagnie, je crois mourir dans une solitude. »

§ IX.

GUILLAUME FIGUEIRAS, fils d'un tailleur de Toulouse, alla en Italie quand les Français eurent pris Toulouse; il réussit auprès des bourgeois; mais, fréquentant mauvaise compagnie et cherchant toujours à déconsidérer les grands et les gens de cour, il n'obtint parmi eux aucune faveur. Il écrivit une satire [1] violente contre la cour de Rome, à laquelle il reproche d'avoir été la cause de la mort de Louis VIII[2], et de la perte de la ville de Damiette[3].

Dans un de ses sirventes [4] dirigé surtout contre le clergé, il déclare qu'il est si affligé des mœurs du siècle, qu'il voudrait aller outre mer au premier passage; il termine son chant en priant l'empereur de se croiser pour se rendre à la terre où Dieu voulut mourir et

1 *Choix de poésies originales des troubadours*, tom. IV, p. 309.
2 Mort à la suite du siége d'Avignon.
3 En 1221.
4 *Quan|aug chantar.*

mît son corps en gage, et où il fut martyrisé, battu, attaché en croix et navré.

§ X.

Gavaudan le Vieux. On n'a aucun renseignement sur ce troubadour[1]; la pièce suivante prouve qu'il vivait vers la fin du douzième siècle, puisqu'il parle de la perte de Jérusalem, que Saladin prit en 1187.

Non-seulement cette pièce est relative aux croisades, mais encore elle prouve que l'Espagne était alors attaquée, et le midi de la France menacé.

« Seigneurs, à cause de nos péchés, la puissance des Sarrasins augmente; Saladin a pris la ville de Jérusalem, qui n'est pas encore recouvrée. Aussi, le roi de Maroc déclare qu'il combattra tous les rois de la chrétienté avec ses méchants Andalous et Arabes, armés contre la foi du Christ. »

« Il a mandé tous les Alcavis, Mahométans, Maures, Goths et Barbarins, et il ne reste ni grands, ni petits: tous sont disposés pour la guerre. L'eau menue ne tombe pas plus abondamment qu'ils ne passent pour occuper les plaines. Ces charognes, dignes d'être la pâture des vautours, il les fait paître comme des brebis, et il ne reste ni bourgeons ni racines. »

« Empereur[2], entendez cela, et vous roi de France[3], son cousin, et vous, roi d'Angleterre[4], comte de Poitou, de manière que vous secouriez le roi d'Espagne[5]. Il n'y eut jamais un moyen plus direct de servir Dieu; avec ce roi vous vaincrez tous les chiens que Mahomet a avilis, les renégats et les infidèles. »

« Quand on verra croisés les barons allemands, français, cambraisiens, anglais, bretons et angevins, béarnais, gascons, mêlés avec nous et les Provençaux en une seule armée, soyez certains qu'avec nos épées nous briserons l'audace, les têtes et les mains de ces ennemis, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement tués et détruits; ensuite nous partagerons entre nous tout leur or. »

1 Un passage de cette pièce permet de croire qu'il habitait un pays de frontière entre la France et l'Espagne.

2 Frédéric I.

3 Philippe-Auguste.

4 Henri II.

5 Alphonse IX de Castille.

« Gavaudan sera prophète : ce qu'il dit sera fait, les chiens seront tués, et Dieu sera honoré et servi là où Mahomet était respecté. »

§ XI.

Guillaume de Saint-Didier ou Saint-Leidier, né dans l'évêché de Puy-Sainte-Marie, adressa ses hommages à Azalaïs, vicomtesse de Polignac, sœur du dauphin d'Auvergne et épouse d'Hercule III, vicomte de Polignac, lequel avait été dauphin d'Auvergne dès 1169 et mourut en 1234.

La vicomtesse avait dit au troubadour qu'elle ne l'agréerait pour chevalier qu'autant qu'elle en serait requise par le vicomte son mari. L'ingénieux troubadour composa une chanson qu'il eut l'adresse de faire chanter par le vicomte à sa femme, et celui-ci, sans s'en douter, leva les scrupules de la vicomtesse [1].

On a souvent confondu Guillaume de Saint-Didier ou Saint-Leidier avec son fils ou petit-fils, Gausserand de Saint-Didier.

Voici une pièce que Guillaume a composée sur les croisades.

« Si chacun se souvenait de la grande affection que Dieu a eue pour nous, Jérusalem serait mieux défendue, et il y aurait bien plus de croisés. Mais le temps est venu où l'on ne désire que d'être riche; nous savons pourtant avec certitude que, bons ou méchants, nous comparaîtrons tous devant le roi suprême au jour du jugement, et que nous subirons le châtiment de nos fautes. »

« Je voudrais bien que des prêtres prêcheurs fussent passés outre mer, jusqu'au delà de Sour, ainsi que le roi anglais et son frère Richard, et le roi vaillant de qui dépend l'Aragon, celui de France avec le prince [2] et ceux de sa nation. Je crois qu'alors on délivrerait le précieux miroir qui est la lumière de salut. »

§ XII.

Pierre d'Auvergne, né dans le diocèse de Clermont, vécut longtemps dans le monde, et enfin se fit moine, et mourut âgé dans le cloître.

La première des deux pièces qu'il a composées sur les croisades se rapporte à l'an 1214, où étaient en guerre Philippe-Auguste,

1 On l'appelle souvent la marquise de Polignac.

2 Son fils sans doute.

l'empereur Othon IV, et Jean, roi d'Angleterre, qu'il nomme et exhorte à la paix.

Dans un sirvente[1] il dit :

« Sainte Marie! guidez en Orient le roi et l'empereur; faites qu'avec leurs guerriers ils vengent Notre-Seigneur, et que les Turcs reconnaissent le signe qui atteste que Dieu subit pour nous une mort cruelle... »

« Dieu, qui naquis en Bethléem, dirige-les, encourage-les; ô toi qui, pour notre salut, subis sur la croix la douleur et la mort, vrai Dieu, vrai homme, soutiens-moi! j'adore et je chante en toi le Dieu triple et un. »

Premiere pièce.

« Je désire que le roi Philippe, Othon et le roi Jean, fassent un traité entre eux, suivent la croisade, et servent sainte Marie, dont le fils perd le royaume de Syrie depuis le comté de Sur jusqu'au royaume d'Égypte. »

« Chefs et puissants barons et preux cavaliers et servants (on ne saurait réunir trop de forces), marchons tous, Dieu nous semonce; car, qui restera, l'enfer sera son partage; oui, celui qui laisse et abandonne ses clients au pouvoir de l'enfer, aura sa récompense en enfer. »

« Désormais paraîtront les braves, les preux et les courageux : ce sera leur audace, leur bravoure, qui les distingueront; voici l'instant de montrer l'adresse et la vaillance; Dieu appelle, il appelle lui-même, il choisit les vrais chevaliers, lui qui les connaît, et il rejette les lâches qui manquent de courage et de foi. Ce sont les vaillants seuls que distingue sa miséricorde. »

« Ma chanson ira vers la Syrie et vers la croix, par laquelle Dieu nous racheta, et vers le saint sépulcre et le lieu pour le recouvrement desquels doit combattre quiconque veut obtenir miséricorde. »

« Prophète, va et tiens ton chemin vers l'Allemagne, où le mérite ne se dévie pas; va vers le seigneur qui le conserve avec plus de fidélité que les juifs ne conservent leur foi. »

1 *Poésies originales des troubadours*, tom. III, pag. 296.

Seconde pièce.

« Quand la rose fleurit et le gentil printemps s'avance, il m'est agréable de faire un chant à mes périls ; mon cœur est ému du doux chant du rossignol, que j'entends pendant la nuit obscure dans les vergers et dans les bois. »

« Rois, vous êtes en faute à l'égard des chrétiens, car les mahométans triomphent ; comte ni duc ne revêt la ceinture guerrière et ne frappe pas plus que vous de la lance ; je suis chagrin à cause de l'empereur, car il manque à bien des gens. Tel en pleure, qui en est satisfait au fond du cœur. »

« Votre courage s'enflamme ; oui, vous avez bonne espérance. Chevauchez sans crainte contre les païens, nation vile ; d'abord vous prendrez l'*Abadol*, et, si vous allez en droiture jusqu'à Maroc, ils vous le délaisseront. »

« Quant à celui qui trouble la joie du siècle, je vois que son mérite baisse[1]. Il est fils de basse créature, puisqu'il n'a qu'une basse conduite, et pourtant il ne s'humilie pas ; il semble ne pas se soucier de l'avenir, et il demeure toujours parmi les méchants..., etc., etc., etc. »

§ XIII.

Blacas, illustre troubadour d'une des maisons de Provence les plus anciennes et les plus distinguées.

Voici un tenson entre lui et Folquet de Romans relatif à la croisade :

FOLQUET DE ROMANS.

Je désire, seigneur Blacas, que vous me déclariez dans vos vers si l'empereur part pour la terre où Dieu naquit ; qu'en pensez-vous, et que vous proposez-vous de faire vous-même ? Je voudrais connaître votre avis, j'aimerais à en être instruit, et surtout si vous vous accommoderiez de passer outre mer ou s'il vous plaît, au contraire, de rester dans ces pays ; car il y a peu de temps que la comtesse de Provence dit d'une manière gracieuse et galante que vous êtes aimable et bon troubadour.

1 M. de Sainte-Palaye conjecture que ce passage fait allusion au comte de Toulouse excommunié.

BLACAS.

Folquet, sachez en vérité que je suis aimé, et que j'aime avec fidélité et constance une dame dont la beauté est parfaite; sa grâce aimable, ses attraits vainqueurs, peuvent disposer de moi de toute manière; en elle se trouve la source de tous les mérites; sa raison et sa science, sa conversation pleine d'agrément, ont l'art de séduire et d'entraîner tous les cœurs. Je ferai donc ma pénitence entre la mer et la Durance, auprès des lieux qu'elle habite.

§ XIV.

Aimeri de Bellinoi. On ne sait rien de positif sur ce troubadour ; on a de lui la pièce suivante :

« Rêveur comme un amant malheureux, je compose un chant mêlé de joie et de gémissements; car j'éprouve la douleur, le chagrin et l'attendrissement, de ce que le comte, mon seigneur, s'est croisé pour servir Dieu, et j'ai cependant de la joie de ce que Dieu le favorise et veut que mon seigneur soit cause que la chrétienté recouvre sa gloire; que le ciel en soit loué et remercié ! »

« Et, puisque Dieu, par sa grande bonté, nous donne un si digne chef, celui-là est bien lâche et bien méchant qui demeure ici, hors des rangs de l'honneur ; et celui qui va outre mer est bien digne de gloire et d'estime ; car aller à la croisade, c'est se donner l'espoir du bien, du bonheur, de l'agrément, de la valeur et de la considération, et surtout c'est s'assurer l'absolution de ses péchés. »

« Et quiconque ne s'empresse pas de délivrer le saint tombeau, Dieu ne le délivrera pas lui-même. Ah ! Dieu se souviendra difficilement de ceux qui l'auront oublié, de ceux qui passent le temps à réfléchir pour mal faire au lieu d'aller à la croisade. »

§ XV.

Foulquet de Marseille était fils d'un marchand génois établi à Marseille. Il célébra d'abord Azalaïs, épouse du vicomte de Barral ; il passa ensuite en Languedoc, où il adressa ses hommages à l'épouse de Guillaume VIII, seigneur de Montpellier, Eudoxie, fille de Manuel, empereur de Constantinople, laquelle est appelée impératrice dans les vers du troubadour. Enfin il engagea sa propre femme à en-

trer dans un cloître, et lui-même prit l'habit monastique de Cîteaux, ainsi que ses deux fils.

Devenu évêque de Toulouse, Foulquet se signala par un zèle outré lors des malheureuses guerres de religion qui désolèrent le Languedoc au commencement du treizième siècle.

C'est à cette occasion qu'il composa une pièce de vers où l'on trouve le passage suivant :

« Désormais je ne connais pas de raison qui puisse nous dispenser de servir notre Dieu, lui qui désira tellement notre salut, qu'il consentit à nous le procurer par ses propres malheurs. En effet, nous avons perdu d'abord le saint sépulcre, et maintenant Dieu permet que l'Espagne soit dans le plus grand danger. Que si on trouvait quelque excuse, quand il fallait passer outre-mer, ici du moins, nous n'avons à craindre ni la mer ni le vent. Hélas! comment pourrait-il nous semoncer plus fortement, à moins que de mourir une seconde fois pour nous? »

§ XVI.

Marcabrus. On n'a que peu de renseignements sur la vie de ce troubadour; car ce que Nostradamus en a dit ne mérite aucune confiance. Une courte notice provençale dit qu'il fut fils de Marie Brun: qu'il eut pour maître Cercamon, et qu'étant haï et redouté à cause de ses satires, il fut assassiné par les châtelains des Guian, dont il avait dit beaucoup de mal.

Il est même vraisemblable qu'il a existé plus d'un troubadour de ce nom.

Une pièce est adressée outre mer à Geoffroi Rudel[1].

Dans une autre pièce[2], une bergère se plaint du départ de son ami, et désire malheur au roi Louis, qui autorise les commandements et les prédications qui la chagrinent.

On trouve dans Marcabrus encore une pièce où il dit que chacun devrait aller à la croisade contre les musulmans de Damas; qu'en Espagne le marquis fait seul tête aux païens, comme outre mer ceux du temple de Salomon. Il ajoute que les Français ont tort de ne pas aller au secours; il vante le seigneur d'Antioche, et remarque que Vienne et le Poitou pleurent leur comte.

1 *Choix de poésies originales*, tom. III, pag. 374.
2 *Ibid.*, pag. 376.

§ XVII.

Raymond Gaucelm de Béziers. On ne connaît pas la vie de ce troubadour; on a seulement de lui deux pièces de vers.

Il fit la première en 1268; et la seconde, où il déplore la mort de saint Louis, en 1270.

« Que ceux qui désirent obtenir la bienveillance de Jésus-Christ, le servir, rendre gloire à son nom, et venger l'opprobre qu'il subit pour nous quand il fut crucifié, s'empressent de passer aux lieux où il souffrit la mort, et qu'ils demandent raison du trépas ignominieux auquel il se soumit afin de nous racheter. »

« Mais il y a maintenant trop de gens qui font semblant de vouloir s'armer pour la croix et qui n'en ont aucun désir; la plupart sauront s'en excuser, et diront sans pudeur, les uns : « J'irais outre mer, si le roi me donnait une solde; » d'autres : « Je n'ai pas de santé; » et ceux-ci : « Si je n'avais des enfants, j'aurais bientôt franchi la mer : rien ne me retiendrait ici. »

« Tels seront leurs vils prétextes. Mais, s'ils refusent, je pense qu'au jour du jugement Dieu saura bien leur dire : « Vous autres n'avez » jamais demandé vengeance de ma mort, c'est pourquoi soyez mal- » heureux. » Et à ceux qui auront souffert des peines par amour pour lui, il dira : « Mes chers amis, venez à moi, je suis le prix de » votre victoire. »

« Dieu, qui a créé tout ce qui existe, donnera secours et aide à tout homme qui passera; oui, que Dieu lui accorde le royaume céleste, que j'espère moi-même; qu'il lui pardonne et lui soit utile en toutes choses. »

« Ami Michel[1], récitez, en le chantant, mon sirvente à Aimeri de Narbonne[2], et dites-lui qu'il ne craigne pas; car, s'il passe outre mer, le saint tombeau sera plus tôt reconquis. »

Voici la seconde pièce, sur la mort de saint Louis.

« Nous verrons désormais la chrétienté accablée de peines et de douleurs, puisqu'il est mort ce guerrier qui, dans le monde, n'avait

1 Nom du jongleur.

2 Il s'agit sans doute d'Aimeri, comte de Narbonne, mort en 1270, ou de son fils, nommé aussi Aimeri.

Millot dit que c'était Aimeri, fils aîné du vicomte de Narbonne, qui s'était croisé dans le dessein d'accompagner saint Louis et que des affaires domestiques empêchèrent de passer outre mer.

pas son égal, qui était plus brave que tous les braves, et qui, enflammé pour Jésus-Christ, avait quitté sa patrie pour combattre ces Turcs honnis. Dieu l'a appelé et l'a tiré de cette vie : on ne lui saura pas gré de cette mort. »

« Il est mort ce roi, et ce trépas nous cause à tous une perte telle, que nul homme ne pourrait l'apprécier ; mais ne nous bornons pas à déplorer ce trépas; il faut aller tous outre mer et prendre les armes plus courageusement, pour secourir ceux qu'il ne peut plus venger et pour l'amour de notre Dieu, de manière que nous réparions en quelque partie, le dommage et la perte. »

« Il serait enfin temps qu'on fît au plus tôt une nouvelle croisade. Le clergé devrait la prêcher dans le monde entier, et accorder telle indulgence, qu'on se croisât avec plus d'empressement; et sans doute les Français seraient suivis, aidés et beaucoup soutenus. Mais l'Église est tellement assoupie, que personne n'exhorte au passage. »

« Je vous dirai même comment se comportent en général ceux qui avaient coutume d'exciter à prendre la croix : moyennant quelque argent, ils permettent à la plupart de la quitter. Ils devraient au contraire prêcher les peuples; car, s'il y a ici beaucoup de lâches et de tièdes, c'est qu'on n'y entend aucune prédication sur la croisade, quand on devrait la publier si hautement, que la race des plus vaillants ne pût se refuser à marcher. »

Cette pièce finit par une invocation à la mère de Dieu; elle est adressée au jeune roi Philippe, fils de saint Louis.

§ XVIII.

Austor d'Orlac. On ignore la patrie de ce troubadour.

Voici une pièce qui déplore encore les malheurs de la croisade où saint Louis périt; c'est le seul ouvrage d'Austor d'Orlac qui soit parvenu jusqu'à nous.

« O grand Dieu! pourquoi as-tu permis un revers aussi grand que celui de notre généreux et brave roi de France? »

« Hélas! troupe belle, agréable et vaillante, qui passâtes outre mer en équipages si superbes, nous ne saluerons pas votre retour: c'est ce qui me désole, et ma grande douleur est partagée par toute la chrétienté. Maudite soit Alexandrie! maudit soit tout le clergé! maudits soient les Turcs, qui nous ont privés de vous revoir! Dieu ne fit pas bien, quand il leur donna le pouvoir de causer ce malheur. »

« Je vois la chrétienté dans une position entièrement malheureuse ; je ne crois pas qu'elle ait jamais éprouvé un aussi funeste revers ; il y aurait lieu de devenir désormais mécroyants envers Dieu et d'adorer Mahomet... puisque Dieu veut, ainsi que sainte Marie, que nous soyons injustement vaincus.

« Je voudrais que l'empereur prît la croix et qu'il abandonnât l'Empire à son fils ; que la nation française se liât avec lui contre ces faux clercs qui n'ont point de foi, ces clercs qui ont détruit le mérite et la chevalerie, qui ont aboli toute courtoisie ; ils se soucient peu de ceux qui souffrent, pourvu qu'ils puissent goûter le repos et les plaisirs. »

§ XIX.

Folquet de Lunel. Ce troubadour, dans une pièce très-longue datée de l'an 1284, déclame contre son siècle ; on y lit entre autres ce passage relatif aux croisades :

« Je ne vois en ce temps ni empereur, ni roi, ni prêtres saints, ni ducs, ni comtes, ni barons, qui se mettent en voie de bien servir Notre-Seigneur. Ah ! il n'en était pas ainsi, du temps de leurs ancêtres ! Ils n'hésitaient pas à passer en grand nombre outre mer dans la terre de Syrie, pour venger les outrages que les Juifs félons firent à Dieu. »

§ XX.

Le Chevalier du Temple. La pièce suivante a été imprimée sous le nom du Chevalier du Temple ; mais ce chevalier est inconnu.

Elle est relative à la prise de Jérusalem.

« La tristesse et la douleur m'accablent tellement, que je suis près d'en mourir. Elle est vaincue, elle est avilie cette croix dont nous nous étions revêtus en l'honneur de celui qui expira sur la croix pour racheter nos péchés. Ni ce signe révéré, ni nos lois saintes, rien ne nous protége, rien ne nous garantit contre les barbares Turcs. Que Dieu les maudisse ! Mais, hélas ! il semble, s'il est permis à l'homme d'en juger, il semble que Dieu lui-même les soutient pour nous perdre. »

« Dès l'abord, ils ont reconquis Césarée ; la forteresse d'Arsur a cédé à l'impétuosité de leurs assauts [1]. O Dieu ! qu'est devenue cette

1 La ville d'Arsur fut prise en 1265.

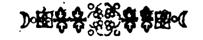
foule de braves chevaliers, d'hommes d'armes, de bourgeois, qui remplissaient les murs d'Arsur? Hélas! le royaume de Syrie a fait des pertes si désastreuses! Je suis contraint de l'avouer, il n'est plus possible que sa puissance se relève dans aucun temps. »

« Ne croyez pas pourtant que la Syrie s'en afflige. L'infidèle! elle a juré publiquement qu'il ne restera chez elle aucun serviteurs du Christ, si elle peut en venir à bout; qu'au contraire elle transformera en mosquée le monastère de sainte Marie; et, puisque Jésus le souffre, lui, son fils, qui devrait s'en irriter, puisque ce malheur lui plaît, pourquoi ne nous plairait-il pas à nous-mêmes? »

« Oui, mille fois insensé celui qui veut encore combattre les Turcs, puisque le Christ lui-même ne leur dispute rien! J'en gémis : ils ont vaincu, ils continuent de vaincre Français, Tartares, Arméniens, Persans, et chaque jour ils obtiennent de nouveaux avantages. Dieu sommeille! Dieu, qui jadis veillait pour nous; et Mahomet fait éclater sa puissance et rehausse la gloire du soudan. »

« Le pape prodigue des indulgences à ceux qui s'arment contre les Allemands. Ses légats montrent parmi nous leur extrême convoitise : nos croix cèdent aux croix empreintes sur les tournois, et l'on échange la sainte croisade contre la guerre de Lombardie; j'aurai donc le courage de dire de nos légats qu'ils vendent Dieu et qu'ils vendent les indulgences pour de coupables richesses. »

« O Français! Alexandrie vous a fait plus de mal que la Lombardie; là, les Turcs vous ont ravi votre gloire, ils vous ont vaincus, chargés de fers, et vous n'avez été rachetés qu'au prix de vos fortunes. »



HISTOIRE DES CROISADES.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I

Lettre du comte d'Artois sur la prise de Damiette.

A sa très-excellente et très-chère mère Blanche, illustre reine de France par la grâce de Dieu, Robert, comte d'Artois, son fils dévoué, salut, piété filiale et volonté toujours soumise à la sienne. Comme vous prenez beaucoup de part à notre prospérité, à celle des nôtres et au bon succès du peuple chrétien, lorsque vous les apprenez avec certitude, Votre Excellence se réjouira sans doute de savoir que le seigneur notre frère et roi, la reine et sa sœur, et nous aussi, jouissons, grâce à Dieu, d'une parfaite santé. Nous désirons vivement que vous en ayez une semblable. Notre cher frère, le comte d'Anjou, a encore sa fièvre quarte, mais elle est moins forte qu'auparavant. Le seigneur notre frère, les barons et les pèlerins qui ont passé l'hiver dans l'île de Chypre, se réunirent sur leurs vaisseaux le soir de l'Ascension, au port de *Limisso*, afin de se diriger contre les ennemis de la foi chrétienne. Après beaucoup de travaux et de contrariétés de la part des vents, ils arrivèrent, sous la garde de Dieu, le vendredi d'après la Trinité et vers midi, sur la côte, où ayant jeté l'ancre, ils se rassemblèrent sur le vaisseau du roi pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire. Comme ils virent devant eux Damiette et le port gardés par une grande multitude de barbares, tant à pied qu'à cheval, et l'embouchure du fleuve couvert d'un grand nombre de vaisseaux armés, il fut résolu que le lendemain chacun débarquerait avec le seigneur roi.

Le lendemain, l'armée chrétienne, abandonnant ses grands vaisseaux, descendit sur ses galères et ses autres petits bâtiments. Pleins de confiance dans la miséricorde de Dieu et dans la vertu de la croix, que le légat portait auprès du roi, ils se portèrent vers la terre contre les

ennemis, qui lançaient sur eux beaucoup de traits. Cependant, comme les petits bâtiments, à cause de la trop grande profondeur de la mer, ne pouvaient atteindre jusqu'au rivage, l'armée chrétienne, laissant ses bâtiments sous la garde de Dieu, se jeta dans les flots; et prit terre, couverte de ses armes. Quoique la multitude des Turcs défendit le rivage contre les chrétiens, cependant, grâce à Notre Seigneur Jésus-Christ, ceux-ci s'en rendirent maîtres sans aucune perte, et tuèrent un grand nombre de cavaliers et de piétons, et quelques-uns, dit-on, d'un grand nom. Les Sarrasins se retirèrent dans la ville, qui était très-fortifiée par le fleuve, par ses murs et par de fortes tours; mais le Seigneur tout-puissant la livra le lendemain, qui était l'octave de la Trinité, à l'armée chrétienne, les Sarrasins s'étant enfuis après l'avoir abandonnée. Cela s'est fait par la seule faveur de Dieu. Apprenez que ces mêmes Sarrasins ont laissé cette ville remplie de provisions de toute espèce et de machines de guerre. L'armée chrétienne, après s'en être abondamment pourvue, en a encore laissé la moitié pour l'approvisionnement de la ville. Le roi, notre seigneur, y a séjourné avec son armée, et, pendant son séjour, a fait retirer des vaisseaux tout ce qui lui était nécessaire. Nous avons cru que nous resterions jusqu'à la retraite des eaux du Nil, qui devait, disait-on, inonder le pays, et qui aurait fait éprouver des pertes à l'armée chrétienne.

La comtesse d'Anjou a accouché dans l'île de Chypre d'un beau garçon bien constitué, qu'elle y a laissé en nourrice.

Donné au camp de *Jamas*, l'an du Seigneur 1249, au mois de juin, la veille de la Saint-Jean-Baptiste.

II

Autre lettre sur la prise de Damiette.

Guy, officier de la maison du vicomte de Melun, à son cher frère utérin et à son ami *B.* de *Carn*, étudiant à Paris, salut. Comme je sais que vous êtes inquiets de l'état de la terre sainte et du roi de France, tant pour la prospérité universelle de l'Église qu'à cause du grand nombre de parents et d'amis qui combattent pour le Christ sous les ordres du roi, j'ai cru devoir vous donner des nouvelles certaines sur les événements dont la renommée vous aura déjà sans doute entretenus. A la suite d'un conseil tenu exprès pour cela, nous sommes partis de Chypre pour l'Orient. Nous avions le projet d'attaquer Alexandrie ; mais au bout de quelques jours une tempête subite nous

a fait parcourir une vaste étendue de mer : plusieurs de nos vaisseaux ont été séparés et dispersés. Le soudan du Caire et les autres princes sarrasins ont su par des espions que nous voulions attaquer Alexandrie ; ils ont rassemblé une multitude infinie de gens armés tant du Caire que de Damiette et d'Alexandrie, et ils nous attendaient pour nous passer au fil de l'épée. Une nuit que nous étions portés sur la vague par un vent violent, le ciel s'adoucit vers le matin, le vent se calma, et nos vaisseaux dispersés se réunirent heureusement. Nous fîmes monter au haut du mât un pilote expérimenté qui connaissait toute la côte et plusieurs idiomes du pays, et que nous regardions comme un guide fidèle.

Après qu'il eut bien examiné tous les lieux environnants, il s'écria : « Dieu nous aide ! Dieu nous aide ! nous sommes en présence de Damiette. » Déjà nous pouvions tous voir la terre. D'autres pilotes avaient fait la même reconnaissance sur d'autres vaisseaux. Le roi, assuré de notre position, chercha à ranimer et à consoler les siens, et leur tint ce discours : « Mes fidèles amis, nous serons invincibles » si nous sommes inséparables dans notre charité. Ce n'est pas sans » une permission divine que nous sommes transportés ici pour abor- » der dans un pays aussi puissamment occupé. Je ne suis point le roi » de France, je ne suis point la sainte Église : c'est vous qui êtes l'un » et l'autre. Je ne suis qu'un homme, dont la vie s'éteindra comme » celle d'un autre, quand Dieu voudra. Tout est pour nous, quelque » chose qui nous arrive. Si nous sommes vaincus, nous sommes mar- » tyrs; si nous triomphons, la gloire du Seigneur en sera célé- » brée ; celle de toute la France et même de la chrétienté en sera » augmentée. Certes, il serait insensé de croire que Dieu m'a suscité » en vain, lui qui prévoit tout. C'est ici sa cause, nous vaincrons » pour le Christ, et il triomphera en nous. Il donnera la gloire, » l'honneur et la bénédiction, non pas à nous, mais à son nom. »

Pendant ce temps nos vaisseaux réunis approchaient du rivage. Les habitants de Damiette et ceux des rivages voisins pouvaient considérer notre flotte, qui était de quinze cents bâtiments, excepté ceux qui étaient dispersés et au nombre de cent cinquante. De nos jours on n'avait point encore vu une réunion aussi nombreuse de vaisseaux. Les habitants de Damiette, étonnés et effrayés au delà de toute expression, envoyèrent quatre bonnes galères avec des pirates très-exercés, pour examiner et reconnaître qui nous étions et ce que nous demandions. Lorsque ceux-ci se furent assez approchés de nous pour distinguer nos bâtiments, ils hésitèrent et ralentirent leur course, et, comme s'ils eussent été sûrs de ce qu'ils avaient à rapporter, ils se

disposèrent à retourner chez eux ; mais nos galères les serraient déjà de près et les forcèrent à amener. Les nôtres, voyant la constance du roi et son immuable résolution, se préparèrent, d'après ses ordres, à un combat naval. Le roi commanda de se saisir de ces pirates et de tous ceux qui surviendraient, et d'aborder au rivage pour y prendre terre de force. Nous nous mîmes donc à lancer sur eux des traits enflammés et des pierres au moyen de nos mangonnaux, qui étaient disposés de manière qu'ils envoyaient de loin et à la fois cinq ou six pierres et des vases remplis de chaux. Les traits perçaient les pirates et leurs vaisseaux, les pierres les accablaient, la chaux brûlait tout ce qu'elle touchait. Aussi trois galères ennemies furent-elles tout à coup submergées; cependant nous sauvâmes quelques-uns des pirates. La quatrième galère s'éloigna fort endommagée. Nous arrachâmes par le moyen des tourments la vérité aux pirates qui tombèrent vivants dans nos mains. Nous sûmes que les citoyens de Damiette avaient quitté cette ville, et qu'on nous attendait à Alexandrie. Les pirates qui parvinrent à s'échapper, et quelques-uns d'eux étaient blessés mortellement, allèrent rapporter, en poussant des cris lamentables, à la multitude des Sarrasins qui les attendait sur le rivage, que la mer était couverte d'une flotte qui arrivait; que le roi de France venait en ennemi avec un nombre infini de gentilshommes. Ils assuraient que les chrétiens étaient dix mille contre un, et qu'ils faisaient pleuvoir le feu, les pierres et des nuages de poussière. Toutefois, ajoutèrent-ils, pendant qu'ils sont encore fatigués des travaux de la mer, si vos vies et vos demeures vous sont chères, hâtez-vous de les exterminer, ou du moins repoussez-les avec vigueur jusqu'à ce que les nôtres soient rappelés. Nous avons échappé seuls et avec beaucoup de peine pour venir vous avertir. Nous avons reconnu les enseignes des ennemis; les voilà qui se précipitent sur nous avec fureur, tout prêts à combattre sur terre et sur mer.

La crainte et la défiance s'emparèrent donc des ennemis. Tous les nôtres, assurés de la vérité, conçurent les meilleures espérances. Ils sautèrent, à l'envi les uns des autres, de leurs vaisseaux dans les barques; car la mer était peu profonde le long du rivage. Les barques et les petits bâtiments ne pouvant atteindre la terre, plusieurs guerriers se jetèrent dans la mer, selon l'ordre exprès que le roi en avait donné, et eurent de l'eau jusqu'à la ceinture. Aussitôt il s'engagea un combat très-cruel; ces premiers croisés étant promptement suivis par d'autres, toute la force des infidèles fut dissipée. Nous ne perdîmes qu'un seul des nôtres par le fer de l'ennemi; deux ou trois autres, qu'un violent désir de combattre porta trop vite à se jeter dans

l'eau y périrent. Les Sarrasins, lâchant pied, se retirèrent en fuyant honteusement dans leurs villes, après avoir perdu beaucoup de monde, et avec plusieurs des leurs mortellement blessés ou mutilés.

Nous les poursuivions de près; mais les chefs, craignant quelque embûche, nous retenaient. Pendant que nous combattions, des esclaves et des captifs rompirent leurs chaînes, car les geôliers étaient aussi sortis contre nous; il n'était resté dans la ville que des femmes, des enfants et des valétudinaires. Ces esclaves et ces captifs accoururent pleins de joie au-devant de nous, en s'écriant : ***Benedictus qui venit in nomine Dei!*** Ces choses étant arrivées un vendredi, jour de la passion de Notre-Seigneur, on en tira un augure favorable. Le roi débarqua avec joie et sûreté, ainsi que le reste de l'armée chrétienne. On se reposa jusqu'au lendemain, où l'on s'empara de ce qui restait de terre et de rivage à prendre; on fut aidé et conduit, pour cela, par les esclaves qui connaissaient le pays et les chemins; mais, pendant la nuit, les Sarrasins ayant découvert que quelques esclaves et captifs s'étaient échappés, firent mourir ceux qui étaient restés, et en firent ainsi de glorieux martyrs du Christ à leur propre perte. La nuit suivante et le matin du dimanche, les Sarrasins, considérant la multitude des chrétiens qui arrivaient, leur courage, leur constance et la désolation soudaine de la ville, comme s'ils eussent manqué de forces et d'armes, sortirent avec leurs chefs, emmenant leurs femmes et leurs enfants, et emportant tout ce qui était transportable. Ils s'enfuirent par de petites portes qu'ils avaient pratiquées longtemps d'avance et de l'autre côté de la ville. Les uns se sauvèrent par terre, les autres par mer, abandonnant la ville pleine de toutes choses. Ce même jour, à trois heures, deux captifs qui avaient par hasard échappé aux mains des Sarrasins vinrent nous annoncer ce qui s'était passé. Le roi, ne craignant plus d'embûches, entra à neuf heures dans la ville, sans effusion de sang et sans aucun obstacle. De tous ceux qui y entrèrent, il n'y eut de blessé mortellement que Hugues le Brun, comte de la Marche, qui perdit trop de sang par ses blessures pour survivre. Je ne dois pas oublier de dire que les Sarrasins, ayant résolu de fuir, lancèrent contre nous beaucoup de feu grégeois qui nous était très-nuisible, parce qu'il était poussé par un vent soufflant de la ville; mais le vent, ayant tout à coup changé, reporta ce feu sur Damiette, où il brûla plusieurs personnes, et où il aurait consumé beaucoup plus de choses, si les esclaves qui étaient restés ne fussent venus l'éteindre par le procédé qu'ils connaissaient, et aussi par la volonté de Dieu. Le roi, étant donc entré au milieu de la joie dans la ville, alla aussitôt dans le temple des Sarrasins prier et remercier Dieu, qu'il regardait comme

l'auteur de ce qui venait d'arriver. On y chanta le *Te Deum*, et, après que le temple eut été purifié, on y célébra la messe.

Nous avons trouvé dans la ville une quantité infinie de vivres, d'armes, de machines, de vêtements précieux, de vases, d'ustensiles d'or, d'argent, et autres choses. Outre cela, nous avons fait apporter nos provisions des vaisseaux et d'autres objets qui nous étaient nécessaires. Par un effet de la munificence divine, l'armée chrétienne, semblable à un étang que des torrents qui viennent s'y jeter augmentent considérablement, s'est grossie chaque jour par la milice teutonique, par celles du Temple et des hospitaliers, sans parler des pèlerins qui arrivent à tout moment. Les templiers et les hospitaliers ne voulaient d'abord pas croire à un pareil triomphe, et en effet rien de ce qui est arrivé n'était croyable; car tout cela tient du miracle, surtout ce feu grégeois qui a été reporté par le vent sur la tête de ceux qui l'avaient lancé contre nous. Ce miracle eut jadis lieu à Antioche. Quelques infidèles se sont convertis à Jésus-Christ, et jusqu'ici nous restent attachés. Pour nous, que le passé a instruits, nous apporterons dans nos actions ultérieures beaucoup de prudence et de circonspection. Nous avons avec nous des fidèles orientaux sur lesquels nous pouvons compter; ils connaissent tout le pays et les dangers qu'il présente. Ils ont reçu le baptême avec une véritable dévotion. Pendant que je vous écris ceci, nos chefs tiennent conseil sur ce qu'il faut faire. Il s'agit de savoir si l'on se portera sur Alexandrie ou sur le Caire. Je ne sais encore ce qui sera décidé; je vous informerai de ce qui arrivera. Le soudan du Caire, ayant su cela, nous a dénoncé une bataille générale pour le jour de la Saint-Jean-Baptiste dans le lieu que les deux armées choisiront, afin, dit-il, que la fortune se décide entre les Orientaux et les Occidentaux, et que celui à qui le sort accordera la victoire s'en glorifie, et que le vaincu lui cède humblement. Le roi a répondu qu'il ne défiait pas l'ennemi du Christ un jour plutôt qu'un autre, et qu'il n'assignait point de terme de repos, mais qu'il le défiait demain et tous les jours de sa vie jusqu'à ce qu'il eût de lui-même pitié de son âme, et qu'il se convertît au Seigneur, qui veut sauver tout le monde et ouvre le sein de sa miséricorde à tous ceux qui se convertissent à lui.

Nous n'avons rien appris de certain ni qui soit digne d'être rapporté sur les Tartares. Nous n'avons point à espérer de bonne foi de gens perfides, ni d'humanité de gens inhumains, ni de charité de gens qui n'en ont point (le texte porte *caninis*, *de chiens*), à moins que Dieu, à qui rien n'est impossible, n'opère cette nouveauté. C'est lui qui a purgé la terre sainte des criminels Karismiens; il les a détruits et en-

tièrement fait disparaître de dessous le ciel. Lorsque je saurai quelque chose de certain ou de remarquable sur les Tartares ou autres, je vous en instruirai par lettre ou par Roger de Monfaucon, qui doit aller au printemps en France, chez le seigneur notre vicomte, pour nous procurer de l'argent.

III

Lettre de saint Louis sur sa captivité et sa délivrance.

Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français, à ses chers et fidèles prélats, barons, guerriers, citoyens, bourgeois, et à tous les autres habitants de son royaume à qui ces présentes lettres parviendront, salut :

Pour l'honneur et la gloire du nom de Dieu, désirant de toute notre âme poursuivre l'entreprise de la croisade, nous avons jugé convenable de vous informer tous qu'après la prise de Damiette, que Notre-Seigneur Jésus-Christ, par sa miséricorde ineffable, avait comme par miracle livrée au pouvoir des chrétiens, ainsi que vous l'avez sans doute appris, de l'avis de notre conseil, nous partîmes de cette ville le 20 du mois de novembre dernier. Nos armées de terre et de mer étant réunies, nous marchâmes contre celle des Sarrasins, qui était rassemblée et campée dans un lieu qu'on nomme vulgairement *Massoure*. Pendant notre marche, nous soutînmes les attaques des ennemis, qui éprouvèrent constamment des pertes assez considérables. Un jour, entre autres, plusieurs de l'armée d'Égypte qui étaient venus attaquer les nôtres, furent tous tués. Nous apprîmes en chemin que le soudan du Caire venait de terminer sa vie malheureuse ; qu'avant de mourir il avait envoyé chercher son fils qui restait dans les provinces de l'Orient, et avait fait prêter serment de fidélité en faveur de ce prince à tous les principaux officiers de son armée, et qu'il avait laissé le commandement de toutes ses troupes à un de ses émirs, Facreddin. A notre arrivée au lieu que nous venons de nommer, nous trouvâmes ces nouvelles vraies. Ce fut le mardi d'avant la fête de Noël que nous y arrivâmes ; mais nous ne pûmes approcher des Sarrasins, à cause d'un courant d'eau qui se trouvait entre les deux armées et qu'on appelle le fleuve Thanis, courant qui se sépare en cet endroit du grand fleuve du Nil. Nous plaçâmes notre camp entre ces deux fleuves, nous étendant depuis le grand jusqu'au petit. Nous eûmes là quelques engagements avec les Sarrasins, qui eurent plusieurs des leurs tués par l'épée des nôtres, mais dont un grand nombre fut noyé dans les eaux. Comme le Thanis n'était pas guéable à cause de la profondeur de ses eaux et de la hauteur de ses rives, nous commençâmes à y jeter une chaussée

pour ouvrir un passage à l'armée chrétienne; nous y travaillâmes pendant plusieurs jours avec des peines, des dangers et des dépenses infinis. Les Sarrasins s'opposèrent de tous leurs efforts à nos travaux. Ils élevèrent des machines contre nos machines; ils brisèrent avec des pierres et brûlèrent avec leur feu grégeois les tours en bois que nous dressions sur la chaussée. Nous avions presque perdu tout espoir de passer sur cette chaussée, lorsqu'un transfuge sarrasin nous fit connaître un gué par où l'armée chrétienne pourrait traverser le fleuve. Ayant rassemblé nos barons et les principaux de notre armée le lundi d'avant les *Cendres*, il fut convenu que le lendemain, c'est-à-dire le jour de *carême-prenant*, on se rendrait de grand matin au lieu indiqué pour passer le fleuve, et qu'on laisserait une petite partie de l'armée à la garde du camp. Le lendemain, ayant rangé nos troupes en ordre de bataille, nous nous rendîmes au gué, nous traversâmes le fleuve, non sans courir de grands dangers; car le gué était plus profond et plus périlleux qu'on ne l'avait annoncé. Nos chevaux furent obligés de passer à la nage, et il n'était pas aisé de sortir du fleuve à cause de l'élévation de la rive qui était toute limoneuse. Lorsque nous eûmes traversé le fleuve, nous arrivâmes au lieu où étaient dressées les machines des Sarrasins en face de notre chaussée. Notre avant-garde, ayant attaqué l'ennemi, lui tua du monde et n'épargna ni le sexe ni l'âge. Dans le nombre, les Sarrasins perdirent un chef et quelques émirs. Nos troupes s'étant ensuite dispersées, quelques-uns de nos soldats traversèrent le camp des ennemis et arrivèrent au village nommé *Massouré*, tuant tout ce qu'ils rencontraient d'ennemis; mais les Sarrasins, s'étant aperçus de l'imprudence des nôtres, reprirent courage et fondirent sur eux; ils les entourèrent de toutes parts et les accablèrent. Il se fit là un grand carnage de nos barons et de nos guerriers, religieux et autres, dont nous avons avec raison déploré et dont nous déplorons encore la perte. Là, nous avons perdu aussi notre brave et illustre frère le comte d'Artois, digne d'éternelle mémoire. C'est dans l'amertume de notre cœur que nous rappelons cette perte douloureuse, quoique nous dussions plutôt nous en réjouir; car nous croyons et nous espérons qu'ayant reçu la couronne du martyre, il est allé dans la céleste patrie, et qu'il y jouit de la récompense accordée aux saints martyrs. Ce jour-là les Sarrasins fondant sur nous de toutes parts et nous accablant d'une grêle de flèches, nous soutînmes leurs rudes assauts jusqu'à la neuvième heure, où le secours de nos balistes nous manqua tout à fait. Enfin, après avoir eu un grand nombre de nos guerriers et de nos chevaux blessés ou tués, avec le secours de Notre-Seigneur, nous y

conservâmes notre position, et, nous y étant ralliés, nous allâmes le même jour placer notre camp tout près des machines des Sarrasins. Nous y restâmes avec un petit nombre des nôtres, et nous y fîmes un pont de bateaux pour que ceux qui étaient au delà du fleuve pussent venir à nous. Le lendemain il en passa plusieurs qui campèrent auprès de nous. Alors les machines des Sarrasins ayant été détruites, nos soldats purent aller et venir librement et en sûreté d'une armée à l'autre en passant le pont de bateaux. Le vendredi suivant, les enfants de perdition, ayant réuni leurs forces de toutes parts dans l'intention d'exterminer l'armée chrétienne, vinrent attaquer nos lignes avec beaucoup d'audace et en nombre infini : le choc fut si terrible de part et d'autre, qu'il ne s'en était jamais vu, disait-on, de pareil dans ces parages. Avec le secours de Dieu, nous résistâmes de tous côtés, nous repoussâmes les ennemis, et nous en fîmes tomber un grand nombre sous nos coups. Au bout de quelques jours, le fils du soudan, venant des provinces orientales, arriva à *Massoure*. Les Égyptiens le reçurent comme leur maître et avec des transports de joie. Son arrivée redoubla leur courage; mais depuis ce moment, nous ne savons par quel jugement de Dieu tout alla de notre côté contre nos désirs. Une maladie contagieuse se mit dans notre armée, et enleva les hommes et les animaux, de telle sorte qu'il y en avait très-peu qui n'eussent à regretter des compagnons, ou à soigner des malades. L'armée chrétienne fut en peu de temps très-diminuée. Il y eut une si grande disette, que plusieurs tombaient de besoin et de faim ; car les bateaux de Damiette ne pouvaient apporter à l'armée les provisions qu'on y avait embarquées sur le fleuve, parce que les bâtiments et les pirates ennemis leur coupaient le passage. Ils s'emparèrent même de plusieurs de nos bateaux, et prirent ensuite successivement deux caravanes qui nous apportaient des vivres et des provisions, et tuèrent un grand nombre de marins et autres qui en faisaient partie. La disette absolue de vivres et de fourrages jeta la désolation et l'effroi dans l'armée, et nous força, ainsi que les pertes que nous venions de faire, de quitter notre position et de retourner à Damiette; telle était la volonté de Dieu; mais, *comme les voies de l'homme ne sont pas dans lui-même, mais dans celui qui dirige ses pas et dispose tout selon sa volonté*, pendant que nous étions en chemin, c'est-à-dire le 5 du mois d'avril, les Sarrasins, ayant réuni toutes leurs forces, attaquèrent l'armée chrétienne, et, par la permission de Dieu, à cause de nos péchés, nous tombâmes au pouvoir de l'ennemi. Nous et nos chers frères les comtes de Poitiers et d'Anjou, et les autres qui retournaient avec nous par terre, fûmes tous faits prisonniers, non

sans un grand carnage et une grande effusion de sang chrétien. La plupart de ceux qui s'en retournaient par le fleuve furent de même faits prisonniers ou tués. Les bâtiments qui les portaient furent en grande partie brûlés avec les malades qui s'y trouvaient. Quelques jours après notre captivité, le soudan nous fit proposer une trêve : il demandait avec instance, mais aussi avec menaces, qu'on lui rendît sans retard Damiette et tout ce qu'on y avait trouvé, et qu'on le dédommageât de toutes les pertes et de toutes les dépenses qu'il avait faites jusqu'à ce jour, depuis le moment où les chrétiens étaient entrés dans Damiette. Après plusieurs conférences, nous conclûmes une trêve pour dix ans aux conditions suivantes :

« Le soudan délivrerait de prison et laisserait aller où nous voudrions, nous et tous ceux qui avaient été faits captifs par les Sarrasins depuis notre arrivée en Égypte, et tous les autres chrétiens, de quelque pays qu'ils fussent, qui avaient été faits prisonniers depuis que le soudan Kamel, aïeul du soudan actuel, avait conclu une trêve avec l'empereur ; les chrétiens conserveraient en paix toutes les terres qu'ils possédaient dans le royaume de Jérusalem au moment de notre arrivée. Pour nous, nous nous obligions à rendre Damiette, et à payer huit cent mille besants sarrasins, pour la liberté des prisonniers et pour les pertes et dépenses dont il vient d'être parlé (nous en avons déjà payé quatre cents), et à délivrer tous les prisonniers sarrasins que les chrétiens avaient faits en Égypte depuis que nous y étions venus, ainsi que ceux qui avaient été faits captifs dans le royaume de Jérusalem depuis la trêve conclue entre le même empereur et le même soudan. Tous nos biens meubles et ceux de tous les autres qui étaient à Damiette seraient, après notre départ, sous la garde et la défense du soudan, et transportés dans le pays des chrétiens lorsque l'occasion s'en présenterait. Tous les chrétiens malades et ceux qui resteraient à Damiette pour vendre ce qu'ils y possédaient, auraient une égale sûreté, et se retireraient par mer et par terre quand ils voudraient, sans éprouver aucun obstacle ou contradiction. Le soudan était tenu de donner un sauf-conduit jusqu'au pays des chrétiens à tous ceux qui voudraient se retirer par terre. »

Cette trêve, conclue avec le soudan, venait d'être jurée de part et d'autre, et déjà le soudan s'était mis en marche avec son armée pour se rendre à Damiette et remplir les conditions qui venaient d'être stipulées, lorsque, par le jugement de Dieu, quelques guerriers sarrasins, sans doute de connivence avec la majeure partie de l'armée, se précipitèrent sur le soudan au moment où il se levait de table, et le blessèrent cruellement. Le soudan, malgré cela, sortit de sa tente, es-

pérant pouvoir se soustraire par la fuite ; mais il fut tué à coups d'épée en présence de presque tous les émirs et de la multitude des autres Sarrasins. Après cela plusieurs Sarrasins, dans le premier moment de leur fureur, vinrent les armes à la main à notre tente, comme s'ils eussent voulu (plusieurs d'entre nous le craignirent) nous égorger nous et les chrétiens ; mais, la clémence divine ayant calmé leur furie, ils nous pressèrent d'exécuter les conditions de la trêve. Toutefois leurs paroles et leurs instances furent mêlées de menaces terribles ; enfin, par la volonté de Dieu, qui est le père des miséricordes, le consolateur des affligés, et qui écoute les gémissements de ses serviteurs, nous confirmâmes par un nouveau serment la trêve que nous venions de faire avec le soudan. Nous reçûmes de tous, et de chacun d'eux en particulier, un serment semblable, d'après leur loi, d'observer les conditions de la trêve. On fixa le temps où l'on rendrait les prisonniers et la ville de Damiette. Ce n'était point sans difficulté que nous étions convenus avec le soudan de la reddition de cette place ; ce ne fut point encore sans difficulté que nous en convînmes de nouveau avec les émirs. Comme nous n'avions aucun espoir de la conserver, d'après ce que nous dirent ceux qui revinrent de Damiette et qui connaissaient le véritable état des choses, de l'avis des barons de France et de plusieurs autres, nous jugeâmes qu'il valait mieux pour la chrétienté que nous et les autres prisonniers fussions délivrés au moyen d'une trêve, que de retenir cette ville avec le reste des chrétiens qui s'y trouvaient, en demeurant, nous et les autres prisonniers, exposés à tous les dangers d'une pareille captivité : c'est pourquoi au jour fixé les émirs reçurent la ville de Damiette, après quoi ils nous mirent en liberté nous et nos frères, et les comtes de Flandre, de Bretagne et de Soissons, et plusieurs autres barons et guerriers des royaumes de France, de Jérusalem et de Chypre. Nous eûmes alors une ferme espérance qu'ils rendraient et délivreraient tous les autres chrétiens, et que, suivant la teneur du traité, ils tiendraient leur serment.

Cela fait, nous quittâmes l'Égypte, après y avoir laissé des personnes chargées de recevoir les prisonniers des mains des Sarrasins et de garder les choses que nous ne pouvions emporter, faute de bâtiments de transport suffisants. Arrivés ici, nous avons envoyé en Égypte des vaisseaux et des commissaires pour en ramener les prisonniers (car la délivrance de ces prisonniers fait toute notre sollicitude), et les autres choses que nous y avions laissées, telles que des machines, des armes, des tentes, une certaine quantité de chevaux et plusieurs autres objets ; mais les émirs ont retenu très-longtemps au Caire ces commissaires, auxquels ils n'ont enfin remis que quatre cents prisonniers de

douze mille qu'il y a en Égypte. Quelques-uns encore ne sont sortis de prison qu'en donnant de l'argent. Quant aux autres choses, les émirs n'ont rien voulu rendre ; mais ce qui est plus odieux après la trêve conclue et jurée, c'est qu'au rapport de nos commissaires et des captifs dignes de foi qui sont revenus de ce pays, ils ont choisi parmi leurs prisonniers des jeunes gens qu'ils ont forcés, l'épée levée sur leur tête, d'abjurer la foi catholique et d'embrasser la loi de Mahomet, ce que plusieurs ont eu la faiblesse de faire; mais les autres, comme des athlètes courageux, enracinés dans leur foi et persistant constamment dans leur ferme résolution, n'ont pu être ébranlés par les menaces ou par les coups des ennemis, et ils ont reçu la couronne du martyre. Leur sang, nous n'en doutons pas, crie au Seigneur pour le peuple chrétien, ils seront dans la cour céleste nos avocats devant le souverain juge, et ils nous seront plus utiles dans cette patrie que si nous les eussions conservés sur terre. Les musulmans ont aussi égorgé plusieurs chrétiens qui étaient restés malades à Damiette. Quoique nous eussions observé les conditions du traité que nous avions fait avec eux, et que nous fussions toujours prêts à les observer encore, nous n'avions aucune certitude de voir délivrer les prisonniers chrétiens, ni restituer ce qui nous appartenait. Lorsqu'après la trêve conclue et notre délivrance, nous avions la ferme confiance que le pays d'outre mer occupé par les chrétiens resterait dans un état de paix jusqu'à l'expiration de la trêve, nous eûmes la volonté et le projet de retourner en France. Déjà nous nous disposions aux préparatifs de notre passage; mais, quand nous vîmes clairement, par ce que nous venons de raconter, que les émirs violaient ouvertement la trêve, et, au mépris de leur serment, ne craignaient point de se jouer de nous et de la chrétienté, nous assemblâmes les barons de France, les chevaliers du Temple, de l'Hôpital, de l'ordre Teutonique, et les barons du royaume de Jérusalem ; nous les consultâmes sur ce qu'il y avait à faire. Le plus grand nombre jugea que si nous nous retirions dans ce moment et si nous abandonnions ce pays, que nous étions sur le point de perdre, ce serait l'exposer entièrement aux Sarrasins, surtout dans l'état de misère et de faiblesse où il était réduit, et que nous pouvions regarder comme perdus et sans espoir de délivrance les prisonniers chrétiens qui étaient au pouvoir des ennemis. Si nous restions au contraire, nous avions l'espoir que le temps amènerait quelque chose de bon, la délivrance des captifs, la conservation des châteaux et forteresses du royaume de Jérusalem, et autres avantages pour la chrétienté, surtout depuis que la discorde s'était élevée entre le soudan d'Alep et ceux qui gouvernaient au Caire. Déjà ce soudan, après avoir

réuni ses armées, s'est emparé de Damas et de quelques châteaux appartenants au souverain du Caire. On dit qu'il doit venir en Égypte pour venger la mort du soudan que les émirs ont tué, et se rendre maître, s'il le peut, de tout le pays. D'après ces considérations, et compatissant aux misères et aux tourments de la terre sainte, nous qui étions venu à son secours, plaignant la captivité et les douleurs de nos prisonniers, quoique plusieurs nous dissuadassent de rester plus longtemps outre mer, nous avons mieux aimé différer notre passage et rester encore quelque temps en Syrie, que d'abandonner entièrement la cause du Christ et de laisser nos prisonniers exposés à de si grands dangers. Mais nous avons décidé de renvoyer en France nos chers frères les comtes de Poitiers et d'Anjou, pour la consolation de notre très-chère dame et mère et de tout le royaume. Comme tous ceux qui portent le nom de chrétien doivent être pleins de zèle pour l'entreprise que nous avons formée, et vous en particulier, qui descendez du sang de ceux que le Seigneur choisit comme un peuple privilégié pour la conquête de la terre sainte, que vous devez regarder comme votre propriété, nous vous invitons tous à servir celui qui vous servit sur la croix, en répandant son sang pour votre salut; car cette nation criminelle, outre les blasphèmes qu'elle vomissait en présence du peuple chrétien contre le Créateur, battait de verges la croix, crachait dessus et la foulait aux pieds en haine de la foi chrétienne. Courage donc, soldats du Christ! armez-vous et soyez prêts à venger ces outrages et ces affronts. Prenez exemple sur vos devanciers, qui se distinguèrent entre les autres nations par leur dévotion, par la sincérité de leur foi, et remplirent l'univers du bruit de leurs belles actions. Nous vous avons précédés dans le service de Dieu; venez vous joindre à nous. Quoique vous arriviez plus tard, vous recevrez du Seigneur la récompense que le père de famille de l'Évangile accorda indistinctement aux ouvriers qui vinrent travailler à sa vigne à la fin du jour, comme aux ouvriers qui étaient venus au commencement. Ceux qui viendront ou qui enverront du secours pendant que nous serons ici, obtiendront, outre les indulgences promises aux croisés, la faveur de Dieu et celle des hommes. Faites donc vos préparatifs, et que ceux à qui la vertu du Très-Haut inspirera de venir ou d'envoyer du secours, soient prêts pour le mois d'avril ou de mai prochain. Quant à ceux qui ne pourront être prêts pour ce premier passage, qu'ils soient du moins en état de faire celui qui aura lieu à la Saint-Jean. La nature de l'entreprise exige de la célérité, et tout retard deviendrait funeste. Pour vous, prélats et autres fidèles du Christ, aidez-nous auprès du Très-Haut par la faveur de vos prières; ordonnez qu'on en fasse dans tous les

lieux qui vous sont soumis, afin qu'elles obtiennent pour nous de la clémence divine les biens dont nos péchés nous rendent indignes.

Fait à Acre, l'an du Seigneur 1250, au mois d'août.

IV

Combats qui suivirent le passage de l'Aschmoun ou Thanis par l'armée chrétienne. (Extrait de la Relation manuscrite trouvée dans les manuscrits de l'abbé Rhotelin.)

Lendemain qu'il fut li jour de quaresme prenant, devant l'aube du jour, li roy et li trois freres et la plus grant partie de la chevalerie et des aultres gens à cheval furent armés et montés et issirent de l'ost, leurs batailles rengiees et ordenees. Li roy laissa bonne garde en l'ost por garder leur harnois et les gens qui demouroient à pié et à cheval. Quand li roy et li aultres qui montés estoient passer le flun furent aus chans fors de l'ost, li roy commanda à trestous communement, aus haus et aus bas, que nul ne fust tant hardi que il se desroutast, ains se tenist chascun en sa bataille, et que les batailles se tenissent pres les unes des aultres et alaissent tout le pas et tout ordenement; et, quand li premiers seroient passés le flun, que il attendissent sur l'aultre rive d'aultre part tant que li roy et tout li aultres fussent passés.

Quand li roy ot ainsi commandé et ordené ses batailles, un Sarrasin les y mena, et il alerent tout apres jusqu'au gué que li Sarrasin leur montra. Quant il vindrent là endroit il trouverent le gué assez plus perilleux que il ne cuidoient, car les rives estoient durement hautes et d'une part et d'autre pleines de boyer et de betumes et de lymon, et l'iaue assez plus profonde et plus perilleuse que li Sarrasin ne leur avoit dict; car il convenoit là endroit par force leur chevaus noer en teuls lieus y avoit. Quand il furent là venus et li Sarrasin leur ot montré le gué, li roy le fit conduire arrière en nostre ost et li fit donner grant yvoir. Li quens d'Artois et li aultres qui faisoient l'avantgarde se ferirent en l'iaue par grant hardement et par grant prouesses, passerent et par grant perils de leurs cors et de leurs chevaus. En tele maniere passa li roy et tout li aultre apres. Ni ot celui d'euls tout, tant fust bien monté, qui n'ust paour de noier, ains que il fussent oultre. Quand cil qui estoient en l'avantgarde orent passé le flun et il furent sur la rive d'aultre part, encontre le commandement et l'ordenement que le roy y avoit faict, il s'en alerent isnelement grant aleuve tout contremont de la rive du flun, jusques à tant que il vindrent au lieu où li engien aus Sarrasins estoient drescié encontre devant ladite chaucié. Moult matin soudainement se ferirent en l'ost des Sarrasins, qui là

endroit estoient logié et qui de ce ne se prenoient garde, et de teuls y avoient qui estoient encore tout endormi et de teuls qui se gisoient en leur licts. Cil qui echargaitoient l'os des Sarrasins furent premierement tout desconfit et presque tous mis à l'espee; nos gens se feroient par les herberges des Turcs, tout occioient à fait, sans épargner nul, ni hommes, femmes, enfans, vieil et jone, grans et petits, hauts et bas, riches et povres, tout descoupoient et destrenchoient et mettoient à l'espee. Se il trouvoient pucelles, vieilles gens et enfans qui se fussent repus pour eschiver la mort, quand il les trovoient n'y avoit mestier crier ne braire, ne crier merci, que tous ne fussent mis à la mort Là fut occis Laschardin, li chevatine de l'ost aus Sarrasins, et ne sai quans aultres amiraux, haus hommes et puissans, avecques les aultres. Grant pitié estoit à veoir de tant de cors de gens mors et de si grant effusion de sanc, se ce ne fust des ennemis de la foi chrestienne. Quand li nostres virent que il faisoient ainsi leur volonté des Sarrasins et que tout s'enfuioient devant eulx, il les commencierent à chacier trop folement, sans conseil et sans appensement, quand frere Giles, grant commanderre du Temple, boin chevalier, preus et hardi et sage de guerre et clerveant, il dit au conte d'Artois que il fist ses gens arester et ralier tout ensemble et que on attendist le roy et les autres batailles qui n'avoient mie encore passé le flun: bien, disoit encore frere Giles, que li quens d'Artois et cil qui estoient avecques lui avoient faict un des grans hardemens et une des plus grans chevaleries qui fust faicte, grant temps avoit, en la terre d'outre mer; et looit encore que on se traisist vers les engiens des Sarrasins qui estoient dresciés des lez la chaucié: car, se il chacoient ainsi esparpillé comme il estoient et divisé, li Sarrasins se rassembleroient tous ensemble, car il s'en prendroient garde et retourneroient et leur courroient sus et legierement les desconfiroient, car il n'estoient que un peu de gens au regart de la grant plenté des Sarrasins qui là estoient assemblés. Un chevalier que nous ne savons mie nommer, qui estoit avecques le conte d'Artois, respondit en tele maniere : Ades y ora-il du poil du leu, se li templiers et li ospitaliers voulissent et li aultres de cest pays, la terre fust ore toute conquise. Cil meisme qui là estoient parloient au conte d'Artois en tele maniere : Sire, et ne veez vous que li Turcs sont déconfis et que il s'enfuient grant aleuve ? ne sera ce mie grant mauvaiseté et grant couardise se nous ne chaçons nos ennemis? Li quens d'Artois qui estoit chevetaine de l'avantgarde s'accordoit bien à chacier, et dit à frere Giles que, s'il avoit paour il demourast. Frere Giles respondit, en tele maniere: Je ne mi frere n'avons pas paour, nous ne demourerons pas, ains yrons avecques vous. Mais sachiez que nous doubtons que

nous ne vous n'en veneignons ici. En dementres que il parloient ainsi, dix chevaliers vindrent là tout accourant au conte d'Artois, et li dirent de par le roy que il ne se remuast et que il attendist tant que li roy fust venu. Il respondit que li Sarrasins estoient desconfits, et que il demoureroit mie, ains les chaceroit. Tantost coururent après les Sarrasins, parmi les herberges, les chacièrent tous devisé et tout departi sans route tenir, jusques là que il vindrent à une vilete que on appele la Massorre. Tantost se ferirent dedans li uns apres l'aultre, tous ceuls occioient que il pooient ateindre. Li Sarrasins pooient à paine croire que li nostres chachaissent si folement, ne que il se fussent embattu si perilleusement et espandu par les rues de ce cassel, bien virent que il ne feroient à leur volonté. Ils firent sonner tamburs, cors et buisines, isnelement se rassemblerent et avironnerent nos gens de toutes parts, cruellement leur coururent sus; car ils avoient les cueurs moult angoisseus de la grant occision de leur gent que il avoient vue et sue; moult trouverent nos gens à grant meschief, car il n'estoient mie ensemble; il et leur cheval estoient si las que il defaillaient tout, tant avoient couru et racouru par les herberges des Turcs que il ne se pooient aidier. Li Sarrasins les trouverent espàndus par tropiaus, legierement en feirent leur volonté, tous les detrenenierent et decouperent et prirent et lierent et trainerent en prison. Aucuns en y ot qui se mirent au fuir vers le flun, qui cuidoient eschiver la mort: mais li Sarrasins les suioient de si pres occiant et abattant de haches danoises, de maches, de lances et d'espees quand il vindrent au flun qui estoit grant et vade et profond il se ferirent ens des lais et furent tout noié. En cete bataille firent ou mors ou pris, on ne set mie bien lequel, Robert li quens d'Artois, frere le roy Loys de France; Raoul li sire de Couci; Roger li sire de Rosio, en Tieraisse; Jehans, sire de Cherisi; Erars, sire de Braine en Champagne; Guillaume Longue-Espee, quens de Salisbieres en Angleterre. Tout li templiers furent perdu, n'en demoura que quatre ou que cinq. Moult grant plenté de nos barons, de chevaliers, d'arbalestriers et de serjans à cheval, des plus preus, des plus hardis et des plus esleus de tout nostre ost, furent tout perdu, nonques n'en sot on certaineté. Li roy, quand il ot passé le flun, et les aultres batailles qui estoient avecques lui, vindrent tout ordenementout et rengié cele part où les Sarrasins estoient. Mais li Sarrasins, qui les nostres orrent si laidement desconfits furent monté en si grant orgueil que il ne prisoient mie le roy ne tout le remanent de nostre ost un bouton. Tantost comme il perçurent le roy, par grant orgueil, par grant beubau et par grant de roy, vindrent hardiment et fierement encontre euls. Quand le roy vit ce, bien se pensa que cil qui devant alé estoient

avoient mise la chrestienté qui là estoit en mauvais poinct. Il commanda à tous ceuls qui avec lui estoient que il se tenissent tout serré. Moult les admonestoit, et disoit que il ne devoient point douter cete grant plenté de mescreans qui venoit contre euls. Car nostre sire Diex Jesus-Christ, par qui il estoient là alé, estoit plus fort et plus puissant que tous li mondes. Quand li Sarrasins s'aprocierent de nostre gent, la noise y fut si grant de cors et de buisines, de tamburs, de cris de gens et de chevaus, que ce estoit grant hideur à oir. Il acharrirent les nostres tour en tour et trairent si grant plenté de sayettes et de quarriaux que pluie ne gresil ne feissent mie plus grant obscureté, si que moult y ot navré de nos gens et de leur chevaus. Quand les premieres routes des Turcs orrent vidé tout leur carcoit et tout trait, il se traissent arrière ; mais secondes routes vindrent tantost apres où il avoit encore plus ; cil trairent encore plus espressement assez que n'avoient faict li aultres. Li roy et nostre gent n'avoient nul arbalestriers là endroit, cil qui avoient passé le flun avecque le roy avoient esté tous occis avecque l'avantgarde ; car li Sarrasins occioient sans espargnier trestous les arbalestriers que il prenoient. Quand li roy et nostre gent virent que il perdoient ainsi leur chevaus et eus-meismes, il ferirent des esperons tout ensemble contre les Turcs pour eschiver les sayettes; assez en abattirent et occisrent en leur venue au glaives et aus espees. Mais la plenté des Turcs y estoit si grant que peu ou moult y paroit. Quand il y avoit aucuns Turcs ou occis ou abattus, tantost revenoient aultre en lor lieu tout frés et tout nouvel. Li Turcs vinrent que notre gent et li cheval estoient moult blecié et a grant meschief, si pendirent isnelement leurs ars aus senestres bras dessous les rouelles, et lor coururent sus moult anelement aus maches et aus espées. Si durement tenoient nos gens a destroit de toutes parts que ce estoit une merveille à veoir. Assez y ot de nos gens qui furent à cette bataille qui puissent dire et affermer certainement, que se li roy ne se fust maintenu si hardiment et si vigoureusement, il eussent esté et tout mort et tout pris; oncques li roy ne retourna son visage ne n'estuya son cors des Turcs. Il confortoit et admonestoit nostre gent de bien faire, si que il en estoient tout rafresci. Moult se defendoient vigueureusement, si au-dessous comme il estoient, et souffroient cele grant plenté de Sarrasins qui descheroient les unes routes apres les aultres. Ainsi dura cele bataille jusques entour de nonne. Li chevaliers et les autres gens qui estoient à nos herberges, qui bien veoient que ces choses ne les pooient secorre pour le flun qui estoit entre deus, tous et petit et grant braioient et ploraient à haute vois, batoient lor pis et lor testes, tordoient lor poins, enrachoient lor che-

veux, esgratignoient lor visages, et disoient : Las, las, li roy et ses freres et toute leur compaignie sont tout perdu. A donc coururent les gens à pié et li communs peuples de l'ost, hardiment et très hastivement au mairien, aus engiens et aus àultres estrumens de l'ost, et commencierent à ressayer se il porroient faire aulcune voie dessus ce pas par laquelle il pussent passer oultre pour aidier le roy. Par grant paines, par grant travaus firent une voie de mairien assez perilleuse par dessus ce pas; car l'iaue estoit par dessous si rade et si profonde et si perilleuse pour le lieu qui estoit astreschié par la chaucié qui là estoit faicte, que nul n'y cheisit qui tantost ne fust perdu. Tantost passerent perilleusement plus isnelement que il porrent pour aidier le roy. Mais quand li Sarrasins les virent venir et passer le flun, il se traissent arriere et se partirent de la endroit et s'en alerent à leur herberges. En cele bataille perdirent li Sarrasins assez de leur gens qui furent occis, des nostres n'y ot il guaires de mors; mais assez en y ot de navré, et assez perdirent de lor chevaus qui furent tous occis et navrés en diverses manieres. Li nostres, quand il orrent retenu et gaaignié le champ à l'aide de Dieu, s'en retournerent jusques de lez ce pas. Là feirent tendre lor pavillons et lor tentes et se logierent de là les engiens des Sarrasins dont il y en avoit vingt-quatre. Assez trouverent nos gens illeques endroit mairien, tentes, pavillons et aultres harnois que li Sarrasins avoient laissés quand il furent souspris de l'avantgarde. Cele nuit demoura li roy là endroit à peu de gent; mais li pons qui estoit faict dessus le flun fut avant bien atiré et bien parfaict de grant fus et de mairien, si que on pouoit aler seurement par dessus de l'un ost à l'autre. Le jour des Cendres qui fut le lendemain, commanda li roy que on feict pont de nés, si que on peust aler en plusieurs lieus par-dessus le flun seurement, et fit passer de nostre gent qui estoient de là le flun et les fist logier de lez lui par d'autre part, et commanda li roy que les quatorze engiens que il avoient gaaignié fussent depeschiés et que on y feist bonnes lices tout entour notre ost. Quand ce vint le vendredi apres les Cendres, li Sarrasins se rassemblerent de toutes parts. Quand il approchierent de nos gens, comme est leur coustume, si grant plenté trairent de sayettes, de quarriaux, lancierent, brandillerent et geterent pierres que aulcuns de ceuls qui là estoient dirent que il n'avoient oncques veu plus espessement gressiller, et tant de diverses manieres longues et epoentables et oribles assaillirent nos gens aus lieus, que cil du pays qui là estoient disoient que il n'avoient oncques mais veu es parties d'oultre mer si hardiment assaillir ne se cruelement. Il sembloit bien que il ne doutaissent ne prissaissent rien la mort. Tantost quand li uns estoient las, li aultres revenoient

en leur lieus qui estoient tout fres et tout nouvel. Il ne sembloit pas que il fuissent hommes, mais bestes sauvages toutes erragiés. Li nostres estoient nus au bersail dedens leur lices; merveilleusement leur prioit li roy et admonestoit de bien faire, bien dire. Aulcuns qui en cele bataille estoient deirent que oncques en cele bataille ne es aultres qui devant avoient esté ne qui furent apres, ne veirent le roy faire mauvais semblant ne couart, ne ebahi; il sembloit bien à sa chieve que il n'eust en son cueur ne paour ne doutance, ne esmoi: li Turcs et li nostres s'entreferoient de maches, de lances, d'espees, de haches danoises, de fauchars, de coutiaux et d'aultres armures, tout ainsi il faissent leur pierres ou leur fus, ou leur autres choses qui rien ne sentissent. Quand cele bataille ot si longuement duré, et li Sarrasins furent lassé et orent assez perdu, il se traissent arriere et retournerent à leur herberges. Plus assez ot occis en cele bataille et navré de Turcs que des nostres; apres ces choses se tindrent li Turcs tout coi une piece se ne fu aulcuns paletois qui fu de peu de gens en aulcuns lieus.

V

Ce sont les despens du roi saint Louis et de la royne [1] estant oultre mer, et pour la guerre et la navie, la redemption du roy, œuvres et redemption des chaitiz (captifs), et comme il appert cy-apres par mille cent vingt jours, qui font trois ans et vingt-cinq jours, c'est à savoir depuis les octaves de l'Ascension 1250 jusqu'aux octaves de l'Ascension 1253.

Despens de l'hostel du roy saint Louis et de la royne estant oultre mer, et pour la guerre et la navie, depuis les octaves de l'Ascension 1250 jusqu'aux octaves de l'Ascension 1251, par trois cent quatre-vingt-quatre jours, qui font un an et dix-neuf jours.

Despense de bouche avec les garnisons et les gaiges des gens de l'hostel	28,990 l.	15 s.	8 d.
Manteaux de chambre et du roy	331	5	»
Robes et fourrures pour le roy	228	15	2
Harnois et robes du même	9,367	4	2
Dons de robes et argent	1,410	15	2
Aulmosnes	1,689	16	8
Arbalestriers et sergans d'armes de l'hostel	3,507	12	6

1 Cette pièce est tirée d'un manuscrit de la bibliothèque du roi, coté 9,475, fol. 188, ancien fonds. Ce manuscrit porte pour titre : *Ordonnance concernant les officiers de la maison des rois de France.*

Pour 136 chevaux fournis et moutons, et 15 chameaux achetés pour l'hostel...............	3,032 l.	10 s.	1 *d.*
Somme totale des despens de l'hostel pour le temps dessus dict...........................	48,558	15	1

Despens pour la guerre et ponr la navie, pour le temps dessus dit.

Paye des chevaliers et gaiges.............	50,195	5	9
Dons et convenances des chevaliers servans par an sans gaiges.........................	23,213	14	8
Arbalestriers et sergeans de cheval........	17,170	5	6
Restors et chevaux......................	22,383	5	10
Arbalestriers et sergeans de pied.........	30,184	12	4
Charpentiers, myneurs et aultres ouvriers.	2,010	15	9
Despens communs en clos................	3,914	5	2
Pour redemption des chaitiz (captifs)......	72,907	3	6
Prets faicts sur gaiges....................	296	6	4
Deniers payés...........................	402	9	5
Mise pour la navie......................	20,263	16	6
Somme totale de la guerre et de la navie pour le temps dessus dict.................	240,803	5	8
Somme totale des despens de l'hostel, de la guerre et de la navie, au temps dessus dict..	289,361	15	9
Item furent payés en ce temps pour la redemption du roy.........................	167,102	18	8

Despens semblables pour l'hostel, pour la guerre et navie, depuis les octaves de l'Ascension 1251 jusqu'aux octaves de l'Ascension 1252, par 351 jours en la terre saincte.

Despens de bouche.....................	31,595	11	10
Robes et fourrures pour le roy..........	104	12	9
Manteaux pour chevaliers et clercs.......	312	10	»
Harnois, robes des mesmes..............	12,910	8	11
Dons de robes et d'argent...............	771	10	»
Aulmones............................	1,515	3	9
Arbalestriers et sergeans d'armes de l'hostel...................................	4,494	6	6
Pour 105 chevaux fournis et mules achetees pour l'hostel.......................	1,916	18	11
Somme totale des despens de l'hostel pour le roy et la royne, pour le temps dessus dict.	53,521	2	8

Despens pour la guerre et pour la navie par le temps dessus dict.

Paye des chevaliers à gaiges.............	57,094 l.	17 s.	10 d.
Dons et convenances des chevaliers servans sans gaiges........................	23,253	18	4
Arbalestriers et sergeans de cheval.......	22,242	14	6
Restors pour 264 chevaux...............	61,789	17	»
Arbalestriers et sergeans de pied........	29,575	5	6
Charpentiers, artilles et aultres ouvriers...	689	12	3
Despens communs en clos pour ouvriers en plusieurs villes oultre mer................	41,366	14	9
Et pour la raidemption des chetiz.......	967	13	9
....	66,793	19	6
Mise pour la navie.....................	50,725	10	»
Somme totale de la guerre et de la navie au temps dessus dict......................	212,164	13	11
Somme totale des despens de l'hostel du roy et de la royne, et de la guerre et de la navie pour le temps dessus dict.................	265,785	16	7

Despens semblables pour l'hostel, pour la guerre et la navie, depuis les octaves de l'Ascension 1252 jusqu'aux octaves de l'Ascension 1253, auquel temps sont 385 jours, lesquels font un an et vingt jours.

Somme totale des despens pour l'hostel du roy......	60,678	10	10
Somme totale de la guerre et de la navie..	270,547	15	5
Total pour les deux dernieres sommes....	331,226	6	5

Somme des jours des suscdits 1120 jours qui font trois ans vingt-cinq jours.

Somme des gaiges des chevaliers servans à gaiges pour les trois ans et 25 jours dessus dicts...................................	177,938	15	7
C'est à sçavoir que si, comme il appert par les comptes dessus dicts, chascun desdicts chevaliers prenoit chascun jour pour gaiges tant seulement sept sols six deniers, ainsi pouvoit monter le nombre desdicts chevaliers chascun jour à 424 chevaliers, desquels les gaiges montoient chascun jour............	158	17	6

Somme des dons et payemens faits aux che-

valiers servans sans gaiges pour tout le temps dessus dict................................	65,235 l.	8 s.	6 d.
Pour lesquels dons et payemens cy-rapportés estoient à commums gaiges des chevaliers comme dessus; c'est à sçavoir sept sols six deniers par jour pour chascun chevalier pourroient suffire pour 155 chevaliers, chascun jour pour tout le temps dessus dict. C'est par jour, ou environ........................	58	4	1
Somme totale desdicts chevaliers estimés à communs gaiges comme dessus que li roy pouvoit avoir en sa compaignie chascun jour pour tout le temps dessus dict 539 chevaliers, et la somme de l'argent monter à..........	263,128	4	»
C'est par jour, ou environ...............	217	5	19
Somme totale des despens de l'hostel pour tous les trois ans et 25 jours dessus dicts....	162,858	8	7
Tant pour le roy comme pour la royne, c'est par jour, ou environ.................	147	8	2
Somme totale pour la redemption du roy..	167,102	18	8
Somme totale pour la guerre pour le temps dessus dict................................	594,600	4	10
C'est par jour.........................	530	17	10
Somme totale des navies pour tout ce temps..................................	32,026	2	»
Somme totale des œuvres faits oultre mer pour tout ce temps.......................	95,839	2	6
Somme totale de la redemption des chaitz.	1,050	»	»
Somme totale de tous ces despens pour les trois ans et 25 jours dessus dicts; c'est à sçavoir pour les despens des hostels du roy et de la royne, pour la redemption du roy, pour la guerre, la navie; les œuvres et pour redemption des chaitiz..........................	1,053,476	17	3

VI

État de l'or et de l'argent monnayé et non monnayé envoyé outre mer au comte Alphonse de Poitiers, (sans date (1) .)

268 Anfours, qui font 32 marcs 17 deniers et 9 tierces, chaque anfour de 7 sous 6 deniers de Poitou. Total, 775 livres 10 sous de Poitou.

300 Oboles, qui font 3 marcs 12 oboles, chacun de 4 s. 9 den. de Poitou. Total, 71 liv. 5 s. de Poitou.

20 Marcs et un anfour, chaque marc de 19 liv. 4 s. parisis. Total, 584 liv. 2 s. parisis.

3 Marcs et demi augustes, chaque marc de 17 liv. 12 s. parisis. Total, 61 liv. valant 77 tournois.

3 Marcs et demi parisis, le marc valant 14 liv. 16 s. parisis. Total, 51 liv. 16 s. parisis, valant 64 liv. 5 s. tournois

47 Anfours et demi qui font 9 marcs, chaque marc valant 24 tournois. Total, 241 tournois.

Total des marcs d'or amassés, 71 marcs 17 den., 2 pites, 12 oboles.

Total de la dépense d'or amassée, 1,684 livres 12 s. 6 den. tournois.

400 Marcs sterling, le marc valant 53 sous de Poitou. Total, 160 liv. tournois de Poitou.

450 Marcs sterling au poids, le marc valant 42 s. 6 den. parisis. Total, 956 liv. 5 s. parisis, valant 1,195 tournois 11 s. 8 den.

400 Marcs d'argent en plaque, le marc valant 43 s. 7 den. parisis. Total, 871 liv. 13 s. 4 den. parisis, valant 1,089 liv. 11 s. 8 den. tournois.

200 Marcs d'argent en plaques, le marc valant 43 s. parisis. Total, 430 liv. parisis, valant 537 liv. 10 s. tournois.

712 Marcs d'argent et mille marcs sterling, au poids, le marc valant 53 s. 9 den. Total, 4,600 liv. 20 s. tournois.

460 Marcs d'argent, le marc valant 53 s. 9 d. Total 1,236 liv. 5 s. tournois.

Total des marcs d'argent en plaques amassés, au poids, 1771 marcs.

Total des sterlings, 1850 marcs, au poids.

1 Il est vraisemblable que cet or et cet argent furent envoyés pendant la première croisade de saint Louis, puisqu'après les ordonnances de 1262 et 1265 sur le cours des monnaies, on ne compta plus en France que par tournois ou parisis, les autres espèces de monnaies ayant été défendues ou abolies. (*Voyez le traité des monnoies* de Leblanc, pag. 192 et suiv.)

Total de la dépense en argent et sterlings amassée, 9,719 liv. 12 s. 11 den. tournois.

Total de la dépense en or et en argent, envoyé outre mer, amassée, 11,404 liv. 5 s. 5 den. tournois, plus un marc d'or de Montferrand et de Grasse, 12 tournois 10 s. sterling, qui font 17 marcs et 5 onces, au poids; plus, 2 den. d'or de Grasse; plus, 6,000 tournois.

Total des marcs d'argent, tant en sterlings qu'en plaques, 3639 et 5 onces.

Total de l'argent envoyé outre mer, 17,404 tournois 6 s. 5. den., un marc et 2 deniers d'or, et 12 tournois 10 sterlings. Or, de cette somme il y a de Grasse 1,731 tournois 17 s., et 12 tournois 10 sterlings, et 2 den. d'or. (Traduit du *Trésor des Chartes*, article Toulouse, sac 9, pièce 82.)

FIN DU TOME QUATRIÈME.

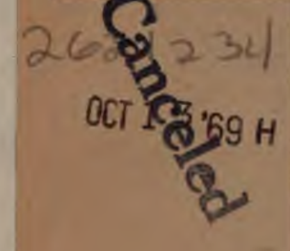
TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME QUATRIÈME.

FIN DE LA TABLE.




3 2044 018 169 300


OCT 1 '69 H
Canceled